

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY

845594

Oj
v.2

ROMANCE

REMOTE STORAGE





The person charging this material is responsible for its return to the library from which it was withdrawn on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

To renew call Telephone Center, 333-8400

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN

DUE: 8/20/82

APR 10 1992

MAR 21 1993

JAN 24 1995

LE JUIF ERRANT

ILLUSTRE. -

II

•

GRAVURES PAR MM. BEST, LELOIR, HOTELIN ET RÉGNIER.

TYPOGRAPHIE LACRAMPE ET COMPAGNIE,

Rue Damiette, 2. — Paris.

•

LE
JUIF ERRANT

PAR
EUGÈNE SÛE.

ÉDITION
ILLUSTRÉE PAR GAVARNI.

TOME DEUXIÈME.



PARIS.
PAULIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE RICHELIEU, 60.

—
1845

REMOTE STORAGE

309152



LE DOCTEUR BALEINIER.

SEPTIÈME PARTIE.

UN JÉSUI TE DE ROBE COURTE.

CHAPITRE PREMIER.

UN FAUX AMI.



a nuit était venue, sombre et froide.

Le ciel, pur jusqu'au coucher du soleil, se voilait de plus en plus de nuées grises, livides; le vent, soufflant avec force, soulevait çà et là par tourbillons une neige épaisse qui commençait à tomber.

Les lanternes ne jetaient qu'une clarté douteuse dans l'intérieur de la voiture du docteur Balemier, où il était seul avec Adrienne de Cardoville.

La charmante figure d'Adrienne, encadrée dans son petit chapeau de castor gris, faiblement éclairée par la lueur des lanternes, se dessinait blanche et pure

sur le fond sombre de l'étoffe dont était garni l'intérieur de la voiture, alors embaumée de ce parfum doux et suave, on dirait presque voluptueux, qui émane toujours des vêtements des femmes d'une exquise recherche; la pose de la jeune fille, assise auprès du docteur, était remplie de grâce; sa taille élégante et svelte, emprisonnée dans sa robe montante de drap bleu, imprimait sa souple ondulation au moelleux dossier où elle s'appuyait; ses petits pieds, croisés l'un sur l'autre et un peu allongés, reposaient sur une épaisse peau d'ours servant de tapis; de sa

main gauche, éblouissante et nue, elle tenait son mouchoir magnifiquement brodé, dont, au grand étonnement de M. Baleinier, elle essuya ses yeux humides de larmes.

Où, car cette jeune fille subissait alors la réaction des scènes pénibles auxquelles elle venait d'assister à l'hôtel de Saint-Dizier ; à l'exaltation fébrile, nerveuse, qui l'avait jusqu'alors soutenue, succédait chez elle un abattement douloureux ; car Adrienne, si résolue dans son indépendance, si fière dans son dédain, si implacable dans son ironie, si audacieuse dans sa révolte contre une injuste opposition, était d'une sensibilité profonde qu'elle dissimulait toujours devant sa tante et devant son entourage. Malgré son assurance, rien n'était moins viril, moins *virago* que mademoiselle de Cardoville : elle était essentiellement *femme* ; mais aussi, comme femme, elle savait prendre un grand empire sur elle-même dès que la moindre marque de faiblesse de sa part pouvait réjouir ou enorgueillir ses ennemis.

La voiture roulait depuis quelques minutes ; Adrienne, essuyant silencieusement ses larmes au grand étonnement du docteur, n'avait pas encore prononcé une parole.

« Comment... ma chère mademoiselle Adrienne ! — dit M. Baleinier, véritablement surpris de l'émotion de la jeune fille, — comment !... vous, tout à l'heure encore si courageuse... vous pleurez !

— Oui, — répondit Adrienne d'une voix altérée, — je pleure... devant vous... un ami... mais devant ma tante... oh ! jamais.

— Pourtant... dans ce long entretien... vos épigrammes...

— Eh ! mon Dieu... croyez-vous donc que ce n'est pas malgré moi que je me résigne à briller dans cette guerre de sarcasmes?... Rien ne me déplaît autant que ces sortes de luttes d'ironie amère où me réduit la nécessité de me défendre contre cette femme et ses amis... Vous parlez de mon courage... il ne consistait pas, je vous l'assure, à faire montre d'un esprit méchant... mais à contenir, à cacher tout ce que je souffrais en m'entendant traiter si grossièrement... devant des gens que je hais, que je méprise... moi qui, après tout, ne leur ai jamais fait de mal, moi qui ne demande qu'à vivre seule, libre, tranquille, et à voir des gens heureux autour de moi.

— Que voulez-vous ? on envie et votre bonheur et celui que les autres vous doivent...

— Et c'est ma tante ! — s'écria Adrienne avec indignation, — ma tante, dont la vie n'a été qu'un long scandale, qui m'accuse d'une manière si révoltante ! comme si elle ne me connaissait pas assez fière, assez loyale pour ne faire qu'un choix dont je puisse m'honorer hautement... Mon Dieu, quand j'aimerai, je le dirai, je m'en glorifierai, car l'amour, comme je le comprends, est ce qu'il y a de plus magnifique au monde... — Puis Adrienne reprit avec un redoublement d'amertume : — A quoi donc servent l'honneur et la franchise, s'ils ne vous mettent pas même à l'abri de soupçons encore plus stupides qu'odieux ! ! »

Ce disant, mademoiselle de Cardoville porta de nouveau son mouchoir à ses yeux.

« Voyons, ma chère mademoiselle Adrienne, — dit M. Baleinier d'une voix octueuse et pénétrée, — calmez-vous... tout ceci est passé... vous avez en moi un ami dévoué... »

Et cet homme, en disant ces mots, rougit malgré son astuce diabolique.

« Je le sais, vous êtes mon ami, — dit Adrienne, — je n'oublierai jamais que vous vous êtes exposé aujourd'hui aux ressentiments de ma tante en prenant mon parti, car je n'ignore pas qu'elle est puissante, ... oh ! bien puissante pour le mal...

— Quant à cela... — dit le docteur en affectant une profonde indifférence, — nous autres médecins... nous sommes à l'abri de bien des rancunes...

— Ah ! mon cher monsieur Baleinier, c'est que madame de Saint-Dizier et ses amis ne pardonnent guère ! — et la jeune fille frissonna. — Il a fallu mon invincible aversion, mon horreur imée de tout ce qui est lâche, perfide et méchant, pour m'amener à rompre si ouvertement avec elle... Mais il s'agirait... que vous dirai-je?... de la mort... que je n'hésiterais pas... et pourtant, — ajouta-t-elle avec un de ces gracieux sourires qui donnaient tant de charme à sa ravissante physionomie, — j'aime bien la vie... et si j'ai un reproche à me faire... c'est de l'aimer trop brillante, trop belle... trop harmonieuse ;... mais, vous le savez, je me résigne à mes défauts...

— Allons, allons, je suis plus tranquille, — dit le docteur gaiement, — vous souriez... c'est bon signe...

— Souvent, c'est le plus sage... et pourtant... le devrais-je, après les menaces que ma tante vient de me faire ? Pourtant, que peut-elle ? quelle était la signification de cette espèce de conseil de famille ? Sérieusement, a-t-elle pu croire que l'avis d'un M. d'Aigrigny, d'un M. Tripeaud pût m'influencer?... Et puis, elle a parlé de mesures rigoureuses... Quelles mesures peut-elle prendre?... le savez-vous?...

— Je crois, entre nous, que la princesse a voulu seulement vous effrayer... et qu'elle compte agir sur vous par persuasion... Elle a l'inconvénient de se croire une mère de l'Église, et elle rêve votre conversion, — dit malicieusement le docteur, qui alors voulait surtout rassurer à tout prix Adrienne ; — mais ne pensons plus à cela... il faut que vos beaux yeux brillent de leur éclat pour séduire, pour fasciner le ministre que nous allons voir...

— Vous avez raison, mon cher docteur... on devrait toujours fuir le chagrin, car un de ses moindres désagréments est de vous faire oublier les chagrins des autres ;... mais, voyez, j'use de votre bonne obligeance sans vous dire ce que j'attends de vous.

— Nous avons, heureusement, le temps de causer, car notre homme d'État demeure fort loin de chez vous.

— En deux mots, voici ce dont il s'agit, — reprit Adrienne : — je vous ai dit les raisons que j'avais de m'intéresser à ce digne ouvrier ; ce matin, il est venu tout désolé m'avouer qu'il se trouvait compromis pour des chants qu'il avait faits (car il est poète), qu'il était menacé d'être arrêté, qu'il était innocent ; mais que si on le mettait en prison, sa famille, qu'il soutenait seul, mourrait de faim ; il venait donc me supplier de fournir une caution, afin qu'on le laissât libre d'aller travailler ; j'ai promis en pensant à votre intimité avec le ministre ; mais on était déjà sur les traces de ce pauvre garçon ; j'ai eu l'idée de le faire cacher chez moi, et vous savez de quelle manière ma tante a interprété cette action. Maintenant, dites moi, grâce à votre recommandation, croyez-vous que le ministre m'accordera ce que nous allons lui demander, la liberté sous caution de cet artisan ?

— Mais sans contredit... cela ne doit pas faire l'ombre de difficulté, surtout lorsque vous lui aurez exposé les faits avec cette éloquence du cœur que vous possédez si bien...

— Savez-vous pourquoi, mon cher monsieur Baleinier, j'ai pris cette résolution, peut-être étrange, de vous prier de me conduire, moi, jeune fille, chez ce ministre?

— Mais... pour recommander d'une manière plus pressante encore votre protégé.

— Oui... et aussi pour couper court par une démarche éclatante aux calomnies que ma tante ne va pas manquer de répandre... et qu'elle a déjà, vous l'avez vu, fait inscrire au procès-verbal de ce commissaire de police... J'ai donc préféré m'adresser franchement, hautement à un homme placé dans une position éminente... Je lui dirai ce qui est, et il me croira, parce que la vérité a un accent auquel on ne se trompe pas.

— Tout ceci, ma chère mademoiselle Adrienne, est sagement, parfaitement raisonné. — Vous ferez, comme on dit, d'une pierre deux coups... ou plutôt vous retirerez d'une bonne action deux actes de justice :... vous détruirez d'avance de dangereuses calomnies, et vous ferez rendre la liberté à un digne garçon.

— Allons! — dit en riant Adrienne, — voici ma gaieté qui revient... grâce à cette heureuse perspective.

— Mon Dieu, dans la vie, — reprit philosophiquement le docteur, — tout dépend du point de vue. »

Adrienne était d'une ignorance si complète en matière de gouvernement constitutionnel et d'attributions administratives, elle avait une foi si aveugle dans le docteur, qu'elle ne douta pas un instant de ce que ce dernier lui disait.

Aussi reprit-elle avec joie : « Quel bonheur! ainsi je pourrai, en allant chercher ensuite les filles du maréchal Simon, rassurer la pauvre mère de l'ouvrier, qui est peut-être à cette heure dans de cruelles angoisses en ne voyant pas rentrer son fils?

— Oui, vous aurez ce plaisir, — dit M. Baleinier en souriant, — car nous allons solliciter, intriguer de telle sorte qu'il faudra bien que la bonne mère apprenne par vous la mise en liberté de ce brave garçon, avant de savoir qu'il avait été arrêté.

— Que de bonté, que d'obligeance de votre part! — dit Adrienne. — En vérité, s'il ne s'agissait pas de motifs aussi graves, j'aurais honte de vous faire perdre un temps si précieux, mon cher monsieur Baleinier;... mais je connais votre cœur...

— Vous prouver mon profond dévouement, mon sincère attachement, je n'ai pas d'autre désir, » dit le docteur en aspirant une prise de tabac. Mais en même temps il jeta de côté un coup d'œil inquiet par la portière, car la voiture traversait alors la place de l'Odéon, et malgré les rafales d'une neige épaisse on voyait la façade du théâtre illuminée; or, Adrienne, qui en ce moment même tournait la tête de ce côté, pouvait s'étonner du singulier chemin qu'on lui faisait prendre.

Afin d'attirer son attention par une habile diversion, le docteur s'écria tout à coup : « Ah! grand Dieu... et moi qui oubliais...

— Qu'avez-vous donc, monsieur Baleinier? — dit Adrienne en se retournant vivement vers lui.

— J'oubliais une chose très-importante à la réussite de notre sollicitation.

— Qu'est-ce donc?... demanda la jeune fille inquiète. »

M. Baleinier sourit avec malice.

« Tous les hommes, — dit-il, — ont leurs faiblesses, et un ministre en a beaucoup plus qu'un autre; celui que nous allons solliciter a l'inconvénient de tenir ridiculement à son titre, et sa première impression serait fâcheuse... si vous ne le saluiez pas d'un *Monsieur le ministre* bien accentué.

— Qu'à cela ne tienne... mon cher monsieur Baleinier, — dit Adrienne en souriant à son tour, — j'irai même jusqu'à l'Excellence, qui est aussi, je erois, un des titres adoptés.

— Non pas maintenant... mais raison de plus; et si vous pouviez même laisser échapper un ou deux *Monseigneur*, notre affaire serait emportée d'enlèvement.

— Soyez tranquille, puisqu'il y a des *bourgeois-ministres* comme il y a des *bourgeois-gentilshommes*, je me souviendrai de M. Jourdain, et je rassasierai la gloutonne vanité de votre homme d'État.

— Je vous l'abandonne, et il sera entre bonnes mains, — reprit le médecin en voyant avec joie la voiture alors engagée dans les rues sombres qui conduisent de la place de l'Odéon au quartier du Panthéon; — mais, dans cette circonstance, je n'ai pas le courage de reprocher à mon ami le ministre d'être orgueilleux, puisque son orgueil peut nous venir en aide.

— Cette petite ruse est d'ailleurs assez innocente, — ajouta mademoiselle de Cardoville, — et je n'ai aucun scrupule d'y avoir recours, je vous l'avoue... — puis se penchant vers la portière, elle dit :

— Mon Dieu, que ces rues sont noires!... quel vent, quelle neige!... dans quel quartier sommes-nous donc?...

— Comment! habitante ingrate et dénaturée... vous ne reconnaissez pas à cette absence de boutiques votre cher quartier le faubourg Saint-Germain?

— Je croyais que nous l'avions quitté depuis longtemps.

— Moi aussi, — dit le médecin en se penchant à la portière comme pour reconnaître le lieu où il se trouvait, — mais nous y sommes encore!... Mon malheureux cocher, aveuglé par la neige qui lui fouette la figure, se sera tout à l'heure trompé; mais nous voici en bon chemin... oui... je m'y reconnais, nous sommes dans la rue Saint-Guillaume, rue qui n'est pas gaie (par parenthèse); du reste, dans dix minutes nous arriverons à l'entrée particulière du ministre, car les intimes comme moi jouissent du privilège d'échapper aux honneurs de la grande porte. »

Mademoiselle de Cardoville, comme les personnes qui sortent ordinairement en voiture, connaissait si peu certaines rues de Paris et les habitudes ministérielles, qu'elle ne douta pas un moment de ce que lui affirmait M. Baleinier, en qui elle avait d'ailleurs la confiance la plus extrême.

Depuis le départ de l'hôtel Saint-Dizier le docteur avait sur les lèvres une question qu'il hésitait pourtant à poser, craignant de se compromettre aux yeux d'Adrienne. Lorsque celle-ci avait parlé d'intérêts très-importants dont on lui aurait caché l'existence, le docteur, très-fin, très-habile observateur, avait parfaitement remarqué l'embarras et les angoisses de la princesse et de M. d'Aigrigny. Il ne douta pas que le complot dirigé contre Adrienne (complot qu'il servait aveuglément par soumission aux volontés de l'*ordre*) ne fût relatif à ces intérêts qu'on lui avait cachés, et que par cela même il brûlait de connaître, car, ainsi que cha-

que membre de la ténébreuse congrégation dont il faisait partie, ayant forcément l'habitude de la délation, il sentait nécessairement se développer en lui les vices odieux inhérents à tout état de *complicité*, à savoir, l'envie, la défiance et une érosité jalouse.

On comprendra que le docteur Baleinier, quoique parfaitement résolu de servir les projets de M. d'Aigrigny, était fort avide de savoir ce qu'on lui avait dissimulé; aussi, surmontant ses hésitations, trouvant l'occasion opportune et surtout pressante, il dit à Adrienne après un moment de silence : « Je vais peut-être vous faire une demande très-indiscreète. En tout cas, si vous la trouvez telle... n'y répondez pas... »

— Continuez... je vous en prie.

— Tantôt... quelques minutes avant que l'on vint annoncer à madame votre tante l'arrivée du commissaire de police, vous avez, ce me semble, parlé de grands intérêts qu'on vous aurait cachés jusqu'ici...

— Oui, sans doute...

— Ces mots, — reprit M. Baleinier en accentuant lentement ses paroles, — ces mots ont paru faire une vive impression sur la princesse...

— Une impression si vive, — dit Adrienne, — que certains soupçons que j'avais se sont changés en certitude.

— Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère amie, — reprit M. Baleinier d'un ton patelin, — que si je rappelle cette circonstance c'est pour vous offrir mes services dans le cas où ils pourraient vous être bons à quelque chose;... sinon... si vous voyez l'ombre d'un inconvénient à m'en apprendre davantage... supposez que je n'ai rien dit. »

Adrienne devint sérieuse, pensive, et après un silence de quelques instants elle répondit à M. Baleinier : « Il est à ce sujet des choses que j'ignore... d'autres que je puis vous apprendre... d'autres enfin que je dois vous taire;... vous êtes si bon aujourd'hui que je suis heureuse de vous donner une nouvelle marque de confiance.

— Alors je ne veux rien savoir, — dit le docteur d'un air contrit et pénétré, — car j'aurais l'air d'accepter une sorte de récompense... tandis que je suis mille fois payé par le plaisir même que j'éprouve à vous servir.

— Écoutez... — dit Adrienne sans paraître s'occuper des scrupules délicats de M. Baleinier, — j'ai de puissantes raisons de croire qu'un immense héritage doit être dans un temps plus ou moins prochain partagé entre les membres de ma famille... que je ne connais pas tous... car, après la révocation de l'édit de Nantes, ceux dont elle descend se sont dispersés dans les pays étrangers, et ont subi des fortunes bien diverses.

— Vraiment! — s'écria le docteur, on ne peut plus intéressé. — Cet héritage, où est-il? de qui vient-il? entre les mains de qui est-il?

— Je l'ignore...

— Et comment faire valoir vos droits?

— Je le saurai bientôt.

— Et qui vous en instruira?

— Je ne puis vous le dire.

— Et qui vous a appris que cet héritage existait?

— Je ne puis non plus vous le dire... — reprit Adrienne d'un ton mélancolique

et doux qui contrasta avec la vivacité habituelle de son entretien. — C'est un secret... un secret étrange... et dans ces moments d'exaltation où vous m'avez quelquefois surprise... je songeais à des circonstances extraordinaires qui se rapportent à ce secret... oui... et alors de bien grandes, de bien magnifiques pensées s'éveillaient en moi... »

Puis Adrienne se tut, profondément absorbée dans ses souvenirs.

M. Baleinier n'essaya pas de l'en distraire.

D'abord mademoiselle de Cardoville ne s'apercevait pas de la direction que suivait la voiture; puis, le docteur n'était pas fâché de réfléchir à ce qu'il venait d'apprendre; avec sa perspicacité habituelle il pressentit vaguement qu'il s'agissait pour l'abbé d'Aigrigny d'une affaire d'héritage, il se promit d'en faire immédiatement le sujet d'un rapport secret; de deux choses l'une : ou M. d'Aigrigny agissait dans cette circonstance d'après les instructions de l'ordre, ou il agissait selon son inspiration personnelle; dans le premier cas, le rapport secret du docteur a qui de droit, constatait un fait; dans le second, il en révélait un autre.

Pendant quelque temps mademoiselle de Cardoville et M. Baleinier gardèrent donc un profond silence, qui n'était même plus interrompu par le bruit des roues de la voiture, roulant alors sur une épaisse couche de neige, car les rues devenaient de plus en plus désertes.

Malgré sa perfide habileté, malgré son audace, malgré l'aveuglement de sa dupe, le docteur n'était pas absolument rassuré sur le résultat de la machination; le moment critique approchait, et le moindre soupçon, maladroitement éveillé chez Adrienne, pouvait ruiner les projets du docteur.

Adrienne, déjà fatiguée des émotions de cette pénible journée, tressaillait de temps à autre, car le froid devenait de plus en plus pénétrant, et, dans sa précipitation à accompagner M. Baleinier, elle avait oublié de prendre un châle ou un manteau.

Depuis quelque temps la voiture longeait un grand mur très-élevé, qui, à travers la neige, se dessinait en blanc sur un ciel complètement noir.

Le silence était profond et morne.

La voiture s'arrêta.

Le valet de pied alla heurter à une grande porte coèhère d'une façon particulière; d'abord il frappa deux coups précipités, puis un autre séparé par un assez long intervalle.

Adrienne ne remarqua pas cette circonstance, car les coups avaient été peu bruyants, et d'ailleurs le docteur avait aussitôt pris la parole afin de couvrir par sa voix le bruit de cette espèce de signal.

« Enfin, nous voici arrivés, — avait-il dit gaiement à Adrienne : — soyez bien séduisante, c'est-à-dire soyez vous-même.

— Soyez tranquille, je ferai de mon mieux, — dit en souriant Adrienne; puis elle ajouta, frissonnant malgré elle : — Quel froid noir!... Je vous avoue, mon bon monsieur Baleinier, qu'après avoir été chercher mes pauvres petites parentes chez la mère de notre brave ouvrier, je retrouverai ce soir avec un vif plaisir mon joli salon bien chaud et bien brillamment éclairé; car vous savez mon aversion pour le froid et pour l'obscurité.

— C'est tout simple, — dit galamment le docteur; — les plus charmantes fleurs ne s'épanouissent qu'à la lumière et à la chaleur. »

Pendant que le médecin et mademoiselle de Cardoville échangeaient ces paroles, la lourde porte cochère avait crié sur ses gonds et la voiture était entrée dans la cour.

Le docteur descendit le premier pour offrir son bras à Adrienne.





CHAPITRE II.

LE CABINET DU MINISTRE.

La voiture était arrêtée devant un petit perron couvert de neige et exhaussé de quelques marches qui conduisaient à un vestibule éclairé par une lampe.

Adrienne, pour gravir les marches un peu glissantes, s'appuya sur le bras du docteur.

« Mon Dieu ! comme vous tremblez... — lui dit celui-ci.

— Oui... — dit la jeune fille en frissonnant, — je ressens un froid mortel. Dans ma précipitation, je suis sortie sans châle... Mais comme cette maison a l'air triste ! — ajouta-t-elle en montant le perron.

— C'est ce qu'on appelle le petit hôtel du ministère, le *sanctus sanctorum* où notre homme d'Etat se retire loin du bruit des profanes, — dit M. Balemier en souriant. — Donnez-vous la peine d'entrer. »

Et il poussa la porte d'un assez grand vestibule complètement désert.

« On a bien raison de dire, — reprit M. Balemier cachant une assez vive émotion sous une apparence de gaieté, — maison de ministre... maison de parvenu... pas un valet de pied (pas un garçon de bureau, devrais-je dire) à l'anti-chambre... Mais heureusement, — ajouta-t-il en ouvrant la porte d'une pièce qui communiquait au vestibule :

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

Mademoiselle de Cardoville fut introduite dans un salon tendu de papier vert

à dessins veloutés, et modestement meublé de chaises et de fauteuils d'acajou recouverts en velours d'Utrecht jaune; le parquet brillait, soigneusement ciré; une lampe circulaire, qui ne donnait au plus que le tiers de sa clarté, était suspendue beaucoup plus haut qu'on ne les suspend ordinairement. Trouvant cette demeure singulièrement modeste pour l'habitation d'un ministre, Adrienne, quoi qu'elle n'eût aucun soupçon, ne put s'empêcher de faire un mouvement de surprise, et s'arrêta une minute sur le seuil de la porte. M. Balemier, qui lui donnait le bras, devina la cause de son étonnement, et lui dit en souriant :

« Ce logis vous semble bien mesquin pour une Excellence, n'est-ce pas? Mais si vous saviez ce que c'est que l'économie constitutionnelle!... Du reste, vous allez voir un *Monseigneur* qui a l'air aussi... mesquin que son mobilier... Mais veuillez m'attendre une seconde... je vais prévenir le ministre et vous annoncer à lui... Je reviens dans l'instant. »

Et dégageant doucement son bras de celui d'Adrienne, qui se serrait involontairement contre lui, le médecin alla ouvrir une petite porte latérale par laquelle il s'esquiva.

Adrienne de Cardoville resta seule.

La jeune fille, bien qu'elle ne pût s'expliquer la cause de cette impression, trouva sinistre cette grande chambre froide, nue, aux croisées sans rideaux; puis, peu à peu remarquant dans son ameublement plusieurs singularités qu'elle n'avait pas d'abord aperçues, elle se sentit saisie d'une inquiétude indéfinissable...

Ainsi, s'étant approchée du foyer éteint, elle vit avec surprise qu'il était fermé par un treillis de fer qui condamnait complètement l'ouverture de la cheminée, et que les pincettes et la pelle étaient attachées par des chaînettes de fer. Déjà assez étonnée de cette bizarrerie, elle voulut, par un mouvement machinal, attirer à elle un fauteuil placé près de la boiserie... Ce fauteuil resta immobile...

Adrienne s'aperçut alors que le dossier de ce meuble était, comme celui des autres sièges, attaché à l'un des panneaux par deux petites pattes de fer.

Ne pouvant s'empêcher de sourire, elle se dit : « Aurait-on assez peu de confiance dans l'homme d'État chez qui je suis, pour attacher les meubles aux murailles? »

Adrienne avait pour ainsi dire fait cette plaisanterie un peu forcée, afin de lutter contre sa pénible préoccupation, qui augmentait de plus en plus, car le silence le plus profond, le plus morne, régnait dans cette demeure, où rien ne révélait le mouvement, l'activité qui entourent ordinairement un grand centre d'affaires.

Seulement de temps à autre, la jeune fille entendait les violentes rafales du vent qui soufflait au dehors.

Plus d'un quart d'heure s'était passé, M. Balemier ne revenait pas.

Dans son impatience inquiète, Adrienne voulut appeler quelqu'un afin de s'informer de M. Balemier et du ministre; elle leva les yeux pour chercher un cordon de sonnette aux côtés de la glace; elle n'en vit pas; mais elle s'aperçut que ce qu'elle avait pris jusqu'alors pour une glace, grâce à la demi-obscurité de cette pièce, était une grande feuille de fer-blanc très-luisant. En s'approchant plus près, elle heurta un flambeau de bronze... ce flambeau était, comme la pendule, scellé au marbre de la cheminée.

Dans certaines dispositions d'esprit, les circonstances les plus insignifiantes prennent souvent des proportions effrayantes; ainsi ce flambeau immobile, ces

meubles attachés à la boiserie, cette glace remplacée par une feuille de fer-blanc, ce profond silence, l'absence de plus en plus prolongée de M. Baleinier, impressionnèrent si vivement Adrienne, qu'elle commença de ressentir une sourde frayeur.

Telle était pourtant sa confiance absolue dans le médecin, qu'elle en vint à se reprocher son effroi, se disant qu'après tout, ce qui le causait, n'avait aucune importance réelle, et qu'il était déraisonnable de se préoccuper de si peu de chose.

Quant à l'absence de M. Baleinier, elle se prolongeait sans doute parce qu'il attendait que les occupations du ministre le laissassent libre de recevoir.

Néanmoins, quoiqu'elle tâchât de se rassurer ainsi, la jeune fille, dominée par sa frayeur, se permit ce qu'elle n'aurait jamais osé sans cette occurrence, elle s'approcha peu à peu de la petite porte par laquelle avait disparu le médecin, et prêta l'oreille.

Elle suspendit sa respiration, écouta... et n'entendit rien...

Tout à coup un bruit à la fois sourd et pesant, comme celui d'un corps qui tombe, retentit au-dessus de sa tête,... il lui sembla même entendre un gémissement étouffé.

Levant vivement les yeux, elle vit tomber quelques parcelles de peinture écaillée, détachées sans doute par l'ébranlement du plancher supérieur.

Ne pouvant résister davantage à son effroi, Adrienne courut à la porte par laquelle elle était entrée avec le docteur, afin d'appeler quelqu'un. A sa grande surprise elle trouva cette porte fermée en dehors.

Pourtant depuis son arrivée elle n'avait entendu aucun bruit de clef dans la serrure, qui du reste était extérieure.

De plus en plus effrayée, la jeune fille se précipita vers la petite porte par laquelle avait disparu le médecin, et auprès de laquelle elle venait d'écouter... Cette porte était aussi extérieurement fermée...

Voulant cependant encore lutter contre la terreur qui la gagnait invinciblement, Adrienne appela à son aide la fermeté de son caractère, et voulut, comme on dit vulgairement, se raisonner.

« Je me serai trompée, — dit-elle ; — je n'aurai entendu qu'une chute, le gémissement n'existe que dans mon imagination... il y a mille raisons pour que ce soit quelque chose et non pas quelqu'un qui soit tombé... mais ces portes fermées... Peut-être on ignore que je suis ici, on aura cru qu'il n'y avait personne dans cette chambre. »

En disant ces mots, Adrienne regarda autour d'elle avec anxiété; puis elle ajouta d'une voix ferme : « Pas de faiblesse, il ne s'agit pas de chercher à m'étourdir sur ma situation... et de vouloir me tromper moi-même; il faut au contraire la voir bien en face. Évidemment je ne suis pas ici chez un ministre,... mille raisons me le prouvent maintenant... M. Baleinier m'a donc trompée... Mais alors dans quel but, pourquoi m'a-t-il amenée ici, et où suis-je? »

Ces deux questions semblèrent à Adrienne aussi insolubles l'une que l'autre; seulement il lui resta démontré qu'elle était victime de la perfidie de M. Baleinier. Pour cette âme loyale, généreuse, une telle certitude était si horrible qu'elle voulut encore essayer de la repousser en songeant à la confiante amitié qu'elle avait toujours témoignée à cet homme; aussi Adrienne se dit avec amertume : « Voilà comme la faiblesse, comme la peur, vous conduisent souvent à des suppositions

injustes, odieuses; oui, car il n'est permis de croire à une tromperie si infernale qu'à la dernière extrémité... et lorsqu'on y est forcé par l'évidence; appelons quelqu'un, c'est le seul moyen de m'éclairer complètement. »

Puis se souvenant qu'il n'y avait pas de souvette, elle dit : « Il n'importe, frappons, on viendra sans doute. »

Et, de son petit poing délicat, Adrienne heurta plusieurs fois à la porte. Au bruit sourd et mat que rendit cette porte, on pouvait deviner qu'elle était fort épaisse.

Rien ne répondit à la jeune fille.

Elle courut à l'autre porte.

Même appel de sa part, même silence profond... interrompu çà et là au dehors par les mugissements du vent.

« Je ne suis pas plus peureuse qu'une autre, — dit Adrienne en tressaillant; — je ne sais si c'est le froid mortel qu'il fait ici... mais je frissonne malgré moi; je tâche bien de me défendre de toute faiblesse, cependant il me semble que tout le monde trouverait comme moi ce qui se passe ici.. étrange... effrayant. »

Tout à coup, des cris, ou plutôt des hurlements sauvages, affreux, éclatèrent avec furie dans la pièce située au-dessus de celle où elle se trouvait, et peu de temps après, une sorte de piétinement sourd, violent, saecadé, ébranla le plafond, comme si plusieurs personnes se fussent livrées à une lutte énergique.

Dans son saisissement, Adrienne poussa un grand cri d'effroi, devint pâle comme une morte, resta un moment immobile de stupeur, puis s'élança à l'une des fenêtres fermées par des volets, et l'ouvrit brusquement.

Une violente rafale de vent mêlée de neige fondue fouetta le visage d'Adrienne, s'engouffra dans le salon, et après avoir fait vaciller et flamboyer la lumière fumeuse de la lampe, l'éteignit...

Ainsi plongée dans une profonde obscurité, les mains crispées aux barreaux dont la fenêtre était garnie, mademoiselle de Carloville, cédant enfin à sa frayeur si longtemps contenue, allait appeler au secours, lorsqu'un spectacle inattendu la rendit muette de terreur pendant quelques minutes.

Un corps de logis parallèle à celui où elle se trouvait, s'élevait à peu de distance.

Au milieu des noires ténèbres qui remplissaient l'espace, une large fenêtre rayonnait, éclairée...



A travers ses vitres sans rideaux, Adrienne aperçut une figure blanche, livide, décharnée, traînant après soi une sorte de lineul, et qui sans cesse passait et

repassait précipitamment devant la croisée, mouvement à la fois brusque et continu.



Le regard attaché sur cette fenêtre qui brillait dans l'ombre, Adrienne resta comme fascinée par cette lugubre vision ; puis ce spectacle portant sa terreur à son comble, elle appela au secours de toutes ses forces, sans quitter les barreaux de la fenêtre où elle se tenait cramponnée. Au bout de quelques secondes, et pendant qu'elle appelait ainsi à son aide, deux grandes femmes entrèrent silencieusement dans le salon où se trouvait mademoiselle de Cardoville, qui, toujours cramponnée à la fenêtre, ne put les apercevoir.

Ces deux femmes, âgées de quarante à quarante-cinq ans, robustes, viriles, étaient négligemment et sordidement vêtues, comme des chambrières de basse condition ; par-dessus leurs habits, elles portaient de grands tabliers de toile bleue qui, montant jusqu'au cou où ils s'échaneraient, tombaient jusqu'à leurs pieds.

L'une, tenant une lampe, avait une large face rouge et luisante, un gros nez

bourgeonné, de petits yeux verts et des cheveux couleur de filasse ébouriffés sous son bonnet d'un blanc sale.



L'autre, jaune, sèche, osseuse, portait un bonnet de deuil qui encadrait étroitement sa maigre figure terreuse, pareheminée, marquée de petite vérole et durement accentuée par deux gros soureils noirs; quelques longs poils gris ombrageaient sa lèvre supérieure.

Cette femme tenait à la main, à demi déployé, une sorte de vêtement de forme étrange en épaisse toile grise.

Toutes deux étaient donc silencieusement entrées par la petite porte au moment où Adrienne, dans son épouvante, s'attachait au grillage de la fenêtre en criant : Au secours!...

D'un signe ces femmes se montrèrent la jeune fille, et, pendant que l'une posait la lampe sur la cheminée, l'autre (celle qui portait le bonnet de deuil), s'approchant de la croisée, appuya sa grande main osseuse sur l'épaule de mademoiselle de Cardoville.

Se retournant brusquement, celle-ci poussa un nouveau cri d'effroi à la vue de cette sinistre figure.

Ce premier mouvement de stupeur passé, Adrienne se rassura presque; si repoussante que fût cette femme, c'était du moins quelqu'un à qui elle pouvait parler; elle s'écria donc vivement d'une voix altérée : « Où est M. Baleinier ? »

Les deux femmes se regardèrent, échangèrent un signe d'intelligence et ne répondirent pas.

« Je vous demande, madame, — reprit Adrienne, où est M. Baleinier, qui m'a amenée ici... je veux le voir à l'instant... »

— Il est parti, — dit la grosse femme.

— Parti!... — s'écria Adrienne, — parti sans moi... Mais qu'est-ce que cela signifie? mon Dieu!... »



LA GERVAISE.

Puis, après un moment de réflexion, elle reprit : « Allez me chercher une voiture... »

Les deux femmes se regardèrent en haussant les épaules.

« Je vous prie, madame, — reprit Adrienne d'une voix contenue, — de m'aller chercher une voiture, puisque M. Baleinier est parti sans moi; je veux sortir d'ici.

— Allons, allons, madame, — dit la grande femme (on l'appelait *la Thomas*) n'ayant pas l'air d'entendre ce que disait Adrienne, — voilà l'heure... il faut venir vous coucher.

— Me coucher!! — s'écria mademoiselle de Cardoville avec épouvante. — Mais, mon Dieu! c'est à en devenir folle... — Puis, s'adressant aux deux femmes :

— Quelle est cette maison? où suis-je? répondez.

— Vous êtes dans une maison, — dit la Thomas d'une voix rude, — où il ne faut pas crier par la fenêtre, comme tout à l'heure.

— Et où il ne faut pas non plus éteindre les lampes, comme vous venez de le faire... sans ça, — reprit l'autre femme appelée Gervaise, — nous nous fâcherions... »

Adrienne, ne trouvant pas une parole, frissonnant d'épouvante, regardait tour à tour ces horribles femmes avec stupeur; sa raison s'épuisait en vain à comprendre ce qui se passait. Tout à coup elle eut l'air d'avoir deviné et s'écria :

« Je le vois, il y a ici méprise... je ne me l'explique pas... Mais enfin, il y a une méprise... vous me prenez pour une autre... Savez-vous qui je suis?... Je me nomme Adrienne de Cardoville!... Ainsi, vous le voyez... je suis libre de sortir d'ici; personne n'a le droit de me retenir de force... Ainsi, je vous l'ordonne, allez à l'instant me chercher une voiture... S'il n'y en a pas dans ce quartier, donnez-moi quelqu'un qui m'accompagne et me conduise chez moi rue de Babylone, à l'hôtel Saint-Dizier. Je récompenserai généreusement cette personne, et vous aussi... »

— Ah ça, aurons-nous bientôt fini? — dit la Thomas; — à quoi bon nous dire tout ça?

— Prenez garde, — reprit Adrienne, qui voulait avoir recours à tous les moyens, — si vous me reteniez de force ici... ce serait bien grave... vous ne savez pas à quoi vous vous exposez!...

— Voulez-vous venir vous coucher, oui ou non? — dit la Gervaise d'un air impatient et dur.

— Écoutez, madame, — reprit précipitamment Adrienne, — laissez-moi sortir... et je vous donne à chacune deux mille francs... N'est-ce pas assez? je vous en donne dix... vingt... ce que vous voudrez;... je suis riche... mais que je sorte... mon Dieu!... que je sorte... je ne veux pas rester... j'ai peur ici, moi... — s'écria la malheureuse jeune fille avec un accent déchirant.

— Vingt mille francs!... comme c'est ça, dis donc, la Thomas!

— Laisse donc tranquille, Gervaise, c'est toujours leur même chanson à toutes...

— Eh bien!... puisque raisons, prières, menaces sont vaines, — dit Adrienne puisant une grande énergie dans sa position désespérée, — je vous déclare que je veux sortir, moi... et à l'instant... Nous allons voir si l'on a l'audace d'employer la force contre moi!... »

Et Adrienne fit résolument un pas vers la porte.

A ce moment, les cris sauvages et rauques qui avaient précédé le bruit de

lutte dont Adrienne avait été si effrayée, retentirent de nouveau; mais cette fois, ces hurlements affreux ne furent accompagnés d'aucun piétinement.

« Oh! quels cris! — dit Adrienne en s'arrêtant; et, dans sa frayeur, elle se rapprocha des deux femmes. — Ces cris... les entendez-vous?... Mais qu'est-ce donc que cette maison, mon Dieu, où l'on entend cela? Et puis là-bas? — ajouta-t-elle presque avec égarement en montrant l'autre corps de logis, dont une fenêtre brillait éclairée dans l'obscurité, fenêtre devant laquelle la figure blanche passait et repassait toujours. — Là-bas! voyez-vous?... Qu'est-ce que cela?...

— Eh bien! — dit la Thomas, — c'est des personnes qui, comme vous, n'ont pas été sages...

— Que dites-vous? — s'écria mademoiselle de Cardoville en joignant les mains avec terreur. — Mais... mon Dieu! qu'est-ce donc que cette maison? qu'est-ce qu'on leur fait donc?...

— On leur fait ce qu'on vous fera si vous êtes méchante et si vous refusez de venir vous coucher, — reprit la Gervaise.

— On leur met... ça, — dit la Thomas en montrant l'objet qu'elle tenait sous son bras, — oui, on leur met la *camisole*...

— Ah! ! » fit Adrienne en cachant son visage dans ses mains avec terreur.

Une révélation terrible venait de l'éclairer... Enfin, elle comprenait tout...

Après les vives émotions de la journée, ce dernier coup devait avoir une réaction terrible : la jeune fille se sentit défaillir; ses mains retombèrent, son visage devint d'une effrayante pâleur, tout son corps trembla, et elle eut à peine la force de dire d'une voix éteinte en tombant à genoux, et désignant la *camisole* d'un regard terrifié : « Oh! non... par pitié, pas cela... grâce... madame... Je ferai... ce... que... vous voudrez... »

Puis les forces lui manquant, elle s'affaissa sur elle-même, et, sans ces femmes, qui coururent à elle et la reçurent évanouie dans leurs bras, elle retombait sur le parquet.

« Un évanouissement, ça n'est pas dangereux... — dit la Thomas, — portons-la sur son lit... nous la déshabillerons pour la coucher, et ça ne sera rien.

— Transporte-la, toi, — dit la Gervaise. — Moi, je vais prendre la lampe. »

Et la Thomas, grande et robuste, souleva mademoiselle de Cardoville comme elle eût soulevé un enfant endormi, l'emporta dans ses bras et suivit sa compagne dans la chambre par laquelle M. Baleinier avait disparu.

Cette chambre, d'une propreté parfaite, était d'une nudité glaciale; un papier verdâtre couvrait les murs, un petit lit de fer très-bas, à chevet formant tablette, se dressait à l'un des angles; un poêle, placé dans la cheminée, était entouré d'un grillage de fer qui en défendait l'approche; une table attachée au mur, une chaise placée devant cette table et aussi fixée au parquet, une commode d'acajou et un fauteuil de paille composaient ce triste mobilier; la croisée, sans rideaux, était intérieurement garnie d'un grillage de fer destiné à empêcher le bris des carreaux. C'est dans ce sombre réduit, qui offrait un si pénible contraste avec son ravissant petit palais de la rue de Babylone, qu'Adrienne fut apportée par la Thomas, qui, aidée de Gervaise, assit sur le lit mademoiselle de Cardoville inanimée. La lampe fut placée sur la tablette du chevet.

Pendant que l'une des gardiennes la soutenait, l'autre dégrafait et ôtait la robe de drap de la jeune fille; celle-ci penchait languissamment sa tête sur sa poitrine.



LA THOMAS.

Quoique évanouie, deux grosses larmes coulaient lentement de ses grands yeux fermés dont les longs cils noirs faisaient ombre sur ses joues d'une pâleur transparente... Son cou et son sein d'ivoire étaient inondés des flots de soie dorée de sa magnifique chevelure dénouée lors de sa chute... Lorsque délaçant le corset de satin, moins doux, moins frais, moins blanc que ce corps virginal et charmant qui, souple et svelte, s'arrondissait sous la dentelle et la batiste comme une statue d'albâtre légèrement rosée, l'horrible mégère toucha de ses grosses mains rouges, calleuses et gercées, les épaules et les bras nus de la jeune fille... celle-ci, sans revenir complètement à elle, tressaillit involontairement à ce contact rude et brutal.

« A-t-elle des petits pieds! — dit la gardienne, qui, s'étant ensuite agenouillée, déchaussait Adrienne; — ils tiendraient tous deux dans le creux de ma main. »

En effet, un petit pied vermeil et satiné comme un pied d'enfant, et çà et là veiné d'azur, fut bientôt mis à nu, ainsi qu'une jambe à cheville et à genou roses, d'un contour aussi fin, aussi pur que celui de la Diane antique.

« Et ses cheveux, sont-ils longs! — dit la Thomas, — sont-ils longs et doux!... elle pourrait marcher dessus... ça serait pourtant dommage de les couper pour lui mettre de la glace sur le crâne. »

Et ce disant, la Thomas tordit comme elle le put cette magnifique chevelure derrière la tête d'Adrienne.

Hélas! ce n'était plus la légère et blanche main de Georgette, de Florine ou d'Hébé, qui coiffaient leur belle maîtresse avec tant d'amour et d'orgueil!

Aussi, en sentant de nouveau le rude contact des mains de la gardienne, le même tressaillement nerveux dont la jeune fille avait été déjà saisie se renouvela, mais plus fréquent et plus fort. Fut-ce, pour ainsi dire, une sorte de répulsion instinctive, magnétiquement perçue pendant son évanouissement, fut-ce le froid de la nuit... bientôt Adrienne frissonna de nouveau, et peu à peu revint à elle..

Il est impossible de peindre son épouvante, son horreur, son indignation chassamment courroucée, lorsque écartant de ses deux mains les nombreuses boucles de cheveux qui couvraient son visage baigné de larmes, elle se vit, en reprenant tout à fait ses esprits, elle se vit demi-nue entre ces deux affreuses mégères, Adrienne poussa d'abord un cri de honte, de pudeur et d'effroi; puis, afin d'échapper aux regards de ces deux femmes, par un mouvement plus rapide que la pensée, elle renversa brusquement la lampe qui était placée sur la tablette du chevet de son lit, et qui s'éteignit en se brisant sur le parquet.

Alors, au milieu des ténèbres, la malheureuse enfant, s'enveloppant dans ses couvertures, éclata en sanglots déchirants...

Les gardiennes s'expliquèrent le cri et la violente action d'Adrienne en les attribuant à un accès de folie furieuse.

« Ah! vous recommencez à éteindre et à briser les lampes... il paraît que c'est là votre idée, à vous! — s'écria la Thomas courroucée en marchant à tâtons dans l'obscurité. — Bon... je vous ai avertie... vous allez avoir cette nuit la camisole comme la folle de là-haut.

— C'est ça, — dit l'autre, — tiens-la bien, la Thomas, je vais aller chercher de la lumière... à nous deux nous en viendrons à bout.

— Dépêche-toi... car avec son petit air douxereux... il paraît qu'elle est tout bonnement furieuse... et qu'il faudra passer la nuit à côté d'elle...

Triste et douloureux contraste.

Le matin Adrienne s'était levée libre, souriante, heureuse, au milieu de toutes les merveilles du luxe et des arts, entourée des soins délicats et empressés de trois charmantes jeunes filles qui la servaient ;... dans sa généreuse et folle humeur elle avait ménagé à un jeune prince indien, son parent, une surprise d'une magnificence splendide et féerique ; elle avait pris la plus noble résolution au sujet des deux orphelines ramenées par Dagobert... Dans son entretien avec madame de Saint-Dizier... elle s'était montrée tour à tour fière et sensible, mélancolique et gaie, ironique et grave... loyale et courageuse... Enfin si elle venait dans cette maison maudite, c'était pour demander la grâce d'un honnête et laborieux artisan...

Et le soir... mademoiselle de Cardoville, livrée par une trahison infâme aux mains grossières de deux ignobles gardiennes de folles, sentait ses membres délicats durement emprisonnés dans cet abominable vêtement des fous, appelé la *camisole*.



.....

Mademoiselle de Cardoville passa une nuit horrible, en compagnie des deux mégères.

Le lendemain matin, à neuf heures, quelle fut la stupeur de la jeune fille lorsqu'elle vit entrer dans sa chambre le docteur Baleinier toujours souriant, toujours bienveillant, toujours paternel !

« Eh bien, mon enfant, — lui dit-il d'une voix affectueuse et douce, — comment avons-nous passé la nuit ? »



LE DOCTEUR BALEINIER VISITANT ADRIENNE.

CHAPITRE III.

LA VISITE.

Les gardiennes de mademoiselle de Cardoville, cédant à ses prières, et surtout à ses promesses d'être *sage*, ne lui avaient laissé la camisole qu'une partie de la nuit; au jour, elle s'était levée et habillée seule sans qu'on l'en eût empêchée.

Adrienne se tenait assise sur le bord de son lit; sa pâleur effrayante, la profonde altération de ses traits, ses yeux brillant du sombre feu de la fièvre, les tressaillements convulsifs qui l'agitaient de temps à autre, montraient déjà les funestes conséquences de cette nuit terrible sur cette organisation impressionnable et nerveuse. A la vue du docteur Balcinier, qui, d'un signe, fit sortir Gervaise et la Thomas, mademoiselle de Cardoville resta pétrifiée. Elle éprouvait une sorte de vertige en songeant à l'audace de cet homme;... il osait se présenter devant elle!...

Mais lorsque le médecin répéta de sa voix douce et d'un ton pénétré d'affectueux intérêt: « Eh bien, ma pauvre enfant... comment avons-nous passé la nuit?... »

Adrienne porta vivement ses mains à son front brûlant comme pour se demander si elle rêvait. Puis, regardant le médecin, ses lèvres s'entr'ouvrirent;... mais elles tremblèrent si fort, qu'il lui fut impossible d'articuler un mot... La colère, l'indignation, le mépris, et surtout ce ressentiment si atrocement douloureux que cause aux nobles cœurs la confiance lâchement trahie, bouleversaient tellement Adrienne, qu'interdite, oppressée, elle ne put, malgré elle, rompre le silence.

« Allons!... allons! je vois ce que c'est, — dit le docteur en secouant tristement la tête; — vous m'en voulez beaucoup... n'est-ce pas? Eh mon Dieu!... je m'y attendais, ma chère enfant... »

Ces mots prononcés avec une hypocrite effronterie firent bondir Adrienne; elle se leva, ses joues pâles s'enflammèrent, son grand œil noir étincela, elle redressa fièrement son beau visage; sa lèvre supérieure se releva légèrement par un sourire d'une dédaigneuse amertume, puis, silencieuse et courroucée, la jeune fille passa devant M. Balcinier, toujours assis, et se dirigea vers la porte d'un pas rapide et assuré. Cette porte, à laquelle on remarquait un petit guichet, était fermée extérieurement. Adrienne se retourna vers le docteur, lui montra la porte d'un geste impérieux et lui dit: « Ouvrez-moi cette porte!

— Voyons, ma chère demoiselle Adrienne, — dit le médecin, — calmez-vous... causons en bons amis... car, vous le savez... je suis votre ami... »

Et il aspira lentement une prise de tabac.

« Ainsi... monsieur, — dit Adrienne d'une voix tremblante de colère, — je ne sortirai pas d'ici encore aujourd'hui ?

— Hélas ! non... avec des exaltations pareilles... Si vous saviez comme vous avez le visage enflammé... les yeux ardents ;... votre pouls doit avoir quatre-vingts pulsations à la minute ;... je vous en conjure, ma chère enfant, n'aggravez pas votre état par cette fâcheuse agitation... »

Après avoir regardé fixement le docteur, Adrienne revint d'un pas lent se rasseoir au bord de son lit.

« A la bonne heure, reprit M. Baleinier, — soyez raisonnable... et je vous le dis encore : causons en bons amis.

— Vous avez raison, monsieur, — répondit Adrienne d'une voix brève, contenue et d'un ton parfaitement calme, — causons en amis... Vous voulez me faire passer pour folle... n'est-ce pas ?

— Je veux, ma chère enfant, qu'un jour vous ayez pour moi autant de reconnaissance que vous avez d'aversion... et cette aversion, je l'avais prévue ;... mais si pénibles que soient certains devoirs, il faut se résigner à les accomplir, — dit M. Baleinier en soupirant, et d'un ton si naturellement convaincu, qu'Adrienne ne put d'abord retenir un mouvement de surprise... Puis un rire amer effleurant ses lèvres :

— Ah !... décidément... tout ceci est pour mon bien ?...

— Franchement, ma chère demoiselle... ai-je jamais eu d'autre but que celui de vous être utile ?

— Je ne sais, monsieur, si votre impudence n'est pas encore plus odieuse que votre lâche trahison !...

— Une trahison ! — dit M. Baleinier en haussant les épaules d'un air peiné, — une trahison ! mais réfléchissez donc, ma pauvre enfant... croyez-vous que si je n'agissais pas loyalement, consciencieusement dans votre intérêt, je reviendrais ce matin affronter votre indignation, à laquelle je devais m'attendre ?... Je suis le médecin en chef de cette maison de santé qui m'appartient ;... mais... j'ai ici deux de mes élèves, médecins comme moi, qui me suppléent... je pouvais donc les charger de vous donner leurs soins... Eh bien, non... je n'ai pas voulu cela... je connais votre caractère, votre nature, vos antécédents... et même, abstraction faite de l'intérêt que je vous porte... mieux que personne, je puis vous traiter convenablement. »

Adrienne avait écouté M. Baleinier sans l'interrompre ; elle le regarda fixement, et lui dit : « Monsieur... combien vous paie-t-on... pour me faire passer pour folle ?

— Mademoiselle... — s'écria M. Baleinier, blessé malgré lui.

— Je suis riche... vous le savez, — reprit Adrienne avec un dédain écrasant, — je double la somme... qu'on vous donne... Allons, monsieur, au nom de... l'amitié, comme vous dites... accordez-moi du moins la faveur d'enchérir.

— Vos gardiennes, dans leur rapport de cette nuit, m'ont appris que vous leur aviez fait la même proposition, — dit M. Baleinier en reprenant tout son sang-froid.

— Pardon... monsieur... je leur avais offert ce que l'on peut offrir à de pauvres femmes sans éducation, que le malheur force d'accepter le pénible emploi qu'elles occupent... Mais un homme du monde comme vous ! un homme de grand savoir comme vous ! un homme de beaucoup d'esprit comme vous ! c'est différent ;

cela se paie plus cher; il y a de la trahison à tout prix... Ainsi, ne basez pas votre refus... sur la modicité de mes offres à ces malheureuses... Voyons, combien vous faut-il?

— Vos gardiennes, dans leur rapport de cette nuit, m'ont aussi parlé de menaces, — reprit M. Baleinier toujours très-froidement; — n'en avez-vous pas à m'adresser également? Tenez, ma chère enfant, croyez-moi, épuisons tout de suite les tentatives de corruption et les menaces de vengeance... Nous retomberons ensuite dans le vrai de la situation.

— Ah! mes menaces seront vaines! — s'écria mademoiselle de Cardoville, en laissant enfin éclater son emportement jusqu'alors contenu. — Ah! vous croyez, monsieur, qu'à ma sortie d'ici, car cette séquestration aura un terme, je ne dirai pas à haute voix votre indigne trahison! Ah! vous croyez que je ne dénoncerai pas au mépris, à l'horreur de tous votre infâme complicité avec madame de Saint-Dizier!... Ah! vous croyez que je tairai les affreux traitements que j'ai subis! Mais, si folle que je sois, je sais qu'il y a des lois, monsieur, et je leur demanderai réparation éclatante pour moi, honte, flétrissure et châtiment pour vous et pour les vôtres!... Car, entre nous... voyez-vous, ce sera désormais une haine... une guerre à mort... et je mettrai à la soutenir tout ce que j'ai de forces, d'intelligence et de...

— Permettez-moi de vous interrompre, ma chère mademoiselle Adrienne, — dit le docteur toujours parfaitement calme et affectueux, — rien ne serait plus nuisible à votre guérison que de folles espérances; elles vous entretiendraient dans un état d'exaltation déplorable; donc nettement posons les faits, afin que vous envisagiez clairement votre position: 1° Il est impossible que vous sortiez d'ici; 2° vous ne pouvez avoir aucune communication avec le dehors; 3° il n'entre dans cette maison que des gens dont je suis extrêmement sûr; 4° je suis complètement à l'abri de vos menaces et de votre vengeance, et cela parce que toutes les circonstances, tous les droits sont en ma faveur.

— Tous les droits!! m'enfermer ici...

— On ne s'y serait pas déterminé sans une foule de motifs plus graves les uns que les autres.

— Ah! il y a des motifs?...

— Beaucoup, malheureusement.

— Et on me les fera connaître, peut-être?

— Hélas! ils ne sont que trop réels, et si un jour vous vous adressiez à la justice, ainsi que vous m'en menaciez tout à l'heure, eh! mon Dieu, à notre grand regret, nous serions obligés de rappeler: — l'excentricité plus que bizarre de votre manière de vivre; — votre manie de costumer vos femmes; — vos dépenses exagérées; — l'histoire du prince indien, à qui vous offrez une hospitalité royale; — votre résolution, inouïe à dix-huit ans, de vouloir vivre seule comme un garçon; — l'aventure de l'homme trouvé caché dans votre chambre à coucher... — enfin l'on exhiberait le procès-verbal de votre interrogatoire d'hier, qui a été fidèlement recueilli par une personne chargée de ce soin.

— Comment... hier... — s'écria Adrienne avec autant d'indignation que de surprise...

— Mon Dieu, oui, afin d'être un jour en règle, si vous méconnaissiez l'intérêt que nous vous portons, nous avons fait sténographier vos réponses par un homme

qui se tenait dans une pièce voisine derrière une portière... et vraiment, lorsque, l'esprit plus reposé, vous relirez un jour de sang-froid cet interrogatoire... vous ne vous étonnerez plus de la résolution qu'on a été forcé de prendre...

— Poursuivez, monsieur, — dit Adrienne avec mépris.

— Les faits que je viens de vous citer étant donc avérés, reconnus, vous devez comprendre, ma chère mademoiselle Adrienne, que la responsabilité de ceux qui vous aiment est parfaitement à couvert ; ils ont dû chercher à guérir ce dérangement d'esprit, qui ne se manifeste encore, il est vrai, que par des manies, mais qui compromettrait gravement votre avenir s'il se développait davantage... Or, à mon avis, on peut en espérer la cure radicale, grâce à un traitement à la fois moral et physique... dont la première condition est de vous éloigner d'un bizarre entourage qui exalte si dangereusement votre imagination ; tandis que vivant ici dans la retraite, le calme bienfaisant d'une vie simple et solitaire... mes soins empressés, et, je puis le dire, paternels, vous amèneront peu à peu à une guérison complète...

— Ainsi, — dit Adrienne avec un rire amer, — l'amour d'une noble indépendance, la générosité, le culte du beau, l'aversion de ce qui est odieux et lâche, telles sont les maladies dont vous devez me guérir ; je crains d'être incurable, monsieur, car il y a bien longtemps que ma tante a essayé cette honnête guérison.

— Soit, nous ne réussissons peut-être pas, mais au moins nous tenterons ; vous le voyez donc bien... il y a une masse de faits assez graves pour motiver notre détermination, prise d'ailleurs en conseil de famille : ce qui me met complètement à l'abri de vos menaces... car c'était là que j'en voulais revenir ; un homme de mon âge, de ma considération, n'agit jamais légèrement dans de telles circonstances ; vous comprendrez donc maintenant ce que je vous disais tout à l'heure : en un mot, n'espérez pas sortir d'ici avant votre complète guérison, et persuadez-vous bien que je suis et que je serai toujours à l'abri de vos menaces... Ceci bien établi... parlons de votre état actuel avec tout l'intérêt que vous m'inspirez.

— Je trouve, monsieur... que si je suis folle vous me parlez bien raisonnablement.

— Vous, folle!!... grâce à Dieu... ma pauvre enfant... vous ne l'êtes pas encore... et j'espère bien que, par mes soins, vous ne le serez jamais... Aussi, pour vous empêcher de le devenir, il faut s'y prendre à temps... et, croyez-moi, il est plus que temps... Vous me regardez d'un air tout surpris... tout étrange... voyous... quel intérêt puis-je avoir à vous parler ainsi ? Est-ce la haine de votre tante que je favorise ? mais dans quel but ? Que peut-elle pour ou contre moi ? Je ne pense d'elle à cette heure ni plus ni moins de bien qu'hier. Est-ce que je vous tiens, à vous-même, un langage nouveau?... Ne vous ai-je pas hier plusieurs fois parlé de l'exaltation dangereuse de votre esprit, de vos manies bizarres ? J'ai agi de ruse pour vous amener ici... Eh ! sans doute !! j'ai saisi avec empressement l'occasion que vous m'offriez vous-même... c'est encore vrai, pauvre chère enfant... car jamais vous ne seriez venue ici volontairement ; un jour ou l'autre... il eût fallu trouver un prétexte pour vous y amener... et, ma foi, je vous l'avoue... je me suis dit : son intérêt avant tout... Fais ce que dois... adienne que pourra...»

A mesure que M. Baleinier parlait, la physionomie d'Adrienne, jusqu'alors alternativement empreinte d'indignation et de dédain, prenait une singulière expression d'angoisse et d'horreur... En entendant cet homme s'exprimer d'une

manière en apparence si naturelle, si sincère, si convaincue, et pour ainsi dire si juste et si raisonnable, elle se sentait plus épouvantée que jamais... Une atroce trahison revêtue de telles formes, l'effrayait cent fois plus que la haine franchement avouée de madame de Saint-Dizier... Elle trouvait enfin cette audacieuse hypocrisie tellement monstrueuse qu'elle la croyait presque impossible. Adrienne avait si peu l'art de cacher ses ressentiments que le médecin, habile et profond physionomiste, s'aperçut de l'impression qu'il produisait.

« Allons, — se dit-il, — c'est un pas immense;... au dédain et à la colère a succédé la frayeur... Le doute n'est pas loin... je ne sortirai pas d'ici sans qu'elle m'ait dit affectueusement : — Revenez bientôt, mon bon monsieur Baleinier. »

Le médecin reprit donc d'une voix triste et émue qui semblait partir du plus profond de son cœur : « Je le vois... vous vous défiez toujours de moi... ce que je dis n'est que mensonge, fourbe, hypocrisie, haine, n'est-ce pas?... Vous haïr... moi... et pourquoi? mon Dieu! que m'avez-vous fait? ou plutôt... vous accepterez peut-être cette raison comme plus déterminante pour un homme de ma sorte, — ajouta M. Baleinier avec amertume, — ou plutôt quel intérêt ai-je à vous haïr? Comment... vous... vous qui n'êtes dans l'état fâcheux où vous vous trouvez que par suite de l'exagération des plus généreux instincts... vous qui n'avez pour ainsi dire que la maladie de vos qualités... vous pouvez froidement, résolument, accuser un honnête homme qui ne vous a donné jusqu'ici que des preuves d'affection... l'accuser du crime le plus lâche, le plus noir, le plus abominable dont un homme puisse se souiller... Oui, je dis crime... parce que l'atroce trahison dont vous m'accusez ne mériterait pas d'autre nom. Tenez, ma pauvre enfant... c'est mal... bien mal, et je vois qu'un esprit indépendant peut montrer autant d'injustice et d'intolérance que les esprits les plus étroits. Cela ne m'irrite pas... non... mais cela me fait souffrir... Oui, je vous l'assure... bien souffrir. »

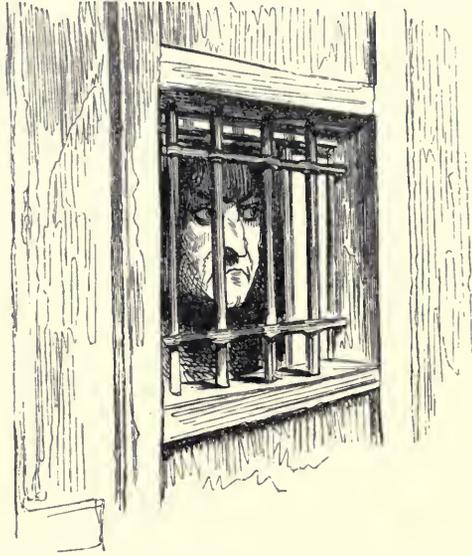
Et le docteur passa la main sur ses yeux humides. Il faut renoncer à rendre l'accent, le regard, la physionomie, le geste de M. Baleinier en s'exprimant ainsi. L'avoat le plus habile et le plus exercé, le plus grand comédien du monde n'aurait pas mieux joué cette scène que le docteur... et encore non, personne ne l'eût jouée aussi bien... car M. Baleinier, emporté malgré lui par la situation, était à demi convaincu de ce qu'il disait. En un mot il sentait toute l'horreur de sa perfidie; mais il savait aussi qu'Adrienne ne pourrait y croire, car il est des combinaisons si horribles que les âmes loyales et pures ne peuvent jamais les accepter comme possibles; si malgré soi un esprit élevé plonge du regard dans l'abîme du mal, au delà d'une certaine profondeur, il est pris de vertige et ne distingue plus rien. Et puis enfin les hommes les plus pervers ont un jour, une heure, un moment où ce que Dieu a mis de bon au cœur de toute créature se révèle malgré eux. Adrienne était trop intéressante, elle se trouvait dans une position trop cruelle pour que le docteur ne ressentît pas au fond du cœur quelque pitié pour cette infortunée; l'obligation où il était depuis longtemps de paraître lui témoigner de la sympathie, la charmante confiance que la jeune fille avait en lui étaient devenues pour cet homme de douces et chères habitudes... mais sympathie et habitudes devaient céder devant une implacable nécessité...

Ainsi le marquis d'Aigrigny idolâtrait sa mère;... mourante, elle l'appelait... et il était parti malgré ce dernier vœu d'une mère à l'agonie...

Après un tel exemple, comment M. Baleinier n'eût-il pas sacrifié Adrienne?

Les membres de l'ordre dont il faisait partie étaient à lui... mais il était à eux peut-être plus encore qu'ils n'étaient à lui, car une longue complicité dans le mal créa des liens indissolubles et terribles.

Au moment où M. Baleinier finissait de parler si chaleureusement à mademoiselle de Cardoville, la planche qui fermait extérieurement le guichet de la porte



glissa doucement dans sa rainure et deux yeux regardèrent attentivement dans la chambre. M. Baleinier ne s'en aperçut pas.

Adrienne ne pouvait détacher ses yeux du docteur, qui semblait la fasciner; muette, accablée, saisie d'une vague terreur, incapable de pénétrer dans les profondeurs ténébreuses de l'âme de cet homme, émue malgré elle par la sincérité moitié feinte, moitié vraie de son accent touchant et douloureux... la jeune fille eut un moment de doute. Pour la première fois il lui vint à l'esprit que M. Baleinier commettait une erreur affreuse... mais que peut-être il la commettait de bonne foi... D'ailleurs, les angoisses de la nuit, les dangers de sa position, son agitation fébrile, tout concourait à jeter le trouble et l'indécision dans l'esprit de la jeune fille; elle contemplait le médecin avec une surprise croissante; puis faisant un violent effort sur elle-même pour ne pas céder à une faiblesse dont elle entrevoyait vaguement les conséquences effrayantes, elle s'écria : « Non... non, monsieur... je ne veux pas... je ne puis croire... vous avez trop de savoir, trop d'expérience pour commettre une pareille erreur... »

— Une erreur... — dit M. Baleinier d'un ton grave et triste. — une erreur... laissez-moi vous parler au nom de ce savoir, de cette expérience que vous m'accordez; écoutez-moi quelques instants, ma chère enfant... et ensuite... je n'en appellerai... qu'à vous-même!...

— A moi-même... — reprit la jeune fille stupéfaite, — vous voulez me persuader que... — puis s'interrompant, elle ajouta en riant d'un rire convulsif : — Il

ne manquait, en effet, à votre triomphe, que de m'amener à avouer que je suis folle... que ma place est ici... que je vous dois...

— De la reconnaissance... oui, vous m'en devez, ainsi que je vous l'ai dit au commencement de cet entretien... Écoutez-moi donc; mes paroles seront cruelles, mais il est des blessures que l'on ne guérit qu'avec le fer et le feu. Je vous en conjure, ma chère enfant... réfléchissez... jetez un regard impartial sur votre vie passée... Écoutez-vous penser... et vous aurez peur... Souvenez-vous de ces moments d'exaltation étrange, pendant lesquels, disiez-vous, vous n'apparteniez plus à la terre... et puis surtout je vous en conjure pendant qu'il en est temps encore, à cette heure où votre esprit a conservé assez de lucidité pour comparer... comparez votre vie à celle des autres jeunes filles de votre âge. En est-il une seule qui vive comme vous vivez? qui pense comme vous pensez? à moins de vous croire si souverainement supérieure aux autres femmes que vous puissiez faire accepter, au nom de cette supériorité, une vie et des habitudes uniques dans le monde...

— Je n'ai jamais eu ce stupide orgueil... monsieur, vous le savez bien... — dit Adrienne en regardant le docteur avec un effroi croissant.

— Alors, ma pauvre enfant, à quoi attribuer votre manière de vivre si étrange, si inexplicable? Pourriez-vous jamais vous persuader à vous-même qu'elle est sensée? Ah! mon enfant, prenez garde... Vous en êtes encore à des originalités charmantes... à des excentricités poétiques... à des rêveries douces et vagues;... mais la pente est irrésistible, fatale... Prenez garde... prenez garde!... la partie saine, gracieuse, spirituelle de votre intelligence ayant encore le dessus... imprime son cachet à vos étrangetés... Mais vous ne savez pas, voyez-vous... avec quelle violence effrayante la partie insensée se développe et étouffe l'autre... à un moment donné. Alors ce ne sont plus des bizarreries gracieuses comme les vôtres... ce sont des insanités ridicules, sordides, hideuses.

— Ah!... j'ai peur... — dit la malheureuse enfant en passant ses mains tremblantes sur son front brûlant.

— Alors... — continua M. Baleinier d'une voix altérée, — alors les dernières lueurs de l'intelligence s'éteignent; alors... la folie... il faut bien prononcer ce mot épouvantable... la folie prend le dessus!... tantôt elle éclate en transports furieux, sauvages...

— Comme la femme... de là-haut... » murmura Adrienne.

Et le regard brûlant, fixe, elle leva lentement son doigt vers le plafond.

« Tantôt, — dit le médecin effrayé lui-même de l'effroyable conséquence de ses paroles, mais cédant à la fatalité de sa situation, — tantôt la folie est stupide, brutale; l'infortunée créature qui en est atteinte ne conserve plus rien d'humain, elle n'a plus que les instincts des animaux;... comme eux... elle mange avec voracité et puis comme eux elle va et vient dans la cellule où l'on est obligé de la renfermer... C'est là toute sa vie... toute...

— Comme la femme... de là-bas... »

Et Adrienne, le regard de plus en plus égaré, étendit lentement son bras vers la fenêtre du bâtiment que l'on voyait par la croisée de sa chambre.

— Eh bien oui!... — s'écria M. Baleinier, — comme vous, malheureuse enfant... ces femmes étaient jeunes, belles, spirituelles; mais, comme vous, hélas! elles avaient en elles ce germe fatal de l'insanité, qui, n'ayant pas été détruit à temps... a grandi... grandi... et pour toujours a étouffé leur intelligence...

— Oh! grâce... — s'écria mademoiselle de Cardoville, la tête bouleversée par la terreur, — grâce... ne me dites pas ces choses-là... Encore une fois... j'ai peur... tenez... emmenez-moi d'ici, je vous dis de m'emmener d'ici! — s'écria-t-elle avec un accent déchirant, — je finirais par devenir folle... »

Puis se débattant contre les redoutables angoisses qui venaient l'assaillir malgré elle, Adrienne reprit : « Non! oh non... ne l'espérez pas! je ne deviendrai pas folle, j'ai toute ma raison, moi; est-ce que je suis assez aveugle pour croire ce que vous me dites là!!... Sans doute, je ne vis comme personne, je ne pense comme personne, je suis étonnée de choses qui ne choquent personne : mais qu'est-ce que cela prouve? Que je ne ressemble pas aux autres... Ai-je mauvais cœur? suis-je envieuse, égoïste? Mes idées sont bizarres, je l'avoue, mon Dieu, je l'avoue; mais enfin, monsieur Baleinier, vous le savez bien, vous... leur but est généreux, élevé... — Et la voix d'Adrienne devint émue, suppliante; ses larmes coulèrent abondamment. — De ma vie je n'ai fait une action méchante; si j'ai eu des torts, c'est à force de générosité : parce qu'on voudrait voir tout le monde trop heureux autour de soi, on n'est pas folle pourtant... et puis, on sent bien soi-même si l'on est folle, et je sens que je ne le suis pas, et encore... maintenant est-ce que je le sais, vous me dites des choses si effrayantes de ces deux femmes de cette nuit... vous devez savoir cela mieux que moi... mais alors, — ajouta mademoiselle de Cardoville avec un accent de désespoir déchirant, — il doit y avoir quelque chose à faire; pourquoi, si vous m'aimez, avoir attendu si longtemps aussi? vous ne pouviez pas avoir pitié de moi plus tôt? Et ce qui est affreux... c'est que je ne sais pas seulement si je dois vous croire... car c'est peut-être un piège... mais non... non... vous pleurez... c'est donc vrai, alors... puisque vous pleurez... — ajouta-t-elle en regardant M. Baleinier, qui, en effet, malgré son cynisme et sa dureté, ne pouvait retenir ses larmes à la vue de ces tortures sans nom. — Vous pleurez sur moi... mais, mon Dieu! alors, il y a quelque chose à faire, n'est-ce pas... Oh! je ferai tout ce que vous voudrez... oh! tout... pour ne pas être comme ces femmes... comme ces femmes de cette nuit; et s'il était trop tard? oh! non... il n'est pas trop tard... n'est-ce pas, mon bon monsieur Baleinier?... Oh! maintenant, je vous demande pardon de ce que je vous ai dit quand vous êtes entré... C'est qu'alors, vous concevez... moi, je ne savais pas... »

A ces paroles brèves, entrecoupées de sanglots, et prononcées avec une sorte d'égaré ment févreux, succédèrent quelques minutes de silence pendant lesquelles le médecin, profondément ému, essuya ses larmes. Ses forces étaient à bout.

Adrienne avait caché sa figure dans ses mains; tout à coup elle redressa la tête : ses traits étaient plus calmes quoique agités par un tremblement nerveux. « Monsieur Baleinier, — dit-elle avec une dignité touchante, — je ne sais pas ce que je vous ai dit tout à l'heure; la crainte me faisait délirer, je erois; je viens de me recueillir. Écoutez-moi : je suis en votre pouvoir, je le sais; rien ne peut m'en arracher;... je le sais; êtes-vous pour moi un ennemi implacable?... êtes-vous un ami? je l'ignore; craignez-vous réellement, ainsi que vous me l'assurez, que ce qui n'est chez moi que bizarrerie à cette heure ne devienne de la folie plus tard; ou bien êtes-vous complice d'une machination infernale?... vous seul savez cela... Malgré mon courage, je me déclare vaincue. Quoi que ce soit qu'on veuille de moi... vous entendez?... quoi que ce soit... j'y souseris d'avance... j'en donne ma parole, et elle est loyale, vous le savez... Vous n'aurez donc plus aucun intérêt à

me retenir ici... Si, au contraire, vous croyez sincèrement ma raison en danger, et, je vous l'avoue, vous avez éveillé dans mon esprit des doutes vagues mais effrayants... alors, dites-le-moi, je vous en croirai... je suis seule à votre merci, sans amis, sans conseil... Eh bien! je me confie aveuglément à vous... Est-ce mon sauveur ou mon bourreau que j'implore?... je n'en sais rien... mais je lui dis :... Voilà mon avenir... voilà ma vie... prenez... je n'ai plus la force de vous la disputer... »



Ces paroles, d'une résignation navrante, d'une confiance désespérée, portèrent le dernier coup aux indécisions de M. Baleinier.

Déjà cruellement ému de cette scène, sans réfléchir aux conséquences de ce qu'il allait faire, il voulut du moins rassurer Adrienne sur les terribles et injustes craintes qu'il avait su éveiller en elle. Les sentiments de repentir et de bienveillance qui animaient M. Baleinier se lisaient sur sa physionomie. Ils s'y lisaient trop... Au moment où il s'approchait de mademoiselle de Cardoville pour lui prendre la main, une petite voix tranchante et aiguë se fit entendre derrière le guichet et prononça ces seuls mots : « Monsieur Baleinier... »

— Rodin... — murmura le docteur effrayé, — il m'épiait!!

— Qui vous appelle?... — demanda la jeune fille à M. Baleinier.

— Quelqu'un à qui j'ai donné rendez-vous ce matin... pour aller dans le couvent de Sainte-Marie, qui est voisin de cette maison, — dit le docteur avec accablement.

— Maintenant, qu'avez-vous à me répondre? » dit Adrienne avec une angoisse mortelle.

Après un moment de silence solennel, pendant lequel il tourna la tête vers le guichet, le docteur dit d'une voix profondément émue : « Je suis... ce que j'ai toujours été... un ami... incapable de vous tromper. »

Adrienne devint d'une pâleur mortelle. Puis elle tendit la main à M. Baleinier, et lui dit d'une voix qu'elle tâchait de rendre calme : « Merci... j'aurai du courage... Et ce sera-t-il bien long? »

— Un mois peut-être... la solitude... la réflexion, un régime approprié, mes soins dévoués... Rassurez-vous;... tout ce qui sera compatible avec votre état... vous sera permis; on aura pour vous toutes sortes d'égards... Si cette chambre vous déplaît, on vous en donnera une autre...

— Celle-ci ou une autre... peu importe, — répondit Adrienne avec un accablement morne et profond.

— Allons! courage... rien n'est désespéré...

— Peut-être... vous me flattez, — dit Adrienne avec un sourire sinistre. — Puis elle ajouta : — A bientôt donc... mon bon monsieur Baleinier! mon seul espoir est en vous maintenant. »

Et sa tête se pencha sur sa poitrine; ses mains retombèrent sur ses genoux, et elle resta assise au bord de son lit, pâle, immobile... érasée...

« Folle, — dit-elle lorsque M. Baleinier eut disparu, — peut-être folle... »

.

Nous nous sommes étendu sur cet épisode beaucoup moins *romanesque* que l'on ne pourrait le penser...

Plus d'une fois des intérêts, des vengeances, des machinations perfides ont abusé de l'imprudente facilité avec laquelle on reçoit quelquefois, de la main de leurs familles ou de leurs amis, des *pensionnaires* dans quelques maisons de santé particulières destinées aux aliénés.

Nous dirons plus tard notre pensée au sujet de la création d'une sorte d'inspection ressortissant de l'autorité ou de la magistrature civile, qui aurait pour but de surveiller périodiquement et fréquemment les établissements destinés à recevoir les aliénés... et d'autres établissements non moins importants, et encore plus en dehors de toute surveillance... nous voulons parler de certains couvents de femmes dont nous nous occuperons bientôt.

HUITIÈME PARTIE.

LE CONFESSEUR.

CHAPITRE PREMIER.

PRESENTIMENTS.



Pendant que les faits précédents se passaient dans la maison de santé du docteur Baleinier, d'autres scènes avaient lieu, environ à la même heure, rue Brise-Miche, chez Françoise Baudoin.

Sept heures du matin venaient de sonner à l'église de Saint-Merri, le jour était bas et sombre, le givre et le grésil pétillaient aux fenêtres de la triste chambre de la femme de Dagobert.

Ignorant encore l'arrestation de son fils, Françoise l'avait attendu la veille toute la soirée, et ensuite une partie de la nuit, au milieu d'inquiétudes navrantes; puis, cédant enfin à la fatigue, au sommeil, vers les trois heures du matin elle s'était jetée sur un matelas à côté du

lit de Rose et de Blanche. Dès le jour (il venait de paraître), Françoise se leva pour monter dans la mansarde d'Agricol, espérant, bien faiblement il est vrai, qu'il serait rentré depuis quelques heures.

Rose et Blanche venaient de se lever et de s'habiller. Elles se trouvaient seules dans cette chambre triste et froide.

Rabat-Joie, que Dagobert avait laissé à Paris, était étendu près du poêle refroidi, et, son long museau entre ses deux pattes de devant, il ne quittait pas de l'œil les deux sœurs.

Celles-ci, ayant peu dormi la nuit, s'étaient aperçues de l'agitation et des angoisses de la femme de Dagobert. Elles l'avaient vue tantôt marcher en se parlant à elle-même, tantôt prêter l'oreille au moindre bruit qui venait de l'escalier, et parfois s'agenouiller devant le crucifix placé à l'une des extrémités de la chambre. Les orphelines ne se doutaient pas qu'en priant avec ferveur pour son fils, l'excellente femme priait aussi pour elles. Car l'état de leur âme l'épouvantait.

La veille, après le départ précipité de Dagobert pour Chartres, Françoise, ayant assisté au lever de Rose et Blanche, les avait engagées à dire leur prière du matin; elles lui répondirent naïvement qu'elles n'en savaient aucune, et qu'elles ne priaient jamais autrement qu'en invoquant leur mère qui était dans le ciel. Lorsque Françoise, émue d'une douloureuse surprise, leur parla de catéchisme, de confirmation, de communion, les deux sœurs ouvrirent de grands yeux étonnés, ne comprenant rien à ce langage. Selon sa foi candide, la femme de Dagobert, épouvantée de l'ignorance des deux jeunes filles en matière de religion, crut leur âme dans un péril d'autant plus grave, d'autant plus menaçant, que leur ayant demandé si elles avaient au moins reçu le baptême (et elle leur expliqua la signification de ce sacrement), les orphelines lui répondirent qu'elles ne le croyaient pas, car il ne se trouvait ni église ni prêtre dans le hameau où elles étaient nées pendant l'exil de leur mère en Sibérie. En se mettant au point de vue de Françoise on comprendra ses terribles angoisses; car, à ses yeux, ces jeunes filles qu'elle aimait déjà tendrement, tant elles avaient de charme et de douceur, étaient, pour ainsi dire, de pauvres idolâtres innocemment vouées à la damnation éternelle; aussi, n'ayant pu retenir ses larmes ni cacher sa frayeur, elle les avait serrées dans ses bras, en leur promettant de s'occuper au plus tôt de leur salut, et en se désolant de ce que Dagobert n'eût pas songé à les faire baptiser en route. Or, il faut l'avouer, cette idée n'était nullement venue à l'ex-grenadier à cheval.

Quittant la veille Rose et Blanche pour se rendre aux offices du dimanche, Françoise n'avait pas osé les emmener avec elle, leur complète ignorance des choses saintes rendant leur présence à l'église, sinon scandaleuse, du moins inutile; mais Françoise, dans ses ferventes prières, implora ardemment la miséricorde céleste pour les orphelines, qui ne savaient pas leur âme dans une position si désespérée.

Rose et Blanche restaient donc seules dans la chambre en l'absence de la femme de Dagobert; elles étaient toujours vêtues de deuil; leurs charmantes figures semblaient encore plus pensives que tristes; quoiqu'elles fussent accoutumées à une vie bien malheureuse, dès leur arrivée dans la rue *Brise-Miche* elles s'étaient senties frappées du pénible contraste qui existait entre la pauvre demeure qu'elles venaient habiter, et les merveilles que leur imagination s'était figurées en songeant à Paris, cette ville d'or de leurs rêves. Bientôt cet étonnement si concevable fit place à des pensées d'une gravité singulière pour leur âge; la contemplation de

cette pauvreté digne et laborieuse fit profondément réfléchir les orphelines, non plus en enfants, mais en jeunes filles; admirablement servies par leur esprit juste et sympathique au bien, par leur noble cœur, par leur caractère à la fois délicat et courageux, elles avaient depuis vingt-quatre heures beaucoup observé, beaucoup médité.

« Ma sœur, — dit Rose à Blanche lorsque Françoise eut quitté la chambre, — la pauvre femme de Dagobert est bien inquiète. As-tu remarqué, cette nuit, son agitation? Comme elle pleurait! comme elle priait!

— J'étais émue comme toi de son chagrin, ma sœur, et je me demandais ce qui pouvait le causer...

— Je crains de le deviner... Oui, peut-être, est-ce nous qui sommes la cause de ses inquiétudes.

— Pourquoi, ma sœur? parce que nous ne savons pas de prières, et que nous ignorons si nous avons été baptisées?

— Cela a paru lui faire une grande peine, il est vrai; j'en ai été bien touchée, parce que cela prouve qu'elle nous aime tendrement... Mais je n'ai pas compris comment nous courions des dangers terribles, ainsi qu'elle disait...

— Ni moi non plus, ma sœur. Nous tâchons de ne rien faire qui puisse déplaire à notre mère, qui nous voit et nous entend...

— Nous aimons ceux qui nous aiment, nous ne laissons personne, nous nous résignons à tout ce qui nous arrive... quel mal peut-on nous reprocher?

— Aucun... mais vois-tu, ma sœur, nous pourrions en faire involontairement...

— Nous?

— Oui... et c'est pour cela que je te disais : Je crains que nous ne soyons cause des inquiétudes de la femme de Dagobert.

— Comment donc cela?

— Écoute, ma sœur... hier, madame Françoise a voulu travailler à ces sacs de grosse toile... que voilà sur la table...

— Oui... et au bout d'une demi-heure... elle nous a dit bien tristement qu'elle ne pouvait pas continuer... qu'elle n'y voyait plus clair... que ses yeux étaient perdus...

— Ainsi, elle ne peut plus travailler pour gagner sa vie...

— Non, c'est son fils, M. Agricol, qui la soutient... il a l'air si bon, si gai, si franc, et si heureux de se dévouer pour sa mère... Ah! c'est bien le digne frère de notre ange Gabriel!...

— Tu vas voir pourquoi je te parle du travail de M. Agricol... Notre bon vieux Dagobert nous a dit qu'en arrivant ici il ne lui restait plus que quelques pièces de monnaie.

— C'est vrai...

— Il est, ainsi que sa femme, hors d'état de gagner sa vie; un pauvre vieux soldat comme lui, que ferait-il?

— Tu as raison... il ne sait que nous aimer et nous soigner comme ses enfants.

— Il faut donc que ce soit encore M. Agricol qui soutienne son père... car Gabriel est un pauvre prêtre qui, ne possédant rien, ne peut rien pour ceux

qui l'ont élevé... Ainsi tu vois, c'est M. Agricol qui, seul, fait vivre toute la famille...

— Sans doute... il s'agit de sa mère... de son père... c'est son devoir, et il le fait de bon cœur...

— Oui, ma sœur... mais à nous, il ne nous doit rien...

— Que dis-tu, Blanche?

— Il va donc aussi être obligé de travailler pour nous, puisque nous n'avons rien au monde...

— Je n'avais pas songé à cela... C'est juste.

— Vois-tu, ma sœur, notre père a beau être due et maréchal de France, comme dit Dagobert... nous avons beau pouvoir espérer bien des choses de cette manière; tant que notre père ne sera pas ici, tant que nos espérances ne seront pas réalisées, nous serons toujours de pauvres orphelines, obligées d'être à charge à cette brave famille à qui nous devons tant, et qui après tout est si gênée... que...

— Pourquoi t'interromps-tu, ma sœur?

— Ce que je vais te dire ferait rire d'autres personnes; mais toi, tu comprendras: hier, la femme de Dagobert, en voyant manger ce pauvre *Rabat-Joie*, a dit tristement: Hélas! mon Dieu, il mange comme une personne... La manière dont elle a dit cela m'a donné envie de pleurer; juge s'ils sont pauvres... et pourtant, nous venons encore augmenter leur gêne... »

Et les deux sœurs se regardèrent tristement, tandis que *Rabat-Joie* faisait mine de ne pas entendre ce qu'on disait de sa voracité.

« Ma sœur, je te comprends... — dit Rose après un moment de silence. — Eh bien! il ne faut être à charge à personne... Nous sommes jeunes, nous avons bon courage. En attendant que notre position se décide, regardons-nous comme des filles d'ouvriers... Après tout, notre grand-père n'était-il pas artisan lui-même? Trouvons donc de l'ouvrage et gagnons notre vie... Gagner sa vie... Comme on doit être fière... heureuse!...

— Bonne petite sœur! — dit Blanche en embrassant Rose; — quel bonheur!... tu m'as prévenue... embrasse-moi!

— Comment?

— Ton projet... c'était aussi le mien... Oui, hier en entendant la femme de Dagobert s'écrier si tristement que sa vue était perdue... j'ai regardé tes bons grands yeux qui m'ont fait penser aux miens, et je me suis dit: Mais il me semble que si la pauvre femme de notre vieux Dagobert a perdu la vue... mesdemoiselles Rose et Blanche Simon y voient très-clair... ce qui est une compensation, — ajouta Blanche en souriant.

— Et après tout, mesdemoiselles Simon ne sont pas assez maladroites, — reprit Rose en souriant à son tour, pour ne pouvoir coudre de gros sacs de toile grise qui leur écorcheront peut-être un peu les doigts; mais c'est égal.

— Tu le vois, nous pensions à deux comme toujours; seulement je voulais te ménager une surprise et attendre que nous fussions seules pour te dire mon idée.

— Oui, mais il y a quelque chose qui me tourmente.

— Qu'est-ce donc?

— D'abord, Dagobert et sa femme ne manqueront pas de nous dire : Mesdemoiselles, vous n'êtes pas faites pour cela ; coudre de gros vilains sacs de toile ! Fi donc... les filles d'un maréchal de France : et puis, si nous insistons... Eh bien ! nous dira-t-on, il n'y a pas d'ouvrage à vous donner... Si vous en voulez... cherchez-en... mesdemoiselles. Et alors qui sera bien embarrassé ? mesdemoiselles Simon ; car où trouverons-nous de l'ouvrage ?

— Le fait est que quand Dagobert s'est mis quelque chose dans la tête...

— Oh ! après ça... en le câlinant bien...

— Oui, pour certaines choses... mais pour d'autres, il est intraitable. C'est comme si en route nous eussions voulu l'empêcher de se donner tant de peine pour nous...

— Ma sœur ! une idée, — s'écria Rose, — une excellente idée.

— Voyons, dis vite...

— Tu sais bien cette jeune ouvrière qu'on appelle la Mayeux, et qui paraît si serviable, si prévenante...

— Oh ! oui, et puis timide, discrète ; on dirait qu'elle a toujours peur de gêner en vous regardant. Tiens, hier, elle ne s'apercevait pas que je la voyais ; elle te contemplait d'un air si bon, si doux, elle semblait si heureuse, que les larmes me sont venues aux yeux tant je me suis sentie attendrie...

— Eh bien ! il faudra demander à la Mayeux comment elle fait pour trouver à s'occuper, car certainement elle vit de son travail.

— Tu as raison, elle nous le dira ; et quand nous le saurons, Dagobert aura beau nous gronder, vouloir faire le fier pour nous, nous serons aussi entêtées que lui.

— C'est cela, ayons du caractère ; prouvons-lui que nous avons, comme il le dit lui-même, du sang de soldat dans les veines.

— Tu prétends que nous serons peut-être riches un jour, mon bon Dagobert ?...

— lui dirons-nous, — eh bien !... tant mieux ; nous nous rappellerons ce temps-ci avec plus de plaisir encore.

— Ainsi, c'est convenu, n'est-ce pas, Rose ? La première fois que nous nous trouverons avec la Mayeux, il faudra lui faire notre confidence et lui demander des renseignements : elle est si bonne personne, qu'elle ne nous refusera pas.

— Aussi, quand notre père reviendra, il nous saura gré, j'en suis sûre, de notre courage.

— Et il nous applaudira d'avoir voulu nous suffire à nous-mêmes, comme si nous étions seules au monde. »

A ces mots de sa sœur, Rose tressaillit. Un nuage de tristesse, presque d'effroi, passa sur sa charmante figure, et elle s'écria : « Mon Dieu ! ma sœur, quelle horrible pensée !... »

— Qu'as-tu donc ? tu me fais peur...

— Au moment où tu disais que notre père nous saurait gré de nous suffire à nous-mêmes, comme si nous étions seules au monde... une affreuse idée m'est venue... je ne sais pourquoi... et puis... tiens, sens comme mon cœur bat, on dirait qu'il va nous arriver un malheur !

— C'est vrai, ton pauvre cœur bat d'une force... Mais à quoi as-tu donc pensé ? tu m'effraies.

— Quand nous avons été prisonnières, au moins on ne nous a pas séparées ; et puis enfin, la prison était un asile...

— Oui, bien triste, quoique partagé avec toi...

— Mais si, en arrivant ici, un hasard... un malheur... nous avait séparées de Dagobert ; si nous nous étions trouvées... seules... abandonnées sans ressources dans cette grande ville ?

— Ah ! ma sœur... ne dis pas cela... tu as raison. C'est terrible... Que devenir ? mon Dieu ! »

A cette triste pensée, les deux jeunes filles restèrent un moment silencieuses et accablées. Leurs jolies figures, jusqu'alors animées d'une noble espérance, pâlirent et s'attristèrent. Après un assez long silence, Rose releva la tête : ses yeux étaient humides de larmes.

« Mon Dieu ! — dit-elle d'une voix tremblante, — pourquoi donc cette pensée nous attriste-t-elle autant, ma sœur?... J'ai le cœur navré comme si ce malheur devait nous arriver un jour...

— Je ressens, comme toi... une grande frayeur... Hélas!... toutes deux perdues dans cette ville immense... Qu'est-ce que nous ferions ?

— Tiens... Blanche... n'ayons pas de ces idées-là... Ne sommes-nous pas ici chez Dagobert... au milieu de bien bonnes gens?...

— Vois-tu, ma sœur, — reprit Rose d'un air pensif, — c'est peut-être un bien... que cette pensée nous soit venue.

— Pourquoi donc ?

— Maintenant, nous trouverons ce pauvre logis d'autant meilleur, que nous y serons à l'abri de toutes nos craintes... Et lorsque, grâce à notre travail, nous serons sûres de n'être à charge à personne... que nous manquera-t-il en attendant l'arrivée de notre père ?

— Il ne nous manquera rien... tu as raison... mais enfin pourquoi cette pensée nous est-elle venue ? Pourquoi nous accable-t-elle si douloureusement ?

— Oui enfin... pourquoi ? Après tout ne sommes-nous pas ici au milieu d'amis qui nous aiment ? Comment supposer que nous soyons jamais abandonnées seules dans Paris ? Il est impossible qu'un tel malheur nous arrive... n'est-ce pas, ma sœur ?

— Impossible... — dit Rose en tressaillant, — et si la veille du jour de notre arrivée dans ce village d'Allemagne où ce pauvre Jovial a été tué, on nous eût dit : — Demain vous serez prisonnières... nous aurions dit comme aujourd'hui... c'est impossible. Est-ce que Dagobert n'est pas là pour nous protéger ? qu'avons-nous à craindre?... Et pourtant... souviens-toi, ma sœur, deux jours après nous étions en prison à Leipsick...

— Oh ! ne dis pas cela, ma sœur... cela fait peur. »

Et par un mouvement sympathique les orphelines se prirent par la main et se serrèrent l'une contre l'autre en regardant autour d'elles avec un effroi involontaire. L'émotion qu'elles éprouvaient était en effet profonde, étrange, inexplicable... et pourtant vaguement menaçante, comme ces noirs pressentiments qui vous épouvantent malgré vous... comme ces funestes prévisions qui jettent souvent un éclair sinistre sur les profondeurs mystérieuses de l'avenir.

Divinations bizarres, incompréhensibles, quelquefois aussitôt oubliées qu'éprou-



FRANÇOISE BAUDOIN.

vées, mais qui plus tard, lorsque les événements viennent les justifier, vous apparaissent alors, par le souvenir, dans toute leur effrayante fatalité.

.

Les filles du maréchal Simon étaient encore plongées dans l'accès de tristesse que ces pensées singulières avaient éveillé en elles, lorsque la femme de Dagobert, redescendant de chez son fils, entra dans la chambre, les traits douloureusement altérés.



CHAPITRE II.

LA LETTRE.

Lorsque Françoise rentra dans la chambre, sa physionomie était si profondément altérée que Rose ne put s'empêcher de s'écrier : « Mon Dieu! madame... qu'avez-vous? »

— Hélas! mes chères demoiselles, je ne puis vous le cacher plus longtemps... — et Françoise fondit en larmes, — depuis hier, je ne vis pas... J'attendais mon fils pour souper comme à l'ordinaire... il n'est pas venu. Je n'ai pas voulu vous laisser voir combien cela me chagrînait déjà... je l'attendais de minute en minute... car depuis dix ans il n'est jamais monté se coucher sans venir m'embrasser... J'ai passé une partie de la nuit là, près de la porte, à écouter si j'entendais son pas... Je n'ai rien entendu... Enfin, à trois heures du matin, je me suis jetée sur un matelas... Je viens d'aller voir si, comme je l'espérais, il est vrai, faiblement, mon fils n'était pas rentré au matin...

— Eh bien! madame?...

— Il n'est pas revenu!... » dit la pauvre mère en essuyant ses yeux.

Rose et Blanche se regardèrent avec émotion; une même pensée les préoccupait : si Agricol ne revenait pas, comment vivrait cette famille? Ne deviendraient-elles pas alors une charge doublement pénible dans cette circonstance?

« Mais peut-être, madame, — dit Blanche, — M. Agricol sera-t-il resté à travailler trop tard pour avoir pu revenir hier soir.

— Oh! non, non, il serait rentré au milieu de la nuit, sachant les inquiétudes qu'il me causerait... Hélas!... il lui sera arrivé un malheur... peut-être blessé à sa forge; il est si ardent, si courageux au travail!... Ah! mon pauvre fils!!! Et comme si déjà je ne ressentais pas assez d'angoisses à son sujet, me voici maintenant tourmentée pour cette pauvre jeune ouvrière qui demeure là-haut.

— Comment donc, madame?

— En sortant de chez mon fils je suis entrée chez elle pour lui conter mon chagrin, car elle est presque une fille pour moi... je ne l'ai pas trouvée... dans le petit cabinet qu'elle occupe; le jour commençait à peine; son lit n'était pas seulement défait... Où est-elle allée sitôt? elle qui ne sort jamais... »

Rose et Blanche se regardèrent avec une nouvelle inquiétude, car elles compartaient beaucoup sur la Mayeux pour les aider dans la résolution qu'elles venaient de prendre. Heureusement elles furent, ainsi que Françoise, presque à l'instant

rassurées, car, après deux coups frappés discrètement à la porte, on entendit la voix de la Mayeux.

— Peut-on entrer, madame François? »

Par un mouvement spontané Rose et Blanche coururent à la porte et l'ouvrirent à la jeune fille.

Le givre et la neige tombaient incessamment depuis la veille; aussi la robe d'indienne de la jeune ouvrière, son petit châle de cotonnade, et son houret de tulle noir qui, découvrant ses deux épais bandeaux de cheveux châains, encadrait son pâle et intéressant visage, étaient trempés d'eau; le froid avait rendu livides ses mains blanches et maigres; on voyait seulement à l'éclat de ses yeux bleus, ordinairement doux et timides, que cette pauvre créature, si frêle et si craintive, avait puisé dans la gravité des circonstances une énergie extraordinaire.

« Mon Dieu!... d'où viens-tu, ma bonne Mayeux? — lui dit François; — tout à l'heure en allant voir si mon fils était rentré... j'ai ouvert ta porte et j'ai été tout étonnée... de ne pas te trouver;... tu es donc sortie de bien bonne heure?

— Je vous apporte des nouvelles d'Agrieol...

— De mon fils! — s'écria François en tremblant, — que lui est-il arrivé? tu l'as vu? tu lui as parlé? où est-il?

— Je ne l'ai pas vu... mais je sais où il est. »

Puis, s'apercevant que François pâlisait, la Mayeux ajouta : « Rassurez-vous... il se porte bien, il ne court aucun danger.

— Soyez béni, mon Dieu!... vous ne vous lassez pas d'avoir pitié d'une pauvre pécheresse... Avant-hier vous m'avez rendu mon mari, aujourd'hui, après une nuit si cruelle, vous me rassurez sur la vie de mon pauvre enfant! »

En disant ces mots, François s'était jetée à genoux sur le carreau en se signant pieusement.

Pendant le moment de silence causé par le mouvement dévotieux de François, Rose et Blanche s'approchèrent de la Mayeux et lui dirent tout bas avec une expression de touchant intérêt : « Comme vous êtes mouillée!... vous devez avoir bien froid... Prenez garde, si vous alliez être malade.

— Nous n'avons pas osé faire songer madame François à allumer le poêle... mais maintenant nous allons le lui dire. »

Aussi surprise que pénétrée de la bienveillance que lui témoi-

gnaient les filles du maréchal Simon, la Mayeux, plus sensible que toute autre à la moindre preuve de bonté, leur répondit avec un regard d'inébranlable recon-



naissance : « Je vous remercie de vos bonnes intentions, mesdemoiselles. Rassurez-vous; je suis habituée au froid, et je suis d'ailleurs si inquiète que je ne le sens pas.

— Et mon fils? — dit Françoise en se relevant après être restée quelques moments agenouillée, — pourquoi a-t-il passé la nuit dehors? Vous savez donc où le trouver, ma bonne Mayeux?... Va-t-il venir bientôt... pourquoi tarde-t-il?

— Madame Françoise, je vous assure qu'Agricol se porte bien; mais, je dois vous dire que d'ici à quelque temps...

— Et bien?...

— Voyons, madame, du courage.

— Ah! mon Dieu!... je n'ai pas une goutte de sang dans les veines... Qu'est-il donc arrivé?... pourquoi ne le verrai-je pas?

— Hélas! madame... il est arrêté!

— Arrêté! — s'écrièrent Rose et Blanche avec effroi.

— Que votre volonté soit faite en toute chose, mon Dieu — dit Françoise, — mais c'est un bien grand malheur... Arrêté... lui... si bon... si honnête... Et pourquoi l'arrêter?... il faut donc qu'il y ait une méprise?

— Avant-hier, — reprit la Mayeux, — j'ai reçu une lettre anonyme; on m'avertissait qu'Agricol pouvait être arrêté d'un moment à l'autre, à cause de son *Chant des Travailleurs*; nous sommes convenus avec lui qu'il irait chez cette demoiselle si riche de la rue de Babylone, qui lui avait offert ses services; Agricol devait lui demander d'être sa caution pour l'empêcher d'aller en prison. Hier matin, il est parti pour aller chez cette demoiselle.

— Tu savais tout cela, et tu ne m'as rien dit... ni lui non plus... Pourquoi me l'avoir caché?

— Afin de ne pas vous inquiéter pour rien, madame Françoise, car, comptant sur la générosité de cette demoiselle, j'attendais à chaque instant Agricol. Hier au soir, ne le voyant pas venir, je me suis dit : Peut-être les formalités à remplir pour la caution le retiennent longtemps... Mais le temps passait, il ne paraissait pas... J'ai ainsi veillé toute cette nuit pour l'attendre.

— C'est vrai, ma bonne Mayeux, tu ne t'es pas couchée!...

— J'étais trop inquiète;... aussi ce matin, avant le jour, ne pouvant surmonter mes craintes, je suis sortie. J'avais retenu l'adresse de cette demoiselle, rue de Babylone... J'y ai couru.

— Oh! bien, bien! — dit Françoise avec anxiété, — tu as eu raison. Cette demoiselle avait pourtant l'air bien bon, bien généreux, d'après ce que me disait mon fils... »

La Mayeux secoua tristement la tête; une larme brilla dans ses yeux, et elle continua : « Quand je suis arrivée rue de Babylone, il faisait encore nuit; j'ai attendu qu'il fit grand jour.

— Pauvre enfant... toi si peureuse, si chétive, — dit Françoise profondément touchée; — aller si loin, et par ce temps affreux, encore... Ah! tu es bien une vraie fille pour moi...

— Agricol n'est-il pas aussi un frère pour moi? — dit doucement la Mayeux en rougissant légèrement; puis elle reprit : — Lorsqu'il a fait grand jour, je me suis hasardée à sonner à la porte du petit pavillon; une charmante jeune fille, mais dont la figure était pâle et triste, est venue m'ouvrir... — Mademoiselle, je viens

au nom d'une malheureuse mère au désespoir, — lui ai-je dit tout de suite pour l'intéresser, car j'étais si pauvrement vêtue que je craignais d'être renvoyée comme une mendicante; — mais voyant au contraire la jeune fille m'écouter avec bonté, je lui ai demandé si la veille un jeune ouvrier n'était pas venu prier sa maîtresse de lui rendre un grand service. — Hélas! oui... — m'a répondu cette jeune fille, — ma maîtresse allait s'occuper de ce qu'il désirait; mais apprenant qu'on le cherchait pour l'arrêter, elle l'a fait cacher; malheureusement sa retraite a été découverte, et hier soir, à quatre heures, il a été arrêté... et conduit en prison... »

Quoique les orphelines ne prissent point part à ce triste entretien, on lisait sur leurs figures attristées et dans leurs regards inquiets, combien elles souffraient des chagrins de la femme de Dagobert.

« Mais cette demoiselle?... — s'écria Françoise, — tu aurais dû tâcher de la voir, ma bonne Mayeux, et la supplier de ne pas abandonner mon fils; elle est si riche... qu'elle doit être puissante;... sa protection peut nous sauver d'un affreux malheur!

— Hélas! — dit la Mayeux avec une douloureuse amertume, — il faut renoncer à ce dernier espoir.

— Pourquoi?... puisque cette demoiselle est si bonne, — dit Françoise, — elle aura pitié quand elle saura que mon fils est le seul soutien de toute une famille... et que la prison pour lui... c'est plus affreux que pour un autre, parce que c'est pour nous la dernière misère...

— Cette demoiselle, — reprit la Mayeux, — à ce que m'a appris la jeune fille en pleurant... cette demoiselle a été conduite hier soir dans une maison de santé;... il paraît... qu'elle est folle...

— Folle... ah! c'est horrible... pour elle... et pour nous aussi, hélas!... car, maintenant qu'il n'y a plus rien à espérer, qu'allons-nous devenir... sans mon fils? Mon Dieu... mon Dieu... »

Et la malheureuse femme cacha sa figure entre ses mains.

À l'aceablante exelamation de Françoise, il se fit un profond silence.

Rose et Blanche échangèrent un regard désolé qui exprimait leur profond chagrin, car elles s'aperecevaient que leur présence augmentait de plus en plus les terribles embarras de cette famille.

La Mayeux, brisée de fatigue, en proie à tant d'émotions douloureuses, frissonnant sous ses vêtements mouillés, s'assit avec abattement sur une chaise, en réfléchissant à la position désespérée de cette famille.

Cette position était bien eruelle en effet...

Et lors des temps de troubles politiques ou des agitations eausées dans les classes laborieuses par un ehommage foreé ou par l'injuste réduction des salaires que leur impose impunément la puissante coalition des capitalistes, bien souvent des familles entières d'artisans sont, grâce à la détention préventive, dans une position aussi déplorable que celle de la famille de Dagobert par l'arrestation d'Agrieol, arrestation due d'ailleurs aux manœuvres de Rodin et des siens, ainsi qu'on le verra plus tard.

Et à propos de la détention préventive, qui atteint souvent des ouvriers honnêtes, laborieux, presque toujours poussés à la fâcheuse extrémité des coalitions par l'inorganisation du travail et par l'insuffisance des salaires, il est, selon nous, pé-

nible de voir la loi, qui doit être égale pour tous, refuser à ceux-ci ce qu'elle accorde à ceux-là... parce que ceux-là peuvent disposer d'une certaine somme d'argent.

Dans plusieurs circonstances, l'homme riche, moyennant *caution*, peut échapper aux ennuis, aux inconvénients d'une incarceration préventive; il consigne une somme d'argent; il donne sa parole de se représenter à un jour fixé, et il retourne à ses plaisirs, à ses occupations ou aux douces joies de la famille...

Rien de mieux : tout accusé est présumé innocent; on ne saurait trop se pénétrer de cette indulgente maxime. Tant mieux pour le riche, puisqu'il peut user du bénéfice de la loi.

Mais le pauvre?... Non-seulement il n'a pas de caution à fournir, car il n'a d'autre capital que son labeur quotidien; mais c'est surtout pour lui, pauvre, que les rigueurs d'une incarceration préventive sont funestes, terribles...

Pour l'homme riche, la prison... c'est le manque d'aises et de bien-être... c'est l'ennui, c'est le chagrin d'être séparé des siens... certes cela mérite intérêt; toutes peines sont pitoyables, et les larmes du riche séparé de ses enfants sont aussi amères que les larmes du pauvre éloigné de sa famille...

Mais l'absence du riche ne condamne pas les siens au jeûne, ni au froid, ni à ces maladies incurables causées par l'épuisement et la misère...

Au contraire... pour l'artisan... la prison, c'est la détresse, c'est le dénûment, c'est quelquefois la mort des siens...

Ne possédant rien, il est incapable de fournir une caution; on l'emprisonne...

Mais s'il a, comme cela se rencontre fréquemment, un père ou une mère infirme, une femme malade ou des enfants au berceau?

Que deviendra cette famille infortunée? Elle pouvait à peine vivre au jour le jour du salaire de cet homme, salaire presque toujours insuffisant, et voici que tout à coup cet unique soutien vient à manquer pendant trois ou quatre mois.

Que fera cette famille? A qui avoir recours? Que deviendront ces vieillards infirmes, ces femmes valétudinaires, ces petits enfants hors d'état de pouvoir gagner leur pain quotidien? S'il y a, par hasard, un peu de linge et quelques vêtements à la maison, on portera le tout au mont-de-piété; avec cette ressource on vivra peut-être une semaine... mais ensuite? Et si l'hiver vient ajouter ses rigueurs à cette effrayante et inévitable misère?

Alors l'artisan prisonnier verra par la pensée, pendant ses longues nuits d'insomnie, ceux qui lui sont chers, pâles, déharnés, épuisés de besoin, couchés presque nus sur une paille sordide, et cherchant, en se pressant les uns contre les autres, à réchauffer leurs membres glacés...

Puis, si l'artisan sort acquitté, c'est la ruine, c'est le deuil qu'il trouve au retour dans sa pauvre demeure.

Et puis enfin, après un chômage si long, ses relations de travail sont rompues; que de jours perdus pour retrouver de l'ouvrage! et un jour sans labeur, c'est un jour sans pain...

Répétons-le, si la loi n'offrait pas, dans certaines circonstances, à ceux qui sont riches, le bénéfice de la *caution*, on ne pourrait que gémir sur des malheurs privés et inévitables : mais, puisque la loi consent à mettre provisoirement en liberté ceux qui possèdent une certaine somme d'argent, pourquoi prive-t-elle de cet avantage ceux-là surtout pour qui la liberté est indispensable, puisque la liberté, c'est pour eux la vie, l'existence de leurs familles?

A ce déplorable état de choses, est-il un remède? Nous le croyons.

Le *minimum* de la caution exigée par la loi est de CINQ CENTS FRANCS. Or, cinq cents francs représentent en terme moyen SIX MOIS de travail d'un ouvrier laborieux. Qu'il ait une femme et deux enfants (et c'est aussi le terme moyen de ses charges), il est évident qu'il lui est matériellement impossible d'avoir jamais économisé une pareille somme. Ainsi, exiger de lui cinq cents francs pour lui accorder la liberté de soutenir sa famille, c'est le mettre virtuellement hors du bénéfice de la loi, lui qui, plus que personne, aurait le droit d'en jouir de par les conséquences désastreuses que sa détention préventive entraîne pour les siens.

Ne serait-il pas équitable, humain, et d'un noble, d'un salubre exemple, d'accepter, dans tous les cas où la caution est admise (et lorsque la probité de l'accusé serait honorablement constatée), d'accepter les *garanties morales* de ceux à qui leur pauvreté ne permet pas d'offrir de *garanties matérielles*, et qui n'ont d'autre capital que leur travail et leur probité, d'*accepter leur foi d'honnêtes gens* de se présenter au jour du jugement? Ne serait-il pas moral et grand, surtout dans ces temps-ci, de rehausser ainsi la valeur de la promesse jurée, et d'élever assez l'homme à ses propres yeux pour que son serment soit regardé comme garantie suffisante? Méconnaîtra-t-on assez la dignité de l'homme pour crier à l'utopie, à l'impossibilité? Nous demanderons si l'on a vu beaucoup de prisonniers de guerre sur parole se parjurer, et si ces soldats et ces officiers n'étaient pas presque tous des enfants du peuple.

Sans exagérer nullement la vertu du serment chez les classes laborieuses, probes et pauvres, nous sommes certains que l'engagement pris par l'accusé de comparaître au jour du jugement serait toujours exécuté, non-seulement avec fidélité, avec loyauté, mais encore avec une profonde reconnaissance, puisque sa famille n'aurait pas souffert de son absence, grâce à l'indulgence de la loi.

Il est d'ailleurs un fait dont la France doit s'enorgueillir; c'est que généralement sa magistrature, aussi misérablement rétribuée que l'armée, est savante, intègre, humaine et indépendante; elle a conscience de son utile et imposant sacerdoce; plus que tout autre corps elle peut et elle sait charitablement apprécier les maux et les douleurs immenses des classes laborieuses de la société avec laquelle elle est si souvent en contact ¹. On ne saurait donc accorder trop de latitude aux magistrats dans l'appréciation des cas où la *caution morale*, la seule que puisse donner l'honnête homme nécessaire, serait admise.

Enfin, si ceux qui font les lois et ceux qui nous gouvernent avaient du peuple une opinion assez outrageante pour repousser avec un injurieux dédain les idées que nous émettons, ne pourrait-on pas au moins demander que le *minimum de la caution fût tellement abaissé, qu'il devint abordable à ceux qui ont tant besoin d'échapper aux stériles rigueurs d'une détention préventive?*

Ne pourrait-on prendre, pour dernière limite, le salaire moyen d'un artisan pendant un mois? Soit : *quatre-vingts francs*. Ce serait encore exorbitant; mais enfin, les amis aidant, le mont-de-piété aidant, quelques avances aidant, *quatre-*

¹ Nous avons cité dans une autre œuvre, et nous nous rappellerons toujours avec autant de respect que de profonde sympathie, le beau livre de M. Prosper Tarbé, procureur du roi. *Travail et Salaire* est un des ouvrages les plus solides, les plus hautement pensés que l'amour éclairé de l'humanité ait jamais inspirés à un cœur généreux, à une intelligence élevée et à un esprit positif et pratique.

vingts francs se trouveraient, rarement il est vrai, mais du moins quelquefois, et ce serait toujours plusieurs familles arrachées à d'affreuses misères.

Cela dit, passons et revenons à la famille de Dagobert qui, par suite de la détention préventive d'Agricol, se trouvait dans une position si désespérée.

.

Les angoisses de la femme de Dagobert augmentaient en raison de ses réflexions, car, en comptant les filles du général Simon, on voit que quatre personnes se trouvaient absolument sans ressources ; mais, il faut l'avouer, l'excellente mère pensait moins à elle qu'au chagrin que devait éprouver son fils en songeant à la déplorable position où elle se trouvait.

A ce moment on frappa à la porte.

« Qui est là ? — dit Françoise.

— C'est moi, madame Françoise... moi... le père Lorient.

— Entrez, » dit la femme de Dagobert.

Le teinturier, qui remplissait les fonctions de portier, parut à la porte de la chambre... Au lieu d'avoir les bras et les mains d'un vert-pomme éblouissant, il les avait ce jour-là d'un violet magnifique.

« Madame Françoise, — dit le père Lorient, — c'est une lettre que le *donneur* d'eau bénite de Saint-Merri vient d'apporter de la part de M. l'abbé Dubois, en recommandant de vous la monter tout de suite ;... il a dit que c'était très-pressé...

— Une lettre de mon confesseur ? — dit Françoise étonnée ; puis la prenant, elle ajouta : — Merci, père Lorient.

— Vous n'avez besoin de rien, madame Françoise ?

— Non, père Lorient.

— Serviteur à la compagnie. »

Et le teinturier sortit.

« La Mayeux, veux-tu me lire cette lettre ? — dit Françoise, assez inquiète de cette missive.

— Oui, madame. »

Et la jeune fille lut ce qui suit :

« Ma chère madame Baudoin,

« J'ai l'habitude de vous entendre les mardis et les samedis, mais je ne serai « libre ni demain ni samedi ; venez donc ce matin, le plus tôt possible, à moins « que vous ne préfériez rester une semaine sans approcher du tribunal de la pé-
« nitence. »

— Une semaine... juste ciel... — s'écria la femme de Dagobert, — hélas ! je ne sens que trop le besoin de m'en approcher aujourd'hui même, dans le trouble et le chagrin où je suis. »

Puis s'adressant aux orphelines : « Le bon Dieu a entendu les prières que je lui ai faites pour vous, mes chères demoiselles... puisque aujourd'hui même je vais pouvoir consulter un digne et saint homme sur les grands dangers que vous courez sans le savoir... pauvres chères âmes si innocentes, et pourtant si coupables, quoiqu'il n'y ait pas de votre faute !... Ah ! le Seigneur m'est témoin que mon cœur saigne pour vous autant que pour mon fils... »



L'ABBÉ DUBOIS.

Rose et Blanche se regardèrent, interdites, car elles ne comprenaient pas les craintes que l'état de leur âme inspirait à la femme de Dagobert.

Celle-ci reprit, en s'adressant à la jeune ouvrière : « Ma bonne Mayeux, il faut que tu me rendes encore un service.

— Parlez, madame Française.

— Mon mari a emporté pour son voyage à Chartres la paie de la semaine d'Agricol. C'est tout ce qu'il y avait d'argent à la maison; je suis sûre que mon pauvre enfant n'a pas un sou sur lui... et en prison il a peut-être besoin de quelque chose... Tu vas prendre ma timbale et mon couvert d'argent... les deux paires de draps qui restent et mon châle de bourre de soie, qu'Agricol m'a donné pour ma fête; tu porteras le tout au mont-de-piété... Je tâcherai de savoir dans quelle prison est mon fils... et je lui enverrai la moitié de la petite somme que tu rapporteras... et le reste... nous servira... en attendant mon mari... Mais quand il reviendra... comment ferons-nous?... quel coup pour lui!... et avec ce coup... la misère... puisque mon fils est en prison... et que mes yeux sont perdus... Seigneur, mon Dieu... — s'écria la malheureuse mère avec une expression d'impatience et amère douleur, — pourquoi m'aceabler ainsi?... j'ai pourtant fait tout ce que j'ai pu pour mériter votre pitié... sinon pour moi, du moins pour les miens. »

Puis se reprochant bientôt cette exclamation, elle reprit : « Non, non, mon Dieu! je dois accepter tout ce que vous m'envoyez. Pardonnez-moi cette plainte, et ne punissez que moi seule.

— Courage, madame Française, — dit la Mayeux, — Agricol est innocent; il ne peut rester longtemps en prison.

— Mais j'y songe, — reprit la femme de Dagobert, — d'aller au mont-de-piété, cela va te faire perdre bien du temps, ma pauvre Mayeux.

— Je reprendrai cela sur ma nuit,... madame Française; est-ce que je pourrais dormir en vous sachant si tourmentée? Le travail me distraira.

— Mais tu dépenseras de la lumière...

— Soyez tranquille, madame Française, je suis un peu en avance, dit la pauvre fille, qui mentait.

— Embrasse-moi, du moins, — dit la femme de Dagobert, les yeux humides, — car tu es ce qu'il y a de meilleur au monde. »

Et Française sortit en hâte.

Rose et Blanche restèrent seules avec la Mayeux; enfin était arrivé pour elles le moment qu'elles attendaient avec tant d'impatience.

La femme de Dagobert arriva bientôt à l'église Saint-Merri, où l'attendait son confesseur.



CHAPITRE III.

LE CONFESSIONNAL.



rien de plus triste que l'aspect de la paroisse de Saint-Merri par ce jour d'hiver bas et neigeux. Un moment Françoise fut arrêtée sous le porche par un lugubre spectacle.

Pendant qu'un prêtre murmurait quelques paroles à voix basse, deux ou trois chantres crottés, en surplis sales, psalmodiaient les prières des morts d'un air distrait et maussade autour d'un pauvre cercueil de sapin, qu'un vieillard et un enfant misérablement vêtus accompagnaient seuls en sanglotant. M. le suisse et

M. le bedeau, fort contrariés d'être dérangés pour un enterrement si piteux, avaient dédaigné de revêtir leur livrée, et attendaient en bâillant d'impatience la fin de cette cérémonie, si indifférente pour la fabrique; enfin, quelques gouttes d'eau sainte tombèrent sur le cercueil, le prêtre remit le goupillon au bedeau et se retira.

Alors il se passa une de ces scènes honteuses, conséquences forcées d'un trafic ignoble et sacrilège, une de ces indignes scènes si fréquentes lorsqu'il s'agit de

l'enterrement du pauvre, qui ne peut pas payer ni cierges, ni grand'messe, ni violons, car il y a maintenant des violons pour les morts ¹.

Le vieillard tendit la main au bedeau pour recevoir de lui le goupillon.

« Tenez... et faites vite, » dit l'homme de sacristie en soufflant dans ses doigts.

L'émotion du vieillard était profonde, sa faiblesse extrême; il resta un moment immobile, tenant le goupillon serré dans sa main tremblante. Dans cette bière était sa fille... la mère de l'enfant en haillons qui pleurait à côté de lui... Le cœur de cet homme se brisait à la pensée de ce dernier adieu... Il restait sans mouvement;... des sanglots convulsifs soulevaient sa poitrine.

« Ah çà! dépêchez-vous donc! — dit brutalement le bedeau; — est-ce que vous croyez que nous allons coucher ici ! »

Le vieillard se dépêcha. Il fit le signe de la croix sur le cercueil, et, se baissant, il allait placer le goupillon dans la main de son petit-fils, lorsque le sacristain, trouvant que la chose avait suffisamment duré, ôta l'aspersoir des mains de l'enfant, et fit signe aux hommes du corbillard d'enlever prestement la bière : ce qui fut fait.

« Était-il lambin, ce vieux ! — dit tout bas le suisse au bedeau en regagnant la sacristie, — c'est à peine si nous aurons le temps de déjeuner et de nous habiller



pour l'enterrement *ficelé* de ce matin;... à la bonne heure, voilà un mort qui en vaut la peine... En avant la hallebarde!...

¹ A Saint-Thomas-d'Aquin.

² Historique.

— Et les épaulettes de colonel pour donner dans l'œil à la loueuse de chaises, scélerat ! — dit le bedeau d'un air narquois.

— Que veux-tu, Catillard, on est bel homme, et ça se voit, — répondit le suisse d'un air triomphant ; — je ne peux pas non plus éborgner les femmes pour leur tranquillité. »

Et les deux hommes entrèrent dans la saeristie.

La vue de l'enterrement avait encore augmenté la tristesse de Françoise. Lorsqu'elle entra dans l'église, sept ou huit personnes, disséminées sur des chaises, étaient seules dans cet édifice humide et glacial.



L'un des *donneux* d'eau bénite, vieux drôle à figure rubiconde, joyeuse et avinée, voyant Françoise s'approcher du bénitier, lui dit à voix basse : « M. l'abbé Dubois n'est pas encore entré en *boîte*, dépêchez-vous, vous aurez l'étrenne de sa barbe... »

Françoise, blessée de cette plaisanterie, remercia l'irrévérencieux sacristain, se signa dévotement, fit quelques pas dans l'église, et se mit à genoux sur la dalle pour faire sa prière

qu'elle faisait toujours avant d'approcher du tribunal de la pénitence. Cette prière dite, elle se dirigea vers un renfoncement obscur où se voyait noyé dans l'ombre un confessionnal de chêne, dont la porte, à claire-voie, était intérieurement garnie d'un rideau noir. Les deux places de droite et de gauche se trouvaient vacantes ; Françoise s'agenouilla du côté droit et resta quelque temps plongée dans les réflexions les plus amères.

Au bout de quelques minutes un prêtre de haute taille et à cheveux gris, d'une physionomie grave et sévère, portant une longue soutane noire, s'avança lentement du fond de l'un des bas côtés de l'église. Un vieux petit homme voûté, mal vêtu, s'appuyant sur un parapluie, l'accompagnait lui parlant quelquefois bas à l'oreille ; alors le prêtre s'arrêtait pour l'écouter avec une profonde et respectueuse déférence. Lorsqu'ils furent auprès du confessionnal, le vieux petit homme y ayant aperçu Françoise agenouillée, regarda le prêtre d'un air interrogatif.

« C'est elle... — dit ce dernier.

— Ainsi dans deux ou trois heures on attendra les deux jeunes filles au couvent de Sainte-Marie... — j'y compte, — dit le vieux petit homme.

— Je l'espère pour leur salut, » répondit gravement le prêtre en s'inclinant. Il entra dans le confessionnal.

Le vieux petit homme quitta l'église. Ce vieux petit homme était Rodin ; c'est en sortant de Saint-Merri qu'il s'était rendu dans la maison de santé, afin de s'assurer que le docteur Baleinier exécutait fidèlement ses instructions à l'égard d'Adrienne de Cardoville.

Françoise était toujours agenouillée dans l'intérieur du confessionnal ; une des châtères latérales s'ouvrit, et une voix parla. Cette voix était celle du prêtre qui,

depuis vingt ans, confessait la femme de Dagobert, et avait sur elle une influence irrésistible et toute-puissante.

« Vous avez reçu ma lettre? — dit la voix.

— Oui, mon père.

— C'est bien... je vous écoute...

— Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché, » dit Françoise.

La voix prononça la formule de la bénédiction.

La femme de Dagobert y répondit *amen*, comme il convient; dit son *Confiteor* jusqu'à : *C'est ma faute*; rendit compte de la façon dont elle avait accompli sa dernière pénitence, et en vint à l'énumération des nouveaux péchés commis depuis l'absolution reçue. Car cette excellente femme, ce glorieux martyr du travail et de l'amour maternel, croyait toujours pécher; sa conscience était incessamment bourrelée par la crainte d'avoir commis ou ne sait quelles incompréhensibles peccadilles. Cette douce et courageuse créature qui, après une vie entière de dévouement, aurait dû se reposer dans le calme et dans la sérénité de son âme, se regardait comme une grande pécheresse, et vivait dans une angoisse incessante, car elle doutait fort de son salut.

« Mon père, — dit Françoise d'une voix émue, — je m'accuse de n'avoir pas fait ma prière du soir avant-hier... Mon mari, dont j'étais séparée depuis bien des années, est arrivé... Alors le trouble, le saisissement, la joie de son retour... m'ont fait commettre ce grand péché dont je m'accuse.

— Ensuite? — dit la voix avec un accent sévère qui inquiéta Françoise.

— Mon père... je m'accuse d'être retombée dans le même péché hier soir... J'étais dans une mortelle inquiétude;... mon fils ne rentrait pas... je l'attendais de minute... en minute;... l'heure a passé dans ces inquiétudes...

— Ensuite? — dit la voix.

— Mon père... je m'accuse d'avoir menti toute cette semaine à mon fils en lui disant qu'écoulant ses reproches sur la faiblesse de ma santé, j'avais bu un peu de vin à mon repas... J'ai préféré le lui laisser; il en a plus besoin que moi; il travaille tant!

— Continuez, — dit la voix.

— Mon père... je m'accuse d'avoir ce matin manqué un moment de résignation en apprenant que mon pauvre fils était arrêté :... au lieu de subir avec respect et reconnaissance la nouvelle épreuve que le Seigneur... m'envoyait... hélas! je me suis révoltée dans ma douleur... et je m'en accuse.

— Mauvaise semaine, — dit la voix de plus en plus sévère, — mauvaise semaine... toujours vous avez mis la créature avant le Seigneur... Enfin... poursuivez.

— Hélas! mon père, — dit Françoise avec accablement, — je le sais, je suis une grande pécheresse... et je crains d'être sur la voie de péchés bien plus graves.

— Parlez!

— Mon mari a ramené du fond de la Sibérie deux jeunes orphelines... filles de M. le maréchal Simon... Hier matin, je les ai engagées à faire leurs prières, et j'ai appris par elles, avec autant de frayeur que de désolation, qu'elles ne connaissent aucun des mystères de la foi, quoiqu'elles soient âgées de quinze ans; elles n'ont jamais approché d'aucun sacrement, et elles n'ont pas même reçu le baptême, mon père... pas même le baptême!...

— Mais ce sont donc des idolâtres? — s'écria la voix avec un accent de surprise courroucée.

— C'est ce qui me désole, mon père, car moi et mon mari remplaçant les parents de ces jeunes orphelines, nous serions coupables des péchés qu'elles pourraient commettre, n'est-ce pas, mon père?

— Certainement... puisque vous remplacez ceux qui doivent veiller sur leur âme; le pasteur répond de ses brebis, — dit la voix.

— Aussi, mon père, dans le cas où elles seraient en péché mortel, moi et mon mari nous serions en péché mortel?

— Oui, — dit la voix; — vous remplacez leur père et leur mère, et le père et la mère sont coupables de tous les péchés que commettent leurs enfants, lorsque ceux-ci pèchent parce qu'ils n'ont pas reçu une éducation chrétienne.

— Hélas! mon père... que dois-je faire? Je m'adresse à vous comme à Dieu... Chaque jour, chaque heure que ces pauvres jeunes filles passent dans l'idolâtrie peut avancer leur damnation éternelle, n'est-ce pas, mon père?... — dit Françoise d'une voix profondément émue.

— Oui... — répondit la voix, — et cette terrible responsabilité pèse maintenant sur vous et sur votre mari; vous avez charge d'âmes...

— Hélas! mon Dieu... prenez pitié de moi, — dit Françoise en pleurant.

— Il ne faut pas vous désoler ainsi, — reprit la voix d'un ton plus doux; — heureusement pour ces infortunées, elles vous ont rencontrée dans leur route... Elles auront en vous et en votre mari de bons et saints exemples... car votre mari, autrefois impie, pratique maintenant ses devoirs religieux, je suppose?

— Il faut prier pour lui, mon père... — dit tristement Françoise, — la grâce ne l'a pas encore touché... C'est comme mon pauvre enfant... qu'elle n'a pas encore touché non plus... Ah! mon père, — dit Françoise en essayant ses larmes, — ces pensées-là sont ma plus lourde croix.

— Ainsi, ni votre mari ni votre fils ne *pratiquent*... — dit la voix avec réflexion, — ceci est très-grave, très-grave... L'éducation religieuse de ces deux malheureuses jeunes filles est tout entière à faire... Elles auront chez vous, à chaque instant sous les yeux, de déplorables exemples... Prenez garde... je vous l'ai dit... Vous avez charge d'âmes... Votre responsabilité est immense...

— Mon Dieu! mon père... c'est ce qui me désole... je ne sais comment faire. Venez à mon secours, donnez-moi vos conseils: depuis vingt ans, votre voix est pour moi la voix du Seigneur.

— Eh bien! il faut vous entendre avec votre mari et mettre ces infortunées dans une maison religieuse... où on les instruira.

— Nous sommes trop pauvres, mon père, pour payer leur pension, et malheureusement encore mon fils vient d'être mis en prison pour des chants qu'il a faits.

— Voilà où mène... l'impiété... — dit sévèrement la voix; — voyez Gabriel... il a suivi mes conseils... et à cette heure... il est le modèle de toutes les vertus chrétiennes...

— Mon fils Agricool a aussi bien des qualités, mon père... il est si bon, si dévoué...

— Sans religion, — dit la voix avec un redoublement de sévérité, — ce que vous appelez des qualités sont de vaines apparences; au moindre souffle du démon elles disparaissent... car le démon demeure au fond de toute âme sans religion.

— Ah! mon pauvre fils! — dit Françoise en pleurant, — je prie pourtant bien chaque jour pour que la foi l'éclaire...

— Je vous l'ai toujours dit, — reprit la voix, — vous avez été trop faible pour lui; à cette heure Dieu vous en punit; il fallait vous séparer de ce fils irréligieux, ne pas consacrer son impiété en l'aimant comme vous faites; quand on a un membre gangrené, a dit l'Écriture, on se le retranche...

— Hélas! mon père... vous le savez, c'est la seule fois que je vous ai désobéi... je n'ai jamais pu me résoudre à me séparer de mon fils...

— Aussi... votre salut est-il incertain; mais Dieu est miséricordieux... ne retombez pas dans la même faute au sujet de ces deux jeunes filles que la Providence vous a envoyées pour que vous les sauviez de l'éternelle damnation; qu'elles n'y soient pas du moins plongées par votre coupable indifférence.

— Ah! mon père... j'ai bien pleuré, bien prié sur elles.

— Cela ne suffit pas... ces malheureuses ne doivent avoir aucune notion du bien et du mal. Leur âme doit être un abîme de scandale et d'impuretés... élevées par une mère impie et par un soldat sans foi.

— Quant à cela, mon père, — dit naïvement Françoise, — rassurez-vous, elles sont douces comme des anges, et mon mari, qui ne les a pas quittées depuis leur naissance, dit qu'il n'y a pas de meilleurs cœurs.

— Votre mari a été pendant toute sa vie en péché mortel, — dit durement la voix, — il n'a pas caractère pour juger de l'état des âmes, et, je vous le répète, puisque vous remplacez les parents de ces infortunées, ce n'est pas demain, c'est aujourd'hui, à l'heure même, qu'il faut travailler à leur salut, sinon vous encourez une responsabilité terrible.

— Mon Dieu, cela est vrai, je le sais bien, mon père... et cette crainte m'est au moins aussi affreuse que la douleur de savoir mon fils arrêté... Mais, que faire?... Instruire ces jeunes filles chez nous, je ne le pourrais pas : je n'ai pas la science... je n'ai que la foi; et puis mon pauvre mari, dans son aveuglement, plaisante sur ces saintes choses, que mon fils respecte en ma présence par égard pour moi... Encore une fois, mon père... je vous en conjure, venez à mon secours... que faire? conseillez-moi.

— On ne peut pourtant pas abandonner à une effroyable perte ces deux jeunes âmes, — dit la voix après un moment de silence; — il n'y a pas deux moyens de salut... il n'y en a qu'un seul :... les placer dans une maison religieuse, où elles ne soient entourées que de saints et pieux exemples.

— Ah! mon père, si nous n'étions pas si pauvres, ou si du moins je pouvais encore travailler, je tâcherais de gagner de quoi payer leur pension, de faire comme j'ai fait pour Gabriel... Malheureusement, ma vue est complètement perdue; mais, j'y pense, mon père... vous connaissez tant d'âmes charitables... si vous pouviez les intéresser en faveur de ces deux pauvres orphelines?

— Mais leur père, où est-il?

— Il était dans l'Inde; mon mari m'a dit qu'il doit arriver en France prochainement;... mais rien n'est certain... et puis encore une chose, mon père : le cœur me saignerait de voir ces pauvres enfants partager notre misère... et elle va être bien grande;... car nous ne vivons que du travail de mon fils.

— Ces jeunes filles n'ont donc aucun parent ici? — dit la voix.

— Je ne erois pas, mon père.

— Et c'est leur mère qui les a confiées à votre mari pour les amener en France ?

— Oui, mon père ; et il a été obligé de partir hier pour Chartres pour une affaire très-pressée, m'a-t-il dit. »

(On se rappelle que Dagobert n'avait pas jugé à propos d'instruire sa femme des espérances que les filles du maréchal Simon devaient fonder sur la médaille, et qu'elles-mêmes avaient reçu du soldat l'expresse recommandation de n'en pas parler même à Françoise.)

« Ainsi, — reprit la voix après quelques moments de silence, — votre mari n'est pas à Paris ?

— Non, mon père... il reviendra sans doute ce soir ou demain matin...

— Écoutez, — dit la voix après une nouvelle pause, — chaque minute perdue pour le salut de ces deux jeunes filles est un nouveau pas qu'elles font dans une voie de perdition... D'un moment à l'autre, la main de Dieu peut s'appesantir sur elles, car lui seul sait l'heure de notre mort ; et mourant dans l'état où elles sont, elles seraient damnées peut-être pour l'éternité ; dès aujourd'hui même, il faut donc ouvrir leurs yeux à la lumière divine... et les mettre dans une maison religieuse... Tel est votre devoir, tel serait votre désir ?

— Oh oui... mon père !... mais malheureusement je suis trop pauvre, je vous l'ai dit.

— Je le sais, ce n'est ni le zèle ni la foi qui vous manquent ; mais fussiez-vous capable de diriger ces jeunes filles, les exemples impies de votre mari, de votre fils, détruiraient quotidiennement votre ouvrage... d'autres doivent donc faire pour ces orphelines, au nom de la charité chrétienne, ce que vous ne pouvez faire... vous qui répondez d'elles... devant Dieu.

— Ah ! mon père... si grâce à vous cette bonne œuvre s'accomplissait, quelle serait ma reconnaissance !

— Cela n'est pas impossible ;... je connais la supérieure d'un couvent où les jeunes filles seraient instruites comme elles doivent l'être ;... le prix de leur pension serait diminué en faveur de leur pauvreté ; mais si minime qu'elle soit, il faudrait la payer... Il y a aussi un trousseau à fournir... Cela, pour vous, serait encore trop cher.

— Hélas, oui... mon père !

— En prenant un peu sur mon fonds d'aumônes, en m'adressant à certaines personnes généreuses, je pourrais compléter la somme nécessaire... et faire ainsi recevoir les jeunes filles au couvent.

— Ah ! mon père... vous êtes mon sauveur... et celui de ces enfants...

— Je le désire... mais dans l'intérêt même de leur salut, et pour que ces mesures soient efficaces, je dois mettre plusieurs conditions à l'appui que je vous offre.

— Ah ! dites-les, mon père, elles sont acceptées d'avance. Vos commandements sont tout pour moi.

— D'abord elles seront conduites ce matin même au couvent par ma gouvernante... à qui vous les amènerez tout à l'heure.

— Ah ! mon père... c'est impossible ! — s'écria Françoise.

— Impossible ! et pourquoi ?

— En l'absence de mon mari...

— Eh bien ?

— Je n'ose prendre une détermination pareille sans le consulter.

— Non-seulement il ne faut pas le consulter, mais il faut que ceci soit fait pendant son absence...

— Comment, mon père, je ne pourrais pas attendre son retour?

— Pour deux raisons, — reprit sévèrement la voix, — il faut vous en garder : d'abord parce que dans son impiété endureie, il voudrait certainement s'opposer à votre sage et pieuse résolution ; puis il est indispensable que les jeunes filles rompent toute relation avec votre mari, et, pour cela, il faut qu'il ignore le lieu de leur retraite.

— Mais, mon père — dit Françoise en proie à une hésitation et à un embarras cruel, — c'est à mon mari que l'on a confié ces enfants ; et disposer d'elles sans son aveu... c'est... »

La voix interrompit Françoise.

« Pouvez-vous, oui ou non, instruire ces jeunes filles chez vous ?

— Non, mon père, je ne le peux pas.

— Sont-elles, oui ou non, exposées à rester dans l'impénitence finale en demeurant chez vous ?

— Oui, mon père, elles y sont exposées.

— Êtes-vous, oui ou non, responsable des péchés mortels qu'elles peuvent commettre, puisque vous remplacez leurs parents ?

— Hélas, oui, mon père, j'en suis responsable devant Dieu !

— Est-ce, oui ou non, dans l'intérêt de leur salut éternel que je vous enjoins de les mettre au couvent aujourd'hui même ?

— C'est pour leur salut, mon père.

— Eh bien ! maintenant choisissez...

— Je vous en supplie, mon père, dites-moi si j'ai le droit de disposer d'elles sans l'aveu de mon mari.

— Le droit ! mais il ne s'agit pas seulement de droit ; il s'agit pour vous d'un devoir sacré. Ce serait, n'est-ce pas, votre devoir d'arracher ces infortunées du milieu d'un incendie, malgré la défense de votre mari ou en son absence ? Eh bien ! ce n'est pas d'un incendie qui ne brûle que le corps que vous devez les arracher... c'est d'un incendie où leur âme brûlerait pour l'éternité.

— Excusez-moi, je vous en supplie, si j'insiste, mon père, — dit la pauvre femme, dont l'indécision et les angoisses augmentaient à chaque minute, — éclairez-moi dans mes doutes... puis-je agir ainsi après avoir juré obéissance à mon mari ?

— Obéissance pour le bien... oui ;... pour le mal, jamais ! et vous convenez vous-même que, grâce à lui, le salut de ces orphelines serait compromis, impossible peut-être.

— Mais, mon père, — dit Françoise en tremblant, — lorsqu'il va être de retour, mon mari me demandera où sont ces enfants... Il me faudra donc lui mentir ?

— Le silence n'est pas un mensonge, vous lui direz que vous ne pouvez répondre à sa question.

— Mon mari est le meilleur des hommes ; mais une telle réponse le mettra hors de lui... il a été soldat... et sa colère sera terrible... mon père, — dit Françoise en frémissant à cette pensée.

— Et sa colère serait cent fois plus terrible encore, que vous devriez la braver, vous glorifier de la subir pour une si sainte cause ! — s'écria la voix avec indigna-

tion. — Croyez-vous donc que l'on fasse si facilement son salut sur cette terre?... Et depuis quand le pécheur qui veut sincèrement servir le Seigneur songe-t-il aux pierres et aux épines où il peut se meurtrir et se déchirer?

— Pardon, mon père... pardon, — dit Françoise avec une résignation accablante. — Permettez-moi encore une question, une seule! Hélas! si vous ne me guidez... qui me guidera?

— Parlez.

— Lorsque M. le maréchal Simon arrivera, il demandera ses enfants à mon mari... Que pourra-t-il répondre, à son tour, à leur père, lui?

— Lorsque M. le maréchal Simon arrivera, vous me le ferez savoir à l'instant, et alors... j'aviserais; car les droits d'un père ne sont sacrés qu'autant qu'il en use pour le salut de ses enfants. Avant le père, au-dessus du père, il y a le Seigneur, que l'on doit d'abord servir. Ainsi, réfléchissez bien. En acceptant ce que je vous propose, ces jeunes filles sont sauvées — elles ne vous sont pas à charge — elles ne partagent pas votre misère — elles sont élevées dans une sainte maison, selon que doivent l'être, après tout, les filles d'un maréchal de France. — De sorte que lorsque leur père arrivera à Paris, s'IL EST DIGNE DE LES REVOIR... au lieu de trouver en elles de pauvres idolâtres, à demi sauvages, il trouvera deux jeunes filles pieuses, instruites, modestes, bien élevées, qui, étant agréables à Dieu, pourront invoquer sa miséricorde pour leur père, qui en a grand besoin, car c'est un homme de violence, de guerre et de bataille. Maintenant, décidez. Voulez-vous, au péril de votre âme, sacrifier l'avenir de ces deux jeunes filles dans ce monde et dans l'autre, à la crainte impie de la colère de votre mari? »

Quoique rude et entaché d'intolérance, le langage du confesseur de Françoise était (à son point de vue à lui) raisonnable et juste, parce que ce prêtre honnête et sincère était convaincu de ce qu'il disait; aveugle instrument de Rodin, ignorant dans quel but on le faisait agir, il croyait fermement, en forçant, pour ainsi dire, Françoise à mettre ces jeunes filles au couvent, remplir un pieux devoir. Tel était, tel est d'ailleurs un des plus merveilleux ressorts de l'ordre auquel appartenait Rodin: c'est d'avoir pour complices des gens honnêtes et sincères qui ignorent les machinations dont ils sont pourtant les acteurs les plus importants.

Françoise, habituée depuis longtemps à subir l'influence de son confesseur, ne trouva rien à répondre à ses dernières paroles. Elle se résigna donc; mais elle frissonna d'épouvante en songeant à la colère désespérée qu'éprouverait Dagobert en ne retrouvant plus chez lui les enfants qu'une mère mourante lui avait confiés. Or, selon son confesseur, plus cette colère et ces emportements paraissaient redoutables à Françoise, plus elle devait mettre de pieuse humilité à s'y exposer.

Elle répondit à son confesseur, « Que la volonté de Dieu soit faite, mon père, et quoi qu'il puisse m'arriver... je remplirai mon devoir de chrétienne... ainsi que vous me l'ordonnez.

— Et le Seigneur vous saura gré de ce que vous aurez peut-être à souffrir pour accomplir ce devoir méritant... Vous prenez donc, devant Dieu, l'engagement de ne répondre à aucune des questions de votre mari, lorsqu'il vous demandera où sont les filles de M. le maréchal Simon?

— Oui, mon père, je vous le promets, — dit Françoise en tressaillant.

— Et vous garderez le même silence envers M. le maréchal Simon, dans le cas

où il reviendrait, et où ses filles ne me paraîtraient pas encore assez solidement établies dans la bonne voie pour lui être rendues?

— Oui, mon père... — dit Françoise d'une voix de plus en plus faible.

— Vous viendrez me rendre compte d'ailleurs de la scène qui se sera passée entre votre mari et vous, lors de son retour.

— Oui, mon père; quand faudra-t-il conduire les orphelines chez vous, mon père?

— Dans une heure, je vais rentrer écrire à la supérieure; je laisserai la lettre à ma gouvernante; c'est une personne sûre; elle conduira elle-même les jeunes filles au couvent. »

.

Après avoir écouté les exhortations de son confesseur sur sa confession, et reçu l'absolution de ses nouveaux péchés, moyennant pénitence, la femme de Dagobert sortit du confessionnal.

L'église n'était plus déserte; une foule immense s'y pressait, attirée par la pompe de l'enterrement dont le suisse avait parlé au bedeau deux heures auparavant. C'est avec la plus grande peine que Françoise put arriver jusqu'à la porte de l'église, somptueusement tendue.

Quel contraste avec l'humble convoi du pauvre qui s'était le matin si timidement présenté sous le porche!

Le nombreux clergé de la paroisse, au grand complet, s'avancait alors majestueusement pour recevoir le cercueil drapé de velours: la moire et la soie des chapes et des étoles noires, leurs splendides broderies d'argent étincelaient à la lueur de mille cierges. Le suisse se prélassait dans son éblouissante livrée à épaulettes; le bedeau, portant allègrement son bâton de baleine, lui faisait vis-à-vis d'un air magistral; la voix des échantres en surplis frais et blancs tonnait en éclats formidables; les ronflements des serpents ébranlaient les vitres; on lisait enfin sur la figure de tous ceux qui devaient prendre part à la curée de ce riche mort, de cet excellent mort, de ce mort de *première classe*, une satisfaction à la fois jubilante et contenue, qui semblait encore augmentée par l'attitude et par la physionomie des deux héritiers, grands gaillards robustes au teint fleuri, qui, sans enfreindre les lois de cette modestie charmante qui est la pudeur de la félicité, semblaient se complaire, se bercer, se dorloter dans leur lugubre et symbolique manteau de deuil.

Malgré sa candeur et sa foi naïve, la femme de Dagobert fut douloureusement frappée de cette différence révoltante entre l'accueil fait au cercueil du riche et l'accueil fait au cercueil du pauvre à la porte de la maison de Dieu; car si l'égalité est réelle, c'est devant la mort et l'éternité.

Ces deux sinistres spectacles augmentaient encore la tristesse de Françoise, qui, parvenant à grand-peine à quitter l'église, se hâta de revenir rue Brise-Miche, afin d'y prendre les orphelines et de les conduire auprès de la gouvernante de son confesseur, qui devait les mener au couvent de Sainte-Marie, situé, on le sait, tout auprès de la maison de santé du docteur Balemier, où était renfermée Adrienne de Cardoville.

CHAPITRE IV.

MONSIEUR ET RABAT-JOIE.



La femme de Dagobert, sortant de l'église, arrivait à l'entrée de la rue *Brise-Miche*, lorsqu'elle fut accostée par le *donneur* d'eau bénite; il accourait essoufflé la prier de revenir tout de suite à Saint-Merri, l'abbé Dubois ayant à lui dire, à l'instant même, quelque chose de très-important.

Au moment où Françoise retournait sur ses pas, un fiacre s'arrêtait à la porte de la maison qu'elle habitait. Le cocher quitta son siège et vint ouvrir la portière.

« Cocher, — lui dit une assez grosse femme vêtue de noir assise dans cette voiture et qui tenait un carlin sur ses genoux, — demandez si c'est là que demeure madame Françoise Baudoin... »

— Oui, ma bourgeoisie, » dit le cocher.

On a sans doute reconnu madame Grivois, première femme de madame la princesse de Saint-Dizier, accompagnée de *Monsieur*, qui exerçait sur sa maîtresse une véritable tyrannie.

Le teinturier, auquel on a déjà vu remplir les fonctions de portier, interrogé par le cocher sur la demeure de Françoise, sortit de son officine, et vint galamment à la portière pour répondre à madame Grivois qu'en effet Françoise Baudoin demeurait dans la maison, mais qu'elle n'était pas rentrée. Le père Lorient avait alors les bras, les mains et une partie de la figure d'un jaune d'or superbe. La vue de ce personnage couleur d'ocre émut et irrita singulièrement *Monsieur*, car au moment où le teinturier portait sa main sur le rebord de la portière, le carlin poussa des jappements affreux et le mordit au poignet.

« Ah! grand Dieu! — s'écria madame Grivois avec angoisse pendant que le père Lorient retirait vivement sa main, — pourvu qu'il n'y ait rien de vénéneux dans la teinture que vous avez sur la main... mon chien est si délicat... » Et elle essuya soigneusement le museau camus de *Monsieur*, ça et là tacheté de jaune.

Le père Lorient, très-peu satisfait des excuses qu'il s'attendait à recevoir de madame Grivois, à propos des mauvais procédés du carlin, lui dit en contenant à peine sa colère : « Madame, si vous n'apparteniez pas au sexe, ce qui fait que je



3. AR

LE PÈRE LORIENT.

vous respecte dans la personne de ce vilain animal, j'aurais eu le plaisir de le prendre par la queue, et d'en faire à la minute un chien jaune orange en le trempant dans ma chaudière de teinture qui est sur le fourneau.

— Teindre mon chien en jaune!... — s'écria madame Grivois, qui, fort courroucée, descendit du fiacre en serrant tendrement *Monsieur* contre sa poitrine et toisant le père Lorient d'un regard irrité.

— Mais, madame, je vous ai dit que madame Françoise n'était pas rentrée, — dit le teinturier en voyant la maîtresse du carlin se diriger vers le sombre escalier.

— C'est bon, je l'attendrai, — dit sèchement madame Grivois. — A quel étage demeure-t-elle?

— Au quatrième, » dit le père Lorient en rentrant brusquement dans sa boutique.

Et il se dit à lui-même, souriant complaisamment à cette idée scélérate : « J'espère bien que le grand chien du père Dagobert sera de mauvaise humeur, et qu'il fera faire en *avant-deux* par la peau du cou à ce gueux de carlin! »

Madame Grivois monta péniblement le rude escalier, s'arrêtant à chaque palier pour reprendre haleine, et regardant autour d'elle avec un profond dégoût. Enfin elle atteignit le quatrième étage, s'arrêta un instant à la porte de l'humble chambre où se trouvaient alors les deux sœurs et la Mayeux.

La jeune ouvrière s'occupait à rassembler les différents objets qu'elle devait porter au mont-de-piété.

Rose et Blanche semblaient bien heureuses et un peu rassurées sur l'avenir ; elles avaient appris de la Mayeux qu'elles pourraient, en travaillant beaucoup, puisqu'elles savaient coudre, gagner à elles deux huit francs par semaine, petite somme qui serait du moins une ressource pour la famille.

La présence de madame Grivois chez Françoise Baudoin était motivée par une nouvelle détermination de l'abbé d'Aigrigny et de la princesse de Saint-Dizier ; ils avaient trouvé plus prudent d'envoyer madame Grivois, sur laquelle ils comptaient aveuglément, chercher les jeunes filles chez Françoise, celle-ci venant d'être prévenue par son confesseur que ce n'était pas à sa gouvernante, mais à une dame qui se présenterait avec un mot de lui, que les jeunes filles devaient être confiées pour être conduites dans une maison religieuse.

Après avoir frappé, la femme de confiance de la princesse de Saint-Dizier entra et demanda Françoise Baudoin.

« Elle n'y est pas, madame, — dit timidement la Mayeux, assez étonnée de cette visite et baissant les yeux devant le regard de cette femme.

— Alors je vais l'attendre, car j'ai à lui parler de choses très-importantes, » répondit madame Grivois en examinant avec autant de curiosité que d'attention la figure des deux orphelines, qui, très-interdites, baissèrent aussi les yeux.

Ce disant, madame Grivois s'assit, non sans quelque répugnance, sur le vieux fauteuil de la femme de Dagobert ; croyant alors pouvoir laisser *Monsieur* en liberté, elle le déposa précieusement sur le carreau.

Mais aussitôt une sorte de grondement sourd, profond, caverneux, retentit derrière le fauteuil, fit bondir madame Grivois et pousser un jappement d'effroi au carlin, qui, frissonnant dans son embonpoint, se réfugia auprès de sa maîtresse avec tous les symptômes d'une frayeur courroucée.

« Comment ? est-ce qu'il y a un chien ici?... » s'écria madame Grivois en se baissant précipitamment pour reprendre *Monsieur*.

Rabat-Joie, comme s'il eût voulu répondre lui-même à cette question, se leva lentement de derrière le fauteuil où il était couché, et apparut tout à coup bâillant et s'étirant.

A la vue de ce robuste animal et des deux rangs de formidables crocs acérés qu'il semblait complaisamment étaler en ouvrant sa large gueule, madame Grivois ne put s'empêcher de jeter un cri d'effroi; le bargneux earlin avait d'abord tremblé de tous ses membres en se trouvant en face de *Rabat-Joie*; mais une fois en sûreté sur les genoux de sa maîtresse, il commença de grogner insolemment et de jeter sur le chien de Sibérie les regards les plus provoquants; mais le digne compagnon de feu Jovial répondit dédaigneusement par un nouveau bâillement; après quoi, flairant avec une sorte d'inquiétude les vêtements de madame Grivois, il tourna le dos à *Monsieur*, et alla s'étendre aux pieds de Rose et Blanche, dont il ne détourna plus ses grands yeux intelligents, comme s'il eût pressenti qu'un danger les menaçait.

« Faites sortir ce chien d'iei, — dit impérieusement madame Grivois; — il effraie le mien et pourrait lui faire du mal.

— Soyez tranquille, madame, — répondit Rose en souriant, — *Rabat-Joie* n'est pas méchant quand on ne l'attaque pas.

— Il n'importe! — s'écria madame Grivois, — un malheur est bientôt arrivé. Rien qu'à voir cet énorme chien avec sa tête de loup... et ses dents effroyables, on tremble du mal qu'il peut faire... Je vous dis de le faire sortir... »

Madame Grivois avait prononcé ces derniers mots d'un ton irrité dont le diapason sonna mal aux oreilles de *Rabat-Joie*, il grogna en montrant les dents et en tournant la tête du côté de cette femme inconnue pour lui.

« Taisez-vous, *Rabat-Joie*, » dit sévèrement Blanche.

Un nouveau personnage entrant dans la chambre mit un terme à cette position assez embarrassante pour les jeunes filles. Cet homme était un commissionnaire, il tenait une lettre à la main.

« Que voulez-vous, monsieur? — lui demanda la Mayeux.

— C'est une lettre très-pressée d'un digne homme, le mari de la bourgeoise d'iei; le teinturier d'en bas m'a dit de monter quoiqu'elle n'y soit pas.

— Une lettre de Dagobert! — s'écrièrent Rose et Blanche avec une vive expression de plaisir et de joie, — il est donc de retour; et où est-il?

— Je ne sais pas si ce brave homme s'appelle Dagobert, dit le commissionnaire,



— mais c'est un vieux troupiér décoré, à moustaches grises; il est à deux pas d'ici, au bureau des voitures de Chartres.

— C'est bien lui!... — s'écria Blanche. — Donnez la lettre... »

Le commissionnaire la donna, et la jeune fille l'ouvrit en toute hâte.

Madame Grivois était foudroyée, elle savait qu'on avait éloigné Dagobert afin de pouvoir faire agir sûrement l'abbé Dubois sur Françoise; tout avait réussi : celle-ci consentait à confier les deux jeunes filles à des mains religieuses; et au même instant le soldat arrivait, lui que l'on devait croire absent de Paris pour deux ou trois jours : ainsi son brusque retour ruinait cette laborieuse machination au moment même où il ne restait qu'à en recueillir les fruits.

« Ah! mon Dieu! — dit Rose après avoir lu la lettre... — quel malheur!...

— Quoi donc, ma sœur? — s'écria Blanche.

— Hier, à moitié chemin de Chartres, Dagobert s'est aperçu qu'il avait perdu sa bourse. Il n'a pu continuer son voyage, il a pris à crédit une place pour revenir; et il demande à sa femme de lui envoyer de l'argent au bureau de la diligence, où il attend.

— C'est ça, — dit le commissionnaire, — car le digne homme m'a dit : — Dépêche-toi, mon garçon, car, tel que tu me vois, je suis en gage.

— Et rien!... rien... à la maison, — dit Blanche. — Mon Dieu! comment donc faire? »

A ces mots, madame Grivois eut un moment d'espoir, bientôt détruit par la Mayeux, qui reprit tout à coup en montrant le paquet qu'elle arrangeait : « Tranquillisez-vous, mesdemoiselles... voici une ressource... le bureau du mont-de-piété où je vais porter ceci n'est pas loin... je toucherai l'argent, et j'irai le donner tout de suite à M. Dagobert; dans une heure au plus tard il sera ici!

— Ah! ma chère Mayeux, vous avez raison, — dit Rose, — que vous êtes bonne! vous songez à tout...

— Tenez, reprit Blanche, l'adresse est sur la lettre du commissionnaire, prenez-la.

— Merci, mademoiselle, — répondit la Mayeux; puis elle dit au commissionnaire : — Retournez auprès de la personne qui vous envoie, et dites-lui que je serai tout à l'heure au bureau de là voiture.

— Infernale bossue! — pensait madame Grivois avec une colère concentrée, — elle pense à tout; sans elle on échappait au retour inattendu de ce maudit homme... Comment faire maintenant?... ces jeunes filles ne voudront pas me suivre avant l'arrivée de la femme du soldat;... leur proposer de les emmener auparavant, serait m'exposer à un refus et tout compromettre. Encore une fois, mon Dieu, comment faire?

— Ne soyez pas inquiète, mademoiselle, — dit le commissionnaire en sortant, — je vais rassurer ce digne homme et le prévenir qu'il ne restera pas longtemps en plan dans le bureau. »

Pendant que la Mayeux s'occupait de nouer son paquet et d'y mettre la timbale et le couvert d'argent, madame Grivois réfléchissait profondément. Tout à coup elle tressaillit. Sa physionomie, depuis quelques instants sombre, inquiète et irritée, s'éclaircit soudainement; elle se leva, tenant toujours *Monsieur* sous son bras, et dit aux jeunes filles : « Puisque madame Françoise ne revient pas, je vais faire une visite tout près d'ici, je serai de retour à l'instant; veuillez l'en prévenir. »

Ce disant, madame Grivois sortit quelques minutes avant la Mayeux.

CHAPITRE V.

LES APPARENCES.



près avoir encore rassuré les deux orphelines, la Mayeux descendit à son tour, non sans peine, car elle était montée chez elle afin d'ajouter au paquet, déjà lourd, une couverture de laine, la seule qu'elle possédât et qui la garantissait un peu du froid dans son taudis glacé.

La veille, accablée d'angoisses sur le sort d'Agricol, la jeune fille n'avait pu travailler; les tourments de l'attente, de l'espoir et de l'inquiétude l'en avaient empêchée; sa journée allait encore être perdue, et pourtant il fallait vivre.

Les chagrins accablants qui brisent chez le pauvre jusqu'à la faculté du travail sont doulement terribles; ils paralysent ses forces, et, avec ce chômage imposé par la douleur, arrivent le dénûment, la détresse.

Mais la Mayeux, ce type complet et touchant *du devoir évangélique*, avait encore à se dévouer, à être utile, et elle en trouvait la force. Les créatures les plus frêles, les plus chétives, sont parfois douées d'une vigueur d'âme extraordinaire; on dirait que chez ces organisations physiquement infirmes et débiles, l'esprit domine assez le corps pour lui imprimer une énergie factice.

Ainsi la Mayeux, depuis vingt-quatre heures, n'avait ni mangé ni dormi; elle avait souffert du froid pendant une nuit glacée. Le matin elle avait enduré de violentes fatigues en traversant Paris deux fois par la pluie et par la neige, pour aller rue de Babylone; et pourtant ses forces n'étaient pas à bout, tant la puissance du cœur est immense.

La Mayeux venait d'arriver au coin de la rue Saint-Merri.

Depuis le récent complot de la rue des Prouvaires, on avait mis en observation dans ce quartier populeux un plus grand nombre d'agents de police et de sergents de ville que l'on n'en met ordinairement.

La jeune ouvrière, bien qu'elle courbât sous le poids de son paquet, courait presque en longeant le trottoir; au moment où elle passait auprès d'un sergent de

ville, deux pièces de cinq francs tombèrent derrière elle jetées sur ses pas par une grosse femme vêtue de noir qui la suivait.

Aussitôt cette grosse femme fit remarquer au sergent de ville les deux pièces d'argent qui venaient de tomber, et lui dit vivement quelques mots en lui désignant la Mayeux. Puis cette femme disparut à grands pas du côté de la rue Brise-Miche.

Le sergent de ville, frappé de ce que madame Grivois venait de lui dire (car c'était elle), ramassa l'argent, et, courant après la Mayeux, lui cria : « Hé ! dites donc... là-bas... arrêtez... arrêtez... la femme !... »

A ces cris, plusieurs personnes se retournèrent brusquement ; dans ces quartiers, un noyau de cinq ou six personnes attroupées s'augmente en une seconde et devient bientôt un rassemblement considérable.

Ignorant que les injonctions du sergent de ville lui fussent adressées, la Mayeux hâtait le pas, ne songeant qu'à arriver le plus tôt possible au mont-de-piété, et tâchant de se glisser entre les passants sans heurter personne, tant elle redoutait les railleries brutales ou cruelles que son infirmité provoquait si souvent. Tout à coup, elle entendit plusieurs personnes courir derrière elle, et au même instant une main s'appuya rudement sur son épaule.

C'était le sergent de ville, suivi d'un agent de police, qui accourait au bruit.

La Mayeux, aussi surprise qu'effrayée, se retourna. Elle se trouvait déjà au milieu d'un rassemblement, composé surtout de cette hideuse populace oisive et déguenillée, mauvaise et effrontée, abrutie par l'ignorance, par la misère, et qui bat incessamment le pavé des rues. Dans cette tourbe, on ne rencontre presque jamais d'artisans, car les ouvriers laborieux sont à leur atelier ou à leurs travaux.

« Ah çà !... tu n'entends donc pas... tu fais comme le chien de Jean de Nivelle, » dit l'agent de police en prenant la Mayeux si rudement par le bras qu'elle laissa tomber son paquet à ses pieds.

Lorsque la malheureuse enfant, jetant avec crainte les yeux autour d'elle, se vit le point de mire de tous ces regards insolents, moqueurs ou méchants, lorsqu'elle vit le cynisme ou la grossièreté grimacer sur toutes ces figures ignobles, crapuleuses, elle frémit de tous ses membres et devint d'une pâleur effrayante.

L'agent de police lui parlait sans doute grossièrement ; mais comment parler autrement à une pauvre fille contrefaite, pâle, effarée, aux traits altérés par la frayeur et par le chagrin, à une créature vêtue plus que misérablement, qui porte en hiver une mauvaise robe de toile souillée de boue, trempée de neige fondue, car l'ouvrière avait été bien loin et avait marché bien longtemps... aussi l'agent de police reprit-il sévèrement, toujours de par cette loi suprême des apparences, qui fait que la pauvreté est toujours suspectée : « Un instant... la fille, il paraît que tu es bien pressée, puisque tu laisses tomber ton argent sans le ramasser... »

— Elle l'avait donc caché dans sa bosse, son argent ? » dit d'une voix enrouée un marchand d'allumettes chimiques, type hideux et repoussant de la dépravation précoce.

Cette plaisanterie fut accueillie par des rires, des cris et des huées qui portèrent au comble le trouble, la terreur de la Mayeux ; à peine put-elle répondre d'une voix faible à l'agent de police qui lui présentait les deux pièces d'argent que le sergent de ville lui avait remises :

« Mais, monsieur... cet argent n'est pas à moi.

— Vous mentez, — reprit le sergent de ville en s'approchant, — une dame respectable l'a vu tomber de votre poche...

— Monsieur... je vous assure que non... — répondit la Mayeux toute tremblante.

— Je vous dis que vous mentez, — reprit le sergent, — même que cette dame, frappée de votre air eriminal et effarouché, m'a dit en vous montrant : — Regardez donc cette petite bossue qui se sauve avec un gros paquet, et qui laisse tomber de l'argent sans le ramasser... ce n'est pas naturel.

— Sergent, — reprit de sa voix enrouée le marchand d'allumettes chimiques, — sergent, défiez-vous... tâtez-y donc sa bosse, c'est là son magasin... Je suis sûr qu'elle y cache encore des bottes, des manteaux, un parapluie et des pendules... Je viens d'entendre sonner l'heure dans son dos, à c'te bombée. »

Nouveaux rires, nouvelles huées, nouveaux cris, car cette horrible populace est presque toujours d'une impitoyable férocité pour ce qui souffre et implore. Le rassemblement augmentait de plus en plus : c'étaient des cris rauques, des sifflets perçants, des plaisanteries de carrefour.

« Laissez donc voir, c'est gratis.

— Ne poussez donc pas, j'ai payé ma place.

— Faites-la donc monter sur quelque chose, la femme... qu'on la voie.

— C'est vrai, on m'écrase les pieds ; je n'aurai pas fait mes frais.

— Montrez-la donc ! ou rendez l'argent du monde.

— J'en veux...

— Donnez-nous-en, de la *renflée* !

— Qu'on la voie à mort ! »

Qu'on se figure cette malheureuse créature d'un esprit si délicat, d'un cœur si bon, d'une âme si élevée, d'un caractère si timide et si craintif... obligée d'entendre ces grossièretés et ces hurlements... seule au milieu de cette foule, dans l'étroit espace où elle se tenait avec l'agent de police et le sergent de ville. Et pourtant la jeune ouvrière ne comprenait pas encore de quelle horrible accusation elle était victime. Elle l'apprit bientôt, car l'agent de police, saisissant le paquet qu'elle avait ramassé, et qu'elle tenait entre ses deux mains tremblantes, lui dit rudement : « Qu'est-ce que tu as là dedans?... »

— Monsieur... c'est... je vais... je... »

Et, dans son épouvante, l'infortunée balbutiait, ne pouvant trouver une parole.

« Voilà tout ce que tu as à répondre, — dit l'agent ; — il n'y a pas gras... Voyons, dépêche-toi... ouvre-lui le ventre, à ton paquet ! »

Et ce disant, l'agent de police, aidé du sergent de ville, arracha le paquet, l'entr'ouvrit, et dit, à mesure qu'il énumérait les objets qu'il renfermait : « Diable ! des draps... un couvert... une timbale d'argent... un chèle... une couverture de laine... merci... le coup n'était pas mauvais. Tu es mise comme une chiffonnière et tu as de l'argenterie... Exeusez du peu !

— Ces objets-là ne vous appartiennent pas ? — dit le sergent de ville.

— Non... monsieur... — répondit la Mayeux, qui sentait ses forces l'abandonner, — mais je...

— Ah ! mauvaise bossue, tu voles plus gros que toi !

— J'ai volé !! — s'écria la Mayeux en joignant les mains avec horreur, car elle comprenait tout alors... — moi... voler !

— La garde!... Voilà la garde! — crièrent plusieurs personnes...

— Ho hé! les pousse-cailloux!

— Les tourlourous!

— Les mangeurs de Bédouins!

— Place au 43^e dromadaire!

— Régiment où on se fait des bosses à mort! »

Au milieu de ces cris, de ces quolibets, deux soldats et un caporal s'avançaient à grand'peine; on voyait seulement, au milieu de cette foule hideuse et compacte, luire les baïonnettes et les canons de fusil.

Un officieux était allé prévenir le commandant du poste voisin de ce rassemblement considérable, qui obstruait la voie publique.

« Allons, voilà la garde; marche au poste! — dit l'agent de police en prenant la Mayeux par le bras.

— Monsieur, — dit la pauvre enfant d'une voix étouffée par les sanglots, en joignant les mains avec terreur et en tombant à genoux sur le trottoir, — Monsieur, grâce! Laissez-moi vous dire... vous expliquer...

— Tu t'expliqueras au poste... marche!

— Mais, monsieur... je n'ai pas volé... — s'écria la Mayeux avec un accent déchirant, — ayez pitié de moi; devant toute cette foule... m'emmener comme une voleuse... Oh! grâce! grâce!

— Je te dis que tu t'expliqueras au poste. La rue est encombrée... marcheras-tu, voyons! »

Et prenant la malheureuse par les deux mains, il la remit pour ainsi dire sur pied. A cet instant, le caporal et ses deux soldats, étant parvenus à traverser le rassemblement, s'approchèrent du sergent de ville.

— Caporal, — dit ce dernier, — conduisez cette fille au poste... je suis agent de police.

— Oh! messieurs... grâce!... — dit la Mayeux en pleurant à chaudes larmes et en joignant les mains, — ne m'emprenez pas avant de m'avoir laissé vous expliquer... Je n'ai pas volé, mon Dieu! je n'ai pas volé... je vais vous dire... c'est pour rendre service à quelqu'un... laissez-moi vous dire...

— Je vous dis que vous vous expliquerez au poste; si vous ne voulez pas marcher, on va vous traîner, » dit le sergent de ville.

Il faut renoncer à peindre cette scène à la fois ignoble et terrible...

Faible, abattue, épouvantée, la malheureuse jeune fille fut entraînée par les soldats; à chaque pas ses jambes fléchissaient; il fallut que le sergent et l'agent de police lui donnassent le bras pour la soutenir... et elle accepta machinalement cet appui. Alors les vociférations, les huées, éclatèrent avec une nouvelle furie.

Marchant défaillante entre ces deux hommes, l'infortunée semblait gravir son Calvaire jusqu'au bout. Sous ce ciel brumeux, au milieu de cette rue fangeuse encadrée dans de grandes maisons noires, cette populace hideuse et fourmillante rappelait les plus sauvages émeutes de Callot ou de Goya; des enfants en haillons, des femmes avinées, des hommes à figure sinistre et flétrie, se poussaient, se heurtaient, se battaient, s'écrasaient pour suivre en hurlant et en sifflant cette victime déjà presque inanimée, cette victime d'une détestable méprise.

D'une méprise!! en vérité; l'on frémit en songeant que de pareilles arrestations, suites de déplorables erreurs, peuvent se renouveler souvent sans d'autres

raisons que le soupçon qu'inspire l'apparence de la misère, ou sans autre cause qu'un renseignement inexact... Nous nous souviendrons toujours de cette jeune fille qui, arrêtée à tort, comme coupable d'un honteux trafic, trouva le moyen d'échapper aux gens qui la conduisaient, monta dans une maison, et, égarée par le désespoir, se précipita par une fenêtre et se brisa la tête sur le pavé...

.....

Après l'abominable dénonciation dont la Mayeux était victime, madame Gri-vois était retournée précipitamment *rue Brise-Miche*. Elle monta en hâte les quatre étages... ouvrit la porte de la chambre de Françoise... que vit-elle? Dagobert auprès de sa femme et des deux orphelines...



CHAPITRE VI.

LE COUVENT.

Expliquons en deux mots la présence de Dagobert.

Sa physionomie était empreinte de tant de loyauté militaire, que le directeur du bureau de diligence se fût contenté de sa parole de revenir payer le prix de sa place; mais le soldat avait obstinément voulu rester *en gage*, comme il le disait, jusqu'à ce que sa femme eût répondu à sa lettre; aussi, au retour du commissionnaire, qui annonça qu'on allait apporter l'argent nécessaire, Dagobert, croyant sa délicatesse à couvert, se hâta de courir chez lui.

On comprend donc la stupeur de madame Grivois, lorsqu'en entrant dans la chambre elle vit Dagobert (qu'elle reconnut facilement au portrait qu'on lui en avait fait) auprès de sa femme et des orphelines.

L'anxiété de Françoise, à l'aspect de madame Grivois, ne fut pas moins profonde. Rose et Blanche avaient parlé à la femme de Dagobert d'une dame venue en son absence pour une affaire très-importante; d'ailleurs, instruite par son confesseur, Françoise ne pouvait douter que cette femme ne fût la personne chargée de conduire Rose et Blanche dans une maison religieuse. Son angoisse était terrible; bien décidée à suivre les conseils de l'abbé Dubois, elle craignait qu'un mot de madame Grivois ne mît Dagobert sur la voie; alors tout espoir était perdu; alors les orphelines restaient dans cet état d'ignorance et de péché mortel dont elle se croyait responsable.

Dagobert, qui tenait entre ses mains les mains de Rose et de Blanche, se leva dès que la femme de confiance de madame de Saint-Dizier entra, et sembla interroger Françoise du regard.

Le moment était critique, décisif; mais madame Grivois avait profité des exemples de la princesse de Saint-Dizier; aussi, prenant résolument son parti, mettant à profit la précipitation avec laquelle elle avait monté les quatre étages après son odieuse dénonciation contre la Mayeux, et l'émotion que lui causait la vue si inattendue de Dagobert donnant à ses traits une vive expression d'inquiétude et de chagrin, elle s'écria d'une voix altérée, après un moment de silence qu'elle parut employer à calmer son agitation et à rassembler ses esprits :

« Ah! madame... je viens d'être témoin d'un grand malheur... excusez mon trouble;... mais, en vérité... je suis si cruellement émue...

— Qu'y a-t-il, mon Dieu? — dit Françoise d'une voix tremblante, redoutant toujours quelque indiscretion de madame Grivois.

— J'étais venue tout à l'heure, — reprit elle-ci, — pour vous parler d'une chose importante;... pendant que je vous attendais, une jeune ouvrière contre-faite a réuni divers objets dans un paquet...

— Oui... sans doute, — dit Françoise, — c'est la Mayeux... une excellente et digne créature...

— Je m'en doutais bien, madame; voici ce qui est arrivé : voyant que vous ne rentriez pas, je me décide à faire une course dans le voisinage... je descends... j'arrive rue Saint-Merri... ah! madame...

— Eh bien? — dit Dagobert, — qu'y a-t-il?

— J'aperçois un rassemblement... je m'informe... on me dit qu'un sergent de ville venait d'arrêter une jeune fille comme voleuse, parce qu'on l'avait surprise emportant un paquet composé de différents objets qui ne paraissaient pas devoir lui appartenir... Je m'approche... que vois-je?... la jeune ouvrière qu'un instant auparavant je venais de rencontrer ici...

— Ah! la pauvre enfant! — s'écria Françoise en pâlisant et en joignant les mains avec effroi, — quel malheur!

— Explique-toi donc! — dit Dagobert à sa femme; — quel était ce paquet?

— Eh bien! mon ami, il faut te l'avouer : me trouvant un peu à court... j'avais prié cette pauvre Mayeux de porter tout de suite au mont-de-piété différents objets dont nous n'avions pas besoin...

— Et on a cru qu'elle les avait volés! — s'écria Dagobert, — elle... la plus honnête fille du monde; c'est affreux... Mais, madame, vous auriez dû intervenir... dire que vous la connaissiez.

— C'est ce que j'ai tâché de faire, monsieur; malheureusement je n'ai pas été écoutée... La foule augmentait à chaque instant : la garde est arrivée, et on l'a emmenée...

— Elle est capable d'en mourir, sensible et timide comme elle est! — s'écria Françoise.

— Ah! mon Dieu!... cette bonne Mayeux... elle si douce et si prévenante, — dit Blanche en tournant vers sa sœur des yeux humides de larmes.

— Ne pouvant rien pour elle, — reprit madame Grivois, — je me suis hâtée d'accourir ici vous faire part de cette erreur... qui, du reste, peut se réparer;... il s'agit seulement d'aller le plus tôt possible réclamer cette jeune fille. »

A ces mots, Dagobert prit vivement son chapeau, et s'adressant à madame Grivois d'un ton brusque : « Mordieu! madame, vous auriez dû commencer par nous dire cela... Où est cette pauvre enfant? le savez-vous?

— Je l'ignore, monsieur; mais il reste encore dans la rue tant de monde, tant d'agitation, que si vous avez la complaisance de descendre tout de suite vous informer... vous pourrez savoir...

— Que diable parlez-vous de complaisance, madame!... mais c'est mon devoir. Pauvre enfant, — dit Dagobert, — arrêtée comme voleuse... c'est horrible... Je vais aller chez le commissaire de police du quartier ou au corps de garde, et il faudra bien que je la retrouve, qu'on me la rende et que je la ramène ici. »

Ce disant, Dagobert sortit précipitamment.

Françoise, rassurée sur le sort de la Mayeux, remercia le Seigneur d'avoir, grâce à cette circonstance, éloigné son mari, dont la présence en ce moment était pour elle un si terrible embarras.

Madame Grivois avait déposé *Monsieur* dans le fiacre avant de remonter, car les moments étaient précieux ; lançant un regard significatif à Françoise en lui remettant la lettre de l'abbé Dubois, elle lui dit en appuyant sur chaque mot avec intention : « Vous verrez dans cette lettre, madame, quel était le but de ma visite que je n'ai pu encore vous expliquer, et dont je me félicite, du reste, puisqu'il me met en rapport avec ces deux charmantes demoiselles. »

Rose et Blanche se regardèrent toutes surprises.

Françoise prit la lettre en tremblant ; il fallut les pressantes et surtout les menaçantes injonctions de son confesseur pour vaincre les derniers scrupules de la pauvre femme, car elle frémissait en songeant au terrible courroux de Dagobert ; seulement, dans sa candeur, elle ne savait comment s'y prendre pour amener aux jeunes filles qu'elles devaient suivre cette dame.

Madame Grivois devina son embarras, lui fit signe de se rassurer, et dit à Rose, pendant que Françoise lisait la lettre de son confesseur : « Combien votre parente va être heureuse de vous voir, ma chère demoiselle !

— Notre parente, madame ? — dit Rose de plus en plus étonnée.

— Mais certainement ; elle a su votre arrivée ici ; mais comme elle est encore souffrante d'une assez longue maladie, elle n'a pu venir elle-même aujourd'hui et m'a chargée de venir vous prendre pour vous conduire auprès d'elle... Malheureusement, — ajouta madame Grivois remarquant un mouvement des deux sœurs, — ainsi qu'elle le dit dans sa lettre à madame Françoise, vous ne pourrez la voir que bien peu de temps, ... et dans une heure vous serez de retour ici ; mais demain ou après, elle sera en état de sortir et de venir s'entendre avec madame et son mari, afin de vous emmener chez elle... car elle serait désolée que vous fussiez à charge à des personnes qui ont été si bonnes pour vous. »

Ces derniers mots de madame Grivois firent une excellente impression sur les deux sœurs ; ils dissipèrent leur crainte d'être désormais l'occasion d'une gêne cruelle pour la famille de Dagobert. S'il s'était agi de quitter tout à fait la maison de la rue Brise-Mielie sans l'assentiment de leur ami, elles auraient sans doute hésité ; mais madame Grivois parlait seulement d'une visite d'une heure. Elles ne conçurent donc aucun soupçon ; et Rose dit à Françoise : « Nous pouvons aller voir notre parente sans attendre le retour de Dagobert pour l'en prévenir, n'est-ce pas, madame ?

— Sans doute, — dit Françoise d'une voix faible, — puisque vous serez de retour ici tout à l'heure.

— Maintenant... madame... je prierai ces chères demoiselles de vouloir bien m'accompagner le plus tôt possible... car je voudrais les ramener ici avant midi.

— Nous sommes prêtes, madame, — dit Rose.

— Eh bien, mesdemoiselles, embrassez votre seconde mère, et venez, » dit madame Grivois, qui contenait à peine son inquiétude, tremblant que Dagobert n'arrivât d'un moment à l'autre.

Rose et Blanche embrassèrent Françoise, qui serrant entre ses bras les deux charmantes et innocentes créatures qu'elle livrait, eut peine à retenir ses larmes, quoiqu'elle eût la conviction profonde d'agir pour leur salut.

« Allons, mesdemoiselles, — dit madame Grivois d'un ton affable, — dépê-

chons-nous; pardonnez mon impatience, mais c'est au nom de votre parente que je vous parle. »



Les deux sœurs, après avoir tendrement embrassé la femme de Dagobert, quittèrent la chambre et, se tenant par la main, descendirent l'escahier derrière madame Grivois, suivies à leur insu par Rabat-Joie qui marchait discrètement sur leurs pas, car, en l'absence de Dagobert, l'intelligent animal ne les quittait jamais.

Pour plus de précaution, sans doute, la femme de confiance de madame de Saint-Dizier avait ordonné à son fiacre d'aller l'attendre à peu de distance de la rue Brise-Miche, sur la petite place du Cloître. En quelques secondes, les orphelines et leur conductrice atteignirent la voiture.

« Ah ! bourgeoise, — dit le cocher en ouvrant la portière, — sans vous commander, vous avez un gremlin de chien qui n'est pas caressant tous les jours; depuis que vous l'avez mis dans ma voiture, il érie comme un brûlé, et il a l'air de vouloir tout dévorer ! »

En effet, *Monsieur*, qui détestait la solitude, poussait des gémissements déplorables.

« Taisez-vous, *Monsieur*, me voici, — dit madame Grivois; puis, s'adressant aux deux sœurs : — Donnez-vous la peine de monter, mesdemoiselles. »

Rose et Blanche montèrent.



MADAME GRIVOIS.

Madame Grivois, avant d'entrer dans la voiture, donnait tout bas au cocher l'adresse du couvent de Sainte-Marie, en ajoutant d'autres instructions, lorsque tout à coup le carlin qui avait déjà grogné d'un air hargueux lorsque les deux sœurs avaient pris place dans la voiture, se mit à japper avec furie...

La cause de cette colère était simple : Rabat-Joie, jusqu'alors inaperçu, venait de s'élaner d'un bond dans le fiacre. Le carlin, exaspéré de cette audace, oubliant sa prudence habituelle, emporté par la colère et par la méchanceté, sauta au museau de Rabat-Joie, et le mordit si cruellement, que de son côté le brave chien de Sibérie, exaspéré par la douleur, se jeta sur *Monsieur*, le prit à la gorge, et en deux coups de sa gueule puissante, l'étrangla net... ainsi qu'il apparut à un gémissement étouffé du carlin déjà à demi suffoqué par l'embonpoint. Tout ceci s'était passé en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, car c'est à peine si Rose et Blanche, effrayées, avaient eu le temps de s'écrier par deux fois : « Ici, Rabat-Joie !

— Ah ! grand Dieu ! — dit madame Grivois en se retournant au bruit, — encore ce monstre de chien... Il va blesser *Monsieur*... Mesdemoiselles, renvoyez-le... faites-le descendre... il est impossible de l'emmener... »

Ignorant à quel point Rabat-Joie était criminel, car *Monsieur* gisait inanimé sous une banquette, les jeunes filles sentant d'ailleurs qu'il n'était pas convenable de se faire accompagner de ce chien, lui dirent, en le poussant légèrement du pied, et d'un ton fâché : « Descendez, Rabat-Joie... allez-vous-en... »

Le fidèle animal hésita d'abord à obéir. Triste et suppliant, il regardait les orphelines d'un air de doux reproche, comme pour les blâmer de renvoyer leur seul défenseur. Mais à un nouvel ordre sévèrement donné par Blanche, Rabat-Joie descendit, la queue basse, du fiacre, sentant peut-être d'ailleurs qu'il s'était montré quelque peu *cassant* à l'endroit de *Monsieur*.

Madame Grivois, très-empressée de quitter le quartier, monta précipitamment dans la voiture ; le cocher referma la portière, grimpa sur son siège ; le fiacre partit rapidement, pendant que madame Grivois baissait prudemment les stores, de peur d'une rencontre avec Dagobert. Ces indispensables précautions prises, elle put songer à *Monsieur*, qu'elle aimait tendrement, de cette affection profonde, exagérée, que les gens d'un méchant naturel ont quelquefois pour les animaux, car on dirait qu'ils épanchent et concentrent sur eux toute l'affection qu'ils devraient avoir pour autrui ; en un mot, madame Grivois s'était passionnément attachée à ce chien hargueux, lâche et méchant, peut-être à cause d'une secrète affinité pour ses défauts ; cet attachement durait depuis six ans et semblait augmenter à mesure que l'âge de *Monsieur* avançait.

Nous insistons sur une chose en apparence puérile, parce que souvent les plus petites causes ont des effets désastreux, parce qu'enfin nous désirons faire comprendre au lecteur quels devaient être le désespoir, la fureur, l'exaspération de cette femme en apprenant la mort de son chien ; désespoir, fureur, exaspération dont les orphelines pouvaient ressentir les effets cruels.

Le fiacre roulait rapidement depuis quelques secondes, lorsque madame Grivois, qui s'était placée sur le devant de la voiture, appela *Monsieur*.

Monsieur avait d'excellentes raisons pour ne pas répondre.

« Eh bien ! vilain boudeur... — dit gracieusement madame Grivois. — Vous me battez froid ;... ce n'est pas ma faute si ce grand vilain chien est entré dans la

voiture, n'est-ce pas, mesdemoiselles?... Voyons... venez ici baiser votre maîtresse tout de suite, et faisons la paix... mauvaise tête. »

Même silence obstiné de la part de *Monsieur*.

Rose et Blanche commencèrent de se regarder avec inquiétude; elles connaissaient les manières un peu brutales de Rabat-Joie, mais elles étaient loin pourtant de se douter de la chose.

Madame Grivois, plus surprise qu'inquiète de la persistance du carlin à méconnaître ses affectueux appels, se baissa afin de le prendre sous la banquette où elle le croyait sournoisement tapi; elle sentit une patte, qu'elle tira assez impatiemment à soi en disant d'un ton moitié plaisant, moitié fâché :

« Allons, bon sujet... vous allez donner à ces chères demoiselles une jolie idée de votre odieux caractère... »

Ce disant, elle prit le carlin, fort étonnée de la nonchalante *morbidezza* de ses mouvements; mais quel fut son effroi lorsque l'ayant mis sur ses genoux, elle le vit sans mouvement!

« Une apoplexie!! — s'écria-t-elle, — le malheureux mangeait trop... j'en étais sûre. » Puis se retournant avec vivacité :

« Cocher, arrêtez... arrêtez! » s'écria madame Grivois sans songer que le cocher ne pouvait l'entendre, puis soulevant la tête de *Monsieur*, croyant qu'il n'était qu'*évanoui*, elle aperçut avec horreur la trace saignante de cinq à six profonds coups de crocs qui ne pouvaient lui laisser aucun doute sur la cause de la fin déplorable du carlin. Son premier mouvement fut tout à la douleur, au désespoir. « Mort!... — s'écria-t-elle, — mort!... il est déjà froid!... Mort!... ah! mon Dieu!... »

Et cette femme pleura.

Les larmes d'un méchant sont sinistres;... pour qu'un méchant pleure, il faut qu'il souffre beaucoup... et chez lui la réaction de la souffrance, au lieu de détendre, d'amollir l'âme, l'enflamme d'un dangereux courroux... Aussi, après avoir cédé à ce pénible attendrissement, la maîtresse de *Monsieur* se sentit transportée de colère et de haine... oui, de haine... et de haine violente contre les jeunes filles, causes involontaires de la mort de son chien : sa physionomie dure trahit d'ailleurs si franchement ses ressentiments, que Blanche et Rose furent effrayées de l'expression de sa figure empourprée par la colère, lorsqu'elle s'écria d'une voix altérée en leur jetant un regard furieux :

« C'est votre chien qui l'a tué, pourtant...

— Pardon, madame, ne nous en voulez pas! — s'écria Rose.

— C'est votre chien qui, le premier, a mordu Rabat-Joie, » reprit Blanche d'une voix craintive.

L'expression d'effroi qui se lisait sur les traits des orphelines rappela madame Grivois à elle-même. Elle comprit les fâcheuses conséquences que pouvait avoir son imprudente colère; dans l'intérêt même de sa vengeance, elle devait se contraindre, afin de n'inspirer aucune défiance aux filles du maréchal Simon; ne voulant donc pas paraître revenir sur sa première impression par une transition trop brusque, elle continua pendant quelques minutes de jeter sur les jeunes filles des regards irrités; puis, peu à peu, son courroux sembla s'affaiblir et faire place à une douleur amère; enfin madame Grivois, cachant sa figure dans ses mains, fit entendre un long soupir et parut pleurer beaucoup.

« Pauvre dame! — dit tout bas Rose à Blanche, — elle pleure, elle aimait sans doute son chien autant que nous aimons Rabat-Joie...

— Hélas! oui, — dit Blanche, — nous avons bien pleuré aussi quand notre vieux Jovial est mort... »

Madame Grivois releva la tête au bout de quelques minutes, essuya définitivement ses yeux, et dit d'une voix émue presque affectueuse : « Excusez-moi, mesdemoiselles... je n'ai pu retenir un premier mouvement de vivacité ou plutôt de violent chagrin... car j'étais tendrement attachée à ce pauvre chien... qui depuis six ans ne m'a pas quittée.

— Nous regrettons ce malheur, madame, — reprit Rose ; — tout notre chagrin, c'est qu'il ne soit pas réparable...

— Je disais tout à l'heure à ma sœur que nous étions d'autant plus affligées pour vous, que nous avons un vieux cheval qui nous a amenées de Sibérie, et que nous avons aussi bien pleuré.

— Enfin, mes chères demoiselles... n'y pensons plus... c'est ma faute... je n'aurais pas dû l'emmener... Mais il était si triste loin de moi... Vous concevez ces faiblesses-là... quand on a bon cœur, on a bon cœur pour les bêtes comme pour les gens... Aussi c'est à votre sensibilité que je m'adresse pour être pardonnée de ma vivacité.

— Mais nous n'y pensons plus, madame... tout notre chagrin est de vous voir si désolée.

— Cela passera, mes chères demoiselles... cela passera, et l'aspect de la joie que votre parente éprouvera en vous voyant, m'aidera à me consoler : elle va être si heureuse!... vous êtes si charmantes!... et puis cette singularité de vous ressembler autant entre vous semble encore ajouter à l'intérêt que vous inspirez.

— Vous nous jugez avec trop d'indulgence, madame.

— Non, certainement... et je suis sûre que vous vous ressemblez autant de caractère que de figure.

— C'est tout simple, madame, — dit Rose, — depuis notre naissance nous ne nous sommes jamais quittées d'une minute, ni pendant le jour ni pendant la nuit... Comment notre caractère ne serait-il pas pareil?

— Vraiment, mes chères demoiselles!... vous ne vous êtes jamais quittées d'une minute?

— Jamais, madame. »

Et les deux sœurs, se serrant la main, échangèrent un ineffable sourire.

« Alors, mon Dieu! combien vous seriez malheureuses et à plaindre si vous étiez séparées l'une de l'autre!

— Oh! c'est impossible, madame, — dit Blanche en souriant.

— Comment! impossible?

— Qui aurait le cœur de nous séparer?

— Sans doute, chères demoiselles, il faudrait avoir bien de la méchanceté.

— Oh! madame, — reprit Blanche en souriant à son tour, — même des gens très-méchants... ne pourraient pas nous séparer.

— Tant mieux, mes chères petites demoiselles; mais pourquoi?

— Parce que cela nous ferait trop de chagrin.

— Cela nous ferait mourir...

— Pauvres petites...

— Il y a trois mois on nous a emprisonnées. Eh bien ! quand il nous a vues, le gouverneur de la prison, qui avait pourtant l'air très-dur, a dit : Ce serait vouloir la mort de ces enfants que de les séparer... Aussi nous sommes restées ensemble et nous nous sommes trouvées aussi heureuses qu'on peut l'être en prison.

— Cela fait l'éloge de votre excellent cœur, et aussi des personnes qui ont compris tout le bonheur que vous aviez d'être réunies. »

La voiture s'arrêta. On entendit le cocher crier : La porte, s'il vous plaît !

« Ah ! nous voici arrivées chez votre chère parente, » dit madame Grivois.

Les deux battants d'une porte s'ouvrirent, et le fiacre roula bientôt sur le sable d'une cour. Madame Grivois ayant levé un des stores, on vit une vaste cour coupée dans sa largeur par une haute muraille, au milieu de laquelle était une sorte de porche formant avant-corps et soutenu par des colonnes de plâtre. Sous ce porche était une petite porte. Au delà du mur, on voyait le faite et le fronton d'un très-grand bâtiment construit en pierre de taille ; comparée à la maison de la rue Brise-Miche, cette demeure semblait un palais ; aussi Blanche dit à madame Grivois, avec une expression de naïve admiration : « Mon Dieu ! madame, quelle belle habitation !

— Ce n'est rien, vous allez voir l'intérieur... c'est bien autre chose ! » répondit madame Grivois.

Le cocher ouvrit la portière ; quelle fut la colère de madame Grivois et la surprise des deux jeunes filles... à la vue de Rabat-Joie, qui avait intelligemment suivi la voiture, et qui, les oreilles droites, la queue frétilante, semblait, le malheureux, avoir oublié ses crîmes et s'attendre à être loué de son intelligente fidélité.

« Comment ! — s'écria madame Grivois, dont toutes les douleurs se renouvelèrent, — cet abominable chien a suivi la voiture !

— Fameux chien, tout de même, bourgeoise, — répondit le cocher, — il n'a pas quitté mes chevaux d'un pas... faut qu'il ait été dressé à cela... c'est une étrange bête, à qui deux hommes ne feraient pas peur... Quel poitrail ! »

La maîtresse de feu *Monsieur*, irritée des éloges peu opportuns que le cocher prodiguait à Rabat-Joie, dit aux orphelines : « Je vais vous faire conduire chez votre parente, attendez un instant dans le fiacre. »

Madame Grivois alla d'un pas rapide vers le petit porche et y sonna.

Une femme vêtue d'un costume religieux y parut, et s'inclina respectueusement devant madame Grivois, qui lui dit ces seuls mots : « Voici les deux jeunes filles ; les ordres de M. l'abbé d'Aigrigny et de la princesse sont qu'elles soient à l'instant et désormais séparées l'une de l'autre et mises en cellule, — sévère... vous entendez, ma sœur ? en *cellule sévère* et au régime des *impénitentes*. »

— Je vais en prévenir notre mère, et ce sera fait, — dit la religieuse en s'inclinant.

— Voulez-vous venir, mes chères demoiselles ? — reprit madame Grivois aux deux jeunes filles qui avaient à la dérobée fait quelques caresses à Rabat-Joie, tant elles étaient touchées de son instinct, — on va vous conduire auprès de madame votre parente, et je reviendrai vous prendre dans une demi-heure ; cocher, retenez bien le chien. »

Rose et Blanche qui, en descendant de voiture, s'étaient occupées de Rabat-Joie, n'avaient pas remarqué la sœur tourière, qui s'était du reste à demi effacée derrière la petite porte. Aussi les deux sœurs ne s'aperçurent-elles que leur pré-

tendue introductrice était vêtue en religieuse, que lorsque celle-ci, les prenant par la main, leur fit franchir le seuil de la porte qui, un instant après, se referma sur elles.

Lorsque madame Grivois eut vu les orphelines renfermées dans le couvent, elle dit au cocher de sortir de la cour et d'aller l'attendre à la porte extérieure.

Le cocher obéit.

Rabat-Joie, qui avait vu Rose et Blanche entrer par la petite porte du porche, y courut. Madame Grivois dit alors au portier de l'enceinte extérieure, grand homme robuste :

« Il y a dix francs pour vous, Nicolas, si vous assommez devant moi ce gros chien... qui est là... accroupi sous le porche... »

Nicolas hocha la tête en contemplant la carrure et la taille de Rabat-Joie, et répondit : « Diable! madame, assommer un chien de cette taille... ça n'est déjà pas si commode.

— Je vous donne vingt francs, là... mais tuez-le... là... devant moi...

— Il faudrait un fusil... Je n'ai là qu'un merlin de fer...

— Cela suffira... d'un coup... vous l'abattrez.

— Enfin, madame... je vas toujours essayer... mais j'en doute... »

Et Nicolas alla chercher sa masse de fer.

« Oh! si j'avais la force!... » dit madame Grivois.



Le portier revint avec son arme et s'approcha traitreusement et à pas lents de Rabat-Joie, qui se tenait toujours sous le porche.

« Viens, mon garçon... viens... ici, mon bon chien... » dit Nicolas en frappant sur sa cuisse de la main gauche, et tenant de sa main droite le merlin caché derrière lui.

Rabat-Joie se leva, examina attentivement Nicolas, puis devinant sans doute à sa démarche que le portier méditait quelque méchant dessein, d'un bond il s'éloigna... *tourna* l'ennemi, vit clairement ce dont il s'agissait et se tint à distance.

« Il a éventé la mèche, — dit Nicolas, — le gueux se défie... il ne se laissera pas approcher... c'est fini.

— Tenez... vous n'êtes qu'un maladroit, — dit madame Grivois furieuse, et elle jeta cinq francs à Nicolas; — mais au moins chassez-le d'ici...

— Ça sera plus facile que de le tuer, cela, madame. »

En effet, Rabat-Joie, poursuivi et reconnaissant probablement l'inutilité d'une lutte ouverte, quitta la cour et gagna la rue; mais, une fois là, se sentant pour ainsi dire sur un terrain neutre, malgré les menaces de Nicolas, il ne s'éloigna de la porte qu'autant qu'il le fallait pour être à l'abri du merlin. Aussi, lorsque madame Grivois, pâle de rage, remonta dans son fiacre, où se trouvaient les restes inanimés de *Monsieur*, elle vit avec autant de dépit que de colère Rabat-Joie, couché à quelques pas de la porte extérieure, que Nicolas venait de refermer voyant l'inutilité de ses poursuites.

Le chien de Sibérie, sûr de retrouver le chemin de la rue Brise-Miche, avec cette intelligence particulière à sa race, attendait les orphelines.

Les deux sœurs se trouvaient ainsi recluses dans le couvent de Sainte-Marie, qui, nous l'avons dit, touchait presque à la maison de santé où était enfermée Adrienne de Cardoville.

.....

Nous conduirons maintenant le lecteur chez la femme de Dagobert; elle attendait avec une cruelle anxiété le retour de son mari, qui allait lui demander compte de la disparition des filles du maréchal Simon.

CHAPITRE VII.

L'INFLUENCE D'UN CONFESSEUR.

A peine les orphelines eurent-elles quitté la femme de Dagobert, que celle-ci, s'agenouillant, s'était mise à prier avec ferveur ; ses larmes, longtemps contenues, coulèrent abondamment ; malgré sa conviction sincère d'avoir accompli un religieux devoir en livrant les jeunes filles, elle attendait avec une crainte extrême le retour de son mari. Quoique aveuglée par son zèle pieux, elle ne se dissimulait pas que Dagobert aurait de légitimes sujets de plainte et de colère, et puis, enfin, la pauvre mère devait encore, dans cette circonstance déjà si fâcheuse, lui apprendre l'arrestation d'Agricol, qu'il ignorait. A chaque bruit de pas dans l'escalier, Françoise prêtait l'oreille en tressaillant ; puis elle se remettait à prier avec ferveur, suppliant le Seigneur de lui donner la force de supporter cette nouvelle et rude épreuve.

Entin, elle entendit marcher sur le palier ; ne doutant pas cette fois que ce ne fût Dagobert, elle s'assit précipitamment, essuya ses yeux à la hâte, et, pour se donner une contenance, prit sur ses genoux un sac de grosse toile grise qu'elle eut l'air de coudre, car ses mains vénérables tremblaient si fort, qu'elle pouvait à peine tenir son aiguille.

Au bout de quelques minutes la porte s'ouvrit. Dagobert parut.

La rude figure du soldat était sévère et triste ; en entrant il jeta violemment son chapeau sur la table, ne s'apercevant pas, tout d'abord, de la disparition des orphelines, tant il était péniblement préoccupé.

« Pauvre enfant... c'est affreux ! — s'écria-t-il.

— Tu as vu la Mayeux?... tu l'as réclamée ? dit vivement Françoise, oubliant un moment ses craintes.

— Oui, je l'ai vue, mais dans quel état ! c'était à fendre le cœur ; je l'ai réclamée, et vivement, je t'en réponds ; mais on m'a dit : Il faut, avant, que le commissaire aille chez vous pour... »

Puis Dagobert, jetant un regard surpris dans la chambre, s'interrompit et dit à sa femme : « Tiens... où sont donc les enfants?... »

Françoise se sentit saisie d'un frisson glacé.

Elle dit d'une voix faible : « Mon ami... je... »

Elle ne put achever.

« Rose et Blanche, où sont-elles ? réponds-moi donc... Rabat-Joie n'est pas là non plus.

— Ne te fâche pas.

— Allons, — dit brusquement Dagobert, — tu les auras laissées sortir avec une voisine ; pourquoi ne les avoir pas accompagnées toi-même, ou priées de m'attendre si elles voulaient se promener un peu?... ce que je comprends du reste... cette chambre est si triste!... mais je suis étonné qu'elles soient parties avant de savoir des nouvelles de cette bonne Mayeux, car elles ont des cœurs d'anges... Mais... comme tu es pâle! — ajouta le soldat en regardant Françoise de plus près. — Qu'est-ce que tu as donc, ma pauvre femme?... est-ce que tu souffres?»

Et Dagobert prit affectueusement la main de Françoise.

Celle-ci, douloureusement émue de ces paroles prononcées avec une touchante bonté, courba la tête et baisa en pleurant la main de son mari.

Le soldat, de plus en plus inquiet en sentant les larmes brûlantes couler sur sa main, s'écria : « Tu pleures... tu ne me réponds pas... mais dis-moi donc ce qui te chagrine, ma pauvre femme... Est-ce parce que je t'ai parlé un peu fort en te demandant pourquoi tu avais laissé ces chères enfants sortir avec une voisine ? Dame... que veux-tu?... leur mère me les a confiées en mourant... tu comprends... c'est sacré... cela... Aussi je suis toujours pour elles comme une vraie poule pour ses poussins, — ajouta-t-il en riant pour égayer Françoise.

— Et tu as raison de les aimer...

— Voyons, calme-toi, tu me connais : avec ma grosse voix, je suis bon homme au fond;... puisque tu es bien sûre de cette voisine, il n'y a que demi-mal... mais désormais, vois-tu, ma bonne Françoise, ne fais jamais rien à cet égard sans me consulter... Ces enfants t'ont donc demandé à aller se promener un peu avec Rabat-Joie ?

— Non... mon ami... je...

— Comment non?... Quelle est donc cette voisine à qui tu les as confiées ? où les a-t-elle menées ? à quelle heure les ramènera-t-elle ?

— Je... ne sais pas... — murmura Françoise d'une voix éteinte.

— Tu ne sais pas ! — s'écria Dagobert irrité ; puis, se contenant, il reprit d'un ton de reproche amical : — Tu ne sais pas... tu ne pouvais pas lui fixer une heure, ou, mieux, ne t'en rapporter qu'à toi... et ne les confier à personne?... Il faut que ces enfants t'aient bien instamment demandé de s'aller promener. Elles savaient que j'allais rentrer d'un moment à l'autre : comment ne m'ont-elles pas attendu, hein ! Françoise?... Je te demande pourquoi elles ne m'ont pas attendu ? Mais réponds-moi donc... mordieu ! tu ferais damner un saint !... — s'écria Dagobert en frappant du pied, — réponds-moi donc... »

Le courage de Françoise était à bout ; ces interrogations pressantes, répétées, qui devaient aboutir à la découverte de la vérité, lui faisaient endurer mille tortures lentes et poignantes. Elle préféra en finir tout d'un coup ; elle se décida donc à supporter le poids de la colère de son mari en victime humble et résignée, mais opiniâtrement fidèle à la promesse qu'elle avait jurée devant Dieu à son confesseur. N'ayant pas la force de se lever, elle baissa la tête, et, laissant tomber ses bras de chaque côté de sa chaise, elle dit à son mari d'une voix accablée : « Fais de moi ce que tu voudras... mais ne me demande plus ce que sont devenues ces enfants... je ne pourrais pas te répondre... »

La foudre serait tombée aux pieds du soldat qu'il n'eût pas reçu une commotion plus violente, plus profonde ; il devint pâle ; son front chauve se couvrit d'une

sueur froide ; le regard fixe, hébété, il resta pendant quelques secondes immobile, muet, pétrifié.

Puis, sortant comme en sursaut de cette torpeur éphémère, par un mouvement d'une énergie terrible il prit sa femme par les deux épaules, et, l'enlevant aussi facilement qu'il eût enlevé une plume, il la planta debout devant lui, et alors, pen-



ché vers elle, il s'écria avec un accent à la fois effrayant et désespéré : « Les enfants !

— Grâce !... grâce !... dit Françoise d'une voix éteinte.

— Où sont les enfants ?... répéta Dagobert en secouant entre ses mains puissantes ce pauvre corps frêle, débile ; et il ajouta d'une voix toumante : — Répondras-tu ? Ces enfants !!!

— Tue-moi... ou pardonne-moi... car je ne peux pas te répondre... — répondit l'infortunée avec cette opiniâtreté à la fois inflexible et douce des caractères timides, lorsqu'ils sont convaincus d'agir selon le bien.

— Malheureuse !... s'écria le soldat. Et, fou de colère, de douleur, de désespoir, il souleva sa femme comme s'il eût voulu la lancer et la

briser sur le carreau... Mais cet excellent homme était trop brave pour commettre une lâche cruauté. Après cet élan de fureur involontaire, il laissa Françoise...

Anéantie, elle tomba sur ses deux genoux, joignit les mains, et, au faible mouvement de ses lèvres, on vit qu'elle priait...

Dagobert eut alors un moment d'étourdissement, de vertige ; sa pensée lui échappait ; tout ce qui lui arrivait était si soudain, si incompréhensible, qu'il lui fallut quelques minutes pour se remettre, pour bien se convaincre que sa femme, cet ange de bonté dont la vie n'était qu'une suite d'adorables dévouements, sa femme, qui savait ce qu'étaient pour lui les filles du maréchal Simon, venait de lui dire : — Ne m'interroge pas sur leur sort, je ne peux te répondre. L'esprit le plus ferme, le plus fort, eût vacillé devant ce fait inexplicable, renversant. Le soldat, reprenant un peu de calme, et envisageant les choses avec plus de sang-froid, fit ce raisonnement sensé : « Ma femme peut seule m'expliquer ce mystère inconcevable... Je ne veux ni la battre ni la tuer ;... employons donc tous les moyens possibles pour la faire parler, et surtout tâchons de me contenir. »

Dagobert prit une chaise, en montra une autre à sa femme, toujours agenouillée, et lui dit : « Assieds-toi... »

Obéissante et abattue, Françoise s'assit. « Écoute-moi, ma femme, — reprit Dagobert d'une voix brève, saecadée, et pour ainsi dire accentuée par des soubresauts involontaires qui trahissaient sa violente impatience à peine contenue. — Tu le comprends... cela ne peut se passer ainsi... tu le sais... je n'userai jamais de violence envers toi... Tout à l'heure... j'ai eédé à un premier mouvement... j'en suis fâché... je ne recommencerai pas... sois-en sûre... Mais enfin... il faut que je sahe où sont ces enfants;... leur mère me les a confiées... et je ne les ai pas amenées du fond de la Sibérie ici... pour que tu viennes me dire aujourd'hui : « Ne m'interroge pas... je ne peux pas te dire ce que j'en ai fait!... » Ce ne sont pas des raisons... Suppose que le maréchal Simon arrive tout à l'heure, et qu'il me dise : « Dagobert, mes enfants! » — Que veux-tu que je lui réponde?... voyons... je suis calme... tu le vois bien... je suis calme... mets-toi à ma place... encore une fois, que veux-tu que je lui réponde, au maréchal?... hein!... mais dis donc!... parle donc!...

— Hélas!... mon ami...

— Il ne s'agit pas d'hélas! — dit le soldat, en essayant son front, dont les veines étaient gonflées et tendues à se rompre, — que veux-tu que je réponde au maréchal?

— Accuse-moi auprès de lui... je supporterai tout...

— Que diras-tu?

— Que tu m'avais confié deux jeunes filles, que tu es sorti, qu'à ton retour, ne les ayant pas retrouvées, tu m'as interrogée, et que je t'ai répondu que je ne pouvais pas te dire ce qu'elles étaient devenues.

— Ah!... et le maréchal se contentera de ces raisons-là?... — dit Dagobert en serrant convulsivement ses poings sur ses genoux.

— Malheureusement je ne pourrai pas lui en donner d'autres... ni à lui ni à toi;... non... quand la mort serait là, je ne le pourrais pas... »

Dagobert bondit sur sa chaise en entendant cette réponse faite avec une résignation désespérante. Sa patience était à bout; ne voulant cependant pas eéder à de nouveaux emportements ou à des menaces dont il sentait l'impuissance, il se leva brusquement, ouvrit une des fenêtres, et exposa au froid et à l'air son front brûlant; un peu calme, il fit quelques pas dans la chambre et revint s'asseoir auprès de sa femme.

Celle-ci, les yeux baignés de pleurs, attachait son regard sur le Christ, pensant qu'à elle aussi on avait imposé une lourde croix.

Dagobert reprit : « A la manière dont tu m'as parlé, j'ai vu tout de suite qu'il n'était arrivé aueun accident qui eompromette la santé de ces enfants.

— Non... oh!... non... grâce à Dieu, elles se portent bien... c'est tout ce que je te puis dire...

— Sont-elles sorties seules?

— Je ne puis rien te dire.

— Quelqu'un les a-t-il emmenées?

— Hélas, mon ami, à quoi bon m'interroger? je ne peux pas répondre.

— Reviendront-elles ici?

— Je ne sais pas... »

Dagobert se leva brusquement; de nouveau, la patience était sur le point de lui échapper. Après quelques pas dans la chambre, il revint s'asseoir.

« Mais enfin, — dit-il à sa femme, — tu n'as aucun intérêt, toi, à me cacher ce que sont devenues ces enfants; pourquoi refuser de m'en instruire ?

— Parce que je ne peux faire autrement.

— Je erois que si... lorsque tu sauras une chose que tu m'obliges à te dire; écoute-moi bien, — ajouta Dagobert d'une voix émue : — Si ces enfants ne me sont pas rendues la veille du 13 février, et tu vois que le temps presse... tu me mets, envers les filles du maréchal Simon, dans la position d'un homme qui les aurait volées, dépouillées, entends-tu bien, dépouillées, — dit le soldat d'une voix profondément altérée; puis, avec un accent de désolation qui brisa le cœur de Françoise, il ajouta : — Et j'avais pourtant fait tout ce qu'un honnête homme peut faire... pour amener ces pauvres enfants ici :... tu ne sais pas, toi, ce que j'ai eu à endurer en route... mes soins, mes inquiétudes... car enfin... moi soldat, chargé de deux jeunes filles... ce n'est qu'à force de cœur, de dévouement, que j'ai pu m'en tirer... et lorsque, pour ma récompense, je croyais pouvoir dire à leur père : Voici vos enfants... »

Le soldat s'interrompit...

A la violence de ses premiers emportements succédait un attendrissement douloureux; il pleura.

A la vue des larmes qui coulaient lentement sur la moustache grise de Dagobert, Françoise sentit un moment sa résolution défaillir; mais songeant au serment qu'elle avait fait à son confesseur, et se disant qu'après tout il s'agissait du salut éternel des orphelines, elle s'accusa mentalement de cette tentation mauvaise que l'abbé Dubois lui reprocherait sévèrement.

Elle reprit donc d'une voix errative : « Comment peut-on t'accuser d'avoir dépouillé ces enfants ainsi que tu disais ?

— Apprends donc, — reprit Dagobert en passant la main sur ses yeux, — que si ces jeunes filles ont bravé tant de fatigues et de traverses pour venir ici du fond de la Sibérie, c'est qu'il s'agit pour elles de grands intérêts, d'une fortune immense peut-être... et que si elles ne se présentent pas le 13 février... ici... à Paris, rue Saint-François... tout est perdu... et cela par ma faute... car je suis responsable de ce que tu as fait.

— Le 13 février... rue Saint-François, — dit Françoise en regardant son mari avec surprise, — comme Gabriel...

— Que dis-tu... de Gabriel ?

— Quand je l'ai recueilli... le pauvre petit abandonné, il portait au cou une médaille... de bronze...

— Une médaille de bronze, — s'écria le soldat frappé de stupeur, — avec ces mots : *A Paris, vous serez, le 13 février 1832, rue Saint-François.*

— Oui... Comment sais-tu?... ?

— Gabriel aussi! — dit le soldat en se parlant à lui-même; puis il ajouta vivement : — Et Gabriel sait-il que tu as trouvé cette médaille sur lui ?

— Je lui en ai parlé dans le temps; il avait aussi dans sa poche, quand je l'ai recueilli, un portefeuille rempli de papiers écrits en langue étrangère; je les ai remis à M. l'abbé Dubois, mon confesseur, pour qu'il pût les examiner. Il m'a dit plus tard que ces papiers étaient de peu d'importance; quelque temps après, quand une personne bien charitable, nommée M. Rodin, s'est chargée de l'éducation de Gabriel, et de le faire entrer au séminaire, M. l'abbé Dubois a remis ces

papiers et cette médaille à M. Rodin; depuis je n'en ai plus entendu parler. »

Lorsque Françoise avait parlé de son confesseur un éclair soudain avait frappé l'esprit du soldat, quoiqu'il fût loin de se douter des machinations depuis longtemps ourdies autour de Gabriel et des orphelines; il pressentit vaguement que sa femme devait obéir à quelque secrète influence de confessionnal: influence dont il ne comprenait, il est vrai, ni le but ni la portée, mais qui lui expliquait du moins en partie l'inconcevable opiniâtreté de Françoise à se taire au sujet des orphelines.

Après un moment de réflexion, il se leva et dit sévèrement à sa femme en la regardant fixement: « Il y a du prêtre... dans tout ceci.

— Que veux-tu dire, mon ami?...

— Tu n'as aucun intérêt à me cacher les enfants; tu es la meilleure des femmes; tu vois ce que je souffre; si tu agissais de toi-même tu aurais pitié de moi...

— Mon ami...

— Je te dis que tout ça sent le confessionnal! — reprit Dagobert — Tu sacrifies moi et ces enfants à ton confesseur; mais prends bien garde... je saurai où il demeure... et, mille tonnerres!... j'irai lui demander qui de lui ou de moi est le maître dans mon ménage; et s'il se tait... — ajouta le soldat avec une expression menaçante, — je saurai bien le forcer de parler...

— Grand Dieu! — s'écria Françoise en joignant les mains avec épouvante en entendant ces paroles sacrilèges, — un prêtre!... songes-y... un prêtre!

— Un prêtre qui jette la discorde, la trahison et le malheur dans mon ménage, n'est qu'un misérable comme un autre... à qui j'ai le droit de demander compte du mal qu'il fait à moi et aux miens... Ainsi dis-moi à l'instant où sont les enfants... ou, sinon, je t'avertis que c'est à ton confesseur que je vais aller le demander. Il se trame ici quelque indignité dont tu es complice sans le savoir, malheureuse femme;... du reste... j'aime mieux avoir à m'en prendre à un autre qu'à toi.

— Mon ami, — dit Françoise d'une voix douce et ferme, — tu t'abuses si tu crois par la violence imposer à un homme vénérable qui, depuis vingt ans, s'est chargé de mon salut; c'est un vieillard respectable.

— Il n'y a pas d'âge qui tienne...

— Grand Dieu!... où vas-tu? Tu es effrayant!

— Je vais à ton église... tu dois y être connue... Je demanderai ton confesseur, et nous verrons.

— Mon ami... je t'en supplie, — s'écria Françoise avec épouvante en se jetant au-devant de Dagobert, qui se dirigeait vers la porte, — songe à quoi tu t'exposes... Mon Dieu!... outrager un prêtre... Mais tu ne sais donc pas que c'est un *cas réservé!!!* »

Ces derniers mots étaient ce que, dans sa candeur, la femme de Dagobert croyait pouvoir lui dire de plus redoutable; mais le soldat, sans tenir compte de ces paroles, se dégagait des étreintes de sa femme, et il allait sortir tête nue, tant était violente son exaspération, lorsque la porte s'ouvrit.

C'était le commissaire de police, suivi de la Mayeux et de l'agent de police portant le paquet saisi sur la jeune fille.

« Le commissaire! — dit Dagobert en le reconnaissant à son écharpe, — ah! tant mieux, il ne pouvait venir plus à propos. »

CHAPITRE VIII.

L'INTERROGATOIRE



M adame Françoise Baudoin? — demanda le magistrat.

— C'est moi... monsieur... — dit Françoise; puis, apercevant la Mayeux qui, pâle, tremblante, n'osait pas avancer, elle lui tendit les bras. — Ah! ma pauvre enfant!... — s'écria-t-elle en pleurant, — pardon... pardon... c'est encore pour nous... que tu as souffert cette humiliation... »

Après que la femme de Dagobert eut tendrement embrassé la jeune ouvrière, celle-ci, se retournant vers le commissaire, lui dit avec une expression de dignité triste et touchante : « Vous le voyez... monsieur... je n'avais pas volé... »

— Ainsi, madame, — dit le magistrat en s'adressant à Françoise, — la timbale d'argent... le châle... les draps... contenus dans ce paquet?...

— M'appartenaient, monsieur... e'était pour me rendre service que cette chère enfant... la meilleure, la plus honnête des créatures, avait bien voulu se charger de porter ces objets au mont-de-piété...

— Monsieur, — dit sévèrement le magistrat à l'agent de police, — vous avez commis une déplorable erreur;... j'en rendrai compte... et je demanderai que



vous soyez puni; sortez! — Puis s'adressant à la Mayeux d'un air véritablement peiné : — Je ne puis malheureusement, mademoiselle, que vous exprimer des regrets bien sincères de ce qui s'est passé... croyez que je compatis à tout ce que cette méprise a eu de cruel pour vous...

— Je le erois... monsieur, — dit la Mayeux, — et je vous en remercie. »

Et elle s'assit avec accablement, car, après tant de secousses, son courage et ses forces étaient épuisés.

Le magistrat allait se retirer, lorsque Dagobert, qui avait depuis quelques instants paru profondément réfléchi, lui dit d'une voix ferme : « Monsieur le commissaire... veuillez m'entendre... j'ai une déposition à vous faire.

— Parlez, monsieur...

— Ce que je vais vous dire est très-important, monsieur; c'est devant vous, magistrat, que je fais cette déclaration... afin que vous en preniez acte.

— Et c'est comme magistrat que je vous écoute, monsieur.

— Je suis arrivé ici depuis deux jours, — j'amenai de Russie deux jeunes filles qui m'avaient été confiées par leur mère... femme du maréchal Simon...

— De M. le maréchal duc de Ligny? — dit le commissaire, très-surpris.

— Oui, monsieur... hier... je les ai laissées ici... j'étais obligé de partir pour une affaire très-pressante... Ce matin, pendant mon absence, elles ont disparu... et je suis certain de connaître l'homme qui les a fait disparaître...

— Mon ami... — s'écria Françoise effrayée...

— Monsieur, — dit le magistrat, — votre déclaration est de la plus haute gravité... Disparition de personnes... Séquestration, peut-être... Mais êtes-vous bien sûr?

— Ces jeunes filles étaient ici... il y a une heure... Je vous répète, monsieur, que pendant mon absence... on les a enlevées...

— Je ne voudrais pas douter de la sincérité de votre déclaration, monsieur... Pourtant, un enlèvement si brusque... s'explique difficilement... D'ailleurs, qui vous dit que ces jeunes filles ne reviendront pas? Enfin, qui soupçonnez-vous? Un mot seulement, avant de déposer votre accusation. Rappelez-vous que c'est le magistrat qui vous entend... En sortant d'ici, il se peut que la justice sait saisie de cette affaire.

— C'est ce que je veux, monsieur... Je suis responsable de ces jeunes filles devant leur père; il doit arriver d'un moment à l'autre, et je tiens à me justifier.

— Je comprends, monsieur, toutes ces raisons; mais encore une fois prenez garde de vous laisser égarer par des soupçons peut-être mal fondés... Une fois votre dénonciation faite... il se peut que je sois obligé d'agir préventivement, immédiatement, contre la personne que vous accusez... Or, si vous étiez coupable d'une erreur... les suites en seraient fort graves pour vous...; et, sans aller plus loin... — dit le magistrat avec émotion en désignant la Mayeux, — vous voyez quelles sont les conséquences d'une fausse accusation.

— Mon ami... tu entends, — s'écria Françoise de plus en plus effrayée de la résolution de Dagobert à l'endroit de l'abbé Dubois; — je t'en supplie... ne dis pas un mot de plus... »

Mais le soldat, en réfléchissant, s'était convaincu que la seule influence du confesseur de Françoise avait pu la déterminer à agir ou à se taire; aussi reprit-il avec assurance : « J'accuse le confesseur de ma femme d'être l'auteur ou le complice de l'enlèvement des filles du maréchal Simon. »

Françoise poussa un douloureux gémissement et cacha sa figure dans ses mains, pendant que la Mayeux, qui s'était rapprochée d'elle, tâchait de la consoler.

Le magistrat avait écouté la déposition de Dagobert avec un étonnement profond; il lui dit sévèrement : « Mais, monsieur... n'accusez-vous pas injustement un homme revêtu d'un caractère ou ne peut plus respectable... un prêtre?... Monsieur... il s'agit d'un prêtre... je vous avais prévenu... vous auriez dû réfléchir... tout ceci devient de plus en plus grave... A votre âge... une légèreté serait impardonnable... »

— Et mordieu! monsieur, — dit Dagobert avec impatience, — à mon âge on a le sens commun; voici les faits : Ma femme est la meilleure, la plus honorable des créatures... parlez-en dans le quartier, on vous le dira... mais elle est dévote; mais depuis vingt ans elle ne voit que par les yeux de son confesseur... Elle adore son fils, elle m'aime beaucoup aussi; mais au-dessus de son fils et de moi... il y a toujours le confesseur.

— Monsieur, — dit le commissaire, — ces détails... intimes...

— Sont indispensables... vous allez le voir :... Je sors il y a une heure, pour aller réclamer cette pauvre Mayeux... En rentrant, les jeunes filles avaient disparu; je demande à ma femme, à qui je les avais laissées, où elles sont... elle tombe à genoux en sanglotant et me dit : « Fais de moi ce que tu voudras... mais

ne me demande pas ce que sont devenues les enfants... je ne peux pas te répondre. »

— Serait-il vrai... madame?... — s'écria le commissaire en regardant Françoise avec une grande surprise.

— Emportements, menaces, prières, rien n'a fait, — reprit Dagobert; — à tout elle m'a répondu avec sa douceur de sainte : « Je ne peux rien dire... » Eh bien ! moi, monsieur, voici ce que je soutiens : ma femme n'a aucun intérêt à la disparition de ces enfants ; elle est sous la domination entière de son confesseur ; elle a agi par son ordre, et elle n'est que l'instrument ; il est le seul coupable. »

A mesure que Dagobert parlait, la physionomie du commissaire devenait de plus en plus attentive en regardant Françoise, qui, soutenue par la Mayeux, pleurerait amèrement.

Après avoir un instant réfléchi, le magistrat fit un pas vers la femme de Dagobert, et lui dit : « Madame... vous avez entendu ce que vient de déclarer votre mari ? »

— Oui, monsieur.

— Qu'avez-vous à dire pour vous justifier ?...

— Mais, monsieur ! — s'écria Dagobert, — ce n'est pas ma femme que j'accuse... je n'entends pas cela... c'est son confesseur !

— Monsieur... vous vous êtes adressé au magistrat ;... c'est donc au magistrat à agir comme il eût dû agir pour découvrir la vérité... Encore une fois, madame, — reprit-il en s'adressant à Françoise, — qu'avez-vous à dire pour vous justifier ?

— Hélas ! rien, monsieur.

— Est-il vrai que votre mari ait en partant laissé ces jeunes filles sous votre surveillance ?

— Oui, monsieur.

— Est-il vrai qu'à son retour il ne les a pas retrouvées ici ?

— Oui, monsieur.

— Est-il vrai que lorsqu'il vous a demandé où elles étaient, vous lui avez dit que vous ne pouviez rien lui apprendre à ce sujet ? »

Et le commissaire semblait attendre la réponse de Françoise avec une sorte de curiosité inquiète.

« Oui... monsieur, — dit-elle simplement et naïvement, — j'ai répondu cela à mon mari. »

Le magistrat fit un mouvement de surprise presque pénible.

« Comment ! madame... à toutes les prières, à toutes les instances de votre mari... vous n'avez pu répondre autre chose ? Comment ! vous avez refusé de lui donner aucun renseignement ? Mais cela n'est ni probable ni possible.

— Cela est pourtant la vérité, monsieur.

— Mais enfin, madame, que sont devenues ces jeunes filles qu'on vous a confiées ?...

— Je ne puis rien dire là-dessus... monsieur... Si je n'ai pas répondu à mon pauvre mari... c'est que je ne répondrai à personne...

— Eh bien ! monsieur, — reprit Dagobert, — avais-je tort ? une honnête et excellente femme comme elle, toujours pleine de raison, de bon sens, de dévouement, parler ainsi... est-ce naturel ? Je vous répète, monsieur, que c'est une affaire

de confesseur... Agissons contre lui vivement et promptement ;... nous saurons tout... et mes pauvres enfants me seront rendues. »

Le commissaire dit à Françoise, sans pouvoir réprimer une certaine émotion : « Madame... je vais vous parler bien sévèrement ; mon devoir m'y oblige... Tout ceci se complique d'une manière si grave, que je vais de ce pas instruire la justice de ces faits ; vous reconnaissez que ces jeunes filles vous ont été confiées, et vous ne pouvez les représenter... Maintenant, écoutez-moi bien... Si vous refusiez de donner aucun éclaircissement à leur sujet... c'est vous seule... qui seriez accusée de leur disparition... et je serais, à mon grand regret, obligé de vous arrêter... »

— Moi!... — s'écria Françoise avec terreur.

— Elle! — s'écria Dagobert, — jamais... Encore une fois, c'est son confesseur et non pas elle que j'accuse... Ma pauvre femme... l'arrêter! »

Et il courut à elle, comme s'il eût voulu la protéger.

« Monsieur... il est trop tard, — dit le commissaire ; — vous n'avez déposé votre plainte sur l'enlèvement de deux jeunes filles. D'après les déclarations mêmes de votre femme, elle seule est jusqu'ici la seule compromise. Je dois la conduire auprès de M. le procureur du roi, qui, du reste, avisera.

— Et moi, monsieur, je vous dis que ma femme ne sortira pas d'ici! — s'écria Dagobert d'un ton menaçant.

— Monsieur, — dit froidement le commissaire, — je comprends votre chagrin ; mais, dans l'intérêt même de la vérité, je vous en conjure... ne vous opposez pas à une mesure qu'il vous serait, dans dix minutes, matériellement impossible d'empêcher. »

Ces mots, dits avec calme, rappelèrent le soldat à lui-même.

« Mais enfin, monsieur! — s'écria-t-il, — ce n'est pas ma femme que j'accuse... »

— Laisse, mon ami ; ne t'occupe pas de moi, — dit la femme martyre avec une angélique résignation, — le Seigneur veut encore m'éprouver rudement ; je suis son indigne servante... je dois accepter ses volontés avec reconnaissance ; que l'on m'arrête si l'on veut :... je ne dirai pas plus en prison que je n'ai dit ici au sujet de ces pauvres enfants...

— Mais, monsieur... vous voyez bien que ma femme n'a pas la tête à elle... — s'écria Dagobert, — vous ne pouvez pas l'arrêter...

— Il n'y a aucune charge, aucune preuve, aucun indice contre l'autre personne que vous accusez, et que son caractère même défend. Laissez-moi emmener madame... Peut-être, après un premier interrogatoire, vous sera-t-elle rendue... Je regrette, monsieur, — ajouta le commissaire d'un ton pénétré, — d'avoir une telle mission à remplir... dans un moment où l'arrestation de votre fils... doit vous...

— Hein... — s'écria Dagobert en regardant sa femme et la Mayeux avec stupeur, — que dit-il?... mon fils...

— Quoi!... vous ignoriez!... Ah! monsieur... pardon, mille fois, — dit le magistrat, douloureusement ému, — il m'est cruel... de vous faire une telle révélation.

— Mon fils... — répéta Dagobert en portant ses deux mains à son front, — mon fils... arrêté!

— Pour un délit politique... peu grave du reste, — dit le commissaire.

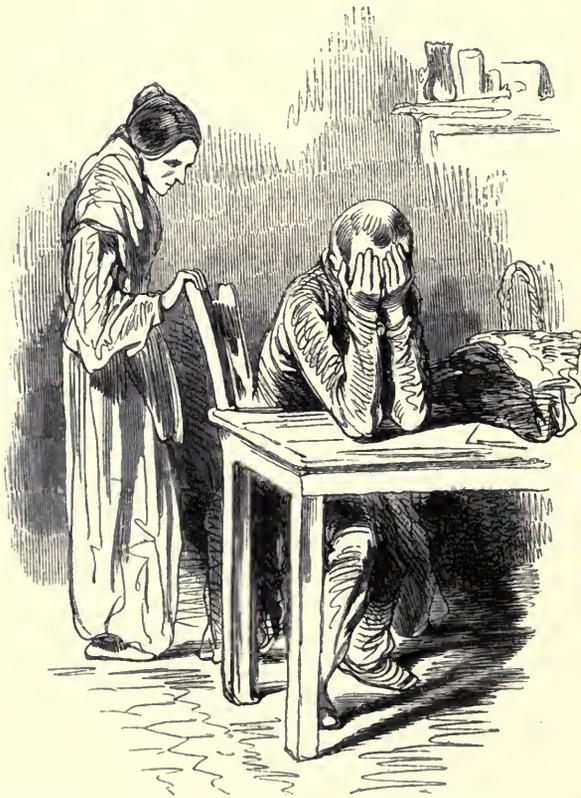
— Ah! c'est trop... tout m'accable à la fois... » dit le soldat en tombant anéanti sur une chaise et cachant sa figure dans ses mains.

.

Après des adieux déchirants, au milieu desquels Françoise resta, malgré ses terreurs, fidèle au serment qu'elle avait fait à l'abbé Dubois, Dagobert, qui avait refusé d'aller déposer contre sa femme, était accoudé sur une table; épuisé par tant d'émotions il ne put s'empêcher de s'écrier : « Hier... j'avais auprès de moi... ma femme... mon fils... mes deux pauvres orphelines... et maintenant... seul... seul! »

Au moment où il prononçait ces mots d'un ton déchirant, une voix douce et triste se fit entendre derrière lui, et dit timidement : « Monsieur Dagobert... je suis là... si vous le permettez, je vous servirai, je resterai près de vous... »

C'était la Mayeux!





NEUVIÈME PARTIE.

LA REINE BACCHANAL.

CHAPITRE PREMIER.

LA MASCARADE.



e lendemain du jour où la femme de Dagobert avait été conduite, par le commissaire de police auprès du juge d'instruction, une scène bruyante et animée se passait sur la place du Châtelet, en face d'une maison dont le premier étage et le rez-de-chaussée étaient alors occupés par les vastes salons d'un traiteur à l'enseigne du *Veau qui tette*.

La nuit du jeudi gras venait de finir.

Une assez grande quantité de masques grotesquement et pauvrement accoutrés sortaient des bals de cabarets situés dans le quartier de l'hôtel de ville, et traversaient en chantant la place du Châtelet; mais en voyant accourir sur le quai une seconde troupe de gens déguisés, les premiers masques s'arrêtèrent pour attendre les nouveaux en poussant des cris de joie dans l'espoir d'une de ces luttes de paroles graveleuses et de lazzi poissards qui ont illustré Vadé.

Cette foule, plus ou moins avinée, bientôt augmentée de beaucoup de gens que leur état obligeait à circuler dans Paris de très-grand matin, cette foule s'était tout à coup concentrée dans l'un des angles de la place, de sorte qu'une jeune

fille pâle et contrefaite, qui la traversait en ce moment, fut enveloppée de toutes parts. Cette jeune fille était la Mayeux; levée avec le jour, elle allait chercher plusieurs pièces de lingerie chez la personne qui l'employait. On conçoit les craintes de la pauvre ouvrière, lorsque, involontairement engagée au milieu de cette foule joyeuse, elle se rappela la cruelle scène de la veille; mais malgré tous ses efforts, hélas! bien chétifs, elle ne put faire un pas, car la troupe de masques qui arrivait s'étant ruée sur les premiers venus, une partie de ceux-ci s'écarta, d'autres refluèrent en avant, et la Mayeux, se trouvant parmi ces derniers, fut pour ainsi dire portée par ce flot de peuple et jetée parmi les groupes les plus rapprochés de la maison du traîtreur.

Les nouveaux masques étaient beaucoup mieux costumés que les autres; ils appartenaient à cette classe turbulente et gaie qui fréquente habituellement la Chaumière, le Prado, le Colisée et autres réunions dansantes plus ou moins échevelées, composées généralement d'étudiants, de demoiselles de boutique, de commis marchands, de grisettes, etc.

Cette troupe, tout en ripostant aux plaisanteries des autres masques, semblait attendre avec une grande impatience l'arrivée d'une personne singulièrement désirée.



Les paroles suivantes, échangées entre pierrots et pierrettes, débardeurs et débardeuses, tures et sultanes, ou autres couples assortis, donneront une idée de l'importance des personnages si ardemment désirés.

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



BEST. LEAD. HOTEL PRZONER

COBINET.

« Leur repas est commandé pour sept heures du matin. Leurs voitures devraient être déjà arrivées.

— Oui... mais la *reine Bacchanal* aura voulu conduire la dernière *course* du Prado.

— Si j'avais su cela... je serais resté pour la voir, ma reine adorée.

— Gobinet, si vous l'appellez encore votre reine adorée, je vous égratigne; en attendant je vous pince!...

— Céleste!! finis donc... tu me fais des noirs sur le satin naturel dont maman m'a orné en naissant.

— Pourquoi appelez-vous cette Bacchanal votre reine adorée?... qu'est-ce que je vous suis donc, moi?

— Tu es mon adorée, mais pas ma reine... car comme il n'y a qu'une lune dans les nuits de la nature, il n'y a qu'une Bacchanal dans les nuits du Prado.

— Oh! que c'est joli... gros rien du tout, allez!

— Gobinet a raison, elle était superbe, cette nuit, la reine!

— Et en train!

— Jamais je ne l'ai vue plus gaie.

— Et quel costume... étourdissant!

— Renversant!!

— Ébouriffant!!

— Pulvérisant!!

— Fulminant!!

— Il n'y a qu'elle pour en inventer de pareils.

— Et quelle danse!

— Oh oui! Voilà qui est à la fois déchainé, ondulé et serpenté. Il n'y a pas une bayadère pareille sous la calotte des cieux!

— Gobinet, rendez-moi tout de suite mon châle... vous me l'avez déjà assez abimé en vous faisant une ceinture autour de votre gros corps : je n'ai pas besoin de périr mes effets pour de gros êtres qui appellent les autres femmes des bayadères.

— Voyons, Céleste, calme ta fureur... je suis déguisé en Ture; en parlant de bayadères, je reste dans mon rôle ou à peu près.

— Ta Céleste est comme les autres, va, Gobinet, elle est jalouse de la reine Bacchanal.

— Jalouse! moi? Ah! par exemple... Si je voulais être aussi effrontée qu'elle, on parlerait de moi tout autant... Après tout, qu'est-ce qui fait sa réputation? C'est qu'elle a un sobriquet.

— Quant à cela, tu n'as rien à lui envier... puisqu'on t'appelle Céleste!

— Vous savez bien, Gobinet, que Céleste est mon nom...

— Oui, mais il a l'air d'un sobriquet quand on te regarde.

— Gobinet, je mettrai encore ça sur votre mémoire...

— Et Oscar t'aidera à faire l'addition... n'est-ce pas?

— Certainement, et vous verrez le total... Je poseraï l'un... et je retiendraï l'autre... et l'autre, ça ne sera pas vous.

— Céleste, vous me faites de la peine... je voulais vous dire que votre nom angélique est en bisbille avec votre ravissante petite mine bien autrement lutine que celle de la reine Bacchanal.

— C'est ça maintenant, câlinez-moi, scélérat.

— Je te jure sur la tête abhorrée de mon propriétaire, que si tu voulais tu aurais autant d'aplomb que la reine Bacchanal, ce qui n'est pas peu dire!

— Le fait est que, pour avoir de l'aplomb, la Bacchanal en a... et un fier.

— Sans compter qu'elle faseine les municipaux.

— Et qu'elle magnétise les sergents de ville.

— Ils ont beau vouloir se fâcher... elle finit toujours par les faire rire...

— Et ils l'appellent tous : *Ma reine*.

— Cette nuit encore... elle a charmé un municipal, une vraie rosière, ou plutôt un vrai *rosier*, dont la pudeur s'était gendarmée (*gendarmée!* avant les glorieuses, ça aurait été un joli mot). Je disais donc que la pudeur d'un municipal s'était gendarmée pendant que la reine dansait son fameux pas de la *tulipe orangeuse*.

— Quelle contredanse!! *Couche-tout-Nu* et la *reine Bacchanal* ayant pour vis-à-vis *Rose-Pompon* et *Nini-Moulin!*

— Et tous quatre frétilant des tulipes de plus en plus orangeuses.

— A propos, est-ce que c'est vrai ce qu'on dit de *Nini-Moulin?*

— Quoi donc?

— Que c'est un homme de lettres qui fait des brochures sur la religion?

— Oui, c'est vrai; je l'ai vu souvent chez mon patron, où il se fournit. Mauvais payeur... mais fareur!

— Et il fait le dévot?

— Je erois bien, quand il le faut; alors c'est M. Dumoulin gros comme le bras, il roule des yeux, marche le cou de travers et les pieds en dedans... mais une fois qu'il a fait sa parade, il s'évapore dans les bals cancan qu'il idolâtre, et où les femmes l'ont surnommé *Nini-Moulin*; joignez à ce signalement qu'il boit comme un poisson, et vous connaissez le gaillard. Ce qui ne l'empêche pas d'écrire dans les journaux religieux; aussi les eagots, qu'il met encore plus souvent dedans qu'il ne s'y met lui-même, ne jurent que par lui. Faut voir ses articles ou ses brochures (seulement les voir... pas les lire); on y parle à chaque page du diable et de ses cornes... des fritures désolantes qui attendent les impies et les révolutionnaires... de l'autorité des évêques, du pouvoir du pape.. Est-ce que je sais, moi?... Soiffard de *Nini-Moulin*... va... Il leur en donne pour leur argent...

— Le fait est qu'il est soiffard et errânement ehieard... Quels avant-deux il bombardait avec la petite *Rose-Pompon* dans la contredanse de la tulipe orangeuse!

— Et quelle bonne tête il avait... avec son casque romain et ses bottes à revers!...

— *Rose-Pompon* danse joliment bien aussi; c'est poétiquement tortillé.

— Et idéalement cancané!!

— Oui, mais la reine Bacchanal est à six mille pieds au-dessus du niveau du *cancan* ordinaire... J'en reviens toujours à son pas de cette nuit, la tulipe orangeuse.

— C'était à l'adorer.

— A la vénérer...

— C'est-à-dire que si j'étais père de famille, je lui confierais l'éducation de mes fils!!

— C'est à propos de ce pas-là que le municipal s'est fâché d'un ton de rosière gendarmée.

— Le fait est que le pas était un peu roide.

— Roide et roidissime ; aussi le municipal s'approche d'elle et lui dit :



« Ah çà, voyons,
« ma reine, est-ee
« que c'est pour tout
« de bon, ee pas-
« là? — Mais non!
« guerrier pudique,
« répond la reine;
« je l'essaie seule-
« ment une fois tous
« les soirs afin de le
« bien danser dans
« ma vieillisse. C'est
« un vœu que j'ai
« fait pour que vous
« deveniez briga -
« dier... »

— Quelle drôle
de fille!

— Moi, je ne
eomprends pas que
ça dure toujours a-
vec Couche - tout -
Nu.

— Parce qu'il a
été ouvrier?

— Quelle bêtise!
Ça nous irait bien,

à nous autres étudiants ou garçons de magasin, de faire les fiers!... Non, je m'é-
tonne de la fidélité de la reine...

— Le fait est que voilà trois ou quatre bons mois...

— Elle en est folle et il en est bête.

— Ça doit leur faire une drôle de conversation.

— Quelquefois je me demande où diable Couche-tout-Nu prend l'argent qu'il
dépense... Il parait que c'est lui qui a payé les frais de cette nuit, trois voitures à
quatre chevaux et le réveille-matin pour vingt personnes à dix francs par tête.

— On dit qu'il a hérité... Aussi Nini-Moulin, qui flaire les festins et les bambo-
ches, a fait connaissance avec lui cette nuit... sans compter qu'il doit avoir des
vues malhonnêtes sur la reine Baeehanal.

— Lui! ah bien oui! il est trop laid; les femmes aiment à l'avoir pour danseur...
parce qu'il fait pouffer de rire la galerie; mais voilà tout. La petite *Rose-Pompou*,
qui est si gentille, l'a pris comme chaperon peu compromettant en l'absence de son
étudiant.

— Ah!... les voitures! voilà les voitures! » eria la foule tout d'une voix. »

La Mayeux, forcée de rester auprès des masques, n'avait pas perdu un mot de
cet entretien pénible pour elle, car il s'agissait de sa sœur, qu'elle ne voyait plus

depuis longtemps ; non que la reine Bacchanal eût mauvais cœur, mais le tableau de la profonde misère de la Mayeux, misère qu'elle avait partagée mais qu'elle n'avait pas eu la force de supporter bien longtemps, causait à cette joyeuse fille des accès de tristesse amère ; elle ne s'y exposait plus, ayant en vain voulu faire accepter à sa sœur des secours que celle-ci avait toujours refusés, sachant que leur source ne pouvait être honorable.

« Les voitures!... les voitures! » cria de nouveau la foule en se portant en avant avec enthousiasme, de sorte que la Mayeux, sans le vouloir, se trouva portée au premier rang parmi les gens empressés de voir défiler cette mascarade.

C'était en effet un curieux spectacle.

Un homme à cheval, déguisé en postillon, veste bleue brodée d'argent, queue énorme d'où s'échappaient des flots de poudre, chapeau orné de rubans immenses, précédait la première voiture, en faisant claquer son fouet et criant à tue-tête : « Place! place à la reine Bacchanal et à sa cour! »

Dans ce landau découvert, traîné par quatre chevaux étiques montés par deux vieux postillons vêtus en diables, s'élevait une véritable pyramide d'hommes et de femmes, assis, debout, perchés, tous dans les costumes les plus fous, les plus grotesques, les plus excentriques : c'était un incroyable fouillis de couleurs élatantes, de fleurs, de rubans, d'oripeaux et de paillettes. De ce monceau de formes et d'acoutrements bizarres sortaient des têtes grotesques ou gracieuses, laides ou jolies, mais toutes animées par l'excitation fébrile d'une folle ivresse, mais toutes tournées avec une expression d'admiration fanatique vers la seconde voiture, où la reine Bacchanal trônait en souveraine, pendant qu'on la saluait de ces cris répétés par la foule : « Vive la reine Bacchanal!! »

Cette seconde voiture, landau découvert comme la première, ne contenait que les quatre eoryphées du fameux pas de la Tulipe orangeuse, *Nini-Moulin*, *Rose-Pompon*, *Couche-tout-Nu* et la reine *Bacchanal*.

Dumoulin, cet écrivain religieux qui voulait disputer madame de la Sainte-Colombe à l'influence des amis de M. Rodin, son patron ; Dumoulin, surnommé Nini-Moulin, debout sur les coussins de devant, eût offert un magnifique sujet d'étude à Callot ou à Gavarni, Gavarni, cet éminent artiste qui joint à la verve mordante et à la merveilleuse fantaisie de l'illustre caricaturiste, la grâce, la poésie et la profondeur d'Hogarth.

Nini-Moulin, âgé de trente-cinq ans environ, portait très en arrière de la tête un casque romain en papier d'argent ; un plumeau à manche de bois rouge, surmonté d'une volumineuse touffe de plumes noires, était planté sur le côté de cette coiffure, dont il rompait agréablement les lignes peut-être trop classiques. Sous ce casque s'épanouissait la face la plus rubiconde, la plus réjouissante qui ait jamais été empourprée par les esprits subtils d'un vin généreux. Un nez très-saillant, mais dont la forme primitive se dissimulait modestement sous une luxuriante efflorescence de bourgeons irisés de rouge et de violet, accentuait très-drolatiquement cette figure absolument imberbe, à laquelle une large bouche à lèvres épaisses et évasées en rebord donnait une expression de jovialité surprenante, qui rayonnait dans ses gros yeux gris à fleur de tête.

En voyant ce joyeux bonhomme à panse de Silène, on se demandait comment il n'avait pas cent fois noyé dans le vin ce fiel, cette bile, ce venin dont dégoutaient ses pamphlets contre les ennemis de l'ultramontanisme, et comment ses



NINI MOULIN.

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



BEST LELDIR H.

COUCHE-TOUT-NU.

croyances catholiques pouvaient surnager au milieu de ces débordements bachiques et chorégraphiques. Cette question eût paru insoluble si l'on n'eût réfléchi que les comédiens chargés des rôles les plus noirs, les plus odieux, sont souvent, au demeurant, les meilleurs fils du monde.

Le froid étant assez vif, Nini-Moulin portait un carrick entr'ouvert qui laissait voir sa cuirasse à écailles de poisson et son maillot couleur de chair, tranché brusquement au-dessous du mollet par le revers jaune de ses bottes. Penché en avant de la voiture, il poussait des cris de sauvage entrecoupés de ces mots : Vive la reine Bacchanal ! après quoi il faisait grincer et évoluer rapidement une énorme crécelle qu'il tenait à la main.

Couche-tout-Nu, debout à côté de Nini-Moulin, faisait flotter un étendard de soie blanche où étaient écrits ces mots : *Amour et joie à la reine Bacchanal !*

Couche-tout-Nu avait vingt-cinq ans environ. Sa figure, intelligente et gaie, encadrée d'un collier de favoris châtains, amaigrie par les veilles et par les excès, exprimait un singulier mélange d'insouciance, de hardiesse, de nonchaloir et de moquerie ; mais aucune passion basse ou méchante n'y avait encore laissé sa fatale empreinte. C'était le type parfait du *Parisien*, dans le sens que l'on donne à cette appellation, soit à l'armée, soit en province, soit à bord des bâtiments de guerre ou de commerce. Ce n'est pas un compliment, et pourtant c'est bien loin d'être une injure ; c'est une épithète qui tient à la fois du blâme, de l'admiration et de la crainte ; car si, dans cette acception, le Parisien est souvent paresseux et insoumis, il est habile à l'œuvre, résolu dans le danger, et toujours terriblement railleur et goguenard. *Couche-tout-Nu* était costumé, comme on le dit vulgairement, en *fort* : veste de velours noir à boutons d'argent, gilet écarlate, pantalon à larges raies bleues, châle façon cachemire pour ceinture, à longs bouts flottants, chapeau couvert de fleurs et de rubans. Ce déguisement seyait à merveille à sa tournure dégagée. — Au fond de la voiture, debout sur les coussins, se tenaient *Rose-Pompon* et la reine *Bacchanal*.

Rose-Pompon, ex-frangeuse de dix-sept ans, avait la plus gentille et la plus drôle de petite mine que l'on pût voir ; elle était coquettement vêtue d'un costume de débardeur ; sa perruque poudrée à blanc, sur laquelle était érañement posé de côté un bonnet de police orange et vert galonné d'argent, rendait encore plus vifs l'éclat de ses yeux noirs et l'incarnat de ses joues potelées ; elle portait au cou une cravate orange comme sa ceinture flottante ; sa veste juste, ainsi que son étroit gilet en velours vert clair, garni de tresses d'argent, mettait dans toute sa valeur une taille charmante dont la souplesse devait se prêter merveilleusement aux évolutions du pas de *la Tulipe orangeuse*. Enfin son large pantalon, de même étoffe et de même couleur que la veste, était suffisamment indiscret.

La reine *Bacchanal* s'appuyait d'une main sur l'épaule de *Rose-Pompon*, qu'elle dominait de toute la tête.

La sœur de la *Mayeux* présidait véritablement en souveraine à cette folle ivresse, que sa seule présence semblait inspirer, tant son entrain, sa bruyante animation avaient d'influence sur son entourage. C'était une grande fille de vingt ans environ, leste et bien tournée, aux traits réguliers, à l'air joyeux et tapageur ; ainsi que sa sœur, elle avait de magnifiques cheveux châtains et de grands yeux bleus ; mais au lieu d'être doux et timides comme ceux de la jeune ouvrière, ils brillaient d'une infatigable ardeur pour le plaisir. Telle était l'énergie de cette or-

ganisation vivace, que, malgré plusieurs nuits et plusieurs jours passés en fêtes continuelles, son teint était aussi pur, sa joue aussi rose, son épaule aussi fraîche, que si elle fût sortie le matin même de quelque paisible retraite. Son déguisement, quoique bizarre et d'un caractère singulièrement saltimbanque, lui seyait pourtant à merveille. Il se composait d'une sorte de corsage juste en drap d'or et à longue taille, garni de grosses bouffettes de rubans incarnats qui flottaient sur ses bras nus, et d'une courte jupe aussi en velours incarnat, ornée de passequilles et de paillettes d'or, laquelle jupe ne descendait qu'à moitié d'une jambe à la fois fine et robuste, chaussée de bas de soie blancs et de brodequins rouges à talons de cuivre. Jamais danseuse espagnole n'a eu taille plus hardiment cambrée, plus élastique et, pour ainsi dire, plus frétilante que cette singulière fille, qui semblait possédée du démon de la danse et du mouvement, car presque à chaque instant un gracieux petit balancement de la tête, accompagné d'une légère ondulation des épaules et des hanches, semblait suivre la cadence d'un orchestre invisible dont elle marquait la mesure du bout de son pied droit, posé sur le rebord de la portière de la façon la plus provoquante, car la reine Bacchanal se tenait debout et fièrement campée sur les coussins de la voiture. Une sorte de diadème doré, emblème de sa bruyante royauté, orné de grelots retentissants, ceignait son front ; ses cheveux, nattés en deux grosses tresses, s'arrondissaient autour de ses joues vermeilles et allaient se tordre derrière sa tête ; sa main gauche reposait sur l'épaule de la petite Rose-Pompon, et de la main droite elle tenait un énorme bouquet dont elle saluait la foule en riant aux éclats.

Il serait difficile de rendre ce tableau si bruyant, si animé, si fou, complété par une troisième voiture, remplie comme la première d'une pyramide de masques grotesques et extravagants.

Parmi cette foule réjouie, une seule personne contemplait cette scène avec une tristesse profonde : c'était la Mayeux, toujours maintenue au premier rang des spectateurs, malgré ses efforts pour sortir de la foule. Séparée de sa sœur depuis bien longtemps, elle la revoyait pour la première fois dans toute la pompe de son singulier triomphe, au milieu des cris de joie, des bravos de ses compagnons de plaisir. Pourtant les yeux de la jeune ouvrière se voilèrent de larmes : quoique la reine Bacchanal parût partager l'étourdissante gaieté de ceux qui l'entouraient, quoique sa figure fût radieuse, quoiqu'elle parût jouir de tout l'éclat d'un luxe passager, elle la plaignit sincèrement... elle... pauvre malheureuse, presque vêtue de haillons, qui venait au point du jour chercher du travail pour la journée et pour la nuit... La Mayeux avait oublié la foule pour contempler sa sœur, qu'elle aimait tendrement, d'autant plus tendrement qu'elle la croyait à plaindre... Les yeux fixés sur cette joyeuse et belle fille, sa pâle et douce figure exprimait une pitié touchante, un intérêt profond et douloureux...

Tout à coup, le brillant et gai coup d'œil que la reine Bacchanal promenait sur la foule rencontra le triste et humide regard de la Mayeux...

« Ma sœur!! — s'écria Céphise. (Nous l'avons dit, c'était le nom de la reine Bacchanal.) — Ma sœur... » Et, leste comme une danseuse, d'un saut, la reine Bacchanal abandonna son trône ambulante, heureusement alors immobile, et se trouva devant la Mayeux, qu'elle embrassa avec effusion.

Tout ceci s'était passé si rapidement, que les compagnons de la reine Bacchanal, encore stupéfaits de la hardiesse de son saut périlleux, ne savaient à quoi l'attri-



LA REINE BAGCHANAL.



EST. 11146. PL. TEL. 1607-ER.

ROSE-POMPON.

buer; les masques qui entouraient la Mayeux s'écartèrent, frappés de surprise, et la Mayeux, toute au bonheur d'embrasser sa sœur, à qui elle rendait ses caresses, ne songea pas au singulier contraste qui devait bientôt exciter l'étonnement et l'hilarité de la foule. Céphyse y songea la première, et, voulant épargner une humiliation à sa sœur, elle se retourna vers la voiture et dit : « Rose-Pompon, jette-moi mon manteau... et vous, Nini-Moulin, ouvrez vite la portière. » La reine Bacchanal reçut le manteau. Elle en enveloppa prestement la Mayeux, avant que celle-ci, stupéfaite, eût pu faire un mouvement; la prenant par la main, elle lui dit : « Viens... viens... »

— Moi!... — s'écria la Mayeux avec effroi, — tu n'y penses pas!...

— Il faut absolument que je te parle... je demanderai un cabinet... où nous serons seules... Dépêche-toi... bonne petite sœur... devant tout le monde... ne résiste pas... viens... »

La crainte de se donner en spectacle décida la Mayeux, qui d'ailleurs, tout étourdie de l'aventure, tremblante, effrayée, suivit presque machinalement sa sœur, qui l'entraîna dans la voiture, dont la portière venait d'être ouverte par Nini-Moulin.

Le manteau de la reine Bacchanal cachant les pauvres vêtements et l'infirmité de la Mayeux, la foule n'eut pas à rire, et s'étonna seulement de cette rencontre pendant que les voitures arrivaient à la porte du traiteur de la place du Châtelet.



CHAPITRE II.

LES CONTRASTES.

Quelques minutes après la rencontre de la Mayeux et de la reine Bacchanal, les deux sœurs étaient réunies dans un cabinet de la maison du traiteur.

« Que je t'embrasse encore, — dit Céphyse à la jeune ouvrière ; — au moins maintenant nous sommes seules... tu n'as plus peur?... »

Au mouvement que fit la reine Bacchanal pour serrer la Mayeux dans ses bras, le manteau qui l'enveloppait tomba. A la vue de ces misérables vêtements qu'elle avait à peine eu le temps de remarquer sur la place du Châtelet, au milieu de la foule, Céphyse joignit les mains et ne put retenir une exclamation de douloureuse surprise. Puis, s'approchant de sa sœur pour la contempler de plus près, elle prit entre ses mains potelées les mains maigres et glacées de la Mayeux, et examina pendant quelques minutes, avec un chagrin croissant, cette malheureuse créature souffrante, pâle, amaigrie par les privations et par les veilles, à peine vêtue d'une mauvaise robe de toile usée, rapiécée...

« Ah! ma sœur! te voir ainsi! »

Et, ne pouvant prononcer un mot de plus, la reine Bacchanal se jeta au cou de la Mayeux en fondant en larmes, et au milieu de ses sanglots elle ajouta : « Pardon!... pardon!... »

— Qu'as-tu, ma bonne Céphyse? » dit la jeune ouvrière, profondément émue, et se dégageant doucement des étreintes de sa sœur.

« Tu me demandes pardon... et de quoi? »

— De quoi? — reprit Céphyse en relevant son visage inondé de larmes et pourpre de confusion, — n'est-il pas honteux à moi d'être vêtue de ces oripeaux, de dépenser tant d'argent en folies... lorsque tu es ainsi vêtue, lorsque tu manques de tout... lorsque tu meurs peut-être de misère et de besoin? car je n'ai jamais vu ta pauvre figure si pâle, si fatiguée...

— Rassure-toi, ma bonne sœur... je ne me porte pas mal... j'ai un peu veillé cette nuit... voilà pourquoi je suis pâle... mais... je t'en prie, ne pleure pas... tu me désoles... »

La reine Bacchanal venait d'arriver radieuse au milieu d'une foule enivrée, et c'était la Mayeux qui la consolait...

Un incident vint encore rendre ce contraste plus frappant. On entendit tout à coup des cris joyeux dans la salle voisine, et ces mots retentirent, prononcés avec enthousiasme : « Vive la reine Bacchanal!... vive la reine Bacchanal!... »

La Mayeux tressaillit, et ses yeux se remplirent de larmes en voyant sa sœur qui, le visage caché dans ses mains, semblait écrasée de honte.

« Céphyse, — lui dit-elle, — je t'en supplie... ne t'afflige pas ainsi,... tu me

ferais regretter le bonheur de cette rencontre, et j'en suis si heureuse!... il y a si longtemps que je ne t'ai vue... Mais qu'as-tu? dis-le-moi.

— Tu me méprises peut-être... et tu as raison, — dit la reine Bacchanal en essuyant ses yeux.

— Te mépriser!... moi, mon Dieu... et pourquoi?

— Parce que je mène la vie que je mène... au lieu d'avoir comme toi le courage de supporter la misère... »

La douleur de Céphyse était si navrante, que la Mayeux, toujours indulgente et bonne, voulut avant tout consoler sa sœur, la relever un peu à ses propres yeux, et lui dit tendrement: « En la supportant bravement pendant une année, ainsi que tu l'as fait, ma bonne Céphyse, tu as eu plus de mérite et de courage que je n'en aurai, moi, à la supporter toute ma vie.

— Ah! ma sœur... ne dis pas cela.

— Voyons, franchement,—reprit la Mayeux...—à quelles tentations une créature comme moi est-elle exposée? Est-ce que naturellement je ne recherche pas l'isolement et la solitude autant que tu recherches la vie bruyante et le plaisir? Quels besoins ai-je, chétive comme je suis? Bien peu me suffit...

— Et ce peu tu ne l'as pas toujours?...

— Non... mais il est des privations que moi, débile et malade, je puis pourtant endurer mieux que toi;... ainsi la faim me cause une sorte d'engourdissement... qui se termine par une grande faiblesse... Toi... robuste et vivace... la faim t'exaspère... te donne le délire!... Hélas! tu t'en souviens?... combien de fois je t'ai vue en proie à ces crises douloureuses... lorsque dans notre triste mansarde... ensuite d'un échec de travail... nous ne pouvions pas même gagner nos quatre francs par semaine, et que nous n'avions rien... absolument rien à manger... car notre fierté nous empêchait de nous adresser aux voisins?...

— Cette fierté-là, au moins, tu l'as conservée, toi!

— Et toi aussi... n'as-tu pas lutté autant qu'il est donné à une créature humaine de lutter? Mais les forces ont un terme... Je te connais bien, Céphyse... c'est surtout devant la faim que tu as cédé... devant la faim et devant cette pénible obligation d'un travail acharné qui ne te donnait pas même de quoi subvenir aux plus indispensables besoins...

— Mais toi... ces privations, tu les endurais, tu les endures encore.

— Est-ce que tu peux me comparer à toi? — Tiens, — dit la Mayeux en prenant sa sœur par la main et la conduisant devant une glace posée au-dessus d'un canapé, — regarde-toi... erois-tu que Dieu, en te faisant si belle, en te douant d'un sang vif et ardent, d'un caractère joyeux, remuant, expansif, amoureux du plaisir, ait voulu que ta jeunesse se passât au fond d'une mansarde glacée, sans jamais voir le soleil, clouée sur ta chaise, vêtue de haillons, et travaillant sans cesse et sans espoir? Non, car Dieu nous a donné d'autres besoins que ceux de boire et de manger. Même dans notre humble condition, la beauté n'a-t-elle pas besoin d'un peu de parure? La jeunesse n'a-t-elle pas besoin de mouvement, de plaisir et de gaieté? Tous les âges n'ont-ils pas besoin de distractions et de repos? Tu aurais gagné un salaire suffisant pour manger à ta faim, pour avoir un jour ou deux d'amusements par semaine, après un travail quotidien de douze ou quinze heures, pour te procurer la modeste et fraîche toilette que réclame si impérieusement ton charmant visage, tu n'aurais rien demandé de plus, j'en suis certaine, tu me l'as

dit cent fois ; tu as donc cédé à une nécessité irrésistible, parce que tes besoins sont plus grands que les miens.

— C'est vrai, ... — répondit la reine Bacchanal d'un air pensif, — si j'avais seulement trouvé à gagner quarante sous par jour... ma vie aurait été tout autre... car dans les commencements... vois-tu, ma sœur, j'étais cruellement humiliée de vivre aux dépens de quelqu'un...

— Aussi... as-tu été invinciblement entraînée, ma bonne Céphyse ; sans cela je te blâmerais au lieu de te plaindre... Tu n'as pas choisi ta destinée, tu l'as subie... comme je subis la mienne...

— Pauvre sœur, dit Céphyse en embrassant tendrement la Mayeux, toi si malheureuse, tu m'encourages, tu me consoles... et ce serait à moi de te plaindre...

— Rassure-toi, ... — dit la Mayeux, — Dieu est juste et bon : s'il m'a refusé bien des avantages, il m'a donné mes joies comme il t'a donné les tiennes.

— Tes joies ?

— Oui, et de grandes ;... sans elles... la vie me serait trop lourde... je n'aurais pas le courage de la supporter.

— Je te comprends, — dit Céphyse avec émotion, — tu trouves encore moyen de te dévouer pour les autres, et cela adoucit tes chagrins.

— Je fais du moins tout mon possible pour cela, quoique je puisse bien peu ; mais aussi quand je réussis, — ajouta la Mayeux en souriant doucement, — je suis heureuse et fière comme une pauvre petite fourmi qui, après bien des peines, a apporté un gros brin de paille au nid commun... mais ne parlons plus de moi...

— Si... parlons-en, je t'en prie, et au risque de te fâcher, — reprit timidement la reine Bacchanal, — je vais te faire encore une proposition que tu as déjà repoussée... Jacques ¹ a, je crois, encore de l'argent... nous le dépensons en folies... dormant çà et là à de pauvres gens quand l'occasion se rencontre... Je t'en supplie, laisse-moi venir à ton aide... je le vois à ta pauvre figure, tu as beau vouloir me le cacher, tu t'épuises à force de travail.

— Merci, ma chère Céphyse... je connais ton bon cœur ; mais je n'ai besoin de rien... Le peu que je gagne me suffit.

— Tu me refuses, ... — dit tristement la reine Bacchanal, — parce que tu sais que mes droits sur cet argent ne sont pas honorables... Soit... Je comprends ton scrupule... Mais, du moins, accepte un service de Jacques ;... il a été ouvrier comme nous... Entre camarades... on s'aide... Je t'en supplie, accepte... ou je croirai que tu me méprises...

— Et moi, je croirai que tu me méprises si tu insistes, ma bonne Céphyse, » dit la Mayeux d'un ton à la fois si ferme et si doux, que la reine Bacchanal vit que toute résistance serait inutile.

Elle baissa tristement la tête, et une larme roula de nouveau dans ses yeux.

« Mon refus t'afflige, — dit la Mayeux en lui prenant la main ; — j'en suis désolée, mais réfléchis... et tu me comprendras...

— Tu as raison, — dit la reine Bacchanal avec amertume après un moment de silence, — tu ne peux pas accepter... de secours de mon amant... c'était t'outrager que de te le proposer... Il y a des positions si humiliantes, qu'elles souillent jusqu'au bien qu'on voudrait faire.

¹ Nous rappellerons au lecteur que *Couche-tout-Nu* se nommait Jacques Rennepont, et faisait partie de la descendance de la sœur du Juif errant.

— Céphyse... je n'ai pas voulu te blesser... tu le sais bien.

— Oh! va, erois-moi, — reprit la reine Bacchanal, — si étourdie, si gaie que je sois, j'ai quelquefois... des moments de réflexion, même au milieu de mes joies les plus folles... et ces moments-là sont rares, heureusement.

— Et à quoi penses-tu alors?

— Je pense que la vie que je mène n'est guère honnête; alors je veux demander à Jacques une petite somme d'argent, seulement de quoi assurer ma vie pendant un an; alors je fais le projet d'aller te rejoindre et de me remettre peu à peu à travailler.

— Eh bien!... cette idée est bonne... pourquoi ne la suis-tu pas?

— Parce qu'au moment d'exécuter ce projet, je m'interroge sincèrement, et le courage me manque; je le sens, jamais je ne pourrai reprendre l'habitude du travail, et renoncer à cette vie, tantôt riche comme aujourd'hui, tantôt précaire... mais au moins libre, oisive, joyeuse, insouciant, et toujours mille fois préférable à celle que je mènerais en gagnant quatre francs par semaine. Jamais, d'ailleurs, l'intérêt ne m'a guidée; plusieurs fois j'ai refusé de quitter un amant qui n'avait pas grand'chose pour quelqu'un de riche que je n'aimais pas; jamais je n'ai rien demandé pour moi. Jacques a peut-être dépensé dix mille francs depuis trois ou quatre mois, et nous n'avons que deux mauvaises chambres à peine meublées, car nous vivons toujours dehors, comme des oiseaux: heureusement, quand je l'ai aimé, il ne possédait rien du tout; j'avais vendu pour cent francs quelques bijoux qu'on m'avait donnés, et mis cette somme à la loterie; comme les fous ont toujours du bonheur, j'ai gagné quatre mille francs. Jacques était aussi gai, aussi fou, aussi en train que moi, nous nous sommes dit: Nous nous aimons bien; tant que l'argent durera, nous irons; quand nous n'en aurons plus, de deux choses l'une, ou nous serons las l'un de l'autre, et alors nous nous dirons adieu, ou bien nous nous aimerons encore; alors, pour rester ensemble, nous essaierons de nous remettre au travail; si nous ne le pouvons pas, et que nous tenions toujours à ne pas nous séparer... un boisseau de charbon fera notre affaire.

— Grand Dieu! — s'écria la Mayeux en pâlisant.

— Rassure-toi donc... nous n'avons pas à en venir là:... il nous restait encore quelque chose, lorsqu'un agent d'affaires, qui m'avait fait la cour, mais qui était si laid que ça m'empêchait de voir qu'il était riche, sachant que je vivais avec Jacques, m'a engagée à... Mais pourquoi t'ennuyer de ces détails?... En deux mots, on a prêté de l'argent à Jacques sur quelque chose comme des droits assez douteux, dit-on, qu'il avait à une succession... C'est avec cet argent-là que nous nous amusons;... tant qu'il y en aura... ça ira...

— Mais, ma bonne Céphyse, au lieu de dépenser si follement cet argent, pourquoi ne pas le placer... et te marier avec Jacques... puisque tu l'aimes?

— Oh! d'abord, vois-tu, — répondit en riant la reine Bacchanal, dont le caractère insouciant et gai reprenait le dessus, — placer de l'argent, ça ne vous procure aucun agrément... on a pour tout amusement à regarder un petit morceau de papier qu'on vous donne en échange de ces belles petites pièces d'or avec lesquelles on a mille plaisirs... Quant à me marier, certainement j'aime Jacques comme je n'ai jamais aimé personne; pourtant il me semble que, si j'étais mariée avec lui, tout notre bonheur s'en irait; car enfin, comme mon amant, il n'a rien à me dire du passé; mais comme mon mari, il me le reprocherait tôt ou tard, et,

si ma conduite mérite des reproches, j'aime mieux me les adresser moi-même, j'y mettrai des formes.

— A la bonne heure, folle que tu es... mais eet argent ne durera pas toujours... après... comment ferez-vous?

— Après... ah! bah! après... e'est dans la lune... Demain me paraît toujours devoir arriver dans eent ans;... s'il fallait se dire qu'on mourra un jour... ça ne serait pas la peine de vivre... »

L'entretien de Céphyse et de la Mayeux fut de nouveau interrompu par un tapage effroyable que dominait le bruit aigu et perçant de la éréeelle de Nini-Moulin; puis à ce tumulte succéda un ehœur de cris inhumains au milieu duquel on distinguait ees mots qui firent trembler les vitres : « La reine Bacchanal, la reine Bacchanal!! » La Mayeux tressaillit à ce bruit soudain.

« C'est encore ma eour qui s'impatiente, — lui dit Céphyse en riant eette fois.

— Mon Dieu! — s'éeria la Mayeux avec effroi, — si on allait venir te ehercher ici?...

— Non, non, rassure-toi.

— Mais si... entends-tu ees pas?... on marche dans le eorridor... on approche... Oh! je t'en eonjure, ma sœur, fais que je puisse m'en aller seule... sans être vue de tout ee monde. »

Au moment où la porte s'ouvrait, Céphyse y eourut. Elle vit dans le eorridor une députation à la tête de laquelle marchaient Nini-Moulin, armé de sa formidable éréeelle, Rose-Pompon et Couche-tout-Nu.

« La reine Bacchanal! ou je m'empoisonne avec un verre d'eau! — eria Nini-Moulin.

— La reine Bacchanal! ou j'affiche mes bans à la mairie avec Nini-Moulin! — eria la petite Rose-Pompon d'un air déterminé.

— La reine Bacchanal! ou sa eour s'insurge et vient l'enlever! — dit une autre voix.

— Oui, oui, enlevons-la, — répéta un ehœur formidable.

— Jaques... entre seul, — dit la reine Bacchanal malgré ces sommations pressantes; puis, s'adressant à sa cour d'un ton majestueux : — Dans dix minutes, je suis à vous, et alors tempête infernale!

— Vive la reine Bacchanal! — eria Dumoulin en agitant sa éréeelle et en se retirant, suivi de la députation, pendant que Couche-tout-Nu entraît seul dans le eabinet.

— Jaques, c'est ma bonne sœur, — lui dit Céphyse.

— Enchanté de vous voir, mademoiselle, — dit Jaques eordialement, — et doublement enchanté, car vous allez me donner des nouvelles du camarade Agricole... Depuis que je joue au millionnaire, nous ne nous voyons plus, mais je l'aime toujours eomme un bon et brave eompagnon... Vous demeurez dans sa maison... Comment va-t-il?

— Hélas! monsieur,... il est arrivé bien des malheurs à lui et à sa famille... il est en prison.

— En prison! — s'éeria Céphyse.

— Agricole!... en prison!... lui! et pourquoi? — dit Couche-tout-Nu.

— Pour un délit politique qui n'a rien de grave. On avait espéré le faire mettre en liberté sous caution...

— Sans doute... pour 500 fr., je connais ça... — dit Couche-tout-Nu.

— Malheureusement cela a été impossible; la personne sur laquelle on comptait... »

La reine Bacchanal interrompit la Mayeux, en disant à Couche-tout-Nu : « Jacques... tu entends... Agricol... en prison, pour 500 fr.

— Pardieu! je t'entends et je te comprends, tu n'as pas besoin de me faire de signes... Pauvre garçon! et il fait vivre sa mère!

— Hélas! oui, monsieur, et c'est d'autant plus pénible que son père est arrivé de Russie, et que sa mère...

— Tenez, mademoiselle, — dit Couche-tout-Nu en interrompant encore la Mayeux et lui donnant une bourse, — prenez... tout est payé d'avance ici, voilà le restant de mon sac; il y a là-dedans vingt-cinq ou trente napoléons; je ne peux pas mieux les finir qu'en m'en servant pour un camarade dans la peine. Donnez-les au père d'Agricol; il fera les démarches nécessaires, et demain Agricol sera à sa forge... où j'aime mieux qu'il soit que moi.

— Jacques, embrasse-moi tout de suite, — dit la reine Bacchanal.

— Tout de suite, et encore, et toujours, » dit Jacques en embrassant joyeusement la reine. »

La Mayeux hésita un moment; mais songeant qu'après tout cette somme, qui allait être follement dissipée, pouvait rendre la vie et l'espoir à la famille d'Agricol, songeant enfin que ces 500 fr., remis plus tard à Jacques, lui seraient peut-être alors d'une utile ressource, la jeune fille accepta, et, les yeux humides, dit en prenant la bourse : « Monsieur Jacques, j'accepte... vous êtes généreux et bon; le père d'Agricol aura du moins aujourd'hui cette consolation à de bien cruels chagrins... Merci, oh! merci.

— Il n'y a pas besoin de me remercier, mademoiselle... on a de l'argent, c'est pour les autres comme pour soi... »

Les éris recommencèrent plus furieux que jamais, et la crécelle de Nini-Moulin grinça d'une façon déplorable.

« Céphyse... ils vont tout briser là-dedans si tu ne viens pas, et maintenant je n'ai plus de quoi payer la casse, — dit Couche-tout-Nu. — Pardon, mademoiselle, — ajouta-t-il en riant, — mais, vous le voyez, la royauté a ses devoirs... »

Céphyse, émue, tendit les bras à la Mayeux, qui s'y jeta en pleurant de douces larmes. « Et maintenant, — dit-elle à sa sœur, — quand te reverrai-je?

— Bientôt... quoique rien ne me fasse plus de peine que de te voir dans une misère que tu ne veux pas me permettre de soulager...

— Tu viendras? tu me le promets?

— C'est moi qui vous le promets pour elle, — dit Jacques, — nous irons vous voir, vous et votre voisin Agricol.

— Allons... retourne à la fête, Céphyse... amuse-toi de bon cœur... tu le peux... car M. Jacques va rendre une famille bien heureuse... »

Ce disant, et après que Couche-tout-Nu se fut assuré qu'elle pouvait descendre sans être vue de ses joyeux et bruyants compagnons, la Mayeux descendit furtivement, bien empressée de porter au moins une bonne nouvelle à Dagobert, mais voulant auparavant se rendre rue de Babylone, au pavillon naguère occupé par Adrienne de Cardoville. On saura plus tard la cause de la détermination de la Mayeux.

Au moment où la jeune fille sortait de chez le traiteur, trois hommes bourgeoisement et confortablement vêtus parlaient bas et paraissaient se consulter en regardant la maison du traiteur. Bientôt un quatrième homme descendit précipitamment l'escalier du traiteur.

« Eh bien ? — dirent les trois autres avec anxiété.

— Il est là...

— Tu en es sûr ?

— Est-ce qu'il y a deux Couche-tout-Nu sur la terre ? — répondit l'autre ; — je viens de le voir ; il est déguisé en fort ;... ils sont attablés pour trois heures au moins.

— Allons... attendez-moi là, vous autres... dissimulez-vous le plus possible... Je vas chercher le chef de file, et l'affaire est dans le sac. » Et, disant ces mots, l'un des hommes disparut en courant dans une rue qui aboutissait sur la place.

A ce moment, la reine Bacchanal entrait dans la salle du banquet, accompagnée de Couche-tout-Nu, et fut saluée par les acclamations les plus frénétiques.

« Maintenant, — s'écria Céphyse avec une sorte d'entraînement fébrile et comme si elle eût cherché à s'étourdir, — maintenant, mes amis, tempêtes, ouragans, bouleversements, déchainements et autres tremblements... — Puis, tendant son verre à Nini-Moulin, elle dit : — A boire !

— Vive la Reine ! » eria-t-on tout d'une voix.



CHAPITRE III.

LE RÉVEILLE-MATIN.



La reine Bacchanal, ayant eu face d'elle Couche-tout-Nu et Rose-Pompon, Nini-Moulin à sa droite, présidait au repas, dit *réveille-matin*, généreusement offert par Jacques à ses compagnons de plaisir.

Ces jeunes gens et ces jeunes filles semblaient avoir oublié les fatigues d'un bal commencé à onze heures du soir et terminé à six heures du matin; tous ces couples, aussi joyeux qu'amoureux et infatigables, riaient, mangeaient, buvaient, avec une ardeur juvénile et pantagruélique; aussi, pendant la première partie du repas, on *causa* peu, on n'entendit que le bruit du choc des verres et des assiettes.

La physionomie de la reine Bacchanal était moins joyeuse, mais beaucoup plus animée que de coutume; ses joues colorées, ses yeux brillants, annonçaient une surexcitation fébrile; elle voulait s'étourdir à tout prix; son entretien avec sa sœur lui revenant quelquefois à l'esprit, elle tâchait d'échapper à ces tristes souvenirs.

Jacques regardait Céphise de temps à autre avec une adoration passionnée; car, grâce à la singulière conformité de caractère, d'esprit, de goûts, qui existait entre lui et la reine Bacchanal, leur liaison avait des racines beaucoup plus profondes et plus solides que n'en ont d'ordinaire ces attachements éphémères basés sur le plaisir. Céphise et Jacques ignoraient même toute la puissance d'un amour jusqu'alors environné de joies et de fêtes que nul événement sinistre n'avait encore contrarié.

La petite Rose-Pompon, veuve depuis quelques jours d'un étudiant qui, afin de pouvoir terminer dignement son carnaval, était retourné dans sa province pour soutirer quelque argent à sa famille sous un de ces fabuleux prétextes dont la tradition se conserve et se cultive soigneusement dans les écoles de droit et de médecine, Rose-Pompon, par un exemple de fidélité rare, et ne voulant pas se compromettre, avait choisi pour chaperon l'inoffensif Nini-Moulin.

Ce dernier, débarrassé de son casque, montrait une tête chauve entourée d'une bordure de cheveux noirs et crépus assez longs derrière la nuque. Par un phénomène baehique très-remarquable, à mesure que l'ivresse le gagnait, une sorte de zone empourprée comme sa face épanouie, gagnait peu à peu son front et envahissait la blancheur luisante de son crâne.

Rose-Pompon, connaissant la signification de ce symptôme, le fit remarquer à la

société, et s'écria en riant aux éclats : « Nini-Moulin, prends garde ! la marée du vin monte drôlement ! !

— Quand il en aura par-dessus la tête... il sera noyé ! — ajouta la reine Bacchanal.

— O reine ! ne cherchez pas à me distraire... je médite... — répondit Dumoulin, qui commençait à être ivre, et qui tenait à la main, en guise de coupe antique, un bol à puneh rempli de vin, car il méprisait les verres ordinaires, qu'il appelait dédaigneusement, en raison de leur médiocre capacité, des *gorgettes*.

— Il médite... — reprit Rose-Pompon, — Nini-Moulin médite, attention...

— Il médite... il est donc malade ?

— Qu'est-ce qu'il médite ? un pas chicard ?

— Une pose anacréontique et défendue ?

— Oui, je médite, — reprit gravement Dumoulin, — je médite sur le vin en général et en particulier... le vin, dont le divin Bossuet (Dumoulin avait l'énorme inconvénient de citer Bossuet lorsqu'il était ivre), le vin, dont le divin Bossuet, qui était connaisseur, a dit : « *Dans le vin est le courage, la force, la joie, l'ivresse spirituelle* '... » (Quand on a de l'esprit, bien entendu), — ajouta Nini-Moulin en manière de parenthèse.

— Alors j'adore ton Bossuet, — dit Rose-Pompon.

— Quant à ma méditation particulière, elle porte sur la question de savoir si le vin des noces de Cana était rouge ou blanc... tantôt j'interroge le vin blanc, tantôt le rouge... tantôt tous les deux à la fois.

— C'est aller au fond de la question, — dit Couche-tout-Nu.

— Et surtout au fond des bouteilles, — dit la reine Bacchanal.

— Comme vous le dites, ô Majesté... et j'ai déjà fait, à force d'expériences et de recherches, une grande découverte, à savoir : que si le vin des noces de Cana était rouge...

— Il n'était pas blanc, — dit judicieusement Rose-Pompon.

— Et si j'arrivais à la conviction qu'il n'était ni blanc ni rouge ? — demanda Dumoulin d'un air magistral.

— C'est que vous seriez gris, mon gros, — répondit Couche-tout-Nu.

— L'époux de la reine dit vrai... Voilà ce qui arrive lorsqu'on est trop altéré de science ; mais c'est égal, d'études en études, sur cette question à laquelle j'ai voué ma vie, j'atteindrai la fin de ma respectable carrière, en donnant à ma soif une couleur suffisamment historique... théo...lo...gique et ar...chéo...lo...gique.»

Il faut renoncer à peindre la réjouissante grimace et le non moins réjouissant accent avec lequel Dumoulin prononça et scanda ces derniers mots, qui provoquèrent une hilarité prolongée.

— Archéologie... — dit Rose-Pompon, — qu'est-ce que c'est que ça ? ça a-t-il une queue ? ça va-t-il sur l'eau ?

— Laisse donc, — reprit la reine Bacchanal, — ce sont des mots de savant ou d'escamoteur, c'est comme les tournures en erinoline... ça bouffe... et voilà tout... J'aime mieux boire... versez, Nini-Moulin... du champagne. Rose-Pompon, à la santé de ton Philémon... à son retour !...

— Buons plutôt au succès de la carotte de longueur qu'il espère tirer à son

¹ Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, vie jour, tome IV.

embêtante et pingre famille pour finir son carnaval, — dit Rose-Pompon; — heureusement son plan de carotte n'est pas mauvais...

— Rose-Pompon! — s'écria Nini-Moulin, — si vous avez commis ce calembour avec ou sans intention, venez m'embrasser... ma fille.

— Merci!... et mon époux, qu'est-ce qu'il dirait?

— Rose-Pompon... je peux vous rassurer... Saint Paul... entendez-vous, l'apôtre saint Paul...

— Eh bien! après... bon apôtre?

— Saint Paul a dit formellement que *ceux qui sont mariés doivent vivre comme s'ils n'avaient pas de femmes...*

— Qu'est-ce que ça me fait, à moi?... ça regarde Philémon.

— Oui, — reprit Nini-Moulin. — Mais le divin Bossuet, tout gobiehonneur et chafriolant ce jour-là, ajoute, en citant saint Paul : *Et, par conséquent, les femmes mariées doivent vivre comme n'ayant pas de maris*¹... Il ne me reste plus qu'à vous tendre d'autant plus les bras, ô Rose-Pompon! que Philémon n'est pas même votre époux...

— Je ne dis pas; mais vous êtes trop laid!...

— C'est une raison... alors je bois à la santé du plan de Philémon!... Faisons nos vœux pour qu'il produise une carotte monstre!...



— A la bonne heure, — dit Rose-Pompon, — à la santé de cet intéressant légume, si nécessaire à l'existence des étudiants!

¹ *Traité sur la Concupiscence*, vol. IV.

— Et autres carottivores ! » ajouta Dumoulin.

Ce toast, rempli d'à-propos, fut accueilli par d'unanimes acclamations.

« Avec la permission de Sa Majesté et de sa cour, — reprit Dumoulin, — je propose un toast à la réussite d'une chose qui m'intéresse et qui a quelque ressemblance analogique avec la carotte de Philémon... J'ai dans l'idée que ce toast me portera bonheur.

— Voyons la chose...

— Eh bien ! à la santé de mon mariage ! » dit Dumoulin en se levant.

Ces mots provoquèrent une explosion de cris, d'éclats de rire, de trépignements formidables.

Nini-Moulin criait, trépignait, riait plus fort que les autres, ouvrant une bouche énorme, et ajoutant à ce tintamarre assourdissant le bruit aigu de sa crécelle, qu'il reprit sous sa chaise où il l'avait déposée.

Lorsque cet ouragan fut un peu calmé, la reine Bacchanal se leva et dit : « Je bois à la santé de la future madame *Nini-Mouline*.

— O reine ! vos procédés me touchent si sensiblement, que je vous laisse lire au fond de mon cœur le nom de mon épouse future, — s'écria Dumoulin : — elle se nomme madame veuve Honorée-Modeste-Messaline-Angèle de la Sainte-Colombe...

— Bravo... bravo !...

— Elle a soixante ans, et plus de mille livres de rente qu'elle n'a de poils à sa moustache grise et de rides au visage ; son embonpoint est si imposant qu'une de ses robes pourrait servir de tente à l'honorable société ; aussi j'espère vous présenter ma future épouse le mardi gras en costume de bergère qui vient de dévorer son troupeau ; on voulait la convertir, mais je me charge de la divertir, elle aimera mieux ça ; il faut donc que vous m'aidiez à la plonger dans les bouleversements les plus bachiques et les plus énéaniques.

— Nous la plongerons dans tout ce que vous voudrez.

— C'est le cancan en cheveux blancs ! — chantonna Rose-Pompon sur un air connu.

— Ça imposera aux sergents de ville.

— On leur dira : Respectez-la... votre mère aura peut-être un jour son âge. »

Tout à coup la reine Bacchanal se leva. Sa physionomie avait une singulière expression de joie amère et sardonique ; d'une main elle tenait son verre plein.

« On dit que le choléra approche avec ses bottes de sept lieues... s'écria-t-elle. — Je bois au choléra ! »

Et elle but. Malgré la gaieté générale, ces mots firent une impression sinistre ; une sorte de frisson électrique parcourut l'assemblée ; presque tous les visages devinrent tout à coup sérieux.

« Ah ! Céphyse... — dit Jacques d'un ton de reproche.

— Au choléra ! — reprit intrépidement la reine Bacchanal ; — qu'il épargne ceux qui ont envie de vivre... et qu'il fasse mourir ensemble ceux qui ne veulent pas se quitter !... »

Jacques et Céphyse échangèrent rapidement un regard, qui échappa à leurs yeux compagnons, et, pendant quelque temps, la reine Bacchanal resta muette et pensive.



KARL GILBERT

B.

LE RÉVEILLE-MATIN.

(Toast au Choléra.)

« Ah! comme ça... c'est différent, — reprit Rose-Pompon d'un air crâne. — Au choléra!... afin qu'il n'y ait plus que de bons enfants sur la terre. »

Malgré cette variante, l'impression était toujours sourdement pénible. Dumoulin voulut couper court à ce triste sujet d'entretien, et s'écria : « Au diable les morts! vivent les vivants! Et à propos de vivants et de bons vivants, je demanderai à porter une santé chère à notre joyeuse reine, la santé de notre amphitryon; malheureusement j'ignore son respectable nom, puisque j'ai seulement l'avantage de le connaître depuis cette nuit; il m'exusera donc si je me borne à porter la santé de Couche-tout-Nu, nom qui n'effarouche en rien ma pudeur, car Adam ne se couchait jamais autrement. Va donc pour Couche-tout-Nu.

— Merci, mon gros, — dit Jacques; — si j'oubliais votre nom, moi, je vous appellerais *Qui-Veut-Boire*; et je suis bien sûr que vous répondriez : Présent!

— Présent,... présentissime, — dit Dumoulin en faisant le salut militaire d'une main et tendant son bol de l'autre.

— Du reste, quand on a trinqué ensemble, — reprit cordialement Couche-tout-Nu, — il faut se connaître à fond... Je me nomme Jacques Rennepont.

— Rennepont! — s'écria Dumoulin en paraissant frappé de ce nom, malgré sa demi-ivresse, — vous vous appelez Rennepont?

— Tout ce qu'il y a de plus Rennepont... Ça vous étonne?

— C'est qu'il y a une ancienne famille de ce nom... Les comtes de Rennepont.

— Ah bah! vraiment! — dit Couche-tout-Nu en riant.

— Les comtes de Rennepont, qui sont aussi dues de Cardoville, — ajouta Dumoulin.

— Ah ça! voyons, mon gros, est-ce que je vous fais l'effet de devoir le jour à une pareille famille,... moi, ouvrier en goguette et en gogailles?

— Vous!... ouvrier? Ah ça, mais nous tombons dans les Mille et une Nuits! — s'écria Dumoulin, de plus en plus surpris; — vous nous payez un repas de Balthazar avec accompagnement de voitures à quatre chevaux... et vous êtes ouvrier?... Dites-moi vite votre métier... j'en suis, et j'abandonne la vigne du Seigneur où je provigne tant bien que mal.

— Ah ça! n'allez pas croire, dites donc, que je suis ouvrier en billets de banque ou en monnaie *trompe l'œil*! — dit Jacques en riant.

— Ah! camarade... une telle supposition...

— Est pardonnable à voir le train que je mène... Mais je vas vous rassurer... Je dépense un héritage.

— Vous mangez et vous buvez un oncle sans doute? — dit gracieusement Dumoulin.

— Ma foi... je n'en sais rien...

— Comment! vous ignorez l'espèce de ce que vous mangez?

— Figurez-vous d'abord que mon père était chiffonnier...

— Ah! diable... — dit Dumoulin, assez décontenancé quoiqu'il fût généralement peu scrupuleux sur le choix de ses compagnons de bouteille; mais son premier étonnement passé, il reprit avec une aménité charmante : — Mais il y a des chiffonniers... du plus haut mérite...

— Pardieu, vous croyez rire... — dit Jacques, — et pourtant vous avez raison, mon père était un homme d'un fameux mérite, allez!! Il parlait grec et latin

comme un vrai savant, et il me disait toujours que pour les mathématiques il n'avait pas son pareil... sans compter qu'il avait beaucoup voyagé...



— Mais alors, — reprit Dumoulin, que la surprise dégrisait, — vous pourriez bien être de la famille des comtes de Rennepont.

— Dans ce cas-là, — dit Rose-Pompon en riant, — votre père chiffonnait en amateur, et pour l'honneur.

— Non ! non ! misère de Dieu ! c'était bien pour vivre... — reprit Jacques ; — mais, dans sa jeunesse, il avait été à son aise... A ce qu'il paraît, ou plutôt à ce qu'il ne paraissait plus dans son malheur, il s'était adressé à un parent riche qu'il avait ; mais le parent riche lui avait dit : — Merci ! — Alors il a voulu utiliser son grec, son latin et ses mathématiques. Impossible. Il paraît que dans ce temps-là Paris grouillait de savants. Alors, plutôt que de crever de faim... il a cherché son pain au bout de son crochet, et il l'y a, ma foi, trouvé ; car j'en ai mangé pendant deux ans, lorsque je suis venu vivre avec lui après la mort d'une tante avec qui j'habitais à la campagne.

— Votre respectable père était alors une manière de philosophe, — dit Dumoulin ; — mais à moins qu'il n'ait trouvé un héritage au coin d'une borne... je ne vois pas trop venir l'héritage dont vous parlez.

— Attendez donc la fin de la chanson. A l'âge de douze ans je suis entré apprenti dans la fabrique de M. Tripeaud ; deux ans après, mon père est mort d'accident, me laissant le mobilier de notre grenier : une paillasse, une chaise et une table ; de plus, dans une mauvaise boîte à eau de Cologne, des papiers, à ce qu'il paraît, écrits en anglais, et une médaille de bronze qui, avec sa chaîne, pouvait bien valoir dix sous... Il ne m'avait jamais parlé de ces papiers. Ne sachant pas à quoi ils étaient bons, je les avais laissés au fond d'une vieille malle au lieu de les brûler ; bien m'en a pris, car, sur ces papiers-là, on m'a prêté de l'argent.

— Quel coup du ciel ! — dit Dumoulin. — Ah çà, mais on savait donc que vous les aviez ?

— Oui, un de ces hommes qui sont à la piste des vieilles éreances, est venu trouver Céphyse, qui m'en a parlé ; après avoir lu les papiers, l'homme m'a dit

que l'affaire était douteuse, mais qu'il me prêterait dessus dix mille francs, si je voulais... Dix mille francs!... c'était un trésor... j'ai accepté tout de suite...



— Mais vous auriez dû penser que ces créances devaient avoir une assez grande valeur...

— Ma foi, non... puisque mon père, qui devait en savoir la valeur, n'en avait pas tiré parti... et puis, dix mille francs en beaux et bons écus... qui vous tombent on ne sait d'où... ça se prend toujours, et tout de suite... et j'ai pris... Seulement, l'agent d'affaires m'a fait signer une lettre de change de... de garantie... oui, c'est ça, de garantie.

— Vous l'avez signée ?

— Qu'est-ce que ça me faisait?... c'était une pure formalité, m'a dit l'homme d'affaires; et il disait vrai, puisqu'elle est échu il y a une quinzaine de jours, et que je n'en ai pas entendu parler... Il me reste encore un millier de francs chez l'agent d'affaires, que j'ai pris pour caissier, vu qu'il avait la caisse... Et voilà, mon gros, comment je ribote à mort du matin au soir, depuis mes dix mille francs, joyeux comme un pinson d'avoir quitté mon gueux de bourgeois, M. Tripeaud. »

En prononçant ce nom, la physionomie de Jacques, jusqu'alors joyeuse, s'assombrit tout à coup. Céphyse, qui n'était plus sous l'impression pénible qui l'avait un moment absorbée, regarda Jacques avec inquiétude, car elle savait à quel point le nom de Tripeaud l'irritait.

« M. Tripeaud, — reprit Couche-tout-Nu, — en voilà un qui rendrait les bons méchants, et les méchants pires... On dit bon cavalier... bon cheval; on devrait

dire bon maître, bon ouvrier... Misère de Dieu! quand je pense à cet homme-là!... — et Couche-tout-Nu frappa violemment du poing sur la table.

— Voyons, Jacques, pense à autre chose, — dit la reine Bacchanal. — Rose-Pompon... fais-le donc rire...

— Je n'en ai plus envie, de rire, — répondit Jacques d'un ton brusque et encore animé par l'exaltation du vin, — c'est plus fort que moi; quand je pense à cet homme-là... je m'exaspère! Fallait l'entendre: « Gredins d'ouvriers... canailles d'ouvriers! *ils crient qu'ils n'ont pas de pain dans le ventre*, — disait M. Tripeaud, — *eh bien! on leur y mettra des baïonnettes*¹... ça les calmera... » Et les enfants.. dans sa fabrique... fallait les voir... pauvres petits... travaillant aussi longtemps que des hommes... s'éxténuant et crevant à la douzaine... Mais, bah! après tout, ceux-là morts, il en venait toujours bien d'autres... Ce n'est pas comme des chevaux, qu'on ne peut remplacer qu'en payant.

— Allons, décidément, vous n'aimez pas votre ancien patron, — dit Dumoulin, de plus en plus surpris de l'air sombre et soucieux de son amphitryon, et regrettant que la conversation eût pris ce tour sérieux; aussi dit-il quelques mots à l'oreille de la reine Bacchanal, qui lui répondit par un signe d'intelligence.

— Non... je n'aime pas M. Tripeaud, — reprit Couche-tout-Nu, — je le hais, savez-vous pourquoi? c'est de sa faute autant que de la mienne si je suis devenu un bambocheur; je ne dis pas ça pour me vanter, mais c'est vrai... Étant gamin et apprenti chez lui, j'étais tout cœur, tout ardeur, et si enragé pour l'ouvrage que j'ôtai ma chemise pour travailler; c'est même à propos de ça qu'on m'a baptisé *Couche-tout-Nu*... Eh bien! j'avais beau me tuer, m'éreinter... jamais un mot pour m'encourager; j'arrivais le premier à l'atelier, j'en sortais le dernier... rien; on ne s'en apercevait seulement pas... Un jour je suis blessé sur la mécanique... on me porte à l'hôpital... j'en sors... tout faible encore; c'est égal, je reprends mon travail... Je ne me rebutais pas;... les autres, qui savaient de quoi il retournait et qui connaissaient le patron, avaient beau me dire: Est-il serin de s'échiner ainsi, ce petit-là!... qu'est-ce qu'il en retirera?... Mais fais donc ton ouvrage tout juste, imbécile, il n'en sera ni plus ni moins. C'est égal, j'allais toujours; enfin un jour, un vieux brave homme, qu'on appelait le père Arsène, — il travaillait depuis longtemps dans la maison, et c'était un modèle de bonne conduite; — un jour donc, le père Arsène est mis à la porte, parce que ses forces diminuaient trop. C'était pour lui le coup de la mort; il avait une femme infirme, et à son âge, faible comme il était, il ne pouvait se placer ailleurs... Quand le chef d'atelier lui apprend son renvoi, le pauvre bonhomme ne pouvait pas le croire; il se met à pleurer de désespoir. En ce moment, M. Tripeaud passe... le père Arsène le supplie à mains jointes de le garder à moitié prix. « Ah ça! — lui dit M. Tripeaud en levant les épaules, — est-ce que tu crois que je vais faire de ma fabrique une maison d'invalides? tu ne peux plus travailler, va-t'en. — Mais j'ai travaillé pendant quarante ans de ma vie, qu'est-ce que vous voulez que je devienne? mon Dieu! — disait le pauvre père Arsène. — Est-ce que ça me regarde, moi? — lui répond M. Tripeaud; et, s'adressant à son commis: — Faites le décompte de sa semaine et qu'il file. » Le père Arsène a filé; — oui... il a filé... mais le soir, lui et sa vieille femme se sont asphyxiés. Or, voyez-vous, j'étais ga-

¹ Ce mot atroce a été dit lors des malheureux événements de Lyon.

min ; mais l'histoire du père Arsène m'a appris une chose : c'est qu'on avait beau se crever de travail, ça ne profitait jamais qu'aux bourgeois, qu'ils ne vous en savaient seulement pas gré, et qu'on n'avait en perspective pour ses vieux jours que le coin d'une borne pour y crever. Alors, tout mon beau feu s'est éteint, je me suis dit : Qu'est-ce qu'il m'en reviendra de faire plus que je ne dois ? Est-ce que quand mon travail rapporte des monceaux d'or à M. Tripeaud, j'en ai seulement un atome ? Aussi, comme je n'avais aucun avantage d'amour-propre ou d'intérêt à travailler, j'ai pris le travail en dégoût, j'ai fait tout juste ce qu'il fallait pour gagner ma paye ; je suis devenu flâneur, paresseux, bambocheur, et je me disais : Quand ça m'ennuiera par trop de travailler, je ferai comme le père Arsène et sa femme... »

Pendant que Jacques se laissait emporter malgré lui à ses pensées amères, les autres convives, avertis par la pantomime expressive de Dumoulin et de la reine Bacchanal, s'étaient tacitement concertés ; aussi, à un signe de la reine Bacchanal, qui sauta sur la table, renversant du pied les bouteilles et les verres, tous se levèrent en criant, avec accompagnement de la crécelle de Nini-Moulin :

« La Tulipe orageuse !... on demande le quadrille de la Tulipe orageuse ! »

A ces cris joyeux, qui éclatèrent comme une bombe, Jacques tressaillit ; puis, après avoir regardé ses convives avec étonnement, il passa la main sur son front comme pour elasser les idées pénibles qui le dominaient, et cria : « Vous avez raison. En avant deux et vive la joie ! »

En un moment, la table, enlevée par des bras vigoureux, fut reléguée à l'extrémité de la grande salle du banquet ; les spectateurs s'entassèrent sur des chaises, sur des banquettes, sur le rebord des fenêtres, et, chantant en chœur l'air si connu des *Étudiants*, remplacèrent l'orchestre, afin d'accompagner la contredanse formée par Couche-tout-Nu, la reine Bacchanal, Nini-Moulin et Rose-Pompon.

Dumoulin, confiant sa crécelle à un des convives, reprit son exorbitant casque romain à plumeau ; il avait mis bas son carriek au commencement du festin ; il apparaissait donc dans toute la splendeur de son déguisement. Sa cuirasse à écailles se terminait congrûment par une jacquette de plumes semblable à celle que portent les sauvages de l'escorte du bœuf-gras. Nini-Moulin avait le ventre gros et les jambes grêles, aussi ses tibias flottaient à l'aventure dans l'évasement de ses larges bottes à revers.

La petite Rose-Pompon, son bonnet de police de travers, les deux mains dans les poches de son pantalon, le buste un peu penché un avant et ondulant de droite à gauche sur ses hanches, fit en avant-deux avec Nini-Moulin ; celui-ci, ramassé sur lui-même, s'avancait par soubresauts, la jambe gauche repliée, la jambe droite lancée en avant, la pointe du pied en l'air et le talon glissant sur le plancher ; de plus il frappait sa nuque de sa main gauche, tandis que, par un mouvement simultané, il étendait vivement son bras droit comme s'il eût voulu *jeter de la poudre aux yeux* de ses vis-à-vis.

Ce départ eut le plus grand succès ; on l'applaudissait bruyamment, quoiqu'il ne fût que l'innocent prélude du pas de *la Tulipe orageuse*, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit ; un des garçons ayant un instant cherché Couche-tout-Nu des yeux, courut à lui et lui dit quelques mots à l'oreille.

« Moi ! — s'écria Jacques en riant aux éclats, — quelle farce ! »

Le garçon ayant ajouté quelques mots, la figure de Couche-tout-Nu exprima

tout à coup une assez vive inquiétude, et il répondit au garçon : « A la bonne heure!... j'y vais. — Et il fit quelques pas vers la porte.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, Jacques? — demanda la reine Bacchanal avec surprise.

— Je reviens tout de suite... quelqu'un va me remplacer; dansez toujours, — dit Couche-tout-Nu. Et il sortit précipitamment.

— C'est quelque chose qui n'aura pas été porté sur la carte, — dit Dumoulin, — il va revenir.

— C'est ecla... — dit Céphyse. — Maintenant le cavalier seul, » dit-elle au remplaçant de Jacques. Et la contredanse continua.

Nini-Moulin venait de prendre Rose-Pompon de la main droite et la reine Bacchanal de la main gauche, afin de balancer entre elles deux, figure dans laquelle il était étourdissant de bouffonnerie, lorsque la porte s'ouvrit de nouveau, et le garçon que Jacques avait suivi s'approcha vivement de Céphyse d'un air consterné, et lui parla à l'oreille, ainsi qu'il avait parlé à Couche-tout-Nu. La reine Bacchanal devint pâle, poussa un cri perçant, se précipita vers la porte et sortit en courant sans prononcer une parole, laissant ses convives stupéfaits.



CHAPITRE IV.

LES ADIEUX.

La reine Bacchanal, suivant le garçon du traiteur, arriva au bas de l'escalier.

Un fiacre était à la porte. Dans ce fiacre elle vit Couche-tout-Nu avec un des hommes qui, deux heures auparavant, stationnaient sur la place du Châtelet.

A l'arrivée de Céphyse, l'homme descendit et dit à Jacques en tirant sa montre : « Je vous donne un quart d'heure... c'est tout ce que je peux faire pour vous, mon brave garçon ;... après cela... en route... N'essayez pas de nous échapper, nous veillerons aux portières tant que le fiacre restera là. »

D'un bond, Céphyse fut dans la voiture. Trop émue pour avoir parlé jusque-là, elle s'écria, en s'asseyant à côté de Jacques et en remarquant sa pâleur : « Qu'y a-t-il ? que te veut-on ? — On m'arrête pour dettes... » dit Jacques d'une voix sombre. « Toi ? s'écria Céphyse avec un cri déchirant. — Oui, pour cette lettre de change de garantie que l'agent d'affaires m'a fait signer... et il disait que c'était seulement une formalité... Brigand !!

— Mais, mon Dieu, tu as de l'argent chez lui... qu'il prenne toujours cela en à-compte.

— Il ne me reste pas un sou ; il m'a fait dire par les recors qu'il ne me donnerait pas les derniers mille francs, puisque je n'avais pas payé la lettre de change...

— Alors, courons chez lui le prier, le supplier de te laisser en liberté ; c'est lui qui est venu te proposer de te prêter cet argent ; je le sais bien, puisque c'est à moi qu'il s'est d'abord adressé. Il aura pitié.

— De la pitié... un agent d'affaires !... allons donc...

— Ainsi rien... plus rien... » s'écria Céphyse en joignant les mains avec angoisse.

Puis elle reprit : « Mais il doit y avoir quelque chose à faire... Il t'avait promis...

— Ses promesses, tu vois comme il les tient, — reprit Jacques avec amertume ; — j'ai signé sans savoir seulement ce que je signais ; l'échéance est passée, il est en règle... Il ne me servirait de rien de résister, on vient de m'expliquer tout cela...

— Mais on ne peut te retenir longtemps en prison ! C'est impossible...

— Cinq ans... si je ne paie pas... Et comme je ne pourrai jamais payer, mon affaire est sûre...

— Ah! quel malheur! quel malheur! et ne pouvoir rien!! » dit Céphyse en cachant sa tête entre ses mains.

« Écoute, Céphyse,—reprit Jacques d'une voix douloureusement émue,—depuis que je suis là je ne pense qu'à une chose... à ce que tu vas devenir.

— Ne t'inquiète pas de moi...

— Que je ne m'inquiète pas de toi! mais tu es folle... Comment feras-tu? Le mobilier de nos deux chambres ne vaut pas deux cents francs. Nous dépensions si follement que nous n'avons pas seulement payé notre loyer. Nous devons trois termes... il ne faut donc pas compter sur la vente de nos meubles... je te laisse sans un sou. Au moins, moi, en prison, on me nourrit... mais toi... comment vivras-tu?

— A quoi bon te chagriner d'avance?

— Je te demande comment tu vivras demain? — s'écria Jacques.

— Je vendrai mon costume, quelques effets, je t'enverrai la moitié de l'argent, je garderai le reste; ça me fera quelques jours.

— Et après? après?

— Après?... dame... alors... je ne sais pas; moi, mon Dieu, que veux-tu que je te dise?... après, je verrai...

— Écoute, Céphyse, — reprit Jacques avec une amertume navrante, — c'est maintenant... que je vois comme je t'aime... j'ai le cœur serré comme dans un étau en pensant que je vas te quitter... ça me donne le frisson de ne pas savoir ce que tu deviendras... — Puis, passant la main sur son front, Jacques ajouta : « Vois-tu?... ce qui nous a perdus, c'est de nous dire toujours : Demain n'arrivera pas; et tu le vois, demain arrive. Une fois que je ne serai plus près de toi, une fois que tu auras dépensé le dernier sou de ces hardes que tu vas vendre... incapable de travailler comme tu l'es maintenant... que feras-tu?... veux-tu que je te le dise, moi... ce que tu feras? tu m'oublieras et... »

Puis, comme s'il eût reculé devant sa pensée, Jacques s'écria avec rage et désespoir : « Misère de Dieu! si cela devait arriver je me briserais la tête sur un pavé! »

Céphyse devina la réticence de Jacques; elle lui dit vivement en se jetant à son cou : « Moi? un autre amant... jamais! car je suis comme toi, maintenant je vois combien je t'aime.

— Mais pour vivre?... ma pauvre Céphyse! pour vivre?

— Eh bien!... j'aurai du courage, j'irai habiter avec ma sœur comme autrefois... je travaillerai avec elle; ça me donnera toujours du pain... Je ne sortirai que pour aller te voir... D'ici à quelques jours, l'homme d'affaires, en réfléchissant, pensera que tu ne peux pas lui payer dix mille francs, et il te fera remettre en liberté; j'aurai repris l'habitude du travail... tu verras!... tu reprendras aussi cette habitude; nous vivrons pauvres, mais tranquilles;... après tout, nous nous serons au moins bien amusés pendant six mois... tandis que tant d'autres n'ont de leur vie connu le plaisir; erois-moi, mon bon Jacques, ce que je te dis est vrai... Cette leçon me profitera. Si tu m'aimes, n'aie pas la moindre inquiétude; je te dis que j'aimerais cent fois mieux mourir que d'avoir un autre amant.

— Embrasse-moi... — dit Jacques les yeux humides, — je te erois... je te erois...

tu me redonnes du courage... et pour maintenant et pour plus tard;... tu as raison, il faut tâcher de nous remettre au travail, ou sinon... le boisseau de charbon du père Arsène... car, vois-tu,— ajouta Jacques d'une voix basse et en frémissant, — depuis six mois... j'étais comme ivre; maintenant je me dégrise... et je vois où nous allons... Une fois à bout de ressources je serais peut-être devenu un voleur, et toi... une...

— Oh! Jacques, tu me fais peur, ne dis pas cela! — s'écria Céphyse en interrompant Couche-tout-Nu, — je te le jure, je retournerai chez ma sœur, je travaillerai... j'aurai du courage... »

La reine Bacchanal en ce moment était très-sincère; elle voulait résolument tenir sa parole; son cœur n'était pas encore complètement perverti; la misère, le besoin avaient été pour elle comme pour tant d'autres la cause et même l'exécuse de son égarement; jusqu'alors elle avait du moins toujours suivi l'attrait de son cœur, sans aucune arrière-pensée basse et vénale; la cruelle position où elle voyait Jacques exaltait encore son amour; elle se croyait assez sûre d'elle-même pour lui jurer d'aller reprendre auprès de la Mayeux cette vie de labeur aride et incessant, cette vie de douloureuses privations qu'il lui avait été déjà impossible de supporter et qui devait lui être bien plus pénible encore depuis qu'elle s'était habituée à une vie oisive et dissipée. Néanmoins les assurances qu'elle venait de donner à Jacques calmèrent un peu le chagrin et les inquiétudes de cet homme; il avait assez d'intelligence et de cœur pour s'apercevoir que la pente fatale où il s'était jusqu'alors laissé aveuglément entraîner le conduisait, lui et Céphyse, droit à l'infamie.

Un des recors, ayant frappé à la portière, dit à Jacques: « Mon garçon, il ne vous reste que cinq minutes, dépêchez-vous.

— Allons, ma fille... du courage, — dit Jacques.

— Sois tranquille... j'en aurai... tu peux y compter...

— Tu ne vas pas remonter là-haut?

— Non, oh, non! — dit Céphyse. — Cette fête, je l'ai en horreur maintenant.

— Tout est payé d'avance... je vais faire dire à un garçon de prévenir qu'on ne nous attende pas, — reprit Jacques. — Ils vont être bien étonnés, mais c'est égal...

— Si tu pouvais seulement m'accompagner... jusqu'à chez nous, — dit Céphyse, — cet homme le permettrait peut-être, car enfin tu ne peux pas aller à Sainte-Pélagie habillé comme ça.

— C'est vrai, il ne te refusera pas de m'accompagner; mais comme il sera avec nous dans la voiture, nous ne pourrons plus rien nous dire devant lui... Aussi... laisse-moi pour la première fois de ma vie te parler raison. Souviens-toi bien de ce que je te dis, ma bonne Céphyse... ça peut d'ailleurs s'adresser à moi comme à toi, — reprit Jacques d'un ton grave et pénétré, — reprends aujourd'hui l'habitude du travail... Il a beau être pénible, ingrat, c'est égal... n'hésite pas, car tu oublierais bientôt l'effet de cette leçon; comme tu dis, plus tard il ne serait plus temps, et alors tu finirais comme tant d'autres pauvres malheureuses... tu m'entends...

— Je t'entends... — dit Céphyse en rougissant; — mais j'aimerais mieux cent fois la mort qu'une telle vie...

— Et tu aurais raison... car dans ce cas-là, vois-tu, — ajouta Jacques d'une voix sourde et concentrée, — je t'y aiderais... à mourir.

— J'y compte bien, Jacques... — répondit Céphyse en embrassant son amant avec exaltation ; puis elle ajouta tristement : — Voistu, c'était comme un pressentiment lorsque, tout à l'heure, je me suis sentie toute chagrine, sans savoir pourquoi, au milieu de notre gaieté... et que je buvais au choléra... pour qu'il nous fasse mourir ensemble...

— Eh bien !... qui sait s'il ne viendra pas, le choléra ? — reprit Jacques d'un air sombre, — ça nous épargnerait le charbon, nous n'aurons seulement pas peut-être de quoi en acheter...

— Je ne peux te dire qu'une chose, Jacques, c'est que pour vivre et pour mourir ensemble tu me trouveras toujours.

— Allons, essuie tes yeux, — reprit-il avec une profonde émotion. — Ne faisons pas d'enfantillages devant ces hommes. »



.....
 Quelques minutes après, le fiacre se dirigeait vers le logis de Jacques, où il devait changer de vêtements avant de se rendre à la prison pour dettes.

Répétons-le, à propos de la sœur de la Mayeux (il est des choses qu'on ne saurait trop redire) : L'une des plus funestes conséquences de l'*inorganisation* du travail est l'insuffisance des salaires.

L'insuffisance du salaire force inévitablement le plus grand nombre des jeunes filles, ainsi mal rétribuées, à chercher le moyen de vivre en formant des liaisons qui les dépravent.

Tantôt elles reçoivent une modique somme de leur amant, qui, jointe au produit de leur labeur, aide à leur existence.

Tantôt, comme la sœur de la Mayeux, elles abandonnent complètement le travail et font vie commune avec l'homme qu'elles choisissent, lorsque celui-ci peut suffire à cette dépense ; alors, et durant ce temps de plaisir et de fainéantise, la lèpre incurable de l'oisiveté envahit à tout jamais ces malheureuses.

Ceci est la première phase de la dégradation que la coupable insouciance de la société impose à un nombre immense d'ouvrières, nées pourtant avec des instincts de pudeur, de droiture et d'honnêteté.

Au bout d'un certain temps, leur amant les délaisse quelquefois lorsqu'elles sont mères.

D'autres fois, une folle prodigalité conduit l'imprévoyant en prison; alors la jeune fille se trouve seule, abandonnée, sans moyens d'existence.

Celles qui ont conservé du cœur et de l'énergie se remettent au travail... le nombre en est bien rare.

Les autres... poussées par la misère, par l'habitude d'une vie facile et oisive, tombent alors jusqu'aux derniers degrés de l'abjection.

Et il faut encore plus les plaindre que les blâmer de cette abjection, car la cause première et virtuelle de leur chute était l'*insuffisante rémunération de leur travail ou le chômage*¹.

Une autre déplorable conséquence de l'*inorganisation* du travail est, pour les hommes, outre l'insuffisance du salaire, le profond dégoût qu'ils apportent presque toujours dans la tâche qui leur est imposée.

Cela se conçoit.

Sait-on leur rendre le travail attrayant, soit par la variété des occupations, soit par des récompenses honorifiques, soit par des soins, soit par une rémunération proportionnée aux bénéfices que leur main-d'œuvre procure, soit enfin par l'espérance d'une retraite assurée après de longues années de labeur?

Non, le pays ne s'inquiète ni ne se soucie de leurs besoins ou de leurs droits.

Et pourtant il y a, pour ne citer qu'une industrie, des mécaniciens et des ouvriers dans les usines qui, exposés à l'explosion de la vapeur et au contact de formidables engrenages, courent chaque jour de plus grands dangers que les soldats n'en courent à la guerre, déploient un savoir pratique rare, rendent à l'industrie, et conséquemment au pays, d'incontestables services pendant une longue et honorable carrière, à moins qu'ils ne périssent par l'explosion d'une chaudière ou qu'ils n'aient quelque membre broyé entre les dents de fer d'une machine.

Dans ce dernier cas, le travailleur reçoit-il au moins une récompense égale à celle que reçoit le soldat pour prix de son courage, louable sans doute, mais stérile : — une place dans une maison d'invalides?

Non...

Qu'importe au pays? et si le maître du travailleur est ingrat, le mutilé, incapable de service, meurt de faim dans quelque coin.

Enfin, dans ces fêtes pompeuses de l'industrie, convoque-t-on jamais quelques-uns de ces habiles travailleurs qui seuls ont tissé ces admirables étoffes, forgé et damasquiné ces armes élatantes, eiselé ces coupes d'or et d'argent, sculpté ces meubles d'ébène et d'ivoire, monté ces éblouissantes pierreries avec un art exquis?

Non...

Retirés au fond de leur mansarde, au milieu d'une famille misérable et affamée, ils vivent à peine d'un mince salaire, ceux-là qui, cependant, on l'avouera, ont au moins concouru *pour moitié* à doter le pays de ces merveilles qui font sa richesse, sa gloire et son orgueil.

Un ministre du commerce qui aurait la moindre intelligence de ses hautes fon-

¹ Nous lisons dans un excellent Mémoire, rempli de vues pratiques et dicté par un esprit charitable et élevé *Ligue nationale contre la misère des travailleurs*, ou *Mémoire explicatif d'une pétition à présenter à la chambre des députés*, par J. Terson), nous lisons ces lignes malheureusement trop vraies : « Nous ne parlons pas des ouvrières placées dans la même alternative. Ce que nous aurions à dire serait trop pénible à entendre... Nous ferons seulement remarquer que c'est aux époques des plus longs chômages que les missionnaires de la prostitution recrutent leurs prosélytes parmi les plus belles filles du peuple. »

tions et de ses DEVOIRS, ne demanderait-il pas que chaque fabrique exposante choisît par une élection à plusieurs degrés un certain nombre de candidats des plus méritants, parmi lesquels le fabricant désignerait celui qui lui semblerait le plus digne de représenter la CLASSE OUVRIÈRE, dans ces grandes solennités industrielles?

Ne serait-il pas d'un noble et encourageant exemple de voir alors le maître proposer aux récompenses ou aux distinctions publiques l'ouvrier député par ses pairs comme l'un des plus honnêtes, des plus laborieux, des plus intelligents de sa profession?

Alors une désespérante injustice disparaîtrait, alors les vertus du travailleur seraient stimulées par un but généreux, élevé; alors *il aurait intérêt à bien faire*.

Sans doute le fabricant, en raison de l'intelligence qu'il déploie, des capitaux qu'il aventure, des établissements qu'il fonde et du bien qu'il fait quelquefois, a un droit légitime aux distinctions dont on le comble; mais pourquoi le travailleur est-il impitoyablement exclu de ces récompenses dont l'action est si puissante sur les masses?

Les généraux et les officiers sont-ils donc les seuls que l'on récompense dans une armée?

Après avoir justement rémunéré les chefs de cette puissante et féconde armée de l'industrie, pourquoi ne jamais songer aux soldats?

Pourquoi n'y a-t-il jamais pour eux de signe de rémunération éclatante, quelque consolante et bienveillante parole d'une lèvre auguste? pourquoi ne voit-on pas enfin, en France, *un seul ouvrier décoré* pour prix de sa main-d'œuvre, de son courage industriel et de sa longue et laborieuse carrière? Cette eroix et la modeste pension qui l'accompagne seraient pourtant pour lui une double récompense justement méritée; mais non, pour l'humble travail, pour le travail nourricier, il n'y a qu'oubli, injustice, indifférence et dédain!

Aussi de cet abandon public, souvent aggravé par l'égoïsme et par la dureté des maîtres ingrats, naît pour les travailleurs une condition déplorable:

Les uns, malgré un labeur incessant, vivent dans les privations, et meurent avant l'âge, presque toujours en maudissant une société qui les délaisse;

D'autres cherchent l'éphémère oubli de leurs maux dans une ivresse meurtrière;

Un grand nombre enfin, n'ayant aucun intérêt, aucun avantage, aucune incitation morale ou matérielle à faire plus ou à faire mieux, se bornent à faire rigoureusement ce qu'il faut pour gagner leur salaire. Rien ne les attache à leur travail, parce que rien à leurs yeux ne rehausse, n'honore, ne glorifie le travail... Rien ne les défend contre les séductions de l'oisiveté, et s'ils trouvent par hasard le moyens de vivre quelque temps dans la paresse, peu à peu ils cèdent à ces habitudes de fainéantise, de débauche; et quelquefois, les plus mauvaises passions flétrissent à jamais des natures originellement saines, honnêtes, remplies de bon vouloir, faute d'une tutelle protectrice et équitable qui ait soutenu, encouragé, récompensé leurs premières tendances, honnêtes et laborieuses.

.....

Nous suivrons maintenant la Mayeux, qui, après s'être présentée pour chercher de l'ouvrage chez la personne qui l'employait ordinairement, s'était rendue rue de Babylone, au pavillon occupé par Adrienne de Cardoville.

DIXIÈME PARTIE.

LE COUVENT.

CHAPITRE PREMIER



FLORINE.

endant que la reine Bacchanal et Couche-tout-Nu terminaient si tristement la plus joyeuse phase de leur existence, la Mayeux arrivait à la porte du pavillon de la rue de Babylone. Avant de sonner, la jeune ouvrière essuya ses larmes : un nouveau chagrin l'accablait. En quittant la maison du traiteur, elle était allée chez la personne qui lui donnait habituellement du travail ; mais celle-ci lui en avait refusé, pouvant, disait-elle, faire confectionner la même besogne dans les prisons de femmes avec un tiers d'économie. La Mayeux plutôt que de perdre cette dernière ressource, offrit de subir cette diminution, mais les pièces de lingerie étaient déjà livrées, et la jeune ouvrière ne pouvait espérer d'occupation avant une quinzaine de jours, même en accédant à cette réduction de salaire. On conçoit les angoisses de la pauvre créature ; car, en présence d'un chômage forcé, il faut mendier, mourir de faim ou voler.

Quant à sa visite au pavillon de la rue de Babylone, elle s'expliquera tout à l'heure.

La Mayeux sonna timidement à la petite porte ; peu d'instants après, Florine

vint lui ouvrir. La camériste n'était plus habillée selon le goût charmant d'Adrienne; elle était au contraire vêtue avec une affectation de simplicité austère; elle portait une robe montante de couleur sombre, assez large pour cacher la svelte élégance de sa taille; ses bandeaux de cheveux, d'un noir de jais, s'apercevaient à peine sous la garniture plate d'un petit bonnet blanc empesé, assez pareil aux cornettes des religieuses; mais, malgré ce costume si modeste, la figure brune et pâle de Florine paraissait toujours admirablement belle.

On l'a dit: placée par un passé criminel dans la dépendance absolue de Rodin et de M. d'Aigrigny, Florine leur avait jusqu'alors servi d'espionne auprès d'Adrienne, malgré les marques de confiance et de bonté dont celle-ci la comblait. Florine n'était pas complètement pervertie; aussi éprouvait-elle souvent de douloureux mais vains remords, en songeant au métier infâme qu'on l'obligeait à faire auprès de sa maîtresse.

A la vue de la Mayeux, qu'elle reconnut (Florine lui avait appris la veille l'arrestation d'Agriol et le soudain accès de folie de mademoiselle de Cardoville), elle recula d'un pas, tant la physionomie de la jeune ouvrière lui inspira d'intérêt et de pitié. En effet, l'annonce d'un chômage forcé, au milieu de circonstances déjà si pénibles, portait un terrible coup à la jeune ouvrière; les traces de larmes récentes sillonnaient ses joues; ses traits exprimaient à son insu une désolation profonde, et elle paraissait si épuisée, si faible, si accablée, que Florine s'avança vivement vers elle, lui offrit son bras, et lui dit avec bonté en la soutenant: « Entrez, mademoiselle, entrez... Reposez-vous un instant, car vous êtes bien pâle... et vous paraissez bien souffrante et bien fatiguée! »

Ce disant, Florine introduisit la Mayeux dans un petit vestibule à cheminée, garni de tapis, et la fit asseoir auprès d'un bon feu, dans un fauteuil de tapisserie; Georgette et Hébé avaient été renvoyées, Florine était restée jusqu'alors seule gardienne du pavillon.

Lorsque la Mayeux fut assise, Florine lui dit avec intérêt: « Mademoiselle, ne voulez-vous rien prendre? un peu d'eau sucrée, chaude, et de fleur d'orange? »

— Je vous remercie, mademoiselle, — dit la Mayeux avec émotion, tant la moindre preuve de bienveillance la remplissait de gratitude; puis elle voyait avec une douce surprise que ses pauvres vêtements n'étaient pas un sujet d'éloignement ou de dédain pour Florine.

— Je n'ai besoin que d'un peu de repos, car je viens de très-loin, — reprit-elle, — et si vous le permettez...

— Reposez-vous tant que vous voudrez, mademoiselle... je suis seule dans ce pavillon depuis le départ de ma pauvre maîtresse... — Ici Florine rougit et soupira... — Ainsi donc ne vous gênez en rien... approchez-vous du feu... je vous en prie; tenez... mettez-vous là... vous serez mieux... Mon Dieu! comme vos pieds sont mouillés:... Posez-les... sur ce tabouret.»

L'accueil cordial de Florine, sa belle figure, l'agrément de ses manières, qui n'étaient pas celles d'une femme de chambre ordinaire, frappèrent vivement la Mayeux, sensible plus que personne, malgré son humble condition, à tout ce qui était gracieux, délicat et distingué; aussi, cédant à cet attrait, la jeune ouvrière, ordinairement d'une sensibilité inquiète, d'une timidité ombrageuse, se sentit presque en confiance avec Florine.

« Combien vous êtes obligeante, mademoiselle !... — lui dit-elle d'un ton pénétré ; — je suis toute confuse de vos bons soins !

— Je vous l'assure, mademoiselle, je voudrais faire autre chose pour vous que de vous offrir une place à ce foyer... vous avez l'air si doux, si intéressant :

— Ah ! mademoiselle... que cela fait de bien, de se réchauffer à un bon feu ! — dit naïvement la Mayeux, et presque malgré elle. Puis craignant, tant était grande sa délicatesse, qu'on ne la crût capable de chercher, en prolongeant sa visite, à abuser de l'hospitalité, elle ajouta : — Voici, mademoiselle, pourquoi je reviens ici :... Hier vous m'avez appris qu'un jeune ouvrier forgeron, M. Agricol Baudoin, avait été arrêté dans ce pavillon...

— Hélas ! oui, mademoiselle, et cela au moment où ma pauvre maîtresse s'occupait de lui venir en aide...

— M. Agricol... je suis sa sœur adoptive, — reprit la Mayeux en rougissant légèrement, — m'a écrit hier soir, de sa prison... il me priait de dire à son père de se rendre ici le plus tôt possible, afin de prévenir mademoiselle de Cardoville qu'il avait, lui Agricol, les choses les plus importantes à communiquer à cette demoiselle, ou à la personne qu'on lui enverrait... mais qu'il n'osait les confier à une lettre, ignorant si la correspondance des prisonniers n'était pas lue par le directeur de la prison.

— Comment ! c'est à ma maîtresse que M. Agricol veut faire une révélation importante ? — dit Florine très-surprise.

— Oui, mademoiselle, car, à cette heure, Agricol ignore encore l'affreux malheur qui a frappé mademoiselle de Cardoville.

— C'est juste... et cet accès de folie s'est, hélas ! déclaré d'une manière si brusque, — dit Florine en baissant les yeux, — que rien ne pouvait le faire prévoir.

— Il faut bien que cela soit ainsi, — reprit la Mayeux, — car, lorsque Agricol a vu mademoiselle de Cardoville pour la première fois... il est revenu frappé de sa grâce, de sa délicatesse et de sa bonté.

— Comme tous ceux qui approchent de ma maîtresse... — dit tristement Florine.

— Ce matin, — reprit la Mayeux, — lorsque, d'après la recommandation d'Agricol, je me suis présentée chez son père, il était déjà sorti, car il est en proie à de grandes inquiétudes ;... mais la lettre de mon frère adoptif m'a paru si pressante et devoir être d'un si puissant intérêt pour mademoiselle de Cardoville, qui s'était montrée remplie de générosité pour lui... que je suis venue.

— Malheureusement mademoiselle n'est plus ici, vous le savez.

— Mais n'y a-t-il personne de sa famille à qui je puisse, sinon parler, du moins faire savoir par vous, mademoiselle, qu'Agricol désire faire connaître des choses très-importantes pour cette demoiselle ?

— Cela est étrange, — reprit Florine en réfléchissant et sans répondre à la Mayeux ; puis, se tournant vers elle : — Et vous en ignorez complètement le sujet, de ces révélations ?

— Complètement, mademoiselle ; mais je connais Agricol : c'est l'honneur, la loyauté même ; il a l'esprit très-juste, très-droit ; l'on peut croire à ce qu'il affirme... D'ailleurs, quel intérêt aurait-il à...

— Mon Dieu ! — s'écria tout à coup Florine, frappée d'un trait de lumière soudaine et en interrompant la Mayeux, — je me souviens de cela maintenant : lors-

qu'il a été arrêté dans une cachette où mademoiselle l'avait fait conduire, je me trouvais là par hasard, M. Agricol m'a dit rapidement et tout bas : — Prévenez votre généreuse maîtresse que sa bonté pour moi aura sa récompense, et que mon séjour dans cette cachette n'aura peut-être pas été inutile... — C'est tout ce qu'il a pu me dire, car on l'a emmené à l'instant. Je l'avoue, dans ces mots je n'avais vu que l'expression de sa reconnaissance et l'espoir de la prouver un jour à mademoiselle... mais en rapprochant ces paroles de la lettre qu'il vous a écrite... — dit Florine en réfléchissant...

— En effet, — reprit la Mayeux, — il y a certainement quelque rapport entre son séjour dans cette cachette et les choses importantes qu'il demande à révéler à votre maîtresse ou à quelqu'un de sa famille.

— Cette cachette n'avait été ni habitée, ni visitée depuis très-longtemps, — dit Florine d'un air pensif, — peut-être M. Agricol y aura trouvé ou vu quelque chose qui doit intéresser ma maîtresse.

— Si la lettre d'Agricol ne m'eût pas paru si pressante, — reprit la Mayeux, — je ne serais pas venue, et il se serait présenté ici lui-même lors de sa sortie de prison, qui maintenant, grâce à la générosité d'un de ses anciens camarades, ne peut tarder longtemps;... mais ignorant si, même moyennant caution, on le laisserait libre aujourd'hui... j'ai voulu avant tout accomplir fidèlement sa recommandation :... la généreuse bonté que votre maîtresse lui avait témoignée m'en faisait un devoir. »

Comme toutes les personnes dont les bons instincts se réveillent encore parfois, Florine éprouvait une sorte de consolation à faire le bien lorsqu'elle le pouvait faire impunément; c'est-à-dire sans s'exposer aux inexorables ressentiments de ceux dont elle dépendait. Grâce à la Mayeux, elle trouvait l'occasion de rendre probablement un grand service à sa maîtresse; connaissant assez la haine de la princesse de Saint-Dizier contre sa nièce pour être certaine du danger qu'il y aurait à ce que la révélation d'Agricol, en raison même de son importance, fût faite à une autre qu'à mademoiselle de Cardoville, Florine dit à la Mayeux d'un ton grave et pénétré : « Écoutez, mademoiselle... je vais vous donner un conseil profitable, je crois, à ma pauvre maîtresse; mais cette démarche de ma part pourrait m'être très-funeste si vous n'aviez pas égard à mes recommandations.

— Comment cela, mademoiselle? dit la Mayeux en regardant Florine avec une profonde surprise.

— Dans l'intérêt de ma maîtresse... M. Agricol ne doit confier à personne... si ce n'est à elle-même... les choses importantes qu'il désire lui communiquer.

— Mais, ne pouvant voir mademoiselle Adrienne, pourquoi ne s'adresserait-il pas à sa famille?

— C'est surtout à la famille de ma maîtresse qu'il doit taire tout ce qu'il sait... Mademoiselle Adrienne peut guérir... Alors M. Agricol lui parlera; bien plus, ne dût-elle jamais guérir, dites à votre frère adoptif qu'il vaut encore mieux qu'il garde son secret que de le voir servir aux ennemis de ma maîtresse... ce qui arriverait infailliblement, croyez-moi.

— Je vous comprends, mademoiselle, — dit tristement la Mayeux. — La famille de votre généreuse maîtresse ne l'aime pas et la persécuterait peut-être?

— Je ne peux rien vous dire de plus à ce sujet, maintenant; quant à ce qui me regarde, je vous en conjure, promettez-moi d'obtenir de M. Agricol qu'il ne parle

à personne au monde de la démarche que vous avez tentée près de moi... à ce sujet, et du conseil que je vous donne :... le bonheur... non pas le bonheur, — reprit Florine avec amertume, comme si depuis longtemps elle avait renoncé à l'espoir d'être heureuse, — non pas le bonheur, mais le repos de ma vie dépend de votre discrétion.



— Ah! soyez tranquille, — dit la Mayeux, aussi attendrie que surprise de l'expression douloureuse des traits de Florine, — je ne serai pas ingrate; personne au monde, sauf Agricol, ne saura que je vous ai vue.

— Merci... oh! merci, mademoiselle, — dit Florine avec effusion.

— Vous me remerciez? — dit la Mayeux, étonnée de voir de grosses larmes rouler dans les yeux de Florine.

— Oui... je vous dois un moment de bonheur... pur et sans mélange; car j'aurai peut-être rendu un service à ma chère maîtresse sans risquer d'augmenter les chagrins qui m'accablent déjà...

— Vous, malheureuse!

— Cela vous étonne; pourtant, croyez-moi: quelque soit votre sort, je le changerais pour le mien, — s'écria Florine presque involontairement.

— Hélas! mademoiselle, — dit la Mayeux, — vous paraissez avoir un trop bon cœur pour que je vous laisse former un pareil vœu, surtout aujourd'hui...

— Que voulez-vous dire?...

— Ah! je l'espère bien sincèrement pour vous, mademoiselle, — reprit la Mayeux avec amertume, — jamais vous ne saurez ce qu'il y a d'affreux à se voir privé de travail lorsque le travail est votre unique ressource.

— En êtes-vous réduite là, mon Dieu?... » s'écria Florine en regardant la Mayeux avec anxiété.

La jeune ouvrière baissa la tête et ne répondit rien ; son excessive fierté se reprochait presque cette confiance, qui ressemblait à une plainte, et qui lui était échappée en songeant à l'horreur de sa position.

« S'il en est ainsi, — reprit Florine, — je vous plains du plus profond de mon cœur... et cependant je ne sais si mon infortune n'est pas plus grande encore que la vôtre. »

Puis, après un moment de réflexion, Florine s'écria tout à coup : « Mais, j'y songe... si vous manquez de travail... si vous êtes à bout de ressources... je pourrai, je l'espère, vous praeurer de l'ouvrage... »

— Serait-il possible, mademoiselle! — s'écria la Mayeux, — jamais je n'aurais osé vous demander un pareil service... qui pourtant me sauverait ;... mais maintenant votre offre généreuse commande presque ma confiance... aussi je dois vous avouer que ce matin même on m'a retiré un travail bien modeste, puisqu'il me rapportait quatre francs par semaine...

— Quatre francs par semaine ! — s'écria Florine, pouvant à peine croire ce qu'elle entendait.

— C'était bien peu, sans doute, — reprit la Mayeux, — mais cela me suffisait... Malheureusement, la personne qui m'employait trouve à faire faire cet ouvrage moyennant un prix encore plus minime.

— Quatre francs par semaine ! — répéta Florine, profondément touchée de tant de misère et de tant de résignation, — eh bien ! moi, je vous adresserai à des personnes qui vous assureront un gain d'au moins deux francs par jour.

— Je pourrais gagner deux francs par jour... est-ce possible?...

— Oui, sans doute ;... seulement, il faudrait aller travailler en journée... à moins que vous ne préféreriez vous mettre servante...

— Dans ma position, — dit la Mayeux avec une timidité fière, — on n'a pas le droit, je le sais, d'écouter ses susceptibilités ; pourtant je préférerais travailler à la journée, et, en gagnant moins, avoir la faculté de travailler chez moi.

— La condition d'aller en journée est malheureusement indispensable, — dit Florine.

— Alors, je dois renoncer à cet espoir, — répondit timidement la Mayeux... — Non que je refuse d'aller en journée ; avant tout il faut vivre... mais... on exige des ouvrières une mise, sinon élégante, du moins convenable... et, je vous l'avoue sans honte, parce que ma pauvreté est honnête.. je ne puis être mieux vêtue que je ne le suis.

— Qu'à cela ne tienne... — dit vivement Florine, — on vous donnera les moyens de vous vêtir convenablement. »

La Mayeux regarda Florine avec une surprise croissante. Ces offres étaient si fort au delà de ce qu'elle pouvait espérer et de ce que les ouvrières gagnent généralement, que la Mayeux pouvait à peine y croire.

« Mais... — reprit-elle avec hésitation, — pour quel motif serait-on si généreux »

envers moi, mademoiselle ? de quelle façon pourrais-je donc mériter un salaire si élevé ? »

Florine tressaillit. Un élan de cœur et de bon naturel, le désir d'être utile à la Mayeux, dont la douceur et la résignation l'intéressaient vivement, l'avaient entraînée à une proposition irréflectée ; elle savait à quel prix la Mayeux pourrait obtenir les avantages qu'elle lui proposait, et seulement alors elle se demanda si la jeune ouvrière consentirait jamais à accepter une pareille condition. Malheureusement, Florine s'était trop avancée, elle ne put se résoudre à oser tout dire à la Mayeux. Elle résolut donc d'abandonner l'avenir aux scrupules de la jeune ouvrière ; puis enfin, comme ceux qui ont failli sont ordinairement peu disposés à croire à l'infailibilité des autres, Florine se dit que peut-être la Mayeux, dans la position désespérée où elle se trouvait, aurait moins de délicatesse qu'elle ne lui en supposait...

Elle reprit donc : « Je le conçois, mademoiselle, des offres si supérieures à ce que vous gagnez habituellement vous étonnent ; mais je dois vous dire qu'il s'agit d'une institution pieuse, destinée à procurer de l'ouvrage ou de l'emploi aux femmes méritantes et dans le besoin... Cet établissement, qui s'appelle de Sainte-Marie, se charge de placer soit des domestiques, soit des ouvrières à la journée... Or, l'œuvre est dirigée par des personnes si charitables, qu'elles fournissent même une espèce de trousseau lorsque les ouvrières qu'elles prennent sous leur protection ne sont pas assez convenablement vêtues pour aller remplir les fonctions auxquelles on les destine. »

Cette explication fort plausible des offres *magnifiques* de Florine devait satisfaire la Mayeux, puisque après tout il s'agissait d'une œuvre de bienfaisance.

« Ainsi, je comprends le taux élevé du salaire dont vous me parlez, mademoiselle, — reprit la Mayeux, — seulement je n'ai aucune recommandation pour être protégée par les personnes charitables qui dirigent ces établissements.

— Vous souffrez, vous êtes laborieuse, honnête, ce sont des droits suffisants ;... seulement je dois vous prévenir que l'on vous demandera si vous remplissez exactement vos devoirs religieux.

— Personne plus que moi, mademoiselle, n'aime et ne bénit Dieu, — dit la Mayeux avec une fermeté douce, — mais les pratiques de certains devoirs sont une affaire de conscience ; et je préférerais renoncer au patronage dont vous me parlez, s'il devait avoir quelque exigence à ce sujet...

— Pas le moins du monde. Seulement, je vous l'ai dit, comme ce sont des personnes très-pieuses qui dirigent cette œuvre, vous ne vous étonnerez pas de leurs questions... Et puis enfin... essayez ; que risquez-vous ? Si les propositions qu'on vous fait vous conviennent, vous les accepterez ;... si, au contraire, elles vous semblent choquer votre liberté de conscience, vous les refuserez... votre position ne sera pas empirée. »

La Mayeux n'avait rien à répondre à cette conclusion, qui, lui laissant la plus parfaite latitude, devait éloigner d'elle toute défiance ; elle reprit donc : « J'accepte votre offre, mademoiselle, et je vous en remercie du fond du cœur ; mais qui me présentera ?

— Moi... demain, si vous le voulez.

— Mais les renseignements que l'on désirera prendre sur moi, peut-être ?...

— La respectable mère Sainte-Perpétue, supérieure du couvent de Sainte-Ma-

rie, où est établie l'œuvre, vous appréciera, j'en suis sûre, sans qu'il lui soit besoin de se renseigner; sinon elle vous le dira, et il vous sera facile de la satisfaire. Ainsi, c'est convenu... à demain.

— Viendrai-je vous prendre ici, mademoiselle?

— Non : ainsi que je vous l'ai dit, il faut qu'on ignore que vous êtes venue de la part de M. Agricol; et une nouvelle visite ici pourrait être connue et donner l'éveil... J'irai vous prendre en fiacre... Où demeurez-vous?

— Rue Brise-Miche, n° 3... Puisque vous prenez cette peine, mademoiselle, vous n'aurez qu'à prier le teinturier qui sert de portier de venir m'avertir... de venir avertir la Mayeux.

— La Mayeux! — dit Florine avec surprise.

— Oui, mademoiselle, — répondit l'ouvrière avec un triste sourire, — c'est le sobriquet que tout le monde me donne... et tenez, —ajouta la Mayeux, ne pouvant retenir une larme,—c'est aussi à cause de mon infirmité ridicule, à laquelle ce sobriquet fait allusion, que je craignais d'aller en journée chez des étrangers... il y a tant de gens qui vous raillent... sans savoir combien ils vous blessent!... Mais — reprit la Mayeux en essuyant une larme — je n'ai pas à choisir, je me résignerai... »

Florine, péniblement émue, prit la main de la Mayeux, et lui dit : « Rassurez-vous, il est des infortunes si touchantes qu'elles inspirent la compassion et non la raillerie. Je ne puis donc vous demander sous votre véritable nom ?

— Je me nomme Madeleine Soliveau; mais, je vous le répète, mademoiselle, demandez la Mayeux, car on ne me connaît guère que sous ce nom-là.

— Je serai donc demain à midi rue Brise-Miche.

— Ah! mademoiselle, comment jamais reconnaître vos bontés?

— Ne parlons pas de cela; tout mon désir est que mon entremise puisse vous être utile... ce dont vous seule jugerez. Quant à M. Agricol, ne lui répondez pas; attendez qu'il soit sorti de prison, et dites-lui alors, je vous le répète, que ses révélations doivent être secrètes jusqu'au moment où il pourra voir ma pauvre maîtresse...

— Et où est-elle à cette heure, cette chère demoiselle?

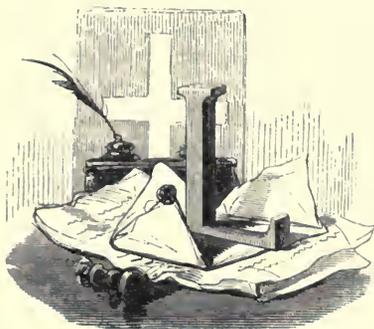
— Je l'ignore... Je ne sais pas où on l'a conduite lorsque son accès s'est déclaré. Ainsi, à demain, attendez-moi.

— A demain, » dit la Mayeux.

Le lecteur n'a pas oublié que le couvent de Sainte-Marie, où Florine devait conduire la Mayeux, renfermait les filles du général Simon, et était voisin de la maison de santé du docteur Baleinier, où se trouvait alors Adrienne de Carville.

CHAPITRE II.

LA MÈRE SAINTE - PERPÉTUE.



e couvent de Sainte-Marie, où avaient été conduites les filles du maréchal Simon, était un ancien et grand hôtel dont le vaste jardin donnait sur le boulevard de l'Hôpital, l'un des endroits (à cette époque surtout) les plus déserts de Paris.

Les scènes qui vont suivre se passaient le 12 février, veille du jour fatal où les membres de la famille Rennepont, les derniers descendants de la sœur du Juif errant, de-

vaient se trouver rassemblés rue Saint-François.

Le couvent de Sainte-Marie était tenu avec une régularité parfaite. Un conseil supérieur, composé d'ecclésiastiques influents présidés par le père d'Aigrigny, et de femmes d'une grande dévotion, à la tête desquelles se trouvait la princesse de Saint-Dizier, s'assemblait fréquemment, afin d'aviser aux moyens d'étendre et d'assurer l'influence occulte et puissante de cet établissement, qui prenait une extension remarquable.

Des combinaisons très-habiles, très-profondément calculées, avaient présidé à la fondation de l'œuvre de Sainte-Marie, qui, par suite de nombreuses donations, possédait de très-riches immeubles et d'autres biens dont le nombre augmentait chaque jour.

La communauté religieuse n'était qu'un prétexte ; mais, grâce à de nombreuses intelligences nouées avec la province par l'intermédiaire des membres les plus exaltés du parti ultramontain, on attirait dans cette maison un assez grand nombre d'orphelines richement dotées, qui devaient recevoir au couvent une éducation solide, austère, religieuse, bien préférable, disait-on, à l'éducation frivole qu'elles auraient reçue dans les pensionnats à la mode, infectés de la corruption du siècle ; aux femmes veuves ou isolées, mais riches aussi, l'œuvre de Sainte-Marie offrait un asile assuré contre les dangers et les tentations du monde : dans cette paisible retraite on goûtait un calme adorable, on faisait doucement son salut, et l'on était entouré des soins les plus tendres, les plus affectueux.

Ce n'était pas tout : la mère Sainte-Perpétue, supérieure du couvent, se chargeait aussi, au nom de l'œuvre, de procurer aux vrais fidèles, qui désiraient préserver l'intérieur de leurs maisons de la corruption du siècle, soit des demoiselles

de compagnie pour les femmes seules ou âgées, soit des servantes pour les ménages, soit enfin des ouvrières à la journée, toutes personnes dont la pieuse moralité était garantie par l'œuvre.

Rien ne semblerait plus digne d'intérêt, de sympathie et d'encouragement qu'un pareil établissement ; mais tout à l'heure se dévoilera le vaste et dangereux réseau d'intrigues de toutes sortes que cachaient ces charitables et saintes apparences.

La supérieure du couvent, mère Sainte-Perpétue, était une grande femme de quarante ans environ, vêtue de bure couleur carmelite, et portant un long rosaire à sa ceinture ; un bonnet blanc à mentonnière accompagné d'un voile noir embéguinait étroitement son visage maigre et blême ; une grande quantité de rides profondes et transversales sillonnaient son front couleur d'ivoire jauni ; son nez, à arête tranchante, se recourbait quelque peu en bec d'oiseau de proie ; son œil noir était sagace et perçant ; sa physionomie, à la fois intelligente, froide et ferme.

Pour l'entente et la conduite des intérêts matériels de la communauté, la mère Sainte-Perpétue en eût remontré au procureur le plus retors et le plus rusé. Lorsque les femmes sont possédées de ce qu'on appelle l'*esprit des affaires*, et qu'elles y appliquent leur finesse de pénétration, leur persévérance infatigable, leur prudente dissimulation, et surtout cette justesse et cette rapidité de coup d'œil qui leur sont naturelles, elles arrivent à des résultats prodigieux. Pour la mère Sainte-Perpétue, femme de tête solide et forte, la vaste comptabilité de la communauté n'était qu'un jeu ; personne mieux qu'elle ne savait acheter des propriétés dépréciées, les remettre en valeur et les revendre avec avantage ; le cours de la rente, le change, la valeur courante des actions de différentes entreprises lui étaient aussi très-familiers : jamais elle n'avait commandé à ses intermédiaires une fausse spéculation lorsqu'il s'était agi de placer les fonds dont de bonnes âmes faisaient journalièrement don à l'œuvre de Sainte-Marie. Elle avait établi dans la maison un ordre, une discipline et surtout une économie extrêmes ; le but constant de ses efforts étant d'enrichir, non pas elle, mais la communauté qu'elle dirigeait ; car l'esprit d'association, lorsqu'il est dirigé dans un but d'*égoïsme collectif*, donne aux corporations les défauts et les vices de l'individu.

Ainsi une congrégation aimera le pouvoir et l'argent, comme un ambitieux aime le pouvoir pour le pouvoir, comme le cupide aime l'argent pour l'argent... Mais c'est surtout à l'endroit des immeubles que les congrégations agissent comme un seul homme. L'immeuble est leur rêve, leur idée fixe, leur fructueuse monomanie ; elles le poursuivent de leurs vœux les plus sincères, les plus tendres, les plus chauds... Le premier *immeuble* est pour une pauvre petite communauté naissante, ce qu'est pour une jeune mariée sa corbeille de noces ; pour un adolescent, son premier cheval de course ; pour un poète, son premier succès ; pour une lorette, son premier châle de cachemire : parce qu'après tout, dans ce siècle matériel, un *immeuble* pose, classe, cote une communauté pour une certaine valeur à cette espèce de Bourse religieuse, et donne une idée d'autant meilleure de son crédit sur les simples, que toutes ces associations de salut en commandite, qui finissent par posséder des biens immenses, se fondent toujours modestement avec la pauvreté pour apport social et la charité du prochain comme garantie et éventualité. Aussi l'on ne peut se figurer tout ce qu'il y a d'âpre et d'ardente rivalité entre les différentes congrégations d'hommes et de femmes à propos des *immeubles* que chacun



LA MÈRE SAINTE PERPÉTUE.

peut compter au soleil, avec quelle ineffable complaisance une opulente congrégation écrase sous l'inventaire de ses maisons, de ses fermes, de ses valeurs de portefeuille une congrégation moins riche. L'envie, la jalousie haineuse, rendue plus irritante encore par l'oisiveté claustrale, naissent forcément de telles comparaisons ; et pourtant rien n'est moins chrétien dans l'adorable acception de ce mot divin, rien n'est moins selon le véritable esprit évangélique, esprit si essentiellement, si religieusement *communiste*, que cette âpre, que cette insatiable ardeur d'acquérir et d'accaparer par tous les moyens possibles : avidité dangereuse, qui est loin d'être excusée aux yeux de l'opinion publique par quelques maigres aumônes auxquelles préside un inexorable esprit d'exclusion et d'intolérance.

Mère Sainte-Perpétue était assise devant un grand bureau à cylindre, placé au milieu d'un cabinet très-simplement mais très-confortablement meublé ; un excellent feu brillait dans la cheminée de marbre, un moelleux tapis recouvrait le plancher. La supérieure, à qui on remettait chaque jour toutes les lettres adressées soit aux sœurs, soit aux pensionnaires du couvent, venait d'ouvrir les lettres des sœurs selon son droit, et de décaecheter très-dextrement les lettres des pensionnaires selon le droit qu'elle s'attribuait, à leur insu, mais toujours, bien entendu, dans le seul intérêt du salut de ces chères filles, et aussi un peu pour se tenir au courant de leur correspondance ; car la supérieure s'imposait encore le devoir de prendre connaissance de toutes les lettres qu'on écrivait du couvent, avant de les faire mettre à la poste. Les traces de cette pieuse et innocente inquisition disparaissaient très-facilement, la sainte et bonne mère possédant tout un arsenal de charmants petits outils d'acier : les uns, très-affilés, servaient à découper imperceptiblement le papier autour du cachet ; puis, la lettre ouverte, lue et replacée dans son enveloppe, on prenait un autre gentil instrument arrondi, on le chauffait légèrement et on le promenait sur le contour de la cire du cachet, qui, en fondant et s'étalant un peu, recouvrait la primitive incision ; enfin, par un sentiment de justice et d'égalité très-louable, il y avait dans l'arsenal de la bonne mère jusqu'à un petit

fumigatoire on ne peut plus ingénieux, à la vapeur humide et dissolvante duquel on soumettait les lettres modestement et humblement fermées avec des pains à caecheter ; ainsi détrem-pés, ils édaient sous le moindre effort et sans occasionner la moindre déchirure.

Selon l'importance des *indiscrétions* qu'elle faisait ainsi commettre aux signataires des lettres, la supérieure prenait des notes plus ou moins étendues. Elle fut interrompue dans cette intéressante investigation par deux coups doucement frappés à la porte verrouillée.



Mère Sainte-Perpétue abaissa aussitôt le vaste cylindre de son secrétaire sur son

arsenal, se leva et alla ouvrir d'un air grave et solennel. Une sœur converse venait lui annoncer que madame la princesse de Saint-Dizier attendait dans le salon, et que mademoiselle Florine, accompagnée d'une jeune fille contrefaite et mal vêtue, arrivée peu de temps après la princesse, attendait à la porte du petit corridor.

« Introduisez d'abord madame la princesse, » dit la mère Sainte-Perpétue. Et, avec une prévenance charmante, elle approcha un fauteuil du feu.

Madame de Saint-Dizier entra.



Quoique sans prétentions coquettes et juvéniles, la princesse était habillée avec goût et élégance : elle portait un chapeau de velours noir de la meilleure faiseuse, un grand châle de cachemire bleu, une robe de satin noir garnie de martre pareille à la fourrure de son manehon.

« Quelle bonne fortune me vaut encore aujourd'hui l'honneur de votre visite, ma chère fille?... — lui dit gracieusement la supérieure.

— Une recommandation très-importante, ma chère mère, car je suis très-pres-sée; on m'attend chez Son Éminence, et je n'ai malheureusement que quelques

minutes à vous donner : il s'agit encore de ces deux orphelines au sujet desquelles nous avons longuement causé hier.

— Elles continuent à être séparées, selon votre désir... et cette séparation leur a porté un coup si sensible... que j'ai été obligée d'envoyer ce matin... prévenir le docteur Baleinier... à sa maison de santé... Il a trouvé de la fièvre jointe à un grand abattement, et, chose singulière, absolument les mêmes symptômes de maladie chez l'une que chez l'autre des deux sœurs... J'ai interrogé de nouveau ces deux malheureuses créatures... je suis restée confondue... épouvantée... ce sont des idolâtres...

— Aussi était-il bien urgent de vous les confier... Mais voici le sujet de ma visite. Ma chère mère, on vient d'apprendre le retour imprévu du soldat qui a amené ces jeunes filles en France, et que l'on croyait absent pour quelque jours ; il est donc à Paris ; malgré son âge, c'est un homme audacieux, entreprenant, et d'une rare énergie ; s'il décevrait que ces jeunes filles sont ici... ce qui est d'ailleurs heureusement presque impossible, dans sa rage de les voir à l'abri de son influence impie, il serait capable de tout... Ainsi, à compter d'aujourd'hui, ma chère mère, redoublez de surveillance ;... que personne ne puisse s'introduire ici nuitamment... Ce quartier est désert !...

— Soyez tranquille, ma chère fille... nous sommes suffisamment gardées : notre concierge et nos jardiniers, bien armés, font une ronde chaque nuit du côté du boulevard de l'Hôpital ; les murailles sont hautes et hérissées de pointes de fer aux endroits d'un accès plus facile... Mais je vous remercie toujours, ma chère fille, de m'avoir prévenue, on redoublera de précautions.

— Il faudra surtout en redoubler cette nuit, ma chère mère !

— Et pourquoi ?

— Parce que si cet infernal soldat avait l'audace inouïe de tenter quelque chose... il le tenterait cette nuit...

— Et comment le savez-vous, ma chère fille ?

— Nos renseignements nous donnent cette certitude, — répondit la princesse avec un léger embarras qui n'échappa pas à la supérieure ; mais elle était trop fine et trop réservée pour paraître s'en apercevoir ; seulement, elle soupçonna qu'on lui cachait plusieurs choses.

— Cette nuit donc, — répondit mère Sainte-Perpétue, — on redoublera de surveillance... Mais puisque j'ai le plaisir de vous voir, ma chère fille, j'en profiterai pour vous dire deux mots du mariage en question.

— Parlons-en, ma chère mère, — dit vivement la princesse, — car cela est très-important. Le jeune baron de Brisville est un homme rempli d'ardente dévotion dans ce temps d'impiété révolutionnaire ; il pratique ouvertement, il peut nous rendre les plus grands services : il est, à la chambre, assez écouté ; il ne manque pas d'une sorte d'éloquence agressive et provoquante, et je ne sais personne qui donne à sa croyance un tour plus effronté, à sa foi une allure plus insolente : son calcul est juste, car cette manière cavalière et débraillée de parler de choses saintes pique et réveille la curiosité des indifférents. Heureusement, les circonstances sont telles qu'il peut se montrer d'une audacieuse violence contre nos ennemis sans le moindre danger, ce qui redouble naturellement son ardeur de martyr postulant ; en un mot, il est à nous, et en retour nous lui devons ce mariage : il faut donc qu'il se fasse ; vous savez d'ailleurs, chère mère, qu'il se propose d'offrir une

donation de cent mille francs à l'œuvre de Sainte-Marie, le jour où il sera en possession de la fortune de mademoiselle Baudricourt.



— Je n'ai jamais douté des excellentes intentions de M. de Brisville au sujet d'une œuvre qui mérite la sympathie de toutes les personnes pieuses, — répondit discrètement la supérieure, — mais je ne croyais pas rencontrer tant d'obstacles de la part de la jeune personne.

— Comment donc ?

— Cette jeune fille, que j'avais eue jusqu'ici la soumission, la timidité, la nullité, tranchons le mot, l'idiotisme même... au lieu d'être, comme je le pensais, ravie de cette proposition de mariage... demande du temps pour réfléchir.

— Cela fait pitié.

— Elle m'oppose une résistance d'inertie ; j'ai bien lui dire sévèrement qu'étant sans parents, sans amis, et confiée absolument à mes soins, elle doit voir par mes yeux, écouter par mes oreilles, et que lorsque je lui affirme que cette union lui convient de tout point elle doit y donner son adhésion sans la moindre objection ou réflexion...

— Sans doute... on ne peut parler d'une manière plus sensée.

— Elle me répond qu'elle voudrait voir M. de Brisville et connaître son caractère avant de s'engager...

— C'est absurde... puisque vous lui répondez de sa moralité et que vous trouvez ce mariage convenable.

— Du reste, ce matin j'ai fait remarquer à mademoiselle Baudricourt que jusqu'à présent je n'avais employé envers elle que des moyens de douceur et de persuasion; mais que si elle m'y forçait je serais obligée, malgré moi, et dans son intérêt même... d'agir avec rigueur pour vaincre son opiniâtreté, de la séparer de ses compagnes, de la mettre en cellule, au secret le plus rigoureux... jusqu'à ce qu'elle se décide, après tout, à être heureuse... et à épouser un homme honorable.

— Et ces menaces, ma chère mère...

— Auront, je l'espère, un bon résultat... Elle avait dans sa province une correspondance avec une ancienne amie de pension... j'ai supprimé cette correspondance, qui m'a paru dangereuse; elle est donc maintenant sous ma seule influence... et j'espère que nous arriverons à nos fins. Mais, vous le voyez, ma chère fille, ce n'est jamais sans peine, sans traverses, que l'on parvient à faire le bien.

— Aussi je suis certaine que M. de Brisville ne s'en tiendra pas à sa première promesse, et je me porte caution pour lui, que s'il épouse mademoiselle Baudricourt...

— Vous savez, ma chère fille, — dit la supérieure en interrompant la princesse, — que, s'il s'agissait de moi, je refuserais; mais, donner à l'œuvre, c'est donner à Dieu, et je ne puis empêcher M. de Brisville d'augmenter la somme de ses bonnes œuvres: et puis, il nous arrive quelque chose de déplorable...

— De quoi s'agit-il donc, ma chère mère?

— Le Sacré-Cœur nous dispute et surenchérit un immeuble tout à fait à notre convenance... En vérité, il y a des gens insatiables; je m'en suis, du reste, expliquée très-vertement avec la supérieure.

— Elle me l'a dit en effet, et a rejeté la faute sur l'économe, — répondit madame de Saint-Dizier.

— Ah!... vous la voyez donc, ma chère fille? — demanda la supérieure, qui parut assez vivement surprise.

— Je l'ai rencontrée chez Monseigneur, » répondit madame de Saint-Dizier avec une légère hésitation que la mère Sainte-Perpétue ne parut pas remarquer.

Elle reprit: « Je ne sais en vérité pourquoi notre établissement excite si violemment la jalousie du Sacré-Cœur; il n'y a pas de bruits fâcheux qu'il n'ait répandus sur l'œuvre de Sainte-Marie; mais certaines personnes se sentent toujours blessées des succès du prochain.

— Allons, ma chère mère, — dit la princesse d'un ton conciliant, — il faut espérer que la donation de M. de Brisville vous mettra à même de couvrir la surenchère du Sacré-Cœur; ce mariage aurait donc un double avantage, ma chère mère... car il placerait une grande fortune entre les mains d'un homme à nous, qui l'emploierait comme il convient... Avec environ cent mille francs de rente, la position de notre ardent défenseur triplera d'importance. Nous aurons enfin un organe digne de notre cause, et nous ne serons plus obligés de nous laisser défendre par des gens comme ce M. Dumoulin.

— Il y a pourtant bien de la verve et bien du savoir dans ses écrits. Selon moi, c'est le style d'un saint Bernard en courroux contre l'impiété du siècle.

— Hélas, ma chère mère! si vous saviez quel étrange saint Bernard c'est que ce M. Dumoulin!... mais je ne veux pas souiller vos oreilles... Tout ce que je puis vous dire, c'est que de tels défenseurs compromettent les plus saintes cau-

ses... Adieu, ma chère mère... au revoir... et surtout redoublez de précautions cette nuit... le retour de ce soldat est inquiétant!...

— Soyez tranquille, ma chère fille... Ah! j'oubliais... mademoiselle Florine m'a priée de vous demander une grâce : c'est d'entrer à votre service... vous connaissez la fidélité qu'elle vous a montrée dans la surveillance de votre malheureuse nièce... je erois qu'en la récompensant ainsi, vous vous l'attacherez complètement... et je vous serais très-reconnaissante pour elle.

— Dès que vous vous intéressez le moins du monde à Florine, ma chère mère... c'est chose faite, je la prendrai chez moi... Et maintenant, j'y songe, elle pourra m'être plus utile que je ne le pensais d'abord.

— Mille grâces, ma chère fille, de votre obligeance ; à bientôt, je l'espère... Nous avons après-demain à deux heures une longue conférence avec Son Éminence et Monseigneur, ne l'oubliez pas...

— Non, ma chère mère, je serai exacte... Mais redoublez de précautions cette nuit, de crainte d'un grand scandale. »

Après avoir respectueusement baisé la main de la supérieure, la princesse sortit par la grande porte du cabinet qui donnait dans un salon conduisant au grand escalier.

Quelques minutes après, Florine entra chez la supérieure par une porte latérale.

La supérieure était assise ; Florine s'approcha d'elle avec une humilité craintive.

« Vous n'avez pas rencontré madame la princesse de Saint-Dizier ? lui demanda la mère Sainte-Perpétue.

— Non, ma mère, j'étais à attendre dans le couloir dont les fenêtres donnent sur le jardin.

— La princesse vous prend à son service à compter d'aujourd'hui, » dit la supérieure.

Florine fit un mouvement de surprise chagrine et dit : « Moi!... ma mère... mais...

— Je le lui ai demandé en votre nom... vous acceptez, — répondit impérieusement la supérieure.

— Pourtant... ma mère... je vous avais priée de ne pas...

— Je vous dis que vous acceptez ! — dit la supérieure d'un ton si ferme, si positif, que Florine baissa les yeux, et dit à voix basse :

— J'accepte...

— C'est au nom de M. Rodin... que je vous donne cet ordre.

— Je m'en doutais... ma mère, — répondit tristement Florine, — et à quelles conditions... entré-je... chez la princesse ?

— Aux mêmes conditions que chez sa nièce. »

Florine tressaillit et dit : « Ainsi je devrai faire des rapports fréquents, secrets, sur la princesse ?

— Vous observerez, vous vous souviendrez et vous rendrez compte...

— Oui, ma mère...

— Vous porterez surtout votre attention sur les visites que la princesse pourrait recevoir désormais de la supérieure du Saeré-Cœur ; vous les noterez et tâcherez d'entendre... Il s'agit de préserver la princesse de fâcheuses influences.

— J'obéirai, ma mère.

— Vous tâcherez aussi de savoir pour quelle raison deux jeunes orphelines ont été amenées ici et recommandées avec la plus grande sévérité par madame Grivois, femme de confiance de la princesse.

— Oui, ma mère.

— Ce qui ne vous empêchera pas de graver dans votre souvenir les choses qui vous paraîtraient dignes de remarque. Demain, d'ailleurs, je vous donnerai des instructions particulières sur un autre sujet.

— Il suffit, ma mère.

— Si, du reste, vous vous conduisez d'une manière satisfaisante, si vous exécutez fidèlement les instructions dont je vous parle, vous sortirez de chez la princesse pour être femme de charge chez une jeune mariée : ce sera pour vous une position excellente et durable... toujours aux mêmes conditions. Ainsi il est bien entendu que vous entrez chez madame de Saint-Dizier après m'en avoir fait la demande.

— Oui, ma mère... je m'en souviendrai.

— Quelle est cette jeune fille contrefaite qui vous accompagne ?

— Une pauvre créature sans aucune ressource, très-intelligente, d'une éducation au-dessus de son état ; elle est ouvrière en lingerie ; le travail lui manque, elle est réduite à la dernière extrémité. J'ai pris sur elle des renseignements ce matin en allant la chercher, ils sont excellents.

— Elle est laide et contrefaite ?

— Sa figure est intéressante, mais elle est contrefaite. »

La supérieure parut satisfaite de savoir que la personne dont on lui parlait était douce, d'un extérieur disgracieux, et elle ajouta après un moment de réflexion :

« Et elle paraît intelligente ?

— Très-intelligente.

— Et elle est absolument sans ressource ?

— Sans aucune ressource...

— Est-elle pieuse ?

— Elle ne pratique pas.

— Peu importe, — se dit mentalement la supérieure, — si elle est très-intelligente, cela suffira. — Puis elle reprit tout haut : — Savez-vous si elle est adroite ouvrière ?

— Je le crois, ma mère. »

La supérieure se leva, alla à un easier, y prit un registre, y parut chercher pendant quelque temps avec attention, puis elle dit en replaçant le registre : « Faites entrer cette jeune fille... et allez m'attendre dans la lingerie.

— Contrefaite... intelligente... adroite ouvrière, — dit la supérieure en réfléchissant, — elle n'inspirerait aucun soupçon... il faut voir. »

Au bout d'un instant, Florine rentra avec la Mayeux, qu'elle introduisit auprès de la supérieure, après quoi elle se retira discrètement.

La jeune ouvrière était émue, tremblante et profondément troublée, car elle ne pouvait pour ainsi dire croire à la découverte qu'elle venait de faire pendant l'absence de Florine.

Ce ne fut pas sans une vague frayeur que la Mayeux resta seule avec la supérieure du couvent de Sainte-Marie.

CHAPITRE III.

LA TENTATION.



elle avait été la cause de la profonde émotion de la Mayeux : Florine, en se rendant auprès de la supérieure, avait laissé la jeune ouvrière dans un couloir garni de banquettes et formant une sorte d'antichambre située au premier étage. Se trouvant seule, la Mayeux s'était approchée machinalement d'une fenêtre ouvrant sur le jardin du couvent, borné de ce côté par un mur à moitié démoli, et terminé à l'une de ses extrémités par une clôture de planches à claire-voie. Ce mur, aboutissant à une chapelle en construction, était mitoyen avec le jardin d'une maison voisine.

La Mayeux avait tout à coup vu apparaître une jeune fille à l'une des croisées du rez-de-chaussée de cette maison, croisée grillée, d'ailleurs remarquable par une sorte d'auvent en forme de tente qui la surmontait. Cette jeune fille, les yeux fixés sur un des bâtiments du couvent, faisait de la main des signes qui semblaient à la fois encourageants et affectueux. De la fenêtre où elle était placée, la Mayeux, ne pouvant voir à qui s'adressaient ces signes d'intelligence, admirait la rare beauté de cette jeune fille, l'éclat de son teint, le noir brillant de ses grands yeux, le doux et bienveillant sourire qui effleurait ses lèvres. On répondit sans doute à sa pantomime à la fois gracieuse et expressive, car, par un mouvement rempli de grâce, cette jeune fille, posant la main gauche sur son cœur, fit de sa main droite un geste qui semblait dire que son cœur s'en allait vers cet endroit qu'elle ne quittait pas des yeux.

Un pâle rayon de soleil, perçant les nuages, vint se jouer à ce moment sur les cheveux de cette jeune fille, dont la blanche figure, alors presque collée aux barreaux de la croisée, sembla, pour ainsi dire, tout à coup illuminée par les éblouissants reflets de sa splendide chevelure couleur d'or bruni. À l'aspect de cette ravissante figure, encadrée de longues boucles d'admirables cheveux d'un roux

doré, la Mayeux tressaillit... involontairement ; la pensée de mademoiselle de Cardoville lui vint aussitôt à l'esprit, et elle se persuada (elle ne se trompait pas) qu'elle avait devant les yeux la protectrice d'Agricol.

En retrouvant là, dans cette sinistre maison d'aliénés, cette jeune fille si merveilleusement belle, en se souvenant de la bonté délicate avec laquelle elle avait quelques jours auparavant accueilli Agricol dans son petit palais éblouissant de luxe, la Mayeux sentit son cœur se briser. Elle croyait Adrienne folle... et pourtant, en l'examinant plus attentivement encore, il lui semblait que l'intelligence et la grâce animaient toujours cet adorable visage.

Tout à coup mademoiselle de Cardoville fit un geste expressif, mit son doigt sur sa bouche, envoya deux baisers dans la direction de ses regards, et disparut subitement.

Songeant aux révélations si importantes qu'Agricol avait à faire à mademoiselle de Cardoville, la Mayeux regrettait d'autant plus amèrement de n'avoir aucun moyen, aucune possibilité de parvenir jusqu'à elle ; car il lui semblait que si cette jeune fille était folle, elle se trouvait du moins dans un moment lucide.

La jeune ouvrière était plongée dans ces réflexions remplies d'inquiétudes, lorsqu'elle vit revenir Florine accompagnée d'une des religieuses du couvent. La Mayeux dut donc garder le silence sur la découverte qu'elle venait de faire, et se trouva bientôt en présence de la supérieure.

La supérieure, après un rapide et pénétrant examen de la physionomie de la jeune ouvrière, lui trouva l'air si timide, si doux, si honnête, qu'elle eut pouvoir ajouter complètement foi aux renseignements donnés par Florine.

« Ma chère fille, — dit la mère Sainte Perpétue d'une voix affectueuse, — Florine m'a dit dans quelle cruelle situation vous vous trouviez... Il est donc vrai... vous manquez absolument de travail ?

— Hélas ! oui, madame.

— Appelez-moi votre mère... ma chère fille ; ce nom est plus doux... et c'est la règle de cette maison... Je n'ai pas besoin de vous demander quels sont vos principes ?

— J'ai toujours vécu honnêtement de mon travail... ma mère, — répondit la Mayeux avec une simplicité à la fois digne et modeste.

— Je vous crois, ma chère fille, et j'ai de bonnes raisons pour vous croire... Il faut remercier le Seigneur de vous avoir mise à l'abri de bien des tentations ; mais, dites-moi, êtes-vous habile dans votre état ?

— Je fais de mon mieux, ma mère ; l'on a toujours été satisfait de mon travail... Si vous désirez d'ailleurs me mettre à l'œuvre, vous en jugerez.



— Votre affirmation me suffit, ma chère fille... Vous préférez, n'est-ce pas, aller travailler en journée?



— Mademoiselle Florine m'a dit, ma mère, que je ne pouvais espérer avoir de travail chez moi.

— Pour l'instant, non, ma fille; si plus tard l'occasion se présentait... j'y songerais... Quant à présent, voici ce que je peux vous offrir : une vieille dame très-respectable m'a fait demander une ouvrière à la journée; présentée par moi, vous lui conviendrez; l'œuvre se chargera de vous vêtir comme il faut, peu à peu l'on retiendra ce déboursé sur votre salaire, car c'est avec nous que vous compterez;... ce

salaire est de deux francs par jour,... vous paraît-il suffisant?

— Ah! ma mère... c'est bien au delà de ce que je pouvais espérer.

— Vous ne serez d'ailleurs occupée que de neuf heures du matin à six heures du soir... il vous restera donc encore quelques heures dont vous pourrez disposer. Vous le voyez, cette condition est assez douce, n'est-ce pas?

— Oh! bien douce, ma mère...

— Je dois, avant tout, vous dire chez qui l'œuvre aurait l'intention de vous employer... c'est chez une veuve nommée madame de Brémont, personne remplie de solide piété;... vous n'aurez, je l'espère, dans sa maison, que d'excellents exemples :... s'il en était autrement, vous viendriez m'en prévenir.

— Comment cela, ma mère? — dit la Mayeux avec surprise.

— Écoutez-moi bien, ma chère fille, — dit la mère Sainte-Perpétue d'un ton de plus en plus affectueux, — l'œuvre de Sainte-Marie a un saint et double but... Vous comprenez, n'est-ce pas, que s'il est de notre devoir de donner aux maîtres toutes les garanties désirables sur la moralité des personnes que nous plaçons dans l'intérieur de leur famille, nous devons aussi donner aux personnes que nous plaçons toutes les garanties de moralité désirables sur les maîtres à qui nous les adressons?

— Rien n'est plus juste et d'une plus sage prévoyance, ma mère.

— N'est-ce pas, ma chère fille? car de même qu'une servante de mauvaise conduite peut porter un trouble fâcheux dans une famille respectable... de même aussi un maître ou une maîtresse de mauvaises mœurs peuvent avoir une dange-

reuse influence sur les personnes qui les servent ou qui vont travailler dans leur maison... Or, c'est pour offrir une mutuelle garantie aux maîtres et aux serviteurs vertueux, que notre œuvre est fondée...

— Ah! madame... — dit naïvement la Mayeux, — ceux qui ont eu cette pensée méritent la bénédiction de tous...

— Et les bénédictions ne leur manquent pas, ma chère fille, parce que l'œuvre tient ses promesses. Ainsi... une intéressante ouvrière... comme vous, par exemple... est placée auprès de personnes irréprochables, selon nous; aperçoit-elle, soit chez ses maîtres, soit même chez les gens qui les fréquentent habituellement, quelque irrégularité de mœurs, quelque tendance irréligieuse qui blesse sa pudeur ou qui choque ses principes religieux, elle vient aussitôt nous faire une confidence détaillée de ce qui a pu l'alarmer... Rien de plus juste... n'est-il pas vrai?

— Oui, ma mère... — répondit timidement la Mayeux, qui commençait à trouver ces prévisions singulières.

— Alors, — reprit la supérieure, — si le cas nous paraît grave, nous engageons notre protégée à observer plus attentivement encore, afin de bien se convaincre qu'elle avait raison de s'alarmer... Elle nous fait de nouvelles confidences, et si elles confirment nos premières craintes, fidèles à notre pieuse tutelle, nous retirons aussitôt notre protégée de cette maison peu convenable... Du reste, comme le plus grand nombre d'entre elles, malgré leur candeur et leur vertu, n'ont pas les lumières suffisantes pour distinguer ce qui peut nuire à leur âme, nous préférons, dans leur intérêt, que tous les huit jours elles nous confient, comme une fille le confierait à sa mère, soit de vive voix, soit par écrit, tout ce qui s'est passé durant la semaine dans les maisons où elles sont placées; alors nous avisons pour elles, soit en les y laissant, soit en les retirant. Nous avons déjà environ cent personnes, demoiselles de compagnie, de magasin, servantes ou ouvrières à la journée, placées selon ces conditions dans un grand nombre de familles; et, dans l'intérêt de tous, nous nous applaudissons chaque jour de cette manière de procéder... Vous me comprenez, n'est-ce pas, ma chère fille?

— Oui... oui... ma mère... — dit la Mayeux de plus en plus embarrassée; elle avait trop de droiture et de sagacité pour ne pas trouver que cette manière d'assurance mutuelle sur la moralité des maîtres et des serviteurs ressemblait à une sorte d'espionnage intime, d'espionnage du foyer domestique, organisé sur une vaste échelle et exécuté par les protégées de l'œuvre presque à leur insu, car il était en effet difficile de déguiser plus habilement à leurs yeux cette habitude de délation à laquelle on les dressait sans qu'elles s'en doutassent.

— Si je suis entrée dans ces longs détails, ma chère fille, — reprit la mère Sainte-Perpétue, prenant le silence de la Mayeux pour un assentiment, — c'est afin que vous ne vous croyiez pas obligée de rester malgré vous dans une maison où, contre votre attente, je vous le répète, vous ne trouveriez pas continuellement de saints et pieux exemples... Ainsi, la maison de madame de Brémont, à laquelle je vous destine, est une maison tout en Dieu... Seulement on dit, et je ne veux pas le croire, que la fille de madame de Brémont, madame de Noisy, qui depuis peu de temps est venue habiter avec elle, n'est pas d'une conduite parfaitement exemplaire, qu'elle ne remplit pas exactement ses devoirs religieux, et qu'en l'absence de son mari, à cette heure en Amérique, elle reçoit des visites malheureusement trop assidues d'un M. Hardy, riche manufacturier. »

Au nom du patron d'Agrieol, la Mayeux ne put retenir un mouvement de surprise, et rougit légèrement.

La supérieure prit naturellement cette rougeur et ce mouvement pour une preuve de la pudibonde susceptibilité de la jeune ouvrière, et ajouta : « J'ai dû tout vous dire, ma chère fille, afin que vous fussiez sur vos gardes. J'ai dû même vous entretenir de bruits que je erois complètement erronés, car la fille de madame de Brémont a eu sans cesse de trop bons exemples sous les yeux pour les oublier jamais... D'ailleurs, étant dans la maison du matin au soir, mieux que personne vous serez à même de vous aperevoir si les bruits dont je vous parle sont faux ou fondés ; si par malheur ils l'étaient, selon vous, alors, ma chère fille, vous viendriez me confier toutes les circonstances qui vous autorisent à le croire, et si je partageais votre opinion, je vous retirerais à l'instant de cette maison, parce que la sainteté de la mère ne compenserait pas suffisamment le déplorable exemple que vous offrirait la conduite de la fille... car, dès que vous faites partie de l'œuvre, je suis responsable de votre salut, et bien plus, dans le cas où votre susceptibilité vous obligerait à sortir de chez madame de Brémont, comme vous pourriez être quelque temps sans emploi, l'œuvre, si elle est satisfaite de votre zèle et de votre conduite, vous donnera un frane par jour jusqu'au moment où elle vous replacera... Vous voyez, ma chère fille, qu'il y a tout à gagner avec nous... Il est donc convenu que vous entrez après-demain chez madame de Brémont. »

La Mayeux se trouvait dans une position très-difficile : tantôt elle eroyait ses premiers soupçons confirmés, et, malgré sa timidité, sa fierté se révoltait en songeant que, parce qu'on la savait misérable, on la eroyait capable de se vendre comme une espionne, moyennant un salaire élevé ; tantôt, au contraire, sa délicatesse naturelle répugnant à croire qu'une femme de l'âge et de la condition de la supérieure pût descendre à lui adresser une de ces propositions aussi infamantes pour celui qui l'accepte que pour celui qui la fait, elle se reprochait ses premiers doutes, se demandant si la supérieure, avant de l'employer, ne voulait pas, jusqu'à un certain point, l'éprouver, et voir si sa droiture s'élèverait au-dessus d'une offre relativement très-brillante. La Mayeux était si naturellement portée à croire au bien, qu'elle s'arrêta à cette dernière pensée, se disant qu'après tout, si elle se trompait, ce serait pour la supérieure la manière la moins blessante de refuser ses offres indignes. Par un mouvement qui n'avait rien de hautain, mais qui disait la conscience qu'elle avait de sa dignité, la jeune ouvrière relevant la tête, qu'elle avait jusqu'alors tenue humblement baissée, regarda la supérieure bien en face, afin que celle-ci pût lire sur ses traits la sincérité de ses paroles, et lui dit d'une voix légèrement émue, et oubliant cette fois de dire *Ma mère* : « Ah ! madame... je ne puis vous reprocher de me faire subir une pareille épreuve... vous me voyez bien misérable, et je n'ai rien fait qui puisse me mériter votre confiance ; mais, eroyez-moi, si pauvre que je sois, jamais je ne m'abaisserai à faire une action aussi méprisable que celle que vous êtes sans doute obligée de me proposer, afin de vous assurer par mon refus que je suis digne de votre intérêt. Non, non, madame, jamais, et à aucun prix, je ne serai capable d'une délation. »

La Mayeux prononça ces derniers mots avec tant d'animation, que son visage se colora légèrement.

La supérieure avait trop de tact et d'expérience pour ne pas reconnaître la sin-

cérité des paroles de la Mayeux ; s'estimant heureuse de voir la jeune fille prendre ainsi le change, elle lui sourit affectueusement et lui tendit les bras en disant : « Bien, bien, ma chère fille... venez m'embrasser... »

— Ma mère... je suis confuse... de tant de bonté.

— Non, car vos paroles sont remplies de droiture ;... seulement persuadez-vous bien que je ne vous ai pas fait subir d'épreuve... parce qu'il n'y a rien qui ressemble moins à une délation que les marques de confiance filiale que nous demandons à nos protégées dans l'intérêt même de la moralité de leur condition ;... mais certaines personnes, et, je le vois, vous êtes du nombre, ma chère fille, ont des principes assez arrêtés, une intelligence assez avancée, pour pouvoir se passer de notre surveillance, de nos conseils, et apprécier par elles-mêmes ce qui peut nuire à leur salut ;... c'est donc une responsabilité que je vous laisserai tout entière, ne vous demandant d'autres confidences que celles que vous croirez devoir me faire volontairement.

— Ah ! madame... que de bontés ! — dit la pauvre Mayeux, ignorant les mille ressources, les mille détours de l'esprit monacal, et se croyant déjà certaine de gagner honorablement un salaire équitable.

— Ce n'est pas de la bonté... c'est de la justice, — reprit la mère Sainte-Perpétue, dont l'accent devenait de plus en plus affectueux : — on ne saurait trop avoir de confiance et de tendresse envers de saintes filles comme vous, que la pauvreté a encore épurées, si cela peut se dire, parce qu'elles ont toujours fidèlement observé la loi du Seigneur.

— Ma mère...

— Une dernière question, ma chère fille : combien de fois par mois approchez-vous de la sainte table ?

— Madame, — reprit la Mayeux, — je ne m'en suis pas approchée depuis ma première communion, que j'ai faite il y a huit ans. C'est à peine si en travaillant chaque jour et tout le jour je puis suffire à gagner ma vie : il ne me reste donc pas de loisir pour...

— Grand Dieu ! — s'écria la supérieure en interrompant la Mayeux et joignant les mains avec tous les signes d'un douloureux étonnement, — il serait vrai... vous ne pratiquez pas...

— Hélas ! madame... je vous l'ai dit, le temps me manque, » reprit la Mayeux en regardant la mère Sainte-Perpétue d'un air interdit.

Après un moment de silence, celle-ci lui dit tristement : « Vous me voyez désolée, ma chère fille... je vous l'ai dit : de même que nous ne plaçons nos protégées que dans les maisons pieuses, de même on nous demande des personnes pieuses et qui pratiquent ; c'est une des conditions indispensables de l'œuvre... Ainsi, à mon grand regret, il m'est impossible de vous employer ainsi que je l'espérais... Cependant, si, par la suite, vous renoncez à une si grande indifférence à propos de vos devoirs religieux... alors nous verrions... »

— Madame, — dit la Mayeux le cœur gonflé de larmes, car elle était obligée de renoncer à une heureuse espérance, — je vous demande pardon de vous avoir retenue si longtemps... pour rien.

— C'est moi, ma chère fille, qui regrette vivement de ne pouvoir vous attacher à l'œuvre ;... mais je ne perds pas tout espoir... surtout parce que je désire voir une personne déjà digne d'intérêt, mériter un jour par sa piété l'appui durable des

personnes religieuses... Adieu, ma chère fille... Allez en paix, et que Dieu vous soit miséricordieux en attendant que vous soyez tout à fait revenue à lui... »

Ce disant, la supérieure se leva et conduisit la Mayeux jusqu'à la porte, toujours avec les formes les plus douces et les plus maternelles; puis, au moment où la Mayeux dépassait le seuil, elle lui dit : « Suivez le corridor, descendez quelques marches, frappez à la seconde porte à droite; c'est la lingerie : vous y trouverez Florine;... elle vous reconduira... Adieu, ma chère fille... »

Dès que la Mayeux fut sortie de chez la supérieure, ses larmes, jusqu'alors contenues, coulèrent abondamment; n'osant pas paraître ainsi éplorée devant Florine et quelques religieuses sans doute rassemblées dans la lingerie, elle s'arrêta un moment auprès d'une des fenêtres du corridor pour essayer ses yeux noyés de pleurs.

Elle regardait machinalement la croisée de la maison voisine du couvent où elle avait cru reconnaître Adrienne de Cardoville, lorsqu'elle vit celle-ci sortir d'une porte et s'avancer rapidement vers la clôture à claire-voie qui séparait les deux jardins...

Au même instant, à sa profonde stupeur, la Mayeux vit une des deux sœurs dont la disparition désespérait Dagobert, Rose Simon, pâle, chancelante, abattue, s'approcher avec crainte et inquiétude de la claire-voie qui la séparait de mademoiselle de Cardoville, comme si l'orpheline eût redouté d'être aperçue...



CHAPITRE IV.

LA MAYEUX ET MADEMOISELLE DE CARDOVILLE.



La Mayeux émue, attentive, inquiète, penchée à l'une des fenêtres du couvent, suivait des yeux les mouvements de mademoiselle de Cardoville et de Rose Simon, qu'elle s'attendait si peu à retrouver réunies dans cet endroit.

L'orpheline, s'approchant tout à fait de la claire-voie qui séparait le jardin de la communauté de celui de la maison du docteur Baleinier, dit quelques mots à Adrienne, dont les traits exprimèrent tout à coup l'étonnement, l'indignation et la pitié. A ce moment une religieuse accourut en regardant de côté et d'autre comme si elle eût cherché quelqu'un avec inquiétude; puis apercevant Rose, qui, timide et craintive, se serrait contre la claire-voie, elle la saisit par le bras, eut l'air de lui faire de graves reproches, et, malgré quelques vives paroles que mademoiselle de Cardoville sembla lui adresser, la religieuse emmena rapidement l'orpheline, qui, éplorée, se retourna deux ou trois fois vers Adrienne; celle-ci, après lui avoir encore témoigné de son intérêt par des gestes expressifs, se retourna brusquement, comme si elle eût voulu cacher ses larmes.

Le corridor où se tenait la Mayeux pendant cette scène touchante était situé au premier étage, l'ouvrière eut la pensée de descendre au rez-de-chaussée, de tâcher de s'introduire dans le jardin, afin de parler à cette belle jeune fille aux cheveux d'or, de bien s'assurer qu'elle était mademoiselle de Cardoville, et alors, si elle la croyait dans un moment lucide, de lui apprendre qu'Agricol avait à lui communiquer des choses du plus grand intérêt, mais qu'il ne savait comment l'en instruire.

La journée s'avavançait, le soleil allait bientôt se coucher; la Mayeux, craignant que Florine ne se lassât de l'attendre, se hâta d'agir; marchant d'un pas léger, prêtant l'oreille de temps à autre avec inquiétude, elle gagna l'extrémité du corridor; là, un petit escalier de trois ou quatre marches conduisait au palier de la lingerie, puis, formant une spirale étroite, aboutissait à l'étage inférieur. L'ouvrière, entendant des voix, se hâta de descendre, et se trouva dans un long

corridor du rez-de-chaussée vers le milieu duquel s'ouvrait une porte vitrée donnant sur une partie du jardin réservée à la supérieure. Une allée, bordée d'un côté par une haute charmille de buis, pouvant protéger la Mayeux contre les regards, elle s'y glissa et arriva jusqu'à la clôture en claire-voie, qui à cet endroit séparait le jardin du couvent de celui de la maison du docteur Baleinier. A quelques pas d'elle, l'ouvrière vit mademoiselle de Cardoville assise et accoudée sur un banc rustique.

La fermeté du caractère d'Adrienne avait été un moment ébranlée par la fatigue, par le saisissement, par l'effroi, par le désespoir, lors de cette nuit terrible où elle s'était vue conduite dans la maison de fous du docteur Baleinier; enfin celui-ci, profitant avec une astuce diabolique de l'état d'affaiblissement, d'accablement, où se trouvait la jeune fille, était même parvenu à la faire un instant douter d'elle-même. Mais le calme qui succède forcément aux émotions les plus pénibles, les plus violentes, mais la réflexion, mais le raisonnement d'un esprit juste et fin, rassurèrent bientôt Adrienne sur les craintes que le docteur Baleinier avait un instant pu lui inspirer. Elle ne crut même pas à une *erreur* du savant docteur; elle lut clairement dans la conduite de cet homme, conduite d'une détestable hypocrisie et d'une rare audace, servie par une non moins rare habileté; trop tard enfin elle reconnut dans M. Baleinier un aveugle instrument de madame de Saint-Dizier. Dès lors elle se renferma dans un silence, dans un calme rempli de dignité; pas une plainte, pas un reproche ne sortirent de sa bouche... elle attendit... Pourtant, quoiqu'on lui laissât une assez grande liberté de promenade et d'actions (en la privant toutefois de toute communication avec le dehors), la situation présente d'Adrienne était dure, pénible, surtout pour elle, si amoureuse d'un harmonieux et charmant entourage. Elle sentait néanmoins que cette situation ne pouvait durer longtemps. Elle ignorait l'action et la surveillance des lois; mais le simple bon sens lui disait qu'une séquestration de quelques jours, adroitement appuyée sur des apparences de dérangement d'esprit plus ou moins plausibles, pouvait, à la rigueur, être tentée et même impunément exécutée; mais à la condition de ne pas se prolonger au delà de certaines limites, parce qu'après tout une jeune fille de sa condition ne disparaissait pas brusquement du monde, sans qu'au bout d'un certain temps l'on ne s'en informât; et alors un prétendu accès de folie soudaine donnait lieu à de sérieuses investigations. Juste ou fausse, cette conviction avait suffi pour redonner au caractère d'Adrienne son ressort et son énergie accoutumés.

Cependant, elle s'était quelquefois en vain demandé la cause de cette séquestration; elle connaissait trop madame de Saint-Dizier pour la croire capable d'agir sans un but arrêté et d'avoir seulement voulu lui causer un tourment passager... En cela mademoiselle de Cardoville ne se trompait pas; le père d'Aigrigny et la princesse étaient persuadés qu'Adrienne, plus instruite qu'elle ne voulait le paraître, savait combien il lui importait de se trouver, le 13 février, rue Saint-François, et qu'elle était résolue à faire valoir ses droits. En faisant enfermer Adrienne comme folle, ils portaient donc un coup funeste à son avenir; mais disons que cette dernière précaution était inutile, car Adrienne, quoique sur la voie du secret de famille qu'on avait voulu lui cacher, et dont on la croyait informée, ne l'avait pas entièrement pénétré, faute de quelques pièces cachées ou égarées. Quel que fût le motif de la conduite odieuse des ennemis de mademoiselle de Car-

doville, elle n'en était pas moins révoltée. Rien n'était moins haineux, moins avide de vengeance que cette généreuse jeune fille ; mais en songeant à tout ce que madame de Saint-Dizier, l'abbé d'Aigrigny et le docteur Balcinier lui faisaient souffrir, elle se promettait, non des représailles, mais d'obtenir, par tous les moyens possibles, une réparation élatante. Si on la lui refusait, elle était décidée à poursuivre, à combattre sans repos ni trêve tant d'astuce, tant d'hypocrisie, tant de cruauté, non par ressentiment de ses douleurs, mais pour épargner les mêmes tourments à d'autres victimes, qui ne pourraient, comme elle, lutter et se défendre.

Adrienne, sans doute encore sous la pénible impression que venait de lui causer son entrevue avec Rose Simon, s'accoudait languissamment sur l'un des supports du bane rustique où elle était assise, et tenait ses yeux cachés sous sa main gauche. Elle avait déposé son chapeau à ses côtés, et la position inclinée de sa tête ramenait sur ses joues fraîches et polies, qu'elles cachaient presque entièrement, les longues boucles de ses cheveux d'or. Dans cette attitude penchée, remplie de grâce et d'abandon, le charmant et riche contour de sa taille se dessinait sous sa robe de moire d'un vert d'émail ; un large col fixé par un nœud de satin rose et des manchettes plates en guipure magnifique empêchaient que la couleur de sa robe tranchât trop vivement sur l'éblouissante blancheur de son cou de cygne et de ses mains raphaélésques, imperceptiblement veinées de petits sillons d'azur ; sur son cou-de-pied, très-haut et très-nettement détaché, se croisaient les minces cothurnes d'un petit soulier de satin noir, car le docteur Balcinier lui avait permis de s'habiller avec son goût habituel ; et, nous l'avons dit, la recherche, l'élégance, n'étaient pas pour Adrienne coutume de coquetterie, mais devoir envers elle-même, que Dieu s'était complu à faire si belle.

À l'aspect de cette jeune fille, dont elle admira naïvement la mise et la tournure charmante, sans retour amer sur les haillons qu'elle portait et sur sa difformité à elle, pauvre ouvrière, la Mayeux se dit tout d'abord avec autant de bon sens que de sagacité, qu'il était extraordinaire qu'une folle se vêtît si *sagement* et si gracieusement ; aussi ce fut avec autant de surprise que d'émotion qu'elle s'approcha doucement de la claire-voie qui la séparait d'Adrienne, réfléchissant, néanmoins, que peut-être cette infortunée était véritablement insensée, mais qu'elle se trouvait dans un jour lucide. Alors, d'une voix timide, mais assez élevée pour être entendue, la Mayeux, afin de s'assurer de l'identité d'Adrienne, dit avec un grand battement de cœur : « Mademoiselle de Cardoville !

— Qui m'appelle ? » dit Adrienne.

Puis redressant vivement la tête, et apercevant la Mayeux, elle ne put retenir un léger cri de surprise, presque d'effroi...

En effet, cette pauvre créature, pâle, difforme, misérablement vêtue, lui apparaissant ainsi brusquement, devait inspirer à mademoiselle de Cardoville, si amoureuse de la grâce et de la beauté, une sorte de répugnance, de frayeur... et ces deux sentiments se trahirent sur sa physionomie expressive.

La Mayeux ne s'aperçut pas de l'impression qu'elle causait ;... immobile, les yeux fixes, les mains jointes avec une sorte d'admiration ou plutôt d'adoration profonde, elle contemplait l'éblouissante beauté d'Adrienne, qu'elle avait seulement entrevue à travers le grillage de sa croisée ; ce que lui avait dit Agricole du charme de sa protectrice lui paraissait mille fois au-dessous de la réalité ; jamais la

Mayeux, même dans ses secrètes aspirations de poète, n'avait rêvé une si rare perfection.

Par un rapprochement singulier, l'aspect du beau idéal jetait dans une sorte de divine extase ces deux jeunes filles si dissemblables, ces deux types extrêmes de laideur et de beauté, de richesse et de misère.

Après cet hommage, pour ainsi dire involontaire, rendu à Adrienne, la Mayeux fit un nouveau pas vers la claire-voie.

« Que voulez-vous?... — s'écria mademoiselle de Cardoville en se levant, avec un sentiment de répulsion qui ne put échapper à la Mayeux ; aussi, baissant timidement les yeux, celle-ci dit de sa voix la plus douce :

— Pardon, mademoiselle, de me présenter ainsi devant vous ; mais les moments sont précieux,... je viens de la part... d'Agricol... »

En prononçant ces mots, la jeune ouvrière releva les yeux avec inquiétude, craignant que mademoiselle de Cardoville n'eût oublié le nom du forgeron ; mais, à sa grande surprise et à sa plus grande joie, l'effroi d'Adrienne sembla diminuer au nom d'Agricol. Elle se rapprocha de la claire-voie, et regarda la Mayeux avec une curiosité bienveillante.

« Vous venez de la part de monsieur Agricol Baudoin ! — lui dit-elle. — Et qui êtes-vous ?

— Sa sœur adoptive... mademoiselle... une pauvre ouvrière qui demeure dans sa maison... »

Adrienne parut rassembler ses souvenirs, se rassurer tout à fait, et dit en souriant avec bonté, après un moment de silence : « C'est vous qui avez engagé M. Agricol à s'adresser à moi pour sa caution, n'est-ce pas ?

— Comment, mademoiselle, vous vous souvenez...

— Je n'oublie jamais ce qui est généreux et noble. M. Agricol m'a parlé avec attendrissement de votre dévouement pour lui ;... je m'en souviens... rien de plus simple... Mais comment êtes-vous ici, dans ce couvent ?

— On m'avait dit que peut-être l'on m'y procurerait de l'occupation, car je me trouve sans ouvrage. Malheureusement j'ai éprouvé un refus de la part de la supérieure.

— Et comment m'avez-vous reconnue ?

— A votre grande beauté, mademoiselle... dont Agricol m'avait parlé.

— Ne m'avez-vous pas plutôt reconnue... à ceci ? — dit Adrienne ; et, souriant, elle prit du bout de ses doigts rosés l'extrémité d'une des longues et soyeuses boucles de ses cheveux dorés.

— Il faut pardonner à Agricol, mademoiselle, — dit la Mayeux avec un de ces demi-sourires qui effleuraient si rarement ses lèvres, — il est poète, et en me faisant, avec une respectueuse admiration, le portrait de sa protectrice... il n'a omis aucune de ses rares perfections.

— Et qui vous a donné l'idée de venir me parler ?

— L'espoir de pouvoir peut-être vous servir, mademoiselle... Vous avez accueilli Agricol avec tant de bonté, que j'ai osé partager sa reconnaissance envers vous...

— Osez, osez, ma chère enfant, — dit Adrienne avec une grâce indéfinissable, — ma récompense sera double... quoique jusqu'ici je n'aie pu être utile que d'intention à votre digne frère adoptif. »

Pendant l'échange de ces paroles, Adrienne et la Mayeux s'étaient tour à tour regardées avec une surprise croissante.

D'abord la Mayeux ne comprenait pas qu'une femme qui passait pour folle s'exprimât comme s'exprimait Adrienne; puis elle s'étonnait elle-même de la liberté ou plutôt de l'aménité d'esprit avec laquelle elle venait de répondre à mademoiselle de Cardoville, ignorant que celle-ci partageait ce précieux privilège des natures élevées et bienveillantes, — de mettre en valeur tout ce qui les approche avec sympathie.

De son côté, mademoiselle de Cardoville était à la fois profondément émue et étonnée d'entendre cette jeune fille du peuple, vêtue comme une mendicante, s'exprimer en termes choisis avec un à-propos parfait. A mesure qu'elle considérait la Mayeux, l'impression désagréable que celle-ci lui avait fait éprouver se transformait en un sentiment tout contraire. Avec ce tact de rapide et minutieuse observation naturel aux femmes, elle remarquait, sous le mauvais bonnet de crêpe noir de la Mayeux, une belle chevelure châtain, lisse et brillante. Elle remarquait encore que ses mains blanches, longues et maigres, quoique sortant des manches d'une robe en guenilles, étaient d'une netteté parfaite; preuve que le soin, la propreté, le respect de soi, luttent du moins contre une horrible détresse. Adrienne trouvait enfin dans la pâleur des traits mélancoliques de la jeune ouvrière, dans l'expression à la fois intelligente, douce et timide de ses yeux bleus, un charme touchant et triste, une dignité modeste qui faisaient oublier sa difformité. Adrienne aimait passionnément la beauté physique; mais elle avait l'esprit trop supérieur, l'âme trop noble, le cœur trop sensible, pour ne pas savoir apprécier la beauté morale qui rayonne souvent sur une figure humble et souffrante. Seulement, cette appréciation était toute nouvelle pour mademoiselle de Cardoville; jusqu'alors sa haute fortune, ses habitudes élégantes, l'avaient tenue éloignée des personnes de la classe de la Mayeux.

Après un moment de silence, pendant lequel la belle patricienne et l'ouvrière misérable s'étaient mutuellement examinées avec une surprise croissante, Adrienne dit à la Mayeux : « La cause de notre étonnement à toutes deux est, je crois, facile à deviner; vous trouvez sans doute que je parle assez raisonnablement pour une folle, si l'on vous a dit que je l'étais. Et moi, — ajouta mademoiselle de Cardoville d'un ton de commisération pour ainsi dire respectueuse, — et moi je trouve que la délicatesse de votre langage et de vos manières contraste si douloureusement avec la position où vous semblez être, que ma surprise doit encore surpasser la vôtre.

— Ah! mademoiselle, — s'écria la Mayeux avec une expression de bonheur tellement sincère et profond que ses yeux se voilèrent de larmes de joie, — il est donc vrai! On m'avait trompée : aussi tout à l'heure, en vous voyant si belle, si bienveillante, en entendant votre voix si douce, je ne pouvais croire qu'un tel malheur vous eût frappée... Mais, hélas! comment se fait-il, mademoiselle, que vous soyez ici?

— Pauvre enfant! — dit Adrienne, tout émue de l'affection que lui témoignait cette excellente créature. — Et comment se fait-il qu'avec tant de cœur, qu'avec un esprit si distingué vous soyez si malheureuse? mais, rassurez-vous, je ne serai pas toujours ici... c'est vous dire que vous et moi reprendrons bientôt la place qui nous convient... Croyez-moi, je n'oublierai jamais que malgré la pénible préoccu-

pation où vous deviez être en vous voyant privée de travail, votre seule ressource, vous avez songé à venir à moi... pour tâcher de m'être utile ;... vous pouvez, en effet, me servir beaucoup :... ce qui me ravit, parce que je vous devrai beaucoup... Aussi vous verrez combien j'abuserai de ma reconnaissance, — dit Adrienne avec un sourire adorable. — Mais, — reprit-elle, — avant de penser à moi, pensons aux autres ; votre frère adoptif n'est-il pas en prison ?

— A cette heure, sans doute, mademoiselle, il n'y est plus, grâce à la générosité d'un de ses camarades ; son père a pu aller hier offrir une caution, et on lui a promis qu'aujourd'hui il serait libre... Mais, de sa prison, il m'avait écrit qu'il avait les choses les plus importantes à vous révéler.

— A moi ?

— Oui, mademoiselle... Agricol sera, je l'espère, libre aujourd'hui. Par quels moyens pourra-t-il vous en instruire ?

— Il a des révélations à me faire, à moi ! — répéta mademoiselle de Cardoville d'un air pensif. — Je cherche en vain ce que cela peut être ; mais tant que je serai enfermée dans cette maison, privée de toute communication avec le dehors, M. Agricol ne peut songer à s'adresser directement ou indirectement à moi : il doit donc attendre que je sois hors d'ici ; ce n'est pas tout, il faut aussi arracher de ce couvent deux pauvres enfants bien plus à plaindre que moi... Les filles du maréchal Simon sont retenues ici malgré elles.

— Vous savez leur nom, mademoiselle !

— M. Agricol, en m'apprenant leur arrivée à Paris, m'avait dit qu'elles avaient quinze ans et qu'elles se ressemblaient d'une manière frappante... Aussi, lorsque avant-hier, faisant ma promenade accoutumée, j'ai remarqué deux pauvres petites figures éplorées venir de temps à autre se coller aux croisées des cellules qu'elles habitent séparément, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage, un secret pressentiment m'a dit que je voyais en elles les orphelines dont M. Agricol m'avait parlé, et qui déjà m'intéressaient vivement, car elles sont mes parentes.

— Elles, vos parentes, mademoiselle ?

— Sans doute... Aussi, ne pouvant faire plus, j'avais tâché de leur exprimer par signes combien leur sort me touchait ; leurs larmes, l'altération de leurs charmants visages me disaient assez qu'elles étaient prisonnières dans le couvent comme je le suis moi-même dans cette maison.

— Ah ! je comprends, mademoiselle... victime de l'animosité de votre famille peut-être ?...

— Quel que soit mon sort, je suis bien moins à plaindre que ces deux enfants... dont le désespoir est alarmant... Leur séparation est surtout ce qui les accable davantage ; d'après quelques mots que l'une d'elles m'a dits tout à l'heure, je vois qu'elles sont comme moi victimes d'une odieuse machination... Mais, grâce à vous... il sera possible de les sauver. Depuis que je suis dans cette maison, il m'a été impossible, je vous l'ai dit, d'avoir la moindre communication avec le dehors... On ne m'a laissé ni plume ni papier, il m'est donc impossible d'écrire. Maintenant, écoutez-moi attentivement et nous pourrons combattre une odieuse persécution.

— Oh ! parlez ! parlez, mademoiselle !

— Le soldat qui a amené les orphelines en France, le père de M. Agricol, est ici ?

— Oui, mademoiselle... Ah! si vous saviez son désespoir, sa fureur, lorsqu'à son retour il n'a pas retrouvé les enfants qu'une mère mourante lui avait confiés!

— Il faut surtout qu'il se garde d'agir avec la moindre violence, tout serait perdu... Prenez cette bague, — et Adrienne tira une bague de son doigt, — remettez-la-lui... Il ira aussitôt... Mais êtes-vous sûre de vous rappeler un nom et une adresse?

— Oh! oui, mademoiselle... soyez tranquille; Agricol m'a dit votre nom une seule fois... je ne l'ai pas oublié: le cœur a sa mémoire.

— Je le vois, ma chère enfant... Rappelez-vous donc le nom du comte de Montbron...

— Le comte de Montbron... je ne l'oublierai pas.

— C'est un de mes bons vieux amis; il demeure place Vendôme, n° 7.

— Place Vendôme, n° 7... Je retiendrai cette adresse.

— Le père de M. Agricol ira chez lui ce soir; s'il n'y est pas, il l'attendra jusqu'à son retour. Alors il le demandera de ma part, en lui faisant remettre cette bague pour preuve de ce qu'il avance; une fois auprès de lui, il lui dira tout, l'envèvement des jeunes filles, l'adresse du couvent où elles sont retenues; il ajoutera que je suis moi-même renfermée comme folle dans la maison de santé du docteur Baleinier... La vérité a'un accent que M. de Montbron reconnaîtra... C'est un homme d'infiniment d'expérience et d'esprit, dont l'influence est grande; à l'instant il s'occupera des démarches nécessaires, et demain ou après-demain, j'en suis certaine, ces pauvres orphelines et moi nous serons libres... eela... grâce à vous. Mais les moments sont précieux, on pourrait nous surprendre... Hâtez-vous, ma chère enfant... »

Puis, au moment de se retirer, Adrienne dit à la Mayerx, avec un sourire si touchant et avec un accent si pénétré, si affectueux, qu'il fut impossible à l'ouvrière de ne pas le croire sincère :

« M. Agricol m'a dit que je vous valais par le cœur... Je comprends maintenant tout ce qu'il y avait pour moi d'honorable... de flatteur dans ses paroles... Je vous en prie... donnez-moi vite votre main... » ajouta mademoiselle de Cardoville, dont les yeux devinrent humides; puis, passant sa main charmante à travers deux des ais de la claire-voie, elle la tendit à la Mayerx.

Les mots et le geste de la belle patricienne furent empreints d'une cordialité si vraie, que l'ouvrière, sans fausse honte, mit en tremblant dans la ravissante main d'Adrienne sa pauvre main amaigrie...

Alors mademoiselle de Cardoville, par un mouvement de pieux respect, la porta spontanément à ses lèvres en disant : « Puisque je ne puis vous embrasser comme ma sœur, vous qui me sauvez... que je baise au moins cette noble main glorifiée par le travail. »

Tout à coup, des pas se firent entendre dans le jardin du docteur Baleinier; Adrienne se redressa brusquement et disparut derrière des arbres verts, en disant à la Mayerx : « Courage, souvenir... et espoir! »

Tout ceci s'était passé si rapidement, que la jeune ouvrière n'avait pu faire un pas; des larmes, mais des larmes cette fois bien douces, coulaient abondamment sur ses joues pâles. Une jeune fille comme Adrienne de Cardoville la traiter de sœur, lui baiser la main, et se dire fière de lui ressembler par le cœur, à elle

pauvre créature végétant au plus profond de l'abîme et de la misère, c'était montrer un sentiment de fraternelle égalité aussi divin que la parole évangélique. Il est des mots, des impressions qui font oublier à une belle âme des années de souffrances, et qui semblent, par un éclair fugitif, lui révéler à elle-même sa propre grandeur; il en fut ainsi de la Mayeux : grâce à de généreuses paroles, elle eut un moment la conscience de sa valeur... Et quoique ce ressentiment fût aussi rapide qu'ineffable, elle joignit les mains et leva les yeux au ciel avec une expression de fervente reconnaissance; car si l'ouvrière ne *pratiquait* pas, pour nous servir de l'argot ultramontain, personne plus qu'elle n'était doué de ce sentiment profondément, sincèrement religieux, qui est au dogme ce que l'immensité des cieux étoilés est au plafond d'une église.

.....

Cinq minutes après avoir quitté mademoiselle de Cardoville, la Mayeux, sortant du jardin sans être aperçue, était remontée au premier étage et frappait discrètement à la porte de la lingerie.

Une sœur vint lui ouvrir.

« Mademoiselle Florine, qui m'a amenée, n'est-elle pas ici, ma sœur? — demanda-t-elle.

— Elle n'a pu vous attendre plus longtemps; vous venez sans doute de chez madame notre mère la supérieure?

— Oui... oui, ma sœur... — répondit l'ouvrière en baissant les yeux; — auriez-vous la bonté de me dire par où je dois sortir?

— Venez avec moi... »

La Mayeux suivit la sœur, tremblant à chaque pas de rencontrer la supérieure, qui se fût à bon droit étonnée et informée de la cause de son long séjour dans le couvent. Enfin, la première porte du couvent se referma sur la Mayeux. Après avoir traversé rapidement la vaste cour, s'approchant de la loge du portier, afin de demander qu'on lui ouvrit la porte extérieure, l'ouvrière entendit ces mots prononcés d'une voix rude :

« Il paraît, mon vieux Jérôme, qu'il faudra cette nuit redoubler de surveillance... Quant à moi, je vas mettre deux balles de plus dans mon fusil; madame la supérieure a ordonné de faire deux rondes au lieu d'une...

— Moi, Nicolas, je n'ai pas besoin de fusil, — dit l'autre voix, — j'ai ma faux bien aiguisée, bien tranchante, emmanchée à revers... C'est une arme de jardinier; elle n'en est pas plus mauvaise. »

Involontairement inquiète de ces paroles, qu'elle n'avait pas cherché à entendre, la Mayeux s'approcha de la loge du concierge et demanda le cordon.

« D'où venez-vous comme ça? — dit le portier en sortant à demi de sa loge, tenant à la main un fusil à deux coups qu'il s'occupait de charger, et en examinant l'ouvrière d'un regard soupçonneux.

— Je viens de parler à madame la supérieure, — répondit timidement la Mayeux.

— Bien vrai?... — dit brutalement Nicolas; — c'est que vous m'avez l'air d'une mauvaise pratique;... enfin, c'est égal... filez, et plus vite que ça. »

La porte cochère s'ouvrit, la Mayeux sortit. A peine elle avait fait quelques pas

dans la rue, qu'à sa grande surprise elle vit Rabat-Joie accourir à elle,... et plus loin, derrière lui, Dagobert arrivant aussi précipitamment.

La Mayeux allait au-devant du soldat, lorsqu'une voix pleine et sonore, criant de loin : « Eh ! ma bonnè Mayeux ! » fit retourner la jeune fille...

Du côté opposé à celui d'où venait Dagobert, elle vit accourir Agricol.



CHAPITRE V.

LES RENCONTRES.



la vue de Dagobert et d'Agricol, la Mayeux était restée stupéfaite à quelques pas de la porte du couvent.

Le soldat n'apercevait pas encore l'ouvrière; il s'avavançait rapidement, suivant Rabat-Joie, qui, bien que maigre, efflanqué, hérissé, crotté, semblait frétiller de plaisir, et tournait de temps à autre sa tête intelligente vers son maître, auprès duquel il était retourné après avoir caressé la Mayeux.

« Oui, oui, je t'entends, mon pauvre vieux, — disait le soldat avec émotion, — tu es plus fidèle que moi, ... toi, tu ne les as pas abandonnées une minute, mes chères enfants; tu les as suivies; ... tu auras attendu jour et nuit, sans manger... à la porte de la maison où on les a conduites, et, à la fin, lassé de ne pas les voir sortir... tu es accouru au logis me chercher... Oui, pendant que je me désespérais comme un fou furieux... tu faisais ce que j'aurais dû faire... tu découvrais leur retraite... Qu'est-ce que cela prouve? que les bêtes valent mieux que les hommes? C'est connu... Enfin... je vais les revoir; ... quand je pense que c'est demain le 13, et que sans toi, mon vieux Rabat-Joie... tout était perdu... j'en ai le frisson... Ah çà! arrivons-nous bientôt?... Quel quartier désert!... et la nuit approche. »

Dagobert avait tenu ce *discours* à Rabat-Joie tout en marchant et en tenant les yeux fixés sur son brave chien, qui marchait d'un bon pas... Tout à coup, voyant le fidèle animal le quitter encore en bondissant, il leva la tête et aperçut à quelques pas de lui Rabat-Joie faisant de nouveau fête à la Mayeux et à Agricol, qui venaient de se rejoindre à quelques pas de la porte du couvent.

« La Mayeux!... — s'étaient écriés le père et le fils à la vue de la jeune ouvrière, en s'approchant d'elle et la regardant avec une surprise profonde.

— Bon espoir! monsieur Dagobert, — dit-elle avec une joie impossible à rendre, — Rose et Blanche sont retrouvées... — Puis se retournant vers le forgeron: — Bon espoir! Agricol... mademoiselle de Cardoville n'est pas folle... je viens de la voir...

— Elle n'est pas folle! quel bonheur! — dit le forgeron.

— Les enfants!! — s'écria Dagobert en prenant dans ses mains tremblantes d'émotion les mains de la Mayeux. — Vous les avez vues?

— Oui, tout à l'heure... bien tristes... bien désolées... mais je n'ai pu leur parler.

— Ah! — dit Dagobert en s'arrêtant comme suffoqué par cette nouvelle, et portant ses deux mains à sa poitrine, — je n'aurais jamais cru que mon vieux cœur pût battre si fort. Et pourtant... grâce à mon chien, je m'attendais presque à ce qui arrive;... mais c'est égal... j'ai... comme un éblouissement de joie...

— Brave... père, tu vois, la journée est bonne, — dit Agricol en regardant l'ouvrière avec reconnaissance.

— Embrassez-moi, ma digne et chère fille, — ajouta le soldat en serrant la Mayeux dans ses bras avec effusion; puis, dévoré d'impatience, il ajouta : — Allons vite chercher les enfants.

— Ah! ma bonne Mayeux, — dit Agricol ému, — tu rends le repos, peut-être la vie à mon père... Et mademoiselle de Cardoville... comment sais-tu?

— Un bien grand hasard... Et toi-même... comment te trouves-tu là?

— Rabat-Joie s'arrête et il aboie, » s'écria Dagobert, qui avait déjà fait quelques pas précipitamment.

En effet, le chien, aussi impatient que son maître de revoir les orphelines, mais mieux instruit que lui sur le lieu de leur retraite, était allé se poster à la porte du couvent, d'où il se mit à aboyer afin d'attirer l'attention de Dagobert.

Celui-ci comprit son chien, et dit à la Mayeux en lui faisant un geste indicatif :

« Les enfants sont là ? »

— Oui, monsieur Dagobert.

— J'en étais sûr... Brave chien... Oh! oui, les bêtes valent mieux que les hommes; sauf vous, ma bonne Mayeux, qui valez mieux que les hommes et les bêtes... Enfin... ces pauvres petites... je vais les voir... les avoir... »

Ce disant, Dagobert, malgré son âge, se mit à courir pour rejoindre Rabat-Joie.

« Agricol! — s'écria la Mayeux, — empêche ton père de frapper à cette porte... il perdrait tout. »

En deux bonds le forgeron atteignit son

père. Celui-ci allait mettre la main sur le marteau de la porte.

« Mon père, ne frappe pas, — s'écria le forgeron en saisissant le bras de Dagobert.



— Que diable me dis-tu là?...

— La Mayeux dit qu'en frappant... vous perdriez tout.

— Comment?...

— Elle va vous l'expliquer. »

En effet, la Mayeux, moins alerte qu'Agriol, arriva bientôt, et dit au soldat : « Monsieur Dagobert, ne restons pas devant cette porte ; on pourrait l'ouvrir, nous voir ; cela donnerait des soupçons ; suivons plutôt le mur...

— Des soupçons!... — dit le vétéran tout surpris, mais sans s'éloigner de la porte, — quels soupçons?

— Je vous en conjure... ne restez pas là... — dit la Mayeux avec tant d'instance, qu'Agriol, se joignant à elle, dit à son père :

— Mon père... puisque la Mayeux dit cela... c'est qu'elle a ses raisons ; écoutons-la... Le boulevard de l'Hôpital est à deux pas, il n'y passe personne ; nous pourrions parler sans être interrompus.

— Que le diable m'emporte si je comprends un mot à tout ceci ! — s'écria Dagobert, mais toujours sans quitter la porte. — Ces enfants sont là, je les prends, je les emmène... c'est l'affaire de dix minutes.

— Oh! ne croyez pas cela... monsieur Dagobert, — dit la Mayeux, — c'est bien plus difficile que vous ne pensez... Mais venez... venez. Entendez-vous?... on parle dans la cour. »

En effet, on entendit un bruit de voix assez élevé.

« Viens... viens, mon père... » dit Agriol en entraînant le soldat presque malgré lui.

Rabat-Joie, paraissant très-surpris de ces hésitations, aboya deux ou trois fois, sans abandonner son poste, comme pour protester contre cette humiliante retraite ; mais, à un appel de Dagobert, il se hâta de rejoindre le corps d'armée.

Il était alors cinq heures du soir, il faisait grand vent ; d'épaisses nuées grises et pluvieuses couraient sur le ciel. Nous l'avons dit, le boulevard de l'Hôpital, qui limitait à cet endroit le jardin du couvent, n'était presque pas fréquenté. Dagobert, Agriol et la Mayeux purent donc tenir solitairement conseil dans cet endroit écarté.

Le soldat ne dissimulait pas la violente impatience que lui causaient ces tempéraments : aussi, à peine l'angle de la rue fut-il tourné, qu'il dit à la Mayeux : « Voyons, ma fille, expliquez-vous... je suis sur des charbons ardents.

— La maison où sont renfermées les filles du maréchal Simon... est un couvent... monsieur Dagobert.

— Un couvent ! — s'écria le soldat, — je devais m'en douter... — puis il ajouta : — Eh bien, après ! j'irai les chercher dans un couvent comme ailleurs. Une fois n'est pas coutume.

— Mais, monsieur Dagobert, elles sont enfermées là contre leur gré, contre le vôtre ; on ne vous les rendra pas.

— On ne me les rendra pas : ah ! mordieu, nous allons voir ça... — Et il fit un pas vers la rue.

— Mon père, dit Agriol en le retenant, un moment de patience, écoutez la Mayeux.

— Je n'écoute rien... Comment ! ces enfants sont là... à deux pas de moi... je le sais... et je ne les aurais pas, de gré ou de force, à l'instant même ? ah ! pardieu ! ce serait curieux ! Laissez-moi.

— Monsieur Dagobert, je vous en supplie, écoutez-moi, — dit la Mayeux en prenant l'autre main de Dagobert ; — il y a un autre moyen d'avoir ces pauvres demoiselles ; et cela, sans violence : mademoiselle de Cardoville me l'a bien dit, la violence perdrait tout...

— S'il y a un autre moyen... à la bonne heure... vite... voyons le moyen.

— Voici une bague que mademoiselle de Cardoville...

— Qu'est-ce que c'est que mademoiselle de Cardoville ?

— Mon père, c'est cette jeune personne remplie de générosité qui voulait être ma caution... et à qui j'ai des choses si importantes à dire...

— Bon, bon, — reprit Dagobert, — tout à l'heure nous parlerons de cela... Eh bien, ma bonne Mayeux, cette bague ?

— Vous allez la prendre, monsieur Dagobert, vous irez aussitôt trouver M. le comte de Montbron, place Vendôme, n° 7. C'est un homme, à ce qu'il paraît, très-puissant ; il est ami de mademoiselle de Cardoville, cette bague lui prouvera que vous venez de sa part. Vous lui direz qu'elle est retenue comme folle dans une maison de santé voisine de ce couvent, et que dans ce couvent sont renfermées, contre leur gré, les filles du maréchal Simon.

— Bien... ensuite... ensuite ?

— Alors M. le comte de Montbron fera, auprès de personnes haut placées, les démarches nécessaires pour faire rendre la liberté à mademoiselle de Cardoville et aux filles du général Simon, et peut-être... demain ou après-demain...

— Demain ou après-demain ! — s'écria Dagobert, — peut-être !! mais c'est aujourd'hui, à l'instant, qu'il me les faut... Après-demain... et peut-être encore... il serait bien temps... Merci toujours, ma bonne Mayeux ; mais gardez votre bague... J'aime mieux faire mes affaires moi-même... Attends-moi là, mon garçon.

— Mon père... que voulez-vous faire?... — s'écria Agricol en retenant encore le soldat, — c'est un couvent... pensez donc !

— Tu n'es qu'un conserit ; je connais ma théorie du couvent sur le bout de mon doigt. En Espagne, je l'ai pratiquée cent fois... Voilà ce qui va arriver... je frappe, une tourière ouvre ; elle me demande ce que je veux, je ne réponds pas ; elle veut m'arrêter, je passe ; une fois dans le couvent, j'appelle mes enfants de toutes mes forces, en le parcourant du haut en bas :



— Mais, monsieur Dagobert, les religieuses ! — dit la Mayeux en tâchant toujours de retenir Dagobert.

— Les religieuses se mettent à mes troussees et me poursuivent en criant comme des pies dénichées ; je connais ça. A Séville, j'ai été repêcher de la sorte une Andalouse que des béguines retenaient de force. Je les laisse erier ; je pareours donc le couvent en appelant Rose et Blanche... Elles m'entendent, me répondent ; si elles sont renfermées, je prends la première chose venue et j'enfonce leur porte.

— Mais, monsieur Dagobert, les religieuses... les religieuses ?

— Les religieuses avec leurs eris ne m'empêchent pas d'enfoncer la porte, de prendre mes enfants dans mes bras et de filer : si on a refermé la porte de dehors, second enfoncement... Ainsi, — ajouta Dagobert en se dégageant des mains de la Mayeux, attendez-moi là ; dans dix minutes je suis ici... Va toujours chercher un fiacre, mon garçon. »

Plus calme que Dagobert, et surtout plus instruit que lui en matière de code pénal, Agricol fut effrayé des conséquences que pouvait avoir l'étrange façon de procéder du vétérân. Aussi, se jetant au-devant de lui, il s'écria : « Je t'en supplie, un mot encore... »

— Mordieu ! voyons, dépêche-toi.

— Si tu veux pénétrer de force dans le couvent, tu perdras tout !

— Comment ?

— D'abord, monsieur Dagobert, — dit la Mayeux, — il y a des hommes dans le couvent :... en sortant, tout à l'heure, j'ai vu le portier qui chargeait son fusil, le jardinier parlait d'une faux aiguisée et de rondes qu'ils faisaient la nuit...

— Je me moque pas mal d'un fusil de portier et de la faux d'un jardinier.

— Soit, mon père ; mais, je t'en conjure, écoute-moi un moment encore : Tu frappes, n'est-ce pas ? la porte s'ouvre, le portier te demande ce que tu veux...

— Je dis que je veux parler à la supérieure... et je file dans le couvent.

— Mais, mon Dieu, monsieur Dagobert, — dit la Mayeux, — une fois la cour traversée, on arrive à une seconde porte fermée par un guichet ; là une religieuse vient voir qui sonne, et n'ouvre que lorsqu'on lui a dit l'objet de la visite qu'on veut faire.

— Je lui répondrai... je veux voir la supérieure.

— Alors, mon père, comme tu n'es pas un habitué du couvent on ira prévenir la supérieure.

— Bon... après ?

— Elle viendra.

— Après ?...

— Elle vous demandera ce que vous voulez, monsieur Dagobert.

— Ce que je veux... mordieu... mes enfants !...

— Encore une minute de patience, mon père... Tu ne peux douter, d'après les précautions que l'on a prises, que l'on ne veuille retenir là mesdemoiselles Simon malgré elles, malgré toi.

— Je n'en doute pas... j'en suis sûr... c'est pour en arriver là qu'ils ont tourné la tête de ma pauvre femme...

— Alors, mon père, la supérieure te répondra qu'elle ne sait pas ce que tu veux dire, et que mesdemoiselles Simon ne sont pas au couvent.

— Et je lui dirai, moi, qu'elles y sont ; témoin la Mayeux, témoin Rabat-Joic.

— La supérieure te dira qu'elle ne te connaît pas, qu'elle n'a pas d'explications à te donner... et elle refermera le guichet.

— Alors j'enfonce la porte,... tu vois bien qu'il faut toujours en arriver là... Laisse-moi... mordieu! laisse-moi...

— Et le portier, à ce bruit, à cette violence, court chercher la garde, on arrive, et l'on commence par t'arrêter.

— Et vos pauvres enfants... que deviennent-elles alors, monsieur Dagobert? » dit la Mayeux.

Le père d'Agricol avait trop de bon sens pour ne pas sentir toute la justesse des observations de son fils et de la Mayeux; mais il savait aussi qu'il fallait qu'à tout prix les orphelines fussent libres avant le lendemain. Cette alternative était terrible, si terrible, que, portant ses deux mains à son front brûlant, Dagobert tomba assis sur un banc de pierre, comme anéanti par l'inexorable fatalité de sa position.

Agricol et la Mayeux, profondément touchés de ce muet désespoir, échangèrent un triste regard. Le forgeron, s'asseyant à côté du soldat, lui dit : « Mais, mon père, rassure-toi donc;... songe à ce que la Mayeux vient de te dire :... en allant avec cette bague de mademoiselle de Cardoville chez ce monsieur qui est très-influent, tu le vois, ces demoiselles peuvent être libres demain... suppose même, au pis-aller, qu'elles ne te soient rendues qu'après-demain...

— Tonnerre et sang! vous voulez donc me rendre fou? — s'écria Dagobert en bondissant sur son banc et en regardant son fils et la Mayeux avec une expression si sauvage, si désespérée, qu'Agricol et l'ouvrière se reculèrent avec autant de surprise que d'inquiétude. — Pardon, mes enfants, — dit Dagobert en revenant à lui après un long silence, — j'ai tort de m'emporter, car nous ne pouvons nous entendre... Ce que vous dites est juste... et pourtant, moi, j'ai raison de parler comme je parle... Écoutez-moi... tu es un honnête homme, Agricol; vous, une honnête fille, la Mayeux... Ce que je vais vous dire est pour vous seuls... J'ai amené ces enfants du fond de la Sibérie, savez-vous pourquoi? Pour qu'elles se trouvent demain matin rue Saint-François... Si elles ne s'y trouvent pas, j'ai trahi le dernier vœu de leur mère mourante.

— Rue Saint-François, n° 3? — s'écria Agricol en interrompant son père.

— Oui... comment sais-tu ce numéro? — dit Dagobert.

— Cette date ne se trouve-t-elle pas sur une médaille en bronze?

— Oui... — reprit Dagobert de plus en plus étonné. — Qui t'a dit cela?

— Mon père... un instant... — s'écria Agricol. — Laissez-moi réfléchir... je crois deviner;... oui... et toi, ma bonne Mayeux, tu m'as dit que mademoiselle de Cardoville n'était pas folle...

— Non... on la retient malgré elle... dans cette maison, sans la laisser communiquer avec personne;... elle a ajouté qu'elle se croyait, ainsi que les filles du maréchal Simon, victime d'une odieuse machination.

— Plus de doute, — s'écria le forgeron, — je comprends tout maintenant... mademoiselle de Cardoville a le même intérêt que mesdemoiselles Simon à se trouver demain rue Saint-François... et elle l'ignore peut-être.

— Comment?

— Encore un mot, ma bonne Mayeux... mademoiselle de Cardoville t'a-t-elle dit qu'elle avait un intérêt puissant à être libre demain?

— Non... car, en me donnant cette bague pour le comte de Montbron, elle m'a dit : « Grâce à lui, demain ou après-demain, moi et les filles du maréchal Simon nous serons libres... »

— Mais explique-toi donc, — dit Dagobert à son fils avec impatience.

— Tantôt, — reprit le forgeron, — lorsque tu es venu me chercher à la prison, mon père, je t'ai dit que j'avais un devoir sacré à remplir et que je te rejoindrais à la maison...

— Oui... et j'ai été de mon côté tenter de nouvelles démarches dont je vous parlerai tout à l'heure.

— J'ai couru tout de suite au pavillon de la rue de Babylone, ignorant que mademoiselle de Cardoville fût folle, ou du moins passât pour folle... un domestique m'ouvre et me dit que cette mademoiselle a éprouvé un soudain accès de folie... Tu conçois, mon père, quel coup cela me porte... je demande où elle est, et on me répond qu'on n'en sait rien ; je demande si je peux parler à quelqu'un de ses parents. Comme ma blouse n'inspirait pas grande confiance, on me répond qu'il n'y a ici personne de sa famille... J'étais désolé ; une idée me vient... je me dis : elle est folle, son médecin doit savoir où on l'a conduite ; si elle est en état de m'entendre, il me conduira auprès d'elle ; sinon, à défaut de ses parents, je parlerai à son médecin ; souvent, un médecin, c'est un ami... Je demande donc à ce domestique s'il pourrait m'indiquer le médecin de mademoiselle de Cardoville. On me donne son adresse sans difficultés : M. le docteur Baleinier, rue Taranne, 12. J'y cours, il était sorti ; mais on me dit chez lui que sur les cinq heures je le trouverais sans doute à sa maison de santé : cette maison est voisine du couvent... voilà pourquoi nous nous sommes rencontrés.

— Mais cette médaille... cette médaille, — dit Dagobert impatientement, — où l'as-tu vue ?

— C'est à propos de cela, et d'autres choses encore que j'avais écrites à la Mayeux, que je désirais faire à mademoiselle de Cardoville des révélations importantes...

— Et ces révélations ?

— Voici, mon père : j'étais allé chez elle le jour de votre départ, pour la prier de me fournir une caution ; on m'avait suivi ; elle l'apprend par une de ses femmes de chambre ; pour me mettre à l'abri de l'arrestation, elle me fait conduire dans une cachette de son pavillon ; c'était une sorte de petite pièce voûtée qui ne recevait de jour que par un conduit fait comme une cheminée ; au bout de quelques instants j'y voyais très-clair. N'ayant rien de mieux à faire qu'à regarder autour de moi, je regarde ; les murs étaient recouverts de boiseries ; l'entrée de cette cachette se composait d'un panneau glissant sur des coulisses de fer, au moyen de contre-poids et d'engrenages compliqués admirablement travaillés ; c'est mon état, ça m'intéressait : je me mets à examiner ces ressorts avec curiosité malgré mes inquiétudes ; je me rendais bien compte de leur jeu, mais il y avait un bouton de cuivre dont je ne pouvais trouver l'emploi : j'avais beau le tirer à moi, à droite ou à gauche, rien dans les ressorts ne fonctionnait. Je me dis : ce bouton appartient sans doute à un autre mécanisme ; alors l'idée me vient, au lieu de tirer à moi, de le pousser fortement ; aussitôt j'entends un petit grincement, et je vois tout à coup, au-dessus de l'entrée de la cachette, un panneau de deux pieds carrés s'abaisser de la boiserie comme la tablette d'un secrétaire ; ce panneau

était façonné en sorte de boîte; comme j'avais sans doute poussé le ressort trop brusquement, la secousse fit tomber par terre une petite médaille en bronze avec sa chaîne.

— Où tu as vu l'adresse... de la rue Saint-François? — s'écria Dagobert.

— Oui, mon père, et, avec cette médaille, était tombée par terre une grande enveloppe cachetée... En la ramassant, j'ai lu, pour ainsi dire malgré moi, en grosse écriture : — *Pour mademoiselle de Cardoville. Elle doit prendre connaissance de ces papiers à l'instant même où ils lui seront remis.* — Puis, au-dessous de ces mots, je vois les initiales *R. et C.*, accompagnées d'un parafe et de cette date : *Paris, 12 novembre 1830.* — Je retourne l'enveloppe, je vois, sur deux cachets qui la scellaient, les mêmes initiales *R. et C.*, surmontées d'une couronne.

— Et ces cachets étaient intacts? — demanda la Mayeux.

— Parfaitement intacts.

— Plus de doute, alors; mademoiselle de Cardoville ignorait l'existence de ces papiers, — dit l'ouvrière.

— C'a été ma première idée, puisqu'il lui était recommandé d'ouvrir tout de suite cette enveloppe, et que, malgré cette recommandation, qui datait de près de deux ans, les cachets étaient restés intacts.

— C'est évident, — dit Dagobert; — et alors qu'as-tu fait?

— J'ai replacé le tout dans le secret, me promettant d'en prévenir mademoiselle de Cardoville; mais, quelques instants après, on est entré dans la cachette, qui avait été découverte; je n'ai plus revu mademoiselle de Cardoville: j'ai seulement pu dire à une de ses femmes de chambre quelques mots à double entente sur ma trouvaille, espérant que cela donnerait l'éveil à sa maîtresse... enfin, aussitôt qu'il m'a été possible de l'écrire, ma bonne Mayeux, je l'ai fait pour te prier d'aller trouver mademoiselle de Cardoville...

— Mais cette médaille... — dit Dagobert, — est pareille à celle que les filles du général Simon possèdent; comment cela se fait-il?

— Rien de plus simple, mon père... je me le rappelle maintenant; mademoiselle de Cardoville est leur parente, elle me l'a dit.

— Elle... parente de Rose et de Blanche?

— Oui, sans doute, — ajouta la Mayeux; — elle me l'a dit aussi tout à l'heure.

— Eh bien, maintenant, — reprit Dagobert en regardant son fils avec angoisse, — comprends-tu que je veuille avoir mes enfants aujourd'hui même? Comprends-tu, ainsi que me l'a dit leur pauvre mère en mourant, qu'un jour de retard peut tout perdre? Comprends-tu enfin que je ne peux pas me contenter d'un *peut-être demain*... quand je viens du fond de la Sibérie avec ces enfants... pour les conduire demain rue Saint-François?... Comprends-tu enfin qu'il me les faut aujourd'hui, quand je devrais mettre le feu au couvent?

— Mais, mon père, encore une fois, la violence...

— Mais, mordieu, sais-tu ce que le commissaire de police m'a répondu ce matin, quand j'ai été lui renouveler ma plainte contre le confesseur de ta pauvre mère? — Qu'il n'y a aucune preuve; que l'on ne pouvait rien faire.

— Mais maintenant il y a des preuves, mon père, ou du moins on sait où sont les jeunes filles... Avec cette certitude on est fort... Sois tranquille. La loi est plus puissante que toutes les supérieures de couvent du monde.

— Et le comte de Montbron, à qui mademoiselle de Cardoville vous prie de

vous adresser, — dit la Mayeux, — n'est-il pas un homme puissant? Vous lui direz pour quelles raisons il est si important que ces demoiselles soient en liberté ce soir, ainsi que mademoiselle de Cardoville... qui, vous le voyez, a aussi un grand intérêt à être libre demain... Alors, certainement, le comte de Montbron hâtera les démarches de la justice, et, ce soir... vos enfants vous seront rendues.

— La Mayeux a raison, mon père... Va chez le comte; moi je cours chez le commissaire, lui dire que l'on sait maintenant où sont retenues ces jeunes filles. Toi, ma bonne Mayeux, retourne à la maison nous attendre, n'est-ce pas, mon père?... Donnons-nous rendez-vous chez nous. »

Dagobert était resté pensif; tout à coup il dit à Agricol : « Soit... Je suivrai vos conseils... Mais suppose que le commissaire te dise : on ne peut pas agir avant demain. Suppose que le comte de Montbron me dise la même chose... Crois-tu que je resterai les bras croisés jusqu'à demain matin ?

— Mon père...

— Il suffit, — reprit le soldat d'une voix brève, — je m'entends... Toi, mon garçon, cours chez le commissaire... Vous, ma bonne Mayeux, allez nous attendre; moi, je vais chez le comte... Donnez-moi la bague. Maintenant l'adresse ?

— Place Vendôme, 7, le comte de Montbron, ... vous venez de la part de mademoiselle de Cardoville, — dit la Mayeux.

— J'ai bonne mémoire, — dit le soldat; — ainsi le plus tôt possible à la rue Brise-Miche.

— Oui, mon père; bon courage... Tu verras que la loi défend et protège les honnêtes gens...

— Tant mieux, — dit le soldat, — parce que sans cela les honnêtes gens seraient obligés de se protéger et de se défendre eux-mêmes... Ainsi, mes enfants, à bientôt, rue Brise-Miche. »

Lorsque Dagobert, Agricol et la Mayeux se séparèrent, la nuit était complètement venue.





CHAPITRE VI.

LES RENDEZ-VOUS.

Il est huit heures du soir, la pluie fouette les vitres de la chambre de Françoise Baudoin, rue Brise-Miche, tandis que de violentes rafales de vent ébranlent la porte et les fenêtres mal closes. Le désordre et l'ineurie de cette modeste demeure, ordinairement tenue avec tant de soin, témoignent de la gravité des tristes événements qui ont bouleversé des existences jusqu'alors si paisibles dans leur obscurité.

Le sol carrelé est souillé de boue, une épaisse couche de poussière a envahi les meubles, naguère reluisants de propreté. Depuis que Françoise a été emmenée par le commissaire, le lit n'a pas été fait; la nuit, Dagobert s'y est jeté tout habillé pendant quelques heures, lorsque épuisé de fatigue, brisé de désespoir, il rentrait après de nouvelles et vaines tentatives pour découvrir la retraite de Rose et de Blanche.

Sur la commode, une bouteille, un verre, quelques débris de pain dur, prouvent la frugalité du soldat, réduit, pour toutes ressources, à l'argent du prêt que le mont-de-piété avait fait sur les objets portés en gage par la Mayeux, après l'arrestation de François.

A la pâle lueur d'une chandelle placée sur le petit poêle de fonte, alors froid comme le marbre, car la provision de bois est depuis longtemps épuisée, on voit la Mayeux, assise et sommeillant sur une chaise, la tête penchée sur sa poitrine, ses mains cachées sous son tablier d'indienne et ses talons appuyés sur le dernier barreau de la chaise; de temps à autre elle frissonne sous ses vêtements humides. Après cette journée de fatigues, d'émotions si diverses, la pauvre créature n'avait pas mangé (y eût-elle songé, qu'elle n'avait pas de pain chez elle); attendant le retour de Dagobert et d'Agricol, elle cédait à une somnolence agitée, hélas! bien différente d'un calme et bon sommeil réparateur. De temps à autre, la Mayeux, inquiète, ouvrait à demi les yeux, regardait autour d'elle; puis, de nouveau vaincue par un irrésistible besoin de repos, sa tête retombait sur sa poitrine.

Au bout de quelques minutes de silence, seulement interrompu par le bruit du vent, un pas lent et pesant se fit entendre sur le palier.

La porte s'ouvrit. Dagobert entra suivi de Rabat-Joie.

Réveillée en sursaut, la Mayeux redressa vivement la tête, se leva, alla rapidement vers le père d'Agricol, et lui dit : « Eh bien! monsieur Dagobert... avez-vous de bonnes nouvelles... avez-vous... »

La Mayeux ne put continuer, tant elle fut frappée de la sombre expression des traits du soldat; absorbé dans ses réflexions, il ne sembla d'abord pas apercevoir l'ouvrière, se jeta sur une chaise avec accablement, mit ses coudes sur la table et cacha sa figure dans ses mains.

Après une assez longue méditation, il se leva et dit à mi-voix : « Il le faut... il le faut... » Faisant alors quelques pas dans la chambre, Dagobert regarda autour de lui comme s'il eût cherché quelque chose; enfin, après une minute d'examen, avisant auprès du poêle une barre de fer de deux pieds environ, servant à enlever le couvercle de fonte de ce calorifère lorsqu'il était trop brûlant, il la prit, la considéra attentivement, la soupesa, puis la posa sur la commode d'un air satisfait.

La Mayeux, surprise du silence prolongé de Dagobert, suivait ses mouvements avec une curiosité timide et inquiète; bientôt sa surprise fit place à l'effroi lorsqu'elle vit le soldat prendre son havre-sac déposé sur une chaise, l'ouvrir et en retirer une paire de pistolets de poche dont il fit jouer les batteries avec précaution. Saisie de frayeur, l'ouvrière ne put s'empêcher de s'écrier : « Mon Dieu!... monsieur Dagobert... que voulez-vous faire? »

Le soldat regarda la Mayeux comme s'il l'apercevait seulement pour la première fois, et lui dit d'une voix cordiale mais brusque : « Bonsoir, ma bonne fille... Quelle heure est-il? »

— Huit heures... viennent de sonner à Saint-Merri, monsieur Dagobert.

— Huit heures... — dit le soldat en se parlant à lui-même, — seulement huit heures!! » Et, posant les pistolets à côté de la barre de fer, il parut réfléchir de nouveau en jetant les yeux autour de lui.

« Monsieur Dagobert, — se hasarda de dire la Mayeux, — vous n'avez donc pas de bonnes nouvelles?... »

— Non... »

Ce seul mot fut dit par le soldat d'un ton si bref, que la Mayeux, n'osant pas l'interroger davantage, alla se rasseoir en silence. Rabat-Joie vint appuyer sa tête sur les genoux de la jeune fille, et suivit aussi curieusement qu'elle-même tous les mouvements de Dagobert.

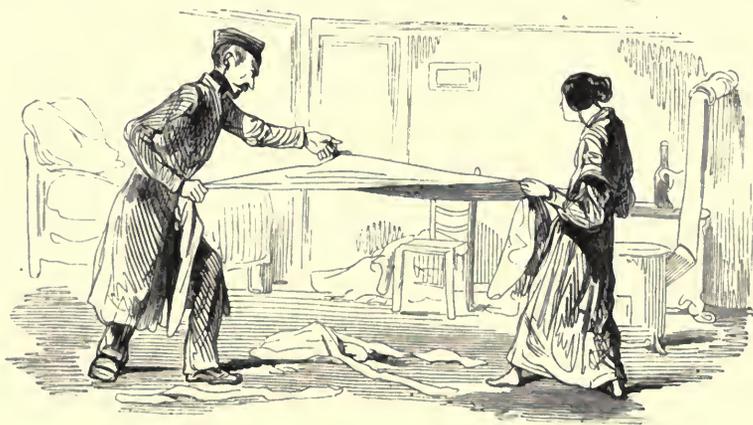
Celui-ci, après être resté de nouveau pensif pendant quelques moments, s'approcha du lit, y prit un drap, parut en mesurer et en supputer la longueur, puis il dit à la Mayeux en se retournant vers elle : « Des eiseaux... »

— Mais, monsieur Dagobert...

— Voyous... ma bonne fille... des eiseaux, » reprit Dagobert d'un ton bienveillant, mais qui annonçait qu'il voulait être obéi.

L'ouvrière prit des eiseaux dans le panier à ouvrage de Françoise et les présenta au soldat.

— Maintenant, tenez l'autre bout du drap, ma fille, et tendez-le ferme... »



En quelques minutes Dagobert eut fendu le drap dans sa longueur en quatre morceaux, qu'il tordit ensuite très-serré, de façon à en faire des espèces de cordes, fixant de loin en loin, au moyen de rubans de fil que lui donna l'ouvrière, la *torsion* qu'il avait imprimée au linge ; de ces quatre tronçons, solidement noués les uns au bout des autres, Dagobert fit une corde de vingt pieds au moins. Cela ne lui suffisait pas ; car il dit, en se parlant à lui-même :

« Maintenant il me faudrait un crochet... » Et il chercha de nouveau autour de lui.

La Mayeux, de plus en plus effrayée, car elle ne pouvait plus douter des projets de Dagobert, lui dit timidement : « Mais, monsieur Dagobert... Agricol n'est pas encore rentré ;... s'il tarde autant... c'est que sans doute il a de bonnes nouvelles... »

— Oui, — dit le soldat avec amertume en cherchant toujours des yeux autour de lui l'objet qui lui manquait, — de bonnes nouvelles dans le genre des miennes... — Et il ajouta : — Il me faudrait pourtant un fort grappin de fer... »

En furetant de côté et d'autre, le soldat trouva un des gros sacs de toile grise à la couture desquels travaillait Françoise. Il le prit, l'ouvrit, et dit à la Mayeux : « Ma fille, mettez là dedans la barre de fer et la corde ; ce sera plus commode à transporter... là-bas... »

— Grand Dieu ! — s'écria la Mayeux en obéissant à Dagobert, — vous partirez sans attendre Agricol, monsieur Dagobert... lorsqu'il a peut-être de bonnes choses à vous apprendre?... »

— Soyez tranquille, ma fille... j'attendrai mon garçon... je ne peux partir d'ici qu'à dix heures... J'ai le temps... »

— Hélas, monsieur Dagobert ! vous avez donc perdu tout espoir ?

— Au contraire... j'ai bon espoir... mais en moi... »

Et ce disant, Dagobert tordait la partie supérieure du sac, de manière à le fermer, puis il le plaça sur la commode à côté de ses pistolets.

« Au moins vous attendrez Agricol, monsieur Dagobert ? »

— Oui... s'il arrive avant dix heures... »

— Ainsi, mon Dieu ! vous êtes bien décidé... »

— Très-décidé... — Et pourtant, si j'étais assez simple pour croire aux *portemalheurs*...

— Quelquefois, monsieur Dagobert, les présages ne trompent pas, — dit la Mayeux, ne songeant qu'à détourner le soldat de sa dangereuse résolution.

— Oui, — reprit Dagobert, — les bonnes femmes disent cela... et quoique je ne sois pas une bonne femme, ce que j'ai vu tantôt... m'a serré le cœur... Après tout, j'aurai pris sans doute un mouvement de colère pour un pressentiment... »

— Et qu'avez-vous donc vu ?

— Je peux vous raconter cela, ma bonne fille... Ça nous aidera à passer le temps... et il me dure, allez... — Puis s'interrompant : — Est-ce que ce n'est pas une demie qui vient de sonner ?

— Oui, monsieur Dagobert ; c'est huit heures et demie.

— Encore une heure et demie, — dit Dagobert d'une voix sourde ; — puis il ajouta : — Voici ce que j'ai vu... Tantôt, en passant dans une rue, je ne sais laquelle, mes yeux ont été machinalement attirés par une énorme affiche rouge, en tête de laquelle on voyait une panthère noire dévorant un cheval blanc... A cette vue, mon sang n'a fait qu'un tour ; parce que vous saurez, ma bonne Mayeux, qu'une panthère noire a dévoré un pauvre cheval blanc que j'avais, le compagnon de Rabat-Joie que voilà... et qu'on appelait Jovial... »

A ce nom, autrefois si familier pour lui, Rabat-Joie, couché aux pieds de la Mayeux, releva brusquement la tête et regarda Dagobert.

« Voyez-vous... les bêtes ont de la mémoire, il se le rappelle, — dit le soldat

en soupirant lui-même à ce souvenir. Puis, s'adressant à son chien : — Tu l'en souviens donc, de Jovial? »

En entendant de nouveau ce nom prononcé par son maître d'une voix émue, Rabat-Joie hognait et jappa doucement comme pour affirmer qu'il n'avait pas oublié son vieux camarade de route.

« En effet, monsieur Dagobert, — dit la Mayeux, — c'est un triste rapprochement que de retrouver en tête de cette affiche cette panthère noire dévorant un cheval.

— Ce n'est rien que cela, vous allez voir le reste. Je m'approche de cette affiche et je lis que le nommé Morok, arrivant d'Allemagne, fera voir dans un théâtre différents animaux féroces qu'il a domptés, et entre autres un lion superbe, un tigre, et une panthère noire de Java nommée *la Mort*.

— Ce nom fait peur, — dit la Mayeux.

— Et il vous fera plus peur encore, mon enfant, quand vous saurez que cette panthère est la même qui a étranglé mon cheval près de Leipsiek, il y a quatre mois.

— Ah! mon Dieu... vous avez raison, monsieur Dagobert, dit la Mayeux, — c'est effrayant!

— Attendez encore, — dit Dagobert, dont les traits s'assombrissaient de plus en plus, — ce n'est pas tout... c'est à cause de ce nommé Morok, le maître de cette panthère, que moi et mes pauvres enfants nous avons été emprisonnés à Leipsiek.

— Et ce méchant homme est à Paris!... et il vous en veut! — dit la Mayeux, — oh! vous avez raison... monsieur Dagobert... il faut prendre garde à vous, c'est un mauvais présage...

— Oui... pour ce misérable... si je le rencontre, — dit Dagobert d'une voix sourde, — car nous avons de vieux comptes à régler ensemble...

— Monsieur Dagobert, — s'écria la Mayeux en prêtant l'oreille, — quelqu'un monte en courant, c'est le pas d'Agricol... il a de bonnes nouvelles... j'en suis sûre...

— Voilà mon affaire, — dit vivement le soldat sans répondre à la Mayeux, Agricol est forgeron... il me trouvera le crochet de fer qu'il me faut. »

Quelques instants après, Agricol entra en effet; mais, hélas!... du premier coup d'œil l'ouvrière put lire sur la physionomie atterrée de l'ouvrier la ruine des espérances dont elle s'était bercée...

« Eh bien!... — dit Dagobert à son fils d'un ton qui annonçait clairement le peu de foi qu'il avait dans le succès des démarches tentées par Agricol, — eh bien!... quoi de nouveau?

— Ah! mon père, c'est à en devenir fou, c'est à se briser la tête contre les murs, » s'écria le forgeron avec emportement.

Dagobert se tourna vers la Mayeux, et lui dit : « Vous voyez, ma pauvre fille... j'en étais sûr...

— Mais vous, mon père, — s'écria Agricol, vous avez vu le comte de Montbron? — Le comte de Montbron est, depuis trois jours, parti pour la Lorraine... Voilà mes bonnes nouvelles, — répondit le soldat avec une ironie amère; — voyons les tiennes... raconte-moi tout; j'ai besoin d'être bien convaincu qu'en s'adressant à

la justice, qui, comme tu le disais tantôt, défend et protège toujours les honnêtes gens, il est des occasions où elle les laisse à la merci des gueux... Oui, j'ai besoin de ça... et puis après d'un crochet... et j'ai compté sur toi... pour les deux choses.

— Que veux-tu dire, mon père ?

— Raconte d'abord tes démarches... nous avons le temps... huit heures et demie viennent seulement de sonner tout à l'heure... Voyons : en me quittant, où es-tu allé ?

— Chez le commissaire qui avait déjà reçu votre déposition.

— Que t'a-t-il dit ?

— Après avoir très-obligamment écouté ce dont il s'agissait, il m'a répondu : « Ces jeunes filles sont, après tout, placées dans une maison très-respectable... dans un couvent... il n'y a donc pas urgence de les enlever de là... et, d'ailleurs, je ne puis prendre sur moi de violer un domicile religieux sur votre simple déposition ; demain je ferai mon rapport à qui de droit, et l'on avisera plus tard. »

— Plus tard... vous voyez, toujours des remises, — dit le soldat.

— « Mais, monsieur, lui ai-je répondu, — reprit Agricole, — c'est à l'instant, c'est ce soir, cette nuit même, qu'il faut agir ; car si ces jeunes filles ne se trouvent pas demain matin rue Saint-François, elles peuvent éprouver un dommage incalculable... — « C'est très-fâcheux, — m'a répondu le commissaire ; — mais, encore une fois, je ne peux, sur votre simple déclaration, ni sur celle de votre père, qui, pas plus que vous, n'est parent ou allié de ces jeunes personnes, me mettre en contravention formelle avec les lois, qu'on ne violerait pas même sur la demande d'une famille. La justice a ses lenteurs et ses formalités auxquelles il faut se soumettre. »

— Certainement, — dit Dagobert, — il faut s'y soumettre, au risque de se montrer lâche, traître et ingrat...

— Et lui as-tu aussi parlé de mademoiselle de Cardoville ? — demanda la Mayeux.

— Oui, mais il m'a, à ce sujet, répondu de même :... c'était fort grave ; je faisais une déposition, il est vrai, mais je n'apportais aucune preuve à l'appui de ce que j'avais dit. — « Une tierce personne vous a assuré que mademoiselle de Cardoville affirmait n'être pas folle, — m'a dit le commissaire, — cela ne suffit pas : tous les fous prétendent n'être pas fous ; je ne puis donc non plus violer le domicile d'un médecin respectable sur votre seule déclaration. Néanmoins je la reçois, j'en rendrai compte. Mais il faut que la loi ait son cours... »

— Lorsque, tantôt, je voulais agir, — dit sourdement Dagobert, — est-ce que je n'avais pas prévu tout cela ? pourtant j'ai été assez faible pour vous écouter !

— Mais, mon père, ce que tu voulais tenter était impossible... et tu t'exposais à de trop dangereuses conséquences, tu en es convenu.

— Ainsi, — reprit le soldat sans répondre à son fils, — on t'a formellement dit, positivement dit, qu'il ne fallait pas songer à obtenir légalement ce soir, ou même demain matin, que Rose et Blanche me soient rendues ?

— Non, mon père, il n'y a pas urgence aux yeux de la loi, la question ne pourra être décidée avant deux ou trois jours.

— C'est tout ce que je voulais savoir, — dit Dagobert en se levant et en marchant de long en large dans la chambre.

— Pourtant, — reprit son fils, — je ne me suis pas tenu pour battu. Désespéré, ne pouvant croire que la justice pût demeurer sourde à des réclamations si équitables... j'ai couru au palais de justice... espérant que peut-être là... je trouverais un juge... un magistrat qui accueillerait ma plainte et y donnerait suite...

— Eh bien? — dit le soldat en s'arrêtant.

— On m'a dit que le parquet du procureur du roi était tous les jours fermé à cinq heures et ouvert à dix heures; pensant à votre désespoir, à la position de cette pauvre mademoiselle de Cardoville, je voulus tenter encore une démarche; je suis entré dans un poste de troupes de ligne commandé par un lieutenant... Je lui ai tout dit; il m'a vu si ému, je lui parlais avec tant de chaleur, tant de conviction, que je l'ai intéressé...

— « Lieutenant, lui disais-je, — accordez-moi seulement une grâce : qu'un sous-officier et deux hommes se rendent au couvent afin d'en obtenir l'entrée légale. On demandera à voir les filles du maréchal Simon; on leur laissera le choix de rester ou de rejoindre mon père, qui les a amenées de Russie... et l'on verra si ce n'est pas contre leur gré qu'on les retient. »

— Et que t'a-t-il répondu, Agricole? — demanda la Mayeux pendant que Dagobert, haussant les épaules, continuait sa promenade.

— « Mon garçon, — m'a-t-il dit, — ce que vous demandez là est impossible; je conçois vos raisons, mais je ne peux pas prendre sur moi une mesure aussi grave. Entrer de force dans un couvent, il y a de quoi me faire casser. — Mais alors, monsieur, que faut-il faire? c'est à en perdre la tête. — Ma foi, je n'en sais rien. Le plus sûr est d'attendre... » — me dit le lieutenant... — Alors, mon père, croyant avoir fait humainement ce qu'il était possible de faire, je suis revenu,... espérant que tu aurais été plus heureux que moi; malheureusement je me suis trompé. »

Ce disant, le forgeron, accablé de fatigue, se jeta sur une chaise.

Il y eut un moment de silence profond après ces mots d'Agricole, qui ruinaient les dernières espérances de ces trois personnes, muettes, anéanties sous le coup d'une inexorable fatalité.

Un nouvel incident vint augmenter le caractère sinistre et douloureux de cette scène.

CHAPITRE VII.

DÉCOUVERTES.



a porte, qu'Agricol n'avait pas songé à re fermer, s'ouvrit pour ainsi dire timidement, et Françoise Baudoin, la femme de Dagobert, pâle, défaillante, se soutenant à peine, parut sur le seuil.

Le soldat, Agricol et la Mayeux étaient plongés dans un si morne abattement, qu'aucune de ces trois personnes ne s'aperçut d'abord de l'entrée de Françoise.

Celle-ci fit à peine deux pas dans la chambre et tomba à genoux, les mains jointes, en disant d'une voix humble et faible : « Mon pauvre mari... pardon... »

A ces mots, Agricol et la Mayeux, qui tournaient le dos à la porte, se retournèrent, et Dagobert releva vivement la tête.

« Ma mère!... — s'écria Agricol en courant vers Françoise.

— Ma femme! — s'écria Dagobert en se levant et faisant aussi un pas vers l'infortunée...

— Bonne mère!... toi, à genoux, — dit Agricol en se courbant vers Françoise, en l'embrassant avec effusion ; — relève-toi donc!

— Non, mon enfant, — dit Françoise de son accent à la fois doux et ferme, — je ne me relèverai pas avant que ton père... m'ait pardonné... j'ai eu de grands torts envers lui... maintenant je le sais...

— Te pardonner... pauvre femme, — dit le soldat ému en s'approchant. — Est-ce que je t'ai jamais accusée... sauf dans un premier mouvement de désespoir? Non... non... ce sont de mauvais prêtres que j'ai accusés... et j'avais raison... Enfin, te voilà, — ajouta-t-il en aidant son fils à relever Françoise ; — c'est un chagrin de moins... On t'a donc mise en liberté?... Hier je n'avais pu encore savoir où était ta prison... j'ai tant de soucis que je n'ai pas eu qu'à songer à toi... Voyons, chère femme, assieds-toi là...

— Bonne mère... comme tu es faible... comme tu es froide... comme tu es pâle!... — dit Agricol avec angoisse et les yeux remplis de larmes.

— Pourquoi ne nous as-tu pas fait prévenir? ajouta-t-il... — Nous aurions été te chercher... Mais comme tu trembles!... chère mère... tes mains sont glacées...

— reprit le forgeron agenouillé devant Françoise. — Puis en se tournant vers la Mayeux : — Fais donc un peu de feu tout de suite...

— J'y avais pensé quand ton père est arrivé, Agricol; mais il n'y a plus ni bois ni eharbon...

— Eh bien!... je t'en prie, ma bonne Mayeux, descends en emprunter au père Lorient... il est si bonhomme qu'il ne te refusera pas... Ma pauvre mère est capable de tomber malade,... vois comme elle frissonne. »

A peine avait-il dit ces mots, que la Mayeux disparut.

Le forgeron se leva, alla prendre la couverture du lit et revint en envelopper soigneusement les genoux et les pieds de sa mère; puis, s'agenouillant de nouveau devant elle, il lui dit : « Tes mains, chère mère... »



Et Agricol, prenant les mains débiles de sa mère dans les siennes, tâcha de les réchauffer de son haleine.

Rien n'était plus touchant que ce tableau,... que de voir ce robuste garçon à la figure énergique et résolue, alors empreinte d'une expression de tendresse adorable, entourer des attentions les plus délicates cette pauvre vieille mère pâle et tremblante.

Dagobert, bon comme son fils, alla prendre un oreiller, l'apporta, et dit à sa

femme : « Penche-toi un peu en avant, je vais mettre cet oreiller derrière toi ; tu seras mieux, et cela te réchauffera encore.

— Comme vous me gâtez tous deux ! — dit Françoise en tâchant de sourire, — et toi surtout, es-tu bon... après tout le mal que je t'ai fait ! » dit-elle à Dagobert.

Et dégageant une de ses mains d'entre celles de son fils, elle prit la main du soldat, sur laquelle elle appuya ses yeux remplis de larmes ; puis elle dit à voix basse : En prison, je me suis bien repentie... va... »

Le cœur d'Agricol se brisait en songeant que sa mère avait dû être momentanément confondue dans sa prison avec tant de misérables créatures... elle, sainte et digne femme... d'une pureté si angélique... Il allait pour ainsi dire tâcher de la consoler d'un passé si douloureux pour elle ; mais il se tut, songeant que ce serait porter un nouveau coup à Dagobert. Aussi reprit-il : « Et Gabriel, chère mère?... comment va-t-il, ce bon frère ? Puisque tu viens de le voir, donne-nous de ses nouvelles.

— Depuis son arrivée, — dit Françoise en essuyant ses yeux, — il est en retraite... ses supérieurs lui ont rigoureusement défendu de sortir... Heureusement, ils ne lui avaient pas défendu de me recevoir... car ses paroles, ses conseils m'ont ouvert les yeux ; c'est lui qui m'a appris combien, sans le savoir, j'avais été coupable envers toi, mon pauvre mari.

— Que veux-tu dire ? — reprit Dagobert.

— Dame ! tu dois penser que si je t'ai causé tant de chagrin, ce n'était pas par méchanceté... En te voyant si désespéré, je souffrais presque autant que toi ; mais je n'osais pas te le dire, de peur de manquer à mon serment... Je voulais le tenir, croyant bien faire, croyant que c'était mon devoir... Pourtant... quelque chose me disait que mon devoir n'était pas de te désoler ainsi. — Hélas, mon Dieu ! éclairez-moi ! — m'écriai-je dans ma prison en m'agenouillant et en priant malgré les railleries des autres femmes ; — comment une action juste et sainte qui m'a été ordonnée par mon confesseur, le plus respectable des hommes, accable-t-elle moi et les miens de tant de tourments ? Ayez pitié de moi, mon bon Dieu ! inspirez-moi, avertissez-moi si j'ai fait mal sans le vouloir... — Comme je priais avec ferveur, Dieu m'a exaucé ! il m'a envoyé l'idée de m'adresser à Gabriel... — Je vous remercie, mon Dieu, je vous obéirai, — me suis-je dit ; — Gabriel est comme mon enfant... il est prêtre aussi, ... c'est un saint martyr... Si quelqu'un au monde ressemble au divin Sauveur par la charité, par la bonté... c'est lui... Quand je sortirai de prison... j'irai le consulter... et il éclaircira mes doutes.

— Chère mère... tu as raison, — s'écria Agricol, — c'était une idée d'en haut... Gabriel... c'est un ange, c'est ce qu'il y a de plus pur, de plus courageux, de plus noble au monde ! C'est le type du vrai prêtre, du bon prêtre.

— Ah ! pauvre femme, — dit Dagobert avec amertume, — si tu n'avais jamais eu d'autre confesseur que Gabriel !...

— J'y avais bien pensé avant ses voyages, — dit naïvement Françoise. — J'aurais tant aimé me confesser à ce cher enfant... Mais, vois-tu, j'ai craint de fâcher l'abbé Dubois, et que Gabriel ne fût trop indulgent pour mes péchés.

— Tes péchés, pauvre chère mère... — dit Agricol, — en as-tu seulement jamais commis un seul !

— Et Gabriel, que t'a-t-il dit ? — demanda le soldat.

— Hélas ! mon ami, que n'ai-je eu plus tôt un entretien pareil avec lui !... Ce

que je lui ai appris de l'abbé Dubois a éveillé ses soupçons ; alors il m'a interrogée, ce cher enfant, sur bien des choses dont il ne m'avait jamais parlé jusque-là... Je lui ai ouvert mon cœur tout entier ; lui aussi m'a ouvert le sien, et nous avons fait de tristes découvertes sur des personnes que nous avions toujours crues bien respectables... et qui pourtant nous avaient trompés à l'insu l'un de l'autre...

— Comment cela ?

— Oui, on lui disait à lui, sous le sceau du secret, des choses censées venir de moi ; et à moi, sous le sceau du secret, on me disait des choses comme venant de lui... Ainsi... il m'a avoué qu'il ne s'était pas d'abord senti de vocation pour être prêtre... Mais on lui a assuré que je ne croirais mon salut certain dans ce monde et dans l'autre que s'il entrait dans les ordres, parce que j'étais persuadée que le Seigneur me récompenserait de lui avoir donné un si excellent serviteur, et que pourtant je n'oserais jamais demander, à lui Gabriel, une pareille preuve d'attachement, quoique je l'eusse ramassé orphelin dans la rue et élevé comme mon fils à force de privations et de travail... Alors, que voulez-vous ! le pauvre cher enfant, croyant combler tous mes vœux... s'est sacrifié. Il est entré au séminaire.

— Mais c'est horrible, — dit Agricol, — c'est une ruse infâme ; et pour les prêtres qui s'en sont rendus coupables c'est un mensonge sacrilège...

— Pendant ce temps-là, — reprit Françoise, — à moi, on me tenait un autre langage : on me disait que Gabriel avait la vocation, mais qu'il n'osait me l'avouer, de peur que je ne fusse jalouse à cause d'Agricol, qui, ne devant jamais être qu'un ouvrier, ne jouirait pas des avantages que la prêtrise assurait à Gabriel... Aussi, lorsqu'il m'a demandé la permission d'entrer au séminaire (cher enfant ! il n'y entrait qu'à regret, mais il croyait me rendre très-heureuse), au lieu de le détourner de cette idée, je l'ai, au contraire, engagé de tout mon pouvoir à la suivre, l'assurant qu'il ne pouvait mieux faire, que cela me causait une grande joie... Dame... vous entendez bien ! j'exagérais, tant je craignais qu'il ne me crût jalouse pour Agricol.

— Quelle odieuse machination ! — dit Agricol stupéfait. — On spéculait d'une manière indigne sur votre dévouement mutuel ;... ainsi, dans l'encouragement presque forcé que tu donnais à sa résolution, Gabriel voyait, lui, l'expression de ton vœu le plus cher...

— Peu à peu, pourtant, comme Gabriel est le meilleur cœur qu'il y ait au monde, la vocation lui est venue. C'est tout simple : consoler ceux qui souffrent, se dévouer à ceux qui sont malheureux, il était né pour cela ;... aussi ne m'aurait-il jamais parlé du passé sans notre entretien de ce matin... Mais alors, lui, toujours si doux, si timide, ... je l'ai vu s'indigner, ... s'exaspérer surtout contre M. Rodin et une autre personne qu'il accuse... Il avait déjà contre eux, m'a-t-il dit, de sérieux griefs, ... mais ces découvertes comblaient la mesure. »

A ces mots de Françoise, Dagobert fit un mouvement et porta vivement la main à son front comme pour rassembler ses souvenirs. Depuis quelques minutes il écoutait avec une surprise profonde et presque avec frayeur le récit de ces menées souterraines, conduites avec une fourbe si habile et si profonde.

Françoise continua : « Enfin... quand j'ai avoué à Gabriel que, par les conseils de M. l'abbé Dubois, mon confesseur, j'avais livré à une personne étrangère les enfants qu'on avait confiés à mon mari, ... les filles du général Simon, ... le cher enfant, hélas bien à regret, m'a blâmée... non d'avoir voulu faire connaître à ces

pauvres orphelines les douceurs de notre sainte religion, mais de ne pas avoir consulté mon mari, qui seul répondait devant Dieu et devant les hommes du dépôt qu'on lui avait confié... Gabriel a vivement censuré la conduite de M. l'abbé Du Bois, qui m'avait donné, disait-il, des conseils mauvais et perfides; puis ensuite ce cher enfant m'a consolée avec sa douceur d'ange en m'engageant à venir tout te dire... Mon pauvre mari! il aurait bien voulu m'accompagner; car c'est à peine si j'osais penser à rentrer ici, tant j'étais désolée de mes torts envers toi; mais malheureusement Gabriel était retenu à son séminaire par des ordres très-sévères de ses supérieurs; il n'a pu venir avec moi, et... »

Dagobert interrompit brusquement sa femme : il semblait en proie à une grande agitation.

Un mot, Françoise, — dit-il, — car, en vérité, au milieu de tant de soucis, de trames si noires et si diaboliques, la mémoire se perd, la tête s'égaré... Tu m'as dit, le jour où les enfants ont disparu, qu'en recueillant Gabriel tu avais trouvé à son cou une médaille de bronze, et dans sa poche un portefeuille rempli de papiers écrits en langue étrangère?

— Oui... mon ami.

— Que tu avais plus tard remis ces papiers et cette médaille à ton confesseur?

— Oui, mon ami.

— Et Gabriel ne t'a-t-il jamais parlé depuis de cette médaille et de ces papiers?

— Non. »

Agricol, entendant cette révélation de sa mère, la regardait avec surprise, et s'écria : « Mais alors Gabriel a donc le même intérêt que les filles du général Simon et mademoiselle de Cardoville... à se trouver demain rue Saint-François?

— Certainement, — dit Dagobert; — et maintenant te souvient-il qu'il nous a dit, lors de mon arrivée, que dans quelques jours il aurait besoin de nous, de notre appui, pour une circonstance grave?

— Oui, mon père.

— Et on le retient prisonnier à son séminaire! Et il a dit à ta mère qu'il avait à se plaindre de ses supérieurs! Et il nous a demandé notre appui, t'en souviens-tu? d'un air si triste et si grave, que je lui ai dit...

— Qu'il s'agirait d'un duel à mort qu'il ne nous parlerait pas autrement!... — reprit Agricol en interrompant Dagobert. — C'est vrai, mon père... et pourtant, toi qui te connais en courage, tu as reconnu la bravoure de Gabriel égale à la tienne;... pour qu'il craigne tant ses supérieurs, il faut que le danger soit grand.

— Maintenant que j'ai entendu ta mère... je comprends tout... — dit Dagobert. — Gabriel est comme Rose et Blanche, comme mademoiselle de Cardoville... comme ta mère, comme nous le sommes peut-être nous-mêmes, victime d'une sourde machination de mauvais prêtres... Tiens, à cette heure, que je connais leurs moyens ténébreux, leur persévérance infernale... je le vois, — ajouta le soldat en parlant plus bas, — il faut être bien fort pour lutter contre eux... Non, je n'avais pas d'idée de leur puissance...

— Tu as raison, mon père;... car ceux qui sont hypocrites et méchants peuvent faire autant de mal que ceux qui sont bons et charitables comme Gabriel... font de bien. Il n'y a pas d'ennemi plus implacable qu'un mauvais prêtre.

— Je te erois... et cela m'épouvante, car enfin mes pauvres enfants sont entre leurs mains... Faudrait-il les leur abandonner sans lutte!... Tout est-il donc

désespéré?... Oh! non... non... pas de faiblesse!... Et pourtant,... depuis que ta mère nous a dévoilé ces trames diaboliques, je ne sais,... mais je me sens moins fort,... moins résolu... Tout ce qui se passe autour de nous me semble effrayant. L'enlèvement de ces enfants n'est plus une chose isolée, mais une ramification d'un vaste complot qui nous entoure et nous menace... Il me semble que, moi et ceux que j'aime, nous marchons la nuit... au milieu de serpents... au milieu d'ennemis et de pièges qu'on ne peut ni voir ni combattre... Enfin, que veux-tu que je te dise!... moi, je n'ai jamais craint la mort... je ne suis pas lâche,... eh bien! maintenant, je l'avoue... oui, je l'avoue... ces robes noires me font peur... oui... j'en ai peur... »

Dagobert prononça ces mots avec un accent si sincère, que son fils tressaillit, car il partageait la même impression.

Et cela devait être; les caractères francs, énergiques, résolus, habitués à agir et à combattre au grand jour, ne peuvent ressentir qu'une crainte, celle d'être enlacés et frappés dans les ténèbres par des ennemis insaisissables : ainsi Dagobert avait vingt fois affronté la mort, et pourtant, en entendant sa femme exposer naïvement ce sombre tissu de trahisons, de fourberies, de mensonges, de noirceurs, le soldat éprouvait un vague effroi; et quoique rien ne fût changé dans les conditions de son entreprise nocturne contre le couvent, elle lui apparaissait sous un jour plus sinistre et plus dangereux.

Le silence qui régnait depuis quelques moments fut interrompu par le retour de la Mayeux. Celle-ci, sachant que l'entretien de Dagobert, de sa femme et d'Agricol ne devait pas avoir d'importun auditeur, frappa légèrement à la porte, restant

en dehors avec le père Lorient.

« Peut-on entrer, madame Françoise? dit l'ouvrière; voici le père Lorient qui apporte du bois.

— Oui, oui, entre, ma bonne Mayeux... » dit Agricol pendant que son père essuyait la sueur froide qui coulait de son front.

La porte s'ouvrit, et l'on vit le digne teinturier, dont les mains et les bras étaient alors couleur amarante; il portait d'un côté un panier de bois, de l'autre de la braise allumée sur une pelle à feu.

« Bonsoir, la compagnie, — dit le père Lorient, — merci d'avoir pensé à moi, madame Françoise! vous savez que ma boutique et ce qu'il y a dedans sont à votre service... Entre



voisins on s'aide, comme de juste. Vous avez, je l'espère, été dans le temps assez bonne pour feu ma femme ! »

Puis, déposant le bois dans un coin et donnant la pelle à braise à Agricool, le digne teinturier, devinant à l'air triste et préoccupé des différents acteurs de cette scène, qu'il serait discret à lui de ne pas prolonger sa visite, ajouta : « Vous n'avez pas besoin d'autre chose, madame Française ? »

— Merci, père Lorient, merci !

— Alors bonsoir, la compagnie... »

Puis, s'adressant à la Mayeux, le teinturier ajouta : « N'oubliez pas la lettre pour M. Dagobert... je n'ai pas osé y toucher, j'y aurais marqué les quatre doigts et le pouce en amarante. Bonsoir, la compagnie. »

Et le père Lorient sortit.

« Monsieur Dagobert, voici cette lettre, » dit la Mayeux.

Et elle s'occupait d'allumer le poêle, pendant qu'Agricool approchait du foyer le vieux fauteuil de sa mère.

« Vois ce que c'est, mon garçon, — dit Dagobert à son fils, — j'ai la tête si fatiguée que j'y vois à peine clair... »

Agricool prit la lettre, qui contenait seulement quelques lignes, et lut avant d'avoir regardé la signature :

« En mer, le 25 décembre 1831.

« Je profite de la rencontre et d'une communication de quelques minutes avec
« un navire qui se rend directement en Europe, mon vieux camarade, pour t'écrire
« à la hâte ces lignes, qui te parviendront, je l'espère, par le Havre, et probable-
« ment avant mes dernières lettres de l'Inde... Tu dois être maintenant à Paris
« avec ma femme et mon enfant... dis-leur... »

« Je ne puis finir... le canot part... un mot en hâte... J'arrive en France...
« N'oublie pas le 13 février... l'avenir de ma femme et de mon enfant en dé-
« pend... »

« Adieu, mon ami ! reconnaissance éternelle.

« SIMON. »

« Agricool... ton père... vite... » s'écria la Mayeux.

Dès les premiers mots de cette lettre, à laquelle les circonstances présentes donnaient un si cruel à-propos, Dagobert était devenu d'une pâleur mortelle... l'émotion, la fatigue, l'épuisement, joints à ce dernier coup, le firent chanceler.

Son fils courut à lui, le soutint un instant entre ses bras ; mais bientôt, cet accès momentané de faiblesse se dissipa, Dagobert passa la main sur son front, redressa sa grande taille, son regard étincela, sa rude figure prit une expression de résolution déterminée, et il s'écria avec une exaltation farouche : « Non, non, je ne serai pas traître, je ne serai pas lâche ; les robes noires ne me font plus peur, et cette nuit Rose et Blanche Simon seront délivrées ! »

CHAPITRE VIII.

LE CODE PÉNAL.



agobert, un moment épouvanté des machinations ténébreuses et souterraines si dangereusement poursuivies par les *robes noires*, comme il disait, contre des personnes qu'il aimait, avait pu hésiter un instant à tenter la délivrance de Rose et de Blanche; mais son indécision cessa aussitôt après la lecture de la lettre du maréchal Simon, qui venait si inopinément lui rappeler des devoirs sacrés. A l'abattement passager du soldat avait succédé une résolution d'une énergie calme et pour ainsi dire recueillie.

« Agricool, quelle heure est-il? — demanda-t-il à son fils.

— Neuf heures ont sonné tout à l'heure, mon père.

— Il faut me fabriquer tout de suite un crochet de fer solide... assez solide pour supporter mon poids, et assez ouvert pour s'adapter au chaperon d'un mur. Ce poêle de fonte sera ta forge et ton enclume; tu trouveras un marteau dans la maison... et... quant à du fer, — dit le soldat en hésitant et en regardant autour de lui, — quant à du fer... tiens, en voici! »

Ce disant, le soldat prit auprès du foyer une paire de pincettes à très-fortes branches, les présenta à son fils, et ajouta : « Allons, mordieu! mon garçon, attise le feu, chauffe à blanc, et forge-moi ce fer... »

A ces paroles, Françoise et Agricool se regardèrent avec surprise; le forgeron resta muet et interdit, ignorant la résolution de son père et les préparatifs que celui-ci avait déjà commencés avec l'aide de la Mayeux.

« Tu ne m'entends donc pas, Agricool? — répéta Dagobert tenant toujours la paire de pincettes à la main, — il faut tout de suite me fabriquer un crochet avec cela!... »

— Un crochet... mon père... et pourquoi faire?

— Pour mettre au bout d'une corde que j'ai là; il faudra le terminer par une espèce d'aillet assez large, pour qu'elle puisse y être solidement attachée.

— Mais cette corde, ce crochet, à quoi bon ?

— A escalader les murs du couvent, si je ne peux pas m'y introduire par une porte.

— Quel couvent ? — demanda Françoise à son fils.

— Comment, mon père ! — s'écria celui-ci en se levant brusquement, — tu penses encore... à cela ?

— Ah ça, à quoi veux-tu que je pense ?

— Mais, mon père... c'est impossible... tu ne tenteras pas une pareille entreprise.

— Mais quoi donc, mon enfant ? — demanda Françoise avec anxiété, — où ton père veut-il donc aller ?

— Il veut, cette nuit, s'introduire dans le couvent où sont renfermées les filles du maréchal Simon, et les enlever.

— Grand Dieu !... mon pauvre mari !... un sacrilège !... » s'écria Françoise toujours fidèle à ses pieuses traditions ; et, joignant les mains, elle fit un mouvement pour se lever et se rapprocher de Dagobert.

Le soldat, présentant qu'il allait avoir à subir des observations, des prières de toutes sortes, et bien résolu de n'y pas céder, voulut tout d'abord couper court à ces supplications inutiles, qui d'ailleurs lui faisaient perdre un temps précieux ; il reprit donc d'un air grave, sévère, presque solennel, qui témoignait de l'inflexibilité de sa détermination : « Écoute, ma femme, et toi aussi, mon fils : quand, à mon âge, on se décide à une chose, on sait pourquoi ;... et une fois qu'on est décidé, il n'y a ni femme, ni fils qui tiennent, ... on fait ce qu'on doit... C'est à quoi je suis résolu... Épargnez-moi donc des paroles inutiles... C'est votre devoir de me parler ainsi, soit ; ce devoir, vous l'avez rempli : n'en parlons plus. Ce soir, je veux être le maître chez moi... »

Françoise, éraintive, effrayée, n'osa pas hasarder une parole ; mais elle tourna ses regards suppliants vers son fils.

« Mon père... — dit celui-ci, un mot encore... un mot seulement.

— Voyons ce mot, — reprit Dagobert avec impatience.

— Je ne veux pas combattre votre résolution ; mais je vous prouverai que vous ignorez à quoi vous vous exposez...

— Je n'ignore rien, — dit le soldat d'un ton brusque. — Ce que je tente est grave, ... mais il ne sera pas dit que j'ai négligé un moyen, quel qu'il soit, d'accomplir ce que j'ai promis d'accomplir...

— Mon père, prends garde, encore une fois... tu ne sais pas à quel danger tu t'exposes ! — dit le forgeron d'un air alarmé.

— Allons, parlons du danger, parlons du fusil du portier et de la faux du jardinier, — dit Dagobert en haussant les épaules dédaigneusement, parlons-en et que cela finisse... Eh bien ! après, supposons que je laisse ma peau dans ce couvent, est-ce que tu ne restes pas à ta mère ? voilà vingt ans que vous avez l'habitude de vous passer de moi... ça vous coûtera moins...

— Et c'est moi, mon Dieu ! c'est moi qui suis cause de tous ces malheurs !... — s'écria la pauvre mère. — Ah ! Gabriel avait bien raison de me blâmer !

— Madame Françoise, rassurez-vous, — dit tout bas la Mayeux, qui s'était rapprochée de la femme de Dagobert, — Agricole ne laissera pas son père s'exposer ainsi. »

Le forgeron, après un moment d'hésitation, reprit d'une voix émue : « Je te connais trop, mon père, pour songer à t'arrêter par la peur d'un danger de mort.

— De quel danger parles-tu alors ?

— D'un danger... devant lequel tu reculeras... toi si brave... — dit le jeune homme d'un ton pénétré qui frappa son père.

— Agricool, — dit sévèrement et rudement le soldat, — vous dites une lâcheté, vous me faites une insulte.

— Mon père !

— Une lâcheté, — reprit le soldat courroucé, — parce qu'il est lâche de vouloir détourner un homme de son devoir en l'effrayant ;... une insulte, parce que vous me croyez capable d'être intimidé.

— Ah ! monsieur Dagobert, — s'écria la Mayeux, — vous ne comprenez pas Agricool...

— Je le comprends trop, » répondit durement le soldat.

Douloureusement ému de la sévérité de son père, mais ferme dans sa résolution dictée par son amour et par son respect, Agricool reprit, non sans un violent battement de cœur : « Pardonnez-moi si je vous désobéis, mon père ;... mais, fussiez-vous me haïr, vous saurez à quoi vous vous exposez en escaladant, la nuit, les murs d'un couvent...

— Mon fils ! vous osez... — s'écria Dagobert le visage enflammé de colère.

— Agricool... — s'écria Françoise éplorée... — mon mari !

— Monsieur Dagobert, écoutez Agricool !... c'est dans votre intérêt à tous qu'il parle, — s'écria la Mayeux.

— Pas un mot de plus... — répondit le soldat en frappant du pied avec colère.

— Je vous dis... mon père... que vous risquez presque sûrement... les galères ! — s'écria le forgeron en devenant d'une pâleur effrayante.



— Malheureux ! — dit Dagobert en saisissant son fils par le bras, — tu ne pou-

vais pas me eacher eela... plutôt que de m'exposer à être traître et lâche! — Puis le soldat répéta en frémissant :

« Les galères!! »

Et il baissa la tête, muet, pensif, et comme écrasé par ees mots foudroyants.

« Oui, vous introduire dans un lieu habité, la nuit, avec escalade et effraction... la loi est formelle... ee sont les galères! — s'écria Agrieol, à la fois heureux et désolé de l'aceablement de son père; — oui, mon père... les galères... si vous êtes pris en flagrant délit; et il y a dix chances eontre une pour que cela soit, ear, la Mayeux vous l'a dit, le couvent est gardé... Ce matin, vous auriez tenté d'enlever en plein jour ees deux jeunes demoiselles, vous auriez été arrêté, mais au moins cette tentative, faite ouvertement, avait un earaetère de loyale audace qui plus tard peut-être vous eût fait absoudre... Mais vous introduire ainsi la nuit avec escalade... je vous le répète, ee sont les galères... Maintenant... mon père... déceidez-vous;... ee que vous ferez, je le ferai... ear je ne vous laisserai pas aller seul... dites un mot... je forge votre eroehet; j'ai là au bas de l'armoire un marteau, des tenailles... et dans une heure nous partons. »

Un profond silenee suivit les paroles du forgeron; silenee seulement interrompu par les sanglots étouffés de Françoise, qui murmurait avec désespoir : « Hélas... mon Dieu!... voilà pourtant ee qui arrive... parce que j'ai éeouté l'abbé Dubois!... »

En vain la Mayeux consolait Françoise, elle se sentait elle-même épouvantée; ear le soldat était eapable de braver l'infamie, et alors Agrieol voudrait partager les périls de son père.

Dagobert, malgré son earaetère énergique et déterminé, restait frappé de stupeur. Selon ses habitudes militaires, il n'avait vu, dans son entreprise nocturne qu'une sorte de ruse de guerre autorisée par son bon droit d'abord, et aussi par l'inexorable fatalité de sa position; mais les effrayantes paroles de son fils le ramenaient à la réalité, à une terrible alternative : ou il lui fallait trahir la confiance du maréchal Simon et les derniers vœux de la mère des orphelines, ou bien il lui fallait s'exposer à une flétrissure effroyable... et surtout y exposer son fils... son fils!! et cela même sans la certitude de délivrer les orphelines...

Tout à eoup, Françoise, essayant ses yeux noyés de larmes, s'écria comme frappée d'une inspiration soudaine : « Mais, mon Dieu! j'y songe... il y a peut-être un moyen de faire sortir ees ehères enfants du couvent sans violence.

— Comment eela, ma mère? — dit vivement Agrieol.

— C'est M. l'abbé Dubois qui les y a fait eonduire,... mais, d'après ee que suppose Gabriel, probablement mon eonfesseur n'a agi que par les conseils de M. Rodin...

— Et quand cela serait, ma ehère mère, on aurait beau s'adresser à M. Rodin, on n'obtiendrait rien de lui.

— De lui, non, mais peut-être de eet abbé si puissant qui est le supérieur de Gabriel, et qui l'a toujours protégé depuis son entrée au séminaire.

— Quel abbé, ma mère?

— M. l'abbé d'Aigrigny.

— En effet, ehère mère, avant d'être prêtre il était militaire... peut-être serait-il plus aecessible qu'un autre... et pourtant...

— D'Aigrigny! — s'écria Dagobert avec une expression d'horreur et de haine.

— Il y a ici, mêlé à ces trahisons, un homme qui, avant d'être prêtre, a été militaire, et qui s'appelle d'Aigrigny ?

— Oui, mon père, le marquis d'Aigrigny... Avant la Restauration... il avait servi en Russie... et, en 1815, les Bourbons lui ont donné un régiment...

— C'est lui! — dit Dagobert d'une voix sourde. — Encore lui! toujours lui!!! comme un mauvais démon... qu'il s'agisse de la mère, du père ou des enfants.

— Que dis-tu, mon père ?

— Le marquis d'Aigrigny! — s'écria Dagobert. — Savez-vous quel est cet homme? Avant d'être prêtre, il a été le bourreau de la mère de Rose et de Blanche, qui méprisait son amour. Avant d'être prêtre... il s'est battu contre son pays, et s'est trouvé deux fois face à face à la guerre avec le général Simon... Oui, pendant que le général était prisonnier à Leipsick, criblé de blessures à Waterloo, l'autre, le marquis renégat, triomphait avec les Russes et les Anglais! Sous les Bourbons, le renégat, comblé d'honneurs, s'est encore retrouvé en face du soldat de l'Empire persécuté. Entre eux deux, cette fois, il y a eu un duel acharné... Le marquis a été blessé; mais le général Simon, proscrit et condamné à mort, s'est exilé... Maintenant le renégat est prêtre... dites-vous? Eh bien! moi, maintenant, je suis certain que c'est lui qui a fait enlever Rose et Blanche afin d'assouvir sur elles la haine qu'il a toujours eue contre leur mère et contre leur père... Cet infâme d'Aigrigny les tient en sa puissance. Ce n'est plus seulement la fortune de ces enfants que j'ai à défendre maintenant... c'est leur vie... entendez-vous, leur vie!...

— Mon père... croyez-vous cet homme capable de...

— Un traître à son pays, qui finit par être un prêtre infâme, est capable de tout; je vous dis que peut-être à cette heure ils tuent ces enfants à petit feu... — s'écria le soldat d'une voix déchirante, — car les séparer l'une de l'autre, c'est déjà commencer à les tuer... — Puis Dagobert ajouta avec une exaspération impossible à rendre : — Les filles du maréchal Simon sont au pouvoir du marquis d'Aigrigny et de sa bande... et j'hésiterais à tenter de les sauver... par peur des galères!... Les galères! ajouta-t-il avec un éclat de rire convulsif, qu'est-ce que ça me fait, à moi, les galères? Est-ce qu'on y met votre cadavre? Est-ce qu'après cette dernière tentative je n'aurai pas le droit, si elle avorte, de me brûler la cervelle? Mets ton fer au feu, mon garçon... Vite, le temps presse... forge... forge le fer...

— Mais... ton fils... t'accompagne, — s'écria Françoise avec un eri de désespoir maternel. Puis, se levant, elle se jeta aux pieds de Dagobert en disant : — Si tu es arrêté... il le sera aussi...

— Pour s'épargner les galères... il fera comme moi... j'ai deux pistolets.

— Mais moi... — s'écria la malheureuse mère en tendant ses mains suppliantes, — sans toi... sans lui... que deviendrai-je?...

— Tu as raison... j'étais égoïste... j'irai seul, — dit Dagobert.

— Tu n'iras pas seul... mon père... — reprit Agricole.

— Mais ta mère!...

— La Mayeux voit ce qui se passe, elle ira trouver M. Hardy, mon bourgeois, et lui dira tout... c'est le plus généreux des hommes;... ma mère aura un abri et du pain jusqu'à la fin de ses jours.

— Et c'est moi... c'est moi qui suis cause de tout!... — s'écria Françoise en se tordant les mains avec désespoir. — Punissez-moi, mon Dieu... punissez-moi... c'est ma faute... j'ai livré ces enfants... je serai punie par la mort de mon enfant.

— Agricol... tu ne me suivras pas!! je te le défends, — dit Dagobert en pressant son fils contre sa poitrine avec énergie.

— Moi... après t'avoir signalé le danger... je reculerais... tu n'y penses pas, mon père! Est-ce que je n'ai pas aussi quelqu'un à délivrer, moi? Mademoiselle de Cardoville, si bonne, si généreuse, qui m'avait voulu sauver de la prison, n'est-elle pas prisonnière à son tour? Je te suivrai, mon père, c'est mon droit, c'est mon devoir, c'est ma volonté. »

Ce disant, Agricol mit dans l'ardent brasier du poêle de fonte les pincettes destinées à faire un crochet.

« Hélas! mon Dieu! ayez pitié de nous tous! » disait la pauvre mère en sanglotant, toujours agenouillée, pendant que le soldat semblait en proie à un violent combat intérieur.

« Ne pleure pas ainsi, chère mère, tu me brises le cœur, — dit Agricol en relevant sa mère avec l'aide de la Mayeux; — rassure-toi. J'ai dû exagérer à mon père les mauvaises chances de l'entreprise; mais à nous deux, en agissant prudemment, nous pourrions réussir presque sans rien risquer, n'est-ce pas, mon père? — dit Agricol en faisant un signe d'intelligence à Dagobert; — encore une fois, rassure-toi, bonne mère... je réponds de tout... Nous délivrerons les filles du maréchal Simon et mademoiselle de Cardoville... La Mayeux, donne-moi les tenailles et le marteau qui sont au bas de cette armoire... »



L'ouvrière, essuyant ses larmes, obéit à Agricol, pendant que celui-ci, à l'aide d'un soufflet, avivait le brasier où chauffaient les pincettes.

« Voici tes outils,... Agricol, » dit la Mayeux, d'une voix profondément altérée, en présentant, de ses mains tremblantes, ces objets au forgeron, qui, à l'aide des tenailles, retira bientôt du feu les pincettes chauffées à blanc, qu'il commença de façonner en crochet à grands coups de marteau, se servant du poêle de fonte pour enclume.

Dagobert était resté silencieux et pensif. Tout à coup il dit à Françoise en lui prenant les mains :

« Tu connais ton fils : l'empêcher

maintenant de me suivre, c'est impossible... Mais, rassure-toi,... chère femme,... nous réussirons,... je l'espère... Si nous ne réussissons pas,... si nous sommes arrêtés, Agricol et moi, eh bien! non,... pas de lâchetés,... pas de suicide... le père et le fils s'en iront en prison bras dessus, bras dessous, le front haut, le regard fier, comme deux hommes de cœur qui ont fait leur devoir... jusqu'au bout... Le jour du jugement viendra;... nous dirons tout,... loyalement, franchement;... nous dirons que, poussés à la dernière extrémité,... ne trouvant aucun secours, aucun appui dans la loi, nous avons été obligés d'avoir recours à la violence... Va, forge, mon garçon, — ajouta Dagobert en s'adressant à son fils, qui martelait le

fer rougi, — forge... forge... sans crainte; les juges sont honnêtes gens, ils absoudront d'honnêtes gens.

— Oui, brave père, tu as raison; rassure-toi, chère mère,... les juges verront la différence qu'il y a entre des bandits qui escaudent la nuit des murs pour voler... et un vieux soldat et son fils qui, au péril de leur liberté, de leur vie, de l'infamie, ont voulu délivrer de pauvres victimes.

— Et si ce langage n'est pas entendu, — reprit Dagobert, — tant pis!... ce sera ni ton fils ni ton mari qui seront déshonorés aux yeux des honnêtes gens... Si l'on nous met au bagne... si nous avons le courage de vivre... eh bien! le jeune et le vieux forcat porteront fièrement leur chaîne... et le marquis renégat... le prêtre infâme sera plus honteux que nous... Va, forge le fer sans crainte, mon garçon! Il y a quelque chose que le bagne ne peut flétrir: une bonne conscience et l'honneur... — Maintenant, deux mots, ma bonne Mayeux; l'heure avance et nous presse. Quand vous êtes descendue dans le jardin, avez-vous remarqué si les étages du couvent étaient élevés?

— Non, pas très-élevés, monsieur Dagobert, surtout du côté qui regarde la maison des fous où est enfermée mademoiselle de Cardoville.

— Comment avez-vous fait pour parler à cette demoiselle?

— Elle était de l'autre côté d'une claire-voie en planches qui sépare à cet endroit les deux jardins.

— Excellent... — dit Agricole en continuant de marteler son fer, — nous pourrions facilement entrer de l'un dans l'autre jardin,... peut-être sera-t-il plus facile et plus sûr de sortir par la maison des fous... Malheureusement tu ne sais pas où est la chambre de mademoiselle de Cardoville.

— Si... — reprit la Mayeux en rassemblant ses souvenirs, — elle habite un pavillon carré, et il y a au-dessus de la fenêtre où je l'ai vue pour la première fois une espèce d'auvent avancé, peint couleur de coutil bleu et blanc.

— Bon... je ne l'oublierai pas.

— Et vous ne savez pas, à peu près, où sont les chambres de mes pauvres enfants? » dit Dagobert.

Après un moment de réflexion, la Mayeux reprit: « Elles sont en face du pavillon occupé par mademoiselle de Cardoville, car elle leur a fait depuis deux jours des signes de sa fenêtre; et je me souviens maintenant qu'elle m'a dit que leurs deux chambres, placées à des étages différents, se trouvaient, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier.

— Et ces fenêtres sont-elles grillées? — demanda le forgeron.

— Je l'ignore.

— Il n'importe, merci, ma bonne fille; avec ces indications nous pouvons marcher, — dit Dagobert; — pour le reste j'ai mon plan.

— Ma petite Mayeux, de l'eau, — dit Agricole, — afin que je refroidisse mon fer. — Puis s'adressant à son père: — Ce crochet est-il bien?

— Oui, mon garçon; dès qu'il sera refroidi nous ajusterons la corde... »

Depuis quelque temps, Françoise Baudoin s'était agenouillée pour prier avec ferveur: elle suppliait Dieu d'avoir pitié d'Agricole et de Dagobert, qui, dans leur malheureuse ignorance, allaient commettre un grand crime; elle conjurait surtout le Seigneur de faire retomber sur elle seule son courroux céleste, puisqu'elle seule était la cause de la funeste résolution de son fils et de son mari.

Dagobert et Agricol terminaient en silence leurs préparatifs; tous deux étaient très-pâles et d'une gravité solennelle : ils sentaient tout ce qu'il y avait de dangereux dans leur entreprise désespérée. Au bout de quelques minutes, dix heures sonnèrent à Saint-Merri. Le tintement de l'horloge arriva faible et à demi couvert par le grondement des rafales de vent et de pluie, qui n'avaient pas cessé.

« Dix heures... — dit Dagobert en tressaillant, — il n'y a pas une minute à perdre... Agricol, prends le sac.

— Oui, mon père. »

En allant chercher le sac, Agricol s'approcha de la Mayeux, qui se soutenait à peine, et lui dit tout bas et rapidement : « Si nous ne sommes pas ici demain matin... je te recommande ma mère. Tu iras chez M. Hardy; peut-être sera-t-il arrivé de voyage. Voyons, sœur, du courage, embrasse-moi. Je te laisse ma pauvre mère. »

Et le forgeron, profondément ému, serra cordialement dans ses bras la Mayeux, qui se sentait défaillir.

« Allons, mon vieux Rabat-Joie,... en route, — dit Dagobert, — tu nous serviras de vedette... — Puis s'approchant de sa femme, qui, s'étant relevée, serrait contre sa poitrine la tête de son fils, qu'elle couvrait de baisers en fondant en larmes, le soldat lui dit, affectant autant de calme que de sérénité : — Allons, ma chère femme, soit raisonnable, fais-nous bon feu... dans deux ou trois heures nous ramènerons ici deux pauvres enfants et une belle demoiselle... Embrasse-moi... cela me portera bonheur. »

Françoise se jeta au cou de son mari sans prononcer une parole.

Ce désespoir muet, accentué par des sanglots sourds et convulsifs, était déchirant. Dagobert fut obligé de s'arracher des bras de sa femme, et, cachant son émotion, il dit à son fils d'une voix altérée : « Partons... partons... elle me fend le cœur... Ma bonne Mayeux, veillez sur elle... Agricol... viens. »

Et le soldat, glissant ses pistolets dans la poche de sa redingote, se précipita vers la porte suivi de Rabat-Joie.

« Mon fils... encore!... que je t'embrasse encore une fois! hélas... c'est peut-être la dernière, — s'écria la malheureuse mère, incapable de se lever et tendant les bras à Agricol. — Pardonne-moi,... c'est ma faute. »

Le forgeron revint, mêla ses larmes à celles de sa mère, car il pleurait aussi, et murmura d'une voix étouffée : « Adieu, chère mère... Rassure-toi... A bientôt... »

Puis se dérobant aux étreintes de Françoise, il rejoignit son père sur l'escalier.

Françoise Baudoin poussa un long gémissement et tomba presque inanimée entre les bras de la Mayeux.

Dagobert et Agricol sortirent de la rue Brise-Miche au milieu de la tourmente, et se dirigèrent à grands pas vers le boulevard de l'Hôpital, suivis de Rabat-Joie.



CHAPITRE IX.

ESCALADE ET EFFRACTION.



uze heures et demie sonnaient lorsque Dagobert et son fils arrivèrent sur le boulevard de l'Hôpital. Le vent était violent, la pluie battante; mais, malgré l'épaisseur des nuées pluvieuses, la nuit paraissait assez claire, grâce au lever tardif de la lune. Les grands arbres noirs et les murailles blanches du jardin du couvent se distinguaient au milieu de cette pâle clarté. Au loin un réverbère, agité par le vent, et dont on apercevait à peine la lumière rougeâtre à travers la brume et la pluie, se balançait au-dessus de la chaussée boueuse de ce boulevard solitaire. A de rares intervalles on entendait, au loin... bien au loin, le sourd roulement d'une voiture attardée; puis tout retombait dans un morne silence.

Dagobert et son fils, depuis leur départ de la rue Brise-Miche, avaient à peine échangé quelques paroles. Le but de ces deux hommes de cœur était noble, généreux; et pourtant, résolu, mais pensifs, ils se glissaient dans l'ombre comme des bandits à l'heure des crimes nocturnes. Agricol portait sur ses épaules un sac renfermant la corde, le crochet et la barre de fer; Dagobert s'appuyait sur le bras de son fils, et Rabat-Joie suivait son maître.

« Le banc où nous nous sommes assis tantôt doit être par ici, — dit Dagobert en s'arrêtant.

— Oui, — dit Agricol en cherchant des yeux, — le voilà, mon père.

— Il n'est que onze heures et demie, il faut attendre minuit, — reprit Dagobert. — Asseyons-nous un instant pour nous reposer et convenir de nos faits... »

Au bout d'un moment de silence, le soldat reprit avec émotion en serrant les mains de son fils entre les siennes : « Agricol, mon enfant... il en est temps encore... je l'en supplie... laisse-moi aller seul... je saurai bien me tirer d'affaire;... plus le moment approche... plus je crains de te compromettre dans cette entreprise dangereuse.

— Et moi, brave père, plus le moment approche, plus je crois que je te serai utile à quelque chose ; bon ou mauvais, je partagerai ton sort... notre but est louable... c'est une dette d'honneur que tu dois acquitter... j'en veux payer la moitié. Ce n'est pas maintenant que je me dédirai... Ainsi donc, brave père... songeons à notre plan de campagne.

— Allons, tu viendras, — dit Dagobert en étouffant un soupir.

— Il faut donc, brave père, — reprit Agricol, — réussir sans encombre, et nous réussirons... Tu avais remarqué tantôt la petite porte de ce jardin, là, près de l'angle du mur... c'est déjà excellent.

— Par là, nous entrerons dans le jardin et nous chercherons des bâtiments que sépare un mur terminé par une elaire-voie.

— Oui... car d'un côté de cette elaire-voie est le pavillon habité par mademoiselle de Cardoville, et de l'autre la partie du couvent où sont enfermées les filles du général. »

A ce moment Rabat-Joie, qui était accroupi aux pieds de Dagobert, se leva brusquement en dressant les oreilles et semblant écouter.

« On dirait que Rabat-Joie entend quelque chose, — dit Agricol, — écoutons. »

On n'entendit rien que le bruit du vent qui agitait les grands arbres du boulevard.

« Mais ! j'y pense, mon père : une fois la porte du jardin ouverte, emmenons-nous Rabat-Joie ?

— Oui... oui ; s'il y a un chien de garde, il s'en chargera ; et puis, il nous avertira de l'approche des gens de ronde, et qui sait?... il a tant d'intelligence, il est si attaché à Rose et à Blanche, qu'il nous aidera peut-être à découvrir l'endroit où elles sont ; je l'ai vu vingt fois aller les rejoindre dans les bois avec un instinct extraordinaire. »

Un tintement lent, grave, sonore, dominant les sifflements de la bise, commença de sonner minuit.

Ce bruit sembla retentir douloureusement dans l'âme d'Agricol et de son père ; muets, émus, ils tressaillirent... Par un mouvement spontané, ils se prirent et se serrèrent énergiquement la main. Malgré eux, chaque battement de leur cœur se réglait sur chacun des coups de cette horloge, dont la vibration se prolongeait au milieu du morne silence de la nuit...

Au dernier tintement, Dagobert dit à son fils d'une voix ferme : « Voilà minuit... embrasse-moi... et en avant ! »

Le père et le fils s'embrassèrent. Le moment était décisif et solennel.

« Maintenant, mon père, — dit Agricol, — agissons avec autant de ruse et d'audace que des bandits allant piller un coffre-fort. »

Ce disant, le forgeron prit dans le sac la corde et le crochet. Dagobert s'arma de la pince de fer, et tous deux, s'avancant le long du mur avec précaution, se dirigèrent vers la petite porte située non loin de l'angle formé par la rue et par le boulevard, s'arrêtant de temps à autre pour prêter l'oreille avec attention, tâchant de distinguer les bruits qui ne seraient causés ni par la pluie ni par le grand vent. La nuit continuant d'être assez claire pour que l'on pût parfaitement distinguer les objets, le forgeron et le soldat atteignirent la petite porte ; les ais paraissaient vermoulus et peu solides.

« Bon, — dit Agricol à son père, — d'un coup elle cédera. »

Et le forgeron allait appuyer vigoureusement son épaule contre la porte en s'arc-boutant sur ses jarrets, lorsque tout à coup Rabat-Joie grogna sourdement en se mettant pour ainsi dire en arrêt.

D'un mot Dagobert fit taire le chien, et saisissant son fils par le bras il lui dit tout bas : « Ne bougeons pas... Rabat-Joie a senti quelqu'un... dans le jardin !... »

Agricol et son père restèrent quelques minutes immobiles, l'oreille au guet, et suspendant leur respiration... Le chien, obéissant à son maître, ne grognait plus ; mais son inquiétude et son agitation se manifestaient de plus en plus. Cependant on n'entendait rien...

« Le chien se sera trompé, mon père, — dit tout bas Agricol.

— Je suis sûr que non ;... ne bougeons pas... »

Après quelques secondes d'une nouvelle attente, Rabat-Joie se coucha brusquement et allongea autant qu'il le put son museau sous la traverse inférieure de la porte en soufflant avec force.

« On vient... — dit vivement Dagobert à son fils.

— Éloignons-nous... — reprit Agricol.

— Non, — lui dit son père, — écoutons ; il sera temps de fuir si l'on ouvre la porte... Ici, Rabat-Joie, ici... »

Le chien, obéissant, s'éloigna de la porte et vint se coucher aux pieds de son maître. Quelques secondes après on entendit sur la terre, détrempée par la pluie, une espèce de pataugement causé par des pas lourds dans des flaques d'eau, puis un bruit de paroles qui, emportées par le vent, n'arrivèrent pas jusqu'au soldat et au forgeron.

« Ce sont les gens de ronde dont nous a parlé la Mayeux, — dit Agricol à son père.

— Tant mieux... ils mettront un intervalle entre leur seconde tournée, cela nous assure au moins deux heures de tranquillité... Maintenant... notre affaire est sûre. »

En effet, peu à peu, le bruit des pas devint moins distinct, puis il se perdit tout à fait...

« Allons, vite, ne perdons pas de temps, — dit Dagobert à son fils au bout de dix minutes ; — ils sont loin ; maintenant, tâchons d'ouvrir cette porte. »

Agricol y appuya sa puissante épaule, poussa vigoureusement, et la porte ne céda pas, malgré sa vétusté.

« Malédiction ! — dit Agricol, — elle est barrée en dedans, j'en suis sûr ; ces mauvaises planches n'auraient pas, sans cela, résisté au choc.

— Comment faire ?

— Je vais monter sur le mur à l'aide de la corde et du crochet... et aller l'ouvrir en dedans. »

Ce disant, Agricol prit la corde, le crampon ; et, après plusieurs tentatives, il parvint à lancer le crochet sur le chaperon du mur.

« Maintenant, mon père, fais-moi la courte-échelle ; je m'aiderai de la corde ; une fois à cheval sur la muraille, je retournerai le crampon, et il me sera facile de descendre dans le jardin. »

Le soldat s'adossa au mur, joignit ses deux mains, dans le creux desquelles son fils posa un pied, puis, montant de là sur les robustes épaules de son père, où il

prit un point d'appui, à l'aide de la corde et de quelques dégradations de la muraille, il en atteignit la crête. Malheureusement, le forgeron ne s'était pas aperçu



que le chaperon du mur était garni de morceaux de verre de bouteilles cassées qui le blessèrent aux genoux et aux mains ; mais, de peur d'alarmer Dagobert, il retint un premier cri de douleur, replaça le crampon comme il fallait, se laissa glisser le long de la corde, et atteignit le sol ; la porte était proche, il y courut : une forte barre de bois la maintenait, en effet, intérieurement ; la serrure était en si mauvais état, qu'elle ne résista pas à un violent effort d'Agricol ; la porte s'ouvrit, Dagobert entra dans le jardin avec Rabat-Joie.

« Maintenant, — dit le soldat à son fils, — grâce à toi, le plus fort est fait... Voici un moyen de fuite assuré pour mes pauvres enfants et pour mademoiselle de Cardóville... Le tout, à cette heure, est de les trouver... sans faire de mauvaise rencontre... Rabat-Joie va marcher devant en éclaireur... Va... va, mon bon chien, — ajouta Dagobert, — et surtout... sois muet... tais-toi. »

Aussitôt l'intelligent animal s'avança de quelques pas, flairant, écoutant, évantant, et marchant avec la prudence et l'attention circonspecte d'un limier en quête.

A la demi-éclarté de la lune voilée par les nuages, Dagobert et son fils aperçurent autour d'eux un quinconce d'arbres énormes, auquel aboutissaient plusieurs

allées. Indécis sur celle qu'ils devaient suivre, Agricol dit à son père : « Prenons l'allée qui côtoie le mur, elle nous mènera sûrement à un bâtiment.

— C'est juste, allons, et marchons sur les bordures de gazon, au lieu de marcher dans l'allée boueuse; nos pas feront moins de bruit. »

Le père et le fils, précédés de Rabat-Joie, parcoururent pendant quelque temps une sorte d'allée tournante, qui s'éloignait peu de la muraille; ils s'arrêtaient çà et là pour écouter, ... ou pour se rendre prudemment compte, avant de continuer leur marche, des mobiles aspects des arbres et des broussailles, qui, agités par le vent et éclairés par la pâle clarté de la lune, affectaient souvent des formes singulières.

Minuit et demi sonnaient lorsque Agricol et son père arrivèrent à une large grille de fer qui servait de clôture au jardin réservé de la supérieure du couvent; c'est dans cette réserve que la Mayeux s'était introduite le matin, après avoir vu Rose Simon s'entretenir avec Adrienne de Cardoville.

A travers les barreaux de cette grille, Agricol et son père aperçurent, à peu de distance, une fermeture en planches à claire-voie aboutissant à une chapelle en construction, et au delà un petit pavillon carré.

« Voilà sans doute le pavillon de la maison de fous occupé par mademoiselle de Cardoville, — dit Agricol.

— Et le bâtiment où sont les chambres de Rose et de Blanche, mais que nous ne pouvons apercevoir d'ici, lui fait face sans doute, — dit Dagobert. — Pauvres enfants, elles sont là... pourtant, dans les larmes et le désespoir, — ajouta-t-il avec une émotion profonde.

— Pourvu que cette grille soit ouverte, — dit Agricol.

— Elle le sera probablement;... elle est située à l'intérieur.

— Avançons doucement. »

En quelques pas Dagobert et son fils atteignirent la grille, seulement fermée par le pêne de la serrure.

Dagobert allait l'ouvrir, lorsque Agricol lui dit : « Prends garde de la faire érier sur ses gonds...

— Faut-il la pousser doucement ou brusquement?

— Laisse-moi, je m'en charge, » dit Agricol.

Et il ouvrit si brusquement le battant de la grille, qu'il ne grinça que faiblement; mais cependant ce bruit fut assez distinct pour être entendu au milieu du silence de la nuit, pendant un des intervalles que les rafales du vent laissaient entre elles.

Agricol et son père restèrent un moment immobiles, inquiets, prêtant l'oreille... n'osant franchir le seuil de cette grille afin de se ménager une retraite. Rien ne bougea, tout demeura calme, tranquille. Agricol et son père, rassurés, pénétrèrent dans le jardin réservé.

A peine le chien fut-il entré dans cet endroit, qu'il donna tous les signes d'une joie extraordinaire; les oreilles dressées, la queue battant ses flanes, bondissant plutôt que courant, il eut bientôt atteint la séparation en claire-voie, où le matin Rose Simon s'était un instant entretenue avec mademoiselle de Cardoville; puis il s'arrêta un instant en cet endroit, inquiet et affairé, tournant et virant comme un chien qui cherche et démêle une voie.

Dagobert et son fils, laissant Rabat-Joie obéir à son instinct, suivaient ses moindres

dres mouvements avec un intérêt, avec une anxiété indicibles, espérant tout de son intelligence et de son attachement pour les orphelines.

« C'est sans doute près de cette claire-voie que Rose se trouvait lorsque la Mayeux l'a vue, — dit Dagobert. — Rabat-Joie est sur ses traces, laissons-le faire »

Au bout de quelques secondes, le chien tourna la tête du côté de Dagobert, et partit au galop, se dirigeant vers une porte située au rez-de-chaussée du bâtiment qui faisait face au pavillon occupé par Adrienne ; puis, arrivé à cette porte, le chien se coucha, semblant attendre Dagobert.

« Plus de doute, c'est bien dans ce bâtiment que sont les enfants, — dit Dagobert en allant rejoindre Rabat-Joie, — c'est là qu'on aura tantôt renfermé Rose.

— Nous allons voir si les fenêtres sont ou non grillées, » dit Agricol en suivant son père.

Tous deux arrivèrent auprès de Rabat-Joie.

« Eh bien ! mon vieux, — lui dit tout bas le soldat en lui montrant le bâtiment, — Rose et Blanche sont donc là ? »

Le chien redressa la tête et répondit par un hognement de joie, accompagné de deux ou trois jappements.

Dagobert n'eut que le temps de saisir la gueule du chien entre ses mains.

« Il va tout perdre !... — s'écria le forgeron. — On l'a entendu, peut-être ?... »

— Non... — dit Dagobert. — Mais, plus de doute... les enfants sont là... »

A cet instant, la grille de fer par laquelle le soldat et son fils s'étaient introduits dans le jardin réservé, et qu'ils avaient laissée ouverte, se referma avec fracas.

« On nous enferme... — dit vivement Agricol, — et pas d'autre issue... »

Pendant un instant le père et le fils se regardèrent atterrés ; mais Agricol reprit tout à coup : « Peut-être le battant de la grille se sera-t-il fermé en roulant sur ses gonds par son propre poids ;... je cours m'en assurer... et la rouvrir si je puis... »

— Va... vite, j'examinerai les fenêtres. »

Agricol se dirigea en hâte vers la grille, tandis que Dagobert, se glissant le long du mur, arriva devant les fenêtres du rez-de-chaussée ; elles étaient au nombre de quatre ; deux d'entre elles n'étaient pas grillées ; il regarda au premier étage, il était peu élevé, et aucune de ses fenêtres n'était garnie de barreaux ; celle des deux sœurs qui habitait cet étage pourrait donc, une fois prévenue, attacher un drap à la barre d'appui de la fenêtre et se laisser glisser, comme l'avaient fait les orphelines pour s'évader de l'auberge du Faucon blanc ; mais il fallait, chose difficile, savoir d'abord quelle chambre elle occupait. Dagobert pensa qu'il pourrait en être instruit par celle des deux sœurs qui habitait le rez-de-chaussée ; mais là, autre difficulté : parmi ces quatre fenêtres, à laquelle devait-il frapper ?

Agricol revint précipitamment.

« C'était le vent, sans doute, qui avait fermé la grille, — dit-il, — j'ai ouvert de nouveau le battant et je l'ai calé avec une pierre ;... mais il faut nous hâter.

— Et comment reconnaître les fenêtres de ces pauvres enfants ? — dit Dagobert avec angoisse.

— C'est vrai, — dit Agricol inquiet, — que faire ?

— Appeler au hasard, — dit Dagobert, — c'est donner l'éveil si nous nous adressons mal...

— Mon Dieu, mon Dieu, — reprit Agricol avec une angoisse croissante, — être arrivés ici, sous leurs fenêtres... et ignorer...

— Le temps presse, — dit vivement Dagobert en interrompant son fils; — risquons le tout pour le tout.

— Comment, mon père?

— Je vais appeler Rose et Blanche à haute voix; désespérées comme elles le sont, elles ne dorment pas, j'en suis sûr,... elles seront debout à mon premier appel... Au moyen de son drap attaché à la barre d'appui, en cinq minutes celle qui habite au premier sera dans nos bras. Quant à celle du rez-de-chaussée... si sa fenêtre n'est pas grillée, en une seconde elle est à nous... Sinon nous avons bien vite descellé un barreau.

— Mais, mon père... cet appel à voix haute?

— Peut-être ne l'entendra-t-on pas...

— Mais si on l'entend, tout est perdu.

— Qui sait? Avant qu'on ait eu le temps d'aller chercher les hommes de ronde et d'ouvrir plusieurs

portes, les enfants peuvent être délivrés; nous gagnons l'issue du boulevard et nous sommes sauvés...

— Le moyen est dangereux... mais je n'en vois pas d'autre.

— S'il n'y a que deux hommes, moi et Rabat-Joie nous nous chargeons de les maintenir s'ils accourent avant que l'évasion ne soit terminée; et pendant ce temps-là tu enlèves les enfants.

— Mon père, un moyen... et un moyen sûr, — s'écria tout à coup Agricol. — D'après ce que nous a dit la Mayeux, mademoiselle de Cardoville a correspondu par signes avec Rose et Blanche.

— Oui.

— Elle sait donc où elles habitent, puisque les pauvres enfants lui répondaient de leurs fenêtres.

— Tu as raison... il n'y a donc que cela à faire... allons au pavillon... Mais comment reconnaître?...

— Là Mayeux me l'a dit: il y a une espèce d'auvent au-dessus de la croisée de la chambre de mademoiselle de Cardoville...

— Allons vite, ce ne sera rien que de briser une claire-voie en planches... As-tu la pince?

— La voilà.

— Vite, allons... »

En quelques pas, Dagobert et son fils arrivèrent auprès de cette faible séparation; trois planches arrachées par Agricol lui ouvrirent un facile passage.



« Reste là, mon père... et fais le guet, » dit-il à Dagobert en s'introduisant dans le jardin du docteur Baleinier.

La fenêtre signalée par la Mayeux était facile à reconnaître : elle était haute et large ; une sorte d'auvent la surmontait ; car cette croisée avait été précédemment une porte ; murée plus tard jusqu'au tiers de sa hauteur, des barreaux de fer assez espacés la défendaient.

Depuis quelques instants la pluie avait cessé ; la lune, dégagée des nuages qui l'obscurissaient naguère, éclairait en plein le pavillon ; Agricol, s'approchant des carreaux, vit la chambre plongée dans l'obscurité ; mais au fond de cette pièce une porte entre-bâillée laissait échapper une assez vive clarté. Le forgeron, espérant que mademoiselle de Cardoville veillait encore, frappa légèrement aux vitres.

Au bout de quelques instants, la porte du fond s'ouvrit tout à fait ; mademoiselle de Cardoville, qui ne s'était pas encore couchée, entra dans la seconde chambre, vêtue comme elle l'était lors de son entretien avec la Mayeux : une bougie qu'Adrienne tenait à la main éclairait ses traits enchanteurs ; ils exprimaient alors la surprise et l'inquiétude... La jeune fille posa son bougeoir sur une table, et parut écouter attentivement en s'avançant vers la fenêtre... Mais tout à coup elle tressaillit et s'arrêta brusquement. Elle venait de distinguer vaguement la figure d'un homme regardant à travers ses carreaux.

Agricol, craignant que mademoiselle de Cardoville, effrayée, ne se réfugiât dans la pièce voisine, frappa de nouveau, et, risquant d'être entendu au dehors, il dit d'une voix assez haute : « C'est Agricol Baudoin. »

Ces mots arrivèrent jusqu'à Adrienne. Se rappelant aussitôt son entretien avec la Mayeux, elle pensa qu'Agricol et Dagobert s'étaient introduits dans le couvent pour enlever Rose et Blanche ; courant alors vers la croisée, elle reconnut parfaitement Agricol à la brillante clarté de la lune et ouvrit sa fenêtre avec précaution.

« Mademoiselle, — lui dit précipitamment le forgeron, — il n'y a pas un instant à perdre ; le comte de Montbron n'est pas à Paris, mon père et moi nous venons vous délivrer.

— Merci, merci, monsieur Agricol, — dit mademoiselle de Cardoville d'une voix accentuée par la plus touchante reconnaissance ; — mais songez d'abord aux filles du général Simon...

— Nous y pensons, mademoiselle ; je venais aussi vous demander où sont leurs fenêtres.

— L'une est au rez-de-chaussée, c'est la dernière du côté du jardin ; l'autre est située absolument au-dessus de celle-ci... au premier étage.

— Maintenant elles sont sauvées ! — s'écria le forgeron.

— Mais, j'y pense, — reprit vivement Adrienne, — le premier étage est assez élevé ; vous trouverez là, près de cette chapelle en construction, de très-longues perches provenant des échafaudages ; cela pourra peut-être vous servir.

— Cela me vaudra une échelle pour arriver à la fenêtre du premier ; maintenant il s'agit de vous, mademoiselle.

— Ne songez qu'à ces chères orphelines, le temps presse... Pourvu qu'elles soient libres cette nuit, il m'est indifférent de rester un jour ou deux de plus dans cette maison.

— Non, mademoiselle, — s'écria le forgeron, — il est, au contraire, pour vous de la plus haute importance de sortir d'ici cette nuit... il s'agit d'intérêts que vous ignorez ; je n'en doute plus maintenant.

— Que voulez-vous dire ?

— Je n'ai pas le temps de m'expliquer davantage ; mais, je vous en conjure, mademoiselle... venez ; je puis desceller deux barreaux de cette fenêtre... je cours chercher une pince...

— C'est inutile. On se contente de fermer et de verrouiller en dehors la porte de ce pavillon, que j'habite seule ; il vous sera donc facile de briser la serrure.

— Et dix minutes après, nous serons sur le boulevard, — dit le forgeron. Vite, mademoiselle, apprêtez-vous ; prenez un châle, un chapeau, car la nuit est bien froide. Je reviens à l'instant.

— Monsieur Agricol, — dit Adrienne les larmes aux yeux, — je sais ce que vous risquez pour moi. Je vous prouverai, je l'espère, que j'ai aussi bonne mémoire que vous... Ah !... vous et votre sœur adoptive, vous êtes de nobles et vaillantes créatures... Il m'est doux de vous devoir tant à tous deux... Mais ne revenez me chercher que lorsque les filles du maréchal Simon seront délivrées.

— Grâce à vos indications, c'est chose faite, mademoiselle, je cours rejoindre mon père et nous revenons vous chercher. »

Agricol, suivant l'excellent conseil de mademoiselle de Cardoville, alla prendre, le long du mur de la chapelle, une de ces longues et fortes perches servant aux constructions, l'enleva sur ses robustes épaules et rejoignit lestement son père.

A peine Agricol avait-il dépassé la claire-voie pour se diriger vers la chapelle, noyée d'ombre, que mademoiselle de Cardoville eut apercevoir une forme humaine sortir d'un des massifs du jardin du couvent, traverser rapidement l'allée et disparaître derrière une haute charmille de buis. Adrienne, effrayée, appela en vain Agricol à voix

basse, afin de l'avertir. Il ne pouvait plus l'entendre ; déjà il avait rejoint son père, qui, dévoré d'impatience, allait écoutant, d'une fenêtre à l'autre, avec une angoisse croissante.

« Nous sommes sauvés ! — lui dit Agricol à voix basse, — voici les fenêtres de tes pauvres enfants : celle-ci au rez-de-chaussée... celle-là au premier.

— Enfin ! » dit Dagobert avec un élan de joie impossible à rendre.

Et il courut examiner les fenêtres.

« Elles ne sont pas grillées ! — s'écria-t-il.

— Assurons-nous d'abord si l'une des enfants est là, — dit Agricol, — ensuite,



en appuyant cette perche le long du mur, je me hisserai jusqu'à la fenêtre du premier... qui n'est pas haute.

— Bien, mon garçon! une fois là, tu frapperas aux carreaux, tu appelleras Rose ou Blanche; quand elle t'aura répondu, tu redescendras; nous appuierons la perche à la barre d'appui de la fenêtre, et la pauvre enfant se laissera glisser; elles sont lestes et hardies... Vite... vite à l'ouvrage.

— Et ensuite nous irons délivrer mademoiselle de Cardoville. »

Pendant qu'Agriol, soulevant la perche, la plaçait convenablement et se disposait à y monter, Dagobert, frappant aux carreaux de la dernière fenêtre du rez-de-chaussée, dit à voix haute :

« C'est moi... Dagobert... »

Rose Simon habitait en effet cette chambre. La malheureuse enfant, désespérée d'être séparée de sa sœur, était en proie à une fièvre brûlante, ne dormait pas, et arrosait son chevet de ses larmes... Au bruit que fit Dagobert en frappant aux vitres, elle tressaillit d'abord de frayeur; puis, entendant la voix du soldat, cette voix si chère, si connue, la jeune fille se dressa sur son séant, passa ses mains sur son front comme pour s'assurer qu'elle n'était pas le jouet d'un songe, puis, enveloppée de son long peignoir blanc, elle courut à la fenêtre en poussant un cri de joie.

Mais tout à coup... et avant qu'elle eût ouvert sa croisée, deux coups de feu retentirent, accompagnés de ces cris répétés : « A la garde!... Au voleur!... »

L'orpheline resta pétrifiée d'épouvante, les yeux machinalement fixés sur la fenêtre, à travers laquelle elle vit confusément, à la clarté de la lune, plusieurs hommes lutter avec acharnement, tandis que les aboiements furieux de Rabat-Joie dominaient ces cris incessamment répétés :

« A la garde!... Au voleur!... A l'assassin!... »





LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



Garnier

SEST. LEON. H.R.

RODIN.

CHAPITRE X

LA VEILLE D'UN GRAND JOUR.



Environ deux heures avant que les faits précédents se fussent passés au couvent de Sainte-Marie, Rodin et le père d'Aigrigny étaient réunis dans le cabinet où on les a déjà vus rue du Milieu-des-Ursins. Depuis la révolution de juillet, le père d'Aigrigny avait cru devoir transporter momentanément dans cette habitation temporaire les archives secrètes et la correspondance de son ordre; mesure prudente, car il devait craindre de voir les révérends pères expulsés par l'État du magnifique établissement dont la restauration les avait libéralement gratifiés ¹.

Rodin, toujours vêtu d'une manière sordide, toujours sale et crasseux, écrivait modestement à son bureau, fidèle à son humble rôle de secrétaire, qui cachait, on l'a vu, une fonction bien

¹ Cette crainte était vaine, car on lit dans *le Constitutionnel* du 1^{er} février 1832 (il y a douze ans de cela) :

« Lorqu'en 1822, M. de Corbière anéantit brutalement cette brillante École normale qui, en quelques années d'existence, a créé ou développé tant de talents divers, il fut décidé que, pour faire compensation, on achèterait l'hôtel de la rue des Postes où elle siégeait et qu'on en gratifierait la congrégation du Saint-Esprit. — Le ministre de la marine fit les fonds de cette acquisition, et le local fut mis à la disposition de la Société qui régnait alors sur la France. Depuis cette époque, elle a paisiblement occupé ce poste, qui était devenu une sorte d'hôtellerie où le jésuitisme hébergeait et choyait les nombreux affiliés qui venaient de toutes les parties du pays se retremper auprès du P. Ronsin. Les choses en étaient là lorsque survint la révolution de juillet, qui semblait devoir débusquer la congrégation de ce local. Qui le croirait ! Il n'en fut pas ainsi ; on supprima l'allocation, mais on laissa les jésuites en possession de l'hôtel de la rue des Postes ; et aujourd'hui, 31 janvier 1832, les hommes du Sacré-Cœur sont hébergés aux frais de l'État, et pendant ce temps-là, l'École normale est sans asile ; l'École normale, réorganisée, occupe un local infect dans un coin étroit du collège Louis-le-Grand. »

Voilà ce qu'on lisait dans *le Constitutionnel* en 1832, au sujet de l'hôtel de la rue des Postes ; nous ignorons quelles sortes de transactions ont eu lieu depuis cette époque entre les RR. PP. et le gouvernement, mais nous retrouvons dans un article publié récemment par un journal sur l'organisation de la société de Jésus — l'hôtel de la rue des Postes comme faisant partie des immeubles de la congrégation.

Citons quelques fragments de cet article :

« Voici la liste des biens qu'on connaît à cette partie de la Société de Jésus :

« La maison de la rue des Postes, qui vaut peut-être 500,000 fr. — Celle de la rue de Sèvres, estimée 300,000 fr. — Une propriété à deux lieues de Paris, 150,000 fr. — Une maison et une église à Bourges, 100,000 fr.

autrement importante, celle de *socius*, fonction qui, selon les constitutions de l'ordre, consiste à ne pas quitter son supérieur, à surveiller, à épier ses moindres actions, ses plus légères impressions, et à en rendre compte à Rome.

Malgré son habituelle impassibilité, Rodin semblait visiblement inquiet et préoccupé; il répondait d'une manière encore plus brève que de coutume aux ordres ou aux questions du père d'Aigrigny, qui venait de rentrer.

« Y a-t-il eu quelque chose de nouveau pendant mon absence? — demanda-t-il à Rodin, — les rapports se sont-ils succédé favorables?

— Très-favorables.

— Lisez-les-moi.

— Avant d'en rendre compte à Votre Révérence, — dit Rodin, — je dois la prévenir que depuis deux jours Morok est ici.

— Lui! — dit l'abbé d'Aigrigny avec surprise. — Je croyais qu'en quittant l'Allemagne et la Suisse il avait reçu de Fribourg l'ordre de se diriger vers le Midi. A Nîmes, à Avignon, dans ce moment, il aurait pu être un intermédiaire utile... car les protestants s'agitent, et l'on craint une réaction contre les catholiques.

— J'ignore, — dit Rodin, — si Morok a eu des raisons particulières de changer son itinéraire. Quant à ses raisons apparentes, il m'a appris qu'il allait donner ici des représentations.

— Comment cela?

— Un agent dramatique l'a engagé, à son passage à Lyon, lui et sa ménagerie, pour le théâtre de la Porte-Saint-Martin, à un prix très-élevé. Il n'a pas cru devoir refuser cet avantage, a-t-il ajouté.

— Soit, — dit le père d'Aigrigny en haussant les épaules, — mais par la propagation des petits livres, par la vente des chapelets et des gravures, ainsi que par l'influence qu'il aurait certainement exercée sur des populations religieuses et peu

— Notre-Dame-de-Liesse, don fait en 1843, 60,000 fr. — Saint-Acheul, maison du noviciat, 400,000 fr. — Nantes, une maison, 100,000 fr. — Quimper, *idem*, 40,000 fr. — Laval, maison et église, 150,000 fr. — Rennes, maison, 20,000 fr. — Vannes, *idem*, 40,000 fr. — Metz, *idem*, 40,000 fr. — Strasbourg, *idem*, 60,000 fr. — Rouen, *idem*, 15,000 fr. .

« On voit que ces diverses propriétés forment, à peu de chose près, 2 millions.

« L'enseignement est, en outre, pour les jésuites, une source importante de revenus. Le seul collège de Brugelette leur rapporte 200,000 fr.

« Les deux provinces de France (le général des jésuites à Rome a partagé la France en deux circonscriptions, celle de Lyon et celle de Paris) possèdent en outre en bons sur le Trésor, en actions sur les métalliques d'Autriche, plus de 200,000 fr. de rente; chaque année la Propagation de la foi fournit au moins de 40 à 50,000 fr.; les prédicateurs récoltent bien de leurs sermons 150,000 fr.; les aumônes pour une bonne œuvre ne montent pas à un chiffre moins élevé. Voilà donc un revenu de 540,000 fr.; eh bien! à ce revenu il faut ajouter le produit de la vente des ouvrages de la Société, et le bénéfice que l'on retire du commerce des gravures.

« Chaque planche revient, dessin et gravure compris, à 600 fr., et peut tirer dix mille exemplaires qui coûtent, tirage et papier, 40 fr. le mille. Or, on peut payer à l'éditeur responsable 250 fr.; donc, sur chaque mille, bénéfice net : 210 fr. N'est-ce pas bien opérer! et on peut imaginer avec quelle rapidité tout cela s'écoule. Les pères sont eux-mêmes les commis voyageurs de la maison, et il serait difficile d'en trouver de plus zélés et de plus persévérants. Ceux-là sont toujours reçus, ils ne connaissent pas les ennuis du refus. Il est bien entendu que l'éditeur est un homme à eux. Le premier qu'ils choisirent pour ce rôle d'intermédiaire, fut le *socius* du procureur N.-V. J..... Ce *socius* avait quelque fortune, cependant ils furent obligés de lui faire des avances pour les frais de premier établissement. Quand ils virent s'assurer la prospérité de cette industrie, ils réclamèrent tout à coup leurs avances; l'éditeur n'était pas en mesure de rembourser : ils le savaient bien : mais ils avaient à lui donner un successeur riche, avec lequel ils pouvaient traiter à des conditions plus avantageuses, et ils ruinèrent sans pitié leur *socius* en brisant la position dont ils lui avaient moralement garanti la durée. »

avancées, telles que celles du Midi ou de la Bretagne, il pouvait rendre des services qu'il ne rendra jamais à Paris.

— Il est en bas avec une espèce de géant qui l'accompagne ; car, en sa qualité d'ancien serviteur de Votre Révérence, Morok espérait avoir l'honneur de vous baiser la main ce soir.

— Impossible... impossible... Vous savez comment cette soirée est occupée... Est-on allé rue Saint-François ?

— On y est allé... Le vieux gardien juif a été, dit-il, prévenu par le notaire... Demain, à six heures du matin, des maçons abattront la porte murée, et, pour la première fois depuis cent cinquante ans, cette maison sera ouverte. »

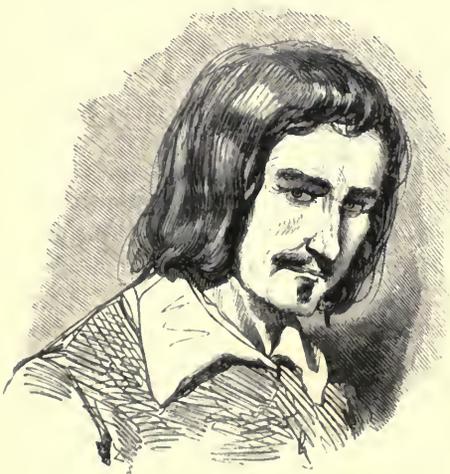
Le père d'Aigrigny resta un moment pensif ; puis il dit à Rodin : « A la veille d'un moment si décisif, il faut ne rien négliger, se remettre tout en mémoire. Relisez-moi la copie de cette note, insérée dans les archives de la Société, il y a un siècle et demi, au sujet de M. de Rennepont. »

Le secrétaire prit une note dans un casier, et lut ce qui suit :

« Ce jourd'hui, 19 février 1682, le révérend père provincial Alexandre Bourdon a envoyé l'avertissement suivant, avec ces mots en marge : *Extrêmement considérable pour l'avenir.*

« On vient de découvrir, par les aveux d'un mourant qu'un de nos pères a assisté, une chose fort secrète.

« M. Marius de Rennepont, l'un des chefs les plus remuants et les plus redou-



« tables de la religion réformée, l'un des ennemis les plus acharnés de notre sainte compagnie, était apparemment rentré dans le giron de notre maternelle Église, à la seule et unique fin de sauver ses biens menacés de la confiscation à cause de ses déportements irréligieux et damnables ; les preuves ayant été fournies par différentes personnes de notre compagnie, comme quoi la conversion du sieur de Rennepont n'était pas sincère et cachait un leurre sacrilège, les biens dudit sieur, dès lors considérés comme *relaps*, ont été ce

« pourquoi, confisqués par S. M. notre roi Louis XIV, et ledit sieur de Rennepont condamné perpétuellement aux galères¹, auxquelles il a échappé par une mort volontaire, ensuite duquel crime abominable il a été traîné sur la claie, et son corps abandonné aux chiens de la voirie.

« Ces prémisses exposées, l'on arrive à la chose secrète, si extrêmement considérable pour l'avenir et l'intérêt de notre Société.

¹ Louis XIV, le grand roi, punissait des galères perpétuelles les protestants qui, après s'être convertis, souvenant forcément, revenaient à leur première croyance. Quant aux protestants qui restaient en France malgré la rigueur des édits, ils étaient privés de sépulture, traînés sur la claie et livrés aux chiens.

« S. M. Louis XIV, dans sa paternelle et catholique bonté pour l'Église, et en particulier pour notre ordre, nous avait accordé le profit de cette confiscation, en gratitude de ce que nous avons concouru à dévoiler le sieur de Rennepont comme relaps infâme et sacrilège...

« Nous venons d'apprendre ASSURÉMENT qu'à cette confiscation, et conséquemment à notre Société, ont été soustraites une maison sise à Paris, rue Saint-François, n° 3, et une somme de cinquante mille écus en or.

« La maison a été cédée avant la confiscation, moyennant une vente simulée, à un ami du sieur Rennepont, très-bon catholique cependant et bien malheureusement, car on ne peut sévir contre lui.

« Cette maison, grâce à la connivence coupable mais inattaquable de cet ami, a été murée, et ne doit être ouverte que dans un siècle et demi, selon les dernières volontés du sieur de Rennepont.

« Quant aux cinquante mille écus en or, ils ont été placés en mains malheureusement inconnues jusqu'ici, à cette fin d'être capitalisés et exploités durant cent cinquante ans, pour être partagés, à l'expiration desdites cent cinquante années, entre les descendants alors existants du sieur de Rennepont, somme qui, moyennant tant d'accumulations, sera devenue énorme, et atteindra nécessairement le chiffre de quarante ou cinquante millions de livres tournois.

« Par des motifs demeurés inconnus, et qu'il a consignés dans un testament, le sieur de Rennepont a caché à sa famille, que les édits contre les protestants ont chassé de France et exilé en Europe, a caché le placement des cinquante mille écus; conviant seulement ses parents à perpétuer dans leur lignée, de génération en génération, la recommandation aux derniers survivants de se trouver réunis, à Paris, dans cent cinquante ans, rue Saint-François, le 13 FÉVRIER 1832; et, pour que cette recommandation ne s'oublîât pas, il a chargé un homme, dont l'état est inconnu, mais dont le signalement est connu, de faire fabriquer des médailles de bronze où ce vœu et cette date sont gravés, et d'en faire parvenir une à chaque personne de sa famille, mesure d'autant plus nécessaire que, par un autre motif également ignoré, et que l'on suppose aussi expliqué dans le testament, les héritiers seront tenus de se présenter ledit jour, avant midi, *en personne* et non par représentants, faute de quoi ils seraient exclus du partage.

« L'homme inconnu, qui est parti pour distribuer ces médailles aux membres de la famille Rennepont, est un homme de trente à trente-six ans, de mine fière et triste, de haute stature; il a les sourcils noirs, épais et singulièrement rejoints; il se fait appeler *Joseph*; on soupçonne fort ce voyageur d'être un actif et dangereux émissaire de ces forenés républicains et réformés des *sept Provinces-Unies*.

« De ce qui précède il résulte que cette somme, confiée par ce relaps à une main inconnue, d'une façon subreptice, a échappé à la confiscation à nous octroyée par notre bien-aimé roi; c'est donc un dommage énorme, un dol monstrueux, dont nous sommes tenus de nous récupérer, sinon quant au présent, du moins quant à l'avenir.

« Notre compagnie étant, pour la plus grande gloire de Dieu et de notre *saint-père*, impérissable, il sera facile, grâce aux relations que nous avons par toute la terre au moyen des missions et autres établissements, de suivre dès à pré-

« sent la filiation de cette famille Rennepont de génération en génération, de ne
 « jamais la perdre de vue, afin que dans cent cinquante ans, au moment du par-
 « tage de cette immense fortune accumulée, notre compagnie puisse rentrer dans
 « ce bien qui lui a été traîtreusement dérobé, et y rentrer *fas aut nefas*, par quel-
 « que moyen que ce soit, même par ruse ou par violence, notre compagnie n'étant
 « tenue d'agir autrement à l'encontre des détenteurs futurs de nos biens si mali-
 « cieusement larronnés par ce relaps infâme et sacrilège... pour ce qu'il est enfin
 « légitime de défendre, conserver et récupérer son bien par tous les moyens que
 « le Seigneur met entre nos mains.

« Jusqu'à restitution complète, cette famille de Rennepont sera donc damnable
 « et réprouvée, comme une lignée maudite de ce Caïn de relaps, et il sera bon de
 « la toujours furieusement surveiller.

« Pour ce faire, il sera urgent que chaque année, à partir de ce jour d'hui, l'on
 « établisse une sorte d'enquête sur la position successive des membres de cette
 « famille. »

Rodin s'interrompit, et dit au père d'Aigrigny : « Suit le compte rendu, année
 par année, de la position de cette famille depuis 1682 jusqu'à nos jours. Il est
 inutile de le lire à Votre Révérence ?

— Très-inutile, — dit l'abbé d'Aigrigny, — cette note résume parfaitement les
 faits... — Puis, après un moment de silence, il reprit avec une expression d'or-
 gueil triomphant : — Combien est grande la puissance de l'association, appuyée
 sur la tradition et sur la perpétuité !... Grâce à cette note insérée dans nos archi-
 ves depuis un siècle et demi... cette famille a été surveillée de génération en gé-
 nération ;... toujours notre ordre a eu les yeux fixés sur elle, la suivant sur tous
 les points du globe où l'exil l'avait disséminée... Enfin demain nous rentrerons
 dans cette eréance peu considérable d'abord, et que cent cinquante ans ont chan-
 gée en une fortune royale... Oui... nous réussirons, car je erois avoir prévu tou-
 tes les éventualités... Une seule chose pourtant me préoccupe vivement.

— Laquelle ? — demanda Rodin.

— Je songe à ces renseignements que l'on a déjà, mais en vain, essayé d'obte-
 nir du gardien de la maison de la rue Saint-François. A-t-on tenté encore une fois,
 ainsi que j'en avais donné l'ordre ?

— On l'a tenté...

— Eh bien ?

— Cette fois, comme les autres, ce vieux juif est resté impénétrable ; il est,
 d'ailleurs, presque en enfance, et sa femme ne vaut guère mieux que lui.

— Quand je songe, — reprit le père d'Aigrigny, — que depuis un siècle et
 demi que cette maison de la rue Saint-François a été murée et fermée, sa garde
 s'est perpétuée de génération en génération dans cette famille de Samuels, je ne
 puis eroire qu'ils aient tous ignoré qui ont été et qui sont les dépositaires succes-
 sifs de ces fonds devenus immenses par leur accumulation.

— Vous l'avez vu, — dit Rodin, par les notes du dossier de cette affaire, que
 l'ordre a toujours très-soigneusement suivie depuis 1682. A diverses époques on
 a tenté d'obtenir quelques renseignements à ce sujet, que la note du père Bour-
 don n'éclaircissait pas. Mais cette race de gardiens juifs est restée muette, d'où
 l'on doit conclure qu'ils ne savaient rien.

— C'est ce qui m'a toujours semblé impossible... car enfin... l'aïeul de tous ces Samuels a assisté à la fermeture de cette maison il y a cent cinquante ans. Il était, dit le dossier, l'homme de confiance ou domestique de M. de Rennepont. Il est impossible qu'il n'ait pas été instruit de bien des choses dont la tradition se sera sans doute perpétuée dans sa famille.

— S'il m'était permis de hasarder une petite observation, — dit humblement Rodin.

— Parlez...

— Il y a très-peu d'années qu'on a eu la certitude, par une confidence de confessionnal, que les fonds existaient et qu'ils avaient atteint un chiffre énorme.

— Sans doute : c'est ce qui a rappelé vivement l'attention du révérend père général sur cette affaire...

— On sait donc, ce que probablement tous les descendants de la famille Rennepont ignorent, l'immense valeur de cet héritage?

— Oui, — répondit le père d'Aigrigny, — la personne qui a certifié ce fait à son confesseur est digne de toute croyance... Dernièrement encore, elle a renouvelé cette déclaration;... mais, malgré toutes les instances de son directeur, elle a refusé de faire connaître entre les mains de qui étaient les fonds, affirmant toutefois qu'ils ne pouvaient être placés en des mains plus loyales.

— Il me semble alors, — reprit Rodin, — que l'on est certain de ce qu'il y a de plus important à savoir.

— Et qui sait si le détenteur de cette somme énorme se présentera demain, malgré la loyauté qu'on lui prête? Malgré moi, plus le moment approche, plus mon anxiété augmente... Ah! — reprit le père d'Aigrigny après un moment de silence, — c'est qu'il s'agit d'intérêts si immenses, que les conséquences du succès seraient incalculables... Enfin, du moins... tout ce qu'il était possible de faire aura été tenté. »

A ces mots, que le père d'Aigrigny adressait à Rodin, comme s'il eût demandé son adhésion, le *socius* ne répondit rien...

L'abbé, le regardant avec surprise, lui dit : « N'êtes-vous pas de cet avis? pouvait-on oser davantage? n'est-on pas allé jusqu'à l'extrême limite du possible? »

Rodin s'inclina respectueusement, mais resta muet.

« Si vous pensez que l'on a omis quelque précaution, — s'écria le père d'Aigrigny avec une sorte d'impatience inquiète, — dites-le... Il est temps encore... Encore une fois, croyez-vous que tout ce qu'il était possible de faire ait été fait? Tous les descendants enfin écartés, Gabriel en se présentant demain rue Saint-François ne sera-t-il pas le seul représentant de cette famille, et, par conséquent, le seul possesseur de cette immense fortune? Or, d'après sa renonciation, et d'après nos statuts, ce n'est pas lui, mais notre ordre qui possédera. Pouvait-on agir mieux ou autrement? Parlez franchement.

— Je ne puis me permettre d'émettre une opinion à ce sujet, — reprit humblement Rodin en s'inclinant de nouveau, — le bon ou le mauvais succès répondront à Votre Révérence... »

Le père d'Aigrigny haussa les épaules et se reprocha d'avoir demandé quelque conseil à cette machine à écrire qui lui servait de secrétaire, et qui n'avait, selon lui, que trois qualités, la mémoire, la discrétion et l'exaetitude.

CHAPITRE XI.

L'ÉTRANGLEUR.



près un moment de silence, le père d'Aigrigny reprit :
« Lisez-moi les rapports de la journée sur la situation
de chacune des personnes signalées.

— Voici celui de ce soir, ... on vient de l'apporter.

— Voyons. »

Rodin lut ce qui suit :

« — Jacques Rennepont, dit Couche-tout-Nu, a été
« vu dans l'intérieur de la prison pour dettes à huit
« heures, ce soir... »

— Celui-ci ne nous inquiétera pas demain... Et d'un... Continuez.

« — Madame la supérieure du couvent de Sainte-Marie, avertie par madame la
« princesse de Saint-Dizier, a eu devoir enfermer plus étroitement encore les de-
« moiselles Rose et Blanche Simon. Ce soir, à neuf heures elles ont été enfermées
« soigneusement dans leur cellule, et des rondes armées veilleront la nuit dans le
« jardin du couvent. »

— Rien non plus à craindre de ce côté, grâce à ces précautions, — dit le père
d'Aigrigny. — Continuez.

« — M. le docteur Balaïnier, aussi prévenu par madame la princesse de Saint-
« Dizier, continue de faire très-rigoureusement surveiller mademoiselle de Cardo-
« ville ; à huit heures trois quarts la porte de son pavillon a été verrouillée et fermée. »

— Encore un sujet d'inquiétude de moins...

— Quant à M. Hardy, — reprit Rodin, — j'ai reçu ce matin de Toulouse un
billet de M. de Bressac, son ami intime, qui nous a servi si heureusement à éloigner
ce manufacturier depuis quelques jours ; ce billet contient une lettre de
M. Hardy adressée à une personne de confiance. M. de Bressac a eu devoir dé-
tourner cette lettre de sa destination et nous l'envoyer comme une preuve nou-
velle du succès de ses démarches, dont il espère que nous lui tiendrons compte ;
car, ajoute-t-il, pour nous servir il trahit son ami intime de la manière la plus
indigne en jouant une odieuse comédie. Aussi maintenant M. de Bressac ne doute
pas qu'après ses excellents offices on ne lui remette les pièces qui le placent dans
notre dépendance absolue, puisque ces pièces peuvent perdre à jamais une femme
qu'il aime d'un amour adultère et passionné... Il dit enfin qu'on doit avoir pitié
de l'horrible alternative où on l'a placé, de voir perdre et déshonorer la femme
qu'il adore, ou de trahir d'une manière infâme son ami intime.

— Ces doléances adultères ne méritent aucune pitié, — répondit dédaigneuse-
ment le père d'Aigrigny. — D'ailleurs, on avisera... M. de Bressac peut nous être
encore utile. Mais voyons cette lettre de M. Hardy, ce manufacturier impie et ré-

publicain, bien digne descendant de cette lignée maudite, et qu'il était si important d'écartier.

— Voici la lettre de M. Hardy, reprit Rodin, — on la fera parvenir demain à la personne à qui elle est adressée. » Et Rodin lut ce qui suit :

« Toulouse, 10 février.



« Enfin je retrouve le moment de vous
« écrire, mon cher monsieur, et de vous
« expliquer la cause de ce départ si brus-
« que, qui a dû, non pas vous inquiéter,
« mais vous étonner. Je vous écrivis aussi
« pour vous demander un service. En deux
« mots, voici les faits. Je vous ai bien
« souvent parlé de Félix de Bressae, un de
« mes camarades d'enfance, pourtant bien
« moins âgé que moi; nous nous sommes
« toujours aimés tendrement, et nous avons
« mutuellement échangé assez de preuves
« de sérieuse affection pour pouvoir comp-
« ter l'un sur l'autre. C'est pour moi un
« frère. Vous savez ce que j'entends par

« ces paroles. Il y a plusieurs jours, il m'a écrit de Toulouse, où il était allé pas-
« ser quelque temps :

« *Si tu m'aimes, viens, j'ai besoin de toi... Pars à l'instant... Tes consolations
« me donneront peut-être le courage de vivre... Si tu arrivais trop tard... par-
« donne-moi et pense quelquefois à celui qui sera jusqu'à la fin ton meilleur ami.* »

« Vous jugez de ma douleur et de mon épouvante. Je demande à l'instant des
« chevaux; mon chef d'atelier, un vieillard que j'estime et que je révère, le père
« du général Simon, apprenant que j'allais dans le Midi, me prie de l'emmenér
« avec moi; je devais le laisser durant quelques jours dans le département de la
« Creuse, où il désirait étudier des usines récemment fondées. Je consentis d'au-
« tant plus volontiers à ce voyage, que je pouvais au moins épancher le chagrin et
« les angoisses que me causait la lettre de Bressae.

« J'arrive à Toulouse; on m'apprend qu'il est parti la veille, emportant des ar-
« mes, et en proie au plus violent désespoir. Impossible de savoir d'abord où il est
« allé; au bout de deux jours quelques indications recueillies à grand'peine me
« mettent sur ses traces; enfin, après mille recherches, je le découvre dans un
« misérable village. Jamais, non, jamais, je ne vis un désespoir pareil; rien de
« violent, mais un abattement sinistre, un silence farouche. D'abord il me re-
« poussa presque; puis cette horrible douleur, arrivée à son comble, se détendit
« peu à peu, et au bout d'un quart d'heure il tomba dans mes bras en fondant en
« larmes... Près de lui étaient ses armes chargées... Un jour plus tard, peut-être...
« et c'était fait de lui... Je ne puis vous apprendre la cause de son désespoir
« affreux, ce secret n'est pas le mien; mais son désespoir ne m'a pas étonné...
« Que vous dirai-je? c'est une cure complète à faire. Maintenant il faut calmer,
« soigner, cicatriser cette pauvre âme, si cruellement déchirée. L'amitié seule
« peut entreprendre cette tâche délicate, et j'ai bon espoir.. Je l'ai décidé à

« partir et à faire un voyage de quelque temps ; le mouvement, la distraction, « lui seront favorables... Je le mène à Nice ; demain nous partons... S'il veut « prolonger cette excursion, nous la prolongerons, car mes affaires ne me rappel- « leront pas impérieusement à Paris avant la fin du mois de mars.

« Quant au service que je vous demande, il est conditionnel. Voici le fait :

« Selon quelque papier de famille de ma mère, il paraît que j'aurais eu un cer- « tain intérêt à me trouver à Paris le 13 février, rue Saint-François, n° 3. Je « m'étais informé ; je n'avais rien appris, sinon que cette maison de très-antique « apparence était fermée depuis cent cinquante ans, par une bizarrerie d'un de « mes aïeux maternels, et qu'elle devait être ouverte le 13 de ce mois en pré- « sence des cohéritiers, qui, si j'en ai, me sont inconnus. Ne pouvant y assister, « j'ai écrit au père du général Simon, mon chef d'atelier, en qui j'ai toute con- « fiance, et que j'avais laissé dans le département de la Creuse, de partir pour Pa- « ris, afin de se trouver à l'ouverture de cette maison, non comme mon manda- « taire, cela serait inutile, mais comme curieux, et de me faire savoir, à Nice, ce « qu'il adviendra de cette volonté romanesque d'un de mes grands parents. « Comme il se peut que mon chef d'atelier arrive trop tard pour accomplir cette « mission, je vous serais mille fois obligé de vous informer chez moi, au Plessis, « s'il est arrivé, et, dans le contraire, de le remplacer à l'ouverture de la maison « de la rue Saint-François.

« Je crois bien n'avoir fait à mon pauvre ami Bressac qu'un insignifiant sacri- « fice en ne me trouvant pas à Paris ce jour-là ; mais ce sacrifice eût-il été im- « mense, je m'en applaudirais encore, car mes soins et mon amitié étaient néces- « saires à celui que je regarde comme un frère.

« Ainsi, allez à l'ouverture de cette maison, je vous en prie, et soyez assez bon « pour m'écrire poste restante, à Nice, le résultat de votre mission de curieux, etc.

« FRANÇOIS HARDY. »

« Quoique sa présence ne puisse avoir aucune fâcheuse importance, il serait « préférable que le père du maréchal Simon n'assistât pas demain à l'ouverture de « cette maison, — dit le père d'Aigrigny. — Mais il n'importe ; M. Hardy est sûre- « ment éloigné : il ne s'agit plus que du jeune prince indien.

— Quant à lui, — reprit le père d'Aigrigny d'un air pensif, — on a fait sage- « ment de laisser partir M. Norval, porteur des présents de mademoiselle de Car- « doville pour ce prince. Le médecin qui accompagne M. Norval, et qui a été choisi « par M. Baleinier, n'inspirera de la sorte aucun soupçon...

— Aucun, — reprit Rodin. — Sa lettre d'hier était complètement rassurante.

— Ainsi, rien à craindre non plus du prince indien, — dit le père d'Aigrigny, « — tout va pour le mieux.

— Quant à Gabriel, — reprit Rodin, — il a écrit de nouveau ce matin pour « obtenir de Votre Révérence l'entretien qu'il sollicite vainement depuis trois jours ; « il est affecté de la rigueur de la punition qu'on lui a infligée en lui défendant de- « puis cinq jours de sortir de notre maison.

— Demain... en le conduisant rue Saint-François, je l'écouterai... il sera « temps... Ainsi donc à cette heure, — dit le père d'Aigrigny d'un air de satisfac- « tion triomphante, — tous les descendants de cette famille, dont la présence pou- « vait ruiner nos projets, sont dans l'impossibilité de se trouver demain avant midi

rue Saint-François, tandis que Gabriel seul y sera... Enfin nous touchons au but. »

Deux coups discrètement frappés interrompirent le père d'Aigrigny.

« Entrez, » dit-il.

Un vieux serviteur vêtu de noir se présenta et dit : « Il y a en bas un homme qui désire parler à l'instant à M. Rodin pour affaire très-urgente.

— Son nom? — demanda le père d'Aigrigny.

— Il n'a pas dit son nom, mais il dit qu'il vient de la part de M. Josué... négociant de l'île de Java. »

Le père d'Aigrigny et Rodin échangèrent un coup d'œil de surprise, presque de frayeur.

« Voyez ce que c'est que cet homme... — dit le père d'Aigrigny à Rodin sans pouvoir cacher son inquiétude, — et venez ensuite me rendre compte. — Puis, s'adressant au domestique qui sortit : — Faites entrer. »

Ce disant, le père d'Aigrigny, après avoir échangé un signe expressif avec Rodin, disparut par une porte latérale.

Une minute après, Faringhea, l'ex-chef de la secte des Étrangleurs, parut devant Rodin, qui le reconnut aussitôt pour l'avoir vu au château de Cardoville.

Le *socius* tressaillit, mais il ne voulut pas paraître se souvenir de ce personnage. Cependant, toujours courbé sur son bureau, et ne semblant pas voir Faringhea, il écrivit aussitôt quelques mots à la hâte sur une feuille de papier placée devant lui.

« Monsieur.. — reprit le domestique, étonné du silence de Rodin, — voici cette personne... »

Rodin plia le billet qu'il venait d'écrire précipitamment et dit au serviteur : « Faites porter ceci à son adresse... On m'apportera la réponse. »

Le domestique salua et sortit.

Alors Rodin, sans se lever, attacha ses petits yeux de reptile sur Faringhea et lui dit courtoisement : « A qui, monsieur, ai-je l'honneur de parler? »



CHAPITRE XII.

LES DEUX FRÈRES DE LA BONNE-ŒUVRE.



aringhea, né dans l'Inde, avait, on l'a dit, beaucoup voyagé et fréquenté les comptoirs européens des différentes parties de l'Asie; parlant bien l'anglais et le français, rempli d'intelligence et de sagacité, il était parfaitement *civilisé*.

Au lieu de répondre à la question de Rodin, il attachait sur lui un regard fixe et pénétrant; le *socius*, impatienté de ce silence, et pressentant avec une vague inquiétude que l'arrivée de Faringhea avait quelque rapport direct ou indirect avec la destinée de Djalma, reprit, en affectant le plus grand sang-froid :

« A qui, monsieur, ai-je l'honneur de parler ? »

— Vous ne me reconnaissez pas ? — dit Faringhea, faisant deux pas vers la chaise de Rodin.

— Je ne crois pas avoir jamais eu l'honneur de vous voir, — répondit froidement celui-ci.

— Et moi, je vous reconnais, — dit Faringhea ; — je vous ai vu au château de Cardoville le jour du naufrage du bateau à vapeur et du trois-mâts.

— Au château de Cardoville ? c'est possible... monsieur, j'y étais en effet un jour de naufrage...

— Et ce jour-là je vous ai appelé par votre nom. Vous m'avez demandé ce que je voulais de vous... je vous ai répondu : *Maintenant rien, frère ; ... plus tard beaucoup*... Le temps est venu... je viens vous demander beaucoup.

— Mon cher monsieur, — dit Rodin toujours impassible, — avant de continuer cet entretien, jusqu'ici passablement obscur, je désirerais savoir, je vous le répète, à qui j'ai l'avantage de parler... Vous vous êtes introduit ici sous prétexte d'une commission de M. Josué Van Daël... respectable négociant de Batavia, et...

— Vous connaissez l'écriture de M. Josué ? — dit Faringhea en interrompant Rodin.

— Je la connais parfaitement.

— Regardez... » Et le métis tirant de sa poche (il était assez pauvrement vêtu à l'européenne) la longue dépêche dérobée par lui à Mahal, le contrebandier de Java, après l'avoir étranglé sur la grève de Batavia, mit ces papiers sous les yeux de Rodin, sans cependant s'en dessaisir.

« C'est en effet l'écriture de M. Josué, — dit Rodin, et il tendit la main vers la lettre, que Faringhea remit lestement et prudemment dans sa poche.

— Vous avez, mon cher monsieur, permettez-moi de vous le dire, une singu-

lière manière de faire les commissions... — dit Rodin. — Cette lettre étant à mon adresse... et vous ayant été confiée par M. Josué... vous devriez...

— Cette lettre ne m'a pas été confiée par M. Josué, — dit Faringhea en interrompant Rodin.

— Comment l'avez-vous entre les mains?

— Un contrebandier de Java m'avait trahi; Josué avait assuré le passage de cet homme pour Alexandrie et lui avait remis cette lettre, qu'il devait porter à bord, pour la malle d'Europe. J'ai étranglé le contrebandier, j'ai pris la lettre, j'ai fait la traversée... et me voici... »

L'Étrangleur avait prononcé ces mots avec une jaetance farouche; son regard fauve et intrépide ne s'abassa pas devant le regard perçant de Rodin, qui, à cet étrange aveu, avait redressé vivement la tête pour observer ce personnage.

Faringhea croyait étonner ou intimider Rodin par cette espèce de forfanterie féroce; mais, à sa grande surprise, le *socius*, toujours impassible comme un cadavre, lui dit simplement : « Ah!... on étrangle ainsi... à Java?

— Et ailleurs... aussi, — répondit Faringhea avec un sourire amer.

— Je ne veux pas vous eroire;... mais je vous trouve d'une étonnante sincérité, monsieur... Votre nom?...

— Faringhea.

— Eh bien! monsieur Faringhea, où voulez-vous en venir?... Vous vous êtes emparé, par un crime abominable, d'une lettre à moi adressée; maintenant vous hésitez à me la remettre...

— Parce que je l'ai lue... et qu'elle peut me servir.

— Ah!... vous l'avez lue? — dit Rodin un instant troublé. Puis il reprit : — Il est vrai que, d'après votre manière de vous charger de la correspondance d'autrui, on ne peut s'attendre à une extrême discrétion de votre part... Et qu'avez-vous appris de si utile pour vous dans cette lettre de M. Josué?

— J'ai appris, frère... que vous étiez, comme moi, un fils de la Bonne-Œuvre.

— De quelle bonne œuvre voulez-vous parler? » demanda Rodin assez étonné.

Faringhea répondit avec une expression d'ironie amère : « Dans sa lettre Josué vous dit :

« *Obéissance et courage, secret et patience, ruse et audace, union entre nous, qui avons pour patrie le monde, pour famille ceux de notre ordre, et pour reine Rome.* »

— Il est possible que M. Josué m'écrive ceci. Mais qu'en concluez-vous, monsieur?

— Notre œuvre a, comme la vôtre, frère, le monde pour patrie; comme vous, pour famille nous avons nos complices, et pour reine *Bohwanie*.

— Je ne connais pas cette sainte, — dit humblement Rodin.

— C'est notre Rome, à nous, — répondit l'Étrangleur; et il poursuivit : — Josué vous parle encore de ceux de votre œuvre qui, répandus sur toute la terre, travaillent à la gloire de Rome, votre reine. — Ceux de notre œuvre travaillent ainsi dans divers pays à la gloire de Bohwanie.

— Et quels sont ces fils de Bohwanie, monsieur Faringhea?

— Des hommes résolus, audacieux, patients, rusés, opiniâtres, qui, pour faire triompher la bonne-œuvre, sacrifient pays, père et mère, sœur et frère, et qui regardent comme ennemis tous ceux qui ne sont pas des leurs.

— Il me paraît y avoir beaucoup de bon dans l'esprit persévérant et religieu-

sement exclusif de cette œuvre, — dit Rodin d'un air modeste et béat... — Seulement, il faudrait connaître ses fins et son but.

— Comme vous, frère... nous faisons des cadavres.

— Des cadavres ! — s'écria Rodin.

— Dans sa lettre, — reprit Faringhea, — Josué vous dit : *La plus grande gloire de notre ordre est de faire de l'homme un cadavre*¹. Notre œuvre fait aussi de l'homme un cadavre... La mort des hommes est douce à Bohwanic.

— Mais, monsieur ! — s'écria Rodin, — M. Josué parle de l'âme... de la volonté, de la pensée qui doivent être anéanties par la discipline.

— C'est vrai, les vôtres tuent l'âme... nous tuons les corps. Votre main, frère : vous êtes, comme nous, chasseurs d'hommes.

— Mais encore une fois, monsieur, il s'agit de tuer la volonté, la pensée, — dit Rodin.

— Et que sont des corps privés d'âme, de volonté, de pensée, sinon des cadavres?... Allez, allez, frère, les morts que fait notre laçet ne sont pas plus inanimés, plus glacés, que ceux que fait votre discipline. Allons, touchez là, frère... Rome et Bohwanic sont sœurs. »

Malgré son calme apparent, Rodin ne voyait pas sans une secrète frayeur un misérable de l'espèce de Faringhea détenteur d'une longue lettre de Josué, où il devait être nécessairement question de Djalma. A la vérité, Rodin se croyait certain d'avoir mis le jeune Indien dans l'impossibilité d'être à Paris le lendemain ; mais, ignorant les relations qui avaient pu se nouer depuis le naufrage entre le prince et le métis, il regardait Faringhea comme un homme probablement fort dangereux.

Plus le *socius* était intérieurement inquiet, plus il affecta de paraître calme et dédaigneux. Il reprit donc : « Sans doute ce rapprochement entre Rome et Bohwanic est fort piquant... Mais qu'en concluez-vous, monsieur ?

— Je veux vous montrer, frère, ce que je suis, ce dont je suis capable, afin de vous convaincre qu'il vaut mieux m'avoir pour ami que pour ennemi.

— En d'autres termes, monsieur, — dit Rodin avec une ironie méprisante, — vous appartenez à une secte meurtrière de l'Inde, et vous voulez, par une transparente allégorie, me donner à réfléchir sur le sort de l'homme à qui vous avez dérobé les lettres qui m'étaient adressées ; à mon tour, je me permettrai de vous faire observer en toute humilité, monsieur Faringhea, qu'ici on n'étrangle personne, et que si vous aviez la fantaisie de vouloir changer quelqu'un en cadavre pour l'amour de Bohwanic, votre divinité, on vous couperait le cou pour l'amour d'une autre divinité vulgairement appelée la justice.

— Et que me ferait-on, si j'avais tenté d'empoisonner quelqu'un ?

— Je vous ferai encore humblement observer, monsieur Faringhea, que je n'ai pas le loisir de vous professer un cours de jurisprudence criminelle. Seulement, croyez-moi, résistez à la tentation d'étrangler ou d'empoisonner qui que ce soit. Un dernier mot : Voulez-vous ou non me remettre les lettres de M. Josué ?

— Les lettres relatives au prince Djalma ? » dit le métis.

Et il regarda fixement Rodin, qui, malgré une vive et subite angoisse, demeura

¹ Rappelons au lecteur que la doctrine de l'obéissance passive et absolue, principal levier de la Compagnie de Jésus, se résume par ces mots terribles de Loyola mourant : *Que tout membre de l'Ordre soit dans les mains de ses supérieurs COMME UN CADAVRE* (PÉRIODE AC CADAVRE).

impénétrable, et répondit le plus simplement du monde : « Ignorant le contenu des lettres que vous retenez, monsieur, il m'est impossible de vous répondre. Je vous prie, et au besoin je vous requiers, de me remettre ces lettres... ou de sortir d'ici.

— Vous allez dans quelques minutes me supplier de rester, frère.

— J'en doute.

— Quelques mots feront ce prodige... Si tout à l'heure je vous parlais d'empoisonnement, frère, c'est que vous avez envoyé un médecin... au château de Cardoville pour empoisonner... momentanément le prince Djalma. »

Rodin, malgré lui, tressaillit imperceptiblement, et reprit : « Je ne comprends pas.

— Il est vrai; je suis un pauvre étranger qui ai sans doute beaucoup d'accent : pourtant je vais tâcher de parler mieux. Je sais, par les lettres de Josué, l'intérêt que vous avez à ce que le prince Djalma ne soit pas ici... demain, et ce que vous avez fait pour cela. M'entendez-vous?

— Je n'ai rien à vous répondre. »

Deux coups frappés à la porte interrompirent la conversation.

« Entrez, — dit Rodin.

— La lettre a été portée à son adresse, monsieur, — dit un vieux domestique en s'inclinant; — voici la réponse. »

Rodin prit le papier qu'on lui présentait, et, avant de l'ouvrir, dit courtoisement à Faringhea : « Vous permettez, monsieur?

— Ne vous gênez pas, — dit le métis.

— Vous êtes bien bon, — répondit Rodin, qui, après avoir lu, écrivit rapidement quelques mots au bas de la réponse qu'on lui apportait, et dit au domestique en la lui remettant : — Renvoyez ceci à la même adresse. »

Le domestique s'inclina et disparut.

« Puis-je continuer? — demanda le métis à Rodin.

— Parfaitement.

— Je continue donc, — reprit Faringhea... — Avant-hier, au moment où, tout blessé qu'il était, le prince allait, par mon conseil, partir pour Paris, est arrivée une belle voiture avec de superbes présents destinés à Djalma par un ami inconnu. Dans cette voiture il y avait deux hommes : l'un envoyé par l'ami inconnu; l'autre était un médecin... envoyé par vous pour donner des secours à Djalma et l'accompagner jusqu'à son arrivée à Paris... C'était écharitable, n'est-ce pas, frère?

— Continuez votre histoire, monsieur.

— Djalma est parti hier... En déclarant que la blessure du prince empirerait d'une manière très-grave s'il ne restait pas étendu dans la voiture pendant tout le voyage, le médecin s'est ainsi débarrassé de l'envoyé de l'ami inconnu, qui est reparti pour Paris, de son côté; le médecin a voulu m'éloigner à mon tour; mais Djalma a si fort insisté, que nous sommes partis, le médecin, le prince et moi. Hier soir, nous arrivons à moitié chemin; le médecin trouve qu'il faut passer la



nuit dans une auberge : nous avons, — disait-il, — tout le temps d'être arrivés à Paris ce soir, le prince ayant annoncé qu'il lui fallait absolument être à Paris le 12 au soir. Le médecin avait beaucoup insisté pour partir seul avec le prince. Je savais, par la lettre de Josué, qu'il vous importait beaucoup que Djalma ne fût pas ici le 13 ; des soupçons me sont venus ; j'ai demandé à ce médecin s'il vous connaissait ; il m'a répondu avec embarras ;... alors au lieu de soupçons, j'ai eu des certitudes... Arrivé à l'auberge, pendant que le médecin était auprès de Djalma, je suis monté à la chambre du docteur, j'ai examiné une boîte remplie de plusieurs flacons qu'il avait apportés : l'un d'eux contenait de l'opium... J'ai deviné.

— Qu'avez-vous deviné, monsieur ?

— Vous allez le savoir... Le médecin a dit à Djalma, avant de se retirer :

— « Votre blessure est en bon état, mais la fatigue du voyage pourrait l'enflammer ; il sera bon demain dans la journée de prendre une potion calmante que je vais préparer ce soir afin de l'avoir toute prête dans la voiture... » Le calcul du médecin était simple, — ajouta Faringhea : — le lendemain (qui est aujourd'hui), le prince prenait la potion sur les quatre ou cinq heures du soir... bientôt il s'endormait profondément... Le médecin, inquiet, faisait arrêter la voiture dans la soirée... déclarait qu'il y avait du danger à continuer la route... passait la nuit dans une auberge, et s'établissait auprès du prince, dont l'assoupissement n'aurait cessé qu'à l'heure qui vous convenait. Tel était votre dessein ; il m'a paru habilement projeté, j'ai voulu m'en servir pour moi-même, et j'ai réussi.

— Tout ce que vous dites là, mon cher monsieur, — dit Rodin en rongant ses ongles, — est de l'hébreu pour moi.

— Toujours, sans doute à cause de mon accent... mais, dites-moi... connaissez-vous l'*array-mow* ?

— Non.

— Tant pis, c'est une admirable production de l'île de Java, si fertile en poisons.

— Eh, que m'importe ! — dit Rodin d'une voix brève et pouvant à peine dissimuler son anxiété croissante.

— Cela vous importe beaucoup. Nous autres fils de Bohwanic nous avons horreur de répandre le sang, — reprit Faringhea ; — mais pour passer impunément le lacet autour du cou de nos victimes, nous attendons qu'elles soient endormies... Lorsque leur sommeil n'est pas assez profond, nous l'augmentons à notre gré ; nous sommes très-adroits dans notre œuvre : le serpent n'est pas plus subtil, le lion plus audacieux. Djalma porte nos marques... L'*array-mow* est une poudre impalpable ; en en faisant respirer quelques parcelles pendant le sommeil, ou en le mêlant au tabac d'une pipe pendant qu'on veille, on jette sa victime dans un assoupissement dont rien ne peut la tirer. Si l'on craint de donner une dose trop forte à la fois, on en fait aspirer plusieurs fois durant le sommeil et on le prolonge ainsi sans danger autant de temps que l'homme peut rester sans boire ni manger... trente ou quarante heures environ... Vous voyez combien l'usage de l'opium est grossier auprès de ce divin narcotique... J'en avais apporté de Java une certaine quantité... par simple curiosité... sans oublier le contre-poison.

— Ah ! il y a un contre-poison ? — dit machinalement Rodin.

— Comme il y a des gens qui sont tout le contraire de ce que nous sommes, frère de la bonne-œuvre... Les Javanais appellent le suc de cette racine le *touboc* ;

il dissipe l'engourdissement causé par l'*array-mow*, comme le soleil dissipe les nuages... Or, hier soir, étant certain des projets de votre émissaire sur Djalma, j'ai attendu que ce médecin fût couché, endormi... Je me suis introduit en rampant dans sa chambre... et je lui ai fait aspirer une telle dose d'*array-mow*... qu'il doit dormir encore...

— Malheureux ! — s'écria Rodin de plus en plus effrayé de ce récit, car Faringhea portait un coup terrible aux machinations du *socius* et de ses amis ; — mais vous risquiez d'empoisonner ce médecin.

— Frère... comme il risquait d'empoisonner Djalma. Ce matin nous sommes donc partis, laissant votre médecin dans l'auberge, plongé dans un profond sommeil. Je me suis trouvé seul dans la voiture avec Djalma. Il fumait, en véritable Indien; quelques parcelles d'*array-mow*, mélangées au tabac dont j'ai rempli sa longue pipe, l'ont d'abord assoupi... Une nouvelle dose qu'il a aspirée l'a endormi profondément, et à cette heure il est dans l'auberge où nous sommes descendus. Maintenant, frère,... il dépend de moi de laisser Djalma plongé dans son assoupissement, qui durera jusqu'à demain soir,... ou de l'en faire sortir à l'instant... Ainsi, selon que vous satisferez ou non à ma demande, Djalma sera ou ne sera pas demain rue Saint-François, n° 3. »

Ce disant, Faringhea tira de sa poche la médaille de Djalma, et dit à Rodin en la lui montrant : « Vous le voyez, je vous dis la vérité... Pendant le sommeil de Djalma, je lui ai enlevé cette médaille, la seule indication qu'il ait de l'endroit où il doit se trouver demain... Je finis donc par où j'ai commencé, en vous disant : — « Frère, je viens vous demander beaucoup ! »

Depuis quelques moments, Rodin, selon son habitude lorsqu'il était en proie à un accès de rage muette et concentrée, se rongait les ongles jusqu'au sang. A ce moment, le timbre de la loge du portier sonna trois coups espacés d'une façon particulière. Rodin ne parut pas faire attention à ce bruit; et pourtant tout à coup une étincelle brilla dans ses petits yeux de reptile, pendant que Faringhea, les bras croisés, le regardait avec une expression de supériorité triomphante et dédaigneuse.

Le *socius* baissa la tête, garda le silence, prit machinalement une plume sur son bureau, et en machonna la barbe pendant quelques secondes, en ayant l'air de réfléchir profondément à ce que venait de lui dire Faringhea. Enfin, jetant la plume sur le bureau, il se retourna brusquement vers le métis, et lui dit d'un air profondément dédaigneux : « Ah ça, monsieur Faringhea, est-ce que vous prétendez vous moquer du monde avec vos histoires ? »

Le métis, stupéfait, malgré son audace, recula d'un pas.

« Comment, monsieur, — reprit Rodin, — vous venez ici, dans une maison respectable, vous vanter d'avoir dérobé une correspondance, étranglé celui-ci, empoisonné ceux-là avec un narcotique ! Mais c'est du délire, monsieur; j'ai voulu vous écouter jusqu'à la fin, pour voir jusqu'où vous pousseriez l'audace... Car il n'y a qu'un monstrueux scélérat qui puisse venir se targuer de si épouvantables forfaits; mais je veux bien croire qu'ils n'existent que dans votre imagination. »

En prononçant ces mots avec une sorte d'animation qui ne lui était pas habituelle, Rodin se leva et, tout en marchant, s'approcha peu à peu de la cheminée pendant que Faringhea, ne revenant pas de sa surprise, le regardait en silence; pourtant, au bout de quelques instants, il reprit d'un air sombre et farouche : « Prenez garde, frère... ne me forcez pas à vous prouver que j'ai dit la vérité.

— Allons donc, monsieur ! il faut venir des antipodes pour croire les Français si faciles à duper. Vous avez, dites-vous, la prudence du serpent et le courage du lion. J'ignore si vous êtes un lion courageux ; mais pour serpent prudent... je le nie. Comment ! vous avez sur vous une lettre de M. Josué qui peut me compromettre (en admettant que tout ceci ne soit pas une fable) ; le prince Djalma est plongé dans une torpeur qui sert mes projets et dont vous seul le pouvez faire sortir ; vous pouvez enfin, dites-vous, porter un coup terrible à mes intérêts, et vous ne réfléchissez pas, lion terrible, serpent subtil, qu'il ne s'agit pour moi que de gagner vingt-quatre heures. Or, vous arrivez du fond de l'Inde à Paris ; vous êtes étranger et inconnu à tous, vous me croyez aussi scélérat que vous, puisque vous m'appellez frère, et vous ne songez pas que vous êtes ici en mon pouvoir ; que cette rue est solitaire, cette maison écartée, que je puis avoir ici sur-le-champ trois ou quatre personnes capables de vous garrotter en une seconde, tout étrangleur que vous êtes !... et cela seulement en tirant le cordon de cette sonnette, — ajouta Rodin en le prenant en effet à la main. — N'avez donc pas peur, — ajouta-t-il avec un sourire diabolique en voyant Faringhea faire un brusque mouvement de surprise et de frayeur ; — est-ce que je vous préviendrais si je voulais agir de la sorte !... Voyons, répondez... Une fois garrotté et mis en lieu de sûreté pendant vingt-quatre heures, comment pourriez-vous me nuire ? Ne me serait-il pas alors facile de m'emparer des papiers de Josué, de la médaille de Djalma, qui, plongé dans un assoupissement jusqu'à demain soir, ne m'inquiéterait plus?... Vous le voyez donc bien, monsieur, vos menaces sont vaines... parce qu'elles reposent sur des mensonges, parce qu'il n'est pas vrai que le prince Djalma soit ici et en votre pouvoir... Allez... sortez d'ici, et une autre fois, quand vous voudrez faire des dupes, adressez-vous mieux. »

Faringhea restait frappé de stupeur : tout ce qu'il venait d'entendre lui semblait très-probable ; Rodin pouvait s'emparer de lui, de la lettre de Josué, de la médaille, et, en le retenant prisonnier, rendre impossible le réveil de Djalma ; et pourtant Rodin lui ordonnait de sortir, à lui Faringhea qui se croyait si redoutable.

A force de chercher les motifs de la conduite inexplicable du *socius*, le métis s'imagina, et en effet il ne pouvait penser autre chose, que Rodin, malgré les preuves qu'il lui apportait, ne croyait pas que Djalma fût en son pouvoir ; de la sorte, le dédain du correspondant de Josué s'expliquait naturellement.

Rodin jouait un coup d'une grande hardiesse et d'une grande habileté ; aussi, tout en ayant l'air de grommeler entre ses dents d'un air courroucé, il observait en dessous, mais avec une anxiété dévorante, la physionomie de l'Étrangleur.

Celui-ci, presque certain d'avoir pénétré le secret motif de la conduite de Rodin, reprit : « Je vais sortir, ... mais un mot encore ; ... vous croyez que je mens... »

— J'en suis certain, vous m'avez débité un tissu de fables ; j'ai perdu beaucoup de temps à les écouter, faites-moi grâce du reste... Il est tard, veuillez me laisser seul.

— Une minute encore... vous êtes un homme, je le vois, à qui... l'on ne doit rien cacher, — dit Faringhea. — A cette heure je ne puis attendre de Djalma qu'une espèce d'aumône et un mépris éerasant, car, du caractère dont il est, lui dire : donnez-moi beaucoup, parce que pouvant vous trahir, je ne l'ai pas fait... ce serait m'attirer son courroux et son dédain... J'aurais pu vingt fois le tuer... mais son jour n'est pas encore venu, — dit l'Étrangleur d'un air sombre, — et pour atten-

dre ce jour... et d'autres funestes jours, il me faut de l'or, beaucoup d'or... vous seul pouvez m'en donner en payant ma trahison envers Djalma, parce qu'à vous seul elle profite. Vous refusez de m'entendre, parce que vous me croyez menteur... J'ai pris l'adresse de l'auberge où nous sommes descendus, la voici. Envoyez quelqu'un s'assurer de la vérité de ce que je dis, alors vous me croirez ; mais le prix de ma trahison sera cher. Je vous l'ai dit, je vous demanderai beaucoup. »

Ce disant, Faringhea offrait à Rodin une adresse imprimée ; le *socius*, qui suivait du coin de l'œil tous les mouvements de Faringhea, fit semblant d'être profondément absorbé, de ne pas l'entendre, et ne répondit rien.

« Prenez cette adresse... et assurez-vous que je ne mens pas, — reprit Faringhea en tendant de nouveau l'adresse à Rodin.

— Hein... qu'est-ce? — dit celui-ci en jetant à la dérobée un rapide regard sur l'adresse, qu'il lut avidement mais sans y toucher.

— Lisez cette adresse, — répéta le métis, — et vous pourrez vous assurer que...

— En vérité, monsieur, — s'écria Rodin en repoussant l'adresse de la main. — votre impudence me confond. Je vous répète que je ne veux avoir rien de commun avec vous. Pour la dernière fois je vous somme de vous retirer... Je ne sais pas ce que c'est que le prince Djalma... Vous pouvez me nuire, dites-vous ; nuisez-moi, ne vous en gênez pas, mais pour l'amour du ciel sortez d'ici. »

Ce disant, Rodin sonna violemment.

Faringhea fit un mouvement comme s'il eût voulu se mettre en défense.

Un vieux domestique à figure débonnaire et placide se présenta aussitôt.



L'Étrangleur sortit. — La porte se referma sur lui...

« Lapierre... éclairez monsieur, » lui dit Rodin en lui montrant du geste Faringhea.

Celui-ci, épouvanté du calme de Rodin, hésitait à sortir.

« Mais, monsieur, — lui dit Rodin remarquant son trouble et son hésitation, — qu'attendez-vous? Je désire être seul...

— Ainsi, monsieur, — lui dit Faringhea en se retirant lentement et à reculons, — vous refusez mes offres? Prenez garde... demain il sera trop tard.

— Monsieur, j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur. »

Et Rodin s'inclina avec courtoisie.

Aussitôt, le père d'Aigrigny parut sur le seuil de la pièce voisine. Sa figure était pâle et bouleversée.

« Qu'avez-vous fait ? — s'écria-t-il en s'adressant à Rodin. — J'ai tout entendu... Ce misérable, j'en suis malheureusement certain, disait la vérité... l'Indien est en son pouvoir ; il va le rejoindre... »

— Je ne le pense pas, — dit humblement Rodin en s'inclinant et reprenant sa physionomie morne et sounise.

— Et qui empêchera cet homme de rejoindre le prince ?

— Permettez... Lorsqu'on a introduit ici cet affreux scélérat, je l'ai reconnu ; aussi, avant de m'entretenir avec lui, j'ai prudemment écrit quelques lignes à Morok, qui attendait le bon loisir de Votre Révérence dans la salle basse avec Goliath ; plus tard, pendant le cours de la conversation, lorsqu'on m'a apporté la réponse de Morok, qui attendait mes ordres, je lui ai donné de nouvelles instructions, voyant le tour que prenaient les choses.

— Et à quoi bon tout ceci, puisque cet homme vient de sortir de cette maison.

— Votre Révérence daignera peut-être remarquer qu'il n'est sorti qu'après m'avoir donné l'adresse de l'hôtel où est l'Indien, grâce à mon innocent stratagème de dédain... S'il eût manqué, Faringhea tombait toujours entre les mains de Goliath et de Morok, qui l'attendaient dans la rue à deux pas de la porte. Mais nous eussions été très-embarrassés, car nous ne savions pas où habitait le prince Djalma...

— Encore de la violence ! — dit le père d'Aigrigny avec répugnance.

— C'est à regretter, ... fort à regretter... — reprit Rodin... — mais il a bien fallu suivre le système adopté jusqu'ici.

— Est-ce un reproche que vous m'adressez ? — dit le père d'Aigrigny, qui commençait à trouver que Rodin était autre chose qu'une machine à écrire.

— Je ne me permettrais pas d'en adresser à Votre Révérence, — dit Rodin en s'inclinant presque jusqu'à terre ; — mais il s'agit seulement de retenir cet homme pendant vingt-quatre heures.

— Et ensuite?... Ses plaintes ?

— Un pareil bandit n'osera pas se plaindre ; d'ailleurs il est sorti librement d'ici. Morok et Goliath lui banderont les yeux après s'être emparés de lui. La maison a une entrée dans la rue *Vieille-des-Ursins*. A cette heure et par ce temps d'ouragan il ne passe personne dans ce quartier désert. Le trajet dépaysera complètement ce misérable ; on le descendra dans une cave du bâtiment neuf, et demain, la nuit, à pareille heure, on lui rendra la liberté avec les mêmes précautions... Quant à l'Indien, on sait maintenant où le trouver... il s'agit d'envoyer auprès de lui une personne de confiance ; et s'il sort de sa torpeur... il est un moyen très-simple et surtout auéunement violent, selon mon petit jugement, — dit modestement Rodin, — de le tenir demain éloigné toute la journée de la rue Saint-François. »

Le même domestique à figure débonnaire, qui avait introduit et éconduit Faringhea, rentra dans le cabinet après avoir discrètement frappé ; il tenait à la main une espèce de gibecière en peau de daim, qu'il remit à Rodin en lui disant : « Voici ce que M. Morok vient d'apporter : il est entré par la rue Vieille. »

Le domestique sortit.

Rodin ouvrit le sac et dit au père d'Aigrigny en lui montrant ces objets : « La médaille... et la lettre de Josué... Morok a été habile et expéditif.

— Encore un danger évité, — dit le marquis ; — il est fâcheux d'en venir à de tels moyens...

— A qui les reprocher, sinon au misérable qui nous met dans la nécessité d'y avoir recours?... Je vais à l'instant dépêcher quelqu'un à l'hôtel de l'Indien.

— Et à sept heures du matin vous conduirez Gabriel rue Saint-François ; c'est là que j'aurai avec lui l'entretien qu'il me demande si instamment depuis trois jours.

— Je l'en ai fait prévenir ce soir ; il se rendra à vos ordres.

— Enfin, — dit le père d'Aigrigny, — après tant de lutte, tant de craintes, tant de traverses, quelques heures maintenant nous séparent de ce moment depuis si longtemps attendu.

.....
 Nous conduirons le lecteur à la maison de la rue Saint-François.





ONZIÈME PARTIE.

LE TREIZE FÉVRIER.

CHAPITRE PREMIER.

LA MAISON DE LA RUE SAINT-FRANÇOIS.



n entrant dans la rue *Saint-Gervais* par la rue *Doré* (au *Marais*), on se trouvait, à l'époque de ce récit, en face d'un mur d'une hauteur énorme, aux pierres noires et vermiculées par les années; ce mur, se prolongeant dans presque toute la longueur de cette rue solitaire, servait de contre-fort à une terrasse ombragée d'arbres centenaires ainsi plantés à plus de quarante pieds au-dessus du pavé; à travers leurs épais branchages apparaissaient le fronton de pierre, le toit aigu et les grandes cheminées de brique d'une antique maison, dont l'entrée était située rue Saint-François, n° 3, non loin de l'angle de la rue Saint-Gervais.

Rien de plus triste que les dehors de cette demeure; c'était encore de ce côté une muraille très-élevée, percée de deux ou trois jours de souffrance, sortes de meurtrières formidablement grillagées. Une porte cochère en chêne massif, bardée de fer, constellée d'énormes têtes de clous, et dont la couleur primitive disparaissait depuis longtemps sous une couche épaisse de boue, de poussière et de rouille, s'arrondissait par le haut, et s'adaptait à la voussure d'une baie entrée, ressemblant à une arcade profonde, tant les murailles avaient d'épaisseur; dans l'un des larges battants de cette porte massive s'ouvrait une seconde petite porte servant d'entrée au juif Samuel, gardien de cette sombre demeure. Le seuil franchi, on arrivait sous une voûte formée par le bâtiment donnant sur la rue. Dans ce bâtiment était pratiqué le logement de Samuel; les fenêtres s'ouvraient sur une cour intérieure très-spacieuse, coupée par une grille au delà de laquelle on voyait un jardin.

Au milieu de ce jardin s'élevait une maison de pierre de taille à deux étages, si bizarrement exhaussée, qu'il fallait gravir un perron ou plutôt un double escalier de vingt marches pour arriver à la porte d'entrée murée depuis cent cinquante ans. Les contrevents des croisées de cette habitation avaient été remplacés par de larges et épaisses plaques de plomb hermétiquement soudées et maintenues par des châssis de fer scellés dans la pierre. De plus, afin d'intercepter complètement l'air, la lumière, et de parer de la sorte à toute dégradation intérieure ou extérieure, le toit avait été recouvert d'épaisses plaques de plomb, ainsi que l'ouverture des hautes cheminées de brique, préalablement bouchées et maçonnées. On avait usé des mêmes procédés pour la clôture d'un petit belvédère carré situé au faite de la maison, en recouvrant sa cage vitrée d'une sorte de chape soudée à la toiture. Seulement, par suite d'une fantaisie singulière, chacune des quatre plaques de plomb qui masquaient les faces de ce belvédère, correspondant aux quatre points cardinaux, était percée de sept petits trous ronds, disposés en forme de croix, que l'on distinguait facilement à l'extérieur. Partout ailleurs, les panneaux plombés des croisées étaient absolument pleins. Grâce à ces précautions, à la solide construction de cette demeure, à peine quelques réparations extérieures avaient été nécessaires, et les appartements, complètement soustraits à l'influence de l'air extérieur, devaient être, depuis un siècle et demi, aussi intacts que lors de leur fermeture.

L'aspect de murailles lézardées, de volets vermoulus et brisés, d'une toiture à demi effondrée, de croisées envahies par des plantes pariétaires, eût été peut-être moins triste que la vue de cette maison de pierre bardée de fer et de plomb, conservée comme un tombeau.

Le jardin, complètement abandonné, et dans lequel le gardien Samuel entrait seulement pour faire ses inspections hebdomadaires, offrait, surtout pendant l'été, une incroyable confusion de plantes parasites et de broussailles. Les arbres, livrés à eux-mêmes, avaient poussé en tout sens et entremêlé leurs branches; quelques vignes folles reproduites par rejetons, rampant d'abord sur le sol, jusqu'au pied des arbres, y avaient ensuite grimpé, enroulé leurs troncs, et jeté sur les branchages les plus élevés l'inextricable réseau de leurs sarments. L'on ne pouvait traverser cette *forêt vierge* qu'en suivant un sentier pratiqué par le gardien pour aller de la grille à la maison dont les abords, ménagés en pente douce pour l'écoulement des eaux, étaient soigneusement dallés sur une largeur de dix

pieds environ. Un autre petit chemin de ronde, ménagé autour des murs d'enceinte, était chaque nuit battu par deux ou trois énormes chiens des Pyrénées, dont la race fidèle s'était aussi perpétuée dans cette maison depuis un siècle et demi.

Telle était l'habitation destinée à servir de rendez-vous aux descendants de la famille Rennepont.

La nuit qui séparait le 12 février du 13 allait bientôt finir. Le calme succédant à la tourmente, la pluie avait cessé; le ciel était pur, étoilé; la lune, à son déclin, brillait d'un doux éclat, et jetait une clarté mélancolique sur cette demeure abandonnée, silencieuse, dont aucun pas humain n'avait franchi le seuil depuis tant d'années.

Une vive lueur, s'échappant à travers une des fenêtres du logis du gardien, annonçait que le juif Samuel veillait encore.

Que l'on se figure une assez vaste chambre, lambrissée du haut en bas en vieilles boiseries de noyer, devenues d'un brun presque noir à force de vétusté; deux tisons à demi éteints fument dans l'âtre au milieu des cendres refroidies; sur la tablette de cette cheminée de pierre peinte couleur de granit gris, on voit un vieux flambeau de fer garni d'une maigre chandelle, coiffée d'un éteignoir, et auprès une paire de pistolets à deux coups et un couteau de chasse à lame affilée, dont la poignée de bronze eiselé appartient aux dix-septième siècle; de plus, une lourde carabine était appuyée à l'un des pilastres de la cheminée. Quatre escabeaux sans dossier, une vieille armoire de chêne et une table carrée à pieds tors, meublaient seuls cette chambre. A la boiserie étaient symétriquement suspendues des clefs de différentes grandeurs : leur forme annonçait leur antiquité; diverses étiquettes étaient fixées à leur anneau.

Le fond de la vieille armoire de chêne, à secret et mobile, avait glissé sur une coulisse, et l'on apercevait, scellée dans le mur, une large et profonde caisse de fer, dont le battant ouvert montrait le merveilleux mécanisme de l'une de ces serrures florentines du seizième siècle, qui, mieux que toutes les inventions modernes, défiait l'effraction, et qui de plus, selon les idées du temps, grâce à une épaisse doublure de toile d'amiant, tendue assez loin des parois de la caisse sur des fils d'or, rendait incombustibles en cas d'incendie les objets qu'elle renfermait.

Une grande cassette de bois de cèdre, prise dans cette caisse, et déposée sur un escabeau, contenait de nombreux papiers soigneusement rangés et étiquetés.

A la lueur d'une lampe de cuivre, le vieux gardien Samuel est occupé à écrire sur un petit registre, à mesure que sa femme Bethsabée diète en lisant un carnet.

Samuel avait alors environ quatre-vingt-deux ans, et malgré cet âge avancé, une forêt de cheveux gris et crépus couvrait sa tête; il était petit, maigre, nerveux, et la pétulance involontaire de ses mouvements prouvait que les années n'avaient pas affaibli son énergie et son activité, quoique dans le *quartier*, où il apparaissait d'ailleurs très-rarement, il affectât de paraître presque en enfance, ainsi que l'avait dit Rodin au père d'Aigrigny. Une vieille robe de chambre de bouracan marron, à larges manches, enveloppait entièrement le vieillard, et tombait jusqu'à ses pieds. Les traits de Samuel offraient le type pur et oriental de sa race : son teint était mat et jaunâtre, son nez aquilin, son menton ombragé d'un petit bouquet de barbe blanche; ses pommettes saillantes jetaient une ombre assez dure sur ses joues creuses et ridées. Sa physionomie était remplie d'intelligence, de finesse et de sagacité. Son front, large, élevé, annonçait la droiture, la fran-

chise et la fermeté; ses yeux, noirs et brillants comme les yeux arabes, avaient un regard à la fois pénétrant et doux.

Sa femme, Bethsabée, de quinze ans moins âgée que lui, était de haute taille et entièrement vêtue de noir. Un bonnet plat, en linon empesé, qui rappelait la sévère coiffure des graves matrones hollandaises, encadrait son visage pâle et austère, autrefois d'une rare et fière beauté, d'un caractère tout biblique; quelques plis du front, provenant du froncement presque continu de ses soureils gris, témoignaient que cette femme était souvent sous le poids d'une tristesse profonde. A ce moment même, la physionomie de Bethsabée trahissait une douleur inexprimable : son regard était fixe, sa tête penchée sur sa poitrine; elle avait laissé retomber sur ses genoux sa main droite dont elle tenait un petit carnet; de son autre main, elle serrait convulsivement une grosse tresse de cheveux noirs comme le jais qu'elle portait au cou. Cette natte épaisse était garnie d'un fermoir en or d'un pouce carré; sous une plaque de cristal qui le recouvrait d'un côté comme un reliquaire, on voyait un morceau de toile plié carrément et presque entièrement couvert de taches d'un rouge sombre, couleur de sang depuis longtemps séché.

Après un moment de silence, pendant lequel Samuel écrivit sur son registre, il dit tout haut en relisant ce qu'il venait d'écrire : « D'autre part, 5,000 métalliques d'Autriche de 1,000 florins, et la date du 19 *octobre* 1826. »

Ensuite de cette énumération, Samuel ajouta en relevant la tête et en s'adressant à sa femme : « Est-ce bien cela, Bethsabée? avez-vous comparé sur le carnet? »

Bethsabée ne répondit pas.

Samuel la regarda, et la voyant profondément accablée, lui dit avec une expression de tendresse inquiète : « Qu'avez-vous?... mon Dieu, qu'avez-vous? »

— Le 19 octobre... 1826... — dit-elle lentement, les yeux toujours fixes, et en serrant plus étroitement encore dans sa main la tresse de cheveux noirs qu'elle portait au cou. — C'est une date funeste... Samuel... bien funeste... c'est celle de la dernière lettre que nous avons reçue de... »

Bethsabée ne put continuer, elle poussa un long gémissement et cacha sa figure dans ses mains.

« Ah! je vous entends, — reprit le vieillard d'une voix altérée, — un père peut être distrait par de graves préoccupations, mais, hélas! le cœur d'une mère est toujours en éveil. »

Et jetant sa plume sur la table, Samuel appuya son front sur ses mains avec accablement.

Bethsabée reprit bientôt, comme si elle se fût douloureusement complu dans ces cruels souvenirs : « Oui... ce jour est le dernier où notre fils Abel nous a écrit d'Allemagne en nous annonçant qu'il venait d'employer, selon vos ordres, les fonds qu'il avait emportés d'ici, ... et qu'il allait se rendre en Pologne pour une autre opération... »

— Et en Pologne... il a trouvé la mort d'un martyr, — reprit Samuel; — sans motif, sans preuve, car rien n'était plus faux, on l'a injustement accusé de venir organiser la contrebande... et le gouvernement russe, le traitant comme on traite nos frères dans ces pays de cruelle tyrannie, l'a fait condamner à l'affreux supplice du knout... sans vouloir le voir ni l'entendre... A quoi bon... entendre un



BETHSABÉE.

juif?... Qu'est-ce qu'un juif? une créature encore bien au-dessous d'un serf... Ne leur reproche-t-on pas, dans ce pays, tous les vices qu'engendre le dégradant servage où on les plonge? Un juif expirant sous le bâton! Qui irait s'en inquiéter?

— Et notre pauvre Abel, si doux, si loyal, est mort sous le fouet... moitié de honte, moitié de douleur, — dit Bethsabée en tressaillant. — Un de nos frères de Pologne a obtenu à grand'peine la permission de l'ensevelir... Il a coupé ses beaux cheveux noirs... et ces cheveux avec ce morceau de linge, taché du sang de notre cher fils, c'est tout ce qui nous reste de lui! » s'écria Bethsabée.

Et elle couvrit de baisers convulsifs la tresse de cheveux et le reliquaire.

« Hélas! — dit Samuel en essuyant ses larmes, qui avaient aussi coulé à ce souvenir déchirant, — le Seigneur, du moins, ne nous a retiré notre enfant que lorsque la tâche que notre famille poursuit fidèlement depuis un siècle et demi touchait à son terme... A quoi bon désormais notre race sur la terre? — ajouta Samuel avec une profonde amertume, — notre devoir n'est-il pas accompli?... Cette caisse ne renferme-t-elle pas une fortune de roi? cette maison, murée il y a cent cinquante ans, ne sera-t-elle pas ouverte ce matin aux descendants du bienfaiteur de mon aïeul?... »

En disant ces mots, Samuel tourna tristement la tête vers la maison, qu'il apercevait de sa fenêtre.

A ce moment, l'aube allait paraître.

La lune venait de se coucher; le belvédère, ainsi que le toit et les cheminées, se découpait en noir sur le bleu sombre du firmament étoilé.

Tout à coup Samuel pâlit, se leva brusquement et dit à sa femme d'une voix tremblante, en lui montrant la maison : « Bethsabée... les sept points de lumière, comme il y a trente ans... regarde... regarde... »

En effet, les sept ouvertures rondes, disposées en forme de croix autrefois pratiquées dans les plaques de plomb qui recouvraient les eroisées du belvédère, étincelèrent en sept points lumineux, comme si quelqu'un fût monté intérieurement au faite de la maison murée.





CHAPITRE II.

DOIT ET AVOIR.

Pendant quelques instants, Samuel et Bethsabée restèrent immobiles, les yeux attachés avec une frayeur inquiète sur les sept points lumineux qui rayonnaient parmi les dernières clartés de la nuit au sommet du belvédère, pendant qu'à l'horizon, derrière la maison, une lueur d'un rose pâle annonçait l'aube naissante. Samuel rompit le premier le silence et dit à sa femme en passant la main sur son front : « La douleur que vient de nous causer le souvenir de notre pauvre enfant nous a empêchés de réfléchir et de nous rappeler, qu'après tout, il ne devait y avoir pour nous rien d'effrayant dans ce qui se passe.

— Que dites-vous, Samuel ?

— Mon père ne m'a-t-il pas dit que lui et mon aïeul avaient plusieurs fois aperçu des clartés pareilles, à de longs intervalles ?

— Oui, Samuel... mais sans pouvoir, non plus que nous, s'expliquer ces clartés...

— Ainsi que mon père et mon grand-père, nous devons croire qu'une issue, inconnue de leur temps comme elle l'est encore du nôtre, donne passage à des

personnes qui ont aussi quelques devoirs mystérieux à remplir dans cette demeure. Encore une fois, mon père m'a prévenu de ne pas m'inquiéter de ces circonstances étranges... qu'il m'avait prédites... et qui, depuis trente ans, se renouvellent pour la seconde fois...

— Il n'importe, Samuel... cela épouvante comme si c'était quelque chose de surnaturel.

— Le temps des miraeles est passé, — dit le juif en secouant mélancoliquement la tête, — bien des vieilles maisons de ce quartier ont des communications souterraines avec des endroits éloignés; quelques-unes, dit-on, se prolongent même jusqu'à la Seine et jusqu'aux catacombes... Sans doute cette maison est dans une condition pareille, et les personnes qui y viennent si rarement s'y introduisent par ce moyen.

— Mais ce belvédère ainsi éclairé...

— D'après le plan annoté du bâtiment, vous savez que ce belvédère forme le faite ou la lanterne de ce qu'on appelle la *grande salle de deuil*, située au dernier étage de la maison. Comme il y règne une complète obscurité, à cause de la fermeture de toutes les fenêtres, nécessairement on se sert de lumière pour monter jusqu'à cette *salle de deuil*, pièce qui renferme, dit-on, des choses bien étranges, bien sinistres... » ajouta le juif en tressaillant.

Bethsabée regardait attentivement, ainsi que son mari, les sept points lumineux, dont l'éclat diminuait à mesure que le jour grandissait.

« Ainsi que vous le dites, Samuel, ce mystère peut s'expliquer de la sorte... — reprit la femme du vieillard. — D'ailleurs ce jour est un jour si important pour la famille de Rennepont, que, dans de telles circonstances, cette apparition ne doit pas nous étonner.

— Et penser, — reprit Samuel, — que depuis un siècle et demi ces lueurs ont apparu plusieurs fois! il est donc une autre famille, qui de génération en génération s'est vouée, comme la nôtre, à accomplir un pieux devoir...

— Mais quel est ce devoir? Peut-être aujourd'hui tout s'éclairera-t-il...

— Allons, allons, Bethsabée, — reprit tout à coup Samuel en sortant de sa rêverie, et comme s'il se fût reproché son oisiveté, — voici le jour, et il faut qu'avant huit heures cet état de caisse soit mis au net, ces immenses valeurs classées, — et il montra le grand coffret de cèdre, — afin qu'elles puissent être remises entre les mains de qui de droit.

— Vous avez raison, Samuel; ce jour ne nous appartient pas... c'est un jour solennel... et qui serait beau, oh! bien beau pour nous... si maintenant il pouvait y avoir de beaux jours pour nous, — dit amèrement Bethsabée en songeant à son fils.

— Bethsabée, — dit tristement Samuel en appuyant sa main sur la main de sa femme, — nous serons du moins sensibles à l'austère satisfaction du devoir accompli... Le Seigneur ne nous a-t-il pas été bien favorable, quoique en nous éprouvant cruellement par la mort de notre fils? N'est-ce pas grâce à sa providence que les trois générations de ma famille ont pu commencer, continuer et achever cette grande œuvre?

— Oui, Samuel, — dit affectueusement la juive, — et du moins, pour vous, à cette satisfaction se joindront le calme et la quiétude, car lorsque midi sonnera vous serez délivré d'une bien terrible responsabilité. »

Et ce disant, Bethsabée indiqua du geste la caisse de cèdre.

« Il est vrai, — reprit le vieillard, — j'aimerais mieux savoir ces immenses richesses entre les mains de ceux à qui elles appartiennent qu'entre les miennes; mais aujourd'hui je n'en serai plus dépositaire... Je vais donc contrôler une dernière fois l'état de ces valeurs, et ensuite nous le collationnerons d'après mon registre et le carnet que vous tenez. »

Bethsabée fit un signe de tête affirmatif. Samuel reprit sa plume et se livra très-attentivement à ses calculs de banque; sa femme s'abandonna de nouveau, malgré elle, aux souvenirs éternels qu'une date fatale venait d'éveiller en lui rappelant la mort de son fils.

Exposons rapidement l'histoire très-simple, et pourtant en apparence si romanesque, si merveilleuse, de ces 50,000 écus qui, grâce à l'accumulation et à une gestion sage, intelligente et fidèle, s'étaient naturellement, ou plutôt *forcément* transformés, au bout d'un siècle et demi, en une somme bien autrement importante que celle de *quarante millions*, fixée par le père d'Aigrigny qui, très-incomplètement renseigné à ce sujet, et songeant d'ailleurs aux éventualités désastreuses, aux pertes, aux banqueroutes qui, pendant tant d'années avaient pu atteindre les dépositaires successifs de ces valeurs, trouvait encore énorme... le chiffre de quarante millions.

L'histoire de cette fortune se trouvant nécessairement liée à celle de la famille Samuel, qui faisait valoir ces fonds depuis trois générations, nous en dirons deux mots.

Vers 1670, plusieurs années avant sa mort, M. Marius de Rennepont, lors d'un voyage en Portugal, avait pu, grâce à de très-puissants intermédiaires, sauver la vie d'un malheureux juif condamné au bûcher par l'inquisition pour cause de religion... Ce juif était *Isaac Samuel*, l'aïeul du gardien de la maison de la rue Saint-François.



Les hommes généreux s'attachent souvent à leurs obligés au moins autant que les obligés s'attachent à leurs bienfaiteurs. S'étant d'abord assuré qu'Isaac, qui

faisait à Lisbonne un petit commerce d'échange, était probe, actif, laborieux, intelligent, M. de Rennepont, qui possédait alors de grands biens en France, proposa au juif de l'accompagner et de gérer sa fortune. L'espèce de réprobation et de méfiance dont les Israélites ont toujours été poursuivis, était alors à son comble. Isaac fut donc doublement reconnaissant de la marque de confiance que lui donnait M. de Rennepont. Il accepta et se promit dès ce jour de vouer son existence tout entière au service de celui qui, après lui avoir sauvé la vie, avait foi en sa droiture et en sa probité, à lui juif appartenant à une race si généralement soupçonnée, haïe et méprisée. M. de Rennepont, homme d'un grand cœur, d'un grand sens et d'un grand esprit, ne s'était pas trompé dans son choix. Jusqu'à ce qu'il fût dépossédé de ses biens, ils prospérèrent merveilleusement entre les mains d'Isaac Samuel, qui, doué d'une admirable aptitude pour les affaires, l'appliquait exclusivement aux intérêts de son bienfaiteur.

Vinrent la persécution et la ruine de M. de Rennepont, dont les biens furent confisqués et abandonnés aux RR. PP. de la compagnie de Jésus, ses délateurs, quelques jours avant sa mort. Caché dans la retraite qu'il avait choisie pour y finir violemment ses jours, il y fit mander secrètement Isaac Samuel, et lui remit 50,000 écus en or, seul débris de sa fortune passée ; ce fidèle serviteur devait faire valoir cette somme, en accumuler et en placer les intérêts ; s'il avait un fils, lui transmettre la même obligation ; à défaut de fils il chercherait un parent assez probe pour continuer cette gérance à laquelle serait d'ailleurs affectée une rétribution convenable ; cette gérance devait être ainsi transmise et perpétuée de proche en proche jusqu'à l'expiration d'un siècle et demi. M. de Rennepont avait en outre prié Isaac d'être pendant sa vie le gardien de la maison de la rue Saint-François, où il serait gratuitement logé, et de léguer ces fonctions à sa descendance, si cela était possible.

Lors même qu'Isaac Samuel n'aurait pas eu d'enfants, le puissant esprit de solidarité qui unit souvent certaines familles juives entre elles, aurait rendu praticable la dernière volonté de M. de Rennepont. Les parents d'Isaac se seraient associés à sa reconnaissance envers son bienfaiteur, et eux, ainsi que leurs générations successives, eussent accompli religieusement la tâche imposée à l'un des leurs ; mais Isaac eut un fils plusieurs années après la mort de M. de Rennepont. Ce fils, Lévy Samuel, né en 1689, n'ayant pas eu d'enfants de sa première femme, s'était remarié à l'âge de près de soixante ans, et, en 1750, il lui était né un fils : David Samuel, le gardien de la maison de la rue Saint François, qui, en 1832 (époque de ce récit) était âgé de quatre-vingt-deux ans, et promettait de fournir une carrière aussi avancée que son père mort à quatre-vingt-treize ans ; disons enfin qu'Abel Samuel, le fils que regrettait si amèrement Bethsabée, né en 1790, était mort sous le knout russe, à l'âge de vingt-six ans.

Cette humble généalogie établie, on comprendra facilement que la longévité successive de ces trois membres de la famille Samuel, qui s'étaient perpétués comme gardiens de la maison murée, et reliaient ainsi le dix-neuvième siècle au dix-septième, avait singulièrement simplifié et facilité l'exécution des dernières volontés de M. de Rennepont, ce dernier ayant d'ailleurs formellement déclaré à l'aïeul des Samuel qu'il désirait que la somme qu'il laissait ne fût augmentée que par la seule capitalisation des intérêts à 5 %, afin que cette fortune arrivât jusqu'à ses descendants pure de toute spéculation déloyale.

Les coreligionnaires de la famille Samuel, premiers inventeurs de la lettre de change, qui leur servit, au moyen âge, à transporter mystérieusement des valeurs considérables d'un bout à l'autre du monde, à dissimuler leur fortune, à la mettre à l'abri de la rapacité de leurs ennemis; les juifs, disons-nous, ayant fait presque seuls le commerce du change et de l'argent jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, aidèrent beaucoup aux transactions secrètes et aux opérations financières de la famille Samuel, qui, jusqu'en 1820 environ, plaça toujours ses valeurs, devenues progressivement immenses, dans les maisons de banque ou dans les comptoirs israélites les plus riches de l'Europe. Cette manière d'agir, sûre et occulte, avait permis au gardien actuel de la rue Saint-François d'effectuer, à l'insu de tous, par simples dépôts ou par lettres de change, des placements énormes, car c'est surtout lors de sa gestion que la somme capitalisée avait acquis, par le seul fait de l'accumulation, un développement presque incalculable, son père, et surtout son grand-père n'ayant eu comparativement à lui que peu de fonds à gérer. Quoiqu'il s'agit simplement de trouver successivement des placements assurés et immédiats, afin que l'argent ne restât pas pour ainsi dire sans rapporter d'intérêt, il avait fallu une grande capacité financière pour arriver à ce résultat, surtout lorsqu'il fut question de cinquantaines de millions; cette capacité, le dernier Samuel, d'ailleurs instruit à l'école de son père, la déploya à un haut degré, ainsi que le démontreront des résultats prochainement cités.

Rien ne semble plus touchant, plus noble, plus respectable que la conduite des membres de cette famille israélite qui, solidaires de l'engagement de gratitude pris par un des leurs, se vouent pendant de si longues années avec autant de désintéressement que d'intelligence et de probité au lent accroissement d'une fortune de roi dont ils n'attendent aucune part, et qui, grâce à eux, doit arriver pure et immense aux mains des descendants du bienfaiteur de leur aïeul. Rien enfin n'est plus honorable pour le proserit qui fait le dépôt, et pour le juif qui le reçoit, que ce simple échange de paroles données, sans autre garantie qu'une confiance et une estime réciproques, lorsqu'il s'agit d'un résultat qui ne doit se reproduire qu'au bout de cent cinquante ans.

.

Après avoir relu attentivement son inventaire, Samuel dit à sa femme : « Je suis certain de l'exactitude de mes additions; voulez-vous maintenant collationner sur le carnet que vous avez à la main l'énoncé des valeurs que je viens d'écrire sur ce registre? je m'assurerai en même temps que les titres sont classés par ordre dans cette cassette, car je dois ce matin remettre le tout au notaire, lorsqu'on ouvrira le testament.

— Commencez, mon ami, je vous suis, » dit Bethsabée.

Samuel lut l'état suivant, vérifiant à mesure dans sa caisse.

Résumé du compte des héritiers de M. DE RENNEPONT, remis par DAVID SAMUEL.

DÉBIT.		CRÉDIT.	
Fr. 2,000,000 de rente 5 0/0 français en inscriptions nominatives et au porteur, achetées de 1825 à 1832, suivant bordereaux à l'appui, à un cours moyen de 99 fr. 50 c.....	39,800,000	Fr. 150,000 reçus de M. de Rennepont, en 1682, par Isaac Samuel, mon grand-père, et placés successivement par lui, mon père et moi, à l'intérêt de 5 0/0, avec règlement de compte par semestre et en capitalisant les intérêts, ont produit, suivant les comptes ci-joints..... fr. 225,950,000	Fr.
Fr. 900,000 de rente 3 0/0 français en diverses inscriptions achetées pendant les mêmes années à un cours moyen de 74 fr. 25 c.....	22,275,000	Mais il faut en déduire, suivant le détail ci-annexé pour pertes éprouvées dans des faillites, pour commissions et courtages payés à divers, et aussi pour appointements des trois générations de gérants. 13,775,000	
5,000 actions de la Banque de France, achetées en commune à 1,900 fr.....	9,500,000		212,175,000
3,000 actions des Quatre Canaux, en un certificat de dépôt desdites actions à la compagnie, achetées au cours moyen de 1,115 fr.....	3,345,000		
125,000 ducats de rente de Naples, au cours moyen de 82 fr. 2,050,000 ducats : soit 4 fr. 40 c. le ducat.....	9,020,000		
5,000 métalliques d'Autriche de 1,000 florins, au cours moyen de 93 flor. — 4,650,000 florins au change de 2 fr. 50 c. par florin.....	11,625,000		
75,000 livres sterling de rente 3 0/0 consolidés anglais à 88 3/4.—2,218,750 livres sterling à 25 fr. par livre sterl.	55,468,750		
1,200 000 florins en 2 1/2 0/0 hollandais à 60 fr. — 28,860,000 florins à 2 fr. 10 c. par florin des Pays-Bas.....	60,606,000		
Appoints en billets de Banque, or et argent.....	535,250		
	212,175,000		212,175,000

Paris, le 12 février 1852.

« C'est bien cela, — reprit Samuel après avoir vérifié les lettres renfermées dans la cassette de cèdre. — Il reste en caisse, à la disposition des héritiers de la famille Rennepont, la somme de DEUX CENT DOUZE MILLIONS cent soixante-quinze mille francs. »

Et le vieillard regarda sa femme avec une expression de bien légitime orgueil.

« Cela n'est pas croyable ! — s'écria Bethsabée, frappée de stupeur ; — je savais que d'immenses valeurs étaient entre vos mains ; mais je n'aurais jamais cru que 150,000 fr. laissés il y a cent cinquante ans fussent la seule source de cette fortune inéroyable.

— Et c'est pourtant la seule, Bethsabée... — reprit fièrement le vieillard. — Sans doute, mon grand-père, mon père et moi nous avons toujours mis autant de fidélité que d'exactitude dans la gestion de ces fonds ; sans doute il nous a fallu beaucoup de sagacité dans le choix des placements à faire lors des temps de révolution et de crises commerciales ; mais cela nous était facile, grâce à nos relations d'affaires avec nos coreligionnaires de tous les pays ; mais jamais ni moi ni les

miens nous ne nous sommes permis de faire un placement, non pas usuraire... mais qui ne fût pas même un peu au-dessous du taux légal... Les ordres formels de M. de Rennepont, recueillis par mon grand-père, le voulaient ainsi, et il n'y a pas au monde de fortune plus pure que celle-ci... Sans ce désintéressement, et en profitant seulement de quelques circonstances favorables, ce chiffre de deux cent douze millions aurait peut-être de beaucoup augmenté.



— Est-ce possible? mon Dieu!

— Rien de plus simple, Bethsabée.: tout le monde sait qu'en quatorze ans un capital est doublé par la seule accumulation et composition de ses intérêts à 5 %; maintenant, réfléchissez qu'en cent cinquante ans il y a dix fois quatorze ans... que ces cent cinquante premiers mille francs ont été ainsi doublés et martingalés; ce qui vous étonne vous paraîtra tout simple : En 1682, M. de Rennepont a confié à mon grand-père 150,000 fr.; cette somme, capitalisée ainsi que je vous l'ai dit, a dû produire en 1696, quatorze années après, 300,000 fr. — Ceux-ci, doublés en 1710, ont produit 600,000 fr. Lors de la mort de mon grand-père, en 1719, la somme à faire valoir était déjà de près d'un million; en 1724, elle aurait dû monter à 1 million 200,000 fr.; en 1738, à 2 millions 400,000 fr.; en 1752, deux ans après ma naissance, à 4 millions 800,000 fr.; en 1766, à 9 millions 600,000 fr.; en 1780, à 19 millions 200,000 fr.; en 1794, douze ans après la mort de mon père, à 38 millions 400,000 fr.; en 1808, à 76 millions 800,000 fr.; en 1822, à 153 millions

600,000 fr. ; et aujourd'hui, en composant les intérêts de dix années, elle devrait être au moins de 225 millions environ. Mais des pertes, des non-valeurs et des frais inévitables, dont le compte est d'ailleurs ici rigoureusement établi, ont réduit cette somme à 212 millions 175,000 fr. en valeurs renfermées dans cette caisse.

— Maintenant, je vous comprends, mon ami, — reprit Bethsabée pensive ; — mais quelle incroyable puissance que celle de l'accumulation ! et que d'admirables choses on pourrait faire pour l'avenir avec de faibles ressources au temps présent.

— Telle a été, sans doute, la pensée de M. de Rennepont ; car, au dire de mon père, qui le tenait de mon aïeul, M. de Rennepont était un des plus grands esprits... de son temps, — répondit Samuel en refermant la cassette de bois de cèdre.

— Dieu veuille que ses descendants soient dignes de cette fortune de roi, et en fassent un noble emploi ! » dit Bethsabée en se levant.

Le jour était complètement venu, sept heures du matin sonnèrent.

« Les maçons ne vont pas tarder à arriver, — dit Samuel en replaçant la boîte de cèdre dans sa caisse de fer, dissimulée derrière la vieille armoire de chêne. — Comme vous, Bethsabée, — reprit-il, — je suis curieux et inquiet de savoir quels sont les descendants de M. de Rennepont qui vont se présenter ici... »

Deux ou trois coups vigoureusement frappés avec le marteau de fer de l'épaisse porte cochère, retentirent dans la maison. L'aboïement des chiens de garde répondit à ce bruit. Samuel dit à sa femme : « Ce sont sans doute les maçons que le notaire envoie avec un clerc ; je vous en prie, réunissez toutes les clefs en trousseau avec leurs étiquettes ; je vais revenir les prendre »

Ce disant, Samuel descendit assez lestement l'escalier, malgré son âge, s'approcha de la porte, ouvrit prudemment un guichet, et vit trois manœuvres en costume de maçon, accompagnés d'un jeune homme vêtu de noir.

« Que voulez-vous, messieurs ? — dit le juif avant d'ouvrir afin de s'assurer encore de l'identité de ces personnages.

— Je viens de la part de M^e Dumesnil, notaire, — répondit le clerc, — pour assister à l'ouverture de la porte murée ; voici une lettre de mon patron, pour M. Samuel, gardien de la maison.

— C'est moi, monsieur, — dit le juif, — veuillez jeter cette lettre dans la boîte, je vais la prendre. »

Le clerc fit ce que désirait Samuel, mais il haussa les épaules. Rien ne lui semblait plus ridicule que cette demande du soupçonneux vieillard.

Le gardien ouvrit la boîte, prit la lettre, alla à l'extrémité de la voûte afin de la lire au grand jour, compara soigneusement la signature à celle d'une autre lettre du notaire qu'il prit dans la poche de sa houppelande ; puis, après ces précautions, ayant mis ses dogues à la chaîne, il revint enfin ouvrir le battant de la porte au clerc et aux maçons.

« Que diable ! mon brave homme, — dit le clerc en entrant, — il s'agirait d'ouvrir la porte d'un château fort qu'il n'y aurait pas plus de formalités... »

Le juif s'inclina sans répondre.

« Est-ce que vous êtes sourd, mon cher ? — lui cria le clerc aux oreilles.

— Non, monsieur, — dit Samuel en souriant doucement et faisant quelques pas en dehors de la voûte ; il ajouta en montrant la maison : — Voici, monsieur,

la porte maçonnée qu'il faut dégager ; il faudra aussi desceller le châssis de fer et de plomb de la seconde croisée à droite.

— Pourquoi ne pas ouvrir toutes les fenêtres? — demanda le clere.

— Parce que tels sont les ordres que j'ai reçus comme gardien de cette demeure, monsieur.

— Et qui vous les a donnés, ces ordres?

— Mon père... monsieur, à qui son père les avait transmis de la part du maître de cette maison... Une fois que je n'en serai plus gardien, qu'elle sera en possession de son nouveau propriétaire, celui-ci agira comme bon lui semblera.

— A la bonne heure, — dit le clere assez surpris. — Puis, s'adressant aux maçons, il ajouta : — Le reste vous regarde, mes braves, dégagez la porte et descellez le châssis de fer seulement de la seconde croisée à droite. »

Pendant que les maçons se mettaient à l'ouvrage sous l'inspection du clere de notaire, une voiture s'arrêta devant la porte cochère, et Rodin, accompagné de Gabriel, entra dans la maison de la rue Saint-François.



CHAPITRE III.

L'HÉRITIER.

Samuel vint ouvrir la porte à Gabriel et à Rodin.

Ce dernier dit au juif : « Vous êtes, monsieur, le gardien de cette maison ? »

— Oui, monsieur, — répondit Samuel.

— Monsieur l'abbé Gabriel de Rennepont que voici, — dit Rodin en montrant son compagnon, — est l'un des descendants de la famille de Rennepont.

— Ah ! tant mieux, monsieur, » dit presque involontairement le juif, frappé de l'angélique physionomie de Gabriel, car la noblesse et la sérénité de l'âme du jeune prêtre se lisaient dans son regard d'archange et sur son front pur et blanc, déjà couronné de l'aurole du martyr.

Samuel regardait Gabriel avec une curiosité remplie de bienveillance et d'intérêt ; mais, sentant bientôt que cette contemplation silencieuse devenait embarrassante pour Gabriel, il lui dit : « Le notaire, monsieur l'abbé, ne doit venir qu'à dix heures. »

Gabriel le regarda d'un air surpris et répondit : « Quel notaire, ... monsieur ? »

— Le père d'Aigrigny vous expliquera ceci, — se hâta de dire Rodin ; et s'adressant à Samuel, il ajouta : — Nous sommes un peu en avance... Ne pourrions-nous pas attendre quelque part l'arrivée du notaire ?

— Si vous voulez vous donner la peine de venir chez moi, — dit Samuel, — je vais vous conduire.

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte, — répondit Rodin.

— Veuillez donc me suivre, messieurs, » dit le vieillard.

Quelques moments après, le jeune prêtre et le *socius*, précédés de Samuel, entrèrent dans une des pièces que ce dernier occupait aussi au rez-de-chaussée du bâtiment de la rue et qui donnait sur la cour.

« M. l'abbé d'Aigrigny, qui a servi de tuteur à M. Gabriel, doit bientôt venir nous demander, — ajouta Rodin, — aurez-vous la bonté, monsieur, de l'introduire ici ? »

— Je n'y manquerai pas, monsieur, » dit Samuel en sortant.

Le *socius* et Gabriel restèrent seuls.

A la mansuétude adorable qui donnait habituellement aux beaux traits du missionnaire un charme si touchant, succédait, à ce moment, une remarquable expression de tristesse, de résolution et de sévérité. Rodin, n'ayant pas vu Gabriel

depuis quelques jours, était gravement préoccupé du changement qu'il remarquait en lui; aussi l'avait-il observé silencieusement pendant le trajet de la rue des Postes à la rue Saint-François. Le jeune prêtre portait, comme d'habitude, une longue soutane noire qui faisait ressortir davantage encore la pâleur transparente de son visage. Lorsque le juif fut sorti, il dit à Rodin d'une voix ferme : « M'ap-prendrez-vous enfin, monsieur, pourquoi, depuis plusieurs jours, il m'a été impos-sible de parler à Sa Révérence le père d'Aigrigny? pourquoi il a choisi cette mai-son pour m'accorder cet entretien ?

— Il m'est impossible de répondre à ces questions, — reprit froidement Rodin. — Sa Révérence ne peut manquer d'arriver bientôt; elle vous entendra. — Tout ce que je puis vous dire, c'est que notre révérend père a, autant que vous, cette entrevue à cœur : s'il a choisi cette maison pour cet entretien, c'est que vous avez un intérêt à vous trouver ici... Vous le savez bien... quoique vous ayez affecté quelque étonnement en entendant le gardien parler d'un notaire. »

Ce disant, Rodin attacha un regard scrutateur et inquiet sur Gabriel, dont la figure n'exprima rien autre chose que la surprise.

« Je ne vous comprends pas, — répondit-il à Rodin. — Quel intérêt puis-je avoir à me trouver ici, dans cette maison ?

— Encore une fois, il est impossible que vous ne le sachiez pas, — reprit Rodin observant toujours Gabriel avec attention.

— Je vous ai dit, monsieur, que je l'ignorais, — répondit celui-ci, presque blessé de l'insistance du *socius*.

— Et qu'est donc venue vous dire hier votre mère adoptive? pourquoi vous êtes-vous permis de la recevoir sans l'autorisation du révérend père d'Aigrigny, ainsi que je l'ai appris ce matin? Ne vous a-t-elle pas entretenu de certains pa-piers de famille trouvés sur vous lorsqu'elle vous a recueilli?

Non, monsieur, — dit Gabriel. — A cette époque, ces papiers ont été remis au confesseur de ma mère adoptive; et, plus tard, ils ont passé entre les mains du révérend père d'Aigrigny. Pour la première fois, depuis bien longtemps, j'entends parler de ces papiers.

— Ainsi... vous prétendez que ce n'est pas à ce sujet que Françoise Baudoin est venue vous entretenir hier? — reprit opiniâtrément Rodin en accentuant lente-ment ses paroles.

— Voilà, monsieur, la seconde fois que vous semblez douter de ce que j'affirme, — dit doucement le jeune prêtre réprimant un mouvement d'impatience. — Je vous assure que je dis la vérité.

— Il ne sait rien, — pensa Rodin, car il connaissait assez la sincérité de Ga-briel pour conserver dès lors le moindre doute après une déclaration aussi positive. — Je vous erois, — reprit le *socius*. — Cette idée m'était venue en cherchant quelle raison assez grave avait pu vous faire transgresser les ordres du révérend père d'Aigrigny, au sujet de la retraite absolue qu'il vous avait ordonnée, retraite qui excluait toute communication avec le dehors... Bien plus, contre toutes les règles de notre maison vous vous êtes permis de fermer votre porte, qui doit tou-jours rester ouverte ou entr'ouverte, afin que la mutuelle surveillance qui nous est ordonnée entre nous puisse s'exercer plus facilement... Je ne m'étais expliqué vos fautes graves contre la discipline que par la nécessité d'une conversation très-importante avec votre mère adoptive.

— C'est à un prêtre et non à son fils adoptif que madame Baudoin a désiré parler, répondit gravement Gabriel, — et j'ai eru pouvoir l'entendre ; si j'ai fermé ma porte, c'est qu'il s'agissait d'une confession.

— Et qu'avait donc Françoise Baudoin de si pressant à vous confesser ?

— C'est ce que vous saurez tout à l'heure, lorsque je le dirai à Sa Révérence, s'il lui plaît que vous m'entendiez, » reprit Gabriel.

Ces mots furent dits d'un ton si net par le missionnaire, qu'il s'ensuivit un assez long silence.

Rappelons au lecteur que Gabriel avait jusqu'alors été tenu par ses supérieurs dans la plus complète ignorance de la gravité des intérêts de famille qui réclamaient sa présence rue Saint-François. La veille, Françoise Baudoin, absorbée par sa douleur, n'avait pas songé à lui dire que les orphelines devaient aussi se trouver à ce même rendez-vous, et y eût-elle d'ailleurs songé, les recommandations expresses de Dagobert l'eussent empêchée de parler au jeune prêtre de cette circonstance. Gabriel ignorait donc absolument les liens de famille qui l'attachaient aux filles du maréchal Simon, à mademoiselle de Cardoville, à M. Hardy, au prince et à Couche-tout-Nu ; en un mot, si on lui eût alors révélé qu'il était l'héritier

de M. Marius de Rennepont, il se serait eru le seul descendant de cette famille.

Pendant l'instant de silence qui succéda à son entretien avec Rodin, Gabriel examinait à travers les fenêtres du rez-de-chaussée les travaux des maçons occupés à dégager la porte des pierres qui la murraient. Cette première opération terminée, ils s'occupèrent alors de desceller les barres de fer qui maintenaient une plaque de plomb sur la partie extérieure de la porte.

A ce moment, le père d'Aigrigny, conduit par Samuel, entra dans la chambre. Avant que Gabriel se fût retourné, Rodin eut le temps de dire tout

bas au révérend père : « Il ne sait rien, et l'Indien n'est plus à craindre. »

Malgré son calme affecté, les traits du père d'Aigrigny étaient pâles et contractés, comme ceux d'un joueur qui est sur le point de voir se décider une partie d'une importance terrible. Tout jusqu'alors favorisait les desseins de sa compagnie ; mais il ne pensait pas sans effroi aux quatre heures qui restaient encore pour attendre le terme fatal.

Gabriel s'étant retourné, le père d'Aigrigny lui dit, d'un ton affectueux et cordial, en s'approchant de lui, le sourire aux lèvres et la main tendue : « Mon cher fils, il m'en a coûté beaucoup de vous avoir refusé jusqu'à ce moment l'entretien



que vous désirez depuis votre retour ; il m'a été non moins pénible de vous obliger à une retraite de quelques jours. Quoique je n'aie aucune explication à vous donner au sujet des choses que je vous ordonne, je veux bien vous dire que je n'ai agi ainsi que dans votre intérêt.

— Je dois eroire Votre Révéence, » répondit Gabriel en s'inclinant.

Le jeune prêtre sentait malgré lui une vague émotion de crainte ; ear, jusqu'à son départ pour sa mission en Amérique, le père d'Aigrigny, entre les mains duquel il avait prêté les vœux formidables qui le liaient irrévocablement à la société de Jésus, le père d'Aigrigny avait exercé sur lui une de ces influences effrayantes qui, ne procédant que par le despotisme, la compression et l'intimidation, brisent toutes les forces vives de l'âme, et la laissent inerte, tremblante et terrifiée. Les impressions de la première jeunesse sont ineffaçables, et c'était la première fois, depuis son retour d'Amérique, que Gabriel se retrouvait avec le père d'Aigrigny ; aussi, quoiqu'il ne sentit pas faillir la résolution qu'il avait prise, Gabriel regrettait de n'avoir pu, ainsi qu'il l'avait espéré, prendre de nouvelles forces dans un franc entretien avec Agricole et Dagobert.

Le père d'Aigrigny connaissait trop les hommes pour n'avoir pas remarqué l'émotion du jeune prêtre et ne s'être pas rendu compte de ce qui la causait. Cette impression lui parut d'un favorable augure ; il redoubla donc de séduction, de tendresse et d'aménité, se réservant, s'il le fallait, de prendre un autre masque. Il dit à Gabriel, en s'asseyant, pendant que celui-ci restait, ainsi que Rodin, respectueusement debout : « Vous désirez, mon cher fils, avoir un entretien très-important avec moi ?

— Oui, mon père, — dit Gabriel en baissant malgré lui les yeux devant l'éclatante et large pruneille grise de son supérieur.

— J'ai aussi, moi, des choses d'un grand intérêt à vous apprendre ; écoutez-moi donc d'abord... vous parlerez ensuite.

— Je vous écoute, mon père...

— Il y a environ douze ans, mon cher fils, — dit affectueusement le père d'Aigrigny, — que le confesseur de votre mère adoptive, s'adressant à moi par l'intermédiaire de M. Rodin, appela mon attention sur vous en me parlant des progrès étonnants que vous faisiez à l'école des Frères ; j'appris en effet que votre excellente conduite, que votre caractère doux et modeste, votre intelligence précoce étaient digne du plus tendre intérêt ; de ce moment, on eut les yeux ouverts sur vous : au bout de quelque temps, voyant que vous ne déméritiez pas, il me parut qu'il y avait autre chose en vous qu'un artisan ; on s'entendit avec votre mère adoptive, et par mes soins vous fûtes admis gratuitement dans l'une des écoles de notre compagnie : ainsi une charge de moins pesa sur l'excellente femme qui vous avait recueilli, et un enfant qui faisait déjà concevoir de hautes espérances reçut par nos soins paternels tous les bienfaits d'une éducation religieuse... Cela n'est-il pas vrai, mon cher fils ?

— Cela est vrai, mon père, — répondit Gabriel en baissant les yeux.

— A mesure que vous grandissiez, d'excellentes et rares vertus se développaient en vous : votre obéissance, votre douceur surtout étaient exemplaires ; vous faisiez de rapides progrès dans vos études. J'ignorais alors à quelle carrière vous voudriez vous livrer un jour. Mais j'étais toutefois certain que, dans toutes les conditions de votre vie, vous resteriez toujours un fils bien-aimé de l'Église. Je ne

m'étais pas trompé dans mes espérances, ou plutôt vous les avez, mon cher fils, de beaucoup dépassées. Apprenant par une confiance amicale que votre mère adoptive désirait ardemment vous voir entrer dans les ordres, vous avez généreusement répondu au désir de l'excellente femme à qui vous deviez tant... Mais comme le Seigneur est toujours juste dans ses récompenses, il a voulu que la plus touchante preuve de gratitude que vous puissiez donner à votre mère adoptive vous fût en même temps divinement profitable, puisqu'elle vous faisait entrer parmi les membres militants de notre sainte Église. »

A ces mots du père d'Aigrigny, Gabriel ne put retenir un mouvement en se rappelant les amères confidences de Françoise; mais il se contint pendant que Rodin, debout et accoudé à l'angle de la cheminée, continuait de l'examiner avec une attention singulière et opiniâtre.

Le père d'Aigrigny reprit : « Je ne vous le cache pas, mon cher fils, votre résolution me combla de joie; je vis en vous une des futures lumières de l'Église, et je fus jaloux de la voir briller au milieu de notre compagnie. Nos épreuves, si difficiles, si pénibles, si nombreuses, vous les avez courageusement subies; vous avez été jugé digne de nous appartenir, et après avoir prêté entre mes mains un serment irrévocable et sacré qui vous attache à jamais à notre compagnie pour la plus grande gloire du Seigneur, vous avez désiré répondre à l'appel de notre saint-père, aux âmes de bonne volonté, et aller prêcher¹, comme missionnaire, la foi catholique chez les barbares. Quoiqu'il nous fût pénible de nous séparer de notre cher fils, nous dûmes accéder à des désirs si pieux : vous êtes parti humble missionnaire, vous nous êtes revenu glorieux martyr, et nous nous enorgueillissons à juste titre de vous compter parmi nous. Ce rapide exposé du passé était nécessaire, mon cher fils, pour arriver à ce qui suit; car il s'agit, si la chose était possible... de resserrer davantage encore les liens qui vous attachent à nous. Écoutez-moi donc bien, mon cher fils, ceci est confidentiel et d'une haute importance, non-seulement pour vous, mais encore pour notre compagnie...

— Alors... mon père... — s'écria vivement Gabriel en interrompant le père d'Aigrigny, — je ne puis pas... je ne dois pas vous entendre! »

Et le jeune prêtre devint pâle; on vit, à l'altération de ses traits, qu'un violent combat se livrait en lui; mais reprenant bientôt sa résolution première, il releva le front, et, jetant un regard assuré sur le père d'Aigrigny et sur Rodin, qui se regardaient muets de surprise, il reprit : « Je vous le répète, mon père, s'il s'agit de choses confidentielles sur la compagnie... il m'est impossible de vous entendre.

— En vérité, mon cher fils, vous me causez un étonnement profond. Qu'avez-vous? mon Dieu! vos traits sont altérés, votre émotion est visible... Voyons... parlez... sans crainte... Pourquoi ne pouvez-vous pas m'entendre davantage?

— Je ne puis vous le dire, mon père, avant de vous avoir, moi aussi, rapidement exposé le passé... tel qu'il m'a été donné de le juger depuis quelque temps... Vous comprendrez alors, mon père, que je n'ai plus droit à vos confidences, car bientôt un abîme va nous séparer sans doute. »

A ces mots de Gabriel, il est impossible de peindre le regard que Rodin et le père d'Aigrigny échangèrent rapidement; le *socius* commença de ronger ses ongles en attachant son œil de reptile irrité sur Gabriel; le père d'Aigrigny devint livide;

¹ Les jésuites reconnaissent au seul endroit des missions l'initiative du pape à l'égard de leur compagnie.

son front se couvrit d'une sueur froide. Il se demandait avec épouvante si, au moment de toucher au but, l'obstacle viendrait de Gabriel, en faveur de qui tous les



obstacles avaient été écartés. Cette pensée était désespérante. Pourtant le révérend père se contint admirablement, resta calme, et répondit avec une affectueuse onction : « Il m'est impossible de croire, mon cher fils, que vous et moi soyons jamais séparés par un abîme... si ce n'est par l'abîme de douleur que me causerait quelque grave atteinte portée à votre salut;... mais... parlez... je vous écoute...

— Il y a en effet douze ans, mon père, — reprit Gabriel d'une voix ferme et en s'animant peu à peu, — que, par vos soins, je suis entré dans un collège de la compagnie de Jésus... J'y entraî aimant, loyal et confiant... Comment a-t-on encouragé tout d'abord ces précieux instincts de l'enfance?... le voici... Le jour de mon arrivée, le supérieur me dit, en me désignant deux enfants un peu plus âgés que moi : — « Voilà les compagnons que vous préférerez; vous vous promènerez toujours tous trois ensemble; la règle de la maison défend tout entretien à deux personnes; la règle veut aussi que vous écoutiez attentivement ce que diront vos compagnons, afin de pouvoir me le rapporter, car ces chers enfants peuvent avoir, à leur insu, des pensées mauvaises, ou projeter de commettre des fautes; or, si vous aimez vos camarades, il faut m'avertir de leurs fâcheuses tendances, afin que

mes remontrances paternelles leur épargnent la punition en prévenant les fautes ;... il vaut mieux prévenir le mal que de le punir. »

— Tels sont en effet, mon cher fils, — dit le père d'Aigrigny, — la règle de nos maisons et le langage que l'on tient à tous les élèves qui s'y présentent.

Je le sais, mon père... — répondit Gabriel avec amertume ; — aussi trois jours après, pauvre enfant soumis et crédule, j'épiais naïvement mes camarades, écoutant, retenant leurs entretiens, et allant les rapporter au supérieur, qui me félicitait de mon zèle... Ce que l'on me faisait faire était indigne... et pourtant, Dieu le sait, je croyais accomplir un devoir charitable ; j'étais heureux d'obéir aux ordres d'un supérieur que je respectais, et dont j'écoutais, dans ma foi enfantine, les paroles comme j'aurais écouté celles de Dieu... Plus tard... un jour que je m'étais rendu coupable d'une infraction à la règle de la maison, le supérieur me dit : « *Mou enfant, vous avez mérité une punition sévère ; mais elle vous sera remise si vous parvenez à surprendre un de vos camarades dans la même faute que vous avez commise* ¹... » Et de peur que malgré ma foi et mon obéissance aveugles cet encouragement à la délation basée sur l'intérêt personnel ne me parût odieux, le supérieur ajouta : « *Je vous parle, mon enfant, dans l'intérêt du salut de votre camarade ; car s'il échappait à la punition, il s'habituerait au mal par l'impunité ; or, en le surprenant en faute et en attirant sur lui un châtiment salutaire, vous aurez donc le double avantage d'aider à son salut, et de vous soustraire, vous, à une punition méritée, mais dont votre zèle envers le prochain vous gagnera la rémission.* »

— Sans doute, — reprit le père d'Aigrigny de plus en plus effrayé du langage de Gabriel, — et en vérité, mon cher fils, tout ceci est conforme à la règle suivie dans nos collèges et aux habitudes des personnes de notre compagnie : — « QUI SE DÉNONCENT MUTUELLEMENT SANS PRÉJUDICE DE L'AMOUR ET DE LA CHARITÉ RÉCIPROQUES, ET POUR LEUR PLUS GRAND AVANCEMENT SPIRITUEL, SURTOUT QUAND LE SUPÉRIEUR L'A ORDONNÉ OU DEMANDÉ POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU ². »

— Je le sais... — s'écria Gabriel ; — je le sais ; c'est au nom de ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré parmi les hommes, qu'ainsi l'on m'encourageait au mal.

— Mon cher fils, — dit le père d'Aigrigny en tâchant de cacher sous une apparence de dignité blessée sa terreur secrète et croissante, — de vous à moi... ces paroles sont au moins étranges. »

A ce moment, Rodin, quittant la cheminée où il s'était accoudé, commença de se promener de long en large dans la chambre, d'un air méditatif, sans discontinuer de ronger ses ongles.

« Il m'est cruel, — ajouta le père d'Aigrigny, — d'être obligé de vous rappeler, mon cher fils, que vous nous devez l'éducation que vous avez reçue.

— Tels étaient ses fruits, mon père, — reprit Gabriel. — Jusqu'alors... j'avais épié les autres enfants avec une sorte de désintéressement... mais les ordres du supérieur m'avaient fait faire un pas de plus dans cette voie indigne... J'étais devenu délateur pour échapper à une punition méritée. Et telles étaient ma foi, mon humilité, ma confiance, que je m'accoutumai à remplir avec innocence et candeur

¹ Ces obligations d'espionnage et ces abominables incitations à la délation sont la base de l'éducation donnée par les révérends pères.

² Tout ceci est textuellement extrait des CONSTITUTIONS DES JÉSUITES, *Examen général*, p. 29.

un rôle doublement odieux ; une fois, cependant, je l'avoue, tourmenté par de vagues serupules, derniers élans des aspirations généreuses qu'on étouffait en moi, je me demandai si le but charitable et religieux que l'on attribuait à ces délations, à cet espionnage continu, suffisait pour m'absoudre ; je fis part de mes craintes au supérieur ; il me répondit que je n'avais pas à discerner, mais à obéir, et qu'à lui seul appartenait la responsabilité de mes actes.

— Continuez, mon cher fils, — dit le père d'Aigrigny cédant malgré lui à un profond accablement ; — hélas ! j'avais raison, de vouloir m'opposer à votre voyage en Amérique.

— Et la Providence a voulu que ce fût dans ce pays neuf, fécond et libre, qu'éclairé par un hasard singulier sur le présent et sur le passé, mes yeux se soient enfin ouverts, — s'écria Gabriel. — Oui, c'est en Amérique que, sortant de la sombre maison où j'avais passé tant d'années de ma jeunesse, et me trouvant pour la première fois face à face avec la majesté divine, au milieu des immenses solitudes que je parcourais... c'est là, qu'accablé devant tant de magnificence et tant de grandeur, j'ai fait serment... — mais Gabriel s'interrompant, reprit : — Tout à l'heure, mon père, je m'expliquerai sur ce serment ; mais, croyez-moi, — ajouta le missionnaire avec un accent profondément douloureux, — ce fut un jour bien fatal, bien funeste, que celui où j'ai dû redouter et accuser ce que j'avais béni et révérendé pendant si longtemps... Oh ! je vous l'assure, mon père... — ajouta Gabriel les yeux humides, — ce n'est pas sur moi seul qu'alors j'ai pleuré.

— Je connais la bonté de votre cœur, mon cher fils, — reprit le père d'Aigrigny, renaissant à une lueur d'espoir en voyant l'émotion de Gabriel, — je crains que vous n'ayez été égaré ; mais confiez-vous à nous comme à vos pères spirituels, et, je l'espère, nous raffermirons votre foi malheureusement ébranlée, nous dissiperons les ténèbres qui sont venues obscurcir votre vue... car, hélas ! mon cher fils, dans votre illusion, vous aurez pris quelques lueurs trompeuses pour le pur éclat du jour... Continuez... »

Pendant que le père d'Aigrigny parlait ainsi, Rodin s'arrêta, prit un portefeuille dans sa poche, et écrivit quelques notes.

Gabriel était de plus en plus pâle et ému ; il lui fallait un grand courage pour parler ainsi qu'il parlait, car depuis son voyage en Amérique, il avait appris à connaître le redoutable pouvoir de la compagnie ; mais cette révélation du passé, envisagée au point de vue d'un présent plus éclairé, étant pour le jeune prêtre l'excuse ou plutôt la cause de la détermination qu'il venait signifier à son supérieur, il voulait loyalement exposer toute chose, malgré le danger qu'il affrontait sciemment. Il continua donc d'une voix altérée : « Vous le savez, mon père, la fin de mon enfance, cet heureux âge de franchise et de joie innocente, affectueuse, se passa dans une atmosphère de crainte, de compression et de soupçonneux espionnage. Comment, hélas ! aurais-je pu me laisser aller au moindre mouvement de confiance et d'abandon, lorsqu'on me recommandait à chaque instant d'éviter les regards de celui qui me parlait, afin de mieux caeler l'impression qu'il pouvait me causer par ses paroles, de dissimuler tout ce que je ressentais, de tout observer, tout écouter autour de moi ? J'atteignis ainsi l'âge de quinze ans ; peu à peu les très-rare visites que l'on permettait de me rendre, mais toujours en présence de l'un de nos pères, à ma mère adoptive et à mon frère, furent supprimées, dans

le but de fermer complètement mon cœur à toutes les émotions douces et tendres. Morne, craintif, au fond de cette grande maison triste, silencieuse, glacée, je sentis que l'on m'isolait de plus en plus du monde affectueux et libre ; mon temps se partageait entre des études mutilées, sans ensemble, sans portée, et de nombreuses heures de pratiques minutieuses et d'exercices dévotieux. Mais, je vous



le demande, mon père, cherchait-on jamais à échauffer nos jeunes âmes par des paroles empreintes de tendresse et d'amour évangélique?... Hélas! non... A ces mots adorables du divin Sauveur : *Aimez-vous les uns les autres*, on semblait avoir substitué ceux-ci : *Défiez-vous les uns des autres*... Enfin, mon père, nous disait-on jamais un mot de la patrie ou de la liberté? Non... oh! non, car ces mots-là font battre le cœur, et il ne faut pas que le cœur batte... A nos heures d'étude et de pratique, succédaient, pour unique distraction, quelques promenades à trois... jamais à deux, parce qu'à trois la délation mutuelle est plus praticable¹, et parce qu'à deux l'intimité s'établissant plus facilement, il pourrait se nouer de ces amitiés saintes, généreuses, qui feraient encore battre le cœur, et il ne faut pas que le cœur batte... Aussi, à force de le comprimer, est-il arrivé un jour où je n'ai plus senti; depuis six mois, je n'avais vu ni mon frère ni ma mère adoptive;... ils vinrent au collège... Quelques années auparavant, je les aurais accueillis avec des élans de joie mêlés de larmes... Cette fois mes yeux restèrent secs, mon cœur froid; ma mère et mon frère me quittèrent éplorés;... l'aspect de cette douleur

¹ La rigueur de cette disposition est telle dans les collèges des jésuites, que si trois élèves se promènent ensemble, et que l'un des trois quitte un instant ses camarades, les deux autres sont obligés de s'éloigner l'un de l'autre, *hors de portée de voix*, jusqu'au retour du troisième.

pourtant me frappa... j'eus alors conscience et horreur de cette insensibilité glaciale qui m'avait gagné depuis que j'habitais cette tombe. Épouvanté, je voulus en sortir pendant que j'en avais encore la force... Alors je vous parlai, mon père, du choix d'un état... car, pendant ces quelques moments de réveil, il m'avait semblé entendre bruire au loin la vie active et féconde ! la vie laborieuse et libre, la vie d'affection, de famille... Oh ! comme alors je sentais le besoin de mouvement, de liberté, d'émotions nobles et chaleureuses ; là j'aurais du moins retrouvé la vie de l'âme qui me fuyait... Je vous le dis, mon père... en embrassant vos genoux, que j'inondais de larmes, la vie d'artisan ou de soldat, tout m'eût convenu... ce fut alors que vous m'apprites que ma mère adoptive, à qui je devais la vie, car elle m'avait trouvé mourant de misère... car, pauvre elle-même, elle m'avait donné la moitié du pain de son enfant... admirable sacrifice pour une mère... ce fut alors, — reprit Gabriel en hésitant et en baissant les yeux, car il était de ces nobles natures qui rougissent et se sentent honteux des infamies dont ils sont victimes, — ce fut alors, mon père, — reprit Gabriel après une nouvelle hésitation, — que vous m'avez appris que ma mère adoptive n'avait qu'un but, qu'un désir, celui...

— Celui de vous voir entrer dans les ordres, mon cher fils, — reprit le père d'Aigrigny, — puisque cette pieuse et parfaite créature espérait qu'en faisant votre salut vous assuriez le sien ;... mais elle n'osait vous avouer sa pensée, craignant que vous ne vissiez un désir intéressé dans...

— Assez... mon père, — dit Gabriel interrompant le père d'Aigrigny avec un mouvement d'indignation involontaire, — il m'est pénible de vous entendre affirmer une erreur : Françoise Baudoin n'a jamais eu cette pensée...

— Mon cher fils, vous êtes bien prompt dans vos jugements, — reprit doucement le père d'Aigrigny ; — je vous dis, moi, que telle a été la seule et unique pensée de votre mère adoptive...

— Hier, mon père, elle m'a tout dit. Elle et moi, nous avons été mutuellement trompés.

— Ainsi, mon cher fils, — dit sévèrement le père d'Aigrigny à Gabriel, — vous mettez la parole de votre mère adoptive au-dessus de la mienne?...

— Épargnez-moi une réponse pénible pour vous et pour moi, mon père, — dit Gabriel en baissant les yeux...

— Me direz-vous maintenant, — reprit le père d'Aigrigny avec anxiété, — ce que vous prétendez me... »

Le révérend père ne put achever.

Samuel entra et dit : « Un homme d'un certain âge demande à parler à M. Rodin.

— C'est moi, monsieur ; je vous remercie, » répondit le *socius* assez surpris.

Puis, avant de rejoindre le juif, il remit au père d'Aigrigny quelques mots écrits au crayon sur un des feuillets de son portefeuille. Rodin sortit fort inquiet de savoir qui pouvait venir le chercher rue Saint-François.

Le père d'Aigrigny et Gabriel restèrent seuls.

CHAPITRE IV.

RUPTURE.

Le père d'Aigrigny, plongé dans une angoisse mortelle, avait pris machinalement le billet de Rodin, le tenant à la main sans songer à l'ouvrir; le révérend père se demandait avec effroi quelle conclusion Gabriel allait donner à ses récriminations sur le passé; il n'osait répondre à ses reproches, craignant d'irriter ce jeune prêtre, sur la tête duquel reposaient encore des intérêts si immenses.

Gabriel ne pouvait rien posséder en propre d'après les constitutions de la compagnie de Jésus; de plus, le révérend père avait eu soin d'obtenir de lui, en faveur de l'ordre, une renonciation expresse à tous les biens qui pourraient lui revenir un jour; mais le commencement de cet entretien semblait annoncer une si grave modification dans la manière de voir de Gabriel au sujet de la compagnie, que celui-ci pouvait vouloir briser les liens qui l'attachaient à elle; dans ce cas, il n'était *légalement* tenu à remplir aucun de ses engagements ¹. La donation était annulée de fait; et au moment d'être si heureusement réalisées, par la possession de l'immense fortune de la famille Rennepont, les espérances du père d'Aigrigny se trouvaient complètement et à jamais ruinées. De toutes les perplexités par lesquelles le révérend père avait passé depuis quelque temps au sujet de cet héritage, aucune n'avait été plus imprévue, plus terrible. Craignant d'interrompre ou d'interroger Gabriel, le père d'Aigrigny attendit avec une terreur muette le dénouement de cette conversation jusqu'alors si menaçante.

Le missionnaire reprit: « Il est de mon devoir, mon père, de continuer cet exposé de ma vie passée, jusqu'au moment de mon départ pour l'Amérique; vous comprendrez tout à l'heure pourquoi je m'impose cette obligation. »

Le père d'Aigrigny lui fit signe de parler.

« Une fois instruit du prétendu vœu de ma mère adoptive, je me résignai, quoiqu'il m'en coûtât... je sortis de la triste maison... où j'avais passé une partie de mon enfance et de ma première jeunesse, pour entrer dans l'un des séminaires de la compagnie. Ma résolution n'était pas dictée par une irrésistible vocation re-

¹ Les statuts portent formellement que la compagnie peut expulser de son sein les membres qui lui paraissent inutiles ou dangereux; mais il n'est pas permis à un membre de rompre les liens qui l'attachent à la compagnie, si celle-ci eroit de son intérêt de le conserver.

ligieuse, ... mais par le désir d'acquitter une dette sacrée envers ma mère adoptive. Cependant, le véritable esprit de la religion du Christ est si vivifiant, que je me sentis ranimé, réchauffé à l'idée de pratiquer les adorables enseignements du divin Sauveur. Dans ma pensée, au lieu de ressembler au collège où j'avais jusqu'alors vécu dans une compression rigoureuse, un séminaire était un lieu béni, où tout ce qu'il y a de pur, de chaleureux dans la fraternité évangélique était appliqué à la vie commune; où, par l'exemple, on prêchait incessamment l'ardent amour de l'humanité, les douceurs ineffables de la commisération et de la tolérance; où l'on interprétait l'immortelle parole du Christ dans son sens le plus large, le plus fécond; où l'on se préparait enfin, par l'expansion habituelle des sentiments les plus généreux, à ce magnifique apostolat, d'attendrir les riches et les heureux sur les angoisses et les souffrances de leurs frères, en leur dévoilant les misères affreuses de l'humanité... Morale sublime et sainte à laquelle nul ne résiste lorsqu'on la prêche les yeux remplis de larmes, le cœur débordant de tendresse et de charité!! »



En prononçant ces derniers mots avec une émotion profonde, les yeux de Gabriel devinrent humides, sa figure resplendit d'une angélique beauté.

« Tel est en effet, mon cher fils, l'esprit du christianisme; mais il faut surtout en étudier et en expliquer la lettre, — répondit froidement le père d'Aigrigny. — C'est à cette étude que sont spécialement destinés les séminaires de notre compagnie. L'interprétation de la lettre est une œuvre d'analyse, de discipline, de soumission, et non une œuvre de cœur et de sentiment...

— Je ne m'en aperçus que trop, mon père... A mon entrée dans cette nouvelle maison... je vis, hélas! mes espérances déçues; un moment dilaté, mon cœur se resserra; au lieu de ce foyer de vie, d'affection et de jeunesse, que j'avais rêvé, je retrouvai dans ce séminaire, silencieux et glacé, la même compression de tout élan généreux, la même discipline inexorable, le même système de délations mutuelles, la même défiance, les mêmes obstacles invincibles à toute liaison d'amitié... Aussi l'ardeur qui avait un instant réchauffé mon âme, s'affaiblit: je retombai peu à peu dans les habitudes d'une vie inerte, passive, machinale, qu'une impitoyable autorité réglait avec une précision mécanique, de même que l'on règle le mouvement inanimé d'une horloge.

— C'est que l'ordre, la soumission, la régularité, sont les premiers fondements de notre compagnie, mon cher fils.

— Hélas! mon père, c'était la mort, et non la vie, que l'on régularisait ainsi; au milieu de cet anéantissement de tout principe généreux, je me livrai aux études de scolastique et de théologie. Études sombres et sinistres, science cauteleuse, menaçante ou hostile, qui toujours éveille des idées de péril, de lutte, de guerre, et jamais des idées de paix, de progrès et de liberté.

— La théologie, mon cher fils, — dit sévèrement le père d'Aigrigny, — est à la fois une cuirasse et une épée; une cuirasse pour défendre et couvrir le dogme catholique, une épée pour attaquer l'hérésie.

— Pourtant, mon père, le Christ et ses apôtres ignoraient cette science ténébreuse, et à leurs simples et touchantes paroles les hommes se régénéraient, la liberté succédait à l'esclavage... L'Évangile, ce code divin, ne suffit-il pas pour enseigner aux hommes à s'aimer?... Mais, hélas! loin de nous faire entendre ce langage, on nous entretenait trop souvent de guerres de religions, nombrant les flots de sang qu'il avait fallu verser pour être agréable au Seigneur et noyer l'hérésie. Ces terribles enseignements rendaient notre vie plus triste encore. A mesure que nous approchions du terme de l'adolescence, nos relations de séminaire prenaient un caractère d'amertume, de jalousie et de soupçon toujours croissant. Les habitudes de délation, s'appliquant à des sujets plus sérieux, engendraient des haines sourdes, des ressentiments profonds. Je n'étais ni meilleur ni plus méchant que les autres; tous rompus depuis des années au joug de fer de l'obéissance passive, déshabitués de tout examen, de tout libre arbitre, humbles et tremblants devant nos supérieurs, nous offrions tous la même empreinte pâle, morne et effaée... Enfin je pris les ordres: une fois prêtre, vous m'avez convié, mon père, à entrer dans la compagnie de Jésus, ou plutôt je me suis trouvé insensiblement, presque à mon insu, amené à cette détermination... Comment? je l'ignore... depuis si longtemps ma volonté ne m'appartenait plus! Je subis toutes les épreuves; la plus terrible fut décisive:... pendant plusieurs mois j'ai vécu dans le silence de ma cellule, pratiquant avec résignation l'exercice étrange et machinal que vous m'aviez ordonné, mon père. Excepté Votre Révérence, personne ne s'approchait de moi pendant ce long espace de temps; aucune voix humaine, si ce n'est la vôtre, ne frappait mon oreille;... la nuit, quelquefois j'éprouvais de vagues terreurs:... mon esprit, affaibli par le jeûne, par les austérités, par la solitude, était alors frappé de visions effrayantes; d'autres fois, au contraire, j'éprouvais un accablement rempli d'une sorte de quiétude, en songeant que prononcer mes vœux, e'était me délivrer à jamais du fardeau de la volonté et de la pensée... Alors je m'a-

bandonnais à une insurmontable torpeur, ainsi que ces malheureux qui, surpris dans les neiges, cèdent à l'engourdissement d'un froid homicide... J'attendais le moment fatal... Enfin, selon que le voulait la discipline, mon père, *étouffant dans mon agonie*¹, je hâtais le moment d'accomplir le dernier acte de ma volonté expirante : le vœu de renoncer à l'exercice de ma volonté...

— Rappelez-vous, mon cher fils, — reprit le père d'Aigrigny, pâle et torturé par des angoisses croissantes, — rappelez-vous que la veille du jour fixé pour la prononciation de vos vœux, je vous ai offert, selon la règle de notre compagnie, de renoncer à être des nôtres, vous laissant complètement libre, car nous n'acceptons que des vocations volontaires.

— Il est vrai, mon père, — répondit Gabriel avec une douloureuse amertume, — lorsque, épuisé, brisé par trois mois de solitude et d'épreuves, j'étais anéanti... incapable de faire un mouvement, vous avez ouvert la porte de ma cellule... en me disant : « Si vous le voulez, levez-vous... marchez... vous êtes libre... » — Hélas ! les forces me manquaient, le seul désir de mon âme inerte, et depuis si longtemps paralysée, c'était le repos du sépulchre... aussi je prononçai des vœux irrévocables, et je retombai entre vos mains, *comme un cadavre*...

— Et jusqu'à présent, mon cher fils, vous n'aviez jamais failli à cette obéissance de cadavre... ainsi que l'a dit, en effet, notre glorieux fondateur... parce que plus cette obéissance est absolue, plus elle est méritoire... »

Après un moment de silence, Gabriel reprit : « Vous m'aviez toujours caché, mon père, les véritables fins de la compagnie dans laquelle j'entrais... L'abandon complet de ma volonté que je remettais à mes supérieurs, m'était demandé au nom de la plus grande gloire de Dieu... mes vœux prononcés, je ne devais être entre vos mains qu'un instrument docile, obéissant ; mais je devais être employé, me disiez-vous, à une œuvre sainte, belle et grande... Je vous crus, mon père ; comment ne pas vous croire?... J'attendis : un événement funeste vint changer ma destinée... une maladie douloureuse, causée par...

— Mon fils, — s'écria le père d'Aigrigny en interrompant Gabriel, — il est inutile de rappeler ces circonstances.

— Pardonnez-moi, mon père, je dois tout vous rappeler ;... j'ai le droit d'être entendu :... je ne veux passer sous silence aucun des faits qui m'ont dicté la résolution immuable que j'ai à vous annoncer.

— Parlez donc, mon fils, — dit le père d'Aigrigny en fronçant les sourcils, et paraissant effrayé de ce qu'allait dire le jeune prêtre, dont les joues, jusqu'alors pâles, se couvrirent d'une vive rougeur.

— Six mois avant mon départ pour l'Amérique, — reprit Gabriel en baissant les yeux, — vous m'avez prévenu que vous me destiniez à la confession... et... pour me préparer à ce saint ministère... vous m'avez remis un livre... »

Gabriel hésita de nouveau. Sa rougeur augmenta. Le père d'Aigrigny eut à peine un mouvement d'impatience et de colère.

« Vous m'avez remis un livre, — reprit le jeune prêtre en faisant un effort sur lui-même, — un livre contenant les questions qu'un confesseur peut adresser aux jeunes garçons... aux jeunes filles... et aux femmes mariées... lorsqu'ils se pré-

¹ Cette expression est textuelle... Il est expressément recommandé par la constitution d'attendre ce moment décisif de l'épreuve pour hâter la prononciation des vœux.

sentent au tribunal de la pénitence... Mon Dieu!! — ajouta Gabriel en tressaillant à ce souvenir, — je n'oublierai jamais ce moment terrible;... c'était le soir... Je me retirai dans ma chambre... emportant ce livre, composé, m'aviez-vous dit, par un de nos pères, et complété par un saint évêque ¹. Plein de respect, de confiance et de foi... j'ouvris ces pages... D'abord je ne compris pas... Puis enfin... je compris... Alors je fus saisi de honte et d'horreur, frappé de stupeur; à peine j'eus la force de fermer d'une main tremblante cet abominable livre... et je courus chez vous, mon père... m'accuser d'avoir involontairement jeté les yeux sur ces pages sans nom... que par erreur vous aviez mises entre mes mains.



— Rappelez-vous aussi, mon cher fils, — dit gravement le père d'Aigrigny, — que je calmai vos scrupules : je vous dis qu'un prêtre, destiné à tout entendre sous le seau de la confession, devait tout connaître, tout savoir et pouvoir tout apprécier;... que notre compagnie imposait la lecture de ce *Compendium*, comme ouvrage classique, aux jeunes diacres, aux séminaristes et aux jeunes prêtres qui se destinaient à la confession...

— Je vous ennuie, mon père : l'habitude de l'obéissance inerte était si puissante en moi, la discipline m'avait tellement déshabitué de tout examen, que, malgré mon horreur, que je me reprochais comme une faute grave, en me rappelant vos paroles, je remportai le livre dans ma chambre et je lus. Oh ! mon père ! quelle effrayante révélation de ce que la luxure a de plus criminel, de plus désordonné dans ses raffinements ! Et j'étais dans la vigueur de l'âge... et jusqu'alors mon ignorance et le secours de Dieu m'avaient seuls soutenu dans des luttes cruelles contre les sens... Oh ! quelle nuit !! quelle nuit !! A mesure qu'au milieu du profond silence de ma solitude, j'épelaï, en frissonnant de confusion et de frayeur, ce catéchisme de débauches monstrueuses, inouïes, inconnues... à mesure que ces

¹ Il nous est impossible, par respect pour nos lecteurs, de donner, même en latin, une idée de ce livre infâme. Voici comment en parle M. Genin, dans son courageux et excellent ouvrage *Des Jésuites et de l'Universalité* :

« J'éprouve un grand embarras en commençant ce chapitre ; il s'agit de faire connaître un livre qu'il est impossible de traduire, difficile de citer textuellement, car ce latin brave l'honnêteté avec trop d'effronterie. En tout cas, j'invoque l'indulgence du lecteur ; je lui promets, en retour, de lui épargner autant d'obscénités que je pourrai. »

Plus loin, à propos des questions imposées par le *Compendium*, M. Genin s'écrie avec une généreuse indignation :

« Quels sont donc les entretiens qui se passent au fond du confessionnal entre le prêtre et une femme mariée?... Je renonce à parler du reste. »

Enfin, l'auteur des *Découvertes d'un Bibliophile*, après avoir cité textuellement un grand nombre de passages de cet horrible catéchisme, dit :

« Ma plume se refuse à reproduire plus amplement cette encyclopédie de toutes les turpitudes. J'ai comme un remords qui m'épouvante d'avoir été si loin. J'ai beau me dire que je n'ai fait que copier, il me reste l'horreur qu'on éprouve après avoir touché du poison. Et cependant c'est cette horreur même qui me rassure. Dans l'Église de Jésus-Christ, d'après l'ordre admirable établi par Dieu, plus le mal est grand, quand il s'agit de l'erreur, plus le remède est prompt, plus il est efficace. La sainteté de la morale ne peut être en danger sans que la vérité élève la voix et se fasse entendre. »

tableaux obscènes, d'une effroyable lubricité, s'offraient à mon imagination, jusque alors elaste et pure... vous le savez, mon Dieu! il me semblait sentir ma raison s'affaiblir. Oui... Et elle s'égara tout à fait... car bientôt je voulus fuir ce livre infernal, et je ne sais quel épouvantable attrait, quelle curiosité dévorante me retenait haletant, éperdu devant ces pages infâmes... je me sentais mourir de confusion, de honte; et malgré moi, mes joues s'enflammaient; une ardeur corrosive circulait dans mes veines;... alors de redoutables hallucinations vinrent achever mon égarement... il me sembla voir des fantômes lascifs sortir de ce livre maudit... et je perdis connaissance en cherchant à fuir leurs brûlantes étreintes.

— Vous parlez de ce livre en termes blâmables, — dit sévèrement le père d'Aigrigny, — vous avez été victime de votre imagination trop vive; c'est à elle que vous devez attribuer cette impression funeste, produite par un livre excellent et irréprochable dans sa spécialité, autorisé d'ailleurs par l'Église.

— Ainsi, mon père, — répondit Gabriel avec une profonde amertume, — je n'ai pas le droit de me plaindre de ce que ma pensée, jusqu'alors innocente et vierge, a été depuis à jamais souillée par des monstruositées que je n'aurais jamais soupçonnées, car je doute que ceux qui sont coupables de se livrer à ces horreurs, viennent en demander la rémission au prêtre.

— Ce sont là des questions que vous n'êtes pas apte à juger, — répondit brusquement le père d'Aigrigny.

— Je n'en parlerai plus, mon père, — dit Gabriel, et il reprit : — Une longue maladie succéda à cette nuit terrible; plusieurs fois, me dit-on, l'on craignit que ma raison ne s'égarât. Lorsque je revins... le passé m'apparut comme un songe pénible... Vous me dites alors, mon père, que je n'étais pas encore mûr pour certaines fonctions... Ce fut alors que je vous demandai avec instances de partir pour les missions d'Amérique... Après avoir longtemps repoussé ma prière, vous avez consenti... Je partis... Depuis mon enfance j'avais toujours vécu ou au collège ou au séminaire, dans un état de compression et de sujétion continuel; à force de m'accoutumer à baisser la tête et les yeux, je m'étais pour ainsi dire déshabitué de contempler le ciel et les splendeurs de la nature... aussi quel bonheur profond, religieux, je ressentis, lorsque je me trouvai tout à coup transporté au milieu des grandeurs imposantes de la mer, lorsque, pendant la traversée, je me vis entre l'Océan et le ciel! Alors il me sembla que je sortais d'un lieu d'épaisses et lourdes ténèbres; pour la première fois depuis bien des années, je sentis mon cœur battre librement dans ma poitrine! pour la première fois je me sentis maître de ma pensée, et j'osai examiner ma vie passée, ainsi que l'on regarde du haut d'une montagne au fond d'une vallée obscure... Alors d'étranges doutes s'élevèrent dans mon esprit. Je me demandai de quel droit, dans quel but, on avait pendant si longtemps comprimé, anéanti, l'exercice de ma volonté, de ma liberté, de ma raison, puisque Dieu m'avait doué de liberté, de volonté, de raison; mais je dis... que peut-être les fins de cette œuvre grande, belle et sainte, à laquelle je devais concourir, me seraient un jour dévoilées et me récompenseraient de mon obéissance et de ma résignation. »

A ce moment, Rodin rentra. Le père d'Aigrigny l'interrogea d'un regard significatif; le *socius* s'approcha et lui dit tout bas, sans que Gabriel pût l'entendre : « Rien de grave;... on vient seulement de m'avertir que le père du maréchal Simon est arrivé à la fabrique de M. Hardy... »

Puis, jetant un coup d'œil sur Gabriel, Rodin parut interroger le père d'Aigrigny, qui baissa la tête d'un air accablé. Pourtant il reprit, s'adressant à Gabriel, pendant que Rodin s'accoudait de nouveau à la cheminée : « Continuez, mon cher fils... j'ai hâte de savoir à quelle résolution vous vous êtes arrêté.

— Je vais vous le dire dans un instant, mon père. J'arrivai à Charleston... Le supérieur de notre établissement dans cette ville, à qui je fis part de mes doutes sur le but de la compagnie, se chargea de les éclaircir; avec une franchise effrayante, il me dévoila ce but... où tendaient non pas peut-être tous les membres de la compagnie, car un grand nombre partageait mon ignorance, mais le but que ses chefs ont opiniâtrément poursuivi depuis la fondation de l'ordre... Je fus épouvanté... Je lus les casuistes... Oh! alors, mon père, ce fut une nouvelle et effrayante révélation, lorsqu'à chaque page de ces livres écrits par nos pères je lus l'excuse, la justification du *vol*, de la *calomnie*, du *viol*, de l'*adultère*, du *parjure*, du *meurtre*, du *régicide* ¹... Lorsque je pensai que moi, prêtre d'un Dieu de charité, de justice, de pardon et d'amour, j'appartenais désormais à une compagnie dont les chefs professaient de pareilles doctrines et s'en glorifiaient, je fis à Dieu le serment de rompre à jamais les liens qui m'attachaient à elle!... »

A ces mots de Gabriel, le père d'Aigrigny et Rodin échangèrent un regard terrifié : tout était perdu, leur proie leur échappait.

Gabriel, profondément ému des souvenirs qu'il évoquait, ne s'aperçut pas de ce mouvement du révérend père et du *socius*, et continua : « Malgré ma résolution, mon père, de quitter la compagnie, la découverte que j'avais faite me fut bien douloureuse... Ah! croyez-moi, pour une âme juste et bonne, rien n'est plus affreux que d'avoir à renoncer à ce qu'elle a longtemps respecté et à le renier... Je souffrais tellement... qu'en songeant aux dangers de ma mission, j'espérais avec

¹ Cette proposition n'a rien de hasardé. Voici des extraits du *Compendium* à l'usage des séminaires, publiés à Strasbourg, en 1843, sous ce titre : *Découverte d'un Bibliophile*. On y verra que la doctrine des révérends pères avait de quoi effrayer Gabriel :

LE PARJURE. — « On demande à quoi est tenu un homme qui a prêté serment d'une manière fictive et pour tromper? *Réponse* : Il n'est tenu à rien en vertu de la religion, puisqu'il n'a pas prêté un serment véritable; mais il est tenu par justice à faire ce qu'il a juré d'une manière fictive et pour tromper. »

LE VIOL. — « Celui qui, par la force, la menace, la fraude ou l'importunité de ses prières, a séduit une vierge sans lui promettre mariage, est tenu d'indemniser la jeune fille et ses parents de tout le tort qui en est résulté pour eux, en la dotant, pour qu'elle trouve à se marier, et en l'épousant lui-même, s'il ne peut l'indemniser autrement. *Si toutefois son crime est resté absolument secret*, il est plus probable que, dans le for intérieur, le séducteur n'est tenu à aucune réparation. »

L'ADULTÈRE. — « Si quelqu'un entretient des relations coupables avec une femme mariée, non parce qu'elle est mariée, mais parce qu'elle est belle, faisant ainsi abstraction de la circonstance du mariage, ces relations, selon plusieurs auteurs, ne constituent pas le péché d'adultère, mais de simple impureté. »

LE SUICIDE. — « Le médecin ordonne à un chartreux, atteint d'une maladie grave, l'usage de la viande COMME REMÈDE NÉCESSAIRE POUR ÉVITER UNE MORT CERTAINE : est-il tenu d'obéir au médecin? *Réponse* : La question est controversée; cependant une décision NÉGATIVE nous paraît plus probable; elle est aussi plus commune parmi les docteurs. »

LE VOL. — « Le vol est excusé quand il constitue une compensation occulte, par laquelle le créancier enlève en secret aux biens de son débiteur une valeur égale à celle qui lui est due. »

LE MEURTRE. — « Il est certain qu'il est permis de tuer un voleur pour conserver des biens nécessaires à la vie, parce qu'alors l'agresseur s'attaque non-seulement aux biens, mais indirectement aussi à la vie elle-même. Mais il est douteux s'il est permis de tuer celui qui portera injustement atteinte à des biens de grande importance, quoique non nécessaires à la vie, si ces biens ne peuvent être défendus avec succès! L'affirmative paraît plus probable. La raison est que la charité n'exige pas que quelqu'un fasse une perte notable de ses biens pour conserver la vie du prochain. »

Quant au régicide, lire Sanchez, etc., etc.

une joie secrète que Dieu me rappellerait peut-être à lui dans cette circonstance... ; mais, au contraire, il a veillé sur moi avec une sollicitude providentielle. »

Et ce disant, Gabriel tressaillit au souvenir de la femme mystérieuse qui lui avait sauvé la vie en Amérique. Puis, après un moment de silence, il reprit : « Ma mission terminée, je suis revenu ici, mon père, décidé à vous prier de me rendre la liberté et de me délier de mes serments... Plusieurs fois, mais en vain, je vous demandai un entretien... hier la Providence voulut que j'eusse une longue conversation avec ma mère adoptive ; par elle j'ai appris la ruse dont on s'était servi pour forcer ma vocation, l'abus sacrilège que l'on a fait de la confession pour l'engager à confier à d'autres personnes les orphelins qu'une mère mourante avait remis aux mains d'un loyal soldat. Vous le comprenez, mon père, si j'avais pu hésiter encore à vouloir rompre ces liens, ce que j'ai appris hier eût rendu ma décision irrévocable... Mais à ce moment solennel, mon père, je dois vous dire que je n'accuse pas la compagnie tout entière ; bien des hommes simples, crédules et confiants comme moi en font sans doute partie... Dans leur aveuglement... instrumens dociles, ils ignorent l'œuvre à laquelle on les fait concourir... je les plains, et je prierai Dieu de les éclairer comme il m'a éclairé.



— Ainsi, mon fils, — dit le père d'Aigrigny en se levant, livide et atterré, — vous venez me demander de briser les liens qui vous attachent à la compagnie ?

— Oui, mon père... j'ai fait un serment entre vos mains, et je vous prie de me délier de ce serment.

— Ainsi, mon fils, vous entendez que tous les engagements librement pris autrefois par vous soient considérés comme vains et nonavenus ?

— Oui, mon père.

— Ainsi, mon fils, il n'y aura désormais rien de commun entre vous et notre compagnie ?

— Non, mon père... puisque je vous prie de me relever de mes vœux.

— Mais vous savez, mon fils, que la compagnie peut vous délier... mais que vous ne pouvez pas vous délier d'elle ?

— Ma démarche vous prouve, mon père, l'importance que j'attache au serment, puisque je viens vous demander de m'en délier... Cependant, si vous me refusiez... je ne me eroirais pas engagé, ni aux yeux de Dieu ni aux yeux des hommes.

— C'est parfaitement clair, » dit le père d'Aigrigny à Rodin, et sa voix expira sur ses lèvres, tant son désespoir était profond.

Tout à coup, pendant que Gabriel, les yeux baissés, attendait la réponse du père d'Aigrigny, qui restait immobile et muet, Rodin parut frappé d'une idée su-

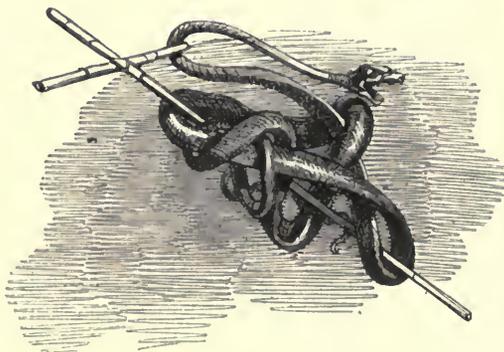
bite, en s'apercevant que le révérend père tenait encore à la main son billet écrit au crayon.

Le *socius* s'approcha vivement du père d'Aigrigny, et lui dit tout bas d'un air de doute et d'alarme : « Est-ce que vous n'auriez pas lu mon billet ? »

— Je n'y ai pas songé, » reprit machinalement le révérend père.

Rodin parut faire un effort sur lui-même pour réprimer un mouvement de violent courroux ; puis il dit au père d'Aigrigny d'une voix calme : « Lisez-le donc, alors... »

A peine le révérend père eut-il jeté les yeux sur ce billet, qu'un vif rayon d'espoir illumina sa physionomie jusqu'alors désespérée ; serrant alors la main du *socius* avec une expression de profonde reconnaissance, il lui dit à voix basse : « Vous avez raison... Gabriel est à nous... »



CHAPITRE V.

LE RETOUR.



Le père d'Aigrigny, avant d'adresser la parole à Gabriel, se recueillit profondément ; sa physionomie, naguère bouleversée, se rassérénait peu à peu. Il semblait méditer, calculer les effets de l'éloquence qu'il allait déployer sur un thème excellent et d'un effet sûr, que le *socius*, frappé du danger de la situation, lui avait tracé en quelques lignes rapidement écrites au crayon, et que, dans son abattement, le révérend père avait d'abord négligé.

Rodin reprit son poste d'observation auprès de la cheminée, où il alla s'accouder, après avoir jeté sur le père d'Aigrigny un regard de supériorité dédaigneuse et courroucée, accompagné d'un haussement d'épaules très-significatif. Ensuite de cette manifestation involontaire et heureusement inaperçue du père d'Aigrigny, la figure cadavéreuse du *socius* reprit son calme glacial ; ses flasques paupières, un moment

relevées par la colère et l'impatience, retombèrent et voilèrent à demi ses petits yeux ternes.

Il faut l'avouer, le père d'Aigrigny, malgré sa parole élégante et facile, malgré la séduction de ses manières exquises, malgré l'agrément de son visage et de ses dehors d'homme du monde accompli et raffiné, le père d'Aigrigny était souvent effacé, dominé par l'impitoyable fermeté, par l'astuce et la profondeur diabolique de Rodin, de ce vieux homme repoussant, crasseux, misérablement vêtu, qui sor-

tait pourtant très-rarement de son humble rôle de secrétaire et de muet auditeur.

L'influence de l'éducation est si puissante, que Gabriel, malgré la rupture formelle qu'il venait de provoquer, se sentait encore intimidé en présence du père d'Aigrigny, et il attendait avec une douloureuse angoisse la réponse du révérend père à sa demande expresse de le délier de ses anciens serments.

Sa Révérence, ayant sans doute habilement combiné son plan d'attaque, rompit enfin le silence, poussa un profond soupir, sut donner à sa physionomie, naguère sévère et irritée, une touchante expression de mansuétude, et dit à Gabriel d'une voix affectueuse : « Pardonnez-moi, mon cher fils, d'avoir gardé si longtemps le silence... mais votre brusque détermination m'a tellement étourdi, a soulevé en moi tant de pénibles pensées... que j'ai dû me recueillir pendant quelques moments pour tâcher de pénétrer la cause de votre rupture... et je crois avoir réussi... Ainsi donc, mon cher fils, vous avez bien réfléchi... à la gravité de votre démarche ?

— Oui, mon père.

— Vous êtes absolument décidé à abandonner la compagnie... même contre mon gré ?

— Cela me serait pénible... mon père ; mais je me résignerais.

— Cela vous devrait être, en effet, très-pénible, mon cher fils ;... car vous avez librement prêté un serment irrévocable, et ce serment, selon nos statuts, vous engageait à ne quitter la compagnie qu'avec l'agrément de vos supérieurs.

— Mon père, j'ignorais alors, vous le savez, la nature de l'engagement que je prenais. A cette heure, plus éclairé, je demande à me retirer ; mon seul désir est d'obtenir une cure dans quelque village éloigné de Paris... Je me sens une irrésistible vocation pour ces humbles et utiles fonctions ; il y a dans les campagnes une misère si affreuse, une ignorance si désolante de tout ce qui pourrait contribuer à améliorer un peu la condition du prolétaire agriculteur, dont l'existence est aussi malheureuse que celle des nègres esclaves — car quelle est sa liberté ? quelle est son instruction, mon Dieu ! — qu'il me semble que, Dieu aidant, je pourrais, dans une cure de village, rendre quelques services à l'humanité. Il me serait donc pénible, mon père, de vous voir me refuser ce que...

— Oh ! rassurez-vous, mon fils, — reprit le père d'Aigrigny, — je ne prétends pas lutter plus longtemps contre votre désir de vous séparer de nous...

— Ainsi, mon père... vous me relevez de mes vœux ?

— Je n'ai pas pouvoir pour cela, mon cher fils ; mais je vais écrire immédiatement à Rome pour en demander l'autorisation à notre général.

— Je vous remercie, mon père.

— Bientôt, mon cher fils, vous serez donc délivré de ces liens qui vous pèsent, et les hommes que vous reniez avec tant d'amertume n'en continueront pas moins à prier pour vous... afin que Dieu vous préserve de plus grands égarements... Vous vous croyez délié envers nous, mon cher fils ; mais nous ne nous croyons pas déliés envers vous ; on ne brise pas ainsi chez nous l'habitude d'un attachement paternel. Que voulez-vous?... Nous nous regardons, nous autres, comme obligés envers nos créatures par les bienfaits mêmes dont nous les avons comblées... Ainsi, vous étiez pauvre... et orphelin... nous vous avons tendu les bras, autant à cause de l'intérêt que vous méritiez, mon cher fils, que pour épargner une charge trop lourde à votre excellente mère adoptive.

— Mon père... — dit Gabriel avec une émotion contenue, — je ne suis pas ingrat...

— Je veux le croire, mon cher fils; pendant longues années nous vous avons donné comme à notre enfant bien-aimé le pain de l'âme et du corps; aujourd'hui il vous plaît de nous renier, de nous abandonner;... non-seulement nous y consentons... Maintenant que j'ai pénétré la véritable cause de votre rupture avec nous, il est de mon devoir de vous délier de vos serments.

— De quelle cause voulez-vous parler, mon père?

— Hélas, mon cher fils! je conçois votre crainte. Aujourd'hui, des dangers nous menacent... vous le savez bien...

— Des dangers, mon père? — s'écria Gabriel.

— Il est impossible, mon cher fils, que vous ignoriez que depuis la chute de nos souverains légitimes, nos soutiens naturels, l'impiété révolutionnaire devient de plus en plus menaçante: on nous accable de persécutions... Aussi, mon cher fils, je comprends et j'apprécie comme je dois le motif qui, dans de pareilles circonstances, vous engage à vous séparer de nous.

— Mon père! — s'écria Gabriel avec autant d'indignation que de douleur, — vous ne pensez pas cela de moi... vous ne pouvez pas le penser. »

Le père d'Aigrigny, sans avoir égard à la protestation de Gabriel, continua le tableau imaginaire des dangers de sa compagnie, qui, loin d'être en péril, commençait déjà à ressaisir sourdement son influence.

« Oh! si notre compagnie était toute-puissante comme elle l'était il y a peu d'années encore, — reprit donc le révérend père, — si elle était entourée des respects et des hommages que lui doivent les vrais fidèles, malgré tant d'abominables calomnies dont on nous poursuit, peut-être alors, mon cher fils, aurions-nous hésité à vous délier de vos serments, peut-être aurions-nous cherché à ouvrir vos yeux à la lumière, à vous arracher au fatal vertige auquel vous êtes en proie; mais aujourd'hui que nous sommes faibles, opprimés, menacés de toutes parts, il est de notre devoir, il est de notre charité de ne pas vous faire partager forcément les périls auxquels vous avez la sagesse de vouloir vous soustraire. »

En disant ces mots, le père d'Aigrigny jeta un rapide regard sur son *socius*, qui répondit par un signe approbatif, accompagné d'un mouvement d'impatience, qui semblait lui dire: « Allez donc!... allez donc! »

Gabriel était atterré; il n'y avait pas au monde un cœur plus généreux, plus loyal, plus brave que le sien. Que l'on juge de ce qu'il devait souffrir en entendant interpréter ainsi sa résolution.

« Mon père, — reprit-il d'une voix émue et les yeux remplis de larmes, — vos paroles sont cruelles... sont injustes... car, vous le savez... je ne suis pas lâche.

— Non... — dit Rodin de sa voix brève et incisive en s'adressant au père d'Aigrigny et lui montrant Gabriel d'un regard dédaigneux, — monsieur votre cher fils est... prudent... »

A ces mots de Rodin, Gabriel tressaillit; une légère rougeur colora ses joues pâles; ses grands yeux bleus étincelèrent d'un généreux courroux; puis, fidèle aux préceptes de résignation et d'humilité chrétienne, il dompta ce moment d'emportement, baissa la tête, et, trop ému pour répondre, il se tut et essuya une larme furtive.

Cette larme n'échappa pas au *socius*; il y vit sans doute un symptôme favo-

nable, car il échangea un nouveau regard de satisfaction avec le père d'Aigrigny.

Celui-ci était alors sur le point de toucher à une question brûlante; aussi, malgré son empire sur lui-même, sa voix s'altéra légèrement, lorsque, pour ainsi dire, encouragé, poussé par un regard de Rodin, qui devint extrêmement attentif, il dit à Gabriel : « Un autre motif nous oblige encore à ne pas hésiter à vous délier de vos serments, mon cher fils... c'est une question toute de délicatesse... Vous avez probablement appris hier, par votre mère adoptive, que vous étiez peut-être appelé à recueillir un héritage... dont on ignore la valeur... »

Gabriel releva vivement la tête et dit au père d'Aigrigny : « Ainsi que je l'ai déjà affirmé à M. Rodin, ma mère adoptive m'a seulement entretenu de ses scrupules de conscience... et j'ignorais complètement l'existence de l'héritage dont vous parlez, mon père... »

L'expression d'indifférence avec laquelle le jeune prêtre prononça ces derniers mots fut remarquée par Rodin.

« Soit... — Reprit le père d'Aigrigny ; — vous l'ignoriez... je veux le croire, quoique toutes les apparences tendent à prouver le contraire, à prouver enfin... que la connaissance de cet héritage n'est pas non plus étrangère à votre résolution de vous séparer de nous.

— Je ne vous comprends pas, mon père.

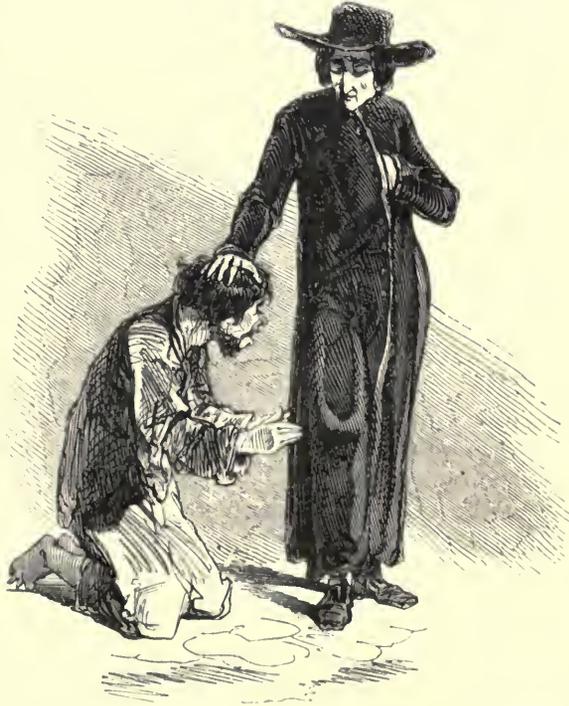
— Cela est pourtant bien simple... selon moi, votre rupture a deux motifs : d'abord nous sommes menacés ;... et vous jugez prudent de nous abandonner...

— Mon père...

— Permettez-moi d'achever... mon cher fils, et de passer au second motif ; si je me trompe... vous répondrez. Voici les faits : Autrefois, et dans l'hypothèse que votre famille, dont vous ignorez le sort, vous laisserait quelque bien... vous aviez, en retour des soins que la compagnie avait pris de vous... vous aviez fait, dis-je, une donation future de ce que vous pourriez posséder, non pas à nous... mais aux pauvres, dont nous sommes les tuteurs-nés.

— Eh bien ! mon père ? demanda Gabriel, ignorant encore où tendait ce préambule.

— Eh bien, mon cher fils... maintenant que vous voilà sûr de jouir de quelque



aisance... vous voulez sans doute, en vous séparant de nous, annuler cette donation faite par vous en d'autres temps.

— Pour parler clairement, vous parjurez votre serment parce que nous sommes persécutés, et parce que vous voulez reprendre vos dons, » ajouta Rodin d'une voix aiguë, comme pour résumer d'une manière nette et brutale la position de Gabriel envers la compagnie de Jésus.

A cette accusation infâme, Gabriel ne put que lever les mains et les yeux au ciel en s'écriant avec une expression déchirante : « Oh ! mon Dieu !!! mon Dieu ! »

Le père d'Aigrigny, après avoir échangé un regard d'intelligence avec Rodin, dit à celui-ci d'un ton sévère, afin de paraître le gourmander de sa trop rude franchise : « Je erois que vous allez trop loin. Notre cher fils aurait agi de la manière fourbe et lâche que vous dites, s'il avait été instruit de sa nouvelle position d'héritier ; mais puisqu'il affirme le contraire... il faut le croire, malgré les apparences.

— Mon père, — dit enfin Gabriel, pâle, ému, tremblant, et surmontant sa douloureuse indignation, — je vous remercie de suspendre du moins votre jugement... Non, je ne suis pas lâche, car Dieu m'est témoin que j'ignorais les dangers que court votre compagnie ; non, je ne suis pas fourbe, non je ne suis pas cupide, car Dieu m'est témoin qu'à ce moment seulement j'apprends par vous, mon père, qu'il est possible que je sois appelé à recueillir un héritage... et que...

— Un mot, mon cher fils ; j'ai été dernièrement instruit de cette circonstance par le plus grand hasard du monde, — dit le père d'Aigrigny en interrompant Gabriel. — Et cela, grâce aux papiers de famille que votre mère adoptive avait remis à son confesseur, et qui nous ont été confiés lors de votre entrée dans notre collège... Peu de temps avant votre retour d'Amérique, en classant les archives de la compagnie, votre dossier est tombé sous la main de notre révérend père procureur ; on l'a examiné, et l'on a ainsi appris que l'un de vos aïeux paternels, à qui appartenait la maison où nous sommes, a laissé un testament qui sera ouvert aujourd'hui à midi. Hier soir encore, nous vous croyions toujours des nôtres ; nos statuts veulent que nous ne possédions rien en propre, vous aviez corroboré ces statuts par une donation en faveur du patrimoine des pauvres... que nous administrons... Ce n'était donc plus vous, mais la compagnie qui, dans ma personne, se présentait comme héritière en votre lieu et place, munie de vos titres, que j'ai là, bien en règle. Mais maintenant, mon fils, que vous vous séparez de nous... c'est à vous de vous présenter ; nous ne venions ici que comme fondés de pouvoir des pauvres, auxquels vous aviez autrefois pieusement abandonné les biens que vous pourriez posséder un jour... A cette heure, au contraire, l'espérance d'une fortune quelconque change vos sentiments ; libre à vous, reprenez vos dons. »

Gabriel avait écouté le père d'Aigrigny avec une impatience douloureuse, aussi s'écria-t-il : « Et c'est vous, mon père... vous, qui me croyez capable de revenir sur une donation faite librement en faveur de la compagnie pour m'acquitter envers elle de l'éducation qu'elle m'a généreusement donnée ? C'est vous, enfin, qui me croyez assez infâme pour renier ma parole parce que je vais peut-être posséder un modeste patrimoine ? »

— Ce patrimoine, mon cher fils, peut être minime, comme il peut être... considérable.

— Eh ! mon père ! il s'agirait d'une fortune de roi, — s'écria Gabriel avec

une noble et fière indifférence, — que je ne parlerais pas autrement, et j'ai, je erois, le droit d'être eru; voiei done ma résolution bien arrêtée : — La compagnie à laquelle j'appartiens court des dangers, dites-vous? Je me convaincrai de ces dangers : s'ils sont menaçants... fort, maintenant, de ma détermination, qui, moralement, me sépare de vous, mon père, j'attendrai pour vous quitter la fin de vos périls. Quant à cet héritage dont on me eroit si avide, je vous l'abandonne formellement, mon père, ainsi que je m'y suis autrefois librement engagé; tout mon désir est que ces biens soient employés au soulagement des pauvres... J'ignore quelle est cette fortune; mais, petite ou grande, elle appartient à la compagnie, parce que je n'ai qu'une parole... Je vous l'ai dit, mon père, mon seul désir est d'obtenir une modeste cure dans quelque pauvre village... oui... pauvre surtout... parce que là mes services seront plus utiles. Ainsi, mon père, lorsqu'un homme qui n'a jamais menti de sa vie, affirme qu'il ne soupire qu'après une existence aussi humble, aussi désintéressée, on doit, je erois, le regarder comme incapable de reprendre par cupidité les dons qu'il a faits. »

Le père d'Aigrigny eut alors autant de peine à contenir sa joie, que naguère il avait eu de peine à caher sa terreur; pourtant, il parut assez calme et dit à Gabriel : « Je n'attendais pas moins de vous, mon cher fils. » Puis il fit un signe à Rodin pour l'engager à intervenir.

Celui-ci comprit parfaitement son supérieur; il quitta la cheminée, se rapprocha de Gabriel, s'appuya sur une table où l'on voyait une écritoire et du papier; puis, se mettant à *tambouriner* machinalement sur le bureau du bout de ses doigts noueux, à ongles plats et sales, il dit au père d'Aigrigny : « Tout ceci est bel et bon;... mais, monsieur votre cher fils vous donne pour toute garantie de sa promesse... un serment... et c'est peu...

— Monsieur! — s'écria Gabriel.

— Permettez, — dit froidement Rodin, — la loi ne reconnaissant pas notre existence, ne peut reconnaître les dons faits en faveur de la compagnie... Vous pouvez donc reprendre demain ce que vous aurez donné aujourd'hui...

— Et mon serment, monsieur! » s'écria Gabriel.

Rodin le regarda fixement, et lui répondit : « Votre serment?... mais vous avez aussi fait serment d'obéissance éternelle à la compagnie; vous avez juré de ne vous jamais séparer d'elle... et aujourd'hui de quel poids ce serment est-il pour vous? »

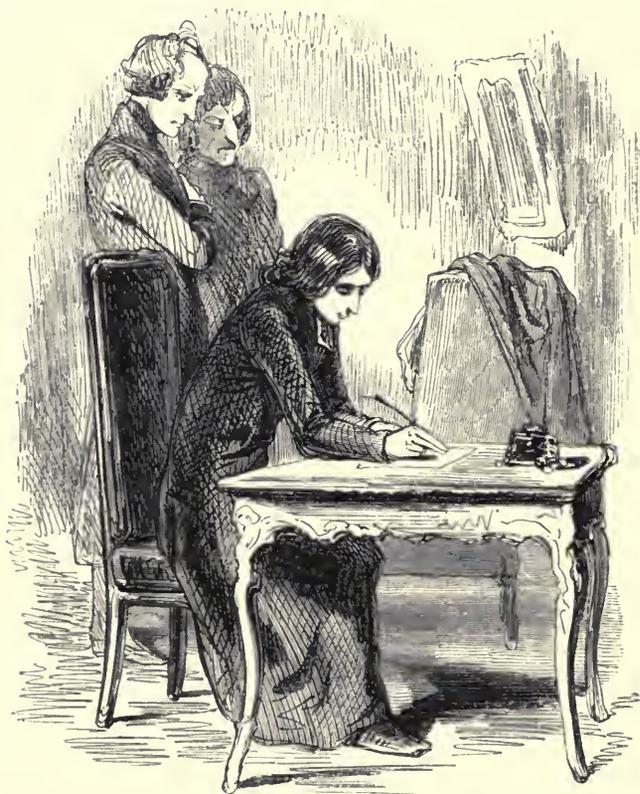
Un moment Gabriel fut embarrassé; mais sentant bientôt combien la comparaison de Rodin était fausse, il se leva calme et digne, alla s'asseoir devant le bureau, y prit une plume, du papier, et écrivit ce qui suit :

« Devant Dieu, qui me voit et m'entend; devant vous, révérend père d'Aigrigny et M. Rodin, témoins de mon serment, je renouvelle à cette heure, librement et volontairement, la donation entière et absolue que j'ai faite à la compagnie de Jésus, en la personne du révérend père d'Aigrigny, de tous les biens qui vont m'appartenir, quelle que soit la valeur de ces biens. Je jure, sous peine d'infamie, de remplir cette promesse irrévocable dont, en mon âme et conscience, je regarde l'accomplissement comme l'aquit d'une dette de reconnaissance et un pieux devoir.

« Cette donation ayant pour but de rémunérer des services passés, et de venir au secours des pauvres, l'avenir, quel qu'il soit, ne peut en rien la modifier ; par cela même que je sais que *légalement* je pourrais un jour demander l'annulation de l'acte que je fais à cette heure de mon plein gré, je déclare que si je songeais jamais, en quelque circonstance que ce fût, à le révoquer, je mériterais le mépris et l'horreur des honnêtes gens.

« En foi de quoi j'ai écrit ceci le 13 février 1832, à Paris, au moment de l'ouverture du testament de l'un de mes ancêtres paternels.

« GABRIEL DE RENNEPONT. »



Puis, se levant, le jeune prêtre remit cet acte à Rodin sans prononcer une parole.

Le *socius* lut attentivement et répondit, toujours impassible, en regardant Gabriel : « Eh bien ! c'est un serment écrit... voilà tout. »

Gabriel restait stupéfait de l'audace de Rodin, qui osait lui dire que l'acte dans lequel il venait de renouveler la donation d'une manière si loyale, si généreuse, si spontanée, n'avait pas une valeur suffisante.

Le *socius* rompit le premier le silence et dit avec sa froide impudence en s'adressant au père d'Aigrigny : « De deux choses l'une, ou monsieur votre eher fils Gabriel a l'intention de rendre cette donation absolument valable et irrévocable... ou...

— Monsieur, s'écria Gabriel en se contenant à peine et interrompant Rodin, — épargnez-vous et épargnez-moi une honteuse supposition.

— Eh bien done, — reprit Rodin toujours impassible, — puisque vous êtes parfaitement décidé à rendre cette donation sérieuse... quelle objection auriez-vous à ce qu'elle fût légalement garantie?

— Mais aucune, monsieur, — dit amèrement Gabriel, — puisque ma parole éerite et jurée ne vous suffit pas...

— Mon eher fils, — dit affectueusement le père d'Aigrigny, — s'il s'agissait d'une donation faite à mon profit, croyez que si je l'acceptais je me trouverais ou ne peut mieux garanti par votre parole... Mais ici, c'est autre chose : je me trouve être, ainsi que je vous l'ai dit, le mandataire de la compagnie, ou plutôt le tuteur des pauvres qui profiteront de votre généreux abandon ; on ne saurait done, dans l'intérêt de l'humanité, entourer cet acte de trop de garanties légales, afin qu'il en résulte pour notre clientèle d'infortunés une certitude... au lieu d'une vague espérance que le moindre ehangement de volonté peut renverser... et puis... enfin... Dieu peut vous rappeler à lui... d'un moment à l'autre... Et qui dit que vos héritiers se montreraient jaloux de tenir le serment que vous auriez fait?...

— Vous avez raison, mon père... — dit tristement Gabriel, — je n'avais pas songé à ce eas de mort... pourtant si probable. »

A ce moment, Samuel ouvrit la porte de la chambre et dit : « Messieurs, le notaire vient d'arriver ; puis-je l'introduire ici ? A dix heures précises, la porte de la maison vous sera ouverte.

— Nous serons d'autant plus aises de voir M. le notaire, — dit Rodin, — que nous avons à conférer avec lui ; ayez l'obligeance de le prier d'entrer.

— Je vais, monsieur, le prévenir à l'instant, — dit Samuel en sortant.

— Voici justement un notaire, — dit Rodin à Gabriel. — Si vous êtes toujours dans les mêmes intentions, vous pouvez par-devant cet officier public régulariser votre donation et vous délivrer ainsi d'un grand poids pour l'avenir.

— Monsieur, — dit Gabriel, — quoi qu'il arrive, je me trouverai aussi irrévocablement engagé par ce serment éerit que je vous prie de conserver, mon père, — et Gabriel remit le papier au père d'Aigrigny, — que je me trouverai engagé par l'acte authentique que je vais signer, — ajouta-t-il en s'adressant à Rodin.

— Silence, mon eher fils, voici le notaire, » dit le père d'Aigrigny.

En effet, le notaire parut dans la chambre.

Pendant l'entretien que cet officier ministériel va avoir avec Rodin, Gabriel et le père d'Aigrigny, nous conduirons le lecteur dans l'intérieur de la maison murée.

CHAPITRE VI.

LE SALON ROUGE.



insi que l'avait dit Samuel, la porte d'entrée de la maison murée venait d'être dégagée de la maçonnerie, de la plaque de plomb et du châssis de fer qui la condamnaient, ses panneaux en bois de chêne sculptés apparurent aussi intacts que le jour où ils avaient été soustraits à l'action de l'air et du temps. Les manœuvres, après avoir terminé cette démolition, étaient restés sur le perron, aussi impatientement curieux que le clerc du notaire qui avait surveillé leurs travaux, d'assister à

l'ouverture de cette porte, car ils voyaient Samuel arriver lentement par le jardin, tenant à la main un gros trousseau de clefs.

« Maintenant, mes amis, — dit le vieillard lorsqu'il fut au bas de l'escalier du perron, — votre besogne est finie ; le patron de monsieur le clerc est chargé de vous payer, je n'ai plus qu'à vous conduire à la porte de la rue.

— Allons donc, mon brave homme ! — s'écria le clerc, — vous n'y pensez pas ; nous voici au moment le plus intéressant, le plus curieux : moi et ces braves maçons nous grillons de voir l'intérieur de cette mystérieuse maison, et vous auriez le cœur de nous renvoyer?... C'est impossible...

— Je regrette beaucoup d'y être obligé, monsieur, mais il le faut ; je dois entrer le premier et absolument seul dans cette demeure, avant d'y introduire les héritiers pour la lecture du testament...

— Mais qui vous a donné ces ordres ridicules et barbares ? — s'écria le clerc, singulièrement désappointé.

— Mon père, monsieur...

— Rien n'est sans doute plus respectable ; mais voyons, soyez bon homme, mon digne gardien, mon excellent gardien, — reprit le clerc, — laissez-nous seulement jeter un coup d'œil à travers la porte entre-bâillée.

— Oh ! oui, monsieur, seulement un coup d'œil, — ajoutèrent les compagnons de la truëlle d'un air suppliant.

— Il m'est désagréable de vous refuser, messieurs, — reprit Samuel, — mais je n'ouvrirai cette porte que lorsque je serai seul. »

Les maçons, voyant l'inflexibilité du vieillard, descendirent à regret les rampes de l'escalier; mais le elere entreprit de disputer le terrain pied à pied, et s'écria : « Moi, j'attends mon patron, je ne m'en vais pas de cette maison sans lui; il peut avoir besoin de moi;... or, que je reste sur ce perron ou ailleurs, peu vous importe, mon digne gardien... »

Le elere fut interrompu dans sa supplique par son patron, qui du fond de la cour l'appelait d'un air affairé, en criant : « Monsieur Piston... vite... monsieur Piston... venez tout de suite.



— Que diable me veut-il? — s'écria le elere, furieux, — voilà qu'il m'appelle juste au moment où j'allais peut-être entrevoir quelque chose...

— Monsieur Piston... — reprit la voix en s'approchant, — vous ne m'entendez donc pas? »

Pendant que Samuel reconduisait les maçons, le elere vit, au détour d'un massif d'arbres verts, paraître et accourir son patron tête nue et l'air singulièrement préoccupé. Forcé fut donc au elere de descendre du perron pour répondre à l'appel du notaire, auprès duquel il se rendit de fort mauvaise grâce.

« Mais, monsieur, — dit M^e Dumesnil, — voilà une heure que je crie à tue-tête.

— Monsieur,... je n'entendais pas, — fit M. Piston.

— Il faut alors que vous soyez sourd... Avez-vous de l'argent sur vous?

— Oui, monsieur, — répondit le elere, assez surpris.

— Eh bien! vous allez à l'instant courir au plus voisin bureau de timbre me chercher trois ou quatre grandes feuilles de papier timbré pour faire un acte... Courez,... c'est très-pressé.

— Oui, monsieur, — dit le clerc en jetant un regard de regret désespéré sur la porte de la maison murée.

— Mais dépêchez-vous donc, monsieur Piston, — reprit le notaire.

— Monsieur, c'est que j'ignore où je trouverai du papier timbré.

— Voici le gardien, — reprit M^e Dumesnil, — il pourra sans doute vous le dire. »

En effet, Samuel revenait, après avoir conduit les maçons jusqu'à la porte de la rue.

« Monsieur, lui dit le notaire, — voulez-vous m'enseigner où l'on pourrait trouver du papier timbré ?

— Ici près, monsieur, — répondit Samuel, — chez le débitant de tabac de la rue Vieille-du-Temple, n^o 17.

— Vous entendez, monsieur Piston ? — dit le notaire à son clerc ; — vous en trouverez chez le débitant de tabac rue Vieille-du-Temple, n^o 17. Courez vite, car il faut que cet acte soit dressé à l'instant même et avant l'ouverture du testament ; le temps presse.

— C'est bien, monsieur, ... je vais me dépêcher, — répondit le clerc avec dépit. » Et il suivit son patron, qui regagna en hâte la chambre où il avait laissé Rodin, Gabriel et le père d'Aigrigny. »

Pendant ce temps, Samuel, gravissant les degrés du perron, était arrivé devant la porte, récemment dégagée de la pierre, du fer et du plomb qui l'obstruaient. Ce fut avec une émotion profonde que le vieillard, après avoir cherché dans son trousseau de clefs celle dont il avait besoin, l'introduisit dans la serrure, et fit rouler la porte sur ses gonds.

Aussitôt il se sentit frappé au visage par une bouffée d'air humide et froid, comme celui qui s'exhale d'une cave brusquement ouverte. La porte, soigneusement refermée en dedans et à double tour, le juif s'avança dans le vestibule, éclairé par une sorte de trèfle vitré ménagé au-dessus du cintre de la porte ; les carreaux avaient à la longue perdu leur transparence, et ressemblaient à du verre dépoli. Ce vestibule, dallé de losanges de marbre alternativement blanc et noir, était vaste, sonore, et formait la cage d'un grand escalier conduisant au premier étage. Les murailles de pierre lisse et unie n'offraient pas la moindre apparence de dégradation ou d'humidité ; la rampe de fer forgé ne présentait pas la moindre trace de rouille ; elle était soudée, au-dessus de la première marche, à un fût de colonne en granit gris, qui soutenait une statue de marbre noir représentant un nègre portant une torche. L'aspect de cette figure était étrange ; les prunelles de ses yeux étaient de marbre blanc.

Le bruit de la marche pesante du juif résonnait sous la haute coupole de ce vestibule ; le petit-fils d'Isaac Samuel éprouva un sentiment mélancolique, en songeant que les pas de son aïeul avaient sans doute retenti les derniers dans cette demeure, dont il avait fermé les portes cent cinquante ans auparavant ; car l'ami fidèle en faveur duquel M. de Rennepont avait fait une vente simulée de cette maison, s'était plus tard dessaisi de cet immeuble pour le mettre sous le nom du grand-père de Samuel, qui l'avait ainsi transmis à ses descendants, comme s'il se fût agi de son héritage.

A ces pensées, qui absorbaient Samuel, venait se joindre le souvenir de la lumière vue le matin à travers les sept ouvertures de la chape de plomb du belvé-

dère ; aussi, malgré la fermeté de son caractère, le vieillard ne put s'empêcher de tressaillir, lorsque après avoir pris une seconde clef à son trousseau, clef sur l'étiquette de laquelle on lisait : *clef du salon rouge*, il ouvrit une grande porte à deux battants, conduisant aux appartements intérieurs. La fenêtre qui, seule de toutes celles de la maison, avait été ouverte, éclairait cette vaste pièce, tendue de damas dont la teinte pourpre-foncé n'avait pas subi la moindre altération ; un épais tapis de Turquie couvrait le plancher ; de grands fauteuils de bois doré dans le style sévère du siècle de Louis XIV, étaient symétriquement rangés le long des murs ; une seconde porte, donnant dans une autre pièce, faisait face à la porte d'entrée ; leur boiserie ainsi que la corniche qui encastrait le plafond était blanche, rehaussée de filets et de moulures d'or bruni. De chaque côté de cette porte étaient placés deux grands meubles de Boulle inrustés de cuivre et d'étain, supportant des garnitures de vases de céladon ; la fenêtre, drapée de lourds rideaux de damas à érèpines surmontées d'une pente découpée dont chaque dent se terminait par un gland de soie, faisait face à la cheminée de marbre bleu-turquin orné de baguettes de cuivre ciselé. De riches candélabres et une pendule du même style que l'ameublement se reflétaient dans une glace de Venise à biseaux. Une grande table ronde, recouverte d'un tapis de velours eramoisi, était placée au centre de ce salon.

En s'approchant de cette table, Samuel vit un morceau de vélin blanc, portant ces mots :

« *Dans cette salle sera ouvert mon testament ; les autres appartements demeureront clos jusques après la lecture de mes dernières volontés.* »

« *M. de R.* »

« Oui, — dit le juif en contemplant avec émotion ces lignes tracées depuis si longtemps. — Cette recommandation est aussi celle qui m'avait été transmise par mon père, car il paraît que les autres pièces de cette maison sont remplies d'objets auxquels M. de Rennepont attachait un grand prix, non pour leur valeur, mais pour leur origine, et que la *salle de deuil* est une chose étrange et mystérieuse.

— Mais, — ajouta Samuel en tirant de la poche de sa houppelande un registre recouvert en chagrin noir, garni d'un fermoir de cuivre à serrure, dont il retira la clef après l'avoir posé sur la table, — voici l'état des valeurs en caisse, et il m'a été ordonné de l'apporter ici avant l'arrivée des héritiers. »

Le plus profond silence régnait dans ce salon au moment où Samuel venait de placer le registre sur la table. Tout à coup la chose du monde à la fois la plus naturelle et cependant la plus effrayante, le tira de sa rêverie. Dans la pièce voisine, il entendit un timbre clair, argentin, sonner lentement dix heures...

Et en effet il était dix heures.

Samuel avait trop de bon sens pour croire au *mouvement perpétuel*, c'est-à-dire à une horloge marchant depuis cent cinquante ans. Aussi se demanda-t-il avec autant de surprise que d'effroi comment cette pendule ne s'était pas arrêtée depuis tant d'années, et comment surtout elle marquait si précisément l'heure présente. Agité d'une curiosité inquiète, le vieillard fut sur le point d'entrer dans cette chambre ; mais, se rappelant les recommandations expresses de son père, recommandations réitérées par les quelques lignes de M. de Rennepont qu'il venait de lire, il s'arrêta auprès de la porte et prêta l'oreille avec la plus extrême attention.

Il n'entendit rien, absolument rien, que l'expirante vibration du timbre. Après avoir longtemps réfléchi à ce fait étrange, Samuel le rapprochant du fait non moins extraordinaire de cette clarté aperçue le matin à travers les ouvertures du belvédère, conclut qu'il devait y avoir un certain rapport entre ces deux incidents.



Si le vieillard ne pouvait pénétrer la véritable cause de ces apparences étonnantes, il s'expliquait du moins ce qu'il lui était donné de voir, en songeant aux communications souterraines qui, selon la tradition, existaient entre les caves de la maison et des endroits très-éloignés : des personnes mystérieuses et inconnues avaient pu ainsi s'introduire deux ou trois fois par siècle dans l'intérieur de cette demeure. Absorbé par ces pensées, Samuel se rapprochait de la cheminée, qui, nous l'avons dit, se trouvait absolument en face de la fenêtre. Un vif rayon de soleil, perçant les nuages, vint resplendir sur deux grands portraits placés de chaque côté de la cheminée, que le juif n'avait pas encore remarqués, et qui, peints en pied et de grandeur naturelle, représentaient, l'un une femme, l'autre un homme.

A la couleur à la fois sobre et puissante de cette peinture, à sa touche large et vigoureuse, on reconnaissait facilement une œuvre magistrale. L'on aurait d'ailleurs difficilement trouvé des modèles plus capables d'inspirer un grand peintre.

La femme paraissait âgée de vingt-cinq à trente ans; une magnifique chevelure brune à reflets dorés couronnait son front blanc, noble et élevé; sa coiffure, loin de rappeler celle que madame de Sévigné avait mise à la mode durant le siècle de Louis XIV, rappelait, au contraire, ces coiffures si remarquables de quelques portraits du Véronèse, composées de larges bandeaux ondulés encadrant les joues et surmontées d'une natte tressée en couronne derrière la tête; les sourcils, très-déliés, surmontaient de grands yeux d'un bleu de saphir étincelant; leur regard, à la fois fier et triste, avait quelque chose de fatal; le nez, très-fin, se terminait par des narines légèrement dilatées; un demi-sourire presque douloureux contractait légèrement la bouche; l'ovale de la figure était allongé; le teint, d'un blanc mat, se nuageait à peine vers les joues d'un rose léger; l'attache du cou, le port de la tête, annonçaient un rare mélange de grâce et de dignité native; une sorte de tunique ou de robe d'étoffe noire et lustrée, faite, ainsi qu'on dit, à la vierge, montait jusqu'à la naissance des épaules, et, après avoir dessiné une taille svelte et élevée, tombait jusque sur les pieds, entièrement cachés par les plis un peu traînants de ce vêtement. L'attitude de cette femme était remplie de noblesse et de simplicité. La tête se détachait lumineuse et blanche sur un ciel d'un gris sombre, marbré à l'horizon de quelques nuages pourprés sur lesquels se dessinait la cime bleuâtre de collines lointaines et noyées d'ombre. La disposition du tableau ainsi que les tons chauds et solides des premiers plans, qui tranchaient sans aucune transition avec ces fonds reculés, laissaient facilement deviner que cette femme était placée sur une hauteur d'où elle dominait tout l'horizon. La physionomie de cette femme était profondément pensive et accablée. Il y avait surtout dans son regard à demi levé vers le ciel une expression de douleur suppliante et résignée que l'on aurait crue impossible à rendre.

Au côté gauche de la cheminée on voyait l'autre portrait aussi vigoureusement peint.

Il représentait un homme de trente à trente-cinq ans, de haute taille. Un vaste manteau brun dont il était noblement drapé, laissait voir une sorte de pourpoint noir, boutonné jusqu'au cou, et sur lequel se rabattait un col blanc carré. La tête, belle et d'un grand caractère, était remarquable par des lignes puissantes et sévères qui pourtant n'excluaient pas une admirable expression de souffrance, de résignation et surtout d'ineffable bonté; les cheveux, ainsi que la barbe et les sourcils, étaient noirs; mais ceux-ci, par un caprice bizarre de la nature, au lieu d'être séparés et de s'arrondir autour de chaque arcade sourcilière, s'étendaient d'une tempe à l'autre comme un seul arc, et semblaient rayer le front de cet homme d'une marque noire. Le fond du tableau représentait aussi un ciel orageux; mais au delà de quelques rochers, on voyait la mer qui semblait à l'horizon se confondre avec les sombres nuées.

Le soleil, en frappant en plein sur ces deux remarquables figures qu'il semblait impossible d'oublier dès qu'on les avait vues, augmentait encore leur éclat.

Samuel, sortant de sa rêverie et jetant par hasard les yeux sur ces portraits, en fut frappé: ils paraissaient vivants...

« Quelles nobles et belles figures! — s'écria-t-il en s'approchant plus près pour les mieux examiner. — Quels sont ces portraits? Ce ne sont pas ceux de la famille de Rennepont, car, selon ce que mon père m'a appris, ils sont tous dans la salle de deuil... Hélas! — ajouta le vieillard, — à la grande tristesse dont leurs

traits sont empreints, eux aussi, ce me semble, pourraient figurer dans la salle de deuil.

Puis, après un moment de silence, Samuel reprit : « Songeons à tout préparer pour cette assemblée solennelle... car dix heures ont sonné. »

Ce disant, Samuel disposa les fauteuils de bois doré autour de la table ronde ; puis il reprit d'un air pensif : « L'heure s'avance, et des descendants du bienfaiteur de mon grand-père il n'y a encore ici que ce jeune prêtre, d'une figure angélique... Serait-il donc le seul représentant de la famille Rennepont?... Il est prêtre... cette famille s'éteindrait donc en lui ? Enfin... voici le moment où je dois ouvrir cette porte pour la lecture du testament... » Bethsabée va conduire ici le notaire... On frappe... c'est elle... Et Samuel, après avoir jeté un dernier regard sur la porte de la chambre où dix heures avaient sonné, se dirigea en hâte vers la porte du vestibule, derrière laquelle on entendait parler.

La clef tourna deux fois dans la serrure, et il ouvrit les deux battants de la porte. A son grand chagrin, il ne vit sur le perron que Gabriel ayant Rodin à sa gauche et le père d'Aigrigny à sa droite. Le notaire et Bethsabée, qui avait servi de guide, se tenaient derrière le groupe principal.

Samuel ne put retenir un soupir, et dit en s'inclinant sur le seuil de la porte : « Messieurs... tout est prêt... vous pouvez entrer... »



CHAPITRE VII.

LE TESTAMENT.



orsque Gabriel, Rodin et le père d'Aigrigny entrèrent dans le salon rouge, ils paraissaient tous différemment affectés.

Gabriel, pâle et triste, éprouvait une impatience pénible; il avait hâte de sortir de cette maison, et se sentait débarrassé d'un grand poids depuis que, par un acte entouré de toutes les garanties légales, et passé par-devant M^e Dumesnil, le notaire

de la succession, il venait de se désister de tous ses droits en faveur du père d'Aigrigny. Jusqu'alors il n'était pas venu à la pensée du jeune prêtre qu'en lui donnant les soins qu'il rémunérait si généreusement, et en forçant sa vocation par un mensonge sacrilège, le père d'Aigrigny avait eu pour but d'assurer le bon succès d'une ténébreuse intrigue. Gabriel, en agissant ainsi qu'il faisait, ne céda pas, selon lui, à un sentiment de délicatesse exagérée. Il avait fait librement cette donation plusieurs années auparavant. Il eût regardé comme une indignité de la rétracter. Il lui avait été déjà assez cruel d'être soupçonné de lâcheté;... pour rien au monde il n'eût voulu encourir le moindre reproche de cupidité. Il fallait que le missionnaire fût doué d'une bien rare et bien excellente nature pour que cette fleur de scrupuleuse probité n'eût pas été flétrie par l'influence délétère et démoralisante de son éducation; mais heureusement, de même que le froid préserve quelquefois de la corruption, l'atmosphère glacée où s'était passée une partie de son enfance et sa jeunesse avait engourdi, mais non vicié, ses généreuses qualités, bientôt ranimées par le contact vivifiant et chaud de l'air de la liberté.

Le père d'Aigrigny, beaucoup plus pâle et plus ému que Gabriel, avait tâché d'expliquer et d'excuser ses angoisses, en les attribuant au chagrin que lui causait la rupture de son cher fils avec la compagnie de Jésus.

Rodin, calme et parfaitement maître de soi, voyait avec un secret courroux la vive émotion du père d'Aigrigny, qui aurait pu inspirer d'étranges soupçons à un homme moins confiant que Gabriel; pourtant, malgré cet apparent sang-froid, le *socius* était peut-être encore plus que son supérieur ardemment impatient de la réussite de cette importante affaire.

Samuel paraissait atterré;... aucun autre héritier que Gabriel ne se présentait... Sans doute le vieillard ressentait une vive sympathie pour ce jeune homme; mais ce jeune homme était prêtre: avec lui s'éteindrait le nom de la famille Rennepont;

et cette immense fortune, si laborieusement accumulée, ne serait pas sans doute répartie ou employée ainsi que l'aurait désiré le testateur.

Les différents acteurs de cette scène se tenaient debout autour de la table ronde.

Au moment où, sur l'invitation du notaire, ils allaient s'asseoir, Samuel dit, en lui montrant le registre de chagrin noir : « Monsieur, il m'a été ordonné de déposer ici ce registre ; il est fermé ; je vous en remettrai la clef aussitôt après la lecture du testament.

— Cette mesure est en effet consignée dans la note qui accompagne le testament que voici, — dit M^e Dumesnil, — lorsqu'il fut déposé, en 1682, chez maître Thomas Le Semfelier, onseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris, demeurant alors place Royale, n^o 13. »

Ce disant, M^e Dumesnil sortit d'un portefeuille de maroquin rouge une large enveloppe de parchemin jauni par les années ; à cette enveloppe était annexée par un fil de soie une note aussi sur vélin.

« Messieurs, — dit le notaire, — si vous voulez vous donner la peine de vous asseoir, je vais lire la note ci-jointe qui règle les formalités à remplir pour l'ouverture du testament.

Le notaire, Rodin, le père d'Aigrigny et Gabriel s'assirent. Le jeune prêtre, tournant le dos à la cheminée, ne pouvait apercevoir les deux portraits.

Samuel, malgré l'invitation du notaire, resta debout derrière le fauteuil de ce dernier, qui lut ce qui suit :

« Le 13 février 1832, mon testament sera porté rue Saint-François, n^o 3.

« A dix heures précises la porte du salon rouge, située au rez-de-chaussée, sera ouverte à mes héritiers, qui sans doute arrivés depuis longtemps à Paris, dans l'attente de ce jour, auront eu le loisir nécessaire pour faire valider leurs preuves de filiation.

« Dès qu'ils seront réunis, on lira mon testament, et au dernier coup de midi, la succession sera close et fermée au profit de ceux qui, selon ma recommandation perpétuée, je l'espère, par tradition, pendant un siècle et demi dans ma famille, à partir de ce jour, se seront présentés en personne et non par fondés de pouvoir, le 13 février, avant midi, rue Saint-François. »

Après avoir lu ces lignes d'une voix sonore, le notaire s'arrêta un instant, et reprit d'une voix solennelle : « M. Gabriel-François-Marie de Rennepont, prêtre, ayant justifié, par actes notariés, de sa filiation paternelle et de sa qualité d'arrière-cousin du testateur, et étant jusqu'à cette heure le seul des descendants de la famille Rennepont qui se soit présenté ici, j'ouvre le testament en sa présence, ainsi qu'il a été prescrit. » Ce disant, le notaire retira de son enveloppe le testament préalablement ouvert par le président du tribunal avec les formalités voulues par la loi.

Le père d'Aigrigny se pencha et s'aceouda sur la table, ne pouvant retenir un soupir haletant. Gabriel se préparait à écouter avec plus de curiosité que d'intérêt.

Rodin s'était assis à quelque distance de la table, tenant entre ses genoux son vieux chapeau, au fond duquel, à demi cachée dans les plis d'un sordide mouchoir de cotonnade à carreaux bleus, il avait placé sa montre...

Toute l'attention du *socius* était alors partagée entre le moindre bruit qu'il entendait du dehors et la lente évolution des aiguilles de sa montre, dont son petit

œil irrité semblait hâter la marche, tant était grande son impatience de voir arriver l'heure de midi.

Le notaire, déployant la feuille de vélin, lut ce qui suit au milieu d'une profonde attention :

« Hameau de Villeteuse, le 13 février 1682.

« Je vais échapper par la mort à la honte des galères, où les implacables ennemis de ma famille m'ont fait condamner comme relaps.

« Et puis... la vie m'est trop amère depuis que mon fils est mort victime d'un crime mystérieux.

« Mort à dix-neuf ans... pauvre Henri... ses meurtriers sont inconnus... non... pas inconnus... si j'en crois mes pressentiments...

« Pour conserver mes biens à cet enfant, j'avais feint d'abjurer le protestantisme... Tant que cet être si aimé a vécu, j'ai scrupuleusement observé les apparences catholiques... Cette fourberie me révoltait, mais il s'agissait de mon fils...

« Quand on me l'a eu tué... cette contrainte m'a été insupportable... J'étais épié; j'ai été accusé et condamné comme relaps;... mes biens ont été confisqués; j'ai été condamné aux galères.

« Terrible temps que ce temps-ci...

« Misère et servitude! despotisme sanglant et intolérance religieuse... Ah! il est doux de quitter la vie... Ne plus voir tant de maux, tant de douleurs,... quel repos... Et dans quelques heures... je goûterai ce repos...

« Je vais mourir, songeons à ceux des miens qui vivent, ou plutôt ceux qui vivront... peut-être dans des temps meilleurs...

« Une somme de cinquante mille écus, dépôt confié à un ami, me reste de tant de biens.

« Je n'ai plus de fils... mais de nombreux parents exilés en Europe.

« Cette somme de cinquante mille écus, partagée entre tous les miens, eût été de peu de ressource pour eux... J'en ai disposé autrement.

« Et cela d'après les sages conseils d'un homme... que je vénère comme la parfaite image de Dieu sur la terre... car son intelligence, sa sagesse et sa bonté sont presque divines.



« Deux fois dans ma vie j'ai vu cet homme, et dans des circonstances bien fu-

« nestes;... deux fois je lui ai dû mon salut... une fois le salut de l'âme, une fois le salut du corps.

« Hélas!... peut-être il eût sauvé mon pauvre enfant; mais il est arrivé trop tard... trop tard...

« Avant de me quitter, il a voulu me détourner de mourir,... car il savait tout; mais sa voix a été impuissante : j'éprouvais trop de douleur, trop de regrets, trop de découragement.

« Chose étrange!... quand il a été bien convaincu de ma résolution de terminer violemment mes jours, un mot d'une terrible amertume lui est échappé et m'a fait croire qu'il enviait mon sort... ma mort!...

« Est-il donc condamné à vivre, lui?...

« Oui... il s'y est sans doute condamné lui-même afin d'être utile et secourable à l'humanité... et pourtant la vie lui pèse; car je lui ai entendu dire un jour avec une expression de fatigue désespérée que je n'ai jamais oubliée : « Oh! la vic... la vic... qui m'en délivrera!... »

« Elle lui est donc bien à charge ?

« Il est parti; ces dernières paroles m'ont fait envisager la mort avec sérénité...

« Grâce à lui, ma mort ne sera pas stérile...

« Grâce à lui, ces lignes écrites à ce moment par un homme qui, dans quelques heures, aura cessé de vivre, enfanteront peut-être de grandes choses dans un siècle et demi; oh! oui, de grandes et nobles choses... si mes volontés sont pieusement écoutées par mes descendants, car c'est à ceux de ma race future que je m'adresse ainsi.

« Pour qu'ils comprennent et apprécient mieux le dernier vœu que je fais... et que je les supplie d'exaucer, eux... qui sont encore dans le néant où je vais rentrer, il faut qu'ils connaissent les persécuteurs de ma famille, afin de pouvoir venger leur ancêtre, mais par une noble vengeance.

« Mon grand-père était catholique; entraîné moins par son zèle religieux que par de perfides conseils, il s'est affilié, quoique laïque, à une société dont la puissance a toujours été terrible et mystérieuse... à la société de Jésus... »

A ces mots du testament, le père d'Aigrigny, Rodin et Gabriel se regardèrent presque involontairement. Le notaire, ne s'étant pas aperçu de ce mouvement, continuait toujours :

« Au bout de quelques années, pendant lesquelles il n'avait cessé de professer pour cette société le dévouement le plus absolu, il fut soudainement éclairé par des révélations épouvantables sur le but secret qu'elle se proposait, et sur ses moyens d'y atteindre...

« C'était en 1610, un mois avant l'assassinat de Henri IV.

« Mon aïeul, effrayé du secret dont il se trouvait dépositaire malgré lui, et dont la signification se compléta plus tard par la mort du meilleur des rois, mon aïeul, non-seulement rompit avec la société de Jésus, mais, comme si le catholicisme tout entier lui eût paru solidaire des crimes de cette société, il abandonna la religion romaine, où il avait jusqu'alors vécu, et se fit protestant.

« Des preuves irréfragables attestant la connivence de deux membres de cette compagnie avec Ravallac, connivence aussi prouvée lors du crime de Jean Châtel, le régicide, se trouvaient entre les mains de mon aïeul.

« Telle fut la cause première de la haine acharnée de cette société contre notre famille. Grâce à Dieu, ces papiers ont été mis en sûreté ; mon père me les a transmis, et, si mes dernières volontés sont exécutées, on trouvera ces papiers, marqués A. M. C. D. G., dans le coffret d'ébène de la salle de deuil de la rue Saint-François.

« Mon père fut aussi en butte à de sourdes persécutions ; sa ruine, sa mort peut-être, en eussent été la suite, sans l'intervention d'une femme angélique, pour laquelle il a conservé un culte presque religieux.

« Le portrait de cette femme, que j'ai revue il y a peu d'années, ainsi que celui de l'homme auquel j'ai voué une vénération profonde, ont été peints par moi de souvenir, et sont placés dans le salon rouge de la rue Saint-François. Tous deux seront, je l'espère, pour les descendants de ma famille, l'objet d'un culte reconnaissant. »

Depuis quelques moments, Gabriel était devenu de plus en plus attentif à la lecture de ce testament ; il songeait que, par une bizarre coïncidence, un de ses aïeux avait, deux siècles auparavant, rompu avec la société de Jésus, comme il venait de rompre lui-même depuis une heure... et que de cette rupture datant de deux siècles... datait aussi l'espèce de haine dont la compagnie de Jésus avait toujours poursuivi sa famille... Le jeune prêtre trouvait non moins étrange que cet héritage à lui transmis après un laps de cent cinquante ans par un de ses parents, victime de la société de Jésus, retournât par l'abandon volontaire qu'il venait de faire, lui Gabriel, à cette même société...

Lorsque le notaire avait lu le passage relatif aux deux portraits, Gabriel, qui, ainsi que le père d'Aigrigny, tournait le dos à ces toiles, fit un mouvement pour les voir...

A peine le missionnaire eut-il jeté les yeux sur le portrait de la femme, qu'il poussa un grand cri de surprise et presque d'effroi.

Le notaire interrompit aussitôt la lecture du testament en regardant le jeune prêtre avec inquiétude.





CHAPITRE VIII.

LE DERNIER COUP DE MIDI.

Au cri poussé par Gabriel, le notaire avait interrompu la lecture du testament, et le père d'Aigrigny s'était rapproché vivement du jeune prêtre.

Celui-ci, debout et tremblant, regardait le portrait de femme avec une stupeur croissante.

Bientôt il dit à voix basse et comme se parlant à lui-même : « Est-il possible, mon Dieu ! que le hasard produise de pareilles ressemblances !... Ces yeux... à la fois si fiers et si tristes... ce sont les siens ;... et ce front... et cette pâleur !... oui, ce sont ses traits !... tous ses traits !

— Mon cher fils, qu'avez-vous ? — dit le père d'Aigrigny aussi étonné que Samuel et que le notaire.

— Il y a huit mois, — reprit le missionnaire d'une voix profondément émue, sans quitter le tableau des yeux, — j'étais au pouvoir des Indiens... au milieu des montagnes Rocheuses... On m'avait mis en croix, on commençait à me scalper... j'allais mourir... lorsque la divine Providence m'envoya un secours inattendu... Oui, et c'est cette femme qui m'a sauvé...

— Cette femme !... » s'écrièrent à la fois Samuel, le père d'Aigrigny et le notaire.

Rodin seul paraissait complètement étranger à l'épisode du portrait ; le visage

contracté par une impatience courroucée, il se rongea les ongles à vif en contemplant avec angoisse la lente marche des aiguilles de sa montre.

« Comment ! quelle femme vous a sauvé la vie ? — reprit le père d'Aigrigny.

— Oui, c'est cette femme, — reprit Gabriel d'une voix plus basse et presque effrayée ; — cette femme... ou plutôt une femme qui lui ressemblait tellement, que si ce tableau n'était pas ici depuis un siècle et demi, je croirais qu'il a été peint d'après elle... car je ne puis m'expliquer comment une ressemblance si frappante peut être l'effet d'un hasard... Enfin, — ajouta-t-il au bout d'un moment de silence, en poussant un profond soupir, — les mystères de la nature... et la volonté de Dieu sont impénétrables. »

Et Gabriel retomba accablé sur son fauteuil au milieu d'un profond silence, que le père d'Aigrigny rompit bientôt en disant : « C'est un fait de ressemblance extraordinaire, et rien de plus... mon cher fils ;... seulement, la gratitude bien naturelle que vous avez pour votre libératrice donne à ce jeu bizarre de la nature un grand intérêt pour vous. »

Rodin, dévoré d'impatience, dit au notaire, à côté duquel il se trouvait : « Il me semble, monsieur, que tout ce petit roman est assez étranger au testament ?

— Vous avez raison, — répondit le notaire en se rasseyant ; — mais ce fait est si extraordinaire, si romanesque, ainsi que vous le dites, que l'on ne peut s'empêcher de partager le profond étonnement de monsieur... »

Et il montra Gabriel qui, accoudé sur un des bras du fauteuil, appuyait son front sur sa main et semblait complètement absorbé. Le notaire continua de la sorte la lecture du testament :

« Telles ont été les persécutions auxquelles ma famille a été en butte de la part de la société de Jésus.

« Cette société possède, à cette heure, mes biens par la confiscation. Je vais mourir... Puisse sa haine s'éteindre dans ma mort et épargner ma race !

« Ma race, dont le sort est ma seule, ma dernière pensée à ce moment solennel.

« Ce matin, j'ai mandé ici un homme d'une probité depuis longtemps éprouvée, Isaac Samuel. Il me doit la vie, et chaque jour je me suis applaudi d'avoir pu conserver au monde une si honnête, une si excellente créature.

« Avant la confiscation de mes biens, Isaac Samuel les avait toujours administrés avec autant d'intelligence que de probité. Je lui ai confié les cinquante mille écus qu'un fidèle dépositaire m'avait rendus.

« Isaac Samuel, et après lui ses descendants, auxquels il léguera ce devoir de reconnaissance, se chargeront de faire valoir et d'accumuler cette somme jusqu'à l'expiration de la cent cinquantième année à dater de ce jour.

« Cette somme ainsi accumulée peut devenir énorme, constituer une fortune de roi, ... si les événements ne sont pas contraires à sa gestion.

« Puissent mes vœux être écoutés de mes descendants sur le partage et sur l'emploi de cette somme immense !

« Il arrive fatalement en un siècle et demi tant de changements, tant de variations, tant de bouleversements de fortunes parmi les générations successives d'une famille, que, probablement, dans cent cinquante ans, mes descendants se trouveront appartenir aux différentes classes de la société, et représenteront ainsi les divers éléments sociaux de leur temps.

« Peut-être se rencontrera-t-il parmi eux des hommes doués d'une grande intelligence, ou d'un grand courage, ou d'une grande vertu; peut-être des savants, des noms illustres dans la guerre ou dans les arts; peut-être aussi d'obscurs artisans, de modestes bourgeois; peut-être aussi, hélas! de grands coupables...

« Quoi qu'il advienne, mon vœu le plus ardent, le plus cher, est que mes descendants se rapprochent et reconstituent ma famille par une étroite, une sincère union, en mettant parmi eux en pratique ces mots divins du Christ : *Aimez-vous les uns les autres*.

« Cette union serait d'un salutaire exemple... car il me semble que de l'union, que de l'association des hommes entre eux, doit surgir le bonheur futur de l'humanité.

« La compagnie qui a depuis si longtemps persécuté ma famille est un des plus éclatants exemples de la toute-puissance de l'association, même appliquée au mal.

« Il y a quelque chose de si fécond, de si divin dans ce principe, qu'il force quelquefois au bien les associations les plus mauvaises, les plus dangereuses.

« Ainsi les missions ont jeté de rares mais de pures, de généreuses étincelles sur cette ténébreuse compagnie de Jésus... cependant fondée dans le but détestable et impie d'anéantir, par une éducation homicide, toute volonté, toute pensée, toute liberté, toute intelligence chez les peuples, afin de les livrer tremblants, superstitieux, abrutis et désarmés au despotisme des rois, que la compagnie se réservait de dominer à son tour par ses confesseurs... »

A ce passage du testament, il y eut un nouveau et étrange regard échangé entre Gabriel et le père d'Aigrigny. Le notaire continua.

« Si une association perverse, fondée sur la dégradation humaine, sur la crainte, sur le despotisme, et poursuivie de la malédiction des peuples, a traversé les siècles et souvent dominé le monde par la ruse et par la terreur... que serait-ce d'une association qui, procédant de la fraternité, de l'amour évangélique, aurait pour but d'affranchir l'homme et la femme de tout dégradant servage? de contribuer au bonheur d'en bas ceux qui n'ont connu de la vie que les douleurs et la misère? de glorifier et d'enrichir le travail nourricier! d'éclairer ceux que l'ignorance déprime? de favoriser la libre expansion de toutes les passions que Dieu, dans sa sagesse infinie, dans son inépuisable bonté, a départies à l'homme comme autant de leviers puissants? de sanctifier tout ce qui vient de Dieu... l'amour comme la maternité, la force comme l'intelligence, la beauté comme le génie? de rendre enfin les hommes véritablement religieux et profondément reconnaissants envers le Créateur, en leur donnant l'intelligence des splendeurs de la nature et leur part méritée des trésors dont il nous comble?

« Oh! si le ciel veut que, dans un siècle et demi, les descendants de ma famille, fidèles aux dernières volontés d'un cœur ami de l'humanité, se rapprochent ainsi dans une sainte communauté!

« Si le ciel veut que parmi eux se rencontrent des âmes charitables et passionnées de commisération pour ce qui souffre, des esprits élevés, amoureux de la liberté! des cœurs éloquents et chaleureux! des caractères résolus! des femmes

« réunissant la beauté, l'esprit et la bonté! combien sera féconde et puissante
 « l'harmonieuse union de toutes ces idées, de toutes ces influences, de toutes ces
 « forces, de toutes ces attractions groupées autour de cette fortune de roi qui,
 « concentrée par l'association et sagement régie, rendra praticables les plus ad-
 « mirables utopies!



« Quel merveilleux foyer de pensées fécondes, généreuses! quels rayonnements
 « salutaires et vivifiants jailliraient incessamment de ce centre de charité, d'é-
 « manation et d'amour!

« Que de grandes choses à tenter, que de magnifiques exemples à donner au
 « monde par la pratique! Quel divin apostolat! Enfin quel irrésistible élan vers le
 « bien pourrait imprimer à l'humanité tout entière une famille ainsi groupée, dis-
 « posant de tels moyens d'action!

« Et puis alors cette association pour le bien serait capable de combattre la fu-
 « neste association dont je suis victime, et qui peut-être dans un siècle et demi
 « n'aura rien perdu de son redoutable pouvoir.

« Alors, à cette œuvre de ténèbres, de compression et de despotisme, qui pèse
 « sur le monde chrétien, les miens pourraient opposer une œuvre de lumière, d'ex-
 « pansión et de liberté.

« Le génie du bien et le génie du mal seraient en présence.

« La lutte commencerait, et Dieu protégerait les justes...

« Et pour que les immenses ressources pécuniaires qui auraient donné tant de pouvoir à ma famille ne s'épuisent pas et se renouvellent avec les années, mes héritiers, écoutant mes volontés, devraient placer, selon les mêmes conditions d'accumulation, le double de la somme que j'ai placée... Alors, un siècle et demi après eux... quelle nouvelle source de puissance et d'action pour leurs descendants!! quelle perpétuité dans le bien!!

« On trouvera d'ailleurs dans le grand meuble d'ébène de la salle de deuil quelques idées pratiques au sujet de cette association.

« Telles sont mes dernières volontés, ou plutôt mes dernières espérances...

« Si j'exige absolument que ceux de ma race se trouvent *en personne* rue Saint-François, le jour de l'ouverture de ce testament, c'est afin que, réunis à ce moment solennel, ils se voient, se connaissent : peut-être alors mes paroles les frapperont; au lieu de vivre divisés, ils s'uniront; leurs intérêts mêmes y gagneront, et ma volonté sera accomplie.

« En envoyant, il y a peu de jours, à ceux de ma famille que l'exil a dispersés en Europe, une médaille où est gravée la date de cette convocation pour mes héritiers à un siècle et demi de ce jour, j'ai dû tenir secret son véritable motif, disant seulement que ma descendance avait un grand intérêt à se trouver à ce rendez-vous.

« J'ai agi ainsi parce que je connais la ruse et la persistance de la compagnie dont je suis victime; si elle avait pu savoir qu'à cette époque mes descendants auraient à se partager des sommes immenses, de grandes fourberies, de grands dangers peut-être, auraient menacé ma famille, car de sinistres recommandations se seraient transmises de siècle en siècle dans la société de Jésus.

« Puisse cette précaution être efficace!

« Puisse mon vœu exprimé sur les médailles avoir été fidèlement transmis de génération en génération!

« Si je fixe le jour et l'heure fatale où ma succession sera irrévocablement fermée en faveur de ceux de mes descendants qui se seront présentés rue Saint-François le 13 février 1832, avant midi, c'est qu'il faut un terme à tout délai, et que mes héritiers auront été suffisamment prévenus depuis bien des années de ne pas manquer à ce rendez-vous.

« Après la lecture de mon testament, la personne qui sera dépositaire de l'accumulation des fonds, fera connaître leur valeur et leur chiffre, afin qu'au dernier coup de midi ces sommes soient acquises et partagées aux héritiers présents.

« Alors les appartements de la maison leur seront ouverts. Ils y verront des choses dignes de leur intérêt, de leur pitié, de leur respect... dans la salle de deuil surtout...

« Mon désir est que cette maison ne soit pas vendue, qu'elle reste ainsi meublée, et qu'elle serve de point de réunion à mes descendants, si, comme je l'espère, ils écoutent ma dernière prière.

« Si, au contraire, ils se divisent; si, au lieu de s'unir pour concourir à une des plus généreuses entreprises qui aient jamais signalé un siècle, ils cèdent à des passions égoïstes; s'ils préfèrent l'individualité stérile à l'association féconde; si, dans cette fortune immense, ils ne voient qu'une occasion de dissipation frivole

« ou d'accumulation sordide... qu'ils soient maudits par tous ceux qu'ils auraient
 « pu aimer, secourir et émanciper;... que cette maison soit démolie et rasée, que
 « tous les papiers dont Isaac Samuel aura laissé l'inventaire soient, ainsi que les
 « deux portraits du salon rouge, brûlés par le gardien de ma demeure.

« J'ai dit...

« Maintenant, mon devoir est accompli...

« En tout ceci j'ai suivi les conseils de l'homme que je vénère et que j'aime
 « comme la véritable image de Dieu sur la terre.

« L'ami fidèle qui m'a remis les cinquante mille écus, débris de ma fortune,
 « sait seul l'emploi que j'en veux faire;... je n'ai pu refuser à son amitié si sûre
 « cette preuve de confiance; mais aussi, j'ai dû lui taire le nom d'Isaac Samuel;...
 « c'était exposer ce dernier et surtout ses descendants à de grands dangers.

« Tout à l'heure, cet ami, qui ignore que ma résolution de mourir va recevoir
 « son accomplissement, viendra ici, avec mon notaire; c'est entre leurs mains,
 « qu'après les formalités d'usage, je déposerai ce testament cacheté.

« Telles sont mes dernières volontés.

« Je mets leur accomplissement sous la sauvegarde de la Providence.

« Dieu ne peut que protéger ces vœux d'amour, de paix, d'union et de li-
 « berté.

« Ce testament *mystique*¹ ayant été fait librement par moi et entièrement écrit
 « de ma main, j'entends et je veux qu'il soit scrupuleusement exécuté dans son
 « esprit et dans sa lettre.

« Cejourd'hui, 13 février 1682, une heure de relevée.

« MARIUS DE RENNEPONT. »

A mesure que le notaire avait poursuivi la lecture du testament, Gabriel avait été successivement agité d'impressions pénibles et diverses. D'abord, nous l'avons dit, il avait trouvé étrange que la fatalité voulût que cette fortune immense, provenant d'une victime de la compagnie, revînt aux mains de cette compagnie, grâce à la donation qu'il venait de renouveler. Puis, son âme charitable et élevée lui ayant fait aussitôt comprendre quelle aurait pu être l'admirable portée de la généreuse association de famille si instamment recommandée par Marius de Rennepont... il songeait avec une profonde amertume que, par suite de sa renonciation et de l'absence de tout autre héritier, cette grande pensée était inexécutable, et que cette fortune, beaucoup plus considérable qu'il ne l'avait cru, allait tomber aux mains d'une compagnie perverse qui pouvait s'en servir comme d'un terrible moyen d'action. Mais, il faut le dire, l'âme de Gabriel était si helle, si pure, qu'il n'éprouva pas le moindre regret personnel en apprenant que les biens auxquels il avait renoncé pouvaient être d'une grande valeur; il se plut même, par un touchant contraste, en découvrant qu'il avait failli être si riche, à reporter sa pensée vers l'humble presbytère où il espérait aller hientôt vivre dans la pratique des plus saintes vertus évangéliques.

Ces idées se heurtaient confusément dans son esprit. La vue du portrait de femme, les révélations sinistres contenues dans le testament, la grandeur de vœux

¹ C'est le terme consacré par la jurisprudence.

qui s'était manifestée dans les dernières volontés de M. de Rennepont, tant d'incidents extraordinaires jetaient Gabriel dans une sorte de stupeur étonnée où il était encore plongé, lorsque Samuel dit au notaire en lui présentant la clef du registre : « Vous trouverez, monsieur, dans ce registre l'état actuel des sommes qui sont en ma possession par suite de la capitalisation et accumulation des 150,000 fr. confiés à mon grand-père par M. Marius de Rennepont.

— Votre grand-père!... — s'écria le père d'Aigrigny au comble de la surprise; — c'est donc votre famille qui a fait constamment valoir cette somme?

— Oui, monsieur, et ma femme va dans quelques instants apporter ici le coffret qui renferme les valeurs.

— Et à quel chiffre s'élèvent ces valeurs? — demanda Rodin de l'air du monde le plus indifférent.

— Ainsi que M. le notaire peut s'en assurer par cet état, — répondit Samuel avec une simplicité parfaite comme s'il se fût seulement agi des 150,000 fr. primitifs, — j'ai en caisse en valeurs ayant cours, la somme de deux cent douze millions... cent soixante...

— Vous dites, monsieur! — s'écria le père d'Aigrigny sans laisser Samuel achever; car l'appoint importait assez peu au révérend père.

— Oui, le chiffre! — ajouta Rodin d'une voix palpitante, et pour la première

fois peut-être de sa vie il perdit son sang-froid, — le chiffre... le chiffre... le chiffre!

— Je dis, monsieur, — reprit le vieillard, — que j'ai en caisse pour deux cent douze millions cent soixante-quinze mille francs de valeurs... soit nominatives, soit au porteur... ainsi que vous allez vous en assurer, monsieur le notaire, car voici ma femme qui les apporte. »

En effet, à ce moment Bethsabée entra, tenant entre ses bras la cassette de bois de cèdre où étaient renfermées ces valeurs, la posa sur la table, et sortit après avoir échangé un regard affectueux avec Samuel.

Lorsque celui-ci eut déclaré l'énorme chiffre de la somme en question, un silence de stupeur accueillit ses paroles.



Sauf Samuel, tous les acteurs de cette scène se croyaient le jouet d'un rêve.

Le père d'Aigrigny et Rodin comptaient sur quarante millions... Cette somme, déjà énorme, était plus que quintuplée...

Gabriel, en entendant le notaire lire les passages du testament où il était question d'une fortune de roi, et ignorant les prodiges de la capitalisation, avait évalué cette fortune à trois ou quatre millions... Aussi, le chiffre exorbitant qu'on venait de lui révéler l'étourdissait... Et malgré son admirable désintéressement et sa scrupuleuse loyauté, il éprouvait une sorte d'éblouissement, de vertige, en songeant que ces biens immenses auraient pu lui appartenir... à lui seul...

Le notaire, presque aussi stupéfait que lui, examinait l'état de la caisse de Samuel, et paraissait à peine en croire ses yeux.

Le juif, muet aussi, était douloureusement absorbé en songeant qu'aucun autre héritier ne se présentait.

Au milieu de ce profond silence, la pendule placée dans la chambre voisine commença de sonner lentement midi...

Samuel tressaillit... puis poussa un profond soupir...

Quelques secondes encore, et le délai fatal serait expiré.

Rodin, le père d'Aigrigny, Gabriel et le notaire étaient sous le coup d'un saisissement si profond, qu'aucun d'eux ne remarqua combien il était étrange d'entendre la sonnerie de cette pendule...

« Midi! — s'écria Rodin; et, par un mouvement involontaire, il posa brusquement ses deux mains sur la cassette, comme pour en prendre possession.

— Enfin!! — s'écria le père d'Aigrigny avec une expression de joie, de triomphe, d'enivrement, impossible à peindre; puis, il ajouta en se jetant dans les bras de Gabriel, qu'il embrassa avec exaltation: — Ah! mon cher fils... que de pauvres vont vous bénir!... Vous êtes un saint Vincent de Paul... Vous serez canonisé... je vous le jure...

— Remercions d'abord la Providence, — dit Rodin d'un ton grave et ému, en tombant à genoux, — remercions la Providence de ce qu'elle a permis que tant de biens fussent employés à la plus grande gloire du Seigneur. »

Le père d'Aigrigny, après avoir encore embrassé Gabriel, le prit par la main et lui dit: « Rodin a raison... A genoux, mon cher fils, et rendons grâce à la Providence. »

Ce disant, le père d'Aigrigny s'agenouilla et entraîna Gabriel, qui, étourdi, confondu, n'ayant plus la tête à lui, tant les événements se précipitaient, s'agenouilla machinalement.

Le dernier coup de midi sonna. Tous se relevèrent.

Alors le notaire dit d'une voix légèrement altérée, car il y avait quelque chose d'extraordinaire et de solennel dans cette scène: « A aucun autre héritier de M. Marius de Rennepont ne s'étant présenté avant midi, j'exécute la volonté du testateur en déclarant, au nom de la justice et de la loi, monsieur François-Marie-Gabriel de Rennepont, ici présent, seul et unique héritier, et possesseur des biens, meubles, et immeubles et valeurs de toute espèce provenant de la succession du testateur; desquels biens, le sieur Gabriel de Rennepont, prêtre, a fait librement et volontairement don, par acte notarié, au sieur Frédéric-Emmanuel de Bordeville, marquis d'Aigrigny, prêtre, qui, par le même acte, les a acceptés, et s'en trouve ainsi légitime possesseur, au lieu et place dudit Gabriel de Rennepont, par

le fait de cette donation entre-vifs, grossoyée par moi ce matin, et signée Gabriel de Rennepont et Frédéric d'Aigrigny, prêtres. »

A ce moment, on entendit dans le jardin un grand bruit de voix. Bethsabée entra précipitamment, et dit à son mari d'une voix altérée : « Samuel... un soldat... il veut... »

Bethsabée n'en put dire davantage.

A la porte du salon rouge apparut Dagobert. Le soldat était d'une pâleur effrayante; il semblait presque défaillant, portait son bras gauche en écharpe et s'appuyait sur Agricol.

A la vue de Dagobert, les flasques et blafardes paupières de Rodin s'injectèrent subitement comme si tout son sang eût reflué vers son cerveau. Puis le *socius* se précipita sur la cassette avec un mouvement de colère et de possession si féroce, qu'on eût dit qu'il était résolu, en la couvrant de son corps, à la défendre au péril de sa vie.



CHAPITRE IX.

LA DONATION ENTRE-VIFS.



Le père d'Aigrigny ne reconnaissait pas Dagobert, et n'avait jamais vu Agricole; aussi ne se rendit-il pas d'abord compte de l'espèce d'effroi courroucé manifesté par Rodin; mais le révérend père comprit tout, lorsqu'il eut entendu Gabriel pousser un cri de joie et qu'il le vit se jeter entre les bras du forgeron en disant : « Toi... mon frère? et vous... mon second père?... Ah! c'est Dieu qui vous envoie... »

Après avoir serré la main de Gabriel, Dagobert s'avança vers le père d'Aigrigny d'un pas rapide quoique un peu chancelant.

Remarquant la physionomie menaçante du soldat, le révérend père, fort des droits acquis et se sentant après tout *chez lui* depuis midi, recula d'un pas, et dit impérieusement au vétéran : « Qui êtes-vous, monsieur? que voulez-vous? »

Au lieu de lui répondre, le soldat fit encore quelques pas, puis, s'arrêtant et se mettant bien en face du père d'Aigrigny, il le contempla pendant une seconde, avec un si effrayant mélange de curiosité, de mépris, d'aversion et d'audace, que l'ex-colonel de hussards, un moment interdit, baissa les yeux devant la figure pâle et devant le regard étincelant du vétéran.

Le notaire et Samuel, frappés de surprise, restaient muets spectateurs de cette scène, tandis qu'Agricole et Gabriel suivaient avec anxiété les moindres mouvements de Dagobert.

Quant à Rodin, il avait feint de s'appuyer sur la cassette, afin de pouvoir toujours la couvrir de son corps.

Surmontant enfin l'embarras que lui causait le regard inflexible du soldat, le père d'Aigrigny redressa la tête et répéta : « Je vous demande, monsieur, qui vous êtes et ce que vous voulez? »

— Vous ne me reconnaissez donc pas? — dit Dagobert en se contenant à peine.

— Non, monsieur...

— Au fait, — reprit le soldat avec un profond dédain, — vous baissiez les yeux de honte lorsqu'à Leipsick, on vous vous battiez avec les Russes contre les Fran-

çais, le général Simon, criblé de blessures, vous a répondu, à vous, renégat, qui lui demandiez son épée : *Je ne rends pas mon épée à un traître* ; et il s'est traîné jusqu'à un grenadier russe, à qui il l'a rendue... A côté du général Simon, il y avait un soldat, aussi blessé,... ce soldat e'était moi...

— Enfin, monsieur... que voulez-vous ? — dit le père d'Aigrigny se contenant à peine.

— Je veux vous démasquer, vous qui êtes un prêtre aussi infâme, aussi exééré de tous, que Gabriel, que voilà, est un prêtre admirable et béni de tous.

— Monsieur!... — s'écria le marquis devenu livide de colère et d'émotion.

— Je vous dis que vous êtes un infâme, — reprit le soldat avec plus de force.

— Pour dépouiller les filles du maréchal Simon, Gabriel et mademoiselle de Cardoville, de leur héritage, vous vous êtes servi des moyens les plus affreux.

— Que dites-vous ? — s'écria Gabriel, — les filles du maréchal Simon?...

— Sont tes parentes, mon brave enfant, ainsi que cette digne demoiselle de Cardoville... la bienfaitrice d'Agricol, aussi... Ce prêtre, — et il montra le père d'Aigrigny, — a fait enfermer l'une comme folle dans une maison de santé... et séquestrer les orphelines dans un couvent... Quant à toi, mon brave enfant, je n'espérais pas te voir ici, croyant qu'on t'aurait empêché, ainsi que les autres, de t'y trouver ce matin ; mais, Dieu merci, tu es là... et j'arrive à temps ; je ne suis pas venu plus tôt à cause de ma blessure. J'ai tant perdu de sang que j'ai eu toute la matinée des défaillances.

— En effet, — s'écria Gabriel avec inquiétude, — je n'avais pas remarqué votre bras en écharpe... Cette blessure, quelle est-elle ? »

A un signe d'Agricol, Dagobert reprit : « Ce n'est rien,... la suite d'une chute... Mais me voilà... et bien des infamies vont se dévoiler... »

Il est impossible de peindre la curiosité, les angoisses, la surprise ou les craintes des différents acteurs de cette scène en entendant ces menaçantes paroles de Dagobert.

Mais, de tous, le plus atterré était Gabriel. Son angélique figure se bouleversait, ses genoux tremblaient. Foudroyé par la révélation de Dagobert, apprenant ainsi l'existence d'autres héritiers, pendant quelques minutes il ne put prononcer une parole ; enfin, il s'écria d'une voix déchirante : « Et c'est moi... mon Dieu... c'est moi... qui suis cause de la spoliation de cette famille!... »

— Toi ! mon frère ? — s'écria Agricol.

— N'a-t-on pas aussi voulu te dépouiller ? — ajouta Dagobert.

— Le testament, — reprit Gabriel avec une angoisse croissante, — portait que l'héritage appartiendrait à ceux des héritiers qui se présenteraient avant midi...

— Eh bien ! — dit Dagobert effrayé de l'émotion du jeune prêtre.

— Midi a sonné, — reprit celui-ci. — Seul de la famille, j'étais ici présent ; comprenez-vous, maintenant ?... Le délai est passé... les héritiers sont dépossédés par moi!...

— Par toi, — dit Dagobert en balbutiant de joie, — par toi, mon brave enfant... tout est sauvé alors!...

— Oui, mais...

— Tout est sauvé ! — reprit Dagobert radieux en interrompant Gabriel ; — tu partageras avec les autres... Je te connais.

— Mais, tous ces biens, je les ai abandonnés d'une manière irrévocable, — s'écria Gabriel avec désespoir.

— Abandonnés... ces biens!... — dit Dagobert pétrifié; — mais à qui... à qui?...

— A monsieur... — dit Gabriel en désignant le père d'Aigrigny.

— A lui! — répéta Dagobert, anéanti, — à lui!... au renégat... toujours le démon de cette famille!

— Mais, mon frère, — s'écria Agricol, — tu connaissais donc tes droits à cet héritage?

— Non, — répondit le jeune prêtre avec accablement, — non... je l'ai seulement appris ce matin même par le père d'Aigrigny... il avait été, m'a-t-il dit, récemment instruit de mes droits par les papiers de famille autrefois trouvés sur moi, et envoyés par notre mère à son confesseur. »

Le forgeron parut frappé d'un trait de lumière, et s'écria : « Je comprends tout maintenant :... on aura vu dans ces papiers que tu pourrais être riche un jour ;... alors on s'est intéressé à toi ;... on t'a attiré dans ce collège, où nous ne pouvions jamais te voir... et plus tard on a trompé ta vocation par d'indignes mensonges, afin de t'obliger à te faire prêtre et de t'amener ensuite à faire cette donation... Ah! monsieur, — reprit Agricol en se tournant vers le père d'Aigrigny avec indignation, — mon père a raison, une telle machination est infâme!... »

Pendant cette scène, le révérend père et son *socius*, d'abord effrayés et ébranlés dans leur audace, avaient peu à peu repris un sang-froid parfait. Rodin, toujours accoudé sur la cassette, avait dit quelques mots à voix basse au père d'Aigrigny. Aussi lorsque Agricol, emporté par l'indignation, avait reproché à ce dernier ses machinations infâmes, celui-ci avait baissé la tête et modestement répondu : « Nous devons pardonner les injures... et les offrir au Seigneur comme preuve de notre humilité. »

Dagobert, étourdi, écrasé par tout ce qu'il venait d'apprendre, sentait presque sa raison se troubler; après tant d'angoisses, ses forces lui manquaient devant ce nouveau et terrible coup.

Les paroles justes et sensées d'Agricol, rapprochées de certains passages du testament, éclairèrent tout à coup Gabriel sur le but que s'était proposé le père d'Aigrigny en se chargeant d'abord de son éducation et en l'attirant ensuite dans la compagnie de Jésus. Pour la première fois de sa vie, Gabriel put contempler d'un coup d'œil tous les ressorts de la ténébreuse intrigue dont il était victime; alors, l'indignation, le désespoir surmontant sa timidité habituelle, le missionnaire, l'œil éclatant, les joues enflammées d'un noble courroux, s'écria en s'adressant au père d'Aigrigny : « Ainsi, mon père, lorsque vous m'avez placé dans l'un de vos collèges, ce n'était pas par intérêt ou par commisération, c'était seulement dans l'espoir de m'amener un jour à renoncer en faveur de votre ordre à ma part de cet héritage... et il ne vous suffisait pas de me sacrifier à votre cupidité... il fallait encore me rendre l'instrument involontaire d'une indigne spoliation! S'il ne s'agissait que de moi... que de mes droits sur ces richesses que vous convoitez... je ne réclamerais pas; je suis ministre d'une religion qui a glorifié, sanctifié la pauvreté; la donation à laquelle j'ai consenti vous est acquise, je n'y prétends... je n'y prétendrai jamais rien;... mais il s'agit des biens qui appartiennent à de pauvres orphelines amenées du fond d'un lieu d'exil par mon père adoptif, et je ne veux pas que vous les dépossédiez... mais il s'agit de la bienfaitrice de mon frère adoptif, et je ne veux pas que vous la dépossédiez... mais il s'agit des dernières

volontés d'un mourant qui, dans son ardent amour de l'humanité, a légué à ses descendants une mission évangélique, une admirable mission de progrès, d'amour, d'union, de liberté, et je ne veux pas que cette mission soit étouffée dans son germe. Non... non... et je vous dis, moi, que cette mission s'accomplira, dussé-je révoquer la donation que j'ai faite. »



A ces mots, le père d'Aigrigny et Rodin se regardèrent en haussant légèrement les épaules.

Sur un signe du *socius*, le révérend père prit la parole avec un calme imperturbable, et parla ainsi d'une voix lente, onctueuse, ayant soin de tenir ses yeux constamment baissés : « Il se présente à propos de l'héritage de M. de Rennepont plusieurs incidents en apparence très-complicqués, plusieurs fantômes en apparence très-menaçants; rien cependant de plus simple, de plus naturel que tout ceci... Procédons par ordre,... laissons de côté les imputations calomnieuses; nous y reviendrons. M. l'abbé Gabriel de Rennepont,... et je le supplie humblement de contredire ou de rectifier mes paroles si je m'écartais le moins du monde de la plus rigoureuse vérité, M. l'abbé Gabriel, pour reconnaître les soins qu'il a autrefois reçus de la compagnie à laquelle je m'honore d'appartenir, m'avait fait, comme représentant de cette compagnie, librement, volontairement, don des biens qui

pourraient lui revenir un jour, et dont, ainsi que moi, il ignorait la valeur. Le père d'Aigrigny interrogea Gabriel du regard, comme pour le prendre à témoin de ces paroles.

« Cela est vrai, — dit le jeune prêtre, — j'ai fait librement ce don.

— Ce matin, ensuite d'une conversation particulièrement intime, et dont je tairai le sujet, certain d'avance de l'approbation de M. l'abbé Gabriel...

— En effet, — répondit généreusement Gabriel ; — peu importe le sujet de cet entretien...

— C'est donc ensuite de cette conversation, que M. l'abbé Gabriel m'a de nouveau manifesté le désir de maintenir cette donation... je ne dirai pas en ma faveur... car les biens terrestres me touchent fort peu... mais en faveur d'œuvres saintes et charitables, dont notre compagnie serait la dispensatrice... J'en appelle à la loyauté de M. l'abbé Gabriel, en le suppliant de déclarer s'il s'est ou non engagé, non-seulement par le serment le plus formidable, mais encore par un acte parfaitement légal, passé devant maître Dumesnil, que voici...

— Il est vrai, — répondit Gabriel.

— L'acte a été dressé par moi, — ajouta le notaire.

— Mais Gabriel ne vous faisait abandon que de ce qui lui appartenait, — s'écria Dagobert. — Ce brave enfant ne pouvait supposer que vous vous serviez de lui pour dépouiller les autres !

— Faites-moi la grâce, monsieur, de me permettre de m'expliquer, — reprit courtoisement le père d'Aigrigny, — vous répondrez ensuite. »

Dagobert contint avec peine un mouvement de douloureuse impatience.

Le révérend père continua : « M. l'abbé Gabriel a donc, par le double engagement d'un acte et d'un serment, confirmé sa donation ; bien plus, — reprit le père d'Aigrigny, — lorsqu'à son profond étonnement, comme au nôtre, le chiffre énorme de l'héritage a été connu, M. l'abbé Gabriel, fidèle à son admirable générosité, loin de se repentir de ses dons, les a pour ainsi dire consacrés de nouveau par un pieux mouvement de reconnaissance envers la Providence, car M. le notaire se rappellera, sans doute, qu'après avoir embrassé M. l'abbé Gabriel avec effusion en lui disant qu'il était pour la charité un second saint Vincent de Paul, je l'ai pris par la main, et qu'il s'est ainsi que moi agenouillé pour remercier le ciel de lui avoir inspiré la pensée de faire servir ces biens immenses à la plus grande gloire du Seigneur.

— Cela est vrai, — répondit loyalement Gabriel ; — tant qu'il s'est agi seulement de moi, malgré un moment d'étourdissement causé par la révélation d'une fortune si énorme, je n'ai pas songé un instant à revenir sur la donation que j'ai librement faite.

— Dans ces circonstances, — reprit le père d'Aigrigny, — l'heure à laquelle la succession devait être fermée est venue à sonner ; M. l'abbé Gabriel étant le seul héritier présent, s'est trouvé nécessairement... forcément, le seul et légitime possesseur de ces biens immenses... énormes... sans doute, et je m'en réjouis dans ma charité, qu'ils soient énormes, puisque, grâce à eux, beaucoup de misères vont être secourues, beaucoup de larmes vont être taries. Mais voilà que tout à coup monsieur, — et le père d'Aigrigny désigna Dagobert, — monsieur, dans un égarement que je lui pardonne du plus profond de mon âme, et qu'il se reprochera, j'en suis sûr, accourt, l'injure, la menace à la bouche, et m'accuse d'avoir fait sé-

questrer, je ne sais où, je ne sais quels parents, afin de les empêcher de se trouver ici... en temps utile...

— Oui, je vous accuse de cette infamie! — s'écria le soldat exaspéré par le calme et l'audace du révérend père. — Oui... et je vais...

— Encore une fois, monsieur, je vous en conjure, soyez assez bon pour me laisser continuer... vous me répondrez ensuite, — dit humblement le père d'Aigrigny de la voix la plus douce et la plus mielleuse.

— Oui, je vous répondrai et je vous confondrai, — s'écria Dagobert.

— Laisse... laisse... mon père, — dit Agricol; — tout à l'heure tu parleras. »
Le soldat se tut.

Le père d'Aigrigny continua avec une nouvelle assurance : « Sans doute, s'il existe réellement d'autres héritiers que M. l'abbé Gabriel, il est fâcheux pour eux de n'avoir pu se présenter ici en temps utile. Eh ! mon Dieu ! si au lieu de défendre la cause des souffrants et des nécessiteux, je défendais mes intérêts, je serais loin de me prévaloir de cet avantage dû au hasard ; mais comme mandataire de la grande famille des pauvres, je suis obligé de maintenir mes droits absolus à cet héritage, et je ne doute pas que M. le notaire ne reconnaisse la validité de mes réclamations en me mettant en possession de ces valeurs qui, après tout, m'appartiennent légitimement.

— Ma seule mission, — reprit le notaire d'une voix émue, — est de faire exécuter fidèlement la volonté du testateur. M. l'abbé Gabriel de Rennepont s'est seul présenté avant le dernier délai fixé pour la clôture de la succession. L'acte de



donation est en règle ; je ne puis donc refuser de lui remettre dans la personne du donataire le montant de l'héritage... »

A ces mots, Samuel cacha sa figure dans ses mains en poussant un gémissement profond ; il était obligé de reconnaître la justesse rigoureuse des observations du notaire.

« Mais, monsieur ! — s'écria Dagobert en s'adressant à l'homme de loi, — cela ne peut pas être... vous ne pouvez pas laisser ainsi dépouiller deux pauvres orphelines.

C'est au nom de leur père, de leur mère, que je vous parle... Je vous jure sur l'honneur, sur mon honneur de soldat, qu'on a abusé de la confiance et de la

faiblesse de ma femme pour conduire les filles du maréchal Simon au couvent, et m'empêcher ainsi de les amener ici ce matin. Cela est si vrai que j'ai porté ma plainte devant un magistrat.

— Eh bien ! que vous a-t-il répondu ? — dit le notaire.

— Que ma déposition ne suffisait pas pour enlever ces jeunes filles du couvent où elles étaient, et que la justice informerait...

— Oui, monsieur, — reprit Agricol. — Il en a été ainsi au sujet de mademoiselle de Cardoville, que l'on retient comme folle dans une maison de santé, et qui pourtant jouit de toute sa raison ; elle a, comme les filles du maréchal Simon, des droits à cet héritage. J'ai fait pour elle les mêmes démarches que mon père a faites pour les filles du maréchal Simon.

— Eh bien ? — demanda le notaire.

— Malheureusement, monsieur, — répondit Agricol, — on m'a dit, comme à mon père, que, sur ma simple déposition, l'on ne pouvait agir... et que l'on aviserait. »

A ce moment Bethsabée, ayant entendu sonner à la porte du bâtiment de la rue, sortit du salon rouge à un signe de Samuel.

Le notaire reprit, en s'adressant à Agricol et à son père : « Loin de moi, messieurs, la pensée de mettre en doute votre loyauté, mais il m'est impossible, à mon grand regret, d'accorder à vos accusations, dont rien ne me prouve la réalité, assez d'importance pour suspendre la marche légale des choses ; car enfin, messieurs, de votre propre aveu, le pouvoir judiciaire, auquel vous vous êtes adressés, n'a pas eu devoir donner suite à vos dépositions, et vous a dit qu'on s'informerait, qu'on aviserait ; or, en bonne conscience, je m'adresse à vous, messieurs, puis-je, dans une circonstance aussi grave, prendre sur moi une responsabilité que des magistrats n'ont pas osé prendre ?

— Oui, au nom de la justice, de l'honneur, vous le devez, — s'écria Dagobert.

— Peut-être à votre point de vue, monsieur ; mais au mien je reste fidèle à la justice et à l'honneur en exécutant fidèlement ce qui est prescrit par la volonté sacrée d'un mourant. Du reste, rien n'est pour vous désespéré. Si les personnes dont vous prenez les intérêts se croient lésées, cela pourra donner lieu plus tard à une procédure, à un recours contre le donataire de M. l'abbé Gabriel... Mais, en attendant, il est de mon devoir de le mettre en possession immédiate des valeurs... Je me compromettrais gravement si j'agissais autrement. »

Les observations du notaire paraissaient tellement selon le droit rigoureux, que Samuel, Dagobert et Agricol restèrent consternés...

Gabriel, après un moment de réflexion, parut prendre une résolution désespérée et dit au notaire d'une voix ferme : « Puisque la loi est, dans cette circonstance, impuissante à soutenir le bon droit, je prendrai, monsieur, un parti extrême ; avant de m'y résoudre, je demande une dernière fois à M. l'abbé d'Aigrigny s'il veut se contenter de ce qui me revient de ces biens, à la condition que les autres parts de l'héritage resteront entre des mains sûres, jusqu'à ce que les héritiers au nom desquels on réclame aient pu justifier de leurs titres.

— A cette proposition je répondrai ce que j'ai déjà dit, — reprit le père d'Aigrigny. — Il ne s'agit pas ici de moi, mais d'un immense intérêt de charité ; je suis donc obligé de refuser l'offre partielle de M. l'abbé Gabriel, et de lui rappeler ses engagements de toutes sortes.

— Ainsi, monsieur, vous refusez eet arrangement, — dit Gabriel d'une voix émue.

— La charité me l'ordonne.

— Vous refusez... absolument.

— Je pense à toutes les œuvres saintes que ces trésors vont fonder pour la plus grande gloire du Seigneur, et je ne me sens ni le courage ni la volonté de faire la moindre concession.

— Alors, monsieur, — reprit le jeune prêtre d'une voix émue, — puisque vous m'y forcez, je révoque ma donation; j'ai entendu engager seulement ce qui m'appartenait et non ce qui appartient aux autres.

— Prenez garde, monsieur l'abbé, — dit le père d'Aigrigny, — je vous ferai observer que j'ai entre les mains un serment écrit... formel...

— Je le sais, monsieur, vous avez un écrit par lequel je fais serment de ne jamais révoquer cette donation, sous quelque prétexte que ce soit, sous peine d'en-courir l'aversion et le mépris des honnêtes gens. Eh bien! monsieur, soit,... — dit Gabriel avec une profonde amertume, — je m'exposerai à toutes les conséquences de mon parjure, vous le proclamerez partout; je serai en butte aux dédains, à l'aversion de tous... mais Dieu me jugera... » Et le jeune prêtre essuya une larme qui roula dans ses yeux.

« Oh! rassure-toi, mon brave enfant! — s'écria Dagobert renaissant à l'espérance, — tous les honnêtes gens seront pour toi!

— Bien! bien! mon frère! — dit Agricole.

— Monsieur le notaire, — dit alors Rodin de sa petite voix aigre, — monsieur le notaire, faites donc comprendre à M. l'abbé Gabriel qu'il peut se parjurer tant qu'il lui plaît, mais que le code civil est moins commode à violer qu'une promesse simplement... et seulement... sacrée!!!...

— Parlez, monsieur, — dit Gabriel.

— Apprenez donc à M. l'abbé Gabriel, — reprit Rodin, — qu'une *donation entre-vifs*, comme celle qu'il a faite au révérend père d'Aigrigny, est révocable seulement pour trois raisons, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur, trois raisons, — dit le notaire.

— La première, pour survenance d'enfant, dit Rodin, et je rougissais de parler à M. l'abbé de ce cas de nullité. Le second motif d'annulation serait l'ingratitude du donataire... Or, M. l'abbé Gabriel peut être certain de notre profonde et éternelle reconnaissance. Enfin le troisième cas de nullité est l'inexécution des vœux du donataire, relativement à l'emploi de ses dons. Or, si mauvaise opinion que M. l'abbé Gabriel ait tout à coup prise de nous, il nous accordera du moins quelque temps d'épreuve pour le convaincre que ses dons, ainsi qu'il le désire, seront appliqués à des œuvres qui auront pour but la plus grande gloire du Seigneur.

— Maintenant, monsieur le notaire, — reprit le père d'Aigrigny, — c'est à vous de prononcer et de dire si M. l'abbé Gabriel peut ou non révoquer la donation qu'il m'a faite. »

Au moment où le notaire allait répondre, Bethsabée rentra, précédant deux nouveaux personnages qui se présentèrent dans le salon rouge, à peu de distance l'un de l'autre.



CHAPITRE X.

UN BON GÉNIE.

Le premier des deux personnages dont l'arrivée avait interrompu la réponse du notaire, était Faringhea.

A la vue de cet homme à figure sinistre, Samuel s'approcha, et lui dit : « Qui êtes-vous, monsieur ? »

Après avoir jeté un regard perçant sur Rodin, qui tressaillit imperceptiblement et reprit bientôt son sang-froid habituel, Faringhea répondit à Samuel : « Le prince Djalma est arrivé depuis peu de temps de l'Inde, afin de se trouver ici aujourd'hui, ainsi que cela lui était recommandé par l'inscription d'une médaille qu'il portait au cou... »

— Lui aussi ! — s'écria Gabriel, qui, on le sait, avait été le compagnon de navigation de l'Indien depuis les Açores, où le bâtiment venant d'Alexandrie avait relâché, — lui aussi héritier... En effet... pendant la traversée, le prince m'a dit que sa mère était d'origine française... Mais, sans doute, il a eu devoir me cacher le but de son voyage... Oh ! c'est un noble et courageux jeune homme que cet Indien ; où est-il ? »

L'Étrangleur jeta un nouveau regard sur Rodin et dit, en accentuant lentement ses paroles : « J'ai quitté le prince hier soir... il m'a confié que, quoiqu'il eût un assez grand intérêt à se trouver ici, il se pourrait qu'il sacrifiât cet intérêt à d'au-

tres circonstances;... j'ai passé la nuit dans le même hôtel que lui .. Ce matin, lorsque je me suis présenté pour le voir, on m'a appris qu'il était déjà sorti... Mon amitié pour lui m'a engagé à venir dans cette maison, espérant que les informations que je pouvais donner sur le prince seraient peut-être utiles.»

En ne disant pas un mot du guet-apens où il était tombé la veille, en se taisant sur les machinations de Rodin à l'égard de Djalma, en attribuant surtout l'absence de ce dernier à une cause volontaire, l'Étrangleur voulait évidemment servir le *socius*, comptant bien que celui-ci saurait récompenser sa discrétion.

Il est inutile de dire que Faringhea mentait effrontément. Après être parvenu dans la matinée à s'échapper de sa prison, par un prodige de ruse, d'adresse et d'audace, il avait couru à l'hôtel où il avait laissé Djalma; là, il avait su qu'un homme et une femme d'un âge et d'une physionomie des plus respectables, se disant les parents du jeune Indien, avaient demandé à le voir, et qu'effrayés de l'état de dangereuse somnolence où il paraissait plongé, ils l'avaient fait transporter dans leur voiture, afin de l'emmener chez eux et de lui donner les soins nécessaires.

« Il est fâcheux, — dit le notaire, — que cet héritier ne se soit pas non plus présenté; mais il est malheureusement déchu de ses droits à l'immense héritage dont il s'agit.

— Ah!... il s'agissait d'un immense héritage, » dit Faringhea en regardant fixement Rodin, qui détourna prudemment la vue.

Le second des deux personnages, dont nous avons parlé, entra en ce moment. C'était le père du maréchal Simon, un vieillard de haute stature, encore alerte et vigoureux pour son âge; ses cheveux étaient blancs et ras; sa figure, légèrement colorée, exprimait à la fois la finesse, la douceur et l'énergie. Agricola vivement à sa rencontre.

« Vous ici, monsieur Simon! — s'écria-t-il.

— Oui, mon garçon, — dit le père du maréchal en serrant cordialement la main d'Agricola, — j'arrive à l'instant de voyage. M. Hardy devait se trouver ici pour affaire d'héritage, à ce qu'il suppose; mais comme il est encore absent de Paris pour quelque temps, il m'a chargé de...

— Lui aussi .. héritier... M. François Hardy... — s'écria Agricola en interrompant le vieil ouvrier.

— Mais comme tu es pâle et bouleversé!... mon garçon. Qu'y a-t-il donc? — reprit le père du maréchal en regardant autour de lui avec étonnement, — de quoi s'agit-il donc?

— De quoi il s'agit? de vos petites-filles que l'on vient de dépouiller, — s'écria Dagobert désespéré en s'approchant du chef d'atelier, — et c'est pour assister à cette indignité que je les ai amenées du fond de la Sibérie.

— Vous... — reprit le vieil ouvrier en cherchant à reconnaître les traits du soldat; — mais vous êtes donc...

— Dagobert...

— Vous... vous... si généreusement dévoué à mon fils, — s'écria le père du maréchal; et il serra les mains de Dagobert entre les siennes avec effusion. — Mais n'avez-vous pas parlé de la fille de Simon?...

— De ses filles... car il est plus heureux qu'il ne le croit, — dit Dagobert, — ces pauvres enfants sont jumelles.

— Et où sont-elles? — demanda le vieillard.

— Au couvent...

— Au couvent!

— Oui, par la trahison de cet homme qui, en les y retenant, les a fait déshériter.

— Quel homme?

— Le marquis d'Aigrigny...

— Le plus mortel ennemi de mon fils, — s'écria le vieil ouvrier en jetant un regard d'aversion sur le père d'Aigrigny, dont l'audace ne se démentait pas.

— Et ce n'est pas tout, — reprit Agricol; — M. Hardy, mon digne et brave patron, est aussi malheureusement déchu de ses droits à cet immense héritage.

— Que dis-tu? — s'écria le père du maréchal Simon; — mais M. Hardy ignorait qu'il s'agissait pour lui d'intérêts aussi importants... Il est parti précipitamment pour aller rejoindre un de ses amis qui avait besoin de lui. »

A chacune de ces révélations successives, Samuel sentait augmenter son désespoir; mais il ne pouvait que gémir, car, malheureusement, la volonté du testateur était formelle.

Le père d'Aigrigny, impatient de mettre fin à cette scène qui l'embarassait cruellement malgré son calme apparent, dit au notaire d'une voix grave et pénétrée : « Il faut pourtant que tout ceci ait un terme, monsieur; si la calomnie pouvait m'atteindre, j'y répondrais victorieusement par les faits qui viennent de se produire... Pourquoi attribuer à d'odieuses combinaisons l'absence des héritiers aux noms desquels ce soldat et son fils réclament si injurieusement? Pourquoi leur absence serait-elle moins explicable que celle de ce jeune Indien? que celle de M. Hardy qui, ainsi que le dit son homme de confiance, ignorait l'importance des intérêts qui l'appelaient ici? N'est-il pas plus probable que les filles de M. le maréchal Simon et que mademoiselle de Cardoville, par des raisons très-naturelles, n'ont pu se présenter ici ce matin? Encore une fois, ceci a trop duré; je crois que M. le notaire pensera comme moi que cette révélation de nouveaux héritiers ne change absolument rien à la question que j'avais l'honneur de lui poser tout à l'heure, à savoir : que comme mandataire des pauvres, auxquels M. l'abbé Gabriel a fait don de tout ce qu'il possédait... je demeure, malgré sa tardive et illégale opposition, seul possesseur de ces biens, que je me suis engagé et que je m'engage encore, à la face de tous dans ce moment solennel, à employer pour la plus grande gloire du Seigneur... Veuillez répondre nettement, monsieur le notaire, et terminer ainsi une scène pénible pour tous... »

— Monsieur, — reprit le notaire d'une voix solennelle, — en mon âme et conscience, au nom de la justice et de la loi, fidèle et impartial exécuteur des dernières volontés de M. Marius de Rennepont, je déclare que, par le fait de la donation de M. l'abbé Gabriel de Rennepont, vous êtes, vous, monsieur l'abbé d'Aigrigny, seul possesseur de ces biens, dont à l'heure même je vous mets en jouissance, afin que vous en disposiez selon les vœux du donateur. »

Ces mots, prononcés avec conviction et gravité, renversèrent les dernières et vagues espérances que les défenseurs des héritiers auraient encore pu conserver.

Samuel devint plus pâle qu'il ne l'était habituellement; il serra convulsivement la main de Bethsabée, qui s'était rapprochée de lui, et de grosses larmes coulèrent lentement sur les joues des deux vieillards.

Dagobert et Agricol étaient plongés dans un morne accablement; frappés du

raisonnement du notaire, qui disait ne pouvoir accorder plus de créance et d'autorité à leurs réclamations que les magistrats eux-mêmes ne leur en avaient accordé, ils se voyaient forcés de renoncer à tout espoir.

Gabriel souffrait plus que personne ; il éprouvait de terribles remords en songeant que, par son aveuglement, il était la cause et l'instrument involontaire de cette abominable spoliation. Aussi, lorsque le notaire, après s'être assuré de la quotité des valeurs renfermées dans le coffret de cèdre, dit au père d'Aigrigny : « Prenez possession de cette cassette, monsieur ; »

Gabriel s'écria avec un découragement amer, un désespoir profond : « Hélas ! l'on dirait que, dans ces circonstances, une inexorable fatalité s'appesantit sur tous ceux qui sont dignes d'intérêt, d'affection ou de respect... Oh ! mon Dieu, — ajouta le jeune prêtre en joignant les mains avec ferveur, — votre souveraine justice ne peut pas permettre le triomphe d'une pareille iniquité!!! »

On eût dit que le ciel exauçait la prière du missionnaire... A peine eut-il parlé qu'il se passa une chose étrange.

Rodin, sans attendre la fin de l'invocation de Gabriel, avait, selon l'autorisation du notaire, enlevé la cassette entre ses bras, sans pouvoir retenir une violente aspiration de joie et de triomphe.

A ce moment même où le père d'Aigrigny et le *socius* se croyaient enfin possesseurs du trésor, la porte de l'appartement dans lequel on avait entendu sonner la pendule, s'ouvrit tout à coup.

Une femme apparut sur le seuil...



A sa vue, Gabriel poussa un grand cri et resta foudroyé.



HÉRODIADE.

Samuel et Bethsabée tombèrent à genoux les mains jointes. Les deux Israélites se sentaient ranimés par une inexplicable espérance.

Tous les autres acteurs de cette scène restèrent frappés de stupeur...

Rodin... Rodin lui-même... recula de deux pas et replaça sur la table la cassette d'une main tremblante.

Quoiqu'il n'y eût rien que de très-naturel dans cet incident, une femme apparaissant sur le seuil d'une porte qu'elle vient d'ouvrir, il se fit un moment de silence profond, solennel.

Toutes les poitrines étaient oppressées, haletantes. Tous enfin, à la vue de cette femme, éprouvaient une surprise mêlée d'une sorte de frayeur, d'une angoisse indéfinissable... car cette femme semblait être le vivant original du portrait placé dans ce salon depuis cent cinquante ans. C'était la même coiffure, la même robe à plis un peu trainants, la même physionomie empreinte d'une tristesse poignante et résignée.

Cette femme s'avança lentement, et sans paraître s'apercevoir de la profonde impression que causait sa présence. Elle s'approcha de l'un des meubles inrustés de cuivre et d'étain, poussa un ressort dissimulé dans les moulures de bronze doré, ouvrit ainsi le tiroir supérieur de ce meuble, y prit une enveloppe de parchemin cacheté, puis, s'avançant auprès de la table, plaça ce papier devant le notaire, qui, jusqu'alors immobile et muet, le prit machinalement.

Après avoir jeté sur Gabriel, qui semblait fasciné par sa présence, un long regard mélancolique et doux, cette femme se dirigea vers la porte du vestibule restée ouverte. En passant auprès de Samuel et de Bethsabée, toujours agenouillés, elle s'arrêta un instant, inclina sa belle tête vers les deux vieillards, les contempla avec une tendre sollicitude; puis, après leur avoir donné ses mains à baiser, elle disparut aussi lentement qu'elle avait apparu... après avoir jeté un dernier regard sur Gabriel.

Le départ de cette femme sembla rompre le charme sous lequel tous les assistants étaient restés pendant quelques minutes.

Gabriel rompit le premier le silence, en murmurant d'une voix altérée : « C'est elle!... encore elle... ici... dans cette maison!

— Qui... elle... mon frère? » dit Agricol, inquiet de la pâleur et de l'air presque égaré du missionnaire, car le forgeron, n'ayant pas remarqué jusqu'alors l'étrange ressemblance de cette femme avec le portrait, partageait cependant, sans pouvoir s'en rendre compte, la stupeur générale.

Dagobert et Faringhea se trouvaient dans une pareille situation d'esprit.

« Cette femme, quelle est-elle?... — reprit Agricol en prenant la main de Gabriel, qu'il sentit humide et glacée.

— Regarde!... — dit le jeune prêtre; — il y a plus d'un siècle et demi que ces tableaux sont là... » Et du geste il indiqua les deux portraits devant lesquels il était alors assis.

Au mouvement de Gabriel, Agricol, Dagobert et Faringhea levèrent les yeux sur les deux portraits placés de chaque côté de la cheminée...

Trois exclamations se firent entendre à la fois.

« C'est elle... c'est la même femme! — s'écria le forgeron stupéfait; — et depuis cent cinquante ans son portrait est ici!...

— Que vois-je?... l'ami et l'émissaire du maréchal Simon! — s'écria Dagobert en contemplant le portrait de l'homme. — Oui, c'est bien la figure de celui qui est venu nous trouver en Sibérie l'an passé... Oh! je le reconnais à son air triste et doux, et aussi à ses sourcils noirs qui n'en font qu'un.

— Mes yeux ne me trompent pas... non... c'est bien l'homme au front rayé de noir, que nous avons étranglé et enterré au bord du Gange, — se disait tout bas Faringhea en frémissant d'épouvante, — l'homme que l'un des fils de Bohwanie, l'an passé, à Java, dans les ruines de Tchandi... assurait avoir rencontré depuis le meurtre près de l'une des portes de Bombay... Cet homme maudit qui, disait-il, laissait partout après lui... la mort sur son passage... et il y a un siècle et demi que cette peinture existe! »

Et ainsi que Dagobert et Agricool, l'Étrangleur ne pouvait détacher ses yeux de ce portrait étrange.

« Quelle mystérieuse ressemblance! — pensait le père d'Aigrigny;... puis, comme frappé d'une idée subite, il dit à Gabriel: — Mais cette femme est celle qui vous a sauvé la vie en Amérique?

— C'est elle-même... — répondit Gabriel en tressaillant, — et pourtant elle m'avait dit qu'elle s'en allait vers le nord de l'Amérique... — ajouta le jeune prêtre en se parlant à lui-même.

— Mais comment se trouve-t-elle ici dans cette maison? — dit le père d'Aigrigny en s'adressant à Samuel. — Répondez, gardien... Cette femme s'était donc introduite ici avant nous ou avec vous?..

— Je suis entré ici le premier et seul, lorsque pour la première fois, depuis un siècle et demi, la porte a été ouverte, — dit gravement Samuel.

— Alors, comment expliquez-vous la présence de cette femme ici? — ajouta le père d'Aigrigny.

— Je ne cherche pas à expliquer, — dit le juif: — je vois... je erois... et maintenant j'espère, — ajouta-t-il en regardant Bethsabée avec une expression indéfinissable.

— Mais, encore une fois, vous devez expliquer la présence de cette femme, — dit le père d'Aigrigny, qui se sentait vaguement inquiet, — qui est-elle? comment est-elle ici?

— Tout ce que je sais, monsieur, c'est que, d'après ce que m'a souvent dit mon père, il existe des communications souterraines entre cette maison et des endroits éloignés de ce quartier.

— Ah! maintenant rien de plus simple, — dit le père d'Aigrigny; — il reste seulement à savoir quel était le but de cette femme en s'introduisant ainsi dans cette maison. Quant à cette singulière ressemblance avec ce portrait, c'est un jeu de la nature. »

Rodin avait partagé l'émotion générale lors de l'apparition de cette femme mystérieuse; mais lorsqu'il eut vue remettre au notaire un paquet cacheté, le *socius*, au lieu de se préoccuper de l'étrangeté de cette apparition, ne fut plus préoccupé que du violent désir de quitter cette maison avec le trésor désormais acquis à la compagnie; il éprouvait une vague inquiétude à l'aspect de l'enveloppe cachetée de noir, que la protectrice de Gabriel avait remise au notaire, et que celui-ci tenait machinalement entre ses mains. Le *socius*, jugeant donc très-op-

portun et très à propos de disparaître avec la cassette au milieu de la stupeur et du silence qui duraient encore, poussa légèrement du coude le père d'Aigrigny, lui fit un signe d'intelligence, et, prenant le coffret de cèdre sous son bras, se dirigea vers la porte.

« Un moment, monsieur, — lui dit Samuel en se levant et lui barrant le passage; — je prie M. le notaire d'examiner l'enveloppe qui vient de lui être remise;... vous sortirez ensuite...

— Mais, monsieur, — dit Rodin en essayant de forcer le passage, — la question est définitivement jugée en faveur du père d'Aigrigny... Ainsi permettez...

— Je vous dis, monsieur, — reprit le vieillard d'une voix retentissante, — que ce coffret ne sortira pas d'ici avant que M. le notaire ait pris connaissance de l'enveloppe que l'on vient de lui remettre. »

Ces mots de Samuel attirèrent l'attention de tous.

Rodin fut forcé de revenir sur ses pas...

Malgré sa fermeté, le juif frissonna au regard implacable qu'à ce moment lui lança Rodin.

Le notaire, s'étant rendu au vœu de Samuel, examinait l'enveloppe avec attention.

« Ciel!... — s'écria-t-il tout à coup, — que vois-je?... Ah! tant mieux! »

A l'exclamation du notaire, tous les yeux se tournèrent vers lui.

« Oh! lisez, lisez, monsieur, — s'écria Samuel en joignant les mains, — mes pressentiments ne m'auront peut-être pas trompé!

— Mais, monsieur, — dit le père d'Aigrigny au notaire, commençant à partager les inquiétudes de Rodin; — mais, monsieur... quel est ce papier?

— Un codicille, — reprit le notaire, — un codicille qui remet tout en question.

— Comment, monsieur, — s'écria le père d'Aigrigny avec fureur en s'approchant vivement du notaire, — tout est remis en question? et de quel droit?

— C'est impossible, — ajouta Rodin, — nous protestons.

— Gabriel... mon père... Écoutez donc, — s'écria Agricol, — tout n'est pas perdu... il y a de l'espoir. Gabriel, entends-tu? il y a de l'espoir.

— Que dis-tu... — reprit le jeune prêtre en se levant, et croyant à peine ce que lui disait son frère adoptif.

— Messieurs, — dit le notaire, — je dois vous donner lecture de la suscription de cette enveloppe... Elle change ou plutôt elle ajourne toutes les dispositions testamentaires.

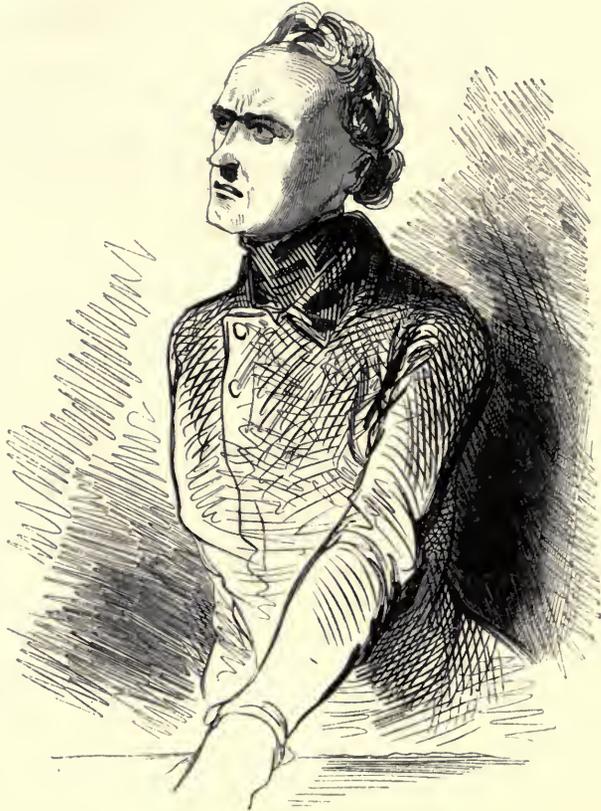
— Gabriel, — s'écria Agricol en sautant au cou du missionnaire, — tout est ajourné, rien n'est perdu!!!

— Messieurs, écoutez, — reprit le notaire, et il lut ce qui suit :

Ceci est un codicille qui, pour des raisons que l'on trouvera déduites sous ce pli, ajourne et proroge au 1^{er} juin 1832, mais sans les changer aucunement, toutes les dispositions contenues dans le testament fait par moi aujourd'hui à une heure de relevée... La maison sera refermée et les fonds seront toujours laissés au depositaire, pour être, le 1^{er} juin 1832, distribués aux ayants droit.

Villetanense... ce jour d'hui 13 février 1682, à onze heures du soir.

— Je m'inscris en faux contre ce codicille! — s'écria le père d'Aigrigny, livide de désespoir et de rage.



— La femme qui l'a remis aux mains du notaire nous est suspecte... — ajouta Rodin. — Ce codicille est faux.

— Non, monsieur, — dit sévèrement le notaire; — car je viens de comparer les deux signatures, et elles sont absolument semblables... Du reste... ce que je disais ce matin pour les héritiers non présents vous est applicable :... vous pouvez attaquer l'authenticité de ce codicille; mais tout demeure en suspens et comme non avenu... puisque le délai pour la clôture de la succession est prorogé à trois mois et demi... »

Lorsque le notaire eut prononcé ces derniers mots, les ongles de Rodin étaient saignants;... pour la première fois ses lèvres blafardes parurent rouges.

« Oh! mon Dieu! vous m'avez entendu... vous m'avez exaucé... — s'écria Gabriel agenouillé et joignant les mains avec une religieuse ferveur, et en tour-

nant vers le ciel son angélique figure ; — votre souveraine justice ne pouvait laisser l'iniquité triomphante.

— Que dis-tu, mon brave enfant ? — s'écria Dagobert, qui, dans le premier étourdissement de la joie, n'avait pas bien compris la portée de ce codicille.

— Tout est reculé, mon père, — s'écria le forgeron ; — le délai pour se présenter est fixé à trois mois et demi, à dater d'aujourd'hui... Et maintenant que ces gens-là sont démasqués... — Agricol désigna Rodin et le père d'Aigrigny, — il n'y a plus rien à craindre d'eux ; on sera sur ses gardes, et les orphelines, mademoiselle de Cardoville, mon digne patron M. Hardy, et le jeune Indien rentreront dans leurs biens. »

Il faut renoncer à peindre l'ivresse, le délire de Gabriel et d'Agricol, de Dagobert et du père du maréchal Simon, de Samuel et de Bethsabée.

Faringhea seul resta morne et sombre devant le portrait de l'homme au front rayé de noir.

Quant à la fureur du père d'Aigrigny et de Rodin, en voyant Samuel reprendre le coffret de cèdre, il faut aussi renoncer à la peindre...

Sur l'observation du notaire, qui emporta le codicille pour le faire ouvrir selon les formules de la loi, Samuel comprit qu'il était plus prudent de déposer à la banque de France les immenses valeurs dont on le savait détenteur.

Pendant que tous les cœurs généreux qui avaient un moment tant souffert, débordaient de bonheur, d'espérance et d'allégresse, le père d'Aigrigny et Rodin quittèrent cette maison la rage et la mort dans l'âme.

Le révérend père monta dans sa voiture et dit à ses gens : « A l'hôtel Saint-Dizier ! »

Puis, éperdu, anéanti, il tomba sur les coussins en cachant sa figure dans ses mains et poussant un long gémissement.

Rodin s'assit auprès de lui... et contempla avec un mélange de courroux et de mépris cet homme ainsi abattu et affaissé.

« Le lâche !... — se dit-il tout bas. — Il désespère... pourtant... »

Au bout d'un quart d'heure, la voiture arriva rue de Babylone et entra dans la cour de l'hôtel de Saint-Dizier.

CHAPITRE XI.

LES PREMIERS SONT LES DERNIERS, LES DERNIERS SONT LES PREMIERS.



a voiture du père d'Aigrigny arriva rapidement à l'hôtel de Saint-Dizier.

Pendant toute la route, Rodin resta muet, se contentant d'observer et d'écouter attentivement le père d'Aigrigny, qui exhala les douleurs et les furies de ses déceptions dans un long monologue entrecoupé d'exclamations, de lamentations, d'indignations, à l'endroit des impitoyables coups de la destinée qui ruinent en un moment les espérances les mieux fondées.

Lorsque la voiture du père d'Aigrigny entra dans la cour et s'arrêta devant le péristyle de l'hôtel de Saint-Dizier, on put apercevoir derrière les vitres d'une fenêtre, et à demi cachée par les plis d'un rideau, la figure de la princesse ; dans son ardente anxiété elle venait voir si c'était le père d'Aigrigny qui arrivait. Bien

plus, au mépris de toute convenance, cette grande dame d'apparences ordinairement si réservées, si formalistes, sortit précipitamment de son appartement et descendit quelques-unes des marches de l'escalier, pour courir au-devant du père d'Aigrigny, qui gravissait les degrés d'un air abattu. La princesse, à l'aspect de la physionomie livide, bouleversée du révérend père, s'arrêta brusquement et pâlit... elle soupçonna que tout était perdu... Un regard rapidement échangé avec son ancien amant ne lui laissa aucun doute sur l'issue qu'elle redoutait.

Rodin suivait humblement le révérend père.

Tous deux, précédés de la princesse, entrèrent bientôt dans son cabinet.

La porte fermée, la princesse, s'adressant au père d'Aigrigny avec une angoisse indicible, s'écria : « Que s'est-il donc passé?... »

Au lieu de répondre à cette question, le révérend père, les yeux étincelants de rage, les lèvres blanches, les traits contractés, regarda la princesse en face et

lui dit : « Savez-vous à combien s'élève cet héritage que nous croyions de quarante millions?... »

— Je comprends, — s'écria la princesse, — on nous a trompés... cet héritage se réduit à rien ;... vous avez agi en pure perte.

— Oui... nous avons agi en pure perte, — répondit le révérend père, les dents serrées de colère.

— Eu pure perte!!! et il ne s'agissait pas de quarante millions... mais de deux cent douze millions...

— Deux cent douze millions!... — répéta la princesse avec stupeur en reculant d'un pas ; — c'est impossible...

— Je les ai vus, vous dis-je, en valeurs renfermées dans un coffret inventorié par le notaire.

— Deux cent douze millions! — reprit la princesse avec accablement ; — mais c'était une puissance immense, souveraine... Et vous avez renoué... et vous n'avez pas lutté, par tous les moyens possibles, jusqu'aux derniers moments?...

— Eh! madame, j'ai fait tout ce que j'ai pu!! malgré la trahison de Gabriel, qui, ce matin même, a déclaré qu'il nous reniait... qu'il se séparait de la compagnie.

— L'ingrat! — dit naïvement la princesse.

— L'acte de donation, que j'avais eu la précaution de faire légaliser par le notaire, était en si bonne forme, que malgré les réclamations de cet enragé de soldat et de son fils, le notaire m'avait mis en possession de ce trésor.

— Deux cent douze millions! — répéta la princesse en joignant les mains. — En vérité... c'est comme un rêve.

— Oui, — répondit amèrement le père d'Aigrigny, — pour nous cette possession a été un rêve, car on a découvert un codicille qui prorogait à trois mois et demi toutes les dispositions testamentaires; or, maintenant l'éveil est donné, par nos précautions mêmes, à cette bande d'héritiers;... ils connaissent l'énormité de la somme;... ils sont sur leurs gardes; tout est perdu.

— Mais ce codicille, quel est donc l'être maudit qui l'a fait connaître?

— Une femme.

— Quelle femme?

— Je ne sais quelle créature nomade que ce Gabriel a, dit-il, rencontrée déjà en Amérique, et qui lui a sauvé la vie...

— Et comment cette femme se trouvait-elle là? Comment savait-elle l'existence de ce codicille?

— Tout ceci, je le crois, était convenu avec un misérable juif, gardien de cette maison, et dont la famille est dépositaire des fonds depuis trois générations; il avait sans doute quelque instruction secrète... dans le cas où l'on soupçonnerait les héritiers d'être retenus; car, dans son testament... ce Marius de Remnepont avait prévu que la compagnie surveillerait sa race.

— Mais, ne peut-on plaider sur la valeur de ce codicille?

— Plaider... dans ce temps-ci? plaider pour une affaire de testament? nous exposer sans certitude de succès à mille clameurs? Il est déjà bien assez fâcheux que tout ceci doive s'ébruiter... Ah! c'est affreux... et au moment de toucher au but... après tant de peines! une affaire poursuivie avec tant de soins, tant de persistance, depuis un siècle et demi!

— Deux cent douze millions... — dit la princesse ; — ce n'était plus en pays étranger que l'ordre s'établissait ; c'est en France, au cœur de la France qu'il s'imposait avec de telles ressources...

— Oui, — reprit le père d'Aigrigny avec amertume, — et, par l'éducation, nous nous emparions de toute la génération naissante... C'était politiquement d'une portée incalculable ; — puis, frappant du pied, il reprit : — Je vous dis que c'est à en devenir fou de rage, une affaire si sagement, si habilement, si patiemment conduite!...

— Ainsi, aucun espoir ?

— Le seul est que ce Gabriel ne rétracte pas sa donation en ce qui le concerne. Ce qui serait déjà considérable... car sa part s'élèverait seule à trente millions.

— Mais c'est énorme... mais c'est presque ce que vous espérez, — s'écria la princesse ; — alors, pourquoi vous désespérer ?

— Parce qu'il est évident que Gabriel plaidera contre cette donation ; si légale qu'elle soit, il trouvera moyen de la faire annuler, maintenant que le voilà libre, éclairé sur nous, et entouré de sa famille adoptive ; je vous dis que tout est perdu ; il ne reste aucun espoir. Je crois même prudent d'écrire à Rome pour obtenir la permission de quitter Paris pendant quelque temps. Cette ville m'est odieuse.

— Oh ! oui, je le vois... il faut qu'il n'y ait plus d'espoir... pour que vous, mon ami... vous vous décidiez presque à fuir... »

Et le père d'Aigrigny restait complètement anéanti, démoralisé ; ce coup terrible avait brisé en lui tout ressort, toute énergie ; il se jeta dans un fauteuil avec accablement.

Pendant l'entretien précédent, Rodin était modestement resté debout auprès de la porte, tenant son vieux chapeau à la main. Deux ou trois fois, à certains passages de la conversation du père d'Aigrigny et de la princesse, la face cadavéreuse du *socius*, qui paraissait en proie à un courroux concentré, s'était légèrement colorée, ses flasques paupières étaient devenues rouges comme si le sang lui eût monté à la tête ensuite d'une violente lutte intérieure... puis, son morne visage avait repris sa teinte blafarde.

« Il faut que j'écrive à l'instant à Rome pour annoncer cet échec... qui devient un événement de la plus haute importance, puisqu'il renverse d'immenses espérances, » dit le père d'Aigrigny avec abattement.

Le révérend père était resté assis ; montrant, d'un geste, une table à Rodin, il lui dit d'une voix brusque et hautaine : « Écrivez... »

Le *socius* posa son chapeau par terre, répondit par un salut respectueux à l'ordre du révérend père, et le cou tors, la tête basse, la démarche oblique, il alla s'asseoir sur le bord du fauteuil placé devant le bureau ; puis, prenant du papier et une plume, silencieux et immobile, il attendit la dictée de son supérieur.

« Vous permettez, princesse ? » dit le père d'Aigrigny à madame de Saint-Dizier.

Celle-ci répondit par un mouvement d'impatience, qui semblait reprocher au père d'Aigrigny sa demande formaliste.

Le révérend père s'inclina et dicta ces mots d'une voix sourde et oppressée :

« Toutes nos espérances, devenues récemment presque des certitudes, viennent d'être déjouées subitement. L'affaire Rennepont, malgré tous les soins, « toute l'habileté employés jusqu'ici, a échoué complètement et sans retour. Au

« point où en sont les choses, c'est malheureusement plus qu'un insuccès... c'est



« un événement des plus désastreux pour
« la compagnie, dont les droits étaient
« d'ailleurs moralement évidents sur ces
« biens, distraits frauduleusement d'une
« confiscation faite en sa faveur... J'ai
« du moins la conscience d'avoir tout fait,
« jusqu'au dernier moment, pour défendre
« et assurer nos droits. Mais il faut, je le
« répète, considérer cette importante af-
« faire comme absolument et à jamais per-
« due, et n'y plus songer. »

Le père d'Aigrigny dictait ceci en tournant le dos à Rodin.

Au brusque mouvement que fit le *socius* en se levant et en jetant sa plume sur la table, au lieu de continuer à écrire, le révérend père se retourna, et, regardant Rodin avec un profond étonnement, il lui dit : « Eh bien!... que faites-vous ?

— Il faut en finir... cet homme extra-

vague!! — dit Rodin en se parlant à lui-même, et en s'avançant lentement vers la cheminée.

— Comment!... vous quittez votre place... vous n'écrivez pas? — dit le révérend père, stupéfait. Puis, s'adressant à la princesse, qui partageait son étonnement, il ajouta en désignant le *socius* d'un coup d'œil méprisant : — Ah! çà, mais il perd la tête...

— Pardonnez-lui, — reprit madame de Saint-Dizier, — c'est sans doute le souci que lui cause la ruine de cette affaire.

— Remerciez madame la princesse, retournez à votre place, et continuez d'écrire, » dit le père d'Aigrigny à Rodin d'un ton de compassion dédaigneuse; et d'un doigt impérieux il lui montra la table.

Le *socius*, parfaitement indifférent à ce nouvel ordre, s'approcha de la cheminée, et se tournant il redressa son dos voûté, se campa ferme sur ses jarrets, frappa le tapis du talon de ses gros souliers huilés, croisa ses mains derrière les pans de sa vieille redingote grasseuse, et, redressant la tête, regarda fixement le père d'Aigrigny.

Le *socius* n'avait pas dit un mot, mais ses traits hideux, alors légèrement colorés, révélaient tout à coup une telle conscience de sa supériorité, un si souverain mépris pour le père d'Aigrigny, une audace si calme, et pour ainsi dire si sereine, que le révérend père et la princesse restèrent confondus. Ils se sentaient étrangement dominés et imposés par ce vieux petit homme si laid et si sordide.

Le père d'Aigrigny connaissait trop les coutumes de sa compagnie pour croire son humble secrétaire capable de prendre subitement, sans motif ou plutôt sans un droit positif, ces airs de supériorité transcendante... Bien tard, trop tard, le révérend père comprit que ce subordonné pouvait bien être à la fois un espion et une sorte d'auxiliaire expérimenté qui, selon les constitutions de l'ordre, avait

pouvoir et mission, dans certains cas urgents, de destituer et de remplacer provisoirement l'agent incapable auprès duquel on le plaçait préalablement comme *surveillant*.

Le révérend père ne se trompait pas; depuis le général jusqu'aux provinciaux, jusqu'aux recteurs des collèges, tous les membres supérieurs de la compagnie ont, auprès d'eux, souvent tapis, à leur insu, dans les fonctions en apparence les plus infimes, des hommes très-capables de remplir leurs fonctions à un moment donné, et qui, à cet effet, correspondent incessamment et directement avec Rome.

Du moment où Rodin se fut ainsi posé, les manières ordinairement hautaines du père d'Aigrigny changèrent à l'instant; quoiqu'il lui en coûtât beaucoup, il lui dit avec une hésitation remplie de déférence: « Vous avez sans doute pouvoir de me commander... à moi... qui vous ai jusqu'ici commandé? »

Rodin, sans répondre, tira de son portefeuille gras et éraillé un pli timbré des deux côtés, où étaient écrites quelques lignes en latin.

Après avoir lu, le père d'Aigrigny approcha respectueusement, religieusement, ce papier de ses lèvres, puis il le rendit à Rodin, en s'inclinant profondément devant lui. Lorsque le père d'Aigrigny releva la tête, il était pourpre de dépit et de honte; malgré son habitude d'obéissance passive et d'immuable respect pour les volontés de l'ordre, il éprouvait un amer, un violent courroux de se voir si brusquement dépossédé... Ce n'était pas tout encore... Quoique depuis très-longtemps toute relation de galanterie eût cessé entre lui et madame de Saint-Dizier, celle-ci n'en était pas moins pour lui une femme... et souffrir cet humiliant échec devant une femme lui était doublement cruel, car, malgré son entrée dans l'ordre, il n'avait pas complètement dépouillé l'homme du monde...

De plus, la princesse, au lieu de paraître peinée, révoltée, de cette transformation subite du supérieur en subalterne, et du subalterne en supérieur, regardait Rodin avec une sorte de curiosité mêlée d'intérêt. Comme femme... et comme femme àprement ambitieuse, cherchant à s'attacher à toutes les hautes influences, la princesse aimait ces sortes de contrastes; elle trouvait à bon droit curieux et intéressant de voir cet homme, presque en haillons, chétif et d'une laideur ignoble, naguère encore le plus humble des subordonnés, dominer de toute l'élévation de l'intelligence qu'on lui savait nécessairement, dominer, disons-nous, le père d'Aigrigny, grand seigneur par sa naissance, par l'élégance de ses manières, et naguère encore si considérable dans sa compagnie. De ce moment, comme personnage important, Rodin effaça complètement le père d'Aigrigny dans l'esprit de la princesse.

Le premier mouvement d'humiliation passé, le révérend père d'Aigrigny, quoique son orgueil saignât à vif, mit au contraire tout son amour-propre, tout son savoir-vivre d'homme de bonne compagnie à redoubler de courtoisie envers Rodin, devenu son supérieur par un si brusque revirement de fortune.

Mais l'ex-*socius*, incapable d'apprécier ou plutôt de reconnaître ces nuances délicates, s'établit carrément, brutalement et impérieusement dans sa nouvelle position, non par réaction d'orgueil froissé, mais par conscience de ce qu'il valait; une longue pratique du père d'Aigrigny lui avait révélé l'infériorité de ce dernier.

« Vous avez jeté la plume, — dit le père d'Aigrigny à Rodin avec une extrême



TRANSFORMATION DE RODIN.

déférence, — lorsque je vous dictais cette note pour Rome;... me ferez-vous la grâce de m'apprendre en quoi... j'ai mal agi.

— A l'instant même, — reprit Rodin de sa voix aiguë et incisive; — pendant longtemps, quoique cette affaire me parût au-dessus de vos forces, je me suis abstenu :... et pourtant que de fautes!... quelle pauvreté d'invention!... quelle grossièreté dans les moyens employés par vous pour la mener à bonne fin!...

— J'ai peine à comprendre... vos reproches... — répondit doucement le père d'Aigrigny, quoiqu'une secrète amertume perçât dans son apparente soumission : — le succès n'était-il pas certain sans ce codicille?... N'avez-vous pas contribué vous-même... à ces mesures que vous blâmez à cette heure ?

— Vous commandiez alors... et j'obéissais... vous étiez d'ailleurs sur le point de réussir... non à cause des moyens dont vous vous êtes servi... mais malgré ces moyens, d'une maladresse, d'une brutalité révoltantes...

— Monsieur... vous êtes sévère, — dit le père d'Aigrigny.

— Je suis juste... Faut-il donc des prodiges d'habileté pour enfermer quelqu'un dans une chambre et fermer ensuite la porte à double tour?... Hein!... Eh bien! avez-vous fait autre chose?... Non... certes! Les filles du général Simon? à Leipsiek emprisonnées, à Paris enfermées au couvent; Adrienne de Cardoville? enfermée; Couche-tout-Nu? en prison... Djalma? un narcotique... Un seul moyen ingénieux et mille fois plus sûr, parce qu'il agissait moralement et non matériellement, a été employé pour éloigner M. Hardy... Quant à vos autres procédés... allons donc!... mauvais, incertains, dangereux... Pourquoi? parce qu'ils étaient violents, et qu'on répond à la violence par la violence; alors ce n'est plus une lutte d'hommes fins, habiles, opiniâtres, voyant dans l'ombre, où ils marchent toujours... c'est un combat de crocheteurs au grand soleil. Comment? bien qu'en agissant sans cesse, nous devons avant tout nous effacer, disparaître, et vous ne trouvez rien de plus intelligent que d'appeler l'attention sur nous par des moyens d'une sauvagerie et d'un retentissement déplorables... Pour plus de mystère, c'est la garde, c'est le commissaire de police, ce sont des geôliers que vous prenez pour complices... Mais cela fait pitié, monsieur... Un succès éclatant pouvait seul vous faire pardonner ces pauvretés!! et ce succès, vous ne l'avez pas eu...

— Monsieur! — dit le père d'Aigrigny, vivement blessé, car madame de Saint-Dizier ne pouvant cacher l'espèce d'admiration que lui causait la parole nette et cassante de Rodin, regardait son ancien amant d'un air qui semblait dire : il a raison; — monsieur, vous êtes plus que sévère... dans votre jugement... et malgré la déférence que je vous dois, je vous dirai que je ne suis pas habitué...

— Il y a bien d'autres choses, ma foi! auxquelles vous n'êtes pas habitué, — dit durement Rodin en interrompant le révérend père; — mais vous vous y habituerez... Vous vous êtes fait jusqu'ici une fausse idée de votre valeur; il y a en vous un vieux levain de batailleur et de mondain qui toujours fermente, et ôte à votre raison le froid, la lucidité, la pénétration qu'elle doit avoir;... vous avez été un beau militaire, fringant et musqué; vous avez couru les guerres, les fêtes, les plaisirs, les femmes... Ces choses vous ont usé à moitié. Vous ne serez jamais maintenant qu'un subalterne; vous êtes jugé. Il vous manquera toujours cette vigueur, cette concentration d'esprit qui dominent hommes et événements. Cette vigueur, cette concentration d'esprit, si je l'ai, moi, et je l'ai... savez-vous pour-

quoi? C'est que, uniquement voué au service de notre compagnie, j'ai toujours été laid, sale et vierge;... oui, vierge... toute ma virilité est là...»

En prononçant ces mots d'un orgueilleux cynisme, Rodin était effrayant.

La princesse de Saint-Dizier le trouva presque beau d'audace et d'énergie.

Le père d'Aigrigny, se sentant dominé d'une manière invincible, inexorable, par cet être diabolique, voulut tenter un dernier effort de révolte et s'écria: « Eh! monsieur, ces forfanteries ne sont pas des preuves de valeur et de puissance... on vous verra à l'œuvre... »

— On m'y verra... — reprit froidement Rodin... — et savez-vous à quelle œuvre? (Rodin affectionnait cette formule interrogative) à celle que vous abandonnez si lâchement...

— Que dites-vous? — s'écria la princesse de Saint-Dizier, car le père d'Aigrigny, stupéfait de l'audace de Rodin, ne trouvait pas une parole.

— Je dis, — reprit lentement Rodin, — je dis que je me charge de faire réussir l'affaire de l'héritage Rennepont, que vous regardez comme désespérée.

— Vous? — s'écria le père d'Aigrigny, — vous?

— Moi...

— Mais on a démasqué nos manœuvres.

— Tant mieux, on sera obligé d'en inventer de plus habiles.

— Mais l'on se défiera de nous.

— Tant mieux, les succès difficiles sont les plus certains.

— Comment! vous espérez faire consentir Gabriel à ne pas révoquer sa donation... qui d'ailleurs est peut-être entachée d'illégalité?

— Je ferai rentrer dans les coffres de la compagnie les deux cent douze millions dont on veut la frustrer. Est-ce clair?

— C'est aussi clair qu'impossible.

— Et je vous dis, moi, que cela est possible... et qu'il faut que cela soit possible... entendez-vous? Mais vous ne comprenez donc pas, esprit de courte vue...

— s'écria Rodin en s'animant à ce point que sa face cadavéreuse se colora légèrement, — vous ne comprenez donc pas que maintenant il n'y a plus à balancer... ou les deux cent douze millions seront à nous, et alors ce sera le rétablissement assuré de notre souveraine influence en France, car, avec de telles sommes, par la



vénalité qui court, on achète un gouvernement, et s'il est trop cher ou mal accommodant, on allume la guerre civile, on le renverse et l'on restaure la légitimité, qui, après tout, est notre véritable milieu, et qui nous devant tout, nous livrera tout.

— C'est évident, — dit la princesse en joignant les mains avec admiration.

— Si, au contraire, — reprit Rodin, — ces deux cent douze millions restent entre les mains de la famille Rennepont, c'est notre ruine, c'est notre perte; c'est faire une souche d'ennemis acharnés, implacables... Vous n'avez donc pas entendu les vœux exécrables de ce Rennepont, au sujet de cette association qu'il recommande, et que, par une fatalité inouïe, sa race maudite peut merveilleusement réaliser?... Mais songez donc aux forces immenses qui se grouperaient alors autour de ces millions; c'est le maréchal Simon, agissant au nom de ses filles, c'est-à-dire l'homme du peuple fait due sans en être plus vain, ce qui assure son influence sur les masses, car l'esprit militaire et le bonapartisme incarné représentent encore, aux yeux du peuple, la tradition d'honneur et de gloire nationale. C'est ensuite ce François Hardy, le bourgeois libéral, indépendant, éclairé, type du grand manufacturier, amoureux du progrès et du bien-être des artisans!... Puis, c'est Gabriel, le bon prêtre, comme ils disent, l'apôtre de l'Évangile primitif, le représentant de la démocratie de l'Église contre l'aristocratie de l'Église, du pauvre curé de campagne contre le riche évêque, c'est-à-dire, dans leur jargon, le travailleur de la sainte vigne contre l'oisif despote, le propagateur né de toutes les idées de fraternité, d'émancipation et de progrès... comme ils disent encore, et cela non pas au nom d'une religion toute de charité, d'amour et de paix... pour parler comme ils parlent. Après, vient Adrienne de Cardoville, le type de l'élégance, de la grâce, de la beauté, la prêtresse de toutes les sensualités qu'elle prétend diviniser à force de les raffiner et de les cultiver. Je ne vous parle pas de son esprit, de son audace; vous ne les connaissez que trop. Aussi rien ne peut nous être aussi dangereux que cette créature, patriotique par le sang, peuple par le cœur, poète par l'imagination. C'est enfin ce prince Djalma, chevaleresque, hardi, prêt à tout, parce qu'il ne sait rien de la vie civilisée, implacable dans sa haine comme dans son affection, instrument terrible pour qui saura s'en servir... Il n'y a pas enfin dans cette famille détestable jusqu'à ce misérable Couche-tout-Nu, qui isolément n'a aucune valeur, mais qui, épuré, relevé, régénéré par le contact de ces natures généreuses et expansives, comme ils appellent cela, peut avoir une large part dans l'influence de cette association, comme représentant de l'artisan... Maintenant croyez-vous que si tous ces gens-là, déjà exaspérés contre nous, parce que, disent-ils, nous avons voulu les spolier, suivent, et ils les suivront, j'en réponds, les détestables conseils de ce Rennepont, croyez-vous que s'ils associent toutes les forces, toute l'action dont ils disposent autour de cette fortune énorme, qui en centuplera la puissance; croyez-vous que s'ils nous déclarent une guerre acharnée à nous et à nos principes, ils ne seront pas les ennemis les plus dangereux que nous ayons jamais eus? Mais je vous dis, moi, que jamais la compagnie n'aurait été plus sérieusement menacée; oui, et c'est maintenant pour elle une question de vie ou de mort; il ne s'agit plus à cette heure de se défendre, mais d'attaquer, afin d'arriver à l'annihilation de cette maudite race des Rennepont, et à la possession de ces millions. »

A ce tableau, présenté par Rodin avec une animation fébrile d'autant plus influente qu'elle était plus rare, la princesse et le père d'Aigrigny se regardèrent, interdits.

« Je l'avoue, — dit le révérend à Rodin, — je n'avais pas songé à toutes les dangereuses conséquences de cette association en bien, recommandée par M. de Rennepont; je crois qu'en effet ses héritiers, d'après le caractère que nous leur connaissons, auront à cœur de réaliser cette utopie... Le péril est très-grand, très-menaçant; mais, pour le conjurer... que faire?

— Comment, monsieur! vous avez à agir sur des natures ignorantes, héroïques et exaltées comme Djalma; sensuelles et excentriques comme Adrienne de Cardoville; naïves et ingénues comme Rose et Blanche Simon; loyales et franches comme François Hardy; angéliques et pures comme Gabriel; brutales et stupides comme Couche-tout-Nu, et vous demandez : Que faire?

— En vérité, je ne vous comprends pas, — dit le père d'Aigrigny.

— Je le crois bien! votre conduite passée, dans tout ceci, me le prouve assez, — reprit dédaigneusement Rodin:... — vous avez eu recours à des moyens grossiers, matériels, au lieu d'agir sur tant de passions nobles, généreuses, élevées, qui, réunies un jour, formeraient un faisceau redoutable, mais qui, maintenant divisées, isolées, prêteront à toutes les surprises, à toutes les séductions, à tous les entraînements, à toutes les attaques!... Comprenez-vous enfin?... Non, pas encore? — Et Rodin haussa les épaules. — Voyons, meurt-on de désespoir?

— Oui.

— La reconnaissance de l'amour heureux peut-elle aller jusqu'aux dernières limites de la générosité la plus folle?

— Oui.

— N'est-il pas de si horribles déceptions, que le suicide est le seul refuge contre d'affreuses réalités?

— Oui.

— L'exès des sensualités peut-il nous conduire au tombeau dans une lente et voluptueuse agonie?

— Oui.

— Est-il dans la vie des circonstances si terribles que les caractères les plus mondains, les plus fermes ou les plus impies... viennent aveu-

glément se jeter, brisés, anéantis, entre les bras de la religion, et abandonnent les plus grands biens de ce monde pour le cilice, la prière et l'extase?

— Oui.



— N'est-il pas enfin mille circonstances dans lesquelles la réaction des passions amène les transformations les plus extraordinaires, les dénoûments les plus tragiques dans l'existence de l'homme ou de la femme?

— Sans doute.

— Eh bien! pourquoi me demander : que faire? et que diriez-vous si, par exemple, les membres les plus dangereux de cette famille Rennepont... venaient avant trois mois, à genoux, implorer la faveur d'entrer dans cette compagnie dont ils ont horreur, et dont Gabriel s'est aujourd'hui séparé?

— Une telle conversion est impossible! — s'écria le père d'Aigrigny.

— Impossible... Et qu'étiez-vous donc, il y a quinze ans, monsieur? — dit Rodin, — un mondain impie et débauché... et vous êtes venu à nous, et vos biens sont devenus les nôtres... Comment! nous avons dompté des princes, des rois, des papes; nous avons absorbé, éteint dans notre unité de magnifiques intelligences, qui, en dehors de nous, rayonnaient de trop de clarté; nous avons dominé presque les deux mondes; nous nous sommes perpétués vivaces, riches et redoutables jusqu'à ce jour à travers toutes les haines, toutes les proscriptions, et nous n'aurions pas raison d'une famille qui nous menace si dangereusement, et dont les biens, dérobés à notre compagnie, nous sont d'une nécessité capitale?... Comment! nous ne serons pas assez habiles pour obtenir ce résultat sans maladroites violences, sans crimes compromettants?... Mais vous ignorez donc les immenses ressourçes d'anéantissement mutuel ou partiel que peut offrir le jeu des passions humaines, habilement combinées, opposées, contrariées, surexcitées,... et surtout lorsque peut-être, grâce à un tout-puissant auxiliaire, — ajouta Rodin avec un sourire étrange, — ces passions peuvent doubler d'ardeur et de violence...

— Et cet auxiliaire... quel est-il? — demanda le père d'Aigrigny, qui, ainsi que la princesse de Saint-Dizier, ressentait alors une sorte d'admiration mêlée de frayeur.

— Oui, — reprit Rodin sans répondre au révérend père, — car ce formidable auxiliaire, s'il nous vient en aide, peut amener des transformations foudroyantes, rendre pusillanimes les plus indomptables, crédules les plus impies... féroces... les plus angéliques...

— Mais cet auxiliaire... — s'écria la princesse oppressée par une vague frayeur, — cet auxiliaire si puissant, si redoutable... quel est-il?...

— S'il arrive enfin, — reprit Rodin toujours impassible et livide, — les plus jeunes, les plus vigoureux... seront à chaque minute du jour en danger de mort... aussi imminent que l'est un moribond à sa dernière minute...

— Mais cet auxiliaire? — reprit le père d'Aigrigny de plus en plus épouvanté, car plus Rodin assombrissait ce lugubre tableau, plus sa figure devenait cadavéreuse.

— Cet auxiliaire enfin pourra bien décimer des populations, emporter dans le linceul, qu'il traîne après lui, toute une famille maudite; mais il sera forcé de respecter la vie de ce grand corps immuable, que la mort de ses membres n'affaiblit jamais... parce que son esprit... l'esprit de la société de Jésus est impérissable...

— Enfin... cet auxiliaire?

— Eh bien! cet auxiliaire, — reprit Rodin, — cet auxiliaire, qui s'avance... s'avance... à pas lents, et dont de lugubres pressentiments, répandus partout, annoncent la venue terrible...

— C'est...

— Le choléra. »

A ce mot, prononcé par Rodin d'une voix brève et stridente, la princesse et le père d'Aigrigny pâlirent et frissonnèrent...

Le regard de Rodin était morne, glacé; on eût dit un spectre.

Pendant quelques moments, un silence de tombe régna dans le salon.

Rodin l'interrompt le premier. Toujours impassible, il montra d'un geste impérieux au père d'Aigrigny la table où, quelques moments auparavant, il était, lui, Rodin, modestement assis, et lui dit d'une voix brève : « Écrivez!! »

Le révérend père tressaillit d'abord de surprise; puis se souvenant que de supérieur il était devenu subalterne, il se leva, s'inclina devant Rodin en passant devant lui, alla s'asseoir à la table, prit la plume, et, se retournant vers Rodin, lui dit : « Je suis prêt... »

Rodin dicta ce qui suit et le révérend père écrivit :

« Par l'intelligence du révérend père d'Aigrigny, l'affaire de l'héritage de « Rennepont a été gravement compromise aujourd'hui. La succession se monte à « deux cent douze millions. Malgré eet échec, on croit pouvoir formellement s'en- « gager à mettre la famille Rennepont hors d'état de nuire à la compagnie, et à « faire restituer à ladite compagnie les deux cent douze millions qui lui appar- « tiennent légitimement... On demande seulement les pouvoirs les plus complets « et les plus étendus. »

.....

Un quart d'heure après cette scène, Rodin sortait de l'hôtel Saint-Dizier, brochant du coude son vieux chapeau grasseux, qu'il ôta pour répondre par un salut profond au salut du portier.



DOUZIÈME PARTIE.

LES PROMESSES DE RODIN.

CHAPITRE PREMIER.

L'INCONNU.

La scène suivante se passait le lendemain du jour où le père d'Aigrigny avait été si rudement rejeté par Rodin dans la position subalterne naguère occupée par le *socius*.

.....
La rue *Clovis* est, on le sait, un des endroits les plus solitaires du quartier de la Montagne-Sainte-Genève; à l'époque de ce récit, la maison portant le n° 4, dans cette rue, se composait d'un corps de logis principal, traversé par une allée obscure qui conduisait à une petite cour sombre, au fond de laquelle s'élevait un second bâtiment singulièrement misérable et dégradé.

Le rez-de-chaussée de la façade formait une boutique demi-souterraine, où l'on vendait du charbon, du bois en falourdes, quelques légumes et du lait.

Neuf heures du matin sonnaient; la marchande, nommée la mère Arsène, vieille femme d'une figure douce et malade, portant une robe de futaine brune et un fichu de rouennerie rouge sur la tête, était montée sur la dernière marche de l'escalier qui conduisait à son antre, et finissait son *étalage*, c'est-à-dire que d'un côté de sa porte elle plaçait un seau à lait en fer-blanc, et de l'autre quelques bottes de légumes flétris, accostés de têtes de choux jaunâtres; au bas de l'escalier, dans la pénombre de cette cave, on voyait luire les reflets de la braise ardente d'un petit fourneau.

Cette boutique, située tout auprès de l'allée, servait de loge de portier, et la fruitière servait de portière.

Bientôt, une gentille petite créature, sortant de la maison, entra, légère et frétilante, chez la mère Arsène. Cette jeune fille était Rose-Pompon, l'amie intime de la reine Bacchanal, Rose-Pompon, momentanément *veuve*, et dont le baclique,

mais respectueux sigisbée, était, on le sait, *Nini-Moulin*, ce *chicard* orthodoxe qui, le cas échéant, se transfigurait, après boire, en Jacques Dumoulin l'écrivain religieux, passant ainsi allégrement de la danse échevelée à la polémique ultramontaine, de *la Tulipe orageuse* à un pamphlet catholique.

Rose-Pompon venait de quitter son lit, ainsi qu'il apparaissait au négligé de sa toilette matinale et bizarre; sans doute à défaut d'autre coiffure, elle portait erramment sur ses charmants cheveux blonds, bien lissés et peignés, un bonnet de police emprunté à son costume de coquet débardeur; rien n'était plus espiègle que cette mine de dix-sept ans, rose, fraîche, potelée, brillamment animée par deux yeux bleus, gais et pétillants. Rose-Pompon s'enveloppait si étroitement depuis le cou jusqu'aux pieds dans son manteau écossais à carreaux rouges et verts un peu fané, que l'on devinait une pudibonde préoccupation; ses pieds nus, si blancs que l'on ne savait si elle avait ou non des bas, étaient chaussés de petits souliers de maroquin rouge à boucle argentée... Il était facile de s'apercevoir que son manteau cachait un objet qu'elle tenait à la main.

« Bonjour, mademoiselle Rose-Pompon, — dit la mère Arsène d'un air avenant, — vous êtes matinale aujourd'hui, vous n'avez donc pas dansé hier ?

— Ne m'en parlez pas, mère Arsène, je n'avais guère le cœur à la danse; cette pauvre Céphyse (la reine Bacchanal, sœur de la Mayeux) a pleuré toute la nuit, elle ne peut pas se consoler de ce que son amant est en prison.

— Tenez, — dit la fruitière, — tenez, mademoiselle, faut que je vous dise une chose à propos de votre amie Céphyse. Ça ne vous fâchera pas ?

— Est-ce que je me fâche, moi?... — dit Rose-Pompon en haussant les épaules.

— Croyez-vous que M. Philémon, à son retour, ne me grondera pas ?

— Vous gronder ! Pourquoi ?

— A cause de son logement, que vous occupez...

— Ah çà, mère Arsène, est-ce que Philémon ne vous a pas dit qu'en son absence je serais maîtresse de ses deux chambres comme je l'étais de lui-même ?

— Ce n'est pas pour vous que je parle, mademoiselle, mais pour votre amie Céphyse, que vous avez aussi amenée dans le logement de M. Philémon.

— Et où serait-elle allée sans moi, ma bonne mère Arsène ? Depuis que son amant a été arrêté, elle n'a pas osé retourner chez elle parce qu'ils y devaient toutes sortes de termes. Voyant sa peine, je lui ai dit : Viens toujours loger chez Philémon. A son retour, nous verrons à te easier autrement.

— Dame ! mademoiselle, si vous m'assurez que M. Philémon ne sera pas fâché... à la bonne heure.

— Fâché, et de quoi ! qu'on lui abîme son ménage ? Il est si gentil, son ménage ! Hier, j'ai cassé la dernière tasse... et voilà dans quelle drôle de chose je suis réduite à venir chercher du lait. »

Et Rose-Pompon, riant aux éclats, sortit son joli petit bras blanc de son manteau et fit voir à la mère Arsène un de ces verres à vin de Champagne de capacité colossale, qui tiennent une bouteille environ.

« Ah ! mon Dieu ! — dit la fruitière ébahie, — on dirait une trompette de cristal ?

— C'est le verre de grande tenue de Philémon, dont on l'a décoré quand il a été reçu *canotier-flambard*, — dit gravement Rose-Pompon.

— Et dire qu'il va falloir vous mettre votre lait là dedans, ça me rend toute honteuse, — dit la mère Arsène.



LA MÈRE ARSÈNE.

— Et moi donc... si je rencontrais quelqu'un dans l'escahier... en tenant ce verre à la main comme un cierge... Je rirais trop... je casserais la dernière pièce du bazar à Philémon et il me donnerait sa malédiction.

— Il n'y a pas de danger que vous rencontriez quelqu'un; le premier est déjà sorti, et le second ne se lève que très-tard.

— A propos de locataire, — dit Rose-Pompon, — est-ce qu'il n'y a pas à louer une chambre au second, dans le fond de la cour? Je pense à ça pour Céphyse, une fois que Philémon sera de retour.

— Oui, il y a un mauvais petit cabinet sous le toit... au-dessus des deux pièces du vieux bonhomme qui est si mystérieux, — dit la mère Arsène.

— Ah! oui, le père Charlemagne... vous n'en savez pas davantage sur son compte?

— Mon Dieu non, mademoiselle, si ce n'est qu'il est venu ce matin, au point du jour; il a cogné aux contrevents. — « Avez-vous reçu une lettre pour moi, ma chère dame? — m'a-t-il dit (il est toujours si poli, ce brave homme). — Non, monsieur, — que je lui ai répondu. — Bien! bien! alors ne vous dérangez pas, ma chère dame, je repasserai, » — et il est reparti.

— Il ne couche donc jamais dans la maison?

— Jamais. Probablement qu'il loge autre part, car il ne vient passer ici que quelques heures dans la journée tous les quatre ou cinq jours.

— Et il y vient seul?

— Toujours seul.

— Vous en êtes sûre? il ne ferait pas entrer par hasard de petite femme en minon-minette? car alors Philémon vous donnerait congé, — dit Rose-Pompon d'un air plaisamment pudibond.

— M. Charlemagne!!! une femme, chez lui? Ah! le pauvre cher homme, — dit la fruitière en levant les mains au ciel, — si vous le voyiez, avec son chapeau crasseux, sa vieille redingote, son parapluie rapiécé et son air bouasse, il a plutôt l'air d'un saint que d'autre chose.

— Mais alors, mère Arsène, qu'est-ce qu'il peut venir faire ainsi tout seul pendant des heures dans ce taudis du fond de la cour, où on voit à peine clair en plein midi?

— C'est ce que je me demande, mademoiselle; qu'est-ce qu'il y peut faire? car pour venir s'amuser à être dans ses meubles, c'est pas possible: il y a en tout chez lui un lit de sangle, une table, un poêle, une chaise et une vieille malle.

— C'est dans les prix de l'établissement de Philémon, — dit Rose-Pompon.

— Eh bien! malgré ça, mademoiselle, il a autant de peur qu'on entre chez lui que si l'on était des voleurs, et qu'il aurait des meubles en or massif; il a fait mettre à ses frais une serrure de sûreté; il ne me laisse jamais sa clef; enfin il allume son feu lui-même dans son poêle plutôt que de laisser entrer quelqu'un chez lui.

— Et vous dites qu'il est vieux?

— Oui, mademoiselle, dans les cinquante à soixante.

— Et laid?

— Figurez-vous comme deux petits yeux de vipère percés avec une vrille, dans une figure toute blême, comme celle d'un mort... si blême enfin, que les lèvres sont blanches: voilà pour son visage. Quant à son caractère, le vieux brave

homme est si poli, il vous ôte si souvent son chapeau en vous faisant un grand salut, que c'en est embarrassant.

— Mais j'en reviens toujours là, — reprit Rose-Pompon, — qu'est-ce qu'il peut faire tout seul dans ses deux chambres? Après ça,... si Céphyse prend le cabinet au-dessus, quand Philémon sera revenu, nous pourrons nous amuser à en savoir quelque chose... Et combien veut-on louer ce cabinet?

— Dame... mademoiselle, il est en si mauvais état, que le propriétaire le laisserait, je crois bien, pour cinquante à cinquante-cinq francs par an, car il n'y a guère moyen d'y mettre de poêle, et il est seulement éclairé par une petite lucarne en tabatière.

— Pauvre Céphyse! — dit Rose-Pompon en soupirant et en secouant tristement la tête; — après s'être tant amusée, après avoir tant dépensé d'argent avec Jacques Rennepont, habiter là et se remettre à vivre de son travail!... Faut-il qu'elle ait du courage!...

— Le fait est qu'il y a loin de ce cabinet à la voiture à quatre chevaux où mademoiselle Céphyse est venue vous chercher l'autre jour, avec tous ces beaux masques, qui étaient si gais... surtout ce gros en casque de papier d'argent avec un plumet et en bottes à revers... Quel réjou!

— Oui, Nini-Moulin, il n'y a pas son pareil pour danser le *fruit défendu*... Il fallait le voir en vis-à-vis avec Céphyse... la reine Bacchanal... Pauvre richeuse... pauvre tapageuse!... Si elle fait du bruit maintenant, c'est en pleurant...

— Ah!... les jeunesses... les jeunesses!... — dit la fruitière.

— Écoutez donc, mère Arsène, vous avez été jeune aussi... vous...

— Ma foi, c'est tout au plus! et à vrai dire, je me suis toujours vue à peu près comme vous me voyez.

— Et les amoureux, mère Arsène?

— Les amoureux, ah bien oui! d'abord j'étais laide et puis j'étais trop bien préservée.

— Votre mère vous surveillait donc beaucoup?

— Non, mademoiselle... mais j'étais attelée...

— Comment, attelée? — s'écria Rose-Pompon ébahie, en interrompant la fruitière.

— Oui, mademoiselle, attelée à un tonneau de porteur d'eau avec mon frère.



Aussi, voyez-vous, quand nous avons tiré comme deux vrais chevaux pendant huit ou dix heures par jour, je n'avais guère le cœur de penser aux gaudrioles.

— Pauvre mère Arsène, quel rude métier! — dit Rose-Pompon avec intérêt.

— L'hiver surtout, dans les gelées... c'était le plus dur... moi et mon frère

nous étions obligés de nous faire clouter à glace, à cause du verglas.

— Et une femme encore... faire ce métier-là!... ça fend le cœur... Et on défend d'atteler des chiens ¹!... — ajouta très-sensément Rose-Pompon.

— Dame! c'est vrai, — reprit la mère Arsène, — les animaux sont quelquefois plus heureux que les personnes; mais que voulez-vous? il faut vivre... Où la bête est attachée, faut qu'elle broute... mais c'était dur... J'ai gagné à cela une maladie de poumons, ce n'est pas ma faute! Cette espèce de bricole, dont j'étais attelée... en tirant, voyez-vous, ça me pressait tant et tant la poitrine que je ne pouvais pas respirer;... aussi j'ai abandonné l'attelage et j'ai pris une boutique. C'est pour vous dire que si j'avais eu des occasions et de la gentillesse j'aurais peut-être été comme tant de jeunes gens qui commencent par rire et qui finissent...

— Par tout le contraire, c'est vrai, mère Arsène; mais aussi tout le monde n'aurait pas le courage de s'atteler pour rester sage... Alors on se fait une raison, on se dit qu'il faut s'amuser tant qu'on est jeune et gentille... et puis, qu'on n'a pas dix-sept ans tous les jours... Eh bien! après... après... la fin du monde ou bien on se marie...

— Dites donc, mademoiselle, il aurait peut-être mieux valu commencer par là.

— Oui, mais on est trop bête, on ne sait pas enjôler les hommes, ou leur faire peur; on est simple, confiante, et ils se moquent de vous... Tenez, moi, mère Arsène, c'est ça qui serait un exemple à faire frémir la nature si je voulais; mais c'est bien assez d'avoir eu des chagrins sans s'amuser encore à s'en faire de la graine de souvenirs.

— Comment ça, mademoiselle... vous si jeune, si gaie, vous avez eu des chagrins?

— Ah! mère Arsène! je crois bien, à quinze ans et demi j'ai commencé à fondre en larmes, et je n'ai tari qu'à seize ans... C'était assez gentil, j'espère?

— On vous a trompée, mademoiselle?

— On m'a fait pis... comme on a fait à tant d'autres pauvres filles qui, pas plus que moi, n'avaient d'abord envie de mal faire... Mon histoire n'est pas longue... Mon père et ma mère sont des paysans du côté de Saint-Valery, mais si pauvres, si pauvres, que sur cinq enfants que nous étions ils ont été obligés de m'envoyer, à huit ans, chez ma tante, qui était femme de ménage ici à Paris. La bonne femme m'a prise par charité; et c'était bien à elle, car elle ne gagnait pas grand'chose. A onze ans, elle m'a envoyée travailler dans une des manufactures du faubourg Saint-Antoine. C'est pas pour dire du mal des maîtres des fabriques, mais ça leur est bien égal que les petites filles et les petits garçons soient pêle-mêle avec des jeunes filles et des jeunes gens de dix-huit à vingt ans... aussi pêle-mêle entre eux... Alors vous concevez... il y a là-dedans comme partout des mauvais sujets; ils ne se gênent ni en paroles ni en actions, et je vous demande quel exemple pour des enfants qui voient et qui entendent plus qu'ils n'en ont l'air. Alors, que voulez-vous!... on s'habitue en grandissant à entendre et à voir tous les jours des choses qui plus tard ne vous effarouchent plus.

— C'est vrai, au moins, ce que vous dites là, mademoiselle Rose-Pompon; pauvres enfants! qui est-ce qui s'en occupe? ni le père ni la mère; ils sont à leur tâche...

— Oui, oui, allez, mère Arsène, on a bien vite dit d'une jeune fille qui a mal tourné, c'est une ei, c'est une ça; mais si on savait le pourquoi des choses, on la

¹ On sait qu'il y a en effet deux ordonnances, remplies d'un touchant intérêt pour la race canine, qui interdisent l'attelage des chiens.

plaindrait plutôt qu'on ne la blâmerait... Enfin pour en revenir à moi, à quinze ans j'étais très-gentille... Un jour, j'ai une réclamation à faire au premier commis de la fabrique. Je vais le trouver dans son cabinet; il me dit qu'il me rendra justice, et que même il me protégera si je veux l'écouter, et il commence par vouloir m'embrasser. Je me débats... Alors il me dit : « Tu me refuses, tu n'auras plus d'ouvrage ; je te renvoie de la fabrique. »

— Oh ! le méchant homme ! — dit la mère Arsène.

— Je rentre chez nous tout en larmes, ma pauvre tante m'encourage à ne pas céder et à me placer ailleurs... Oui... mais impossible; les fabriques étaient encombrées. Un malheur ne vient jamais seul : ma tante tombe malade, pas un sou à la maison : je prends mon grand courage; je retourne à la fabrique supplier le commis. Rien n'y fait. « Tant pis pour toi, me dit-il, tu refuses ton bonheur, car si tu avais voulu être gentille, plus tard je t'aurais peut-être épousée... » Que voulez-vous que je vous dise, mère Arsène? La misère était là; je n'avais pas d'ouvrage; ma tante était malade; le commis disait qu'il m'épouserait... J'ai fait comme tant d'autres.

— Et quand, plus tard, vous lui avez demandé le mariage ?

— Il m'a ri au nez, bien entendu, et, au bout de six mois, il m'a plantée là... C'est alors que j'ai tant pleuré toutes les larmes de mon corps... qu'il ne m'en reste plus... J'en ai fait une maladie... et puis enfin, comme on se console de tout... je me suis consolée;... de fil en aiguille, j'ai rencontré Philémon. Et c'est sur lui



que je me venge des autres... Je suis son tyran, — ajouta Rose-Pompon d'un air tragique, et l'on vit se dissiper le nuage de tristesse qui avait assombri son joli visage pendant son récit à la mère Arsène.

— C'est pourtant vrai, — dit la mère Arsène en réfléchissant. — On trompe une pauvre fille... qu'est-ce qui la protège, qu'est-ce qui la défend ? Ah ! oui, bien souvent le mal qu'on fait ne vient pas de vous... et...

— Tiens !... Nini-Moulin !... — s'écria Rose-Pompon en interrompant la fruitière et en regardant de l'autre côté de la rue, est-il matinal !... Qu'est-ce qu'il peut me vouloir ? »

Et Rose-Pompon s'enveloppa de plus en plus pudiquement dans son manteau.

Jacques Dumoulin s'avangait en effet le chapeau sur l'oreille, le nez rubicond et l'œil brillant ; il était vêtu d'un paletot-sac qui dessinait la rotundité de son abdomen ; ses deux mains, dont l'une tenait une grosse canne *au port d'arme*, étaient plongées dans les vastes poches de ce vêtement.

Au moment où il s'avangait sur le seuil de la boutique, sans doute pour interroger la portière, il aperçut Rose-Pompon.

« Comment ! ma pupille déjà levée !... ça se trouve bien !... moi qui venais pour la bénir au lever de l'aurore ! »

Et Nini-Moulin avança, les bras ouverts, à l'encontre de Rose-Pompon, qui recula d'un pas.

« Comment !... enfant ingrat, ... — reprit l'écrivain religieux, — vous refusez mon accolade matinale et paternelle !

— Je n'accepte d'accolades paternelles que de Philémon... J'ai reçu hier une lettre de lui avec un petit baril de raisiné, deux oies, une eruche de ratafia de famille, et une anguille. Hein ! voilà un présent ridicule ! j'ai gardé le ratafia et j'ai troqué le reste pour deux amours de pigeons vivants que j'ai installés dans le cabinet de Philémon, ce qui me fait un petit colombier bien gentil. Du reste, *mon épouse* arrive avec sept cents francs qu'il a demandés à sa respectable famille sous le prétexte d'apprendre la basse, le cornet à piston et le porte-voix, afin de séduire en société et de faire un mariage... ehicandard... comme vous dites, bon sujet...

— Eh bien, ma pupille chérie ! nous pourrions déguster le ratafia de famille et festoyer en attendant Philémon et ses sept cents francs. »

Ce disant, Nini-Moulin frappa sur les poches de son gilet, qui rendirent un son métallique, et il ajouta : « Je venais vous proposer d'embellir ma vie aujourd'hui, et même demain, et même après-demain, si le cœur vous en dit...

— Si c'est des amusements décents et paternels, mon cœur ne dit pas non.

— Soyez tranquille, je serai pour vous un aïeul, un bisaïeul, un portrait de famille... Voyons, promenade, dîner, spectacle, bal costumé, et souper ensuite, ça vous va-t-il ?

— A condition que cette pauvre Céphise en sera. Ça la distraira.

— Va pour Céphise.

— Ah ça ! vous avez donc fait un héritage, gros apôtre ?

— Mieux que cela, ô la plus rose de toutes les roses-pompons... Je suis rédacteur en chef d'un journal religieux... Et comme il faut de la tenue dans cette respectable boutique, je demande tous les mois un mois d'avance et trois jours de liberté ; à cette condition-là, je consens à faire le saint pendant vingt-sept jours sur trente, et à être toujours grave et assommant comme le journal.

— Un journal, vous ? En voilà un qui sera drôle, et qui dansera tout seul, sur les tables des cafés, des pas défendus.

— Oui, il sera drôle, mais pas pour tout le monde ! Ce sont tous saeristains cosus qui font les frais ;... ils ne regarderont pas à l'argent, pourvu que le journal morde, déchire, brûle, broie, extermine et assassine... Parole d'honneur ! je n'aurai jamais été plus forcené, — ajouta Nini-Moulin en riant d'un gros rire ; — j'arrosrai les blessures toutes vives avec mon venin *premier cru* ou avec mon fiel *grrrrrand mousseux!!!* »

Et pour péroraison, Nini-Moulin imita le bruit que fait en sautant le bouchon d'une bouteille de vin de Champagne, ce qui fit beaucoup rire Rose-Pompon.

— « Et comment s'appellera-t-il, votre journal de saeristains ? — reprit-elle.

— Il s'appelle *l'Amour du Prochain*.

— A la bonne heure ! voilà un joli nom !

— Attendez donc, il en a un second.

— Voyons le second.

— *L'Amour du Prochain, ou l'Exterminateur des Incrédules, des Indifférents, des Tièdes et autres*, avec cette épigraphe du grand Bossuet : *Ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous*.

— C'est aussi ce que dit toujours Philémon dans ses batailles à la Chaumière, en faisant le moulinet.

— Ce qui prouve que le génie de l'aigle de Meaux est universel. Je ne lui reproche qu'une chose, c'est d'avoir été jaloux de Molière.

— Bah ! jalousie d'auteur, — dit Rose-Pompon.

— Méchante, ... — reprit Nini-Moulin en la menaçant du doigt.

— Ah çà, vous allez donc exterminer madame de la Sainte-Colombe... car elle est un peu tiède, elle-là... et votre mariage ?

— Mon journal le sert au contraire. Pensez donc ! rédacteur en chef... c'est une position superbe ; les saeristains me prônent, me poussent, me soutiennent, me bénissent. J'empaiement la Sainte-Colombe... et alors une vie... une vie à mort ! »

A ce moment, un facteur entra dans la boutique et remit une lettre à la fruitière en lui disant : « Pour M. Charlemagne... affranchie... rien à payer.

— Tiens, — dit Rose-Pompon, — c'est pour le petit vieux si mystérieux, qui a des allures extraordinaires. Est-ce que cela vient de loin ?...

— Je erois bien, ça vient d'Italie, de Rome, — dit Nini-Moulin en regardant à son tour la lettre que la fruitière tenait à la main.

— Ah çà, — ajouta-t-il, — qu'est-ce donc que ce étonnant petit vieux dont vous parlez ?

— Figurez-vous, mon gros apôtre, — dit Rose-Pompon, — un vieux bonhomme qui a deux chambres au fond de la cour ; il n'y couche jamais, et il vient s'y enfermer de temps en temps pendant des heures sans laisser monter personne chez lui... et sans qu'on sache ce qu'il y fait.

— C'est un conspirateur ou un faux-monnayeur, ... — dit Nini-Moulin en riant.

— Pauvre cher homme ! — dit la mère Arsène, — où serait-elle donc, sa fausse monnaie ! il me paie toujours en gros sous le morceau de pain et le radis noir que je lui fournis pour son déjeuner, quand il déjeune.

— Et comment s'appelle ce mystérieux caduc ? — demanda Dumoulin.

— M. Charlemagne, — dit la fruitière. — Mais, tenez... quand on parle du loup... on en voit la queue.

— Où est-elle donc, cette queue ?

— Tenez... ce petit vieux, là bas... le long de la maison ; il marche le cou de travers avec son parapluie sous son bras.

— M. Rodin ! — s'écria Nini-Moulin ; et, se reculant brusquement, il descendit en hâte trois marches de l'escalier, afin de n'être pas vu. Puis il ajouta : — Et vous dites que ce monsieur s'appelle ?

— M. Charlemagne... Est-ce que vous le connaissez ? — demanda la fruitière.

— Que diable vient-il faire ici, sous un faux nom ? — dit Jacques Dumoulin à voix basse en se parlant à lui même.

— Mais vous le connaissez donc ? — reprit Rose-Pompon avec impatience. — Vous voilà tout interdit.

— Et ce monsieur a pour pied-à-terre deux chambres dans cette maison ? Et il y vient mystérieusement ? — dit Jacques Dumoulin de plus en plus surpris.

— Oui, — reprit Rose-Pompon, — on voit ses fenêtres du colombier de Philémon.

— Vite ! vite ! passons par l'allée ; qu'il ne me rencontre pas, » dit Dumoulin.

Et, sans avoir été aperçu de Rodin, il passa de la boutique dans l'allée et de l'allée monta l'escalier qui conduisait à l'appartement occupé par Rose-Pompon.

« Bonjour, monsieur Charlemagne, — dit la mère Arsène à Rodin, qui s'avancait alors sur le seuil de la porte, — vous venez deux fois en un jour ; à la bonne heure, car vous êtes joliment rare.

— Vous êtes trop honnête, ma chère dame, » dit Rodin avec un salut fort courtois.

Et il entra dans la boutique de la fruitière.





CHAPITRE II.

LE RÉDUIT.



a physionomie de Rodin, lorsqu'il était entré chez la mère Arsène, respirait la simplicité la plus candide : il appuya ses deux mains sur la pomme de son parapluie et dit : « Je regrette bien, ma chère dame, de vous avoir éveillée ce matin de très-bonne heure...

— Vous ne venez déjà pas assez souvent, mon digne monsieur, pour que je vous fasse des reproches.

— Que voulez-vous, chère dame ! j'habite la campagne, et je ne peux venir que de temps à autre dans ce pied-à-terre, pour faire mes petites affaires.

— A propos de ça, monsieur, la lettre que vous attendiez hier est arrivée ce matin ; elle est grosse et vient de loin. La voilà, — dit la fruitière en tirant la lettre de sa poche, — elle n'a pas coûté de port.

— Merci, ma chère dame, — dit Rodin, en prenant la lettre avec une indiffé-

renee apparente ; et il la mit dans la poche de côté de sa redingote, qu'il reboutonna ensuite soigneusement.

— Allez-vous monter chez vous, monsieur ?

— Oui, ma chère dame.

— Alors je vais m'occuper de vos petites provisions, — dit la mère Arsène. — Est-ce toujours comme à l'ordinaire, mon digne monsieur ?

— Toujours comme à l'ordinaire.

— Ça va être prêt en un élin d'œil. »

Ce disant, la fruitière prit un vieux panier ; après y avoir jeté trois ou quatre mottes à brûler, un petit fagotin de cotrets, quelques morceaux de charbon, elle recouvrit ces combustibles d'une feuille de chou ; puis, allant au fond de sa boutique, elle tira d'un bahut un gros pain rond, en coupa une tranche et choisit ensuite d'un œil connaisseur un magnifique radis noir parmi plusieurs de ces racines, le divisa en deux, y fit un trou qu'elle remplit de gros sel gris, rajusta les deux morceaux et les plaça soigneusement auprès du pain, sur la feuille de chou qui séparait les combustibles des comestibles. Prenant enfin à son fourneau quelques charbons allumés, elle les mit dans un petit sabot rempli de cendres qu'elle posa aussi dans le panier.

Remontant alors jusqu'à la dernière marche de son escalier, la mère Arsène dit à Rodin : « Voici votre panier, monsieur.

— Mille remerciements, chère dame, » répondit Rodin ; et plongeant la main dans le gousset de son pantalon, il en tira huit sous qu'il remit un à un à la fruitière, et lui dit en emportant le panier : « Tantôt, en redescendant de chez moi, je vous rendrai, comme d'habitude, votre panier.

— A votre service, mon brave monsieur, à votre service, » dit la mère Arsène.

Rodin prit son parapluie sous son bras gauche, souleva de sa main droite le panier de la fruitière, entra dans l'allée obscure, traversa une petite cour, monta d'un pas allègre jusqu'au second étage d'un corps de logis fort délabré ; puis arrivé là, sortant une clef de sa poche, il ouvrit une première porte, qu'ensuite il referma soigneusement sur lui.

La première des deux chambres qu'il occupait était complètement démeublée ; quant à la seconde, on ne saurait imaginer un réduit d'un aspect plus triste, plus misérable. Un papier tellement éraillé, passé, déchiré, que l'on ne pouvait reconnaître sa nuance primitive, couvrait les murailles ; un lit de sangle boiteux, garni d'un mauvais matelas et d'une couverture de laine mangée par les vers, un tabouret, une petite table de bois vermoulu, un poêle de faïence grisâtre aussi *craquelée* que de la porcelaine du Japon, une vieille malle à cadenas placée sous le lit, tel était l'ameublement de ce taudis délabré. Une étroite fenêtre aux carreaux sordides éclairait à peine cette pièce presque entièrement privée d'air et de jour par la hauteur du bâtiment qui donnait sur la rue ; deux vieux mouchoirs à tabac attachés l'un à l'autre avec des épingles, et qui pouvaient à volonté glisser sur une ficelle tendue devant la fenêtre, servaient de rideaux ; enfin le carrelage disjoint, rompu, laissant voir le plâtre du plancher, témoignait de la profonde incurie du locataire de cette demeure.

Après avoir fermé sa porte, Rodin jeta son chapeau et son parapluie sur le lit de sangle, posa par terre son panier, en tira le radis noir et le pain, qu'il plaça sur la table, puis, s'agenouillant devant son poêle, il le bourra de combustibles et

l'alluma en soufflant d'un poumon puissant et vigoureux sur la braise apportée dans le sabot. Lorsque, selon l'expression consacrée, son poêle *tira*, Rodin alla étendre sur leur ficelle les deux mouchoirs à tabac qui lui servaient de rideaux ; puis, se croyant bien cédé à tous les yeux, il tira de la poche de côté de sa redingote la lettre que la mère Arsène lui avait remise. En faisant ce mouvement, il amena plusieurs papiers et objets différents ; l'un de ces papiers, gras et froissé, plié en petit paquet, tomba sur la table et s'ouvrit ; il renfermait une croix de la Légion d'honneur en argent noirci par le temps ; le ruban rouge de cette croix avait presque perdu sa couleur primitive.

A la vue de cette croix, qu'il remit dans sa poche avec la médaille dont Farinhea avait dépouillé Djalma, Rodin haussa les épaules en souriant d'un air méprisant et sardonique ; puis il tira sa grosse montre d'argent, et la plaça sur la table à côté de la lettre de Rome. Il regardait cette lettre avec un singulier mélange de défiance et d'espoir, de crainte et d'impatiente curiosité.

Après un moment de réflexion, il s'apprêtait à décacheter cette enveloppe... Mais il la rejeta brusquement sur la table, comme si, par un étrange caprice, il eût voulu prolonger de quelques instants l'angoisse d'une incertitude aussi poignante, aussi irritante que l'émotion du jeu. Regardant sa montre, Rodin se résolut de n'ouvrir la lettre que lorsque l'aiguille marquerait neuf heures et demie ; il s'en fallait alors de sept minutes.

Par une de ces bizarreries puérilement fatalistes, dont de très-grands esprits n'ont pas été exempts, Rodin se disait : — Je brûle du désir d'ouvrir cette lettre ; si je ne l'ouvre qu'à neuf heures et demie, les nouvelles qu'elle m'apporte seront favorables. Pour employer ces minutes, Rodin fit quelques pas dans sa chambre, et alla se placer, pour ainsi dire, en contemplation admirative devant deux

vieilles gravures jaunâtres, rongées de vétusté, attachées au mur par deux clous rouillés.

Le premier de ces *objets d'art*, seuls ornements dont Rodin eût jamais décoré ce taudis, était une de ces images grossièrement dessinées et enluminées de rouge, de jaune, de vert et de bleu, que l'on vend dans les foires ; une inscription italienne annonçait que cette gravure avait été fabriquée à Rome. Elle représentait une femme couverte de guenilles, portant une besace et ayant sur ses genoux un petit enfant ; une horrible diseuse de bonne aventure tenait dans ses mains la main du petit enfant, et semblait y lire l'avenir, car ces mots sortaient



de sa bouche en grosses lettres bleues : *Sara papa* (il sera pape).

Le second de ces objets d'art qui semblaient inspirer les profondes méditations de Rodin, était une excellente gravure en taille-douce, dont le fini précieux, le

dessin à la fois hardi et correct contrastaient singulièrement avec la grossière enluminure de l'autre image. Cette rare et magnifique gravure, payée par Rodin six louis (luxe énorme, représentait un jeune garçon vêtu de haillons. La laideur de ses traits était compensée par l'expression spirituelle de sa physionomie vigoureusement caractérisée ; assis sur une pierre, entouré çà et là d'un troupeau de pores qu'il gardait, il était vu de face, accoudé sur son genou, et appuyant son menton dans la paume de sa main. L'attitude pensive, réfléchie, de ce jeune homme, vêtu comme un mendiant, la puissance de son large front, la finesse de son regard pénétrant, la fermeté de sa bouche rusée, semblaient révéler une indomptable résolution jointe à une intelligence supérieure et à une astucieuse adresse. Au-dessous de cette figure, les attributs pontificaux s'enroulaient autour d'un médaillon au centre duquel se voyait une tête de vieillard dont les lignes, fortement accentuées, rappelaient d'une manière frappante, malgré leur sénilité, les traits du jeune gardeur de troupeaux.



Cette gravure portait enfin pour titre : LA JEUNESSE DE SIXTE-QUINT, et l'image enluminée *la Prédiction*¹.

A force de contempler ces gravures de plus en plus près, d'un œil de plus en plus ardent et interrogatif, comme s'il eût demandé des inspirations ou des espérances à ces images, Rodin s'en était tellement rapproché que, toujours debout et repliant son bras droit derrière sa tête, il se tenait pour ainsi dire appuyé et accoudé à la muraille, tandis que, cachant sa main gauche dans la poche de son pantalon noir, il écartait ainsi un des pans de sa vieille redingote olive.

Pendant plusieurs minutes, il garda cette attitude méditative.

Rodin, nous l'avons dit, venait rarement dans ce logis ; selon les règles de son ordre, il avait jusqu'alors toujours demeuré avec le père d'Aigrigny, dont la surveillance lui était spécialement confiée : aucun membre de la congrégation, surtout dans la position subalterne où Rodin s'était jusqu'alors tenu, ne pouvait ni se renfermer chez soi, ni même posséder un meuble fermant à clef ; de la sorte, rien n'entravait l'exercice d'un espionnage mutuel, incessant, l'un des plus puissants moyens d'action et d'asservissement employés par la compagnie de Jésus. En raison de diverses combinaisons qui lui étaient toutes personnelles, bien que se rattachant par quelques points aux intérêts généraux de son ordre, Rodin avait pris à l'insu de tous ce pied-à-terre de la rue Clovis. C'est du fond de ce réduit ignoré, que le *socius* correspondait directement avec les personnages les plus éminents et les plus influents du sacré collège.

¹ Selon la tradition, il aurait été prédit à la mère de Sixte-Quint qu'il serait pape, et il aurait été, dans sa première jeunesse, gardien de troupeaux.

On se souvient peut-être qu'au commencement de cette histoire, lorsque Rodin écrivait à Rome que le père d'Aigrigny, ayant reçu l'ordre de quitter la France sans voir sa mère mourante, *avait hésité à partir*; on se souvient, disons-nous, que Rodin avait ajouté, en forme de *post-scriptum*, au bas du billet qui dénonçait au général de l'ordre l'hésitation du père d'Aigrigny :

« DITES au cardinal-prince qu'il peut compter sur moi, mais qu'à son tour il me « serve activement. »

Cette manière familière de correspondre avec le plus puissant dignitaire de l'ordre; le ton presque protecteur de la recommandation que Rodin adressait à un cardinal-prince, prouvait assez que le *socius*, malgré son apparente subalternité, était, à cette époque, regardé comme un homme très-important par plusieurs princes de l'Église ou autres dignitaires, qui lui adressaient leurs lettres à Paris sous un faux nom, et d'ailleurs chiffrées avec les précautions et les sûretés d'usage.

Après plusieurs moments de méditation contemplative passés devant le portrait de *Sixte-Quint*, Rodin revint lentement à sa table, où était cette lettre, que par une sorte d'atavisme superstitieux il avait différé d'ouvrir, malgré sa vive curiosité. Comme il s'en fallait encore de quelques minutes que l'aiguille de sa montre marquât neuf heures et demie, Rodin, afin de ne pas perdre de temps, fit méthodiquement les apprêts de son frugal déjeuner; il plaça sur sa table; à côté d'une écrioire garnie de plumes, le pain et le radis noir; puis s'asseyant sur son tabouret, ayant pour ainsi dire le poêle entre ses jambes, il tira de son gousset un couteau à manche de corne, dont la lame aiguë était aux trois quarts usée, coupa alternativement un morceau de pain et un morceau de radis, et commença son frugal repas avec un appétit robuste, l'œil fixé sur l'aiguille de sa montre...

L'heure fatale atteinte, Rodin déchêta l'enveloppe d'une main tremblante.

Elle contenait deux lettres.

La première parut le satisfaire médiocrement; car, au bout de quelques minutes, il haussa les épaules, frappa impatiemment sur la table avec le manche de son couteau, écarta dédaigneusement cette lettre du revers de sa main erasseuse, et parcourut la seconde missive, tenant son pain d'une main, et, de l'autre, trempant par un mouvement machinal une tranche de radis dans le sel gris répandu sur un coin de la table.

Tout à coup la main de Rodin resta immobile. A mesure qu'il avançait dans sa lecture, il paraissait de plus en plus intéressé, surpris, frappé. Se levant brusquement, il courut à la croisée, comme pour s'assurer, par un second examen des chiffres de la lettre, qu'il ne s'était pas trompé, tant ce qu'on lui annonçait lui paraissait inattendu. Sans doute Rodin reconnut qu'il *avait bien déchiffré*, car, laissant tomber ses bras, non pas avec abattement, mais avec la stupeur d'une satisfaction aussi imprévue qu'extraordinaire, il resta quelque temps la tête basse, le regard fixe, profond;... la seule marque de joie qu'il donnât se manifestait par une sorte d'aspiration sonore, fréquente et prolongée.

Les hommes aussi audacieux dans leur ambition que patients et opiniâtres dans leur sape souterraine, sont surpris de leur réussite, lorsque cette réussite devance et dépasse incroyablement leurs sages et prudentes prévisions. Rodin se trouvait dans ce cas.

Grâce à des prodiges de ruse, d'adresse et de dissimulation; grâce à de puissantes promesses de corruption; grâce enfin au singulier mélange d'admiration, de

frayeur et de confiance que son génie inspirait à plusieurs personnages influents, Rodin apprenait du gouvernement pontifical que, selon une éventualité possible et probable, il pourrait, dans un temps donné, prétendre avec chance de succès à une position qui n'a que trop souvent excité la crainte, la haine ou l'envie de bien des souverains, et qui a été quelquefois occupée par de grands hommes de bien, par d'abominables scélérats ou par des gens sortis des derniers rangs de la société. Mais, pour que Rodin atteignît plus sûrement ce but, il lui fallait absolument réussir dans ce qu'il s'était engagé à accomplir sans violence, et seulement par le jeu et par le ressort des passions habilement maniées, à savoir : *Assurer à la compagnie de Jésus la possession des biens de la famille Rennepont* ;

Possession qui, de la sorte, avait une double et immense conséquence ; car Rodin, selon ses visées personnelles, songeait à se faire de son ordre (dont le chef était à sa discrétion) un marehepied et un moyen d'intimidation.

Sa première impression de surprise passée, impression qui n'était pour ainsi dire qu'une sorte de modestie d'ambition, de défiance de soi, assez commune aux hommes réellement supérieurs, Rodin, envisageant plus froidement, plus logiquement les choses, se reprocha presque sa surprise. Pourtant bientôt après, par une contradiction bizarre, édant encore à une de ces idées puérides auxquelles l'homme obéit souvent lorsqu'il se sait ou se croit parfaitement seul et caché, Rodin se leva brusquement, prit la lettre qui lui avait causé une si heureuse surprise, et alla, pour ainsi dire, l'étaler sous les yeux de l'image du jeune pâtre de-



venu pape ; puis, secouant fièrement, triomphalement la tête, dardant sur le

portrait son regard de reptile, il dit entre ses dents en mettant son doigt érasseux sur l'emblème pontifical : « Hein ! frère ? et moi aussi... peut-être... »

Après cette interpellation ridicule, Rodin revint à sa place, et comme si l'heureuse nouvelle qu'il venait de recevoir eût exaspéré son appétit, il plaça la lettre devant lui pour la relire encore une fois, et la couvant des yeux il se prit à mordre avec une sorte de furie joyeuse dans son pain dur et dans son radis noir en chantonnant un vieil air de litanies.

Il y avait quelque chose d'étrange, de grand et surtout d'effrayant dans l'opposition de cette ambition immense, déjà presque justifiée par les événements, et contenue, si cela peut se dire, dans un si misérable réduit.

Le père d'Aigrigny, homme sinon très-supérieur, du moins d'une valeur réelle, grand seigneur de naissance, très-hautain, placé dans le meilleur monde, n'aurait jamais osé avoir seulement la pensée de prétendre à ce que prétendait Rodin de prime saut ; l'unique visée du père d'Aigrigny, il la trouvait impertinente, était d'arriver à être un jour élu général de son ordre, de cet ordre qui embrassait le monde.

La différence des aptitudes ambitieuses de ces personnages est concevable. Lorsqu'un homme d'un esprit éminent, d'une nature saine et vivace, concentrant toutes les forces de son âme et de son corps sur une pensée unique, pratique obstinément, ainsi que le faisait Rodin, la chasteté, la frugalité, enfin le renoncement volontaire à toute satisfaction du cœur ou des sens, presque toujours cet homme ne se révolte ainsi contre les vœux sacrés du Créateur qu'au profit de quelque passion monstrueuse et dévorante, divinité infernale qui, par un pacte sacrilège, lui demande, en échange d'une puissance redoutable, l'anéantissement de tous les nobles penchants, de tous les ineffables attraits, de tous les tendres instincts dont le Seigneur, dans sa sagesse éternelle, dans son inépuisable munificence, a si paternellement doué la créature.

Pendant la scène muette que nous venons de dépeindre, Rodin ne s'était pas aperçu que les rideaux d'une des fenêtres situées au troisième étage du bâtiment qui dominait le corps de logis où il habitait s'étaient légèrement écartés, et avaient à demi découvert la mine espiègle de Rose-Pompon et la face de Silène de Nini-Moulin.

Il s'ensuivait que Rodin, malgré son rempart de mouchoirs à tabac, n'avait été nullement garanti de l'examen indiscret et curieux des deux coryphées de la Tulipe orangeuse.

CHAPITRE III.

UNE VISITE INATTENDUE.



Rodin, quoiqu'il eût éprouvé une profonde surprise à la lecture de la seconde lettre de Rome, ne voulut pas que sa réponse témoignât de cet étonnement. Son frugal déjeuner terminé, il prit une feuille de papier et chiffra rapidement la note suivante, de ce ton rude et tranchant qui lui était habituel lorsqu'il n'était pas obligé de se contraindre :

« Ce que l'on m'apprend ne me surprend
« point. — J'avais tout prévu. — Indécision
« et lâcheté portent toujours ces fruits-là.
« — Ce n'est pas assez. — La Russie hérétique
« que égorge la Pologne catholique. —

« Rome bénit les meurtriers et maudit les victimes ¹.

« — Cela me va.

« — En retour, la Russie garantit à Rome, par l'Autriche, la compression sanglante des patriotes de la Romagne.

« — Cela me va toujours.

« — Les bandes d'égorgeurs du bon cardinal Albani ne suffisent plus au massacre des libéraux impies; elles sont lasses.

« — Cela ne me va plus. — Il faut qu'elles marchent. »

Au moment où Rodin venait d'écrire ces derniers mots, son attention fut tout à coup distraite par la voix fraîche et sonore de Rose-Pompon, qui, sachant son

¹ On lit dans les *Affaires de Rome* cet admirable réquisitoire contre Rome, dû au génie le plus véritablement évangélique de notre siècle

« Tant que l'issue de la lutte entre la Pologne et ses oppresseurs demeura douteuse, le journal officiel romain ne contint pas un mot qui pût blesser le peuple vainqueur en tant de combats; mais à peine eut-il succombé, à peine les atroces vengeances du czar eurent-elles commencé le long supplice de toute une nation dévouée au glaive, à l'exil, à la servitude, que le même journal ne trouva pas d'expressions assez injurieuses pour flétrir ceux que la fortune avait abandonnés. On aurait tort pourtant d'attribuer directement cette indigne lâcheté au pouvoir pontifical; il subissait la loi que la Russie lui imposait; elle lui avait dit : VEUX-TU VIVRE! TIENS-TOI LÀ... PRÈS DE L'ÉCHAFAUD... ET A MESURE QU'ELLES PASSERONT... MAUDIS LES VICTIMES!!! »

(LAMENNAIS, *Affaires de Rome*, p. 110. Pagnerre, 1844)

Béranger par cœur, avait ouvert la fenêtre de Philémon, et, assise sur la barre d'appui, échantait avec beaucoup de charme et de gentillesse ce couplet de l'immortel chansonnier :

Mais, quelle erreur ! non, Dieu n'est pas colère.
 S'il créa tout... à tout il sert d'appui :
 Vins qu'il nous donne, amitié tutélaire,
 Et vous amours, qui créez après lui,
 Prêtez un charme à ma philosophie ;
 Pour dissiper des rêves affligeants,
 Le verre en main, que chacun se confie
 Au Dieu des bonnes gens !

Ce chant, d'une mansuétude divine, contrastait si étrangement avec la froide cruauté des quelques lignes écrites par Rodin, qu'il tressaillit et se mordit les lèvres de rage, en reconnaissant ce refrain du grand poète, véritablement chrétien, qui avait porté de si rudes coups à la mauvaise Église. Rodin attendit quelques instants dans une impatience courroucée, croyant que la voix allait continuer ; mais Rose-Pompon se tut, ou du moins ne fit plus que fredonner, et bientôt même passa à un autre air, celui du *Bon pape*, qu'elle vocalisa, mais sans paroles. Rodin, n'osant pas aller regarder par sa croisée quelle était cette importune chanteuse, haussa les épaules, reprit sa plume et continua.

« Autre chose : — « Il faudrait exaspérer les indépendants de tous les pays, — soulever la rage *philosophaille* de l'Europe, — faire écumer le libéralisme, — ameuter contre Rome tout ce qui vocifère. — Pour cela, proclamer à la face « du monde les trois propositions suivantes :

« 1° *Il est abominable de soutenir que l'on peut faire son salut dans quelque profession de foi que ce soit, pourvu que les mœurs soient pures ;*

« 2° *Il est odieux et absurde d'accorder aux peuples la liberté de conscience ;*

« 3° *L'on ne saurait avoir trop d'horreur contre la liberté de la presse* ¹.

¹ On lit les passages suivants dans la *Lettre encyclique* adressée par le pape actuel à tous les évêques de France, en 1832, afin qu'ils aient à se conformer, eux et leurs ouailles, à ces instructions, bien qu'elles soient en opposition directe avec les lois du pays et les droits des citoyens.

Est-il besoin de dire que M. de Lamennais a protesté, de toute la puissance de son génie et de son grand cœur contre d'aussi odieuses maximes, que voici dans toute leur candeur ultramontaine :

« Nous arrivons maintenant, — dit le saint-père, — à une autre cause dont nous gémissons de voir l'Église affligée en ce moment. Savoir, à cet *indifférentisme* ou cette *opinion perverse* qui s'est répandue de tous côtés par les artifices des méchants, et d'après laquelle on POURRAIT ACQUÉRIR LE SALUT ÉTERNEL PAR QUELQUE PROFESSION DE FOI QUE CE SOIT, POURVU QUE LES MŒURS SOIENT DROITES ET HONNÊTES... Il ne vous sera pas difficile, dans une matière si claire et si évidente de repousser une erreur aussi fatale des peuples confiés à vos soins. »

C'est assez clair. Avis à nous autres qui sommes confiés aux soins des pasteurs. Ce n'est pas tout. Voici qu'un moine italien, chef ultramontain de nos évêques, biffe d'un trait de plume un de nos droits les plus sacrés, un droit qui a coûté au pays des torrents de sang répandu dans les guerres religieuses.

« De cette source infecte de l'indifférentisme, — poursuit le saint-père, — découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, *qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la LIBERTÉ DE CONSCIENCE...* On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile. »

Il est évident que le saint-père ordonne à nos évêques d'inspirer à leurs ouailles l'horreur d'une des lois fondamentales de notre société. Terminons par une sortie dudit saint-père, non moins violente et non moins concluante, contre le dragon de la presse

« Là se rapporte cette *liberté funeste*, et dont on ne peut avoir assez d'horreur, LA LIBERTÉ DE LIBRAIRIE

« Il faut amener *l'homme faible* à déclarer ces propositions de tout point orthodoxes, — lui vanter leur bon effet sur les gouvernements despotiques, — sur les vrais catholiques, sur les museleurs de populaire. — Il se prendra au piège. — Les propositions formulées, la tempête éclate. — Soulèvement général contre Rome, — scission profonde, — le sacré collège se divise en trois partis. — L'un approuve, — l'autre blâme, — l'autre tremble. — *L'homme faible*, encore plus épouvanté qu'il ne l'est aujourd'hui d'avoir laissé égorger la Pologne, recule devant les clameurs, les reproches, les menaces, les ruptures violentes qu'il soulève.

« — Cela me va toujours et beaucoup.

« — Alors, à notre bon père vénéré d'ébranler la conscience de *l'homme faible*, — d'inquiéter son esprit, — d'effrayer son âme.

« En résumé : — L'abreuver de dégoûts, — diviser son conseil, — l'isoler, — l'effrayer, — redoubler l'ardeur féroce du bon Albani, — réveiller l'appétit des *Sanfedistes*¹, — leur donner des libéraux à leur faim, — pillage, — viol, — massacre comme à Césène, — vraie marée montante de sang carbonaro, — *l'homme faible* en aura le déboire, — tant de tueries en son nom!!! — il reculera... il reculera... — chacun de ses jours aura son remords, — chaque nuit sa terreur, — chaque minute son angoisse. — Et l'abdication dont il menace déjà viendra enfin, — peut être trop tôt. — C'est le seul danger à présent ; — à vous d'y pourvoir.

« — En cas d'abdication... le grand pénitencier m'a compris. — Au lieu de confier à un *général* le commandement de notre ordre, la meilleure milice du saint-siège, je la commande moi-même. — Dès lors cette milice ne m'inquiète plus : — exemple... les janissaires et les gardes prétoriennes, toujours funestes à l'autorité ; — pourquoi ? — parce qu'ils ont pu s'organiser comme défenseurs du pouvoir en dehors du pouvoir, — de là, leur puissance d'intimidation.

« — Clément XIV ? un niais. — Flétrir, abolir notre compagnie, faute absurde. — La défendre, — l'innocenter, — s'en déclarer le général, — voilà ce qu'il devait faire. — La compagnie, alors à sa merci, consentait à tout ; — il nous absorbait, — nous inféodait au saint-siège, qui n'avait plus à redouter... *nos services*!!! — Clément XIV est mort de la colique. — A bon entendre salut. — *Le cas échéant*, je ne mourrai pas de cette mort. »

La voix vibrante et perlée de Rose-Pompon retentit de nouveau.

Rodin fit un bond de colère sur sa chaise ; mais bientôt, et à mesure qu'il enten-

POUR PUBLIER QUELQUE ÉCRIT QUE CE SOIT, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec autant de bruit que d'ardeur. »

(Lettre encyclique du P. Grégoire XVI aux évêques de France.)

¹ Le pape Grégoire XVI venait à peine de monter sur le trône pontifical, quand il apprit la révolte de Bologne. Son premier mouvement fut d'appeler les Autrichiens et d'exéciter les *Sanfedistes*. — Le cardinal Albani battit les libéraux à Césène, ses soldats pillèrent les églises, — saccagèrent la ville, — violèrent les femmes. — A Forlì, les bandes commirent des assassinats de sang-froid. — En 1832, les *Sanfedistes* se montrèrent au grand jour avec des médailles à l'effigie du duc de Modène et du saint-père, des lettres patentes au nom de la congrégation apostolique, des privilèges et des indulgences, Les *Sanfedistes* prétaient littéralement le serment suivant : — *Je jure d'élever le trône et l'autel sur les os des infâmes libéraux, et de les exterminer, sans pitié pour les cris des enfants et les larmes des vieillards et des femmes.* — Les désordres commis par ces brigands passaient toutes les limites ; la cour de Rome régularisait l'anarchie, organisait les *Sanfedistes* en corps de volontaires auxquels elle accordait de nouveaux privilèges.

(La Révolution et les Révolutionnaires en Italie. — Revue des Deux Mondes, 15 novembre 1844.)

dit le couplet suivant qu'il ne connaissait pas (il ne possédait pas son *Béranger* comme la *veuve* de Philémon), le jésuite, accessible à certaines idées bizarrement



superstitieuses, resta interdit, presque effrayé de ce singulier rapprochement. (c'est *le bon pape* de Béranger qui parle :)

Que sont les rois ? de sots bêtres !
 Ou des brigands qui, gros d'orgueil,
 Donnant leurs crimes pour des titres,
 Entre eux se poussent au cercueil.
 A prix d'or je puis les absoudre
 Ou changer leur sceptre en bourdon.
 Ma dondon,
 Riez donc !
 Sautez donc !
 Regardez-moi lancer la foudre,
 Jupin m'a fait son héritier,
 Je suis entier.

Rodin, à demi levé de sa chaise, le cou tendu, l'œil fixe, écoutait encore, que Rose-Pompon, voltigeant comme une abeille d'une fleur à l'autre de son répertoire, chantonnait déjà le ravissant refrain de *Colibri*. N'entendant plus rien, le jésuite se rassit avec une sorte de stupeur ; mais, au bout de quelques minutes de réflexion, sa figure rayonna tout à coup : il voyait un heureux présage dans ce singulier incident. Il reprit sa plume, et ses premiers mots se ressentirent pour ainsi dire de cette étrange confiance dans la fatalité.

« — Jamais je n'ai cru plus au bon succès qu'en ce moment. Raison de plus
« pour ne rien négliger. — Tout pressentiment commande un redoublement de
« zèle. — Une nouvelle pensée m'est venue hier.

« — On agira ici de concert. — J'ai fondé un journal ultra-catholique : *l'A-*
« *mour du Prochain*. — A sa furie ultramontaine, — tyrannique, — libéricide,
« — on le croira l'organe de Rome. — J'accréditerai ces bruits. — Nouvelles
« furies.

« — Cela me va.

« — Je vais soulever la question de liberté d'enseignement ; — les libéraux du
« cru nous appuieront. — Niais, ils nous admettent au droit commun, quand nos
« privilèges, nos immunités, notre influence de confessionnal, notre obéissance à
« Rome, nous mettent en dehors du droit commun même, par les avantages dont
« nous jouissons. — Doubles niais, ils nous croient désarmés parce qu'ils le sont
« eux-mêmes contre nous.

« — Question brûlante ; — clameurs irritantes ; — nouveaux dégoûts pour
« *l'homme faible*. — Tout ruisseau grossit le torrent.

« — Cela me va toujours.

« — Pour résumer en deux mots : — *la fin*, c'est l'abdication. — *Le moyen*,
« harcèlement, torture incessante. — L'héritage Rennepont paie l'élection. —
« Prix faits, — marchandise vendue. »

Rodin s'interrompt brusquement d'écrire, croyant avoir entendu quelque bruit
à la porte de sa chambre, qui ouvrait sur l'escalier ; il prêta l'oreille, suspendit sa
respiration ; tout redevint silencieux. Il croyait s'être trompé, et reprit la plume.

« — Je me charge de l'affaire Rennepont, — unique pivot de nos combinaisons
« *temporelles* ; — il faut la reprendre en sous-œuvre, — substituer le jeu des in-
« térêts, le ressort des passions, aux stupides coups de massue du père d'Aigri-
« gny ; — il a failli tout compromettre ; — il a pourtant de très-bonnes parties,
« — il a du monde, — de la séduction, — du coup d'œil, — mais une seule
« gamme, — et puis pas assez grand pour savoir se faire petit. — Dans son vrai
« milieu, j'en tirerai parti, — les morceaux en sont bons. — J'ai usé à temps du
« franc pouvoir du révérend père général ; — j'apprendrai, si besoin est, au père
« d'Aigrigny, les engagements secrets pris envers moi par le général ; — jusqu'ici
« on lui a laissé forger pour cet héritage la destination que vous savez, — bonne
« pensée, — mais inopportune, — même but, par autre voie.

« — Les renseignements ; faux. — Il y a plus de deux cents millions ; *l'éven-*
« *tualité échéant*, le douteux est certain, — reste une latitude immense. — L'affaire
« Rennepont est à cette heure deux fois mienne — avant trois mois ces deux cents
« millions seront à nous, — par la libre volonté des héritiers ; — il le faut. — Car
« ceci manquant, — le parti *temporel* m'échappe, — mes chances diminuent de
« moitié. — J'ai demandé pleins pouvoirs ; — le temps presse, j'agis comme si je
« les avais. — Un renseignement m'est indispensable pour mes projets ; — je l'at-
« tends de vous ; — *il me le faut*, — vous m'entendez ? — la haute influence de
« votre frère à la cour de Vienne vous servira. — Je veux avoir les détails les
« plus précis sur la position actuelle du *duc de Reichstadt*, — le Napoleon II des
« impérialistes. — Peut-on, oui ou non, nouer, par votre frère, une correspon-
« dance secrète avec le prince à l'insu de son entourage ?

« — Avisez promptement, — ceci est urgent, — cette note part aujourd'hui,

« — je la compléterai demain... — Elle vous parviendra, comme toujours, par le « petit marchand. »

Au moment où Rodin venait de mettre et de cacheter cette lettre sous une double enveloppe, il eut de nouveau entendu du bruit au dehors... Il écouta...

Au bout de quelques moments de silence, plusieurs coups frappés à sa porte retentirent dans la chambre. Rodin tressaillit : pour la première fois l'on heurtait à sa porte depuis près d'une année qu'il venait dans ce logis.

Serrant précipitamment dans la poche de sa redingote la lettre qu'il venait d'écrire, le jésuite alla ouvrir la vieille malle cachée sous le lit de sangle, y prit un paquet de papiers enveloppé d'un mouchoir à tabac en lambeaux, joignit à ce dossier les deux lettres chiffrées qu'il venait de recevoir, et cadenassa soigneusement la malle.

L'on continuait de frapper au dehors avec un redoublement d'impatience.

Rodin prit le panier de la fruitière à la main, son parapluie sous son bras, et, assez inquiet, alla voir quel était cet indiscret visiteur. Il ouvrit la porte, et se trouva en face de Rose-Pompon, la chanteuse importune, qui, faisant une accorte et gentille révérence, lui demanda d'un air parfaitement ingénu :

« Monsieur Rodin, s'il vous plaît ? »



CHAPITRE IV.

UN SERVICE D'AMI.

Rodin, malgré sa surprise et son inquiétude, ne sourcilla pas; il commença par fermer sa porte après soi, remarquant le coup d'œil curieux de la jeune fille; puis il lui dit avec honomie :

« Qui demandez-vous, ma chère fille ?

— Monsieur Rodin, reprit crânement Rose-Pompon en ouvrant ses jolis yeux bleus de toute leur grandeur, et regardant Rodin bien en face.

— Ce n'est pas ici... — dit-il en faisant un pas pour descendre. — Je ne connais pas... Voyez plus haut ou plus bas.

— Oh! que c'est joli! Voyons... faites donc le gentil, à votre âge! — dit Rose-Pompon en haussant les épaules, — comme si on ne savait pas que c'est vous qui vous appelez M. Rodin.

— Charlemagne, dit le *socius* en s'inclinant, Charlemagne, pour vous servir, si j'en étais capable.

— Vous n'en êtes pas capable, — répondit Rose-Pompon d'un ton majestueux, et elle ajouta d'un air narquois : — Nous avons donc des cachettes à la minon-minette, que nous échangeons de nom?... Nous avons peur que mamam Rodin nous espionne ?

— Tenez, ma chère fille, — dit le *socius* en souriant d'un air paternel, — vous vous adressez bien : je suis un vieux bonhomme qui aime la jeunesse... la joyeuse jeunesse... Ainsi amusez-vous, même à mes dépens... mais laissez-moi passer, car l'heure me presse... — Et Rodin fit de nouveau un pas vers l'escalier.

— Monsieur Rodin, — dit Rose-Pompon d'une voix solemnelle, — j'ai des choses très-importantes à vous communiquer, des conseils à vous demander sur une affaire de cœur...

— Ah çà! voyons, petite folle, vous n'avez donc personne à tourmenter dans votre maison, que vous venez dans celle-ci ?

— Mais je loge ici, monsieur Rodin, — répondit Rose-Pompon en appuyant malicieusement sur le *nom* de sa victime.

— Vous? ah! bah! j'ignorais un si joli voisinage.

— Oui... je loge ici depuis six mois, monsieur Rodin.

— Vraiment! et où donc ?

— Au troisième, dans le bâtiment du devant, monsieur Rodin.

— C'est donc vous qui chantiez si bien tout à l'heure ?

- Moi-même, monsieur Rodin.
- Vous m'avez fait le plus grand plaisir, en vérité.
- Vous êtes bien honnête, monsieur Rodin.
- Et vous logez avec votre respectable famille, je suppose.
- Je erois bien, monsieur Rodin, — dit Rose-Pompon en baissant les yeux d'un air ingénu; — j'habite avec grand-papa Philémon et grand'maman Bacchanal... une reine, rien que ça. »

Rodin avait été jusqu'alors assez gravement inquiet, ignorant de quelle manière Rose-Pompon avait surpris son véritable nom; mais en entendant nommer la reine Bacchanal et en apprenant qu'elle logeait dans cette maison, il trouva une compensation à l'incident désagréable soulevé par l'apparition de Rose-Pompon; il importait en effet beaucoup à Rodin de savoir où trouver la reine Bacchanal, maîtresse de Couche-tout-Nu et sœur de la Mayeux, de la Mayeux, signalée comme dangereuse depuis son entretien avec la supérieure du couvent, et depuis la part qu'elle avait prise aux projets de fuite de mademoiselle de Cardoville. De plus, Rodin espérait, grâce à ce qu'il venait d'apprendre, amener adroitement Rose-Pompon à lui confesser le nom de la personne dont elle tenait que M. Charlemagne s'appelait M. Rodin.

A peine la jeune fille eut-elle prononcé le nom de la reine Bacchanal, que Rodin joignit les mains, paraissant aussi surpris que vivement intéressé.

« Ah! ma chère fille, — s'écria-t-il, — je vous en conjure, ne plaisantons pas... S'agirait-il, par hasard, d'une jeune fille qui porte ce surnom et qui est sœur d'une ouvrière contrefaite?...

— Oui, monsieur, la reine Bacchanal est son surnom, — dit Rose-Pompon assez étonnée à son tour; — elle s'appelle Céphyse Soliveau, c'est mon amie.

— Ah! c'est votre amie! — dit Rodin en réfléchissant.

— Oui, monsieur, mon amie intime...

— Et vous l'aimez?

— Comme une sœur... Pauvre fille! je fais ce que je peux pour elle! et ce n'est guère... Mais comment un respectable homme de votre âge connaît-il la reine Bacchanal?... Ah! ah! c'est ce qui prouve que vous portez des faux noms...

— Ma chère fille! je n'ai plus envie de rire maintenant, — dit si tristement Rodin, que Rose-Pompon, se reprochant sa plaisanterie, lui dit :

— Mais enfin, comment connaissez-vous Céphyse?

— Hélas! ce n'est pas elle que je connais... mais un brave garçon qui l'aime comme un fou!...

— Jacques Rennepont?...

— Autrement dit Couche-tout-Nu... A cette heure, il est en prison pour dettes, — reprit Rodin avec un soupir. — Je l'y ai vu hier.

— Vous l'avez vu hier? Mais, comme ça se trouve! — dit Rose-Pompon en frappant dans ses mains. — Alors, venez vite, venez tout de suite chez Philémou, vous donnerez à Céphyse des nouvelles de son amant;... elle est si inquiète!...

— Ma chère fille... je ne voudrais lui donner que de bonnes nouvelles de ce digne garçon, que j'aime malgré ses folies (car, qui n'en a pas fait... des folies?) — ajouta Rodin avec une indulgente bonhomie.

— Pardieu!... — dit Rose-Pompon en se balançant sur ses hautes comme si elle eût été encore costumée en débardeur.

— Je dirai plus, — ajouta Rodin, — je l'aime à cause de ses folies ; car, voyez-vous, on a beau dire, ma chère fille, il y a toujours un bon fond, un bon cœur, quelque chose enfin, chez ceux qui dépensent généreusement leur argent pour les autres.

— Eh bien ! tenez, vous êtes un très-brave homme, vous ! — dit Rose-Pompon enchantée de la philosophie de Rodin. — Mais pourquoi ne voulez-vous pas venir voir Céphyse pour lui parler de Jacques ?

— A quoi bon lui apprendre ce qu'elle sait ? Que Jacques est en prison ?... Ce que je voudrais, moi, ce serait tirer ce pauvre garçon d'un si mauvais pas...

— Oh ! monsieur, faites cela, tirez Jacques de prison, — s'écria vivement Rose-Pompon, — et nous vous embrassons, nous deux Céphyse.

— Ce serait du bien perdu, chère petite folle, — dit Rodin en souriant ; — mais rassurez-vous, je n'ai pas besoin de récompense pour faire un peu de bien, quand je le puis.

— Ainsi vous espérez tirer Jacques de prison... »

Rodin secoua la tête et reprit d'un air chagrin et contrarié : « Je l'espérais... certainement... je l'espérais ;... mais, à cette heure... que voulez-vous ? tout est changé...



— Et pourquoi donc ? — demanda Rose-Pompon surprise.

— Cette mauvaise plaisanterie que vous me faites en m'appelant M. Rodin, doit

vous paraître très-amusante, ma chère fille ; je le comprends : vous n'êtes en cela qu'un écho... Quelqu'un vous aura dit : « Allez dire à M. Charlemagne qu'il s'appelle M. Rodin... ça sera fort drôle... »

— Bien sûr qu'il ne me fût pas venu à l'idée de vous appeler monsieur Rodin... on n'invente pas un nom comme celui-là soi-même, — répondit Rose-Pompon.

— Eh bien ! cette personne, avec ses mauvaises plaisanteries, a fait, sans le savoir, un grand tort au pauvre Jacques Rennepont.

— Ah ! mon Dieu ! et cela parce que je vous ai appelé M. Rodin au lieu de M. Charlemagne ! — s'écria Rose-Pompon tout attristée, regrettant alors la plaisanterie qu'elle avait faite à l'instigation de Nini-Moulin.

— Mais enfin, monsieur, — reprit-elle, — qu'est-ce que cette plaisanterie a de commun avec le service que vous vouliez rendre à Jacques ?

— Il ne m'est pas permis de vous le dire, ma chère fille. En vérité, ... je suis désolé de tout ceci pour le pauvre Jacques... croyez-le bien ; mais permettez-moi de descendre.

— Monsieur... écoutez-moi, je vous en prie, — dit Rose-Pompon, — si je vous disais le nom de la personne qui m'a engagée à vous appeler M. Rodin, vous intéresseriez-vous toujours à Jacques ?

— Je ne cherche à surprendre les secrets de personne... ma chère fille ; ... vous avez été dans tout ceci le jouet ou l'écho de personnes peut-être fort dangereuses, et, ma foi ! malgré l'intérêt que m'inspire Jacques Rennepont, je n'ai pas envie, vous entendez bien, de me faire des ennemis, moi, pauvre homme... Dieu m'en garde ! »

Rose-Pompon ne comprenait rien aux craintes de Rodin, et il y comptait bien ; car, après une seconde de réflexion, la jeune fille lui dit : « Tenez, monsieur, c'est trop fort pour moi, je n'y entends rien ; mais ce que je sais, c'est que je serais désolée d'avoir fait tort à un brave garçon par une plaisanterie ; je vais donc vous dire tout bonnement ce qui en est ; ma franchise sera peut-être utile à quelque chose... »

— La franchise éclaire souvent les choses les plus obscures, — dit sentencieusement Rodin.

— Après tout, — dit Rose-Pompon, — tant pis pour Nini-Moulin. Pourquoi me fait-il dire des bêtises qui peuvent nuire à l'amant de cette pauvre Céphise ? Voilà, monsieur, ce qui est arrivé : Nini-Moulin, un gros farceur, vous a vu tout à l'heure dans la rue ; la portière lui a dit que vous vous appeliez M. Charlemagne. Il m'a dit, à moi : « Non, il s'appelle Rodin, il faut lui faire une farce : Rose-Pompon, allez à sa porte, frappez-y, appelez-le M. Rodin. Vous verrez la drôle de figure qu'il fera... » J'avais promis à Nini-Moulin de ne pas le nommer ; mais, dès que ça pourrait risquer de nuire à Jacques... tant pis, je le nomme. »

Au nom de Nini-Moulin, Rodin n'avait pu retenir un mouvement de surprise. Ce pamphlétaire, qu'il avait fait charger de la rédaction de *l'Amour du Prochain*, n'était pas personnellement à craindre ; mais Nini-Moulin, très-bavard et très-expansif après boire, pouvait être inquiétant, gênant, surtout si Rodin, ainsi que cela était probable, devait revenir plusieurs fois dans cette maison pour exécuter ses projets sur Couche-tout-Nu, par l'intermédiaire de la reine Bachelanal. Le *socius* se promit donc d'aviser à cet inconvénient.

« Ainsi, ma chère fille, — dit-il à Rose-Pompon, — c'est un monsieur Desmoulins qui vous a engagée à me faire cette mauvaise plaisanterie ?

— Non pas Desmoulins... mais Dumoulin, — reprit Rose-Pompon. — Il écrit dans les journaux de sacristains, et il défend les dévots pour l'argent qu'on lui donne ; car si Nini-Moulin est un saint... ses patrons sont *saint Soiffard* et *saint Chicard*, comme il dit lui-même.

— Ce monsieur me paraît fort gai.

— Oh ! très-bon enfant !

— Mais attendez done, attendez donc, — reprit Rodin en paraissant rappeler ses souvenirs ; — n'est-ce pas un homme de trente-six à quarante ans, gros... la figure colorée ?

— Colorée comme un verre de vin rouge, — dit Rose-Pompon, — et par là-dessus le nez bourgeonné... comme une framboise...

— C'est bien lui... monsieur Dumoulin... oh ! alors vous me rassurez complètement, ma chère fille ; la plaisanterie ne m'inquiète plus guère. Mais c'est un très-digne homme que M. Dumoulin, aimant peut-être un peu trop le plaisir.

— Ainsi, monsieur, vous tâcherez toujours d'être utile à Jacques ? La bête de plaisanterie de Nini-Moulin ne vous en empêchera pas ?

— Non, je l'espère.

— Ah çà ! il ne faudra pas que je dise à Nini-Moulin que vous savez que c'est lui qui m'a dit de vous appeler M. Rodin, n'est-ce pas, monsieur ?

— Pourquoi non ? En toutes choses, ma chère fille, il faut toujours dire franchement la vérité.

— Mais, monsieur, Nini-Moulin m'a tant recommandé de ne pas vous le nommer...

— Si vous me l'avez nommé, c'est par un très-bon motif ; pourquoi ne pas le lui avouer?... Du reste, ma chère fille, ceci vous regarde et non pas moi... Faites comme vous voudrez.

— Et pourrai-je dire à Céphise vos bonnes intentions pour Jacques ?

— La franchise, ma chère fille, toujours la franchise... On ne risque jamais rien de dire ce qui est...

— Pauvre Céphise, va-t-elle être heureuse!... — dit vivement Rose-Pompon, — et cela lui viendra bien à propos...

— Seulement il ne faut pas qu'elle s'exagère trop ce bonheur... je ne promets pas positivement... de faire sortir ce digne garçon de prison ;... je dis que je tâcherai ; mais ce que je promets positivement... car depuis l'emprisonnement de Jacques, je erois votre amie dans une position bien gênée...

— Hélas... monsieur...

— Ce que je promets, dis-je, c'est un petit secours... que votre amie recevra aujourd'hui, afin qu'elle ait le moyen de vivre honnêtement... et si elle est sage, eh bien!... si elle est sage, plus tard, on verra...

— Ah ! monsieur ! vous ne savez pas comme vous venez à temps... au secours de cette pauvre Céphise... On dirait que vous êtes son vrai bon ange... Ma foi, que vous vous appelez M. Rodin ou M. Charlemagne, tout ce que je puis jurer, c'est que vous êtes un excellent...

— Allons, allons, n'exagérons rien, — dit Rodin en interrompant Rose-Pompon, — dites un bon vieux brave homme et rien de plus, ma chère fille. Mais

voyez donc comme les choses s'enchainent quelquefois ! Je vous demande un peu qui m'aurait dit, lorsque j'entendais frapper à ma porte, ce qui m'impatientait fort, je l'avoue, qui m'aurait dit que c'était une petite voisine qui, sous le prétexte d'une mauvaise plaisanterie, me mettait sur la voie d'une bonne action?... Allons, donnez courage à votre amie... ce soir, elle recevra un secours, et, ma foi, confiance et espoir ! Dieu merci ! il est encore de bonnes gens sur la terre.

— Ah ! monsieur... vous le prouvez bien.

— Que voulez-vous ? c'est tout simple : le bonheur des vieux... c'est de voir le bonheur des jeunes... »

Ceci fut dit par Rodin avec une bonhomie si parfaite, que Rose-Pompon sentit ses yeux humides, et reprit tout émue : « Tenez, monsieur, Céphyse et moi, nous ne sommes que de pauvres filles ; il y en a de plus vertueuses, c'est encore vrai ; mais nous avons, j'ose le dire, bon cœur ; aussi, voyez-vous, si jamais vous étiez malade, appelez-nous ; il n'y a pas de bonnes sœurs qui vous soigneraient mieux que nous... C'est tout ce que nous pouvons vous offrir ; sans compter Philémon, que je ferais se scier en quatre morceaux pour vous : je m'y engage sur l'honneur ; comme Céphyse, j'en suis sûre, s'engagerait aussi pour Jacques, qui serait pour vous à la vie, à la mort.

— Vous voyez donc bien, chère fille, que j'avais raison de dire : tête folle, bon cœur... Adieu et au revoir ! »

Puis Rodin, reprenant son panier, qu'il avait posé à terre à côté de son parapluie, se disposa à descendre l'escalier.

« D'abord vous allez me donner ce panier-là, il vous gênerait pour descendre, — dit Rose-Pompon en retirant en effet le panier des mains de Rodin, malgré la résistance de celui-ci. Puis elle ajouta : — Appuyez-vous sur mon bras ; l'escalier est si noir... vous pourriez faire un faux pas.

— Ma foi, j'accepte votre offre, ma chère fille, car je ne suis pas bien vaillant. »

Et, s'appuyant paternellement sur le bras droit de Rose-Pompon, qui portait le panier de la main gauche, Rodin descendit l'escalier et traversa la cour.

« Tenez, voyez-vous là-haut, au troisième, cette grosse face collée aux carreaux, — dit tout à coup Rose-Pompon à Rodin en s'arrêtant au milieu de la petite cour, — c'est Nini-Moulin... Le reconnaissez-vous?... Est-ce bien le vôtre ?

— C'est le mien, — dit Rodin après avoir levé la tête, et il fit de la main un salut très-affectueux à Jacques Dumoulin, qui, stupéfait, se retira brusquement de la fenêtre.

— Le pauvre garçon !... Je suis sûr qu'il a peur de moi... depuis sa mauvaise plaisanterie, — dit Rodin en souriant, — il a bien tort... »

Et il accompagna les mots *il a bien tort* d'un sinistre pincement des lèvres dont Rose-Pompon ne put s'apercevoir.

« Ah ça ! ma chère fille, — lui dit-il lorsque tous deux entrèrent dans l'allée, — je n'ai plus besoin de votre aide, remontez vite chez votre amie, lui donner les bonnes nouvelles que vous savez.

— Oui, monsieur, vous avez raison, car je grille d'aller lui dire quel brave homme vous êtes. »

Et Rose-Pompon s'élança dans l'escalier.

« Eh bien !... eh bien !... et mon panier qu'elle emporte, cette petite folle ! — dit Rodin.

— Ah! c'est vrai... Pardon, monsieur, le voici... Pauvre Céphyse! va-t-elle être contente! Adieu, monsieur. »

Et la gentille figure de Rose-Pompon disparut dans les limbes de l'escalier, qu'elle gravit d'un pied alerte et impatient.

Rodin sortit de l'allée.

« Voici votre panier, chère dame, — dit-il en s'arrêtant sur le seuil de la boutique de la mère Arsène. — Je vous fais mes très-humbles remerciements... de votre obligeance...



— Il n'y a pas de quoi, mon digne monsieur; c'est tout à votre service... Eh bien, le radis était-il bon?

— Succulent, ma chère dame, succulent et excellent.

— Ah! j'en suis bien aise. Vous reverra-t-on bientôt?

— J'espère que oui... Mais pourriez-vous m'indiquer un bureau de poste voisin?

— En détournant la rue à gauche, la troisième maison, chez l'épicier.

— Mille remerciements.

— Je parie que c'est un billet doux pour votre bonne amie, — dit la mère Arsène, probablement mise en gaieté par le contact de Rose-Pompon et de Nini-Moulin.

— Eh!... eh!... eh!... cette chère dame, — dit Rodin en ricanaut; puis, rede-

venant tout à coup parfaitement sérieux, il fit un profond salut à la fruitière en lui disant : — Votre serviteur de tout mon cœur... » Et il gagna la rue.

.....



Nous conduirons maintenant le lecteur dans la maison du docteur Balcinier, où était encore enfermée mademoiselle de Cardoville.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

SEPTIÈME PARTIE. — UN JÉSUI TE DE ROBE COURTE.

	Pages.
CHAPITRE I. — Un faux Ami.	4
II. — Le Cabinet du ministre.	9
III. — La Visite.	19

HUITIÈME PARTIE. — LE CONFESSEUR.

CHAPITRE I. — Pressentiments.	29
II. — La Lettre.	56
III. — Le Confessionnal.	44
IV. — Monsieur et Rabat-Joie.	54
V. — Les Apparences.	58
VI. — Le Couvent.	65
VII. — L'Influence d'un Confesseur	75
VIII. — L'Interrogatoire.	79

NEUVIÈME PARTIE. — LA REINE BACCHANAL.

CHAPITRE I. — La Mascarade.	85
II. — Les Contrastes	94
III. — Le Réveille-Matin.	101
IV. — Les Adieux.	111

DIXIÈME PARTIE. — LE COUVENT.

	Pages.
CHAPITRE I. — Florine	417
II. — La mère Sainte-Perpétue.	423
III. — La Tentation.	434
IV. — La Mayeux et mademoiselle de Cardoville.	441
V. — Les Rencontres.	450
VI. — Les Rendez-Vous.	459
VII. — Découvertes.	466
VIII. — Le Code pénal.	475
IX. — Escalade et Effraction.	481
X. — La Veille d'un grand jour.	491
XI. — L'Étrangleur.	497
XII. — Les deux Frères de la Bonne-OEuvre.	201

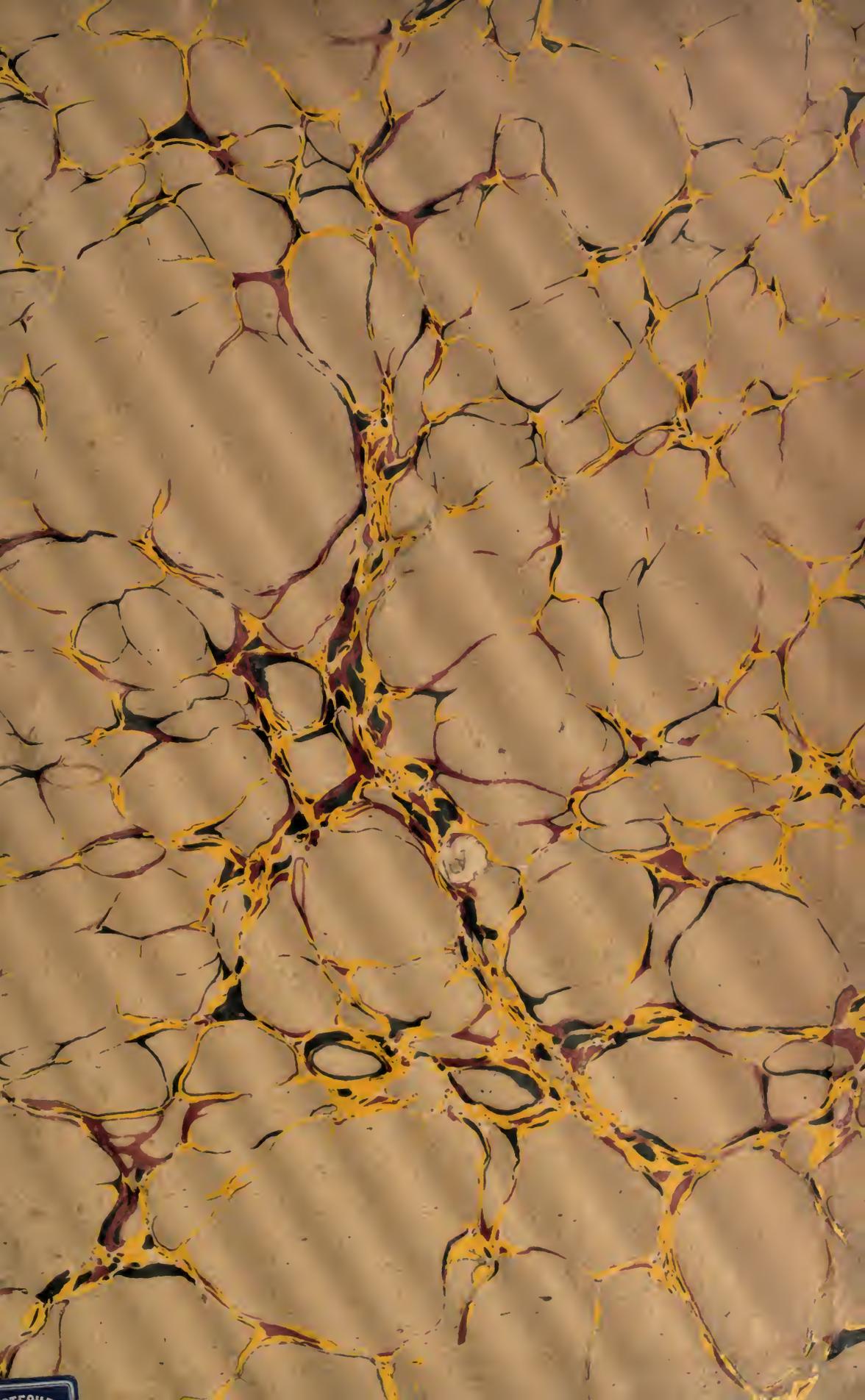
ONZIÈME PARTIE. — LE TREIZE FÉVRIER.

CHAPITRE I. — La Maison de la rue Saint-François.	211
II. — Doit et Avoir.	216
III. — L'Héritier.	225
IV. — Rupture.	255
V. — Le Retour.	244
VI. — Le Salon rouge.	252
VII. — Le Testament.	259
VIII. — Le Dernier Coup de midi.	264
IX. — La Donation entre-vifs.	275
X. — Un bon Génie.	281
XI. — Les Premiers sont les Derniers, les Derniers sont les Premiers.	290

DOUZIÈME PARTIE. — LES PROMESSES DE RODIN.

CHAPITRE I. — L'Inconnu.	501
II. — Le Réduit.	510
III. — Une Visite inattendue.	517
IV. — Un Service d'ami.	525





UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA



3 0112 048932625